



CAHIER DES CHARGES TYPE BÂTIMENTS 2022

approuvé par le Gouvernement wallon en date du 05 décembre 2013

TOME 6

HVAC – SANITAIRES

Edition 01.09 du 08/12/2020

TABLE DES MATIÈRES

6 T6 HVAC - sanitaires CCTB 01.09	22
61 Ventilation CCTB 01.02.....	22
61.1 Ventilation - installation CCTB 01.04	22
61.11 Systèmes CCTB 01.02.....	22
61.11.1 Descriptifs - ventilation des bâtiments résidentiels CCTB 01.04	23
61.11.1a Ventilation des bâtiments résidentiels - installation - aperçu général CCTB 01.02	24
61.11.2 Descriptifs - ventilation des bâtiments non résidentiels CCTB 01.04	24
61.11.2a Ventilation des bâtiments non résidentiels - installation - aperçu général CCTB 01.02.....	25
61.12 Tests CCTB 01.04.....	25
61.12.1 Tests d'étanchéité à l'air des conduits aérauliques CCTB 01.02.....	25
61.12.1a Ventilation - installation - tests d'étanchéité à l'air des conduits aérauliques CCTB 01.02.....	25
61.12.2 Mesurages des débits d'air CCTB 01.04	26
61.12.2a Ventilation - installation - mesurages des débits d'air CCTB 01.02.....	26
61.13 Protection incendie CCTB 01.07.....	27
61.2 Ventilation - production CCTB 01.02	27
61.21 Equipements - systèmes CCTB 01.02.....	27
61.21.1 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par extraction - système C CCTB 01.04	28
61.21.1a Ventilation - production- système C - type individuel CCTB 01.02	28
61.21.1b Ventilation - production - système C - type collectif CCTB 01.02	29
61.21.2 Systèmes de ventilation mécanique double flux - système D CCTB 01.04.....	30
61.21.2a Ventilation - production - système D - type individuel CCTB 01.02	30
61.21.2b Ventilation - production - système D - type collectif CCTB 01.02	31
61.21.2c Ventilation - production - système D - récupérateurs de chaleur CCTB 01.02	32
61.21.2d Ventilation - production - système D - type individuel décentralisé CCTB 01.08	33
61.21.3 Systèmes de ventilation naturelle - système A CCTB 01.08	35
61.21.3a Ventilation - production - système A CCTB 01.04	36
61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B CCTB 01.04.....	36
61.21.4a Ventilation - production - système B CCTB 01.02	37
61.22 Equipements - ventilateurs CCTB 01.02.....	37
61.22.1 Caissons de ventilation CCTB 01.02	37
61.22.1a Ventilation - production - caissons de ventilation - habitat individuel CCTB 01.02	38
61.22.1b Ventilation - production - caissons de ventilation - habitat individuel - autoréglables CCTB 01.02.....	39

61.22.1c Ventilation - production - groupes d'extraction d'air hygro-régulants pour combles CCTB 01.02	39
61.22.1d Ventilation - production - groupes d'extraction d'air hygro-régulants pour placement en ligne CCTB 01.02	40
61.22.1e Ventilation - production - groupes d'extraction d'air isophoniques hygro-régulants CCTB 01.02.....	41
61.22.2 Extracteurs de toiture CCTB 01.02	42
61.22.2a Ventilation - production - extracteurs de toiture CCTB 01.02	42
61.22.3 Caissons de traitement d'air CCTB 01.02.....	43
61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air CCTB 01.04	44
61.3 Ventilation - distribution CCTB 01.04.....	45
61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres CCTB 01.04	45
61.31.1 Conduits aérauliques - PVC CCTB 01.02.....	47
61.31.1a Ventilation - distribution - conduits aérauliques flexibles - PVC CCTB 01.02	47
61.31.1b Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section rectangulaire - PVC CCTB 01.02	47
61.31.1c Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section circulaire - PVC CCTB 01.02	48
61.31.2 Conduits aérauliques - aluminium CCTB 01.02.....	48
61.31.2a Ventilation - distribution - conduits aérauliques flexibles CCTB 01.02	48
61.31.2b Ventilation - distribution - gaines de raccordement isolées en aluminium renforcé CCTB 01.02	48
61.31.3 Conduits aérauliques - acier galvanisé CCTB 01.02	49
61.31.3a Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section rectangulaire CCTB 01.02.....	49
61.31.3b Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section circulaire CCTB 01.02.....	49
61.31.4 Conduits aérauliques - calorifuges CCTB 01.02.....	50
61.31.4a Ventilation - distribution - conduits aérauliques - calorifuges CCTB 01.07....	50
61.31.5 Atténuateurs de bruit (Silencieux) CCTB 01.02	53
61.31.5a Ventilation - distribution - atténuateurs de bruit (silencieux) en acier CCTB 01.02	53
61.31.5b Ventilation - distribution - atténuateurs de bruit (silencieux) en mousse polyuréthane CCTB 01.02.....	54
61.31.6 Réglages de débit d'air CCTB 01.02.....	55
61.31.6a Ventilation - distribution - clapets de réglage de débit d'air manuels ou motorisés CCTB 01.04.....	56
61.31.6b Ventilation - distribution - clapets de réglage à débit d'air constant en acier ou en PVC CCTB 01.02	57
61.31.6c Ventilation - distribution - clapets de réglage de débit d'air à atténuation acoustique CCTB 01.04	59
61.31.7 Filtres CCTB 01.02.....	60
61.31.7a Ventilation - distribution - filtres de gaines circulaires CCTB 01.02	60

61.31.7b Ventilation - distribution - filtres caissons à poche CCTB 01.02	61
61.31.8 Ventilation - distribution - isolation acoustique	62
61.31.8a Ventilation - distribution - isolation acoustique en bio-polymère CCTB 01.08	62
61.32 Distribution - unités terminales CCTB 01.02	64
61.32.1 Bouches de pulsion d'air (alimentation / insufflation) CCTB 01.04	64
61.32.1a Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air fixes CCTB 01.02	64
61.32.1b Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à réglage manuel CCTB 01.04	65
61.32.1c Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à commande automatique (débit autoréglable) CCTB 01.02	66
61.32.1d Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à commande automatique (détection de présence) CCTB 01.02	67
61.32.2 Bouches de reprise d'air (extraction) CCTB 01.04	68
61.32.2a Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air fixes CCTB 01.02	69
61.32.2b Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à réglage manuel CCTB 01.02	70
61.32.2c Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (débit autoréglable) CCTB 01.02	71
61.32.2d Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (détection de présence) CCTB 01.02	72
61.32.2e Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (humidité) CCTB 01.02	73
61.32.3 Bouches d'évacuation (ventilation naturelle) CCTB 01.02	73
61.32.3a Ventilation - distribution - Ouvertures d'évacuation réglables (OER) CCTB 01.04	74
61.32.4 Prises d'air neuf CCTB 01.02	74
61.32.4a Ventilation - distribution - prises d'air neuf en toiture CCTB 01.02	74
61.32.4b Ventilation - distribution - prises d'air neuf murales CCTB 01.02	75
61.32.4c Ventilation - distribution - prises d'air neuf via un conduit souterrain (puit canadien) CCTB 01.04	76
61.32.5 Rejets d'air vicié CCTB 01.02	76
61.32.5a Ventilation - distribution - rejets d'air vicié en toiture CCTB 01.02	77
61.32.5b Ventilation - distribution - rejets d'air vicié muraux CCTB 01.02	77
61.4 Ventilation - régulation CCTB 01.02	78
61.41 Régulation CCTB 01.02	78
61.41.1 Régulation - équipements CCTB 01.07	79
61.41.1a Ventilation - régulation C1 - système constant CCTB 01.02	79
61.41.1b Ventilation - régulation manuelle C2 CCTB 01.07	79
61.41.1c Ventilation - régulation temporelle C3 CCTB 01.07	80
61.41.1d Ventilation - régulation par l'occupation C4 CCTB 01.07	83
61.41.1e Ventilation - régulation sur demande (nombre de personnes) C5 CCTB 01.07	85

61.41.1f Ventilation - régulation sur demande (détecteurs de gaz) C6 CCTB 01.07 ...	87
61.5 Ventilation - dispositifs de transfert d'air CCTB 01.04	90
61.51 Dispositifs de transfert d'air CCTB 01.02	90
61.51.1 Dispositifs de transfert d'air montés en extérieur CCTB 01.07	90
61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR) CCTB 01.02	90
61.51.2 Dispositifs de transfert d'air montés en intérieur CCTB 01.04	91
61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT) CCTB 01.02	92
61.6 Ventilation - hottes CCTB 01.02	93
61.61 Ventilation - hottes CCTB 01.02	93
61.61.1 Ventilation - hottes - équipements CCTB 01.02	93
61.61.1a Ventilation - hottes - moteur intégré CCTB 01.04	93
61.61.1b Ventilation - hottes - sans moteur CCTB 01.02	94
61.61.1c Ventilation - hottes - à recyclage CCTB 01.04	95
61.7 Ventilation - chaufferies CCTB 01.04	96
61.71 Ventilation - chaufferies CCTB 01.04	96
61.71.1 Ventilation - chaufferies - équipements CCTB 01.04	96
61.71.1a Ventilation basse des chaufferies CCTB 01.04	96
61.71.1b Ventilation haute des chaufferies CCTB 01.04	97
61.8 Ventilation - rénovation CCTB 01.02	98
62 Climatisation CCTB 01.05	98
62.1 Climatisation - installation CCTB 01.02	99
62.11 Systèmes CCTB 01.02	99
62.11.1 Descriptif CCTB 01.02	99
62.11.1a Climatisation - installation - aperçu général CCTB 01.02	99
62.2 Climatisation - production CCTB 01.04	99
62.21 Equipements - centrales de traitement d'air CCTB 01.02	99
62.21.1 Centrales de traitement d'air CCTB 01.02	99
62.21.1a Climatisation - production - Caissons de mélange CCTB 01.02	99
62.21.1b Climatisation - production - filtres CCTB 01.02	99
62.21.1c Climatisation - production - batteries chaudes CCTB 01.02	99
62.21.1d Climatisation - production - batteries froides CCTB 01.02	100
62.21.1e Climatisation - production - humidificateurs CCTB 01.02	100
62.21.1f Climatisation - production - laveurs CCTB 01.02	100
62.21.1g Climatisation - production - batteries de réchauffe CCTB 01.02	100
62.21.1h Climatisation - production - moteurs CCTB 01.02	100
62.22 Equipements - types réversibles (chaud ou froid) CCTB 01.02	100
62.22.1 Splits systems CCTB 01.02	100
62.22.1a Climatisation - production - unités extérieures (PAC air/air) CCTB 01.02 ...	100

62.22.1b Climatisation - production - unités intérieures - murales ou plafonnières CCTB 01.02	100
62.22.1c Climatisation - production - unités intérieures - cassettes CCTB 01.02	100
62.22.1d Climatisation - production - unités intérieures - consoles CCTB 01.02	100
62.22.1e Climatisation - production - unités intérieures - unités gainables CCTB 01.02	100
62.22.2 Ventilo-convecteurs CCTB 01.02	100
62.22.2a Climatisation - production - ventilo-convecteurs carrossés CCTB 01.02	100
62.22.2b Climatisation - production - ventilo-convecteurs non carrossés CCTB 01.02	100
62.22.3 Poutres CCTB 01.02	100
62.22.3a Climatisation - production - poutres CCTB 01.02	100
62.3 Climatisation - distribution CCTB 01.04	100
62.31 Equipements - régulations CCTB 01.02	100
62.31.1 Régulations équipements - régulations primaires CCTB 01.02	100
62.31.1a Splits systems CCTB 01.02	100
62.31.1b Ventilo-convecteurs CCTB 01.02	100
62.31.1c Poutres CCTB 01.02	100
62.31.2 Régulations équipements - régulations secondaires CCTB 01.02	100
62.31.2a Splits systems CCTB 01.02	100
62.31.2b Ventilo-convecteurs CCTB 01.02	100
62.31.2c Poutres CCTB 01.02	100
62.4 -	100
62.5 -	100
62.6 -	100
62.7 -	100
62.8 Climatisation - rénovation CCTB 01.02	101
63 Chaleur CCTB 01.02	101
63.1 Chaleur - installation CCTB 01.04	101
63.11 Systèmes CCTB 01.02	101
63.11.1 Descriptif CCTB 01.04	102
63.11.1a Chaleur - installation - aperçu général CCTB 01.02	102
63.12 Installations individuelles CCTB 01.04	102
63.12.1 Installations individuelles CCTB 01.04	102
63.12.1a Chaleur - installations individuelles - exhaustivité de la soumission CCTB 01.02	106
63.12.1b Chaleur - installations individuelles - études & calculs CCTB 01.04	106
63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements CCTB 01.07	108
63.12.1d Chaleur - installations individuelles - contrôles & essais CCTB 01.09	109
63.12.1e Chaleur - installations individuelles - documents & plans as-built CCTB 01.04	110

63.12.1f Chaleur - installations individuelles - garanties CCTB 01.02.....	110
63.13 Installations collectives CCTB 01.04.....	111
63.13.1 Installations collectives CCTB 01.04.....	111
63.13.1a Chaleur - installations collectives CCTB 01.02.....	114
63.14 Tests CCTB 01.02.....	115
63.14.1 Chaleur - installation - thermographie CCTB 01.02.....	115
63.14.1a Chaleur - installation - thermographie CCTB 01.02.....	115
63.2 Chaleur - production CCTB 01.04.....	115
63.21 Production à partir du gaz - équipements CCTB 01.07.....	116
63.21.1 Raccordements de gaz CCTB 01.07.....	116
63.21.1a Chaleur - production - raccordements de gaz CCTB 01.04.....	119
63.21.1b Chaleur - production - groupes de détente gaz & accessoires CCTB 01.02.....	120
63.21.2 Canalisations de gaz CCTB 01.05.....	120
63.21.2a Chaleur - production - canalisations de gaz - acier CCTB 01.05.....	123
63.21.2b Chaleur - production - canalisations de gaz - cuivre CCTB 01.04.....	125
63.21.2c Chaleur - production - canalisations de gaz - PLT CCTB 01.07.....	127
63.21.2d Chaleur - production - canalisations de gaz - HDPE CCTB 01.07.....	129
63.21.3 Accessoires gaz CCTB 01.02.....	130
63.21.3a Chaleur - production - accessoires gaz - filtres à gaz CCTB 01.02.....	131
63.21.3b Chaleur - production - robinets de gaz - robinets d'isolement CCTB 01.02.....	132
63.21.3c Chaleur - production - robinets de gaz - robinets d'arrêt CCTB 01.02.....	133
63.21.3d Chaleur - production - électrovannes gaz CCTB 01.04.....	134
63.21.3e Chaleur - production - centrales alarme gaz CCTB 01.04.....	135
63.21.4 Appareils à gaz et productions particulières de chaleur CCTB 01.04.....	136
63.21.4a Chaleur - production - aérothermes - atmosphériques CCTB 01.02.....	137
63.21.4b Chaleur - production - aérothermes - à ventouses CCTB 01.04.....	138
63.21.4c Chaleur - production - aérothermes - à condensation CCTB 01.02.....	140
63.21.4d Chaleur - production - modules étanches avec tubes rayonnants CCTB 01.09.....	142
63.21.4e Chaleur - production - appareils à gaz - livrés par le maître d'ouvrage CCTB 01.04.....	144
63.21.4f Chaleur - production - appareils à gaz - autres CCTB 01.02.....	144
63.21.5 Chaudières au gaz sur socle CCTB 01.04.....	144
63.21.5a Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - ouvertes / uniquement CC CCTB 01.02.....	147
63.21.5b Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - ouvertes / CC & ECS (réservoir) CCTB 01.04.....	148
63.21.5c Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - fermées / uniquement CC CCTB 01.04.....	150
63.21.5d Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - fermées / CC & ECS (réservoir) CCTB 01.04.....	151

63.21.5e Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - livrées par le maître d'ouvrage CCTB 01.04	152
63.21.5f Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - à condensation CCTB 01.09	152
63.21.6 Chaudières murales au gaz CCTB 01.09	154
63.21.6a Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / uniquement CC CCTB 01.04	158
63.21.6b Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / CC & ECS (réchauffement instantané) CCTB 01.02	159
63.21.6c Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / CC & ECS (réservoir) CCTB 01.04	161
63.21.6d Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / uniquement CC CCTB 01.04	162
63.21.6e Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / CC & ECS (réchauffement instantané) CCTB 01.04	164
63.21.6f Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / CC & ECS (réservoir) CCTB 01.04	165
63.21.6g Chaleur - production - chaudières murales au gaz - livrées par le maître d'ouvrage CCTB 01.04	166
63.21.6h Chaleur - production - chaudières murales au gaz - à condensation CCTB 01.04	167
63.21.7 Convecteurs au gaz CCTB 01.04	170
63.21.7a Chaleur - production - convecteurs au gaz - chambres de combustion ouvertes CCTB 01.02	171
63.21.7b Chaleur - production - convecteurs au gaz - chambres de combustion fermées CCTB 01.02	171
63.22 Production à partir du mazout - équipements CCTB 01.04	171
63.22.1 Stockages du mazout CCTB 01.04	172
63.22.1a Chaleur - production - cuves non enterrées métalliques à monter sur place CCTB 01.02	172
63.22.1b Chaleur - production - cuves non enterrées métalliques préfabriquées CCTB 01.02	173
63.22.1c Chaleur - production - cuves non enterrées synthétiques CCTB 01.02	173
63.22.2 Canalisations alimentation CCTB 01.04	174
63.22.2a Chaleur - production - canalisations alimentation - acier CCTB 01.04	175
63.22.2b Chaleur - production - canalisations alimentation - cuivre CCTB 01.04	176
63.22.3 Accessoires mazout CCTB 01.02	177
63.22.3a Chaleur - production - événements, jauges et aspirations CCTB 01.02	177
63.22.3b Chaleur - production - filtres à mazout CCTB 01.02	177
63.22.4 Chaudières au mazout CCTB 01.07	179
63.22.4a Chaleur - production - chaudières au mazout basse température CCTB 01.04	179
63.22.4b Chaleur - production - chaudières au mazout sur socle à condensation CCTB 01.04	181

63.22.4c Chaleur - production - chaudières murales au mazout à condensation CCTB 01.04	182
63.22.4d Chaleur - production - chaudières au mazout à condensation permanente sur socle CCTB 01.04	183
63.22.5 Brûleurs au mazout CCTB 01.04	188
63.22.5a Chaleur - production - brûleurs au mazout CCTB 01.02	188
63.22.6 Productions particulières de chaleur CCTB 01.02	189
63.23 Production à partir de bois et des végétaux - équipements CCTB 01.08.....	189
63.23.1 Stockages bois, pellets et végétaux CCTB 01.04	190
63.23.1a Chaleur - production - stockages bois - bois déchiqueté (plaquettes) CCTB 01.08	190
63.23.1b Chaleur - production - stockages bois - bûches CCTB 01.08.....	192
63.23.1c Chaleur - production - stockages des pellets - silos en textile CCTB 01.08	193
63.23.1d Chaleur - production - stockages des pellets - silos fabriqués en place (panneaux) CCTB 01.08	196
63.23.1e Chaleur - production - stockages des pellets - silos en tôle CCTB 01.08 ...	199
63.23.1f Chaleur - production - stockages des pellets - silos enterrés (citernes) CCTB 01.08	202
63.23.1g Chaleur - production - stockages des végétaux CCTB 01.08.....	204
63.23.2 Chaudières au bois CCTB 01.08	204
63.23.2a Chaleur - production - chaudières au bois déchiqueté (plaquettes) CCTB 01.08	204
63.23.2b Chaleur - production - chaudières au bois (bûches) CCTB 01.08	206
63.23.3 Chaudières aux pellets CCTB 01.07	208
63.23.3a Chaleur - production - chaudières aux pellets CCTB 01.08	208
63.23.4 Chaudières aux végétaux CCTB 01.04	210
63.24 Raccordements sur chauffage urbain CCTB 01.02	211
63.25 Cogénération CCTB 01.07	211
63.25.1 Cogénération - modules CCTB 01.04	212
63.25.1a Cogénération - module à gaz CCTB 01.04	212
63.25.1b Cogénération - module à mazout.....	216
63.25.1c Cogénération - module à huile végétale	217
63.25.2 Cogénération - alimentations en combustible CCTB 01.04	217
63.25.2a Cogénération - alimentation à gaz CCTB 01.07	217
63.25.2b Cogénération - alimentation à mazout CCTB 01.07	217
63.25.2c Cogénération - alimentation à l'huile végétale CCTB 01.07	217
63.25.3 Cogénération - intégration hydraulique CCTB 01.04	217
63.25.3a Cogénération - intégration hydraulique CCTB 01.07	217
63.25.4 Cogénération - intégration électrique CCTB 01.04	218
63.25.4a Cogénération - intégration électrique CCTB 01.07	218
63.25.4b Cogénération - câbles CCTB 01.04	218
63.25.4c Cogénération - tableau de découplage	218

63.25.4d Cogénération - compteurs.....	218
63.25.4e Cogénération - disjoncteurs	218
63.25.4f Cogénération - signalétique	218
63.25.5 Cogénération - système de régulation	218
63.25.5a Cogénération - système de régulation	218
63.25.6 Cogénération - ventilation du local CCTB 01.04.....	218
63.25.6a Cogénération - ventilation du local - aspiration d'air frais CCTB 01.04	218
63.25.7 Cogénération - évacuation des gaz de combustion CCTB 01.04.....	218
63.25.7a Cogénération - évacuation des gaz de combustion CCTB 01.04.....	219
63.26 Production à partir de pompes à chaleur (PAC) - équipements CCTB 01.04	219
63.26.1 Pompes à chaleur eau glycolée / eau CCTB 01.02	221
63.26.1a Chaleur - production - pompes à chaleur eau glycolée / eau CCTB 01.02	221
63.26.2 Pompes à chaleur air / eau CCTB 01.02	222
63.26.2a Chaleur - production - pompes à chaleur air / eau CCTB 01.02.....	222
63.26.3 Pompes à chaleur air / air CCTB 01.02	223
63.26.3a Chaleur - production - pompes à chaleur air / air CCTB 01.02.....	223
63.26.4 Pompes à chaleur eau / eau CCTB 01.02	224
63.26.4a Chaleur - production - pompes à chaleur eau / eau CCTB 01.02	224
63.27 Production à partir du soleil - équipements CCTB 01.07.....	225
63.27.1 Capteurs solaires CCTB 01.02	231
63.27.1a Chaleur - production - capteurs solaires à absorption dits plans CCTB 01.08	231
63.27.1b Chaleur - production - capteurs solaires types sous-vide CCTB 01.08.....	244
63.27.2 Réservoirs de stockage d'eau chaude CCTB 01.04	260
63.27.2a Chaleur - production - réservoirs de stockage d'eau chaude CCTB 01.04	260
63.27.3 Modules de pompage du fluide solaire CCTB 01.02	263
63.27.3a Chaleur - production - modules de pompage du fluide solaire CCTB 01.04.....	263
63.27.4 Production d'eau chaude sanitaire (ECS) par le soleil CCTB 01.02.....	266
63.27.4a Chaleur - production d'eau chaude sanitaire (ECS) par le soleil CCTB 01.04	267
63.27.5 Production de chaleur pour le chauffage par le soleil CCTB 01.02.....	271
63.27.5a Chaleur - production de chaleur pour le chauffage par le soleil CCTB 01.02	271
63.27.6 Régulations solaires CCTB 01.02	272
63.27.6a Chaleur - production - régulations solaires CCTB 01.04	272
63.27.7 Tuyauteries et accessoires pour le solaire thermique CCTB 01.02.....	275
63.27.7a Chaleur - production - tuyauteries et accessoires pour le solaire thermique CCTB 01.04.....	275
63.28 Production à partir du charbon - équipements CCTB 01.02.....	279
63.28.1 Chaleur - production - stockages du charbon CCTB 01.02	279
63.28.2 Chaleur - production - chaudières au charbon CCTB 01.02.....	279

63.3 Chaleur - distribution et émission CCTB 01.04.....	279
63.31 Equipements - conduites et accessoires CCTB 01.04	280
63.31.1 Conduites & accessoires - tuyaux CCTB 01.02.....	281
63.31.1a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires- tuyaux / acier CCTB 01.05.....	281
63.31.1b Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - tuyaux / cuivre CCTB 01.04.....	284
63.31.1c Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - tuyaux / matière synthétique CCTB 01.04	286
63.31.2 Conduites & accessoires - collecteurs CCTB 01.02	288
63.31.2a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - collecteurs CCTB 01.02.....	290
63.31.3 Conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02	292
63.31.3a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - calorifugeage des conduites CCTB 01.09	292
63.31.4 Conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07	294
63.31.4a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07	294
63.31.5 Conduites & accessoires - accessoires CCTB 01.04	295
63.31.5a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - ruban chauffant CCTB 01.04.....	295
63.32 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02.....	296
63.32.1 Éléments d'installation - robinets CCTB 01.02	296
63.32.1a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - robinets de vidange CCTB 01.02	296
63.32.1b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - robinets et vannes d'isolement CCTB 01.02	297
63.32.1c Chaleur - distribution et émission - robinets et vannes de réglage CCTB 01.02	299
63.32.1d Chaleur - distribution et émission - robinets et vannes motorisées CCTB 01.02	300
63.32.1e Chaleur - distribution et émission - clapets anti-retour CCTB 01.02	302
63.32.1f Chaleur - distribution et émission - thermomètres CCTB 01.02	303
63.32.2 Éléments d'installation - régulateurs CCTB 01.02	304
63.32.2a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - régulateurs de pression CCTB 01.02	304
63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes CCTB 01.04	305
63.32.3a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - circulateurs CCTB 01.02	305
63.32.3b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - pompes CCTB 01.08	307
63.32.4 Éléments d'installation et raccords en eau - expansions et organes de sécurité CCTB 01.04.....	310

63.32.4a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - sets de remplissage CCTB 01.04	311
63.32.4b Chaleur - distribution et émission - traitements de l'eau de remplissage CCTB 01.08	311
63.32.4c Chaleur - distribution et émission - expansions et organes de sécurité CCTB 01.04	314
63.32.5 Éléments d'installation - purgeurs CCTB 01.02	315
63.32.5a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - purgeurs à flotteurs CCTB 01.02	315
63.32.6 Éléments d'installation - séparateurs CCTB 01.02	316
63.32.6a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - séparateurs de bulles d'air CCTB 01.02	316
63.32.6b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - systèmes de désembouage CCTB 01.04	317
63.32.7 Éléments d'installation - bouteilles casse-pression (ou de découplage) CCTB 01.02	319
63.32.7a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - bouteilles casse-pression CCTB 01.07	319
63.32.8 Éléments d'installation - ballons CCTB 01.02	320
63.32.8a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage monoénergie CCTB 01.02	320
63.32.8b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage biénergie CCTB 01.02	322
63.32.8c Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage triénergie CCTB 01.02	323
63.32.8d Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons tampon CCTB 01.04	325
63.33 Equipements - éléments d'émission CCTB 01.04	326
63.33.1 Éléments de chauffage & accessoires - radiateurs CCTB 01.04	328
63.33.1a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - radiateurs à panneaux CCTB 01.04	328
63.33.1b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - radiateurs décoratifs CCTB 01.08	330
63.33.2 Éléments de chauffage & accessoires - convecteurs et ventilo-convecteurs CCTB 01.07	331
63.33.2a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - convecteurs muraux CCTB 01.04	331
63.33.2b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - convecteurs de sol CCTB 01.04	333
63.33.2c Chauffage - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - ventilo-convecteurs muraux et plafonniers CCTB 01.04	334
63.33.3 Éléments de chauffage & accessoires - chauffages très basse température CCTB 01.02	336
63.33.3a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - chauffages par le sol CCTB 01.04	336

63.33.3b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - chauffages muraux CCTB 01.04	342
63.33.3c Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - plafonds chauffants CCTB 01.04	345
63.33.4 Eléments de chauffage et accessoires - aérothermes à eau chaude CCTB 01.07	349
63.33.4a Chaleur - distribution et émission - aérothermes muraux et plafonniers à recyclage CCTB 01.04	349
63.33.4b Chaleur - distribution et émission - aérothermes muraux à prise d'air extérieur CCTB 01.04.....	351
63.33.4c Chaleur - distribution et émission - aérochauffeurs à induction à recyclage CCTB 01.04.....	353
63.33.4d Chaleur - distribution et émission - aérochauffeurs à induction à prise d'air extérieur et récupération d'énergie CCTB 01.04	354
63.33.4e Chaleur - distribution et émission - régulation spécifique pour aérochauffeurs à induction CCTB 01.04	357
63.34 Equipements - régulations chauffage installations individuelles CCTB 01.04	361
63.34.1 Réglages des températures & accessoires - réglages CCTB 01.02	362
63.34.1a Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - robinets de radiateurs CCTB 01.02	362
63.34.1b Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - têtes thermostatiques CCTB 01.04	363
63.34.1c Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - thermostats d'ambiance CCTB 01.04	365
63.34.1d Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - réglages en fonction de la température extérieure CCTB 01.04	366
63.34.2 Télégestions centralisées du chauffage à distance CCTB 01.02	369
63.34.2a Chaleur - distribution et émission - télégestions centralisées du chauffage à distance CCTB 01.02	369
63.35 Equipements - régulations chauffage grands ensembles CCTB 01.08	371
63.35.1 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - régulations primaires CCTB 01.08.....	371
63.35.2 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - régulations secondaires CCTB 01.08	373
63.35.3 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - gestions techniques centralisées CCTB 01.08	374
63.4 Chaleur - rejets des produits de la combustion CCTB 01.02.....	374
63.41 Equipements - éléments de rejet des produits de la combustion CCTB 01.02	375
63.41.1 Cheminées métalliques CCTB 01.02.....	375
63.41.1a Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées métalliques flexibles ou rigides simple paroi CCTB 01.04	375
63.41.1b Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées métalliques flexibles double paroi CCTB 01.04.....	377
63.41.1c Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées double paroi isolées CCTB 01.07	378

63.41.2 Cheminées en matière synthétique CCTB 01.02.....	380
63.41.2a Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées en tubes rigides ou flexibles en matière synthétique CCTB 01.04	380
63.41.2b Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées (rénovation de) en matière synthétique type chaussettes CCTB 01.02.....	382
63.41.3 Traitements des condensats des rejets de combustion CCTB 01.07	386
63.41.3a Traitements et évacuation des condensats venant des rejets de combustion CCTB 01.04.....	386
63.5 -	387
63.6 -	387
63.7 -	387
63.8 Chaleur - rénovation CCTB 01.02.....	387
64 Froid CCTB 01.02	387
64.1 Froid - installation CCTB 01.02.....	387
64.11 Systèmes CCTB 01.02.....	387
64.11.1 Descriptif CCTB 01.02	387
64.11.1a Froid - installation - aperçu général CCTB 01.02	387
64.2 Froid - production CCTB 01.02	387
64.21 Equipements - groupes de froid CCTB 01.02	387
64.21.1 Groupes de froid CCTB 01.02.....	387
64.21.1a Froid - production - groupes de froid - éléments constitutifs CCTB 01.02...	387
64.3 Froid - distribution CCTB 01.02	387
64.31 Equipements - conduites et accessoires CCTB 01.02	387
64.31.1 Conduites & accessoires - tuyaux CCTB 01.02.....	388
64.31.1a Froid - distribution - conduites & accessoires - tuyaux / acier CCTB 01.02	388
64.31.2 Conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02	388
64.31.2a Froid - distribution - conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02.....	388
64.31.3 Conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07	388
64.31.3a Froid - distribution - conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07	389
64.31.4 Conduites & accessoires - accessoires CCTB 01.02	390
64.31.4a Froid - distribution - conduites & accessoires - rubans chauffants CCTB 01.02	390
64.32 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02.....	390
64.32.1 Éléments d'installation - circulateurs et pompes CCTB 01.04	390
64.32.1a Froid - distribution - éléments d'installation - circulateurs CCTB 01.02	390
64.32.1b Froid - distribution - éléments d'installation - pompes CCTB 01.02.....	390
64.32.2 Éléments d'installation - échangeurs CCTB 01.02	390
64.32.2a Froid - distribution - éléments d'installation - échangeurs sur pompes à chaleur CCTB 01.02.....	390
64.33 Equipements - éléments de distribution CCTB 01.02.....	390

64.33.1 Éléments de distribution "froid" & accessoires - plafonds froids CCTB 01.02...	390
64.34 Equipements - régulations CCTB 01.02	390
64.34.1 Régulations distribution "froid" & accessoires - régulations primaires CCTB 01.02	390
64.34.2 Régulations distribution "froid" & accessoires - régulations secondaires CCTB 01.02	390
64.34.3 Régulations distribution "froid" & accessoires - gestions techniques centralisées CCTB 01.02.....	390
64.4 -	390
64.5 -	390
64.6 -	390
64.7 -	390
64.8 Froid - rénovation CCTB 01.02	390
65 Sanitaires CCTB 01.02	390
65.1 Sanitaires - installation CCTB 01.04	391
65.11 Systèmes CCTB 01.02.....	391
65.11.1 Descriptif CCTB 01.02	391
65.11.1a Sanitaires - installation - aperçu général CCTB 01.07	391
65.2 Sanitaires - production CCTB 01.04	391
65.21 Equipements - raccordements au réseau de distribution d'eau CCTB 01.04.....	392
65.21.1 Raccordements au réseau de distribution d'eau - dispositifs de raccordement réglementaire CCTB 01.02	392
65.21.1a Sanitaires - production - raccordements au réseau de distribution d'eau - dispositifs de raccordement réglementaire CCTB 01.02	392
65.21.2 Raccordements au réseau de distribution d'eau - conduites d'alimentation & compteurs CCTB 01.02.....	393
65.21.2a Sanitaires - production - raccordements au réseau de distribution d'eau - conduites d'alimentation & compteurs CCTB 01.02	393
65.22 Equipements - traitements de l'eau CCTB 01.02.....	393
65.22.1 Adoucisseurs CCTB 01.02.....	394
65.22.1a Sanitaires - production - adoucisseurs à sel CCTB 01.02	394
65.22.2 Filtres CCTB 01.02.....	395
65.22.2a Sanitaires - production - filtres avec éléments filtrants à remplacer CCTB 01.02	395
65.22.2b Sanitaires - production - filtres à rinçage inversé manuel CCTB 01.02	396
65.22.2c Sanitaires - production - filtres à rinçage inversé automatique CCTB 01.02.....	397
65.22.3 Dispositifs anti-calcaire CCTB 01.02	399
65.22.3a Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - polyphosphates CCTB 01.04	399
65.22.3b Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - magnétiques CCTB 01.04	400
65.22.3c Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - électroniques CCTB 01.04	402

65.23 Equipements - productions d'eau chaude CCTB 01.04.....	404
65.23.1 Chauffe-eau à chauffage instantané au gaz CCTB 01.04.....	405
65.23.1a Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-bains / type B11BS CCTB 01.02.....	406
65.23.1b Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-bains / type C13-C33 CCTB 01.02.....	407
65.23.1c Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-eau de cuisine / type A1AS CCTB 01.02.....	408
65.23.1d Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - livrés par le maître d'ouvrage CCTB 01.04.....	409
65.23.2 Accumulateurs au gaz CCTB 01.02.....	409
65.23.2a Sanitaires - production - accumulateurs au gaz CCTB 01.04.....	409
65.23.3 Chauffe-eau électriques CCTB 01.04.....	410
65.23.3a Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - bouilleurs / 5 L CCTB 01.02.....	411
65.23.3b Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - cuisine / modèles encastrés CCTB 01.02.....	412
65.23.3c Sanitaires - production - Chauffe-eau électriques - chauffe-eau économiques CCTB 01.02.....	413
65.23.3d Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - livrés par le maître d'ouvrage CCTB 01.04.....	414
65.23.4 Chauffe-eau à accumulation à réchauffement indirect CCTB 01.04.....	414
65.23.4a Sanitaires - production - chauffe-eau à accumulation à réchauffement indirect CCTB 01.02.....	415
65.23.5 Chauffe-eau solaires CCTB 01.04.....	415
65.23.5a Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - collecteurs CCTB 01.02....	421
65.23.5b Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - ballons de stockage et de vidange CCTB 01.04.....	422
65.23.5c Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes de conduites & accessoires CCTB 01.04.....	426
65.23.5d Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - circulateurs CCTB 01.02...	427
65.23.5e Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes d'expansion CCTB 01.02.....	428
65.23.5f Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes de réglage & de protection CCTB 01.02.....	429
65.23.5g Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - contrôles & essais CCTB 01.04.....	432
65.23.6 Chauffe-eau avec pompes à chaleur CCTB 01.02.....	433
65.23.6a Sanitaires - production - chauffe-eau avec pompes à chaleur CCTB 01.04	433
65.24 Equipements - actions sur la pression CCTB 01.02.....	433
65.24.1 Augmentations de pression CCTB 01.02.....	433
65.24.1a Sanitaires - production - augmentation de pression - groupe de surpression - raccordement direct CCTB 01.02.....	433

65.24.1b Sanitaires - production - augmentation de pression - groupe de surpression via bêche de disconnexion CCTB 01.05	433
65.24.2 Diminutions de pression CCTB 01.02	435
65.3 Sanitaire - distribution et évacuation CCTB 01.04	436
65.31 Equipements - canalisations et accessoires CCTB 01.04	436
65.31.1 Conduites d'évacuation et accessoires CCTB 01.04	439
65.31.1a Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PVC CCTB 01.04	445
65.31.1b Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PE CCTB 01.07	447
65.31.1c Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PP (siphons) CCTB 01.04	450
65.31.1d Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - protections incendie CCTB 01.07	451
65.31.1e Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière métallique / fonte CCTB 01.04	451
65.31.2 Tuyaux de ventilation CCTB 01.02	451
65.31.2a Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - matière synthétique / PVC CCTB 01.04	452
65.31.2b Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - matière synthétique / PE CCTB 01.04	453
65.31.2c Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - aérateurs automatiques CCTB 01.04	454
65.31.3 Siphons de cour / à l'intérieur CCTB 01.04	455
65.31.3a Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - fonte CCTB 01.04	456
65.31.3b Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - aluminium CCTB 01.04	457
65.31.3c Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - acier inoxydable CCTB 01.04	458
65.31.3d Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - matière synthétique CCTB 01.04	458
65.31.4 Couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur CCTB 01.04	459
65.31.4a Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - fonte CCTB 01.04	460
65.31.4b Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - aluminium CCTB 01.04	461
65.31.4c Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - acier inoxydable CCTB 01.04	461
65.31.4d Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - matière synthétique CCTB 01.04	462
65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires CCTB 01.04	463
65.31.5a Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / acier galvanisé CCTB 01.04	471

65.31.5b Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / cuivre CCTB 01.04	473
65.31.5c Conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / matière synthétique CCTB 01.04	476
65.31.5d Conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / acier inoxydable CCTB 01.04	479
65.31.5e Conduites d'alimentation & accessoires - collecteurs CCTB 01.02	479
65.31.5f Conduites d'alimentation & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.04	481
65.31.5g Conduites d'alimentation & accessoires - protection incendie CCTB 01.07	483
65.31.5h Conduites d'alimentation & accessoires - rubans chauffants CCTB 01.02	483
65.32 Equipements - appareils et accessoires CCTB 01.04	484
65.32.1 Cuvettes de WC CCTB 01.04	485
65.32.1a Cuvettes de W-C - sur pied CCTB 01.04	487
65.32.1b Cuvettes de W-C - suspendues CCTB 01.02	489
65.32.2 Lave-mains CCTB 01.04	491
65.32.2a Lave-mains - modèles muraux / porcelaine sanitaire CCTB 01.04	492
65.32.2b Lave-mains - modèles muraux / acier inoxydable CCTB 01.04	493
65.32.2c Lave-mains - modèles muraux / acrylique CCTB 01.04	494
65.32.2d Lave-mains - modèles encastrés CCTB 01.04	494
65.32.3 Lavabos CCTB 01.04	495
65.32.3a Lavabos - modèles suspendus / porcelaine sanitaire CCTB 01.04	496
65.32.3b Lavabos - modèles suspendus / acier inoxydable CCTB 01.04	497
65.32.3c Lavabos - modèles suspendus / acrylique CCTB 01.04	497
65.32.3d Lavabos - modèles encastrés CCTB 01.04	497
65.32.4 Baignoires CCTB 01.04	498
65.32.4a Baignoires - acier émaillé CCTB 01.04	499
65.32.4b Baignoires - acrylique CCTB 01.04	501
65.32.4c Baignoires - fonte CCTB 01.04	502
65.32.5 Douches et cabines de douche CCTB 01.04	502
65.32.5a Douches - acier émaillé CCTB 01.04	503
65.32.5b Douches - acrylique CCTB 01.04	504
65.32.5c Douches - douches carrelées CCTB 01.04	505
65.32.5d Douches - grès émaillé CCTB 01.04	506
65.32.5e Cabines de douche - ensembles cabines de douche standard CCTB 01.04	506
65.32.5f Cabines de douche - ensembles cabines de douche avec hydromassage CCTB 01.04	506
65.32.5g Cabines de douche - ensembles cabines de douche avec hammam CCTB 01.04	507
65.32.6 Urinoirs CCTB 01.02	507
65.32.6a Urinoirs - modèles suspendus / porcelaine sanitaire CCTB 01.04	507

65.32.6b Urinoirs - modèles à poser / porcelaine sanitaire CCTB 01.04.....	508
65.32.7 Éviers CCTB 01.04	509
65.32.7a Éviers - acier inoxydable CCTB 01.04	510
65.32.7b Éviers - modèles encastrés / acier inoxydable CCTB 01.04.....	511
65.32.7c Éviers - acrylique CCTB 01.04	511
65.32.7d Éviers - modèles encastrés / porcelaine émaillée CCTB 01.04.....	511
65.32.8 Vidoirs CCTB 01.02	511
65.32.8a Vidoirs - porcelaine sanitaire CCTB 01.04	512
65.32.8b Vidoirs - tôle d'acier émaillée CCTB 01.04	512
65.32.8c Vidoirs - acier inoxydable CCTB 01.04	512
65.32.8d Vidoirs - acrylique CCTB 01.04	512
65.33 Equipements - robinets et clapets CCTB 01.04.....	512
65.33.1 Clapets antiretour CCTB 01.04	515
65.33.1a Clapets antiretour - laiton CCTB 01.04	515
65.33.1b Clapets antiretour - bronze CCTB 01.07.....	516
65.33.2 Robinets d'installation CCTB 01.04	516
65.33.2a Robinets d'installation - robinets d'isolement / laiton CCTB 01.04	517
65.33.2b Robinets d'installation - robinets d'isolement / matière synthétique CCTB 01.04	518
65.33.2c Robinets d'installation - robinets d'isolement avec robinet purgeur / laiton CCTB 01.04.....	518
65.33.2d Robinets d'installation - robinets d'isolement avec robinet purgeur / matière synthétique CCTB 01.04	519
65.33.3 Robinets d'isolement muraux CCTB 01.04	519
65.33.3a Robinets d'isolement muraux - robinets d'arrêt simple CCTB 01.07	520
65.33.3b Robinets d'isolement muraux - robinets d'arrêt avec robinet de service CCTB 01.07	521
65.33.4 Robinets de service CCTB 01.02.....	521
65.33.4a Robinets de service - robinets simple service / bec fixe CCTB 01.04	522
65.33.4b Robinets de service - robinets simple service / bec orientable CCTB 01.04	523
65.33.4c Robinets de service - robinets double service CCTB 01.02	524
65.33.4d Robinets de service - cassolettes / branchements pour robinets extérieurs CCTB 01.02.....	525
65.33.5 Robinets monotrou CCTB 01.04	527
65.33.5a Robinets monotrou - robinets pour lave-mains CCTB 01.04	529
65.33.5b Robinets monotrou - mélangeurs/mitigeurs manuels/électroniques pour lavabos CCTB 01.07	530
65.33.5c Robinets monotrou - temporisés à poussoirs manuels/électroniques pour lavabos CCTB 01.04	531
65.33.5d Robinets monotrou - robinets mélangeurs/mitigeurs pour éviers CCTB 01.04	531

65.33.6 Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux CCTB 01.02	532
65.33.6a Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux - mélangeurs/mitigeurs de bains & armatures CCTB 01.04	534
65.33.6b Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux - mélangeurs/mitigeurs pour douches & armatures CCTB 01.04	535
65.33.6c Robinets mélangeurs / mitigeurs muraux - robinets mélangeurs/mitigeurs pour éviers CCTB 01.04	536
65.33.7 Flush valves CCTB 01.02	537
65.33.7a Flush valves pour urinoirs - manuels CCTB 01.02	538
65.33.7b Flush valves pour urinoirs - électroniques CCTB 01.02	539
65.33.7c Flush valves encastrés pour urinoirs - électroniques CCTB 01.07	541
65.33.7d Flush valves encastrés pour urinoirs - pneumatiques CCTB 01.02	543
65.34 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02.....	545
65.34.1 Éléments d'installation - circulateurs et pompes (boucle sanitaire) CCTB 01.02	545
65.34.1a Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - circulateurs (boucle sanitaire) CCTB 01.02.....	545
65.34.1b Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - pompes (boucle sanitaire) CCTB 01.04	547
65.34.1c Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - groupes hydrophores - pompes à eau de pluie avec disconnecteurs eau de ville CCTB 01.04	549
65.35 Equipements - récupérations des eaux CCTB 01.04	551
65.35.1 Groupes hydrophores CCTB 01.04	552
65.35.1a Sanitaires - distribution et évacuation - groupes hydrophores - pompes à eau de pluie CCTB 01.07	553
65.35.1b Sanitaires - distribution et évacuation - groupes hydrophores - pompes immergées CCTB 01.02.....	554
65.36 Accessoires complémentaires CCTB 01.04	555
65.36.1 Accessoires complémentaires pour lavabos et lave-mains CCTB 01.04	556
65.36.1a Accessoires complémentaires - bâtis supports pour lavabos CCTB 01.07 ..	556
65.36.1b Accessoires complémentaires - miroirs lave-mains/lavabos CCTB 01.04 ..	556
65.36.1c Accessoires complémentaires - porte-essuies lave-mains/lavabos CCTB 01.02	557
65.36.1d Accessoires complémentaires - planchettes de lavabos CCTB 01.02	558
65.36.2 Accessoires complémentaires pour baignoires et douches CCTB 01.04.....	559
65.36.2a Accessoires complémentaires - rails & rideaux de douches CCTB 01.04 ..	559
65.36.2b Accessoires complémentaires - portes / cloisons de douches CCTB 01.04	560
65.36.2c Accessoires complémentaires - sièges de douches CCTB 01.04	561
65.36.3 Accessoires complémentaires pour WC et urinoirs CCTB 01.04	562
65.36.3a Accessoires complémentaires - bâtis supports pour WC CCTB 01.04	562
65.36.3b Accessoires complémentaires - bâtis supports pour urinoirs CCTB 01.04 ..	563
65.36.3c Accessoires complémentaires - séparations d'urinoirs CCTB 01.04	563

65.36.3d Accessoires complémentaires - porte-rouleaux WC CCTB 01.04	563
65.36.4 Accessoires complémentaires pour PMR CCTB 01.07	564
65.36.4a Accessoires complémentaires - poignées murales / fixes CCTB 01.04	564
65.36.4b Accessoires complémentaires - poignées murales / rabattables CCTB 01.07	565
65.36.4c Accessoires complémentaires - rehausseurs de WC pour PMR CCTB 01.04	566
65.36.5 Accessoires complémentaires pour éviers et vidoirs CCTB 01.04	566
65.36.6 Siphons CCTB 01.04	567
65.4 -	567
65.5 -	567
65.6 -	567
65.7 -	567
65.8 Sanitaire - Rénovation CCTB 01.02	567
66 Lutte contre l'incendie (LCI) CCTB 01.02	567
66.1 LCI - installation CCTB 01.04	567
66.11 Lutte contre l'incendie CCTB 01.02	568
66.11.1 Installations CCTB 01.02	568
66.11.1a LCI - Installations CCTB 01.04	568
66.2 LCI - production CCTB 01.04	568
66.21 Equipements - actions sur la pression CCTB 01.02	568
66.21.1 LCI - production - augmentations de pression CCTB 01.02	568
66.3 LCI - distribution CCTB 01.04	568
66.31 Equipements - tuyauterie CCTB 01.02	568
66.31.1 Conduites d'incendie - tuyaux CCTB 01.07	569
66.31.1a LCI - distribution - conduites d'incendie - tuyaux / acier CCTB 01.02	571
66.32 Equipements - éléments actifs CCTB 01.02	572
66.32.1 Extincteurs CCTB 01.07	572
66.32.1a LCI - distribution - extincteurs à poudre CCTB 01.07	573
66.32.1b LCI - distribution - extincteurs au CO2 CCTB 01.08	574
66.32.1c LCI - distribution - extincteurs à mousse CCTB 01.04	575
66.32.1d LCI - distribution - extincteurs à eau CCTB 01.07	576
66.32.2 Bornes d'incendie CCTB 01.04	577
66.32.2a LCI - distribution - bornes d'incendie - hydrants muraux CCTB 01.07	578
66.32.2b LCI - distribution - bornes d'incendie - bornes et bouches CCTB 01.04	579
66.32.3 Robinets d'incendie armés CCTB 01.04	580
66.32.3a LCI - distribution - robinets d'incendie armés CCTB 01.04	582
66.32.4 Armoires pour extincteurs, robinets d'incendie armés et/ou hydrants CCTB 01.02	583
66.32.4a LCI - distribution - armoires pour extincteurs, robinets d'incendie armés et/ou hydrants CCTB 01.02	583

66.32.5 Installations d'extinction automatique de type sprinkler CCTB 01.04	584
66.32.5a LCI - distribution - installations sprinkler - têtes de sprinklage CCTB 01.02	585
66.32.6 Autres moyens d'extinction CCTB 01.02	585
66.32.6a LCI - distribution - couvertures anti-feu CCTB 01.02	585
66.33 Protection en vue de garantir la résistance au feu d'éléments de construction CCTB 01.02	586
66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries CCTB 01.04	586
66.33.1a LCI - distribution - tuyauteries de tous types CCTB 01.04	586
66.33.2 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - ventilation CCTB 01.04	587
66.33.2a LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu mécaniques motorisables CCTB 01.04	588
66.33.2b LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu à papillon CCTB 01.04	590
66.33.2c LCI - distribution - éléments de ventilation - grilles coupe-feu CCTB 01.04	593
66.33.2d LCI - distribution - éléments de ventilation - bouches coupe-feu CCTB 01.04	595
66.4 -	597
66.5 -	597
66.6 -	597
66.7 -	597
66.8 LCI - rénovation CCTB 01.02	597

6 T6 HVAC - sanitaires CCTB 01.09

61 Ventilation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ventilation: Apport et enlèvement d'air voulu par conception à et depuis un espace à traiter

Il s'agit de tout ce qui concerne la production, la distribution, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à la ventilation en général dans les bâtiments résidentiels et non résidentiels.

61.1 Ventilation - installation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les exigences réglementaires relatives à la ventilation des bâtiments font partie de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments [AGW 2014-05-15 PEB]. La majorité des travaux de construction, rénovation et changement d'affectation soumis à permis d'urbanisme nécessitent l'installation d'un système de ventilation (complet ou partiel).

Pour les bâtiments résidentiels, la réglementation se réfère principalement à la norme [NBN D 50-001].

Pour les bâtiments non résidentiels, la réglementation dispose de ses propres exigences.

Pour les travaux non soumis à permis d'urbanisme, on visera toujours à améliorer les possibilités de ventilation (en prévoyant, par exemple, des grilles de ventilation dans la menuiserie extérieure).

Il s'agit entre autres de toutes les fournitures et des mises en œuvre nécessaires à assurer un bon fonctionnement des installations de ventilation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN D 50-001, Dispositifs de ventilation dans les bâtiments d'habitation]

[NBN EN 12792, Ventilation des bâtiments - Symboles, terminologie et symboles graphiques]

[NIT 192, La ventilation des habitations. 1ère Partie: Principes généraux.]

[NIT 203, La ventilation des habitations. 2e Partie : Mise en oeuvre et performances des systèmes de ventilation.]

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET

Le système de ventilation ne pourra en aucun cas perturber le bon fonctionnement des appareils de chauffage à combustion ouverte (chauffe-eau au gaz, poêles, feux ouverts, ...) !

Les appareils à combustion ouverte d'une puissance de plus de 10 kW (telles que les chaudières de CC, les chauffe-eau, ...) sont interdits dans les pièces d'habitation et dans les petits débarras mis en communication avec la cuisine

61.11 Systèmes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les systèmes existants à la date de la conception du cahier spécial des charges et répondants aux réglementations et normes en vigueur au moment de cette conception pour la réalisation des installations de ventilation des bâtiments résidentiels et non résidentiels.

61.11.1 Descriptifs - ventilation des bâtiments résidentiels CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La norme [NBN D 50-001] décrit quatre systèmes basés sur les principes suivants :

- l'air extérieur arrive d'une manière naturelle ou est amené mécaniquement vers les locaux secs (séjour, chambre à coucher, bureau et salle de jeu, ...);
- l'air vicié s'évacue de manière naturelle ou est évacué de manière mécanique des locaux humides (cuisine, salle de bains, wc, buanderie, ...);
- l'air venant des locaux secs est amené dans les locaux humides via les couloirs, halls, cages d'escaliers et autres espaces de circulation et ceci via des ouvertures de transfert adéquates.

En fonction des combinaisons possibles, on distingue les 4 systèmes suivants:

- Système A : Ventilation naturelle (alimentation naturelle et évacuation naturelle); (61.21.3 Systèmes de ventilation naturelle - système A)
- Système B : Ventilation mécanique simple flux par insufflation (alimentation mécanique et évacuation naturelle); (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B)
- Système C : Ventilation mécanique simple flux par extraction (alimentation naturelle et extraction mécanique); (61.21.1 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par extraction - système C)
- Système D : Ventilation mécanique double flux (alimentation mécanique et extraction mécanique). (61.21.2 Systèmes de ventilation mécanique double flux - système D)

Règles de base pour le calcul des débits nominaux de ventilation:

- Local de séjour: 3.6 m³/h par m² de superficie de plancher avec un minimum de 75 m³/h. Le débit nominal peut être limité à 150 m³/h.
- Chambre à coucher, bureau, salle de jeu: 3.6 m³/h par m² de superficie de plancher avec un minimum de 25 m³/h. Le débit nominal peut être limité à 72 m³/h.
- Cuisine, salle de bains, buanderie, local de séchage et espaces analogues: 3.6 m³/h par m² de superficie de plancher avec un minimum de 50 m³/h. Le débit nominal peut être limité à 75 m³/h.
(Pour les cuisines avec un passage ouvert vers d'autres espaces ou locaux, le débit minimal de ventilation est de 75 m³/h)
- WC: 25 m³/h

Ce poste comprend tout ce qui concerne la production, la distribution, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à l'air et à la ventilation en général.

Il comprend également les descriptifs nécessaires à l'élaboration des cahiers spéciaux des charges de tous les systèmes d'installations de ventilation.

- Remarques importantes

Les installations décrites devront être conformes en tous points aux réglementations et normes en vigueur à la date de la mise en œuvre de l'installation de ventilation dans son intégralité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Suivant les normes :

[NBN D 50-001, Dispositifs de ventilation dans les bâtiments d'habitation]

[NBN EN 12792, Ventilation des bâtiments - Symboles, terminologie et symboles graphiques]

[NIT 192, La ventilation des habitations. 1ère Partie: Principes généraux.]

[NIT 203, La ventilation des habitations. 2e Partie : Mise en oeuvre et performances des systèmes de ventilation.]

61.11.1a Ventilation des bâtiments résidentiels - installation - aperçu général CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les aspects de : Production de ventilation dans les installations individuelles

Distribution et émission de l'air dans les installations de ventilation

Rejets de l'air dans les installations de ventilation

Raccordements, traitements et filtration de l'air

Equipements de ventilation : Eléments de distribution

Réglage et régulation de la température

Accessoires complémentaires

Equipements d'installations : Groupes de pulsion et d'extraction

Les locaux desservis par le système de ventilation seront précisés.

Le débit nominal minimum requis et le sens du flux (alimentation et/ou évacuation) seront précisés pour chacun de ces locaux

Le système de ventilation sera du type ***non spécifié*** / A / B / C / D

- Localisation

Description de la partie du bâtiment qui doit être desservie par le système de ventilation

61.11.2 Descriptifs - ventilation des bâtiments non résidentiels CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le poste reprend les définitions établies à l'article 61.11.1 Descriptifs - ventilation des bâtiments résidentiels – Ventilation des bâtiments résidentiels

Le poste "Descriptif - Ventilation / bâtiments non résidentiels" concerne la fourniture et la mise en place selon les règles de l'art d'une installation de ventilation complète, en état de marche, dans les bâtiments non résidentiels.

- Remarques importantes

Les installations décrites devront être conformes en tous points aux réglementations et normes en vigueur à la date de la mise en œuvre de l'installation de ventilation dans son intégralité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN EN 16798-3, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 3: Pour bâtiments non résidentiels - Exigences de performances pour les systèmes de ventilation et de climatisation (Modules M5-1, M5-4)]

61.11.2a Ventilation des bâtiments non résidentiels - installation - aperçu général CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les aspects de : Production de ventilation dans les installations collectives

Distribution et émission de l'air dans les installations de ventilation

Rejets de l'air dans les installations de ventilation

Raccordements, traitements et filtration de l'air

Equipements de ventilation : Eléments de distribution

Réglage et régulation de la température

Accessoires complémentaires

Equipements d'installations : Groupes de pulsion et d'extraction

Les locaux desservis par le système de ventilation seront précisés.

Le débit nominal minimum requis et le sens du flux (alimentation et/ou évacuation) seront précisés pour chacun de ces locaux

- Localisation

Description de la partie du bâtiment qui doit être desservie par le système de ventilation

61.12 Tests CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les tests ont pour but d'attester de certaines performances du système de ventilation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN EN 14134, Ventilation des bâtiments - Mesure de la performance et vérifications des systèmes de ventilation résidentiels] pour les bâtiments résidentiels

[NBN EN 12599, Ventilation des bâtiments - Procédures d'essai et méthodes de mesure pour la réception des installations de conditionnement d'air et de ventilation] pour les bâtiments non-résidentiels

61.12.1 Tests d'étanchéité à l'air des conduits aérauliques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'étanchéité à l'air des conduits d'une installation de ventilation doit être contrôlée conformément aux prescriptions du 03.41.3c Contrôles de l'étanchéité à l'air des réseaux de ventilation / cheminées (détections par fumigènes)

61.12.1a Ventilation - installation - tests d'étanchéité à l'air des conduits aérauliques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Un test d'étanchéité à l'air des conduits aérauliques doit être effectué à l'issue de l'installation de ces derniers. Ce test comprend un rapportage écrit des résultats obtenus.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

61.12.2 Mesurages des débits d'air CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les débits d'air créés par la partie mécanique d'une installation de ventilation doivent être contrôlés conformément aux prescriptions du 03.41 Mesures in-situ

61.12.2a Ventilation - installation - mesurages des débits d'air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Un mesurage des débits d'air doit être effectué à l'issue de la mise en service du système de ventilation. Ce test comprend un rapportage écrit des résultats obtenus.

Sauf indication contraire, tous les débits doivent être compris entre 100 % et 120 % du débit nominal.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

61.13 Protection incendie CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 66.33.2 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - ventilation

Il s'agit de tous les équipements des conduits de ventilation qui traversent un élément de construction (sol ou mur) et devant répondre à une exigence de résistance au feu

61.2 Ventilation - production CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui à trait aux appareils et équipements pour

- La production de ventilation dans les installations individuelles et collectives

61.21 Equipements - systèmes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des équipements des différents systèmes de ventilation

61.21.1 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par extraction - système C CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Dans les immeubles comptant plusieurs unités d'habitation, le système de ventilation peut être de type collectif (le système d'extraction est commun à plusieurs unités d'habitation) ou de type individuel (chaque unité d'habitation dispose de son propre système d'extraction).

Ce système comprend au moins les éléments suivants:

- Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) (61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR))
- Ouvertures de transfert (OT) (61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT))
- Caisson de ventilation : (61.22.1a Ventilation - production - caissons de ventilation - habitat individuel) type individuel

61.21.1 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par extraction - système C type collectif

- Conduits aérauliques (61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres)
- Bouches d'extraction (61.32.2 Bouches de reprise d'air (extraction))
- Rejet d'air (61.32.5 Rejets d'air vicié 61.32.5 Rejets d'air vicié)

- Remarques importantes

Concerne uniquement les bâtiments résidentiels

61.21.1a Ventilation - production- système C - type individuel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système C de type individuel.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Application

Les ventilateurs sont utilisés pour salles de bains, cabines de douches et toilettes

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Ventilateur :

Débit : *** m³/h

Pression: *** Pa

Réglage du régime : >3 / électronique

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.21.1b Ventilation - production - système C - type collectif CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système C de type collectif

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Ventilateur :

- Débit : *** m³/h
- Pression : *** Pa
- Réglage du régime : >3 / électronique

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

61.21.2 Systèmes de ventilation mécanique double flux - système D CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Dans les immeubles comptant plusieurs unités d'habitation, les systèmes de ventilation peuvent être collectifs (une ou plusieurs partie du système de ventilation sont communes à plusieurs unités d'habitation) ou individuels (chaque unité d'habitation dispose de son propre système de ventilation indépendant).

Ce système comprend au moins les éléments suivants:

- Prise d'air neuf (61.21.2a Ventilation - production - système D - type individuel 61.32.4 Prises d'air neuf 61.32.4 Prises d'air neuf)

- Caisson de traitement d'air : 61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air type individuel

61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air type collectif

- Conduits aérauliques (61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres)

- Bouches d'alimentation (61.21.2a Ventilation - production - système D - type individuel 61.32.1 Bouches de pulsion d'air (alimentation / insufflation))

- Ouvertures de transfert (OT) (61.21.2a Ventilation - production - système D - type individuel 61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT))

- Bouches d'extraction (61.32.2 Bouches de reprise d'air (extraction))

- Rejet d'air (61.32.5 Rejets d'air vicié)

- Remarques importantes

Concerne uniquement les bâtiments résidentiels

61.21.2a Ventilation - production - système D - type individuel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système D de type individuel

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Ventilateur :

- Débit : *** m³/h
- Pression : *** Pa
- Réglage du régime : >3 / électronique

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dans les volumes non-chauffés, les conduits aérauliques seront calorifugés.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

61.21.2b Ventilation - production - système D - type collectif CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système D de type collectif

Chaque appartement / unité disposera de son propre échangeur de chaleur, de façon à récupérer ses propres calories.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Ventilateur :

- Débit : *** m³/h
- Pression : *** Pa
- Réglage du régime : >3 / électronique

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dans les volumes non-chauffés, les conduits aérauliques seront calorifugés.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

61.21.2c Ventilation - production - système D - récupérateurs de chaleur CCTB
01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Concernant les logements individuels :

L'échangeur aura un rendement de minimum 85% selon la norme [NBN EN 308] avec faible perte de charge permettant des économies d'énergie et un préchauffage gratuit de l'air insufflé.

Concernant les grands ensembles :

Chaque appartement / unité aura son propre échangeur, de façon à récupérer ses propres calories.

L'échangeur aura un rendement 85% selon la norme [NBN EN 308] avec faible perte de charge permettant des économies d'énergie et un préchauffage gratuit de l'air insufflé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Enveloppe : en matière isolante

Echangeur à plaques thermoformées en plastique.

Raccordement aéraulique : 4 piquages $\varnothing$ 160 mm

2 filtres opacimétriques F5 (à l'insufflation et à l'extraction) facilement accessibles.

Flexible d'évacuation des condensats.

Montage horizontal au sol ou plafond. Drainage et pente pour évacuation des condensats intégrés.

Possibilité d'inverser l'échangeur si les colonnes sont inversées (insufflation à droite au lieu de gauche)

L'échangeur doit être facile d'accès et démontable pour le nettoyage.

Les filtres doivent pouvoir être entretenus et/ou remplacés sans démontage de l'échangeur.

Un panneau de contrôle permettra d'indiquer l'état du filtre et la nécessité de son remplacement.

Il sera placé de préférence dans le volume chauffé et devra être facilement accessible, notamment pour les opérations d'entretien (filtre intégré).

Un caisson de répartition à faible pertes de charges, en matière isolante, sera utilisé pour assurer la jonction entre le réseau de gaines et l'échangeur.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.21.2d Ventilation - production - système D - type individuel décentralisé CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement électrique d'un système D de ventilation de type individuel décentralisé.

Ce travail comprend notamment :

- l'unité de ventilation ;
- les caissons de finition intérieur et extérieur ;
- les filtres ;
- les éventuels supports, conduits et accessoires ;
- le dispositif de récupération de chaleur (si d'application) ;
- les percements éventuels ;
- le raccordement électrique.

Ce système dessert uniquement le local dans lequel il est installé.

- Localisation

Localisation du système de ventilation : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Classe d'efficacité énergétique selon le règlement délégué (UE) No 1254/2014 : A+ / A / B / C / ***

Débit d'air maximal à réaliser : *** m³/h

Niveau sonore maximal pour le débit d'air maximal à réaliser : *** dB(A)

Type de pose : **murale (1 conduit) / murale (2 conduits) / sur traverse de fenêtre / *****

La régulation du système de ventilation n'est pas comprise dans le présent poste. Son descriptif est repris dans le titre 61.4 Ventilation - régulation, voir élément(s) ***.

Récupération de chaleur : **oui** (par défaut) / **non**

(Soit par défaut)

Oui :

Le système de ventilation est équipé d'un dispositif de récupération de chaleur entre l'air extrait et l'air fourni.

Rendement thermique minimal de la récupération de chaleur pour le débit maximal à réaliser (selon la norme [NBN EN 13141-7]) : **65% / 70% / 75% / 80% / 85%** (par défaut) / **90%** / ***

By-pass de l'échangeur de chaleur : **complet** (par défaut) / **incomplet** / **pas de by-pass**

Le drainage et la pente pour évacuation des condensats sont intégrés. Pour les systèmes D posés sur traverses de fenêtre, l'évacuation des condensats est entièrement intégrée et se fait vers l'extérieur. Pour les autres types de pose, l'évacuation est prévue pour être raccordée à une conduite d'évacuation.

L'échangeur doit être facile d'accès et démontable pour le nettoyage.

Les filtres doivent pouvoir être entretenus et/ou remplacés sans démontage de l'échangeur.

(Soit)

Non :

Le système de ventilation n'est pas équipé d'un dispositif de récupération de chaleur entre l'air extrait et l'air fourni.

Nombre minimum de vitesses des ventilateurs : **2 / 3** (par défaut) / **4** / **variation en continu**

Régulation automatique du débit suivant une valeur de consigne: **non** (par défaut) / **oui**

Type d'électromoteur: **courant continu (DC)** (par défaut) / **courant alternatif (AC)**

Puissance électrique maximale de la combinaison électromoteur-ventilateur (total des deux ventilateurs): *** W

Alimentation électrique : **230 V** (par défaut) / *** pour les moteurs AC et **12 V** (par défaut) / *** pour les moteurs DC.

Indice de protection: **IP 44 / IP 30 / IP 25 / IP 24 / IP 22 / IP 20** (par défaut) / ***

Classe de filtration (air fourni) : **G2 / G3** (par défaut) / **G4 / F7** / ***

Classe de filtration (air extrait) : **G2 / G3** (par défaut) / **G4 / F7** / ***

Témoin d'encrassement des filtres : **oui** (par défaut) / **non**

Protection antigel : **oui** (par défaut) / **non**

- Finitions

Matériau du caisson de finition intérieur : **matière synthétique / tôle d'acier laqué** / ***

Matériau du caisson de finition extérieur : **matière synthétique / tôle d'acier laqué** / ***

Coloris de la partie intérieure : **RAL 9001 / RAL 9010 / RAL 9006 / *****

Coloris de la partie extérieure : **RAL 9001 / RAL 9010 / RAL 9006 / *****

Dimensions maximales : ***** x *** x ***** cm (L x l x h)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le système de ventilation est installé à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Le poste ne comprend pas l'alimentation électrique du système de ventilation qui est décrite et comptabilisée séparément sous l'élément 72.22.5 Canalisations - conduites. Toutefois, celle-ci est à coordonner par la présente entreprise avec l'entreprise en charge de l'électricité.

Le poste ne comprend pas la fourniture et pose du conduit d'évacuation auquel doit se raccorder l'évacuation des condensats du système. Le raccordement est compris dans le présent poste, de même que la coordination nécessaire avec l'entreprise en charge des installations sanitaires.

Le présent article comprend les percements et carottages éventuels à l'exception des réservations qui seraient déjà prévues dans les ouvrages par l'entreprise de gros-œuvre. Les travaux de percements et carottages sont à réaliser en coordination avec l'entreprise en charge du gros-œuvre afin de s'assurer, notamment, de ne pas endommager les finitions intérieures et extérieures.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

06.8 Percements / carottages

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

QF

AIDE

Prévoir la régulation du système de ventilation dans le titre 61.4 Ventilation - régulation

Prévoir l'alimentation électrique du système de ventilation dans le 7 T7 Electricité

61.21.3 Systèmes de ventilation naturelle - système A CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système A.

Ce système comprend au moins les éléments suivants:

- Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) (61.21.3a Ventilation - production - système A ; 61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR))

- Ouvertures de transfert (OT) (61.21.3a Ventilation - production - système A ; 61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT))

- Ouvertures d'évacuation réglables (OER) (61.21.3a Ventilation - production - système A ; 61.32.3a Ventilation - distribution - Ouvertures d'évacuation réglables (OER))

- Conduits aérauliques (61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres) pour l'évacuation naturelle de l'air
- Rejets d'air en toiture (61.21.3a Ventilation - production - système A ; 61.32.5 Rejets d'air vicié ; 61.32.5a Ventilation - distribution - rejets d'air vicié en toiture)

- Remarques importantes

Concerne uniquement les bâtiments résidentiels

61.21.3a Ventilation - production - système A CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation employé est basé sur la ventilation naturelle à partir de dispositifs de transfert d'air montés en extérieur et en intérieur

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) (61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR)) TOUTES ENTREES D'AIR EA
- Ouvertures de transfert (OT) (61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT)) AC 180-181

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Dans les immeubles comptant plusieurs unités d'habitation, le système de ventilation peut être de type collectif (le système d'insufflation est commun à plusieurs unités d'habitation) ou de type individuel (chaque unité d'habitation dispose de son propre système d'extraction).

Ce système comprend au moins les éléments suivants:

- Prise d'air neuf (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.32.4 Prises d'air neuf)
- Caisson de ventilation (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.22.1 Caissons de ventilation)
- Conduits aérauliques (61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres)
- Bouches d'alimentation (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.32.1 Bouches de pulsion d'air (alimentation / insufflation))
- Ouvertures de transfert (OT) (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT))
- Ouvertures d'évacuation réglables (OER) (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.32.3a Ventilation - distribution - Ouvertures d'évacuation réglables (OER))
- Conduits aérauliques (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B) pour l'évacuation naturelle de l'air
- Rejets d'air en toiture (61.21.4 Systèmes de ventilation mécanique simple flux par insufflation - système B61.32.5 Rejets d'air vicié)

- Remarques importantes

Concerne uniquement les bâtiments résidentiels

61.21.4a Ventilation - production - système B CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le système de ventilation sera un système B de type individuel.

61.22 Equipements - ventilateurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ventilateur: turbomachine qui reçoit de l'énergie mécanique et l'utilise à l'aide d'une ou plusieurs roues à aubes de manière à entretenir un écoulement continu d'air

Caisson de ventilation: enceinte comprenant un ventilateur et munie de piquages

Caisson de traitement d'air: assemblage réalisé en usine, placé dans une enceinte, se composant de sections comportant un ou plusieurs ventilateurs et d'autres équipements nécessaires pour réaliser une ou plusieurs des fonctions suivantes : circulation, filtration, réchauffement, refroidissement, récupération de la chaleur, humidification, déshumidification et mélange de l'air

61.22.1 Caissons de ventilation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le caisson de ventilation est un ensemble comprenant un ventilateur, des orifices de prises et de rejets d'air et est destiné à faire circuler l'air dans une installation de ventilation

MATÉRIAUX

Les dimensions des piquages seront compatibles avec celles des conduits aérauliques raccordés au caisson de ventilation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le caisson de ventilation est posé en situation aussi centrale que possible par rapport aux diverses bouches d'extraction et aussi proche que possible de l'orifice de rejet d'air en mur ou en toiture.

Le caisson de ventilation est posé en combles, dans un local technique ou dans un faux-plafond (ex. toilettes) pour éviter tout désagrément de bruit.

Le caisson de ventilation est fixé au moyen de dispositifs (silent blocs, plots antivibratiles,...) de manière à limiter la transmission des vibrations.

Le caisson de ventilation doit rester facilement accessible pour les besoins de maintenance.

61.22.1a Ventilation - production - caissons de ventilation - habitat individuel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le caisson de ventilation comprendra les dispositifs/fonctions suivants:

- Enveloppe en matière plastique
- Ventilateur à courant continu / à courant alternatif / non spécifié
- Ventilateur réglable à 3 vitesses / en continu / ***
- Nombre minimal de piquages non spécifié / 1 / 3 / 5 / ***
- Autres fonctions à spécifier

Le caisson répond aux caractéristiques suivantes:

Construction en matière recyclable

Moteur silencieux (Le niveau de bruit à la source à 1 m de distance est de maximum 30db)

- Localisation

Préciser la localisation du caisson de ventilation

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Design blanc et moderne s'adaptant à tout intérieur

Ventilateur avec aubes inclinées vers l'avant

Clapet antiretour

Tension: 230Vac 1ph

Classe de protection IPX5, classe d'isolation F

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.22.1b Ventilation - production - caissons de ventilation - habitat individuel - autoréglables CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le caisson de ventilation comprendra les dispositifs/fonctions suivants:

- Enveloppe en matière plastique
- Ventilateur à courant continu / à courant alternatif / non spécifié
- Ventilateur réglable à 3 vitesses / en continu / ***
- Nombre minimal de piquages non spécifié / 1 / 3 / 5 / ***
- Régulateurs de débits intégrés dans les piquages
- Autres fonctions à spécifier

Le caisson répond aux caractéristiques suivantes:

Construction en matière recyclable

Moteur silencieux (Le niveau de bruit à la source à 1 m de distance est de maximum 30db) monté sur roulements à billes et équipé d'une protection thermique.

- Localisation

Préciser la localisation du caisson de ventilation

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.22.1c Ventilation - production - groupes d'extraction d'air hygrorégulants pour combles CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le groupe est prévu pour être placé dans les combles.

Le groupe d'extraction est pourvu d'au moins 6 piquages de reprise de diamètre minimal de 80 mm.

Le groupe répond aux caractéristiques suivantes:

Construction en matière recyclable

Moteur AC silencieux (Le niveau de bruit à la source à 1 m. de distance est de maximum 30db) adapté à la régulation hygroréglable, monté sur roulements à billes et équipé d'une protection thermique

Le groupe d'extraction garantit, grâce à une combinaison ingénieuse de moteur/turbine, un débit constant quelque soit la position ouverte ou fermée des bouches d'extraction. Cette combinaison est nécessaire pour le confort acoustique du système.

Le diamètre de refoulement du groupe de ventilation correspond au diamètre prescrit dans l'étude (125 mm. minimum) et doit être raccordé à un chapeau de toiture ou une grille murale extérieure à l'aide d'un flexible souple isolé ou d'un conduit rigide de même diamètre.

Le groupe d'extraction est à utiliser exclusivement avec les bouches d'extraction auto-modulantes proposées par le même fabricant.

- Localisation

Préciser la localisation du caisson de ventilation

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET :

Refoulement du groupe de ventilation :

Si la sortie se fait en pignon, il y a lieu de décrire mentionner le type de grille en se référant à l'article correspondant

Si la sortie se fait en toiture, il y a lieu de mentionner le type de sortie en se référant à l'article correspondant

[61.22.1d Ventilation - production - groupes d'extraction d'air hygrorégulants pour placement en ligne CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le groupe est de forme plate, d'un encombrement maximal de 20cm en hauteur, pouvant être placé en ligne. Il est également pourvu de plots anti-vibrations et peut être placé dans un faux plafond.

Le groupe d'extraction est pourvu d'au moins 4 piquages de reprise de diamètre minimal de 80 mm.

Le groupe répond aux caractéristiques suivantes :

Construction en matière recyclable

Moteur AC silencieux adapté à la régulation hygroréglable, monté sur roulements à billes et équipé d'une protection thermique

Le groupe d'extraction garantit, grâce à une combinaison ingénieuse de moteur/turbine, un débit constant quelque soit la position ouverte ou fermée des bouches d'extraction. Cette combinaison est nécessaire pour le confort acoustique du système.

Le diamètre de refoulement du groupe de ventilation est de 125 mm et doit être raccordé à un chapeau de toiture ou une grille extérieure à l'aide d'un flexible souple isolé ou d'un conduit rigide de même diamètre.

Le groupe d'extraction est à utiliser exclusivement avec les bouches d'extraction auto-modulantes proposées par le même fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET :

Refoulement du groupe de ventilation :

Si la sortie se fait en pignon, il y a lieu de décrire/mentionner le type de grille en se référant à l'article correspondant

Si la sortie se fait en toiture, il y a lieu de mentionner le type de sortie en se référant à l'article correspondant

[61.22.1e Ventilation - production - groupes d'extraction d'air isophoniques hygrorégulants CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les groupes d'extraction, classés au feu **catégorie 4 (400°C, ½ heure)**, seront constitués de :

Le ventilateur d'extraction sera basse consommation d'énergie monophasé, pré-câblé en usine, avec une pression de fonctionnement pré programmée, modifiable par potentiomètre inclus.

Possibilité de lecture directe de la pression sur le convertisseur de fréquence qui est lui-même commandé par un détecteur de différence de pression.

Un caisson en tôle galvanisée avec panneau latéral facilement manœuvrable pour visite du groupe moto-ventilateur. Le caisson sera largement dimensionné pour permettre un bon fonctionnement aéraulique du ventilateur, et pour assurer une chambre de détente autorisant de bonnes performances acoustiques ;

Un groupe moto-ventilateur monté sur rails coulissant pour faciliter la maintenance et fixé avec des plots élastiques (dans le cas des moteurs à transmission poulie-courroie),

Un coffret électrique avec interrupteur monté et cadenassable.

Le caisson sera posé sur une dalle antivibratile.

Le groupe d'extraction est à utiliser exclusivement avec les bouches d'extraction hygro-régulantes proposées par le même fabricant.

Un piège à son ou silencieux, de préférence du même diamètre que celui du ventilateur, accompagnera à chaque fois le ventilateur pour avoir des meilleurs résultats acoustique.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET :

Fourniture obligatoire d'une étude de ventilation par un bureau d'étude agréé par le fournisseur du système complet de ventilation.

61.22.2 Extracteurs de toiture CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'extracteur de toiture est un ensemble comprenant un ventilateur, un orifice de prise d'air et un orifice de rejet d'air et est destiné à extraire l'air d'une installation de ventilation. Il est posé en toiture.

61.22.2a Ventilation - production -extracteurs de toiture CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'extracteur de toiture comprendra les dispositifs/fonctions suivants:

- Enveloppe en matière plastique / métallique
- Ventilateur à courant continu / à courant alternatif / non spécifié
- Ventilateur réglable à 3 vitesses / en continu / ***
- Autres fonctions à spécifier

L'extracteur répond aux caractéristiques suivantes:

Construction en matière recyclable

Moteur silencieux (Le niveau de bruit à la source à 1 m de distance est de maximum 42db)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Application

- · Ces ventilateurs ont été développés pour la ventilation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels
- · La gamme est déclinée en plusieurs types pour des débits allant de 1000 jusqu'à 13000 m³/h

Accessoires à spécifier par l'architecte ou le bureau d'études

- · Socle de toiture ou Socle de toiture acoustique
- · Contre-bride
- · Manchette souple de raccordement au réseau aéraulique
- · Clapet de refoulement
- · Régulateur auto-transfo à plusieurs positions

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Ventilateur :

- Débit : *** m³/h
- Pression : *** Pa
- Réglage du régime : >3 / électronique

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

61.22.3 Caissons de traitement d'air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le caisson de traitement d'air est un ensemble comprenant un ou des ventilateurs, un système d'échangeur de chaleur, des orifices de prises et de rejets d'air, des filtres, un by-pass éventuel et est destiné à faire circuler et traiter l'air dans une installation de ventilation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les caissons de traitement d'air seront placés de préférence dans un local technique ou dans des combles et devront être facilement accessibles pour les opérations d'entretien.

Dans le cas d'un montage en comble, la trappe de visite sera de dimension suffisante pour permettre le passage d'une personne et devra rester accessible.

61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le caisson de traitement d'air comprendra les dispositifs/fonctions suivants:

- Enveloppe en matière isolante
- Ventilateur de pulsion à courant continu / à courant alternatif / non spécifié
- Ventilateur d'extraction à courant continu / à courant alternatif / non spécifié
- Filtre F5 sur la pulsion
- Filtre F5 sur l'extraction

Classe des filtres suivant : voir [NBN EN ISO 16890 série]

- Echangeur de chaleur (de type à plaques / rotatif / non spécifié) présentant un rendement minimum de 85% selon [NBN EN 308]
- By-pass total / partiel / non spécifié
- Flexible d'évacuation des condensats
- Autres fonctions à spécifier

Montage horizontal au sol ou plafond. Drainage et pente pour évacuation des condensats intégrés.

L'échangeur doit être facile d'accès et démontable pour le nettoyage.

Les filtres doivent pouvoir être entretenus et/ou remplacés sans démontage de l'échangeur.

Un panneau de contrôle permettra d'indiquer l'état du filtre et la nécessité de son remplacement.

Un caisson de répartition à faible pertes de charges, en matière isolante, sera utilisé pour assurer la jonction entre le réseau de gaines et l'échangeur.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.3 Ventilation - distribution CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne les conduits aérauliques y compris leurs accessoires (coudes, dérivations, pièces de transformation...) et leurs fixations.

Il comprend également le raccordement aéraulique aux unités terminales, aux caissons de ventilation, aux caissons de traitement d'air, aux atténuateurs de bruit et autres composants du système de ventilation.

Les dispositifs d'équilibrage des pertes de pression (à l'exception de ceux directement intégrés dans les bouches) sont également compris dans ce poste.

61.31 Distribution - conduits aérauliques, silencieux, clapets de réglage et filtres CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les conduits aérauliques y compris leurs accessoires (coudes, dérivations, pièces de transformation...) et leurs fixations. Il comprend également le raccordement aéraulique aux unités terminales, aux caissons de ventilation, aux caissons de traitement d'air, aux atténuateurs de bruit et autres composants du système de ventilation. Les dispositifs d'équilibrage des pertes de pression (à l'exception de ceux directement intégrés dans les bouches) sont également compris dans ce poste.

Les conduits devront respecter les tracés et dimensions indiqués sur les plans

A défaut de prescriptions spécifiques, les conduits seront circulaires, en tôle d'acier galvanisé, agrafés en spirale et conformes à la norme [NBN EN 1506].

L'utilisation de conduits flexibles, lorsqu'elle est autorisée, doit être limitée au strict minimum.

Les conduits de pulsion d'air installés en dehors du volume protégé et transportant de l'air préchauffé ou refroidi doivent être calorifugés.

Les conduits de reprise d'air installés en dehors du volume protégé et dirigés vers un système de récupération de chaleur doivent être calorifugés.

Les jonctions entre les différents éléments des conduits aérauliques seront munies de joints préfabriqués en usine de façon à garantir leur bonne étanchéité à l'air.

Le raccordement entre les conduits rigides et le caisson de ventilation ou le caisson de traitement d'air doit se faire obligatoirement à l'aide d'une manchette antivibratile.

Pour les systèmes collectifs

L'implantation du réseau doit permettre les opérations normales d'entretien de ce réseau.

Les conduits seront fixés à l'aide de colliers isolés et raccordés par des pièces de raccordement livrées d'usine.

Les bouches d'extraction seront raccordées aux colonnes verticales par un conduit de liaison acoustique flexible de diamètre 125 mm.

Les piquages express seront à proscrire pour des raisons aérauliques et acoustiques.

Il est préférable de favoriser d'autres alternatives comme des collecteurs d'étage préfabriqués en usine.

Dans le cas où une colonne, à un même niveau, dessert plusieurs logements, on utilisera un collecteur multilogement insonorisé.

La section des colonnes verticales sera si possible constante sur toute la hauteur.

En traversée de dalles, la liaison béton-conduit sera assurée par un joint de traversée de dalle, permettant d'amortir les vibrations dans les structures et les émissions d'ondes sonores.

En pied de colonne, prévoir un tampon de ramonage amovible et accessible par une trappe de visite. Si la distance Bouche-Colonne est faible, le nettoyage pourra être pratiqué par la bouche.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Dans les conduits aérauliques, la vitesse de l'air sera limitée aux valeurs suivantes:

- Bâtiments résidentiels:

-- Tronçon initial (s'il ne passe pas dans des zones occupées): Recommandé: 4 m/s - Maximal: 6 m/s

-- Tronçon passant pas dans des zones occupées: Recommandé: 3 m/s - Maximal: 4 m/s

-- Tronçon terminal: Recommandé: 1.5 m/s - Maximal: 2 m/s

- Bâtiments non-résidentiels (bureaux, écoles):

-- Tronçon initial (s'il ne passe pas dans des zones occupées): Recommandé: 6 m/s - Maximal: 8 m/s

-- Tronçon passant pas dans des zones occupées: Recommandé: 4.5 m/s - Maximal: 6 m/s

-- Tronçon terminal: Recommandé: 2 m/s - Maximal: 4 m/s

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN EN 12097, Ventilation des bâtiments - Réseau de conduits - Exigences relatives aux composants destinés à faciliter l'entretien des réseaux de conduits]

[NBN EN 12236, Ventilation des bâtiments - Supports et appuis pour réseau de conduits - Prescriptions de résistance]

AIDE

NOTE A L'AUTEUR DE PROJET :

Au sommet de chaque colonne, prévoir un dispositif assurant à la fois la visite du réseau et son insonorisation.

La pose de registres ou organes de réglage en tête de colonne sera proscrite en raison des importantes variations des débits, de leurs fortes générations de bruits et capacité à l'encrassement rapide.

Le support des conduits sera assuré par des colliers avec résilient, et piétements tous les 2 mètres environ.

En aucun cas il ne sera fait usage de conduites en pvc rigides rondes de type sanitaire.

En ce qui concerne la protection incendie, l'[AR 1994-07-07] est strictement d'application. Voir également l'article 66.33.2a LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu mécaniques motorisables relative à la traversée de paroi résistant au feu par des conduits de ventilation.

Si les hottes doivent être intégrées au système de ventilation collectif, une étude doit être réalisée par le même fabricant que le reste du système.

61.31.1 Conduits aérauliques - PVC CCTB 01.02

61.31.1a Ventilation - distribution - conduits aérauliques flexibles - PVC CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conduits pouvant être manuellement comprimés ou décomprimés dans le sens de la longueur et pliés sans endommager de façon permanente leur section.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La section des conduits ne peut être réduite en aucun point de leur trajet.

Le taux de compression des conduits (différence de longueur entre le conduit complètement étiré et le conduit tel qu'installé divisée par la longueur du conduit complètement étiré) ne peut être supérieur à 15%.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre Ø 80 / 100 / 125 / 160 / *** mm.

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, tous diamètres confondus.

- nature du marché:

QP

61.31.1b Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section rectangulaire - PVC CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conduits rigides plats, de dimensions suivantes (hauteur en mm / largeur en mm) :

40/100 équivalent à des tuyaux souples de diamètre 80mm

60/200 équivalent à des tuyaux souples de diamètre 125mm

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre Ø 40/100 / 60/200 / *** mm.

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, toutes sections confondues.

- nature du marché:

QP

61.31.1c Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section circulaire - PVC CCTB 01.02

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre Ø 40/100 / 60/200 / *** mm.

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, toutes sections confondues.

- nature du marché:

QP

61.31.2 Conduits aérauliques - aluminium CCTB 01.02

61.31.2a Ventilation - distribution - conduits aérauliques flexibles CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conduits pouvant être manuellement comprimés ou décomprimés dans le sens de la longueur et pliés sans endommager de façon permanente leur section.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La section des conduits ne peut être réduite en aucun point de leur trajet.

Le taux de compression des conduits (différence de longueur entre le conduit complètement étiré et le conduit tel qu'installé divisée par la longueur du conduit complètement étiré) ne peut être supérieur à 15%.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, tous diamètres confondus.

- nature du marché:

QP

61.31.2b Ventilation - distribution - gaines de raccordement isolées en aluminium renforcé CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Gaines souples isolées en Aluminium renforcé (maximum 2 courbes de 90° et une longueur maximale de 9 mètres).

Ce poste comprend toutes connexions spécifiques aux directives du fabricant des bouches et de l'extracteur.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre Ø 80 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / *** mm.

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, tous diamètres confondus.

- nature du marché:

QP

61.31.3 Conduits aérauliques - acier galvanisé CCTB 01.02

61.31.3a Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section rectangulaire CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les dimensions des conduits seront conformes aux dimensions recommandées dans la norme [NBN EN 1505]

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, tous diamètres confondus.

- nature du marché:

QP

61.31.3b Ventilation - distribution - conduits aérauliques rigides de section circulaire CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conduits en tôle d'acier galvanisé agrafée en spirale

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les dimensions des conduits seront conformes aux dimensions recommandées dans la norme [NBN EN 1506], à savoir:

Diamètre nominal: 63, 80, 100, 125, 160, 200, 250, 315, 400, 500, 630, 800, 1000 ou 1250 mm

Les accessoires seront munis de joints d'étanchéité montés en usine.

MESURAGE

- unité de mesure:

m

- code de mesurage:

Toutes pièces spéciales (coudes, T,...) sont comptées pour un mètre courant, tous diamètres confondus.

- nature du marché:

QP

61.31.4 Conduits aérauliques - calorifuges CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types d'isolation thermique et phonique des conduits de ventilation

61.31.4a Ventilation - distribution - conduits aérauliques - calorifuges CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types d'isolation de conduits de ventilation destinés à véhiculer l'air dans les systèmes de ventilation.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Option 1

Rouleaux isolants en laine de verre

Application:

Pour l'isolation thermique et acoustique de gaines de ventilation

Composition:

Matelas en laine de verre à lamelles verticales en laine de verre collée sur une feuille en aluminium renforcé de 20 µm d'épaisseur.

Caractéristiques techniques:

Conduction thermique 0.035 W/mK à 10°C et masse volumique $\geq 24 \text{ kg/m}^3$

Perméabilité à la vapeur de la couche d'aluminium 0.05 g/m² en 24h suivant [DIN 53122-1]

Résistance à la traction de la couche d'aluminium $\geq 4 \text{ kN/m}$ suivant [ISO 1924-1]

Résistance au cisaillement de la couche d'aluminium $\geq 200 \text{ kPa}$ suivant [NBN EN ISO 2758]

Températures d'utilisation jusqu'à 130°C pour une température de surface inférieure à 60°C

Matériau non hygroscopique et non capillaire

Réaction au feu Classe A2 suivant [NBN EN 13501-1]

Epaisseur à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude : 25 ***/ 50 mm

Option 2

Rouleaux isolants en laine de roche

Application:

Pour l'isolation thermique et acoustique de gaines de ventilation

Composition:

Matelas en laine de verre à lamelles verticales en laine de roche collée sur une feuille en aluminium renforcé de 20 μ d'épaisseur.

Caractéristiques techniques:

Conduction thermique 0.038 W/mK à 10°C et masse volumique ≥ 24 kg/m³

Perméabilité à la vapeur de la couche d'aluminium 0.05 g/m² en 24h suivant [DIN 53122-1]

Résistance à la traction de la couche d'aluminium ≥ 4 kN/m suivant [ISO 1924-1]

Résistance au cisaillement de la couche d'aluminium ≥ 200 kPa suivant [NBN EN ISO 2758]

Températures d'utilisation jusqu'à 250°C

Matériau non hygroscopique et non capillaire

Réaction au feu Classe A2 suivant [NBN EN 13501-1]

Epaisseur à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude : 25 ***/ 50 mm

Option 3

Panneaux isolants en laine de verre

Application:

Pour l'isolation **intérieure** thermique et acoustique de gaines de ventilation

Composition:

Panneau en laine de verre à fibres en laine de verre, collées sur une couche noire en fibres de verre

Caractéristiques techniques:

Conduction thermique 0.033 W/mK à 10°C et masse volumique ≥ 32 kg/m³

Perméabilité à la vapeur de la couche d'aluminium 0.05 g/m² en 24h suivant [DIN 53122-1]

Résistance à la traction de la couche d'aluminium ≥ 4 kN/m suivant [ISO 1924-1]

Résistance au cisaillement de la couche d'aluminium ≥ 200 kPa suivant [NBN EN ISO 2758]

Températures d'utilisation jusqu'à 125°C pour une température de surface inférieure à 60°C

Vitesse maximale de l'air 12 m/s

Matériau non hygroscopique et non capillaire

Réaction au feu Classe A2 suivant [NBN EN 13501-1]

Epaisseur à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude : 25 ***/ 50 mm

Option 4

Rouleaux isolants en caoutchouc synthétique à cellules fermées

Application:

Pour l'isolation thermique et acoustique de gaines de ventilation

Composition:

Tapis en caoutchouc synthétique à cellules fermées

Caractéristiques techniques:

Conduction thermique 0.035 W/mK à 20°C et masse volumique ≥ 24 kg/m³

Resistance à la vapeur $\mu \geq 10000$ suivant [NBN EN 12086]

Températures d'utilisation de -40 à 85°C

Structure à cellules fermées avec +95% de cellules fermées et masse volumique entre 50 et 70 Kg/m³

Prévention à la corrosion suivant [DIN 1988-600], pH neutre

Sans CFC, HCFC, ni amiante

Réaction au feu Euroclass B,s3,d0 [NBN EN 13501-1]

Atténuation sonore de la surface jusqu'à 32dB(A) suivant [DIN 4109]

Epaisseur à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude : 6 ******* / 10 / 13 / 19 mm

Option 5

Panneaux d'isolation acoustique en mousse de polyuréthane

Application:

Pour l'isolation **acoustique** de gaines de ventilation

Composition:

Mousse de polyuréthane à base d'un polyol de polyéther ou de polyester.

Caractéristiques techniques:

Masse volumique de 28 à 32 kg/m³

Réaction au feu suivant [NBN EN ISO 3582] : SE, MVSS302 : SE et UL94 : HF1

Atténuation sonore de la surface jusqu'à 80 % à 1000 Hz suivant [NBN EN ISO 10534-2]

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3 / OPTION 4 / OPTION 5**

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Longueur : ******* mct

Surface: ******* m²

Epaisseur : ******* mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. m²

(soit)

- 2. mct
- (soit)
- 3. fft

- code de mesurage:

- (soit par défaut)

- 1. Surfaces mesurées nettes posées sur les conduits y compris les accessoires.
- (soit)
2. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN *** / *** / *** mm)
Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.
- (soit)
3. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

- (soit par défaut)
1. QF
- (soit)
- 2. QF
- (soit)
3. PG

61.31.5 Atténuateurs de bruit (Silencieux) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à réduire le bruit aérien dans le système

61.31.5a Ventilation - distribution - atténuateurs de bruit (silencieux) en acier CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Silencieux en acier galvanisé insérés dans le système de distribution d'air

- Localisation

Les silencieux seront toujours placés au plus près de la zone de production de bruit.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le silencieux circulaire est réalisé en acier galvanisé avec une épaisseur d'isolation entre 50 et 100mm.

Il est constitué d'une gaine extérieure en acier galvanisé.

La partie intérieure est constituée de tôle perforée.

Le volume entre ces 2 constituants contient de la laine minérale.

Les valeurs d'atténuation de bruit seront comprises entre 15 et 30 dB à une fréquence de 500 Hz en fonction du diamètre et de la longueur du silencieux.

Spécifications

Section du silencieux: **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / 450 / 500 / 560 / 630 / *** mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.31.5b Ventilation - distribution - atténuateurs de bruit (silencieux) en mousse polyuréthane CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à réduire le bruit aérien dans le système

- Localisation

Les silencieux seront toujours placés au plus près de la zone de production de bruit.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les régulateurs de débit sont fabriqués principalement à partir de matières synthétiques en polyuréthane avec d'excellentes caractéristiques acoustiques et testés quant à la résistance aux flammes suivant la norme [FMVSS FY TP-302-03]. Classe coupe-feu B (Equivalent à M1)

Les ouvertures sont pré-découpées précisément avec obturations amovibles pour une régulation aisée du débit d'air

La mousse de fabrication est antibactérielle et antifongicide et résiste à la pourriture

Application

Pour régulation de débit et obtenir une atténuation acoustique dans des systèmes de ventilation et climatisation.

Les pertes de charge et le débit sont facilement réglables en ouvrant ou fermant les ouvertures du régulateur

Plusieurs régulateurs peuvent être placés pour obtenir une atténuation plus élevée

Montage

Le montage se fait dans des gaines circulaires à puissance acoustique très faible même avec des pressions élevées

A placer à une distance A minimale de 50-350mm entre l'entrée de la gaine et le régulateur en pulsion

A placer à une distance A minimale de 0-50mm entre l'entrée de la gaine et le régulateur en extraction

A monter à une distance B minimale entre 2 régulateurs de 250mm en pulsion et 150mm en extraction en cas de montage avec plusieurs régulateurs

Spécifications

Section du silencieux: **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / ***** mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.31.6 Réglages de débit d'air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à régler le débit d'air ou la perte de pression dans le système

61.31.6a Ventilation - distribution - clapets de réglage de débit d'air manuels ou motorisés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à régler le débit d'air ou la perte de pression dans le système

L'élément est du type manuel ou motorisé

- Localisation

Les éléments de réglage seront placés aux endroits nécessaires, en fonction des débits à assurer aux points de distribution et d'extraction; ils feront l'objet d'une note de calcul à établir par l'entrepreneur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Les clapets de réglages sont constitués d'un caisson rond en acier galvanisé avec quadrant manuel ou motorisé.

Option 1 : A lame horizontale réglable manuelle

Le clapet de réglage manuel est composé d'une manette extérieure agissant sur un axe traversant le conduit, fixé à l'intérieur du conduit sur une plaque ronde en acier galvanisé. La manette sera positionnée dans le même sens que la tranche de la plaque ronde. et indiquera ainsi la position de réglage. La manette pourra être bloquée mécaniquement, en fonction du réglage du débit, sur une rosace extérieure pré-forée.

Option 2 : A diaphragme type iris réglable manuel

Le clapet de réglage est composé d'un corps en acier galvanisé équipé d'une manette de blocage extérieure agissant sur le mécanisme à diaphragme interne en acier galvanisé; le clapet est équipé de point de mesure de chaque côté pour le raccordement d'un manomètre.

Option 3 : A lame horizontale réglable motorisée

Le clapet de régulation d'air sera du type circulaire en plastique retardateur de flammes et équipées d'un actionneur à ressort de rappel. La bouche de soufflage sera équipée de deux connexions circulaires pour gaines en acier galvanisé.

Clapets de réglage circulaires avec servomoteur, ouverts sous tension avec ressort de rappel

Application

- Temps sous tension illimité
- Température de fonctionnement jusqu'à 60°C
- Pression maximale autorisée 200 Pa
- Temps de réaction < ou = à 8 secondes
- Consommation 2W

Matière

- Connexions aux deux extrémités de la bouche de soufflage en acier galvanisé

- Servomoteur 230V à ressort de rappel
- Connexions pour conduits réalisées en acier galvanisé

Composition

- Actionneur bifilaire à ressort de rappel
- Brides de connexion pour gaine

Montage

- A monter entre deux gaines circulaires
- Connexion 230 V bifilaire 0,75 mm²

Choix opéré : Option 1 / Option 2 : Option 3

Spécifications

Section du clapet de réglage: Circulaire

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / *** / 800 mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.31.6b Ventilation - distribution - clapets de réglage à débit d'air constant en acier ou en PVC CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à régler le débit d'air ou la perte de pression dans le système

L'élément est du type à débit constant en acier ou en PVC

- Localisation

Les éléments de réglage seront placés aux endroits nécessaires, en fonction des débits à assurer aux points de distribution et d'extraction; ils feront l'objet d'une note de calcul à établir par l'entrepreneur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Option 1 : En acier galvanisé

Registres autorégulants réglables à débit d'air constant en acier galvanisé. A utiliser pour la régulation du flux d'air à des pressions de 50 à 1000 Pa dans une plage de températures de -30°C à 100°C. La valeur du débit d'air se règle à l'aide d'une clef allen SW2.

Les registres à débit constant seront du type circulaire en acier galvanisé et insérés dans les gaines. Ils seront équipés d'un clapet (en aluminium) autorégulateur, un piston et un ressort en acier inoxydable et auront un débit d'air réglable. Les clapets seront utilisés pour des pressions entre 50 et 1000 Pa. Ils sont équipés d'une lame équilibrée autorégulatrice à palier et piston en PTFE évitant les oscillations

Option 2 : En PVC

Clapets à débit d'air constant en plastique, conçus pour couvrir des débits d'air allant de 15 à 700 m³/h dans une plage de pressions entre 50 à 200 Pa

Les registres à débit constant seront du type circulaire en plastique retardateur de flammes classe M1 et insérés dans les gaines. Ils seront dotés d'un clapet autorégulant, d'un piston et d'un ressort en acier inoxydable et auront un débit d'air prédéterminé pour une plage de pressions de 50 à 200Pa.

Choix opéré : Option 1 / Option 2

Spécifications

Section du clapet de réglage: Circulaire

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / 125 / 160 / 200 / 250 / *** mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

61.31.6c Ventilation - distribution - clapets de réglage de débit d'air à atténuation acoustique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à régler le débit d'air dans le système

L'élément est du type à débit réglable à atténuation acoustique

- Localisation

Les éléments de réglage seront placés aux endroits nécessaire, en fonction des débits à assurer aux points de distribution et d'extraction; ils feront l'objet d'une note de calcul à établir par l'entrepreneur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Voir article : Atténuateur de bruit : 61.31.5 Atténuateurs de bruit (Silencieux)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)
2. PM

61.31.7 Filtres CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments insérés dans le système de distribution d'air et destiné à filtrer l'air dans le système

61.31.7a Ventilation - distribution - filtres de gaines circulaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des filtres de gaines circulaires.

L'élément filtrant est de type circulaire plat.

- Localisation

Les éléments de filtrage de l'air seront placés aux endroits nécessaire, en fonction de la qualité de l'air véhiculé et à assurer aux points de distribution et d'extraction.

L'architecte ou le bureau d'études précisera la classe de filtre qu'il souhaite.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Les filtres circulaires sont constitués d'un caisson rond en acier galvanisé avec filtre rond jetable facilement accessible par un bandeau démontable.

Les cassettes de filtre seront du type circulaires jetables avec catégorie de filtre EU4.

Montage

A monter entre deux gaines circulaires

Spécifications

Section du filtre: Circulaire

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / *** mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)
1. P / FF

(soit)
2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)
1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.31.7b Ventilation - distribution - filtres caissons à poche CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des filtres de gaines.

L'élément filtrant est de type à poche.

- Localisation

Les éléments de filtrage de l'air seront placés aux endroits nécessaire, en fonction de la qualité de l'air véhiculé et à assurer aux points de distribution et d'extraction.

L'architecte ou le bureau d'études précisera la classe de filtre qu'il souhaite.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition

Les filtres à poche sont constitué d'un caisson en acier galvanisé avec couvercle supérieur avec charnière facilement accessible

Les cassettes de filtre seront du type à filtre à sacs jetables avec catégorie de filtre F7.

Montage

A monter entre deux gaines circulaires

Spécifications

Section du filtre: Circulaire

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / *** mm

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.31.8 Ventilation - distribution - isolation acoustique

61.31.8a Ventilation - distribution - isolation acoustique en bio-polymère CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose de barrières acoustiques autour de tuyaux de décharges, de ventilations, ... Les barrières forment des manchons étanches au bruit autour des conduites.

Le travail comprend notamment :

- La préparation et nettoyage des supports sur lesquels les membranes sont collées.
- La livraison et la pose des membranes sur les tuyaux.
- La finition des bords et travaux de réparation en cas d'endommagement.
- Le nettoyage en fin de chantier.

- Localisation

La pose est réalisée aux endroits suivants : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Matériau d'isolation acoustique composé d'une membrane en polymères viscoélastique de haute densité, d'une couche de mousse résiliente à cellules ouvertes recouverte d'une feuille d'aluminium.

L'absorption acoustique (Rw) est > 20 dB

Les joints assurent la continuité acoustique de l'isolant.

- Prescriptions complémentaires

Passage coupe-feu entre compartiment. Voir 63.31.4a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - traversées ignifuges et 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries.

Résistance à la traction de la couche d'aluminium $\geq 1 / 2 / 4$ kN/m suivant [ISO 1924-1].

Résistance au cisaillement de la couche d'aluminium $\geq 50 / 100 / 200$ kPa suivant [NBN EN ISO 2758].

Résistance à la vapeur $\mu \geq 10000$ suivant [NBN EN 12086].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les travaux doivent respecter les exigences normatives acoustiques Belges pour les immeubles d'habitation conformément à la [NBN S 01-400-1] / les bâtiments scolaires conformément à la [NBN S 01-400-2] / les bâtiments autres que des immeubles d'habitation ou scolaires conformément à la [NBN S 01-400] et à la [NBN S 01-401].

Les bandes sont posées à l'aide de brides de serrage ou de bandes adhésives adaptées pour un collage sur de l'aluminium.

Les bandes acoustiques ont un recouvrement de 50 mm dans toutes les directions.

Épaisseur à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude : 15 mm (1 couche) (par défaut) / 30 mm (2 couches) / ***.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Un contrôle in-situ est / n'est pas effectué.

(Soit)

Le contrôle in-situ est effectué selon [NBN EN ISO 16283-1] / [NBN EN ISO 10052] suivant la méthode de mesure de l'isolation acoustique entre les pièces, la détermination du niveau acoustique produit par un équipement technique.

(Soit)

Pas de contrôle in-situ

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[ISO 1924-1, Paper and board -- Determination of tensile properties -- Part 1: Constant rate of loading method]

[NBN EN ISO 2758, Papier - Détermination de la résistance à l'éclatement (ISO 2758:2014)]

[NBN EN 12086, Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination des propriétés de transmission de la vapeur d'eau]

- Exécution

[NBN S 01-400-1, Critères acoustiques pour les immeubles d'habitation]

[NBN S 01-400-2, Critères acoustiques pour les bâtiments scolaires]

[NBN S 01-400, Acoustique - Critères de l'isolation acoustique]

[NBN S 01-401, Acoustique - Valeurs limites des niveaux de bruit en vue d'éviter l'inconfort dans les bâtiments]

[NBN EN ISO 10052, Acoustique - Mesurages in situ de l'isolement aux bruits aériens et de la transmission des bruits de choc ainsi que du bruit des équipements - Méthode de contrôle (ISO 10052:2004)]

[NBN EN ISO 16283-1, Acoustique - Mesurage in situ de l'isolation acoustique des bâtiments et des éléments de construction - Partie 1: Isolation des bruits aériens (ISO 16283-1:2014)]

MESURAGE

- unité de mesure:

m² (par défaut) / m

(Soit par défaut)

1. m²

(Soit)

2. m

- code de mesurage:

Surface nette (par défaut) / Longueur nette

(Soit par défaut)

1. Surface nette

(Soit)

2. Longueur nette

- nature du marché:

QF (par défaut) / QP

(Soit par défaut)

1. 2. QF

(Soit)

1. 2. QP

61.32 Distribution - unités terminales CCTB 01.02

61.32.1 Bouches de pulsion d'air (alimentation / insufflation) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les bouches d'alimentation en air (destinées à la ventilation mécanique), y compris leurs accessoires de montage sur les conduits aérauliques

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les bouches d'alimentation seront sélectionnées et positionnées de manière à éviter l'inconfort dû aux éventuels courants d'air. Elles seront de ce fait généralement installée en haut des murs ou dans les plafonds.

Les bouches d'alimentation seront sélectionnées et positionnées de manière à limiter la salissure des parois environnantes. Elle seront de ce fait généralement installées à au moins 20 cm de distance de ces parois et/ou munies d'un dispositif empêchant le flux vers ces parois.

Les bouches d'alimentation seront positionnées de manière à rendre possible la mesure de leur débit, leur réglage éventuel et leur entretien.

Les bouches d'alimentation seront sélectionnées de manière à limiter la perte de pression qu'elles génèrent.

Les bouches d'alimentation peuvent avoir une fonction de réglage du débit d'air. Lorsque ce n'est pas le cas il convient de prévoir un dispositif de réglage complémentaire; voir (61.4 Ventilation - régulation) voir aussi (61.31.6 Réglages de débit d'air)

Les bouches à commande automatique réagissent indépendamment sans aucune forme de câblage ou commande centrale.

61.32.1a Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air fixes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'alimentation seront fixes (sans dispositif de réglage du débit d'air).

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouche seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouche seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.1b Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à réglage manuel CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'alimentation seront munies d'un dispositif de réglage manuel du débit d'air

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches de pulsion sont réalisées à partir d'une tôle emboutie en acier peint en blanc (RAL 9010); elles sont dotées d'un noyau réglable et équipées d'un cadre de montage en acier galvanisé.

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouche seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouche seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

En cas de bouches coupe-feu, voir : Protection incendie - Bouches coupe-feu (66.33.2d LCI - distribution - éléments de ventilation - bouches coupe-feu)

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.1c Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à commande automatique (débit autoréglable) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'alimentation seront munies d'un dispositif de réglage automatique du débit d'air. Ce dispositif maintiendra un débit d'air constant (dans la gamme de pression définie par le fabricant)

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'arrivée d'air neuf dans les chambres et séjour se fera par des bouches d'insufflation, permettant un positionnement en mur ou en plafond, grâce à un double positionnement. Afin d'éviter les courants d'air, elles seront installées en partie haute de la pièce (effet Coanda).

Ces bouches seront associées à une manchette spécifique, permettant le raccordement aux conduits d'insufflation.

La régulation des bouches de soufflage se fera par un module de régulation auto-réglable, composé d'un corps en matière plastique, et d'une membrane souple permettant de stabiliser le débit.

La bouche d'amenée d'air ne devra pas dépasser un niveau de pression acoustique résultant dans la pièce de 30 dB(A)

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées

Les bouches seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouches seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.1d Ventilation - distribution - bouches de pulsion d'air à commande automatique (détection de présence) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'alimentation seront munies d'un dispositif de réglage automatique du débit d'air en fonction de la présence de personnes et équipées d'un temporisateur.

Options: Les bouches d'alimentation disposeront en outre d'un dispositif de réglage manuel du débit d'air

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéralique sur lequel elles sont montées.

Les bouche seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouche seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche (plage de régulation).

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.2 Bouches de reprise d'air (extraction) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les bouches d'extraction d'air (destinées à la ventilation mécanique), y compris leurs accessoires de montage sur les conduits aéraliques.

A défaut de prescriptions complémentaires, la plage de débit des bouches d'extraction à commande automatique dans les bâtiments résidentiels sera déterminée sur base du tableau ci-dessous en fonction du local concerné:

Locaux humides	Débit	Type de bouche
Salle de bains cuisine	15-75 m³/h	Commande automatique en fonction de l'humidité et/ou présence, d'un débit maximal de 75m³/h
Buanderie	10-50 m³/h	Commande automatique en fonction de l'humidité, d'un débit maximal de 50m³/h

Toilette	5-25 m³/h	Commande automatique en fonction de la présence, équipée d'un temporisateur, d'un débit maximal de 25m³/h

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les bouches d'extraction seront sélectionnées et positionnées de manière à éviter l'inconfort dû aux éventuels courants d'air. Elles seront de ce fait généralement installées en haut des murs ou dans les plafonds.

Les bouches d'extraction seront sélectionnées et positionnées de manière à limiter la salissure des parois environnantes. Elles seront de ce fait généralement installées à au moins 20 cm de distance de ces parois et/ou munies d'un dispositif empêchant le flux vers ces parois.

Les bouches d'extraction seront positionnées de manière à rendre possible la mesure de leur débit, leur réglage éventuel et leur entretien.

Les bouches d'extraction seront sélectionnées de manière à limiter la perte de pression qu'elles génèrent.

Les bouches d'extraction peuvent avoir une fonction de réglage du débit d'air. Lorsque ce n'est pas le cas il convient de prévoir un dispositif de réglage complémentaire; voir (61.4 Ventilation - régulation) voir aussi (61.31.6 Réglages de débit d'air)

Les bouches à commande automatique réagissent indépendamment sans aucune forme de câblage ou commande centrale.

61.32.2a Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air fixes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'extraction seront fixes (sans dispositif de réglage du débit d'air).

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aérodynamique sur lequel elles sont montées.

Les bouches seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouches seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 100 / 125 / 160 / 200 / *** mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.2b Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à réglage manuel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'extraction seront munies d'un dispositif de réglage manuel du débit d'air

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouches de reprise d'air sont réalisées à partir d'une tôle emboutie en acier peint en blanc (RAL 9010); elles sont dotées d'un noyau réglable et équipées d'un cadre de montage en acier galvanisé.

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouches seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouches seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.2c Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (débit autoréglable) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'extraction seront munies d'un dispositif de réglage automatique du débit d'air. Ce dispositif maintiendra un débit d'air constant (dans la gamme de pression définie par le fabricant)

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouches seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouches seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche.

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.2d Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (détection de présence) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'extraction seront munies d'un dispositif de réglage automatique du débit d'air en fonction de la présence de personnes et équipées d'un temporisateur.

Options: Les bouches d'extraction disposeront en outre d'un dispositif de réglage manuel du débit d'air

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouche seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouche seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche (plage de régulation).

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.2e Ventilation - distribution - bouches de reprise d'air à commande automatique (humidité) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bouches d'extraction seront munies d'un dispositif de réglage automatique du débit d'air en fonction du taux d'humidité de l'air.

La variation de débit se fait grâce à un élément hygrométrique qui fait varier l'ouverture du clapet en fonction de l'humidité relative à hauteur de la bouche d'extraction.

Options: Les bouches d'extraction disposeront en outre d'un dispositif de réglage manuel du débit d'air

- Localisation

La localisation des bouches sera précisée sur les plans

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouches et leurs éventuels accessoires de montage seront adaptées aux dimensions du conduit aéraulique sur lequel elles sont montées.

Les bouches seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les bouches seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les locaux dans lesquels doivent être installées les bouches seront précisés.

Le nombre de bouche sera précisé pour chaque local.

Le débit d'air sera précisé pour chaque bouche (plage de régulation).

Le bruit généré par le passage de l'air dans les bouches sera limité à **25 dB(A) / 30 dB(A)** conformément aux caractéristiques des bouches indiquées par leur fabricant.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.3 Bouches d'évacuation (ventilation naturelle) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les bouches d'évacuation d'air (destinées à la ventilation naturelle), y compris leurs accessoires de montage sur les conduits aérauliques

61.32.3a Ventilation - distribution - Ouvertures d'évacuation réglables (OER) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Une ouverture d'évacuation réglable pour évacuation naturelle ou libre est une ouverture d'évacuation qui est reliée à des conduits principalement verticaux qui débouchent au-dessus du toit. L'aire libre de l'OER doit pouvoir être réglée manuellement ou automatiquement en suffisamment de positions intermédiaires entre les positions suivantes: - la position minimale, ou le débit de l'OER pour une différence de 50 Pa est environ égal à 15 % à 25 % du débit d'évacuation exigé pour ce local; - Ouverture maximale. Ce réglage peut se faire soit en continu et, si pas, soit via au moins 3 positions intermédiaires, entre l'ouverture minimale et maximale (donc au moins 5 positions).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La grille est caractérisée par un design sobre. La plaque de recouvrement extrudée courbée empêche la vue directe du conduit de passage d'air et est fixée de manière invisible sur une pièce coulissante. Cet élément réglable est monté sur une base vissée de manière non visible à la paroi ou au plafond.

La grille sera choisie en fonction de son passage d'air, ce dernier devant être conforme aux normes de ventilation en vigueur.

Plaque de recouvrement : Aluminium Al Mg Si 0,5

Base et pièce coulissante : Matière synthétique

- Finitions

Anodisé: ton naturel ou bronze : 20 microns

Thermolaquage en teintes RAL: (épaisseur au moins 60 microns sur support chromaté)

61.32.4 Prises d'air neuf CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les bouches de prise d'air neuf (destinées à la ventilation mécanique), y compris leurs accessoires de montage sur les conduits aérauliques et leurs accessoires de montage sur l'enveloppe du bâtiment

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'air neuf doit être pris à l'extérieur voire dans un espace adjacent non chauffé disposant d'une entrée d'air prévue à cet effet. La prise d'air doit être suffisamment éloignée de toute source d'air vicié (rejet d'air, cheminée, etc.).

61.32.4a Ventilation - distribution - prises d'air neuf en toiture CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des grilles et bouches de prise d'air neuf et posées en toiture.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Matériau : matière synthétique / aluminium anodisé / aluminium laqué / acier laqué / acier inoxydable

Diamètre de raccordement : 125 / *** mm

A préciser par l'architecte ou le bureau d'études

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

61.32.4b Ventilation - distribution - prises d'air neuf murales CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de prise d'air neuf et posés dans les murs.

- Localisation

L'architecte ou le bureau d'études précisera l'emplacement exact des grilles et bouches de prises d'air.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Grille en aluminium composée de lames horizontales comprises dans un cadre.

L'épaisseur minimale des profils en aluminium est de 1,5 mm.

La grille est pourvue d'un profil récupérateur d'eau, monté en dessous de la lame inférieure afin d'assurer une étanchéité à l'eau optimale

Tous les éléments sont préalablement assemblés avant anodisation ou thermo-laquage pour garantir une finition parfaite au niveau des découpes et raccordements de coins.

La finition sera soit anodisée, soit laquée

La grille est pourvue d'une moustiquaire antistatique en inox304 fixée sur le cadre.

La grille sera fixée, de manière non-visible de l'extérieur

Type : Grille murale de ventilation permanente

Les grilles seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les grilles seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire / Rectangulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

Conduits rectangulaires: Longueur et largeur du conduit ***** X *** mm**

- Finitions

Finition : **Anodisée / Laquée (teinte RAL et structure à définir)**

61.32.4c Ventilation - distribution - prises d'air neuf via un conduit souterrain (puit canadien) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du raccordement à un système de prise d'air neuf sur un réseau enterré.

Le réseau enterré est traité dans le Tome 1, chapitre 17.7 Puits canadiens à air (installation en amont du raccordement de ventilation intérieur)

MATÉRIAUX

- Finitions

•

61.32.5 Rejets d'air vicié CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les bouches de rejet d'air y compris celles destinées à la ventilation mécanique, y compris leurs accessoires de montage sur les conduits aérauliques et leurs accessoires de montage sur l'enveloppe du bâtiment

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'air vicié doit être rejeté à l'extérieur (donc pas dans des combles ou un vide ventilé par exemple).

61.32.5a Ventilation - distribution - rejets d'air vicié en toiture CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des grilles et bouche de rejet d'air vicié provenant de l'intérieur des bâtiments et posés en toiture.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Matériau : matière synthétique / aluminium anodisé / aluminium laqué / acier laqué / acier inoxydable

Diamètre de raccordement : 125 / *** mm

A préciser par l'architecte ou le bureau d'études

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.32.5b Ventilation - distribution - rejets d'air vicié muraux CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de rejet d'air vicié provenant de l'intérieur des bâtiments et posés dans les murs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Grille en aluminium composée de lames horizontales comprises dans un cadre.

L'épaisseur minimale des profils en aluminium est de 1,5 mm.

La grille est pourvue d'un profil récupérateur d'eau, monté en dessous de la lame inférieure afin d'assurer une étanchéité à l'eau optimale

Tous les éléments sont préalablement assemblés avant anodisation ou thermo-laquage pour garantir une finition parfaite au niveau des découpes et raccordements de coins.

La finition sera soit anodisée, soit laquée

La grille est pourvue d'une moustiquaire antistatique en inox304 fixée sur le cadre.

La grille sera fixée, de manière non-visible de l'extérieur

Type : Grille murale de ventilation permanente

Les grilles seront fabriquées en acier, en aluminium ou en matière synthétique. **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Les grilles seront réalisées brutes ou en couleur (RAL ou autres). **A préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Spécifications

Section de la bouche de pulsion : **Circulaire / Rectangulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **100 / 125 / 160 / 200 / *** mm**

Conduits rectangulaires: Longueur et largeur du conduit ***** X *** mm**

- Finitions

Finition : **Anodisée / Laquée (teinte RAL et structure à définir)**

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions dans l'œuvre

- nature du marché:

QF

61.4 Ventilation - régulation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les systèmes et accessoires permettant de réguler les débits d'air dans le temps et/ou dans l'espace (à l'exception des systèmes indépendants directement intégrés dans les bouches à commande automatique)

61.41 Régulation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les systèmes et accessoires permettant de réguler les débits d'air dans le temps et/ou dans l'espace (à l'exception des systèmes indépendants directement intégrés dans les bouches à commande automatique)

MATÉRIAUX

La régulation peut faire partie des différents types suivants:

- INT – C1 Le système fonctionne constamment.
- INT – C2 Régulation manuelle. Le système fonctionne selon une commutation manuelle.
- INT – C3 Régulation temporelle. Le système fonctionne selon un programme temporel donné.
- INT – C4 Régulation par l'occupation. Le système fonctionne en fonction de la présence (commutateur d'éclairage, détecteurs à infrarouge, etc.).
- INT – C5 Régulation sur demande (nombre de personnes). Le système fonctionne en fonction du nombre de personnes dans l'espace

- INT – C6 Régulation sur demande (détecteurs de gaz). Le système est contrôlé par des détecteurs mesurant les paramètres de l'air intérieur ou d'autres critères adaptés lesquels doivent être spécifiés (détecteurs de CO₂, CO, gaz mélangés et composés organiques volatils).

61.41.1 Régulation - équipements CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation (y compris le raccordement aéraulique et le raccordement électrique) et de la mise en service des équipements destinés à la régulation des systèmes de ventilation.

AIDE

Il est possible de combiner certains types de régulation. Par exemple pour une extraction mécanique simple flux on pourrait avoir : INT-C4 pour les WC et INT-C6 pour les autres locaux.

Les caractéristiques (y compris la régulation) des ouvertures d'évacuation réglables (OER) sont reprises dans l'élément 61.32.3a Ventilation - distribution - Ouvertures d'évacuation réglables (OER).

Les caractéristiques (y compris la régulation) des ouvertures d'alimentation réglables (OAR) sont reprises dans l'élément 61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR).

Les systèmes de régulation indépendants directement intégrés dans les bouches à commande automatique sont repris dans l'élément 61.32 Distribution - unités terminales.

61.41.1a Ventilation - régulation C1 - système constant CCTB 01.02

61.41.1b Ventilation - régulation manuelle C2 CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose du sélecteur de vitesse destiné à la régulation à distance du (des) ventilateur(s).

Ce travail comprend notamment :

- le sélecteur de vitesse ;
- la boîte d'encastrement (si d'application) ;
- le raccordement au ventilateur (si d'application) ;
- le raccordement électrique (si d'application).

- Localisation

Le sélecteur de vitesse est installé à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le sélecteur de vitesse permet de sélectionner manuellement différentes vitesses de rotation du ventilateur.

Le sélecteur de vitesse est électriquement compatible avec le ventilateur.

Type : à bouton rotatif / à boutons poussoir / à boutons tactiles / ***

Nombre de positions de réglage : 3 (par défaut) / 4 / 5 / 6 / variation en continu

Une des positions de réglage permet l'arrêt du ventilateur : non (par défaut) / oui

Minuterie programmable de 10 à 30 minutes permettant d'actionner temporairement la vitesse la plus élevée (fonction « boost »): **non** (par défaut) / **oui**

Témoin d'encrassement du filtre et de défaut : **non** (par défaut) / **oui**

Alimentation électrique : **sans objet / piles / réseau électrique**

- Finitions

Coloris : **blanc RAL 9010** (par défaut) / ***

Matériau : **matière synthétique** (par défaut) / ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Hauteur d'installation au-dessus du sol: **environ 1,50 m / environ 1,10 m (PMR)**

Montage du sélecteur de vitesse : **dans une boîte d'encastrement** (par défaut) / **en saillie**

Raccordement au ventilateur : **au moyen de fils conducteurs** (par défaut) / **au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur et raccordé ou intégré à celui-ci.**

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / **pc**

(Soit par défaut)

1. –

(Soit)

2. **pc**

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / **Quantité nette**

(Soit par défaut)

1. Compris dans les prix unitaires des caissons de ventilation (voir article sous l'élément 61.22.1 Caissons de ventilation) et/ou de traitement d'air (61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air)

(Soit)

2. Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

PM (par défaut) / **QF**

(Soit par défaut)

1. **PM**

(Soit)

2. **QF**

AIDE

Prévoir le câblage entre le sélecteur de vitesse et le ventilateur dans le 7 T7 Electricité

Prévoir l'alimentation électrique du sélecteur de vitesse dans le 7 T7 Electricité

.....

61.41.1c Ventilation - régulation temporelle C3 CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose du dispositif de régulation permettant de sélectionner différentes vitesses de rotation du (des) ventilateur(s) selon un programme temporel donné.

Ce travail comprend notamment :

- le dispositif de régulation ;
- la boîte d'encastrement (si d'application) ;
- le raccordement au ventilateur (si d'application) ;
- le raccordement électrique (si d'application).

- Localisation

Localisation : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le dispositif de régulation est électriquement compatible avec le ventilateur.

Type : à horloge digitale (par défaut) / à horloge mécanique

Nombre de positions de réglage : 3 (par défaut) / 4 / ***

Une des positions de réglage permet l'arrêt du ventilateur : non (par défaut) / oui

Programmation : hebdomadaire (par défaut) / journalière / annuelle

Plage minimale de commutation inférieure ou égale à : 10 minutes (par défaut) / 30 minutes / 60 minutes / ***

Nombre minimal de plage de commutation par jour : 5 (par défaut) / 3 / ***

Adaptation de l'heure au début et à la fin de la période de l'heure d'été : manuelle (par défaut) / automatique

Possibilité de fonctionnement en mode manuel : oui (par défaut) / non

Minuterie programmable permettant de déroger à la programmation et d'actionner temporairement la vitesse la plus élevée (fonction « boost ») : oui (par défaut) / non

Minuterie programmable permettant de déroger à la programmation et d'actionner temporairement la vitesse la plus basse (fonction « absence ») : oui (par défaut) / non

Témoin d'encrassement du filtre et de défaut : oui (par défaut) / non

Commande du by-pass de l'échangeur de chaleur du caisson de traitement d'air : non (par défaut) / oui

Montage : montage mural / intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air / sur rail DIN

- Finitions

(Soit par défaut)

Montage mural

Coloris : blanc RAL 9010 (par défaut) / ***

Matériau : matière synthétique (par défaut) / ***

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN : -

- Prescriptions complémentaires

Pour les dispositifs de régulation avec montage mural :

Alimentation électrique : piles / réseau électrique

Réserve de mémoire (en cas de défaut d'alimentation électrique): 10 minutes / 4 heures / 12 heures / 24 heures

Témoin de charge de la (des) pile(s) : oui (par défaut) / non

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

(Soit par défaut)

Montage mural

Le sélecteur de vitesse est installé à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Hauteur d'installation au-dessus du sol: environ 1,50 m / environ 1,10 m (PMR)

Montage du sélecteur de vitesse : dans une boîte d'encastrement (par défaut) / en saillie

Raccordement au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur et raccordé ou intégré à celui-ci.

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN

Raccordement au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur et raccordé ou intégré à celui-ci.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / pc

(Soit par défaut)

1. –

(Soit)

2. pc

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Quantité nette

(Soit par défaut)

1. Compris dans les prix unitaires des caissons de ventilation (voir article sous l'élément 61.22.1 Caissons de ventilation) et/ou de traitement d'air (61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air)

(Soit)

2. Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut)

1. PM

(Soit)

2. QF

AIDE

Prévoir le câblage entre le dispositif de régulation et le ventilateur dans le 7 T7 Electricité

Prévoir l'alimentation électrique du dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité

61.41.1d Ventilation - régulation par l'occupation C4 CCTB 01.07**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de la fourniture et de la pose du dispositif de régulation permettant d'augmenter le débit de ventilation en cas de présence de personne(s) dans un espace.

Les travaux comprennent notamment :

- la fourniture, la pose et le raccordement du dispositif

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Le dispositif de régulation est électriquement compatible avec l'équipement régulé, que ce soit le ventilateur ou le clapet de réglage motorisé.

Le dispositif de régulation agit sur : **la vitesse de rotation du ventilateur / un clapet de réglage motorisé**

Type de commande : **détecteur de présence** (par défaut) / **contact de commutation / contacteur magnétique** / ***

Les commandes du dispositif de régulation (détecteurs de présence, contacts de commutation, contacteurs magnétiques, etc) ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation ne sont pas compris dans le présent poste. Leur descriptif est repris dans le 7 T7 Electricité, voir élément(s) ***.

Raccordement de la commande au dispositif de régulation : **au moyen de fils conducteurs** (par défaut) / **au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le dispositif de régulation**.

Temporisation de désactivation réglable : **jusqu'à 15 minutes / jusqu'à 30 minutes**

Possibilité de fonctionnement en mode manuel : **oui** (par défaut) / **non**

Minuterie programmable permettant de déroger à la programmation et d'actionner temporairement la vitesse la plus élevée (fonction « boost »): **oui** (par défaut) / **non**

Témoin d'encrassement du filtre et de défaut : **oui** (par défaut) / **non**

Commande du by-pass de l'échangeur de chaleur du caisson de traitement d'air : **non** (par défaut) / **oui**

Montage : **montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable** (par défaut) / **intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air / montage sur rail DIN**

- Finitions**(Soit par défaut)**

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Coloris : blanc RAL 9010 (par défaut) / ***

Matériau : matière synthétique (par défaut) / ***

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN : -

- Prescriptions complémentaires

Pour les dispositifs avec montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Alimentation électrique : piles / réseau électrique

Réserve de mémoire (en cas de défaut d'alimentation électrique): 10 minutes / 4 heures / 12 heures / 24 heures

Témoin de charge de la (des) pile(s) : oui (par défaut) / non

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

(Soit par défaut)

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

L'unité est installée à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Hauteur d'installation au-dessus du sol: environ 1,50 m / environ 1,10 m (PMR)

Montage de l'unité de régulation et de commande : dans une boîte d'encastrement (par défaut) / en saillie

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci.

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN :

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / pc

(Soit par défaut)

1. –

(Soit)

2. pc

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Quantité nette

(Soit par défaut)

1. Compris dans les prix unitaires des caissons de ventilation (voir article sous l'élément 61.22.1 Caissons de ventilation) et/ou de traitement d'air (61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air)

(Soit)

2. Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut)

1. PM

(Soit)

2. QF

AIDE

Prévoir le câblage entre le dispositif de régulation et le ventilateur ou le clapet de réglage motorisé dans le 7 T7 Electricité.

Prévoir l'alimentation électrique du dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité.

Les clapets de réglage motorisé sont décrits dans l'élément 61.31.6 Réglages de débit d'air

Prévoir les détecteurs de présence, contacts de commutation ou contacteurs magnétiques ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité.

61.41.1e Ventilation - régulation sur demande (nombre de personnes) C5 CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose du dispositif de régulation permettant de moduler le débit de ventilation en fonction du nombre de personnes (effectif ou estimé) présentes dans un local.

Ce travail comprend notamment :

- le dispositif de régulation ;
- l'unité de régulation et de commande programmable (si d'application) ;
- le raccordement du dispositif de régulation avec la commande (si d'application) ;
- le raccordement électrique (si d'application).

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le dispositif de régulation est électriquement compatible avec l'équipement régulé, que ce soit le ventilateur ou le clapet de réglage motorisé.

Le dispositif de régulation agit sur : la vitesse de rotation du ventilateur / un clapet de réglage motorisé

Type de commande : **détecteur de mouvement / barrière de comptage / *****

Les commandes du dispositif de régulation (détecteurs de mouvement, barrière de comptage, etc) ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation ne sont pas compris dans le présent poste. Leur descriptif est repris dans le 7 T7 Electricité, et dans le titre 58.7 Mobilier intérieur - Eléments particuliers pour les barrières de comptage (si d'application), voir élément(s) ***.

Raccordement de la commande au dispositif de régulation : **au moyen de fils conducteurs** (par défaut) / **au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le dispositif de régulation**.

Possibilité de fonctionnement en mode manuel : **oui** (par défaut) / **non**

Minuterie programmable permettant de déroger à la programmation et d'actionner temporairement la vitesse la plus élevée (fonction « boost »): **oui** (par défaut) / **non**

Témoin d'encrassement du filtre et de défaut : **oui** (par défaut) / **non**

Commande du by-pass de l'échangeur de chaleur du caisson de traitement d'air : **non** (par défaut) / **oui**

Montage : **montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable** (par défaut) / **intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air / montage sur rail DIN**

- Finitions

(Soit par défaut)

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Coloris : **blanc RAL 9010** (par défaut) / ***

Matériau : **matière synthétique** (par défaut) / ***

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN : -

- Prescriptions complémentaires

Pour les dispositifs avec montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Alimentation électrique : **piles / réseau électrique**

Réserve de mémoire (en cas de défaut d'alimentation électrique): **10 minutes / 4 heures / 12 heures / 24 heures**

Témoin de charge de la (des) pile(s) : **oui** (par défaut) / **non**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

(Soit par défaut)

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

L'unité est installée à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Hauteur d'installation au-dessus du sol: **environ 1,50 m / environ 1,10 m (PMR)**

Montage de l'unité de régulation et de commande : **dans une boîte d'encastrement** (par défaut) / **en saillie**

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : **au moyen de fils conducteurs** (par défaut) / **au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci**.

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN :

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / pc

(Soit par défaut)

1. –

(Soit)

2. pc

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Quantité nette

(Soit par défaut)

1. Compris dans les prix unitaires des caissons de ventilation (voir article sous l'élément 61.22.1 Caissons de ventilation) et/ou de traitement d'air (61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air)

(Soit)

2. Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut)

1. PM

(Soit)

2. QF

AIDE

Prévoir le câblage entre le dispositif de régulation et le ventilateur ou le clapet de réglage motorisé dans le 7 T7 Electricité.

Prévoir l'alimentation électrique du dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité

Les clapets de réglage motorisé sont décrits dans l'élément 61.31.6 Réglages de débit d'air

Prévoir les détecteurs de mouvement (si d'application) ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité.

Prévoir la barrière de comptage (si d'application) ainsi que le câblage jusqu'au dispositif de régulation dans le titre 58.7 Mobilier intérieur - Eléments particuliers.

61.41.1f Ventilation - régulation sur demande (détecteurs de gaz) C6 CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose du dispositif de régulation permettant de moduler le débit de ventilation en fonction de paramètres de l'air intérieur.

Ce travail comprend notamment :

- le dispositif de régulation ;
- l'unité de régulation et de commande programmable (si d'application) ;
- le raccordement du dispositif de régulation avec la commande (si d'application) ;
- le raccordement électrique (si d'application).

- Localisation

Localisation des travaux : ***.

Voir plans et métrés détaillés.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le dispositif de régulation est électriquement compatible avec l'équipement régulé, que ce soit le ventilateur ou le clapet de réglage motorisé.

Le dispositif de régulation agit sur : **la vitesse de rotation du ventilateur / un clapet de réglage motorisé**

Type de commande : **sonde d'humidité relative / sonde CO2 / sonde COV / *****

Les commandes du dispositif de régulation (les sondes) ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation ne sont pas compris dans le présent poste. Leur descriptif est repris dans le 7 T7 Electricité, et dans la section 61 Ventilation, voir élément(s) ***.

Raccordement de la commande au dispositif de régulation : **au moyen de fils conducteurs** (par défaut) / **au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le dispositif de régulation**.

Dispositif d'affichage de la qualité de l'air intérieur en fonction du paramètre mesuré : **non / valeur / échelle graduée / diodes de couleurs différentes / *****

Possibilité de fonctionnement en mode manuel : **oui** (par défaut) / **non**

Minuterie programmable permettant de déroger à la programmation et d'actionner temporairement la vitesse la plus élevée (fonction « boost ») : **oui** (par défaut) / **non**

Témoin d'encrassement du filtre et de défaut : **oui** (par défaut) / **non**

Commande du by-pass de l'échangeur de chaleur du caisson de traitement d'air : **non** (par défaut) / **oui**

Montage : **montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable** (par défaut) / **intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air / montage sur rail DIN**

- Finitions

(Soit par défaut)

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Coloris : **blanc RAL 9010** (par défaut) / ***

Matériau : **matière synthétique** (par défaut) / ***

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN : -

- Prescriptions complémentaires

Pour les dispositifs avec montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

Alimentation électrique : **piles / réseau électrique**

Réserve de mémoire (en cas de défaut d'alimentation électrique) : **10 minutes / 4 heures / 12 heures / 24 heures**

Témoin de charge de la (des) pile(s) : **oui** (par défaut) / **non**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

(Soit par défaut)

Montage mural dans une unité de régulation et de commande programmable :

L'unité est installée à l'endroit indiqué sur le plan ou choisi après concertation avec l'auteur de projet.

Hauteur d'installation au-dessus du sol: environ 1,50 m / environ 1,10 m (PMR)

Montage de l'unité de régulation et de commande : dans une boîte d'encastrement (par défaut) / en saillie

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci.

(Soit)

Intégré au caisson de ventilation et/ou de traitement d'air : -

(Soit)

Montage sur rail DIN :

Raccordement du dispositif de régulation au ventilateur : au moyen de fils conducteurs (par défaut) / au moyen d'un émetteur qui communique sans fil avec le récepteur placé à proximité du ventilateur ou du clapet de réglage motorisé et raccordé ou intégré à celui-ci.

MESURAGE

- unité de mesure:

- (par défaut) / pc

(Soit par défaut)

1. –

(Soit)

2. pc

- code de mesurage:

Compris (par défaut) / Quantité nette

(Soit par défaut)

1. Compris dans les prix unitaires des caissons de ventilation (voir article sous l'élément 61.22.1 Caissons de ventilation) et/ou de traitement d'air (61.22.3a Ventilation - production - caissons de traitement d'air)

(Soit)

2. Quantité nette à mettre en œuvre

- nature du marché:

PM (par défaut) / QF

(Soit par défaut)

1. PM

(Soit)

2. QF

AIDE

Prévoir le câblage entre le dispositif de régulation et le ventilateur dans le 7 T7 Electricité

Prévoir l'alimentation électrique du dispositif de régulation dans le 7 T7 Electricité

Les clapets de réglage motorisés sont décrits dans l'élément 61.31.6 Réglages de débit d'air

Prévoir les sondes ainsi que leur câblage jusqu'au dispositif de régulation dans la section 61 Ventilation.

61.5 Ventilation - dispositifs de transfert d'air CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des bouches d'air conçues pour permettre le passage de l'air d'un espace/d'une pièce à un/une autre.

Elles peuvent être associées au principe de la ventilation naturelle et/ou de la ventilation mécanique contrôlée (VMC).

61.51 Dispositifs de transfert d'air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de dispositifs conçus pour permettre le passage de l'air extérieur dans l'enveloppe du bâtiment avec une pénétration minimale de la pluie, de la neige, des corps étrangers, etc.

Il s'agit de dispositifs conçus pour permettre le passage de l'air entre deux espaces internes.

61.51.1 Dispositifs de transfert d'air montés en extérieur CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de dispositifs de transfert d'air montés en extérieur

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN D 50-001, Dispositifs de ventilation dans les bâtiments d'habitation] pour les bâtiments résidentiels

[NBN EN 16798-3, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 3: Pour bâtiments non résidentiels - Exigences de performances pour les systèmes de ventilation et de climatisation (Modules M5-1, M5-4)] pour les bâtiments non résidentiels

61.51.1a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures d'alimentation réglables (OAR) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Une ouverture d'alimentation réglable pour alimentation naturelle ou libre est une ouverture d'alimentation dans une paroi extérieure ou dans ou autour d'une fenêtre ou d'une porte extérieure dont l'aire libre peut être réglée manuellement ou automatiquement en suffisamment de positions intermédiaires entre les positions "Fermée" et "Complètement ouverte".

Ce réglage peut se faire soit en continu et, si pas, soit via au moins 3 positions intermédiaires entre "fermé" et "complètement ouvert" (donc au moins 5 positions).

- Localisation

Détailler les locaux qui doivent en être pourvus et le débit nominal à respecter.

Placement dans les fenêtres / au dessus des fenêtres / dans les murs / ***

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Débit nominal sous 2 Pa: *** / selon [NBN D 50-001] m³/h

Classe d'autoréglabilité: P0 / P1 / P2 / P3 / P4

Insonorisation en position ouverte ($D_{n,w}$): *** / non spécifié dB

Insonorisation en position fermée ($D_{n,w}$): *** / non spécifié dB

Étanchéité à la pluie en position ouverte jusqu'à 20 Pa

Étanchéité à la pluie en position fermée jusqu'à 150 Pa

Protection contre les animaux nuisibles en position ouverte: Ne permet pas le passage d'une bille de métal d'un diamètre de 4mm et d'un disque de métal d'un diamètre de 10 mm et d'une épaisseur de 3 mm

Partie inférieure de l'ouverture placée à une hauteur d'au moins 1.80 m au dessus du niveau du plancher fini

- Prescriptions complémentaires

Dans le cadre de la PEB et de l'étanchéité à l'air du bâtiment, et dans le cas où la prise d'apport d'air extérieure est associée dans le local cuisine à une hotte mécanique (à moteur intégré ou non) : voir [61.61.1a Ventilation - hottes - moteur intégré et 61.61.1b Ventilation - hottes - sans moteur], la grille comportera en plus un système d'ouverture automatique à dépression d'un débit équivalent au débit maximum de la hotte. Ce système s'auto-régulera automatiquement par rapport au débit de la hotte et se fermera automatiquement quand la hotte s'arrêtera de fonctionner.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PM

61.51.2 Dispositifs de transfert d'air montés en intérieur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de dispositifs de transfert d'air montés en intérieur

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN D 50-001, Dispositifs de ventilation dans les bâtiments d'habitation] pour les bâtiments résidentiels

[NBN EN 16798-3, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 3: Pour bâtiments non résidentiels - Exigences de performances pour les systèmes de ventilation et de climatisation (Modules M5-1, M5-4)] pour les bâtiments non résidentiels

61.51.2a Ventilation - dispositifs de transfert d'air - ouvertures de transfert (OT)
CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Une ouverture de transfert est une ouverture ou une fente permanente permettant le passage libre d'air d'un espace intérieur vers un autre espace intérieur sans dispositif de fermeture. L'ouverture de transfert se place uniquement dans les parois intérieures ou dans ou autour les portes intérieures.

Une ouverture de transfert est à la fois ouverture d'alimentation pour un local ou espace et ouverture d'évacuation pour le local ou l'espace voisin.

- Localisation

Détailler les locaux qui doivent en être pourvus et le débit nominal à respecter.

Placement dans les portes / au dessus des portes / dans les murs / ***

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Débit nominal sous 2 Pa: *** / selon [NBN D 50-001] m³/h

Insonorisation en position ouverte ($D_{n,w}$): *** / non spécifié dB

MESURAGE

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

61.6 Ventilation - hottes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et du raccordement des hottes au-dessus de l'endroit prévu pour les cuisinières, en coordination avec l'article 58.1 Mobilier de cuisine.

MATÉRIAUX

Les hottes seront conformes à la [NBN EN 60335-2-31]

Il s'agit d'appareils de conception simple et d'une longueur standard de 60 cm qui seront intégrés dans les armoires hautes prévues à cet effet. Les hottes seront équipées d'un clapet (ou d'une grille télescopique) pour capter les vapeurs et d'un éclairage intégré. Conformément aux plans de cuisine, elles conviendront pour être placées sous et/ou entre les armoires hautes ou sur le mur. En fonction des possibilités d'évacuation présentes, un manchon de raccordement sera prévu à l'arrière et au-dessus. A l'intérieur, la hotte sera arrondie en vue d'un entretien aisé. Le remplacement des lampes doit être possible et facile.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Conformément à la [NIT 187]

AIDE

Note à l'auteur du projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Hauteur des boutons : entre 80 et 110 cm au-dessus du niveau du sol ou avec télécommande [SWL CALA]
- Boutons préhensibles : diamètre de minimum 3 cm [SWL CALA]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre les boutons et leur support de minimum 30% [SWL CALA] et [ISO 21542]

61.61 Ventilation - hottes CCTB 01.02

61.61.1 Ventilation - hottes - équipements CCTB 01.02

61.61.1a Ventilation - hottes - moteur intégré CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de hottes avec un moteur intégré destiné à l'évacuation directe vers l'extérieur, y compris le tuyau de raccordement

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le moteur à turbine sur roulements à billes protégé est intégré dans un amortisseur de bruit. Des interrupteurs solides seront montés sur la face avant de l'appareil qui permettent le réglage de la vitesse du moteur ainsi qu'une lampe-témoin.

Spécifications

- Type : *** / appliqué avec clapet capteur de buée / encastré avec front abattant
- Vitesse d'aspiration : *** / 2 / 3 / *** vitesses
- Débit d'aspiration : minimum 200 / *** m³/h
- Puissance de raccordement : minimum *** / 250W
- Caisson apparent : *** / tôle d'acier électrozinguée et finie avec une couche de peinture blanche en poudre / inox 18\8
- Dimensions : largeur *** / 60cm. Hauteur *** cm
- Grille à vapeur : *** / plaque rabattable en inox 18\8 permettant une aspiration périphérique
- Filtre à graisse : *** / filtre labyrinthe amovible en métal (lavable en machine) / ***
- Eclairage intégré : *** / lampe TL de 15 watts / lampe à incandescence 25 W / spot halogène
- Diamètre de raccordement : 125 mm, au-dessus ou à l'arrière
- Boutons de commande :
 - Hauteur : *** / entre 80 et 110 (PMR) cm au-dessus du niveau du sol ou *** / présence d'une télécommande (PMR)
 - Diamètre : *** / minimum 30 (PMR) mm
 - Contraste : différence de LRV entre les boutons et leur support de *** / minimum 30 (PMR) %

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Conformément aux plans de cuisine et/ou en coordination avec le fabricant des cuisines, la hotte sera placée *** / entre les armoires suspendues / contre le mur / *** à environ *** / 80 / *** cm au-dessus du plan de travail. Les vapeurs seront évacuées vers l'extérieur au moyen d'un *** / flexible en aluminium / tuyau en matière synthétique jusqu'à l'extérieur du mur de façade où il est terminé par une grille à lamelles selon l'article {section_label}61.32.5b Ventilation - distribution - rejets d'air vicié muraux

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

selon la nature et les dimensions

- nature du marché:

QF

61.61.1b Ventilation - hottes - sans moteur CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de hottes sans moteur destinées au raccordement à un réseau de ventilation centralisé

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les hottes sans moteur se raccordent au *** / système d'aspiration central / ventilateur domestique. En l'absence de moteur, la hotte fonctionne silencieusement. Sur la plaque avant de l'appareil, figure un interrupteur permettant de régler le débit et un autre pour l'éclairage intégré.

Spécifications

- Type : *** / appliqué avec clapet capteur de buée / encastré avec front abattant
- Caisson apparent : *** / tôle d'acier électrozinguée et finie avec une couche de peinture blanche en poudre / inox 18\8

- Dimensions : largeur *** / 60 cm, hauteur *** cm
- Grille à vapeur : *** / plaque rabattable en inox 18\8 permettant une aspiration périphérique
- Vitesse d'aspiration : minimum *** / 3 / *** positions (*** / cuisson / jour / nuit)
- Débit d'aspiration minimum : 150 / *** m³/h
- Filtre à graisse : *** / filtre labyrinthe amovible en métal (lavable en machine) / ***
- Eclairage intégré : *** / lampe TL de 15 watts / lampe à incandescence 25 W / spot halogène
- Raccordement : manchon d'aspiration diam. 125 mm , au-dessus ou à l'arrière
- Boutons de commande :
 - Hauteur : *** / entre 80 et 110 (PMR) cm au-dessus du niveau du sol ou *** / présence d'une télécommande (PMR)
 - Diamètre : *** / minimum 30 (PMR) mm
 - Contraste : différence de LRV entre les boutons et leur support de *** / minimum 30 (PMR) %

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

selon la nature et les dimensions

- nature du marché:

QF

61.61.1c Ventilation - hottes - à recyclage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'une hotte de cuisine à recyclage

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les hottes à recyclage seront équipées d'un filtre à charbon actif démontable et remplaçable.

Modèle à proposer à la direction des travaux pour approbation

- Prescriptions complémentaires

La hotte devra avoir une largeur minimum de *** cm et sera réalisée en tôle de teinte blanche

Le débit des hottes devra être de *** m³/h minimum; elle seront équipées d'une visière mobile

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

A la pièce (P)

- code de mesurage:

Selon le type

- nature du marché:

Quantité Forfaitaire (QF)

61.7 Ventilation - chaufferies CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la ventilation des locaux des chaufferies en général

61.71 Ventilation - chaufferies CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la ventilation des locaux de chaufferie

61.71.1 Ventilation - chaufferies - équipements CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de l'équipement des locaux de chaufferie concernant les ventilations basses et hautes conformément aux réglementations en vigueur.

61.71.1a Ventilation basse des chaufferies CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la réalisation d'une ventilation basse du local d'une chaufferie alimentée par des combustibles solides, liquides et/ou gazeux.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La ventilation **basse** du local chaufferie, sera réalisée suivant les prescriptions et impositions réglementaires en vigueur au moment de la mise en oeuvre de ces matériaux.

Le calcul du dimensionnement de cette ventilation est la seule responsabilité de l'entrepreneur exécutant les travaux, en fonction de la puissance des appareils installés et des types de locaux à ventiler ainsi que des impositions en vigueur (cfr: paragraphe précédent)

La note de calcul sera remise au Maître de l'Ouvrage, à l'architecte et, le cas échéant, au bureau d'études en techniques spéciales.

- Finitions

Conformes aux dispositions de la norme NBN B61-001

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. FFt

(soit)

2. P

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Surfaces mesurées nettes posées sur les conduits y compris les accessoires.

(soit)

2. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN *** / *** / *** mm)

Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.

(soit)

3. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

61.71.1b Ventilation haute des chaufferies CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la réalisation d'une ventilation haute du local d'une chaufferie alimentée par des combustibles solides, liquides et/ou gazeux.

Dans le cas d'une chaufferie alimentée au gaz, il s'agit aussi du local où se trouve le compteur gaz.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La ventilation **haute** du local chaufferie et du local compteur gaz le cas échéant, sera réalisée suivant les prescriptions et impositions réglementaires en vigueur au moment de la mise en oeuvre de ces matériaux.

Le calcul du dimensionnement de cette ventilation est la seule responsabilité de l'entrepreneur exécutant les travaux, en fonction de la puissance des appareils installés et des types de locaux à ventiler ainsi que des impositions en vigueur (cfr: paragraphe précédent)

La note de calcul sera remise au Maître de l'Ouvrage, à l'architecte et, le cas échéant, au bureau d'études en techniques spéciales.

- Prescriptions complémentaires

Conformes aux dispositions de la norme NBN 61-001

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. FFt

(soit)

2. P

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Surfaces mesurées nettes posées sur les conduits y compris les accessoires.

(soit)

2. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN *** / *** / *** mm)

Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.

(soit)

3. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

61.8 Ventilation - rénovation CCTB 01.02

62 Climatisation CCTB 01.05

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1886, Ventilation des bâtiments - Caissons de traitement d'air - Performances mécaniques]

[NBN EN 12102-1, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide, pompes à chaleur, refroidisseurs industriels et déshumidificateurs avec compresseur entraîné par moteur électrique - Détermination du niveau de puissance acoustique - Partie 1 : Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide, pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement, déshumidificateurs et refroidisseurs industriels]

[NBN EN 12309-1, Appareils à sorption fonctionnant au gaz pour le chauffage et/ou le refroidissement de débit calorifique sur PCI inférieur ou égal à 70 kW - Partie 1: Termes et définitions]

[NBN EN 12309-2, Appareils à sorption fonctionnant au gaz pour le chauffage et/ou le refroidissement de débit calorifique sur PCI inférieur à 70 kW - Partie 2 : Sécurité]

[NBN EN 14511-1, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 1: Termes et définitions]

[NBN EN 14511-2, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 2: Conditions d'essai]

[NBN EN 14511-3, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 3: Méthodes d'essai]

[NBN EN 14511-4, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 4: Exigences]

[NBN EN 14518, Ventilation des bâtiments - Poutres froides - Essais et évaluation des poutres froides passives]

[NBN EN 15116, Ventilation des bâtiments - Poutres froides - Essai et évaluation des poutres froides actives]

- Exécution

[NBN EN 12599, Ventilation des bâtiments - Procédures d'essai et méthodes de mesure pour la réception des installations de conditionnement d'air et de ventilation]

[NBN EN 16798-3, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 3: Pour bâtiments non résidentiels - Exigences de performances pour les systèmes de ventilation et de climatisation (Modules M5-1, M5-4)]

[NBN EN 16798-17, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 17 : Lignes directrices pour l'inspection des systèmes de ventilation et de conditionnement d'air (Module M4-11, M5-11, M6-11, M7-11)]

[NBN EN 16798-13, Performance énergétique des bâtiments - Partie 13: Module M4-8 - Calcul des systèmes de refroidissement - Génération]

[CEN/TR 16798-14, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 14 : Interprétation des exigences de l'EN 16798-13 - Calcul des systèmes de refroidissement (Module M4-8) - Génération]

[NBN EN 16798-9, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 9 : Module M4-1, M4-4, M4-9 - Méthodes de calcul des exigences énergétique des systèmes de refroidissement - Généralités]

[NBN EN 16798-1, Performance énergétique des bâtiments - Ventilation des bâtiments - Partie 1 : Données d'entrées d'ambiance intérieure pour la conception et l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments couvrant la qualité de l'air intérieur, l'ambiance thermique, l'éclairage et l'acoustique (Module M1-6)]

[NBN EN ISO 52016-1, Performance énergétiques des bâtiments - Besoins d'énergie pour le chauffage et le refroidissement, les températures intérieures et les chaleurs sensible et latente - Partie 1: Méthodes de calcul (ISO 52016-1:2017)]

[NBN EN ISO 52017-1, Performance énergétique des bâtiments - Charges thermiques latentes et sensibles et températures intérieures - Partie 1: Méthodes de calcul génériques (ISO 52017-1:2017)]

62.1 Climatisation - installation CCTB 01.02

62.11 Systèmes CCTB 01.02

62.11.1 Descriptif CCTB 01.02

62.11.1a Climatisation - installation - aperçu général CCTB 01.02

62.2 Climatisation - production CCTB 01.04

62.21 Equipements - centrales de traitement d'air CCTB 01.02

62.21.1 Centrales de traitement d'air CCTB 01.02

62.21.1a Climatisation - production - Caissons de mélange CCTB 01.02

62.21.1b Climatisation - production - filtres CCTB 01.02

62.21.1c Climatisation - production - batteries chaudes CCTB 01.02

62.21.1d Climatisation - production - batteries froides CCTB 01.02

62.21.1e Climatisation - production - humidificateurs CCTB 01.02

62.21.1f Climatisation - production - laveurs CCTB 01.02

62.21.1g Climatisation - production - batteries de réchauffe CCTB 01.02

62.21.1h Climatisation - production - moteurs CCTB 01.02

62.22 Equipements - types réversibles (chaud ou froid) CCTB 01.02

62.22.1 Splits systems CCTB 01.02

62.22.1a Climatisation - production - unités extérieures (PAC air/air) CCTB 01.02

62.22.1b Climatisation - production - unités intérieures - murales ou plafonniers CCTB 01.02

62.22.1c Climatisation - production - unités intérieures - cassettes CCTB 01.02

62.22.1d Climatisation - production - unités intérieures - consoles CCTB 01.02

62.22.1e Climatisation - production - unités intérieures - unités gainables CCTB 01.02

62.22.2 Ventilo-convecteurs CCTB 01.02

62.22.2a Climatisation - production - ventilo-convecteurs carrossés CCTB 01.02

62.22.2b Climatisation - production - ventilo-convecteurs non carrossés CCTB 01.02

62.22.3 Poutres CCTB 01.02

62.22.3a Climatisation - production - poutres CCTB 01.02

62.3 Climatisation - distribution CCTB 01.04

62.31 Equipements - régulations CCTB 01.02

62.31.1 Régulations équipements - régulations primaires CCTB 01.02

62.31.1a Splits systems CCTB 01.02

62.31.1b Ventilo-convecteurs CCTB 01.02

62.31.1c Poutres CCTB 01.02

62.31.2 Régulations équipements - régulations secondaires CCTB 01.02

62.31.2a Splits systems CCTB 01.02

62.31.2b Ventilo-convecteurs CCTB 01.02

62.31.2c Poutres CCTB 01.02

62.4 -

62.5 -

62.6 -

62.7 -

62.8 Climatisation - rénovation CCTB 01.02

63 Chaleur CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la production, la distribution, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à la chaleur en général dans les installations de chauffage.

63.1 Chaleur - installation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit entre autres de toutes les fournitures et des mises en œuvre nécessaires à assurer un bon fonctionnement des installations neuves de production de chaleur.

- Remarques importantes

Dans le cadre de la gestion d'un environnement durable et responsable, il faudra veiller à la bonne élimination des déchets générés par ces travaux qu'ils soient de constructions neuves ou dans le cas de rénovations légères ou lourdes.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

L'attention des architectes, des bureaux d'études, des maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs est attirée en plus sur la problématique du rejet des eaux contenues dans les installations de chauffage et leur élimination en cas de vidange de l'installation; et ce, particulièrement dans le cas de rénovation : remplacement de ou des chaudières voire remplacement de l'installation partielle ou complète.

Ces eaux sont en effet, vu leur composition, considérées comme étant de type industriel et doivent à ce titre faire l'objet d'un permis d'environnement.

En l'absence de réglementation spécifique à la date du 05/08/2013, et, compte tenu des petites quantités pouvant parfois être rejetées et que ces eaux ne sont pas issues d'un établissement rejetant d'autres eaux industrielles, l'architecte, le bureau d'études et/ou le maître de l'ouvrage veilleront à cette problématique et au cas par cas préconiseront si nécessaire la récupération et l'enlèvement de ces eaux par une société spécialisée et agréée pour l'enlèvement de déchets liquides :

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

63.11 Systèmes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les systèmes existants à la date de la conception du cahier spécial des charges et répondants aux réglementations et normes en vigueur au moment de cette conception pour la réalisation des installations de chauffage

63.11.1 Descriptif CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend tout ce qui concerne la production, la distribution, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à l'eau à la chaleur en général.

Il comprend également les descriptifs nécessaires à l'élaboration des cahiers spéciaux des charges de tous les systèmes d'installations de chauffage.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Conception des systèmes de chauffage selon [NBN EN 12828+A1, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des systèmes de chauffage à eau]

63.11.1a Chaleur - installation - aperçu général CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les aspects de : Production de chaleur dans les installations individuelles et collectives

Distribution et émission de la chaleur dans les installations de chauffage

Rejets des produits de la combustion

Raccordements, traitements et filtration de l'eau

Equipements de chauffage : Eléments d'émission de chaleur

Réglage et régulation de la température

Robinetteries d'installation et de service

Accessoires complémentaires

Equipements d'installations : Pompes et circulateurs

Traitement des eaux de remplissage et d'appoint

63.12 Installations individuelles CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le poste "chauffage / installations individuelles" concerne la fourniture et la mise en place selon les règles de l'art d'une installation de chauffage central complète, en état de marche, dans les habitations individuelles.

- Remarques importantes

Les installations décrites devront être conformes en tous points aux réglementations et normes en vigueur à la date de la mise en œuvre de l'installation de chauffage dans son intégralité.

63.12.1 Installations individuelles CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne la fourniture et la mise en place selon les règles de l'art d'une installation de chauffage central complète, en état de marche, dans les habitations individuelles. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans les articles respectifs, devront toujours comprendre, soit dans leur totalité, soit selon la ventilation dans le métré récapitulatif :

la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service des chaudières et de tous les accessoires nécessaires et des pièces de l'installation, vases d'expansion, circulateurs, purgeurs, alimentation électrique, appareils de réglage, chauffe-eau éventuels pour la production d'eau chaude sanitaire, etc.;

la fourniture et le montage du système de distribution intégral pour l'eau de circulation des installations de chauffage entre les chaudières et les éléments de chauffage, y compris tous les collecteurs et robinetterie, soupapes et clapets antiretour, les colliers de fixation, les manteaux isolants (si précisés au CSC), la mise en peinture des tuyaux, etc.;

la fourniture et l'installation des éléments de chauffage, y compris leurs supports, les robinets de radiateur et les raccords, ...;

le fraisage, forage et/ou décapage de toutes les saignées et traversées nécessaires pour la réalisation de l'installation, ainsi que le remplissage après la pose des tuyaux et la finition sont compris dans les postes correspondants;

les essais et le contrôle du bon fonctionnement de l'installation, toutes les adaptations éventuelles et/ou les remplacements jusqu'à ce que l'installation fonctionne parfaitement;

une garantie complète couvrant toute l'installation, y compris au moins un entretien, jusqu'à la réception définitive, sauf mention contraire dans le présent cahier des charges ou le cahier spécial des charges; la fourniture de tous les documents nécessaires, les attestations, les certificats de garantie, les rapports de contrôle et les plans as-built;

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

- Remarques importantes

Il sera accordé une attention particulière à la qualité de l'eau de remplissage et d'appoint de l'installation nouvelle ou à rénover même si elle n'est pas spécifiquement stipulée dans les recommandations du fabricant de matériel.

MATÉRIAUX

GÉNÉRALITÉS

Tous les matériaux décrits correspondront aux descriptions du présent cahier des charges et/ou du cahier spécial des charges. En général, les dispositions suivantes seront d'application :

Tous les matériaux seront mutuellement compatibles. Une attention particulière doit être accordée pour éviter les couples électrochimiques. Ni dans leur fonction, ni dans leur emplacement, les matériaux ne peuvent avoir d'influence négative sur le fonctionnement parfait et rentable de l'installation de chauffage ou de n'importe laquelle de ses composantes (tels qu'électrolyse, piqûre de corrosion,...).

L'entrepreneur ne passera la commande des matériaux qu'après l'approbation par l'auteur de projet et le maître d'ouvrage de la liste des matériaux complétée par la documentation technique, les certificats, les échantillons, ... et la mention de leur origine, ainsi que toutes les informations complémentaires jugées utiles par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet.

Tous les matériaux seront neufs et livrés dans leur emballage d'origine qui permet de les identifier facilement. Tous les matériaux seront originaires d'un des pays de la Communauté européenne, à défaut de quoi leur origine sera explicitement mentionnée dans le bordereau des matériaux.

Dès la livraison sur le chantier, l'auteur de projet vérifiera la conformité des matériaux approuvés avec le bordereau. Toutes les livraisons refusées devront être immédiatement évacuées du chantier. L'approbation des livraisons ne sous-entend aucunement l'approbation des ouvrages.

L'entrepreneur est entièrement responsable et prendra toutes les mesures nécessaires au transport, à l'entreposage et à la mise en œuvre des matériaux selon les dispositions du cahier des charges, les règles de bonne pratique (les normes NBN, les STS, ATG, NIT,...) ainsi que les prescriptions du fabricant et du fournisseur.

Pour le transport des personnes et des matériaux, l'entrepreneur ne pourra utiliser les ascenseurs ou monte-charge existants, sauf autorisation écrite et selon les dispositions du maître d'ouvrage.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

GÉNÉRALITÉS

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions du présent cahier des charges et/ou du cahier spécial des charges et selon les indications sur les plans et les schémas hydrauliques. Les travaux devront en outre être exécutés en conformité avec l'édition la plus récente et les addenda :

des normes NBN homologuées ou enregistrées;

du règlement général sur les installations électriques [RGIE];

du règlement général sur la protection du travail ([RGPT]);

des notes d'information techniques (NIT) du CSTC;

du cahier des charges type [CCT 105] (dans le cadre de marchés publics et pour tous les éléments non repris dans le présent cahier des charges);

des prescriptions des compagnies distributrices;

de l' [AR 1997-03-18] concernant les exigences de rendement pour les nouvelles chaudières à eau chaude alimentées en combustibles liquides ou gazeux;

de l' [AR 2010-10-12] concernant les exigences minimales de rendement et les niveaux des émissions de polluants des appareils de chauffage alimentés en combustible solide

de l' [AR 2004-01-08] réglementant les niveaux des émissions des oxydes d'azote (NOX) et du monoxyde de carbone (CO) pour les chaudières de chauffage central et les brûleurs alimentés en combustibles liquides ou gazeux dont le débit calorifique nominal est égal ou inférieur à 400 kW;

de l' [AR 1994-07-07] concernant les normes de base en matière de lutte contre l' incendie et des Textes réglementaires du Gouvernement Wallon et de la Communauté Française relative à la sécurité contre l'incendie des bâtiments en fonction de leur occupation

de l' [AGW 2009-01-29] tendant à prévenir la pollution atmosphérique provoquée par les installations de chauffage central;

de l' [AR 2001-01-25] en ce qui concerne les chantiers temporaires ou mobiles;

des directives et normes européennes;

des éventuelles réglementations locales.

modalités de l'entreprise

L'entrepreneur est supposé disposer de toutes les compétences techniques et pratiques pour réaliser les travaux décrits. Pour les ouvrages en sous-traitance, l'entrepreneur principal s'adressera aux installateurs agréés dans les sous-catégories concernées D16 ou D17 ou D18, la classe devant correspondre au montant correspondant de la sous-entreprise.

PLANNING - suivi du chantier

L'entrepreneur est tenu d'établir un planning, en concertation avec les autres corps de métier présents, et de le soumettre à l'approbation du maître d'ouvrage et de l'auteur de projet avant le commencement des travaux. Il veillera également à assurer une bonne coordination avec les autres entrepreneurs.

Les différentes phases des travaux ne pourront commencer qu'après l'approbation par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet des plans et des modalités d'exécution.

L'entrepreneur désignera la personne chargée de la direction journalière du chantier. Cette personne disposera des capacités nécessaires, sera en permanence présente sur le chantier pendant toute la durée des travaux et elle assistera à toutes les réunions de chantier. L'entrepreneur ou son délégué sera présent à la réunion de chantier hebdomadaire. L'entrepreneur tiendra un journal des travaux.

Une installation modèle sera réalisée pour chaque type de logement. Ce n'est qu'après son approbation par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet que les travaux peuvent être commencés dans les autres habitations.

Pendant les travaux, l'entrepreneur veillera à la propreté du chantier : l'entrepreneur évacuera des locaux et du chantier tous les matériaux de démolition provenant de ses travaux.

Travaux à exécuter dans des maisons existantes

Lorsque les habitations restent occupées pendant l'exécution des travaux, l'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des habitants et de protéger le contenu des habitations. Les inconvénients pour les habitants doivent être limités au minimum. Toute installation commencée sera terminée avant de commencer la suivante.

Sauf mention contraire, pendant les heures de travail normales, les travaux s'effectueront entre 7 h du matin et 6 h du soir, du lundi au vendredi, ou selon le planning dont il aura été convenu avec le maître d'ouvrage.

L'entrepreneur veillera lui-même à l'accessibilité des habitations.

MESURAGE & DIMENSIONNEMENT

Le soumissionnaire vérifiera lui-même toutes les dimensions et les calculs. Les écarts par rapport au cahier des charges et aux plans doivent être communiqués dès la soumission, sans quoi l'entrepreneur est supposé avoir inclus les écarts dans son offre. L'entrepreneur contrôlera tous les calculs et les complètera si nécessaire en fonction des caractéristiques des matériaux utilisés, des appareils et/ou des systèmes. Indications sur les plans et les schémas hydrauliques.

Construire durablement

Pour l'ensemble de l'installation, on visera à respecter les principes d'un développement durable. A cet effet, on utilisera, dans la mesure du possible, des appareils, matériaux et techniques respectueux de l'environnement. Les systèmes bénéficiant d'un agrément techniques auront la préférence.

Les démolitions et les déchets seront limités au minimum en respectant les dimensions et en utilisant des mesures, des appareils et des systèmes standards, en préparant soigneusement l'ouvrage, en utilisant un outillage approprié, des emballages réutilisables, des livraisons en conteneur et en organisant le chantier de manière bien ordonnée, ...

Les déchets seront triés autant que possible, en concertation éventuelle avec les autres corps de métier. Les matériaux d'emballage seront de préférence repris par les fournisseurs. On donnera la préférence aux appareils et aux pièces avec une garantie de reprise/recyclage donnée par le fournisseur après la mise hors service.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

63.12.1a Chaleur - installations individuelles - exhaustivité de la soumission CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur est tenu de remettre sa soumission parfaitement complète :

Toutes les fournitures et performances qui ne sont pas spécifiquement décrites dans le présent cahier des charges ou les plans et schémas annexés et qui sont indispensables à une exécution dans les règles de l'art font intégralement partie du contrat et seront supposées être comprises dans l'offre.

Les lacunes ou les remarques doivent être communiquées à l'inscription. A défaut, elles sont supposées être comprises dans l'offre.

L'entrepreneur ne pourra en aucun cas s'appuyer sur une sous-estimation ou une erreur dans les ouvrages décrits afin d'exiger des dérogations au contrat d'entreprise.

Le soumissionnaire devra prévoir dans son prix toutes les mesures nécessaires pour mener à bien les travaux en fonction des circonstances locales. Par conséquent, il est tenu de se rendre compte de la situation sur place avant de remettre son offre. Aucun supplément en raison de circonstances inattendues ne sera admis.

Les raccordements aux régies ne seront pas mis à la disposition par le maître d'ouvrage, sauf convention écrite explicite, et seront à charge de l'entrepreneur selon les prescriptions en vigueur. Ils seront répartis entre les différents postes.

63.12.1b Chaleur - installations individuelles - études & calculs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sauf mention contraire dans le cahier spécial des charges, l'auteur de projet est responsable du calcul des déperditions de chaleur (par local), du choix du régime de température d'eau, du calcul du débit des circuits, du dimensionnement des tuyauteries et du dimensionnement des corps de chauffe.

Une description détaillée du système (type, pièces, tracé,...) sera reprise dans le cahier des charges, qui mentionnera donc obligatoirement :

par type d'habitation, sur la base des plans d'architecture, l'implantation de l'installation (emplacement de la chaudière, des corps de chauffe, du thermostat d'ambiance, des collecteurs, le tracé des conduites, ...) et sur lequel les dimensions approximatives pourront être lues;

par type d'installation, un schéma hydraulique comportant la description détaillée de l'installation (chaudière, collecteurs, robinetterie, filtres, raccordements, pompes, limites de l'entreprise, système de régulation, circuits, ...).

Pour le chauffage à basse température, il est préférable de prévoir des chaudières à condensation.

Pour les conduites noyées dans la chape, la préférence sera donnée à un système avec une boucle séparée pour chaque radiateur (système bi-tube).

L'auteur de projet s'assurera de la présence des dispositifs de ventilation et d'alimentation en air nécessaires dans les espaces d'installation des chaudières. Le cas échéant, ceux-ci devront être prévus dans le présent chapitre.

Les dispositions marquées d'une astérisque (*) sont optionnelles au cas où le présent chapitre de l'entreprise fait également partie du cahier des charges gros-œuvre.

Il est conseillé de prévoir, dans le cahier spécial des charges, une description sommaire de l'installation prévue : *(par exemple)*

“Mise en place d'une installation de chauffage individuelle dans X nouvelles habitations. Chaque habitation sera équipée d'une chaudière murale au gaz à haut rendement, exécution fermée, combinée avec la production d'eau chaude sanitaire. Les radiateurs à panneaux seront alimentés à partir d'un ou de plusieurs collecteurs centraux au moyen d'un système bi-tube”

Prescriptions en matière de performances

Les déperditions calorifiques seront calculées sur la base de la norme [NBN EN 12831-1] et [NBN EN 12831-1 ANB]. Pour les calculs, on prendra en compte les températures indicatives suivantes :

Température extérieure : de -7°C à -12 °C en fonction de la localisation du bâtiment

Températures intérieures :

Living : 20°C (24°C)

Cuisine : 20°C

Salle de bains : 24°C (26°C)

Chambres à coucher : 18°C (22°C)

Halls : 16°C

Toilettes, débarras, garages, sas,... : non chauffés

Attention

Les températures entre parenthèses () peuvent être utilisées pour les personnes âgées, les handicapés; pour plus d'informations, consultez la norme [NBN ISO 6242-1] ou [NBN EN 16798-1].

Pour le calcul des pertes de ventilation, on se basera sur un renouvellement de l'air d'un volume/h, soit sur la base de la [NBN D 50-001] ou les calculs de ventilation mécanique lorsqu'un débit supérieur est requis.

Calculs hydrauliques pour une circulation forcée selon Rietschel et Raiss. Pour les conduites dont le diamètre ne dépasse pas DN 50, la vitesse de l'eau sera limitée à 1 m/s.

Pour les installations monotube à bague horizontale, le [CSTC Rapport 14] est d'application et en particulier un ΔT de 10°C. Pour les installations de chauffage monotube, la puissance sera uniformément répartie sur les différents circuits. Les radiateurs des locaux à réchauffement rapide seront placés au début du circuit.

Pour le dimensionnement des radiateurs, on tiendra compte d'un régime de 70/50°C ou inférieur lorsque le degré d'isolation de l'habitation le permet (maximum 80/60°C).

Dimensionnement des canalisations de gaz sur la base des formes simplifiées de Renouard ou Mounier ou des diagrammes de la [NBN D 51-003].

Calcul du système d'expansion selon la note de calcul [CSTC Rapport 14].

Le dimensionnement des systèmes de chauffage par le sol se fera sur la base des [NIT 170] et [NIT 181]. La température de la surface sera limitée à 29°C dans la zone d'utilisation et à 34°C dans les zones périphériques.

[CSTC Rapport 14]

[NBN EN ISO 52016-1]

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

- Exécution

[NBN EN 12831-1, Performance énergétique des bâtiments - Méthode de calcul de la charge thermique nominale - Partie 1 : Charge de chauffage des locaux, module M3-3]

[NBN EN 12831-1 ANB, Performance énergétique des bâtiments - Méthode de calcul de la charge thermique nominale - Partie 1 : Charge de chauffage des locaux - Annexe nationale]

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

tableaux électriques & alimentation

L'alimentation électrique de l'installation de chauffage à proximité de la chaudière et un tube d'attente entre la chaudière et le thermostat d'ambiance doivent, en principe, être compris dans le poste électricité (voir l'article 72.22.7c Équipements particuliers - alimentation de l'installation, alimentation / CC). Dans les autres cas, l'installateur du CC se chargera lui-même des équipements électriques et ils seront compris dans l'installation des chaudières et de leurs accessoires.

L'installation sera branchée sur le réseau électrique (monophasé 230 V 50Hz avec terre) via un tableau à placer à proximité directe de la chaudière. Ce tableau devra comporter :

un interrupteur général,

deux disjoncteurs automatiques **10 A / adaptés à la puissance de la chaudière**

Les conduites d'alimentation présenteront une section de 2,5 mm² pour l'alimentation et 1,5 mm² pour la commande. Indépendamment du type de thermostat d'ambiance, on prévoira toujours un tube avec au moins 3 conducteurs pourvus d'une alimentation éventuelle.

Tous les matériaux de l'installation seront agréés CE-CEBEC.

Les éléments de l'installation seront reliés à la terre conformément aux normes en vigueur pour les installations électriques.

Les installations électriques seront exécutées conformément aux RGIE. L'installation ne pourra être réceptionnée qu'après remise au maître d'ouvrage d'un certificat de contrôle sans remarques établi par un organisme de contrôle agréé.

raccordement au gaz

Une conduite de gaz sera prévue à partir du compteur jusqu'à la chaudière et, éventuellement, jusqu'à l'appareil de production d'eau chaude sanitaire et à la cuisinière en cuisine. Les diamètres seront déterminés selon la [NBN D 51-003] en fonction de la puissance des appareils raccordés. L'installation sera posée conformément aux prescriptions du fournisseur de gaz. A la hauteur du raccordement à l'appareil de consommation, un robinet de gaz agréé sera prévu. Les conduites auxquelles un appareil sera branché plus tard (entre autres une cuisinière au gaz) seront en outre équipées d'un bouchon.

raccordement à l'eau (froide)

L'arrivée d'eau est disponible à proximité de la chaudière et, éventuellement, de l'appareil de production d'eau chaude sanitaire. Le raccordement se fera selon les prescriptions de la société

distributrice d'eau et les dispositions des fabricants des appareils. L'arrivée d'eau froide sera équipée d'un groupe de sécurité (protection de surpression et clapet antiretour) pour lequel l'évacuation est reliée à l'égout par l'intermédiaire d'un entonnoir.

evacuation des gaz de combustion

L'installation s'effectuera entièrement conformément aux normes [NBN B 61-001], [NBN B 61-002] et/ou [NBN D 51-003] selon le cas. Si les dimensions de cheminées prévues à la section 27 Conduits de fumée et de ventilation maçonnés ne conviennent pas pour assurer un tirage parfait, l'entrepreneur joindra ses éventuelles remarques à ce sujet à sa soumission.

modalités d'exécution (*)

(*) données à compléter par l'auteur de projet

Electricité: (exemple)

alimentation 2 x 2.5 mm² + terre, 230V, à partir du tableau principal prévu à proximité de la chaudière (voir l'article 72.22.7c Équipements particuliers - alimentation de l'installation, alimentation CC)

un tube d'attente avec fil de tirage sera prévu entre la chaufferie et le thermostat d'ambiance (voir l'article 72.22.4g Conduites - tuyaux d'attente)

Gaz naturel : (exemple)

le raccordement à partir du compteur de gaz dans le garage doit être compris dans cette entreprise

Eau : (exemple)

arrivée d'eau froide DN 20 présente dans la chaufferie

Evacuation d'eau : (exemple)

tuyau d'attente présent dans la chaufferie (voir l'article 65.22.1c Conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PP (siphons))

Ventilation des chaufferies : des ouvertures d'amenée et d'évacuation non obturables seront prévues selon les prescriptions des normes correspondantes et du fabricant (exemple)

ouverture d'amenée d'air : au moins 150 cm² pour les appareils ouverts

ouverture d'évacuation d'air : raccordé au conduit d'évacuation des gaz de combustion par l'intermédiaire du stabilisateur de tirage pour les appareils ouverts

63.12.1d Chaleur - installations individuelles - contrôles & essais CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur mettra le personnel, les outils et les appareils nécessaires à disposition pour l'exécution des essais, des contrôles, des formations, ...

Essai de rendement de la chaudière au moyen d'une analyse des gaz de combustion et mesurage de la consommation de gaz.

Essai de pression à froid des conduites selon la [NBN EN 14336] (à effectuer obligatoirement sur chaque installation) : pendant au moins 2 heures, l'installation sera mise sous une pression d'eau de 4.5 bar (au moins 1.5 fois la pression de service la plus haute, avec un maximum de 6 bar), et ne peut présenter aucune fuite (pas de perte de pression). Pour les installations de chauffage par le sol, mural et plafond, cet essai aura une durée de 24 heures minimum. Cet essai devra être effectué tandis que les conduites sont encore toutes visibles et accessibles.

Essai de pression à chaud de l'installation selon la [NBN EN 14336] : à effectuer au moment de la mise en service de l'installation terminée; pendant au moins 2 heures, l'installation doit être maintenue

à la température de service maximale. Pour les installations de chauffage par le sol, mural et plafond, cet essai aura une durée de 24 heures minimum et par palier. Le bon fonctionnement et l'étanchéité des raccords de l'installation seront contrôlés.

Essai de circulation / température selon la [NBN EN 14336] (peut être effectué en combinaison avec l'essai de pression à chaud). Après le rinçage complet, l'installation sera remplie d'eau et purgée, chauffée jusqu'à la température de service maximale, à nouveau purgée et éventuellement remplie.

L'installation complète sera maintenue en régime pendant 2 jours afin de contrôler le fonctionnement général de l'installation, l'équilibre et la répartition uniforme de la chaleur (mesurages de la température) et d'effectuer éventuellement les réglages nécessaires.

Contrôle de l'installation électrique par un organisme de contrôle agréé. Voir aussi 72.22
Equipements - réseaux intérieurs

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

Installation et commissionnement selon [NBN EN 14336, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Installation et commissionnement des systèmes de chauffage à eau]

63.12.1e Chaleur - installations individuelles - documents & plans as-built CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'installateur donnera au maître d'ouvrage toutes les informations nécessaires en ce qui concerne l'utilisation, le bon fonctionnement, l'entretien, le déparasitage, ... de l'installation. Les documents suivants constituant le Dossier d' Intervention Ultime (**DIU**) seront remis au maître d'ouvrage en trois exemplaires (1 pour le M.O., 1 pour l'auteur de projet et 1 pour le bureau d'études), **en français / en allemand / en français et en allemand**, avant la réception provisoire :

les plans as-built (dont 1 exemplaire sur papier calque et/ou sous forme digitale au format dxf ou dwg),

les schémas électriques des installations,

une liste détaillée des matériaux mentionnant la marque, le type, les caractéristiques spécifiques et les fournisseurs;

une documentation technique détaillée de toutes les pièces de l'installation, y compris les conditions d'utilisation, les directives en ce qui concerne l'entretien et le déparasitage;

les attestations et les rapports nécessaires des essais, des contrôles, des garanties, ...

un mode d'emploi des chaudières, un exemplaire par appareil placé.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

Documentation en matière de conduite, de maintenance et d'utilisation selon

[NBN EN 12170, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Instructions de conduite, maintenance et utilisation - Systèmes de chauffage exigeant un opérateur professionnel] et

[NBN EN 12171, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Instructions de conduite, maintenance et utilisation - Systèmes de chauffage ne requérant pas pour leur conduite l'intervention d'un professionnel]

63.12.1f Chaleur - installations individuelles - garanties CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sauf dispositions plus sévères dans le cahier spécial des charges, sur l'ensemble de l'installation et sur les pièces respectives, les délais de garantie standard suivants seront d'application :

Installation : A partir de la réception provisoire, une garantie totale (matériaux, prestations, déplacements, taxes, certificats, ...) d'un an sera donnée sur l'ensemble de l'installation. Cette garantie couvrira au moins l'ensemble des réparations (dans les 24 heures) et des remplacements (dans les 5 jours ouvrables), ainsi que les entretiens et contrôles avec les réglages nécessaires de l'installation complète (à effectuer à la fin de la période de garantie).

Chaudières : les chaudières et leurs accessoires seront garantis pendant au moins 3 ans (2 ans sur les parties électriques) à partir de la réception provisoire sauf stipulations contraires du fabricant du matériel pour autant que les directives de la Communauté Européenne soient respectées. Cette garantie couvrira tous les matériaux, les prestations et les frais de déplacement. Un service après-vente sera organisé dans la région.

Conduites en matière synthétique : L'entrepreneur fournira, solidairement avec le fournisseur, un garantie écrite de dix ans pour le système, c'est-à-dire l'ensemble des conduites, des raccords et des accessoires entre les collecteurs et les éléments de chauffage.

Éléments de chauffage (radiateurs et convecteurs) : garantie de 5 ans, à partir de la date de la réception provisoire, couvrant les défauts de fabrication et de matériaux.

63.13 Installations collectives CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne la fourniture et la mise en place selon les règles de l'art d'une installation de chauffage central complète, en état de marche, dans les habitations collectives.

- Remarques importantes

Les installations décrites devront être conformes en tous points aux réglementations et normes en vigueur à la date de la mise en œuvre de l'installation de chauffage dans son intégralité.

63.13.1 Installations collectives CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne la fourniture et la mise en place selon les règles de l'art d'une installation de chauffage central complète, en état de marche, dans les habitations collectives. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans les articles respectifs, devront toujours comprendre, soit dans leur totalité, soit selon la ventilation dans le métré récapitulatif :

- la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service des chaudières, des appareils de production de chaleur et de tous les accessoires nécessaires et des pièces de l'installation, vases d'expansion, circulateurs, purgeurs, alimentation électrique, appareils de réglage, chauffe-eau éventuels pour la production d'eau chaude sanitaire, etc.;
- la fourniture et le montage du système de distribution intégral pour l'eau de circulation des installations de chauffage entre les appareils de production de chaleur du CC et les éléments de chauffage, y compris tous les collecteurs et robinetterie, soupapes et clapets anti-retour, les colliers de fixation, les manteaux isolants en cas de nécessité, la mise en peinture des tuyaux, etc.;
- la fourniture et l'installation des éléments de chauffage, y compris leurs supports, les robinets de radiateur et les raccords, ...;

- le fraisage, forage et/ou décapage de toutes les saignées et traversées nécessaires pour la réalisation de l'installation, ainsi que le remplissage après la pose des tuyaux et la finition sont compris dans les postes correspondants;
- les essais et le contrôle du bon fonctionnement de l'installation, toutes les adaptations éventuelles et/ou les remplacements jusqu'à ce que l'installation fonctionne parfaitement;
- une garantie complète couvrant toute l'installation, y compris au moins un entretien, jusqu'à la réception définitive, sauf mention contraire dans le présent cahier des charges ou le cahier spécial des charges; la fourniture de tous les documents nécessaires, les attestations, les certificats de garantie, les rapports de contrôle et les plans as-built;

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

- Remarques importantes

Il sera accordé une attention particulière à la qualité de l'eau de remplissage et d'appoint de l'installation nouvelle ou à rénover même si elle n'est pas spécifiquement stipulée dans les recommandations du fabricant de matériel.

MATÉRIAUX

GÉNÉRALITÉS

- Tous les matériaux décrits correspondront aux descriptions du présent cahier des charges et/ou du cahier spécial des charges. En général, les dispositions suivantes seront d'application :
- Tous les matériaux seront mutuellement compatibles. Une attention particulière doit être accordée pour éviter les couples électrochimiques. Ni dans leur fonction, ni dans leur emplacement, les matériaux ne peuvent avoir d'influence négative sur le fonctionnement parfait et rentable de l'installation de chauffage ou de n'importe laquelle de ses composantes (tels qu'électrolyse, piqûre de corrosion,...).
- L'entrepreneur ne passera la commande des matériaux qu'après l'approbation par l'auteur de projet et le maître d'ouvrage de la liste des matériaux complétée par la documentation technique, les certificats, les échantillons, ... et la mention de leur origine, ainsi que toutes les informations complémentaires jugées utiles par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet.
- Tous les matériaux seront neufs et livrés dans leur emballage d'origine qui permet de les identifier facilement. Tous les matériaux seront originaires d'un des pays de la Communauté européenne, à défaut de quoi leur origine sera explicitement mentionnée dans le bordereau des matériaux.
- Dès la livraison sur le chantier, l'auteur de projet vérifiera la conformité des matériaux approuvés avec le bordereau. Toutes les livraisons refusées devront être immédiatement évacuées du chantier. L'approbation des livraisons ne sous-entend aucunement l'approbation des ouvrages.
- L'entrepreneur est entièrement responsable et prendra toutes les mesures nécessaires au transport, à l'entreposage et à la mise en œuvre des matériaux selon les dispositions du cahier des charges, les règles de bonne pratique (les normes NBN, les STS, ATG, NIT,...) ainsi que les prescriptions du fabricant et du fournisseur.
- Pour le transport des personnes et des matériaux, l'entrepreneur ne pourra utiliser les ascenseurs ou monte-charge existants, sauf autorisation écrite et selon les dispositions du maître d'ouvrage.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

GÉNÉRALITÉS

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions du présent cahier des charges et/ou du cahier spécial des charges et selon les indications sur les plans et les schémas hydrauliques. Les travaux devront en outre être exécutés en conformité avec l'édition la plus récente et les addenda :

- des normes NBN homologuées ou enregistrées;
- du règlement général sur les installations électriques [RGIE];
- du règlement général sur la protection du travail ([RGPT]);
- des notes d'information techniques (NIT) du CSTC;
- du cahier des charges type [CCT 105] (dans le cadre de marchés publics et pour tous les éléments non repris dans le présent cahier des charges);
- des prescriptions des compagnies distributrices;
- de l' [AR 1997-03-18] concernant les exigences de rendement pour les nouvelles chaudières à eau chaude alimentées en combustibles liquides ou gazeux;
- de l' [AR 2010-10-12] concernant les exigences minimales de rendement et les niveaux des émissions de polluants des appareils de chauffage alimentés en combustible solide
- de l' [AR 2004-01-08] réglementant les niveaux des émissions des oxydes d'azote (NOX) et du monoxyde de carbone (CO) pour les chaudières de chauffage central et les brûleurs alimentés en combustibles liquides ou gazeux dont le débit calorifique nominal est égal ou inférieur à 400 kW;
- de l' [AR 1994-07-07] concernant les normes de base en matière de lutte contre l'incendie et des Textes réglementaires du Gouvernement Wallon et de la Communauté Française relative à la sécurité contre l'incendie des bâtiments en fonction de leur occupation
- de l' [AGW 2009-01-29] tendant à prévenir la pollution atmosphérique provoquée par les installations de chauffage central;
- de l' [AR 2001-01-25] en ce qui concerne les chantiers temporaires ou mobiles;
- des directives et normes européennes;
- des éventuelles réglementations locales.

MODALITES DE L' ENTREPRISE

L'entrepreneur est supposé disposer de toutes les compétences techniques et pratiques pour réaliser les travaux décrits. Pour les ouvrages en sous-traitance, l'entrepreneur principal s'adressera aux installateurs agréés dans les sous-catégories concernées D16 ou D17 ou D18, la classe devant correspondre au montant correspondant de la sous-entreprise.

PLANNING - suivi du chantier

- L'entrepreneur est tenu d'établir un planning, en concertation avec les autres corps de métier présents, et de le soumettre à l'approbation du maître d'ouvrage et de l'auteur de projet avant le commencement des travaux. Il veillera également à assurer une bonne coordination avec les autres entrepreneurs.
- Les différentes phases des travaux ne pourront commencer qu'après l'approbation par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet des plans et des modalités d'exécution.
- L'entrepreneur désignera la personne chargée de la direction journalière du chantier. Cette personne disposera des capacités nécessaires, sera en permanence présente sur le chantier pendant toute la durée des travaux et elle assistera à toutes les réunions de chantier. L'entrepreneur ou son délégué sera présent à la réunion de chantier hebdomadaire. L'entrepreneur tiendra un journal des travaux.

- Une installation modèle sera réalisée pour chaque type de logement. Ce n'est qu'après son approbation par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet que les travaux peuvent être commencés dans les autres habitations.
- Pendant les travaux, l'entrepreneur veillera à la propreté du chantier : l'installateur évacuera des locaux et du chantier tous les matériaux de démolition provenant de ses travaux; Lorsque l'installation est terminée, il procédera à un nettoyage complet du chantier.

TRAVAUX A EXECUTER DANS LES BATIMENTS EXISTANTS

- Lorsque les habitations restent occupées pendant l'exécution des travaux, l'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des habitants et de protéger le contenu des habitations. Les inconvénients pour les habitants doivent être limités au minimum. Toute installation commencée sera terminée avant de commencer la suivante.
- Sauf mention contraire, pendant les heures de travail normales, les travaux s'effectueront entre 7 h du matin et 6 h du soir, du lundi au vendredi, ou selon le planning dont il aura été convenu avec le maître d'ouvrage.
- L'entrepreneur veillera lui-même à maintenir l'accessibilité des habitations.

MESURAGE & DIMENSIONNEMENT

Le soumissionnaire vérifiera lui-même toutes les dimensions et les calculs. Les écarts par rapport au cahier des charges et aux plans doivent être communiqués dès la soumission, sans quoi l'entrepreneur est supposé avoir inclus les écarts dans son offre. L'entrepreneur contrôlera tous les calculs et les complétera si nécessaire en fonction des caractéristiques des matériaux utilisés, des appareils et/ou des systèmes. Indications sur les plans et les schémas hydrauliques : il sera tenu compte d'une tolérance d'environ 3 mm sur les indications.

CONSTRUIRE DURABLEMENT

Pour l'ensemble de l'installation, on visera à respecter les principes d'un développement durable. A cet effet, on utilisera, dans la mesure du possible, des appareils, matériaux et techniques respectueux de l'environnement. Les systèmes bénéficiant d'un agrément technique auront la préférence. Tous les éléments seront exclusivement appropriés à l'application pour laquelle ils sont destinés.

- L'utilisation de mastics sera limitée au minimum.
- Les démolitions et les déchets seront limités au minimum en respectant les dimensions et en utilisant des mesures, des appareils et des systèmes standards, en préparant soigneusement l'ouvrage, en utilisant un outillage approprié, des emballages réutilisables, des livraisons en conteneur et en organisant le chantier de manière bien ordonnée, ...
- Les déchets seront triés autant que possible, en concertation éventuelle avec les autres corps de métier. Les matériaux d'emballage seront de préférence repris par les fournisseurs. On donnera la préférence aux appareils et aux pièces avec une garantie de reprise/recyclage donnée par le fournisseur après la mise hors service.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

63.13.1a Chaleur - installations collectives CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur est tenu de remettre sa soumission parfaitement complète :

- Toutes les fournitures et performances qui ne sont pas spécifiquement décrites dans le présent cahier des charges ou les plans et schémas annexés et qui sont indispensables à une exécution dans les règles de l'art font intégralement partie du contrat et seront supposées être comprises dans l'offre.
- Les lacunes ou les remarques doivent être communiquées à l'inscription. A défaut, elles sont supposées être comprises dans l'offre.
- L'entrepreneur ne pourra en aucun cas s'appuyer sur une sous-estimation ou une erreur dans les ouvrages décrits afin d'exiger des dérogations au contrat d'entreprise.
- Le soumissionnaire devra prévoir dans son prix toutes les mesures nécessaires pour mener à bien les travaux en fonction des circonstances locales. Par conséquent, il est tenu de se rendre compte de la situation sur place avant de remettre son offre. Aucun supplément en raison de circonstances inattendues ne sera admis.
- Les raccordements aux régies ne seront pas mis à la disposition par le maître d'ouvrage, sauf convention écrite explicite, et seront à charge de l'entrepreneur selon les prescriptions en vigueur. Ils seront répartis entre les différents postes.

63.14 Tests CCTB 01.02

63.14.1 Chaleur - installation - thermographie CCTB 01.02

63.14.1a Chaleur - installation - thermographie CCTB 01.02

63.2 Chaleur - production CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils destinés à la production de chaleur à partir :

- du gaz
- du mazout (fuel)
- du bois (qu'il soit en bûches, déchiqueté (plaquettes), pellets, copeaux, sciure, etc ...)
- de végétaux
- d'un réseau de chauffage urbain
- de l'électricité
- de pompes à chaleur (PAC)
- du soleil
- du charbon

- Remarques importantes

Performance énergétique

Les bâtiments résidentiels ainsi que les immeubles de bureaux et de service et les bâtiments destinés à l'enseignement, neufs ou faisant l'objet de travaux de reconstruction ou d'extension soumis à permis, sont soumis à la réglementation Performance énergétique (PEB - voir § 00.5 Terminologie).

L'auteur de projet et/ou le responsable PEB est dès lors mené à calculer leur niveau de performance énergétique. Il doit pour ce faire disposer des rendements des appareils de production de chaleur. Il se référera pour ce faire au tableau 10 du §10.2.3.2 de l'[AGW 2014-05-15 PEB] (Arrêté PEB).

Cela signifie que l'entrepreneur doit pouvoir fournir, pour les chaudières, les données suivantes:

Chaudière à eau chaude à condensation	$\eta_{30\%}$: rendement à charge partielle pour une charge de 30%

	- $\theta_{\text{return, design}}$: température de retour de conception du système d'émission de chaleur (en °C)
Chaudière à eau chaude non à condensation	- $\eta_{30\%}$: rendement à charge partielle pour une charge de 30%

Pour la cogénération sur site, on se référera au tab. 16 de l'Annexe II du même [AGW 2014-05-15 PEB] (Arrêté PEB).

Pour le chauffage électrique par résistance, le rendement de production équivaut à 1.

En ce qui concerne les systèmes de chauffage par pompe à chaleur électrique, le rendement de production est assimilé au facteur de performance saisonnière moyen ($FPS = f_{\theta} f_{\Delta\theta} f_{\text{pumps}} f_{\text{HU}}$. COP_{test}).

COP_{test} est le coefficient de performance de la pompe à chaleur selon la [NBN EN 14511-1], [NBN EN 14511-2], [NBN EN 14511-3] et [NBN EN 14511-4]. Il doit également être fourni à l'auteur de projet et/ou au responsable PEB afin de pouvoir calculer le niveau de performance énergétique du bâtiment.

63.21 Production à partir du gaz - équipements CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir du gaz

Ce poste comprend la fourniture et la pose de tous les matériaux en vue de la réalisation d'une installation intérieure en état de fonctionnement, conformément à la [NBN D 51-003], c'est-à-dire la fourniture de toutes les pièces, le montage et la fixation, ainsi que les essais et le raccordement aux compteurs. Conformément aux conditions générales et/ou spécifiques dans le cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation dans le métré récapitulatif soit dans leur totalité :

- les appareils de production de chaleurs
- les systèmes d'expansion particuliers à ces appareils
- les pompes et circulateurs particuliers à ces appareils
- la robinetterie
- les purgeurs
- la protection externe
- les raccordements (le raccordement par la société distributrice et le compteur de gaz seront à charge du maître de l'ouvrage).
- La détection de fuite de gaz et ses accessoires sont traités aux articles 63.31.3e et 63.31.3d: Centrales alarme gaz et électro-vanne de coupure de gaz
- toutes sujétions, fournitures et prestations non décrites spécifiquement mais nécessaires au bon fonctionnement des installations

63.21.1 Raccordements de gaz CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les travaux indispensables pour obtenir le raccordement au réseau de distribution du gaz, conformément aux exigences de la société distributrice, telles que la fermeture des tranchées,

les percements, la pose des compteurs, les liaisons équipotentielle, etc. qui ne sont pas compris dans la facture du raccordement.

Le poste "raccordement de gaz" comprend la fourniture et la pose de tous les matériaux en vue de la réalisation d'une installation intérieure en état de fonctionnement, conformément à la [NBN D 51-003], c'est-à-dire la fourniture de toutes les pièces, le montage et la fixation, ainsi que les essais et le raccordement aux compteurs. Conformément aux conditions générales et/ou spécifiques dans le cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation dans le métré récapitulatif soit dans leur totalité :

les purgeurs

la protection externe

les raccordements (le raccordement par la société distributrice et le compteur de gaz seront à charge du maître de l'ouvrage).

Attention : les frais inhérents au raccordement et à la mise en service facturés par la société distributrice seront à charge du maître de l'ouvrage.

MATÉRIAUX

Tous les matériaux utilisés devront satisfaire à la [NBN D 51-003], aux prescriptions de la société distributrice de gaz et aux normes en vigueur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

disposition - compteurs de gaz

La mise en place du compteur de gaz devra satisfaire à la norme [NBN D 51-003] et aux prescriptions de la société distributrice de gaz.

Le réseau de conduites sera raccordé à l'arrivée du gaz. Il ne pourra être encastré, mais doit toujours rester accessible pour le personnel du distributeur. L'installateur finira l'installation intérieure à maximum 1 mètre de distance du compteur de gaz, à l'aide d'un tuyau avec filetage extérieur approprié.

Le raccordement ne pourra être influencé par un effort extérieur nuisible ni être mis en contact avec un métal ou un produit qui pourrait nuire. Lorsque le distributeur est d'avis que des mesures de sécurité supplémentaires doivent être prises en raison de la présence de risques particuliers ou des caractéristiques de l'environnement, l'entrepreneur les fera exécuter à ses frais.

compteur de gaz à l'intérieur du bâtiment

Pour la pose des compteurs de gaz à l'intérieur du bâtiment, les mesures suivantes doivent être prises en considération :

la traversée du mur pour la conduite de gaz ne peut servir de passage à d'autres conduites. Toutes les autres conduites se situeront à une distance d'au moins 20 cm. Cette traversée sera rendue étanche à l'eau et au gaz.

la partie de la conduite de service dans le bâtiment sera aussi courte que possible;

la partie intérieure de la conduite de service en acier sera protégée de manière équivalente à la partie placée à l'extérieur;

la partie intérieure de la conduite de service doit pouvoir être fixée sur un mur vertical, au moins à hauteur de la plinthe et visible sur toute sa hauteur, afin que le contrôle, l'entretien ou le remplacement puissent se faire sans endommager le sol ou les murs;

lorsque les compteurs de gaz et d'électricité sont placés dans la même niche et qu'ils ne sont pas séparés par une cloison étanche au gaz, le compteur du gaz sera placé dans la partie supérieure de la niche.

la conduite de gaz doit être raccordée à la liaison équipotentielle, à proximité du compteur de gaz, mais du côté de l'installation intérieure;

la distance minimale entre le compteur de gaz et tout appareil producteur de chaleur sera de 1,5 m.

compteur de gaz à l'extérieur du bâtiment

Exceptionnellement, le compteur peut être placé dans une armoire spéciale, lorsque la distance par rapport à la rue est trop grande. L'armoire sera alors placée sur le terrain privé, le plus près possible de la conduite principale et de l'alignement.

CONTRÔLES

Certificat de conformité

L'installateur devra remettre un certificat à fournir au gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel pour l'ouverture du compteur à gaz conformément à l'art. 48 de l' [AR 1971-06-28]. Toutes les éventuelles modifications afin de rendre l'installation conforme avec celles-ci seront à charge de l'installateur.

Essai préalable sous pression d'air

Avant de demander le raccordement d'une installation et avant d'appliquer les éventuels revêtements ou peintures, l'installateur soumettra l'installation (y compris les compteurs de gaz intermédiaires) à un essai d'étanchéité selon le § 4.7. de la [NBN D 51-003]. A cet effet, l'installation intérieure sera soumise à une pression d'air de 100 mbars pendant le temps nécessaire pour enduire avec un produit moussant (savon) tous les raccordements, soudures, robinets, etc. L'essai sera concluant lorsqu'aucune bulle de gaz ne se forme. Le contrôle de l'installation devra être exécuté par un organisme de contrôle agréé; il en va de même pour les installations d'une puissance supérieure ou égale à 70 kW. Le certificat de ce contrôle sera remis au maître d'ouvrage au moment de la réception des travaux. Tous les frais liés au contrôle seront à charge de l'entrepreneur.

Ouverture du compteur de gaz

L'installation ne pourra être mise en service que lorsqu'il aura été satisfait à l'ensemble des prescriptions du distributeur. A l'ouverture du compteur de gaz, la société distributrice s'assurera que l'installation intérieure est étanche au gaz pour la pression de distribution. La durée du temps d'observation sera de 10 minutes et aucune perte ne sera admise. En principe, le premier essai d'étanchéité sera gratuit; chaque essai supplémentaire sera à charge de l'installateur.

Purge

Avant sa mise en service, l'installation sera purgée. Cette purge se fera soit via un flexible qui aboutit à l'extérieur du bâtiment, soit via le brûleur d'un appareil facilement accessible; dans ce dernier cas, une flamme sera tenue devant le brûleur tandis que le local est abondamment ventilé. Le brûleur doit brûler suffisamment longtemps pour que toute l'installation soit entièrement purgée (danger de poches d'air).

Plans AS-BUILT

Avant la réception provisoire des travaux, l'entrepreneur remettra à la direction du chantier un dessin du réseau de conduites tel qu'il a été exécuté, avec l'indication de tous les diamètres, des robinets et de la nature des conduites.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE

[NBN EN 1775, Alimentation en gaz - Tuyauteries de gaz pour les bâtiments - Pression maximale de service inférieure ou égale à 5 bar - Recommandations fonctionnelles]

[NBN EN 12007-1, Infrastructures gazières - Canalisations pour pression maximale de service inférieure ou égale à 16 bar - Partie 1: Exigences fonctionnelles générales]

[NBN EN 12007-2, Infrastructures gazières - Canalisations pour pression maximale de service inférieure ou égale à 16 bar - Partie 2: Exigences fonctionnelles spécifiques pour le polyéthylène (MOP inférieure ou égale à 10 bar)]

[NBN EN 12007-3, Infrastructures gazières - Canalisations pour pression maximale de service inférieure ou égale à 16 bar - Partie 3: Exigences fonctionnelles spécifiques pour l'acier]

[NBN EN 12007-4, Infrastructures gazières - Canalisations pour pression maximale de service inférieure ou égale à 16 bar - Partie 4: Prescriptions fonctionnelles spécifiques pour la rénovation]

[NBN EN 1594, Infrastructures gazières - Canalisation pour pression maximale de service supérieure à 16 bar - Prescriptions fonctionnelles]

[NBN EN 12068, Protection cathodique - Revêtements organiques extérieurs pour la protection contre la corrosion de tubes en acier enterrés ou immergés en conjonction avec la protection cathodique - Bandes et matériaux rétractables]

[NBN EN 12279, Systèmes d'alimentation en gaz - Installations de détente-régulation de pression de gaz faisant partie des branchements - Prescriptions fonctionnelles]

[NBN EN 969, Tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile et leurs assemblages pour canalisations de gaz - Prescriptions et méthodes d'essai]

[NBN EN 13090, Matériaux pour la réétanchéité des raccords filetés des tuyauteries de gaz dans les bâtiments]

[NBN EN 331, Robinets à tournant sphérique et robinets à tournant conique à fond plat destinés à être manoeuvrés manuellement et à être utilisés pour les installations de gaz dans les bâtiments]

[NBN EN 88-1+A1, Régulateurs de pression et dispositifs de sécurité associés pour appareils à gaz - Partie 1: Régulateurs de pression pour pression amont inférieure ou égale à 50 kPa]

[NBN EN 1555-1, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 1 : Généralités]

[NBN EN 1555-2, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 2 : Tubes]

[NBN EN 1555-3+A1, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 3 : Raccords]

[NBN EN 1555-4, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 4 : Robinets]

[NBN EN 1555-5, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 5: Aptitude à l'emploi du système]

- Exécution

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales]

[NBN EN 12327, Infrastructures gazières - Essais de pression, modes opératoires de mise en service et de mise hors service des réseaux - Prescriptions fonctionnelles]

En outre, les installations et leurs raccordements au réseau de distribution de gaz devront satisfaire aux conditions générales de livraison et de raccordement de la société distributrice, complétées par les éventuelles prescriptions du corps de pompiers local. Avant de commencer l'exécution de l'installation, l'entrepreneur contactera à ce sujet le distributeur, afin de s'assurer de quelle façon le raccordement au réseau de distribution doit être réalisé.

63.21.1a Chaleur - production - raccordements de gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le raccordement sera réalisé au départ du compteur de gaz par des canalisations en acier, en cuivre ou en polyéthylène haute densité y compris la robinetterie et tous leurs accessoires

CONTRÔLES PARTICULIERS

Le contrôle de l'installation devra être exécuté par un organisme de contrôle agréé; il en va de même pour les installations d'une puissance supérieure ou égale à 70 kW. Le certificat de ce contrôle sera remis au maître d'ouvrage au moment de la réception des travaux. Tous les frais liés au contrôle seront à charge de l'entrepreneur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.1b Chaleur - production - groupes de détente gaz & accessoires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ces travaux seront réalisés par la société distributrice et à charge du maître de l'ouvrage

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.2 Canalisations de gaz CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des tous les types de tuyauteries destinées à alimenter les appareils de production de chaleur dans les installations de chauffage des bâtiments résidentiels, publics, collectifs et tertiaires.

Seront compris dans le prix unitaire : les conduites et accessoires, les percements de murs et de sols et leurs réparations éventuelles, les manchons, les protections mécaniques et contre la corrosion,

les saignées et toutes les réparations, l'étude, les essais d'étanchéité et les plans as-built du réseau de conduites.

MATÉRIAUX

Pour les installations intérieures (après le compteur), sont autorisés :

les tuyaux en acier conformément à la [NBN EN 10255+A1] ou la [NBN EN ISO 3183] (parmi lesquels les tuyaux en acier galvanisé qui satisfont aux normes mentionnées).

tuyaux en cuivre conformément à la [NBN EN 1057+A1] avec une épaisseur nominale minimale des parois de 1mm.

tuyaux en PE conformément à la [NBN D 51-004], mais uniquement pour les parties enterrées de l'installation.

Tous les tuyaux encastrés seront protégés (en usine ou sur place) par un revêtement en matériau synthétique. Les tuyaux en cuivre seront toujours revêtus en usine d'une couche de protection.

Les tuyaux en acier galvanisé ne pourront pas être soudés.

Tous les tuyaux endommagés pendant le transport ou la pose seront remplacés.

Prescriptions MINIMUM pour les débits et sections

Attention : A vérifier et/ou adapter en fonction des longueurs de tuyauteries et des pertes de charges pour les accessoires.

TUYAUX DE GAZ 5/4" : Pour les conduites principales et les générateurs jusqu'à 70 kW.

TUYAUX DE GAZ 4/4" : Pour les conduites principales et les générateurs jusqu'à 45 kW.

TUYAUX DE GAZ 3/4" : Pour les chauffe-eau et les générateurs jusqu'à 24 kW.

TUYAUX DE GAZ 1/2" : Pour les chauffe-eau jusqu'à 10,46 kW, fours et cuisinières

De toute façon, le dimensionnement des conduites devra être conformes à la norme [NBN D 51-003] et [NBN D 51-004]

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les conduites seront posées conformément au § 4.4 de la [NBN D 51-003].

Etude

L'étude sera

- (soit) comprise dans le dossier d'adjudication.
- (soit) livrée par l'entrepreneur et soumise à l'approbation de l'auteur de projet. Les plans seront remis en 3 exemplaires.

Raccordements

Les raccordements seront exécutés à l'aide de manchons et de raccords filetés. On prévoira un nombre suffisant de raccords union afin que l'installation puisse être démontée en tronçons. Les raccords ou accessoires ne peuvent en aucun cas se situer à la hauteur des traversées de mur.

Avant de remplir de gaz la nouvelle installation intérieure, l'installateur devra nettoyer toutes les conduites (sable, limaille, rouille, etc.).

fixations

Les conduites seront fixées solidement afin d'éviter les déplacements, les tensions permanentes ou les déformations ultérieures; on prévoira toujours une fixation à la hauteur des robinets d'arrêt, des changements de direction et des branchements.

TRACE DES CONDUITES - traversées

Les conduites seront posées en tracés rectilignes et supportées de manière telle que la dilatation des tuyaux soit assurée et que leur fléchissement soit évité.

Il est interdit de poser des canalisations de gaz dans les locaux ou dans les éléments de construction dans lesquels une poche de gaz pourrait se former en raison de leur inaccessibilité ou d'une ventilation insuffisante.

Au droit des passages dans les murs et planchers, les conduites seront protégées par des manchons appropriés. L'espace entre le manchon et le tuyau sera rempli avec un moyen approprié. Toutes les traversées seront percées au foret diamanté.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T1/C] de la prévention passive.

Après la pose et la protection des conduites, les saignées seront ragréées au mortier de maçonnerie ou, pour les parois devant répondre à une exigence de résistance au feu, au moyen d'un resserrage n'altérant pas la résistance au feu de cet élément de construction traversé (voir 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries). L'encastrement des conduites dans les murs et cloisons se fera sans mettre leur stabilité en danger.

Les conduites et leurs fixations seront suffisamment protégées contre l'encrassement.

conduites encastrées

En plus du respect des normes d'application, une attention particulière sera apportée aux dispositions suivantes :

Il est interdit de poser les conduites dans les chapes, les coulisses des murs, les conduites d'évacuation des produits de combustion, dans les creux non ventilés, dans les caniveaux et les chambres de visite des égouts, dans les conduites de ventilation ou de traitement de l'air, dans les trémies d'ascenseurs et d'évacuation (des déchets, du linge), dans les éléments de construction creux (briques creuses, hourdis creux).

Pour l'encastrement des tuyaux dans les sols en béton, les tuyaux seront posés dans le coffrage sans raccord ni soudure et ils seront efficacement protégés contre la corrosion avant de couler le béton. Il est interdit de poser les tuyaux dans les chapes.

Pour l'encastrement des tuyaux dans le mur, une saignée peu profonde sera réalisée mécaniquement. Les saignées dans les murs maçonnés seront fraisées aux dimensions appropriées. Après la pose du tuyau, le vide sera refermé au mortier, composition du mortier : 1000 l de sable grossier, 300 kg de ciment P400; ou tous autres matériaux compatibles avec la paroi rainurée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

Les canalisations de gaz naturel devront satisfaire aux dispositions générales de la [NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales].

Les tuyaux de gaz devront respectivement satisfaire aux normes suivantes :

[NBN EN 10255+A1, Tubes en acier non allié soudables et filetables - Conditions techniques de livraison]

[NBN 744, Tubes en acier pour canalisations d'eau ou de gaz et pour égouts] (pour l'acier) ou

[NBN EN ISO 3183, Industries du pétrole et du gaz naturel - Tubes en acier pour les systèmes de transport par conduites (ISO 3183:2019)]

[NBN EN 10226-1, Filetage de tuyauterie pour raccordement avec étanchéité par le filetage - Partie 1: Filetages extérieurs coniques et filetages intérieurs cylindriques - Dimensions, tolérances et désignation] et

[NBN EN 10226-2, Filetages de tuyauterie pour raccordement avec étanchéité dans le filet - Partie 2: Filetages extérieurs coniques et filetages intérieurs coniques - Dimensions, tolérances et désignation]

[NBN EN 1057+A1, Cuivre et alliages de cuivre - Tubes ronds sans soudure en cuivre pour l'eau et le gaz dans les applications sanitaires et de chauffage]

[NBN EN 1555-1, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 1 : Généralités]

[NBN EN 1555-2, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 2 : Tubes]

[NBN EN 1555-3+A1, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 3 : Raccords]

[NBN EN 1555-4, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 4 : Robinets]

[NBN EN 1555-5, Systèmes de canalisations en plastique pour la distribution de combustibles gazeux - Polyéthylène (PE) - Partie 5: Aptitude à l'emploi du système]

[NBN EN 50102, Degrés de protection procurés par les enveloppes de matériels électriques contre les impacts mécaniques externes (Code IK)]

[NBN EN ISO 14726-1, Construction navale et technologie maritime - Couleurs pour l'identification du contenu des systèmes de tuyauterie - Partie 1 : Couleurs et milieux principaux (ISO 14726-1:1999)]

63.21.2a Chaleur - production - canalisations de gaz - acier CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites en acier de distribution aux différents appareils de l'installation intérieure à partir du compteur.

- Localisation

La conduite de gaz ira du compteur aux différents appareils..

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux d'acier sans soudures doivent satisfaire aux prescriptions de la [NBN EN 10255+A1] ou la [NBN EN ISO 3183]. Les raccords seront du type à bord renforcé et doivent répondre à la norme [ISO 49]. Les raccords soudés présenteront une résistance mécanique suffisante pour résister aux efforts auxquels ils seront soumis. Attention : les tuyaux en acier galvanisé ne peuvent pas être soudés.

Les conduites de gaz seront fabriquées en tuyaux d'acier galvanisés sans soudures, de la série mi-lourde, assemblés par des raccords filetés en fonte malléable galvanisée, avec un bord renforcé; les matériaux devront répondre aux normes [NBN EN 10255+A1] et [NBN 744];

Spécifications

Type : **laqué bleu foncé / galvanisé**

Diamètres nominaux : 10 / 15 / 20 / 25 / 32 / 40 / 50 / 65 / 80 / 100 / 125 / *** mm / selon le débit prescrit

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les conduites seront sciées perpendiculairement à l'axe du tuyau ou coupées avec une pince coupe-tube afin d'obtenir une découpe droite et précise.

Les tuyaux de diamètre inférieur ou égal à DN 40 seront assemblés par filetage, en utilisant une pâte appropriée et des produits d'étanchéité spéciaux à l'exception des fibres de chanvre naturelles. Les assemblages à l'aide de longs filetages cylindriques ainsi que les raccords à filetage cylindrique sont interdits. Les tuyaux de diamètre égal ou supérieur à DN 50 seront toujours soudés à l'acétylène. Pour les assemblages par soudure, les changements de direction seront obligatoirement réalisés à l'aide de raccords soudés.

Attention : Les assemblages par soudure seront obligatoires dans le cas de conduites noyées, à l'exception des endroits où le travail de soudure pourrait provoquer un incendie.

Les conduites seront placées selon le système

- (soit)apparent.
Les tuyaux seront fixés à l'aide de colliers en acier galvanisé, revêtus à l'intérieur d'un matériau compressible. Les boulons des colliers seront en laiton ou en acier cadmié. Les conduites verticales ne pourront pas glisser dans leurs supports. La distance maximale entre les supports sera, horizontalement de 1,50 m et, verticalement, de 2.000 m. Lorsque plusieurs conduites sont posées en parallèle, les supports seront regroupés et alignés.
- (soit)encastré,
dans les murs et planchers (attention : il est interdit de poser les tuyaux dans les chapes). Les conduites encastrées seront protégées en les enveloppant dans une feuille de PVC adhésive / un revêtement composé de produits polymérisés ou de bitume. Les conduites enveloppées seront parfaitement résistantes à la corrosion de nature chimique ou électrolytique. Pour l'encastrement des tuyaux dans les dalles de sol en béton, avant le coulage du béton, les tuyaux sans soudure ni raccord seront posés dans le coffrage et efficacement protégés contre la corrosion. Avant l'encastrement des tuyaux dans les murs, une saignée peu profonde sera réalisée mécaniquement. Les saignées dans les murs maçonnés seront fraisées et de section appropriée. Après la pose du tuyau, l'espace sera rempli de mortier. Composition du mortier : 1000 l de sable grossier, 300 kg de ciment P400.

- Notes d'exécution complémentaires

Ces notes concernent uniquement les systèmes de placement apparent.

Les colliers seront fixés à l'aide de vis et chevilles ou sur des rails en forme de U en acier galvanisé fixés par au moins deux vis et chevilles.

Dans les vides sanitaires accessibles / *** des bandes de suspension en matière synthétique et leurs chevilles et bagues de fixation peuvent être utilisées.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. m
- (soit)2. fft

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
1. selon le diamètre (DN 10 / 15 / 20 / 25 / 32 / 40 / 50 / 65 / 80 / 100 / 125 / *** mm). Les conduites seront mesurées dans l'axe
- (soit)2. Par type de logement

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

63.21.2b Chaleur - production - canalisations de gaz - cuivre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites en cuivre de distribution aux différents appareils de l'installation intérieure à partir du compteur.

- Localisation

La conduite de gaz ira du compteur aux différents appareils

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux en cuivre devront répondre aux normes suivantes

[NBN EN 1057+A1]

[NBN EN 1254-1]

[NBN EN 12449:2016+A1]

On utilisera des tuyaux de diamètre approprié selon le débit prescrit. Ils seront du type

- (soit)tuyaux en cuivre rouge mi-dur, traités à l'intérieur contre la corrosion, avant la pose en apparent, y compris les raccords et les colliers de fixation. Ils seront livrables en longueurs de 3 et 5 m. Les colliers seront en cuivre, alliage de cuivre ou matière synthétique. Lorsqu'on utilise de l'acier cuivré, du zamak ou un autre métal, une isolation doit être posée entre le collier et le tuyau.
- (soit)tuyaux en cuivre rouge doux, avec un manteau d'isolation en PVC cannelé et un traitement interne de la surface contre la corrosion, avant la pose dans la chape. Ils seront livrés en rouleaux (de 25 et 50 m). Toutes les conduites entre le collecteur le robinet du radiateur seront toujours d'une seule pièce, seuls les raccords sur le robinet d'isolement du collecteur et du radiateur sont autorisés. Tous les raccords doivent rester accessibles. Les conduites seront fixées sur la structure portante à l'aide de moyens inoxydables. Leur tracé permet une dilatation régulière. Pour les tronçons de conduites d'une longueur supérieure à 6 m, une boucle oméga sera intégrée. Celle-ci sera remplie d'un matériau isolant de densité élevée qui permet la dilatation de la boucle.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les conduites seront sciées perpendiculairement à l'axe du tuyaux ou coupées avec une pince coupe-tube afin d'obtenir une découpe droite et précise.

Les conduites seront placées selon le système

- (soit)encastré,
dans les murs et planchers (attention : il est interdit de poser les tuyaux dans les chapes). Les conduites encastrées seront protégées en les enveloppant dans **une feuille de PVC adhésive / un revêtement composé de produits polymérisés ou de bitume**. Les conduites enveloppées seront parfaitement résistantes à la corrosion de nature chimique ou électrolytique. Pour l'encastrement des tuyaux dans les dalles de sol en béton, avant le coulage du béton, les tuyaux sans soudure ni raccord seront posés dans le coffrage et efficacement protégés contre la corrosion. Avant l'encastrement des tuyaux dans les murs, une saignée peu profonde sera réalisée mécaniquement. Les saignées dans les murs maçonnés seront fraisées et de section appropriée. Après la pose du tuyau, l'espace sera rempli de mortier. Composition du mortier : 1000 l de sable grossier, 300 kg de ciment P400.
- (soit) apparent.
Les tuyaux seront fixés à l'aide de colliers en acier galvanisé, revêtus à l'intérieur d'un matériau compressible. Les boulons des colliers seront en laiton ou en acier cadmié. Les conduites verticales ne pourront pas glisser dans leurs supports. La distance maximale entre les supports sera, horizontalement de 1,50 m et, verticalement, de 2.000 m. Lorsque plusieurs conduites sont posées en parallèle, les supports seront regroupés et alignés.

- Notes d'exécution complémentaires

Les colliers seront fixés à l'aide de vis et chevilles ou sur des rails en forme de U en acier galvanisé fixés par au moins deux vis et chevilles.

Dans les **vides sanitaires accessibles** / *** des bandes de suspension en matière synthétique et leurs chevilles et bagues de fixation peuvent être utilisées.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut) 1. m
- (soit) 2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
1. selon le diamètre (DN **10/15/20/25/32/40/50/65/80/100/125 mm**). Les conduites seront mesurées dans l'axe
- (soit) 2. Par type de logement

- nature du marché:

- (soit par défaut) 1. QF
- (soit) 2. PG

63.21.2c Chaleur - production - canalisations de gaz - PLT CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des tuyaux en acier inoxydable annelés pliables destinés à l'alimentation en gaz naturel et au raccordement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tubes seront conformes à la norme européenne NBN-EN 15266 et NBN-EN 1775, la BS7838 est un plus

Lors de la production, les tubes onduleux ne seront pas recuits, afin de garder une rigidité suffisante

Les tubes seront significativement résistants à l'écrasement

Les tubes seront constitués d'acier inoxydable type 304 L conforme à la norme américaine AISI ou à la norme européenne EN 1.4306

Les tubes seront pliables et cintrables à la main jusqu'au diamètre DN 50

Aucun travail à chaud ne sera nécessaire lors de la pose des tubes

Les tubes pourront être utilisés dans des installations domestiques, industrielles et commerciales

Le marquage du mètre sera indiqué sur la gaine de protection des tubes

Toutes les homologations seront marquées sur la gaine de protection des tubes

La gaine de protection des tubes sera jaune et en polyéthylène

La gaine de protection sera résistante à l'Ozone et aux UV

La gaine de protection contiendra des retardateurs de flamme et de densité de fumée

La gaine de protection aura une épaisseur de minimum 0,25 mm jusqu'au DN28 et de minimum 0,30 mm du DN32 au DN50

Les raccords ne nécessiteront aucun outil spécialisé pour être réalisés

Le passage intérieur des raccords ne sera pas réduit afin d'éviter des pertes de charges inutiles

Les raccords seront conçus pour résister à une pression maximale de 8 bars jusqu'au DN32 et de 2 bars pour les DN40 et DN50

Les raccords seront auto-étanches uniquement par contact métal contre métal, sans l'utilisation de joints plats ou toriques supplémentaires.

La rigidité du tube PLT est suffisante pour pouvoir être placé en horizontal à une distance entre supports de :

1 m pour les DN12 et DN15

1,5 m pour les DN22, DN28 et DN32

2 m pour les DN40 et DN50

- Prescriptions complémentaires

La pose et la mise en oeuvre devra se conformer à la norme belge NBN D51 003 / A1 pour la pose et l'utilisation du tube PLT

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La découpe des tubes sera réalisée avec des coupe-tubes à molettes appropriées pour l'acier inoxydable et celles-ci seront suffisamment profondes pour éviter de déformer les ondulations du tube PLT pendant la coupe.

Après fixation du raccord, les parties visibles du tubes seront recouvertes par une bande jaune spécifique auto-vulcanisante en silicone jusqu'à la moitié de l'écrou en milieu légèrement et non corrosif, et sur la totalité du raccord en milieu moyennement à fortement corrosif.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. mct

(soit)

3. fft

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Longueurs mesurées nettes posées sur les conduits y compris les accessoires.

(soit)

2. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN *** / *** / *** mm)

(soit)

3. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.21.2d Chaleur - production - canalisations de gaz - HDPE CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des tuyaux en polyéthylène haute densité (HDPE) destinés à l'alimentation en gaz naturel et au raccordement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

Ces tuyauteries seront uniquement employées pour les raccordements enterrés des installations intérieures (à partir du compteur)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux pour gaz naturel sont en polyéthylène haute densité (HDPE).

Les tuyaux doivent porter la marque BENOR et seront conformes à la norme [NBN EN 1555 série].

Ils seront fabriqués en polyéthylène du type PE 100.

Les assemblages seront uniquement réalisés par électrosoudage.

Les raccords (manchons, coudes, tés, etc) seront munis de résistances qui sont chauffées par un poste à souder, livré par le fournisseur des matériaux.

Grâce à ce processus, tuyau et raccord se fondent l'un dans l'autre.

Les paramètres de soudage (température, temps de chauffage, voltage..) sont activés par la lecture d'un code à barres collé sur l'accessoire, au moyen d'un crayon à lecture ou par une carte à insérer dans le poste à souder.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés en 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

En outre, le fournisseur des tuyauteries et accessoires garantit, par le biais d'un organisme agréé, la gestion d'un circuit fermé de recyclage de ses produits : toutes les pièces, chutes et conduites déterrées seront reprises et recyclées.

Tous les produits doivent être contrôlés par le fabricant de façon régulière selon les exigences qualitatives de la NBN et les prescriptions [NBN EN ISO 9001].

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux et accessoires mis en oeuvre doivent provenir du même fabricant, les "mélanges" entre les différents fabricants de mêmes produits est interdit.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Il est indispensable de nettoyer l'extérieur du tuyau et l'intérieur du raccord moyennant un décapant, conforme aux prescriptions du fabricant des tuyaux et raccords.

En outre, les tuyaux doivent être grattés avec un grattoir spécial proposé par le fabricant des tuyaux et des raccords.

- Notes d'exécution complémentaires

La sortie vers l'extérieure de la tranchée de la canalisation en HDPE enterrée de l'installation intérieure ne pourra être réalisée que par une tuyauterie en acier, en cuivre ou en PLT comme décrite aux articles 63.21.2a, 63.21.2b, 63.21.2c, et cela aux deux extrémités de la tuyauterie.

La protection contre la corrosion de ces tuyauteries devra être réalisée conformément aux prescriptions des articles ci-dessus et devra couvrir l'intégralité de la tuyauterie, ce y compris les raccords sur le HDPE. Cette protection dépassera de 10 cm au minimum le niveau fini des points de raccordements.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. mct

(soit)

3. fft

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Longueurs mesurées nettes posées sur les conduits y compris les accessoires.

(soit)

2. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN *** / *** / *** mm)

(soit)

3. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.21.3 Accessoires gaz CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et du montage de tous les accessoires gaz nécessaires au raccordement des appareils, permettant d'isoler une partie de l'installation, de filtrer les impuretés présentes dans le gaz, etc... ainsi que de poser et raccorder les différents appareils de sécurité.

63.21.3a Chaleur - production - accessoires gaz - filtres à gaz CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de filtres destinés à retenir les particules fines en suspension dans le gaz.

- Localisation

A prévoir à la hauteur du compteur de gaz.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Selon le [CCT 105] / 80 C05. Les filtres seront fabriqués en tissu synthétique ou en gaze de métal afin de retenir les particules de 3 microns; ils seront faciles à enlever, à remplacer et à entretenir.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.21.3b Chaleur - production - robinets de gaz - robinets d'isolement CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la robinetterie posée à différents endroits de la tuyauterie et aussi aux emplacements jugés nécessaires par le B.E. ou l'architecte.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Concernant les robinets de gaz :

La robinetterie devra satisfaire aux exigences de la société de distribution locale et aux prescriptions des normes [NBN D 51-003] et [NBN EN 331].

Propriétés des robinets :

ils seront pourvus du filetage gaz approprié;

ils seront étanches à leur environnement, indépendamment de leur position (ouverte ou fermée);

en position fermée, ils ne peuvent pas laisser passer de gaz dans la conduite en aval;

les matériaux utilisés devront résister aux conditions mécaniques, thermiques et chimiques auxquelles ils sont soumis lors d'un usage normal;

lorsqu'ils sont placés à l'intérieur, ils doivent pouvoir résister à des températures élevées;

les robinets seront faciles à manœuvrer (quart de tour) et seront construits de manière à repérer facilement s'ils sont en position ouverte ou fermée.

Les robinets d'isolement seront du type robinets à boisseau sphérique à passage intégral.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.21.3c Chaleur - production - robinets de gaz - robinets d'arrêt CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets posés à l'amont de chaque appareil à alimenter.

- Localisation

Tous les tuyaux d'arrivée raccordés aux appareils seront équipés d'un robinet d'arrêt à au plus 20 cm du branchement. Ces robinets seront facilement accessibles et manœuvrables.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les robinets d'arrêt à écrou non serré doivent satisfaire au type déterminé dans la [NBN D 51-003].

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.21.3d Chaleur - production - électrovannes gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'une vanne électro-magnétique de fermeture de gaz à sécurité positive (fermée SANS tension) posée et raccordée à la sortie du compteur gaz, elle sera couplée à une centrale d'alarme et de détection de fuite de gaz (cfr article 63.21.3e Chaleur - production - centrales alarme gaz)

- Localisation

Pose et raccordement à la tuyauterie de gaz d'alimentation des appareils à alimenter **directement à l'aval** le plus près possible du compteur gaz.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le corps de la vanne en contact avec le gaz est constitué d'aluminium coulé.

Pression maximale en exercice	360 mbar
Tension d'alimentation	230 V ou 24 V
Température ambiante	-15 à +60 °C
Température superficielle max.	85 °C
Degré de protection	Minimum IP 54
Temps de fermeture	< 1 sec.
Temps d'ouverture	< 1 sec.

La vanne sera équipée de minimum 2 prises de mesure bouchonnées.

Le diamètre de la vanne sera déterminé par l'entrepreneur qui fournira une note de calcul pour approbation avant toute mise en oeuvre.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- code de mesurage:

Eventuellement selon le type, ...

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.21.3e Chaleur - production - centrales alarme gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un système de détection et d'alarme en cas de fuite de gaz, constitué d'une centrale d'analyse et de capteurs.

Une ou des sirènes ainsi qu'un report d'alarme pourront y être couplés.

- Localisation

Le central de détection de fuite de gaz sera posé en dehors de la chaufferie à proximité immédiate de la porte d'entrée de la chaufferie; les capteurs seront posés dans le local compteur gaz et/ou dans le local chaufferie.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'installation est constituée de 1 ou plusieurs capteurs (dans le local compteur et/ou dans la chaufferie) et d'un central; l'installation pourra être couplée également à une ou plusieurs sirènes qui seront posées chacune aux endroits décrits et/ou imposés par le B.E. ou l'architecte.

Chaque détecteur transmet en permanence au central la concentration de gaz dans l'atmosphère. En cas de fuite, le central pourra fermer la vanne d'arrivée du gaz, couper l'alimentation électrique ou enclencher une sirène avant que la limite inférieure d'explosivité (L.I.E.) ne soit atteinte.

Le central comporte 3 niveaux d'alarme réglables. Ils seront configurés par défaut de la manière suivante, 1er niveau:20% L.I.E., 2e niveau: 40% L.I.E., 3e niveau: temporisation de10 secondes sur le 2e niveau. Le dépassement d'un niveau fera basculer un contact libre de potentiel et enclenchera l'asservissement souhaité. Un contact « de défaut »s'enclenchera lorsqu'un problème sur le central ou sur le détecteur sera décelé.

En face avant, un afficheur permet une lecture aisée de la concentration de gaz. Pour chaque détecteur, on trouvera minimum une led verte dite de mise sous tension, une jaune de défaut et 3 rouges indiquant le ou les niveaux d'alarme dépassés.

En outre, plusieurs touches à l'intérieur du central permettront la configuration de certains paramètres tels le réglage des niveaux d'alarme, relais fonctionnant en sécurité positive ou négative, alarmes à reset automatique ou manuel. Ces modifications sont protégées par un mot de passe.

Un chargeur intégré au central permettra le raccordement de batteries de secours (en option).

Type de capteur Cellule catalytique (Pellistor)

Signal de sortie en mV sur 3 fils (pont de Wheatstone)

L'élément sensible du détecteur est constitué de deux filaments en platine chauffés électriquement à environ 400 °C.

L'un d'eux est recouvert d'une couche catalytique active qui s'échauffe fortement en présence d'un gaz combustible.

Cette élévation de température provoque une augmentation de la résistance du filament qui est mesurée dans le central.

L'autre filament , passif, sert de compensateur thermique.

Le temps de réponse des capteurs est inférieur à 5 sec.

Sirène : Alimentée en 230 v ou 24 v ; protection IP 65 ; 90 à 110 dB

Spécifications (*données à compléter par l'auteur de projet*)

- Centrale : *** (P) Capteurs/détecteurs
*** (P) Sirènes

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La pose du central, des capteurs et des sirènes ainsi que leurs différents raccordements électriques seront à prévoir dans un poste séparé du mètre récapitulatif ou dans le poste électricité (7 T7 Electricité)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le mètre récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- code de mesurage:

Eventuellement selon le type, ...

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.21.4 Appareils à gaz et productions particulières de chaleur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les appareils à gaz à l'exception des chaudières, convecteurs et préparateurs d'ECS.

Il s'agit des tous les appareils de production de chaleur alimentés au gaz et destinés à chauffer l'air ambiant.

Ces appareils sont en principe destinés au chauffage de salle de sports, de salles polyvalentes, d'ateliers, de grands ensembles industriels, etc ...

MATÉRIAUX

Normes de référence:

[NBN EN 30-1-1+A3] [NBN EN 30-1-2]

[NBN EN 30-2-1]

[NBN EN 13611]

[NBN EN 1106]

[NBN EN 161+A3]

[NBN EN 257]

[NBN EN 14459]

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le raccordement et l'installation des appareils se feront conformément à la [NBN D 51-003]. L'emplacement des appareils dans les locaux humides et pour lesquels une alimentation électrique est nécessaire devra satisfaire au [RGIE]. La purge et la mise en service des appareils se feront par l'installateur. Le contrôle du bon fonctionnement des appareils et la remise du mode d'emploi au maître de l'ouvrage sont requis.

63.21.4a Chaleur - production - aérothermes - atmosphériques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'aérothermes alimentés au gaz pour le chauffage de grands locaux. Ces appareils compacts à soufflage direct peuvent fonctionner en version gaz naturel (G20 / G25) ou gaz propane.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les aérothermes gaz sont équipés de :

- un brûleur atmosphérique,
- une chambre de combustion en inox,
- un échangeur aluminium "effet de sol",
- un boîtier d'allumage et de contrôle électronique,
- une commande on/off
- un ventilateur hélicoïde,
- un habillage acier laqué époxy gris clair ou autres couleurs
- un boîtier été/hiver et défaut/réarmement/brûleur pré-câblé.

Matériel certifié CE, raccordement fumées : B22, toiture et façade.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Débit calorifique [kW] : de *** à ***

Puissance utile [kW] : de *** à ***

Rendement [%]: >85%

Nombre de ventilateur(s) : 1

Vitesse de rotation [Tr/min] : 1400

Tension d'alimentation : Monophasée 230 Volts / 50 Hz – IP42

Puissance électrique [VA] : 500

Niveau sonore à 5m champs libre [dB(A)] : maximum 60

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.21.4b Chaleur - production - aérothermes - à ventouses CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'aérothermes alimentés au gaz pour le chauffage de grands locaux. Ces appareils compacts à soufflage direct peuvent fonctionner en version gaz naturel (G20 / G25) ou propane (option) et en version 2 allures (option). Leurs rendements sont supérieurs à 92%.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Principe de fonctionnement :

Lors d'une demande de chaleur initiée par le thermostat d'ambiance, le coffret de contrôle teste le contact repos du pressostat d'air, puis enclenche l'extracteur de fumée. Le bon fonctionnement de ce dernier est contrôlé par le pressostat d'air différentiel qui, en cas de manque d'air empêche le coffret de contrôle de suivre son cycle. Après la pré-ventilation, l'électrode d'allumage s'allume et l'électrovanne gaz laisse échapper le gaz aux injecteurs. Si le mélange air/gaz n'est pas allumé ou pas détecté par la sonde d'ionisation, le coffret de contrôle de flamme fait une deuxième tentative puis passe en sécurité. Une fois le brûleur allumé, le ventilateur de soufflage s'enclenche lorsque la température de l'air est supérieure à la valeur de réglage de l'airstat ventilateur (35°C à 40°C). Dans le cas d'un dysfonctionnement du ventilateur, le thermostat de sécurité surchauffe coupe le brûleur de l'aérotherme si la température dépasse 90 °C.

Sécurité :

Le défaut de flamme éventuel est détecté par une sonde d'ionisation et les vannes gaz sont immédiatement fermées.

La protection thermique de l'échangeur est assurée par deux thermostats. Le premier, à réarmement automatique, protège contre un débit d'air insuffisant (obstructions, défaut de ventilateur). Le deuxième, à réarmement manuel, est réglé à un seuil plus élevé que le premier. Il protège l'appareil d'une surchauffe importante, due à un problème de fonctionnement ou à une utilisation inadaptée.

Caractéristiques techniques de construction

Brûleur multi torches à faibles émissions de NOx

Combustion étanche avec allumage automatique par électrode d'allumage

Echangeur tubulaire à 4 parcours en acier aluminé d'une épaisseur de 2 mm, assemblé sur la bride du brûleur, le tout réalisé sans soudure

Moto-ventilateur hélicoïde monophasés 230V avec grille arrière de protection

Extracteur de fumée électrique incorporé

Airstats

Dispositif de contrôle de défaut flamme permanent par sonde d'ionisation

Double protection thermique de l'échangeur assurée par 2 thermostats (1 à réarmement automatique et 1 à réarmement manuel)

Récepteur fil pilote pour réarmement à distance, commande et régulation par un seul fil

Carrosserie assemblée par rivet, en tôle prélaquée de couleur RAL ***

Grille de soufflage double déflexion couleur RAL *** avec ailettes verticales et horizontales réglables individuellement

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Régulation

Les aérothermes sont équipés de série d'un récepteur pour fil pilote, permettant par un seul conducteur de véhiculer les fonctions du thermostat d'ambiance et le réarmement à distance.

Un thermostat horloge à fil pilote permettra de piloter jusqu'à 6 aérothermes avec les fonctions suivantes :

marche/arrêt/ventilation et réarmement à distance.

Si nécessaire, un thermostat horloge à sonde déporté (25 m max.) sera prévu.

Chaque aérotherme sera également raccordé à un interrupteur de proximité permettant d'isoler électriquement l'appareil pour les interventions de maintenance.

Evacuation des produits de combustion et amenée d'air comburant

L'appareil travaillera de manière étanche (C12 / C32) avec un raccordement sur une ventouse horizontale/verticale en aluminium prévue par le fournisseur.

Le raccordement sera entièrement concentrique pour les appareils inférieurs à 35 kW. Pour les aérothermes d'une puissance supérieure à 35 kW le raccordement à la ventouse se fera à l'aide de 2 tubes séparés (amenée d'air et évacuation des fumées).

- Notes d'exécution complémentaires

Débit calorifique [kW] : de *** à ***

Puissance utile [kW] : de *** à ***

Rendement [%]: >92%

Nombre de ventilateur(s) : 1

Vitesse de rotation [Tr/min] : 1400

Tension d'alimentation : Monophasée 230 Volts / 50 Hz – IP42

Puissance électrique [VA] : 500

Niveau sonore à 5m champs libre [dB(A)] : maximum 54

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.21.4c Chaleur - production - aérothermes - à condensation CCTB 01.02**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit d'aérotherme hélicoïde alimentés au gaz et avec un fonctionnement à condensation modulant en puissance et en débit d'air pulsé, à circuit de combustion étanche (appareil de type C), adaptable au gaz naturel (G20/G25) et au gaz propane (G31) – Catégorie I2E(S), I2E(R) et I3P selon la norme [NBN EN 17082].

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales****Principe de fonctionnement :**

Lors d'une demande de chaleur initiée par la sonde d'ambiance du chrono-thermostat digital (fourni avec chaque appareil), la carte électronique met en marche le brûleur après une pré-ventilation de 40 secondes. L'électrode d'ionisation contrôle l'allumage. En cas d'absence de flamme la carte de contrôle bloque l'appareil.

Les gaz de combustion passent à l'intérieur des échangeurs de chaleur de forme pyramidale parcourus extérieurement par l'écoulement d'air provoqué par le ventilateur, créant ainsi la circulation d'air chaud dans l'ambiance.

Afin d'éviter la pulsion d'air froid dans l'ambiance, le ventilateur démarre automatiquement lorsque les échangeurs de chaleur sont chauds, c'est-à-dire environ 60 secondes après détection de la flamme ou lorsque la température de la sonde placée au niveau des échangeurs a atteint 60°C. Le ventilateur est arrêté lorsque les échangeurs sont froids.

En cas de surchauffe des échangeurs de chaleur, causée par une anomalie de fonctionnement, la sonde de température coupe la tension à la vanne gaz alimentant le brûleur et active le ventilateur à sa vitesse maximum; si la température augmente ultérieurement le thermostat limite intervient en arrêtant l'aérotherme. Le réarmement du thermostat limite est effectué par le chrono-thermostat digital.

En amont du brûleur, un ventilateur de pré-mélange effectue le mélange air- gaz et assure l'évacuation forcée des fumées produites par la combustion.

En cas d'encrassement du conduit d'aspiration ou d'évacuation, ou en cas d'anomalie de fonctionnement du ventilateur, l'électronique intervient automatiquement en faisant moduler l'aérotherme. En cas d'obstruction ou d'anomalie provoquant une montée de température anormale de la sonde de fumée, la vanne gaz se bloque et l'aérotherme est mis à l'arrêt.

L'aérotherme peut travailler en mode hiver (chauffage) ou en mode été, dans ce cas, seul le ventilateur est activé.

Caractéristiques:

- Brûleur à pré-mélange en acier inoxydable ;
- Ventilateur de pré-mélange à variation de fréquence, avec modulation de la vitesse de rotation ;
- Chambre de combustion cylindrique en acier inox ;

- Minimum 2 échangeurs de chaleur de forme pyramidale, réalisés en alliage léger spécial d'aluminium à haute capacité d'échange thermique, avec ailettes de forme horizontales sur l'air pulsé et ailettage vertical sur les gaz brûlés.

La forme pyramidale de ces échangeurs est étudiée de manière à réduire significativement le phénomène de

stratification lors de la pulsion par réduction de la surface d'échange sur la partie supérieure de la veine d'air

pulsée.

- Echangeur supplémentaire en acier inoxydable pour la condensation des fumées.
- Ventilateur/s axial/axiaux à débit d'air élevé, avec variation de la vitesse de rotation.

Appareillage de sécurité :

- Boîtier de contrôle, avec microprocesseur, permet les fonctions suivantes: allumage du brûleur, contrôle et modulation de la flamme; programmation et contrôle de la vitesse du ventilateur, programmation de la vitesse du/des ventilateur(s); contrôle de la température de l'échangeur de chaleur par une sonde; contrôle de la température minimale des fumées par sonde.

- Tension d'alimentation: 230 V - 50 Hz.

- Temps de sécurité: 5 secondes.

- Temps de pré-ventilation: 40 secondes.

- - Thermostat limite 100 °C contre la surchauffe des échangeurs de chaleur. Réarmement automatique.
 - Thermostat fumées: au cas où la sortie/l'entrée d'air ou le tube d'évacuation des condensats est obturé l'unité s'arrêtera.
 - Electrovanne gaz: en cas d'intervention d'un dispositif de sécurité (thermostat- limite, thermostat de sécurité, etc.) la vanne gaz n'est plus alimentée électriquement provoquant l'interruption de l'afflux de gaz au brûleur.

- Tension d'alimentation: 230 V - 50 Hz.

- Température d'exercice: 0° C à +60° C

Régulation :

Les aérothermes à condensation ont été conçus avec un système électronique de contrôle et de régulation par microprocesseur, afin de garantir un fonctionnement régulier de l'appareil en toute condition d'utilisation. Le coffret électronique contrôle constamment le fonctionnement du brûleur, des ventilateurs, le mélange air/gaz et les conditions de température ambiante par le chrono thermostat digital.

Pendant une saison hivernale classique, l'aérotherme modulera la majorité du temps, condition nécessaire à l'obtention d'un rendement de combustion élevé. Le contrôle électronique permet d'obtenir non seulement une adaptation de la puissance fournie en fonction des besoins, mais garantit également une qualité constante de combustion limitant au minimum les rejets polluants.

L'aérotherme, connecté au chrono thermostat digital livré avec l'unité, permet plusieurs régimes et programmations afin de répondre aux différentes exigences de chauffage.

Le chrono thermostat digital offre, entre autre, les possibilités suivantes :

- réglage des horaires d'allumage et d'arrêt de l'aérotherme, en choisissant parmi différentes possibilités prédéterminées ou en programmant des périodes de chauffe manuellement ;
- programmation de la température ambiante sur 3 niveaux différents ;
- réglage de la puissance thermique modulante en automatique ou sur 3 niveaux fixes;
- fonctionnement en ventilation modulante ou à débit d'air fixe ;

- vérification de l'état de fonctionnement ou d'arrêt de l'aérotherme.

Possibilité de fonctionnement avec dispositif externe de commande:

- contact fonctionnement été (commande ventilateur) ;
- contact fonctionnement hiver (commande ventilateur + brûleur) ;
- report d'alarme et signalisation des anomalies.
- Rendement de 96,5 à 97% sur HI au débit maximal et de 104,3 à 105,7% sur HI au débit minimal.
- Emission NOx : Classe 5

CONTRÔLES PARTICULIERS

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Homologation et conformité CE

- Aérothermes homologués suivant Directive [Directive 2009/142/CE]
- Type de raccordement B23, C13, C33, C53
- Catégories gaz I2E(S)B, I2E(S), I2E(R)B, I2E(R), I3P
- Type de gaz G20/G25, G31.
- NOx classe 5
- Label HR Top

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.21.4d Chaleur - production - modules étanches avec tubes rayonnants CCTB
01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de panneaux radiants sous formes de tubes alimentés au gaz et posés sous toiture destinés au chauffage des grands locaux.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Ils sont constitués de deux tubes (épingles) radiants sombres, fonctionnant au gaz naturel (G20 / G25) ou propane G31. Ils sont disponibles en version 2 allures.

Un brûleur type à pré-mélange air-gaz avec chambre de combustion étanche, constitué de torche multigaz avec stabilisateur de flamme en acier inoxydable, allumage électronique, absence de flamme pilote, contrôle de flamme par ionisation, électrovanne gaz avec étanchéité à double bobine. Allumage lent réglable, avec stabilisateur de pression, filtre gaz, pressostat d'air de sécurité,, clapet d'air réglable en positions préétablies en fonction de la portée thermique de l'appareil, carrosserie protégée avec peinture époxy. Température d'utilisation de -20 à + 60°C. Pression max. d'entrée de gaz 60 mbar.

Electroventilateur aspirateur, moteur classe H, complet avec isolation thermique, ventilé, alimentation 230 V 50 Hz, IP 44 50/100 W, protection moteur incorporée, hélice traitée avec vernis de protection contre la condensation des fumées.

Corps de chauffe parcouru intérieurement par les produits de combustion avec une augmentation de la température de surface extérieure telle, qu'elle provoque une émission tout autour d'ondes thermiques de type infrarouge. Il est constitué de tubes radiants en acier spécial, traité avec peintures au silicone pour hautes températures, avec chambre de combustion coaxiale intérieure en acier inoxydable. Le tube a un profilé en "U". En option, un thermostat peut limiter la température des tubes radiants, avec sonde capillaire de contact. Température de surface moyenne environ 350°C.

Réflecteur à parabole spéculaire dirigeant le rayonnement des tubes vers le bas, réalisé en acier inoxydable AISI 430 avec haut coefficient de réflexion dans l'infrarouge. En option, le réflecteur est disponible en version avec isolation supérieure en laine de roche. En option également, un filet de protection des tubes est disponible contre les chocs accidentels (gymnase, tennis, ...)

Etrier de support des tubes radiants et des réflecteurs paraboliques en acier. En option, les étriers sont disponibles en version Maxi (placement hauteur > 13 m ou pour application sur paroi inclinée).

Tableau électrique série CE (option) utilisable pour le contrôle de 1 à 4 tubes avec une seule sonde hémisphérique. Muni de thermorégulation digitale électronique avec programmation des principaux paramètres. D'autres applications sont disponibles sur demande.

Caractéristiques techniques et performances :

Puissance nominale (PCS) [kW] : *** à ***

Puissance nominale (PCI) [kW] : *** à ***

Rendement de combustion [%] : > 90

NOx [ppm] : 70 (O2 = 0)

Raccordement gaz : ¾"

Connections électriques : Monophasées 230 V / 50 Hz

Puissance électrique max. [W] : 160

Hauteur d'installation min/max [m] : *** à ***

Longueur de l'appareil: ± 6000 mm / ± 9000 mm / ± 12000 mm

Catégorie gaz : I2E(R)B, I3+

Taux de rayonnement (selon [NBN EN 416] et [NBN EN 17175]) supérieur à 50 % et à 60 % lorsque l'appareil est équipé d'un réflecteur isolé

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Homologations:

- émission de NOx : classe 2 suivant [NBN EN 416, Systèmes à tubes radiants suspendus à usage non domestique utilisant les combustibles gazeux - Sécurité et efficacité énergétique]
- catégorie gaz I2E(R)B et I3+
- Indice de protection des tubes : IP40
- Catégorie B22, C12, C32

MESURAGE

- unité de mesure:

pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en oeuvre.

- nature du marché:

QF

[63.21.4e Chaleur - production - appareils à gaz - livrés par le maître d'ouvrage](#)
[CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils de production de chaleur à gaz, livrés par le Maître de l'Ouvrage et à poser par l'entreprise.

[63.21.4f Chaleur - production - appareils à gaz - autres CCTB 01.02](#)

[63.21.5 Chaudières au gaz sur socle CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, du raccordement hydraulique et électrique et de la mise en service des chaudières à gaz et de leurs accessoires, destinés aux installations de chauffage central individuelles

MATÉRIAUX

Tous les appareils seront agréés CE-BE pour l'utilisation de gaz : **Cat. I2E+ (tous les appareils) / Cat. I2E(S)B (brûleurs à prémélange) / Cat. I2E(R)B (brûleurs à ventilateur)**. Les chaudières seront également agréées ARGB "HR+" ou "HRtop" et porteront une plaquette signalétique (avec la mention de la marque et du type, label CE, puissance, pression maximale, ...). En outre, elles seront conformes à la norme [NBN EN 13611].

PERFORMANCES de base

Degré de protection IP44.

Le régime de fonctionnement de la chaudière est, en principe, 70 / 50°C (pour autant que le niveau d'isolation globale des habitations le permette, sinon maximum 80/60°C) .

Les chaudières conviendront pour un chauffage à basse température. Les chaudières seront à fonctionnement silencieux.

Les chaudières sous tension électrique se mettront en sûreté en cas de panne de courant et se remettront automatiquement en marche lorsque le courant se rétablit. Electricité : 230 V / 50Hz

caractéristiques des appareils a bruleur atmosphérique (HR+)

Les chaudières au gaz mêmes seront au moins pourvues de :

un brûleur atmosphérique universel autonettoyant ou à prémélange (premix) résistant à la corrosion;

un dispositif garantissant un allumage progressif et un fonctionnement stable du brûleur;

une protection thermique antiretour sur les appareils du type B;

un dispositif limitant la fréquence de commutation;

un échangeur de chaleur protégé contre la corrosion interne et externe;

un dispositif qui adapte automatiquement et continuellement la puissance du brûleur entre 35 et 100 % en fonction de l'appel de chaleur;

un dispositif d'allumage électroniques contrôlé par une électrode d'ionisation;

un dispositif de protection contre la surchauffe et la marche à sec;

une fenêtre de contrôle visuel du brûleur et de l'allumage;

un revêtement en tôle d'acier émaillée ou similaire, facile d'entretien et amovible;

une partie électrique étanche et déparasitée, avec les bornes nécessaires pour l'alimentation électrique, le réglage, la commande de la pompe, ...;

des raccords filetés pour mesurer la pression du gaz et du brûleur;

un dispositif antigel de l'appareil, même lorsque la chaudière se situe au grenier ou dans un local qui ne soit pas hors gel;

des boutons de commande bien indiqués et facilement accessibles pour l'allumage et l'extinction et le réglage de la température du CC;

un dispositif de réglage avec microprocesseur et indication du fonctionnement et des pannes à l'aide de led et ou de codes.

dispositions complémentaires pour les chaudières a condensation (HR- top)

un brûleur à prémélange et à modulation progressive (20 à 100 %) avec électrode d'allumage;

un rendement élevé (>102 % à la valeur de combustion inférieure);

une faible émission de CO, CO2 et NOx;

un dispositif d'évacuation des eaux de condensation raccordé à l'égout par une connexion ouverte.

accessoires pour chaudières - pièces d'installation

Les appareils seront équipés des pièces suivantes (intégrées ou non dans la chaudière -> voir aussi les pièces pour les installations respectives) :

Un vase d'expansion à membrane en matière synthétique et remplissage d'azote et dont le contenu total et la pression de gonflage (min. 0,5 bar) sont adaptés au volume d'eau et aux caractéristiques de l'installation (la note de calcul selon [CSTC Rapport 14] sera soumise);

Un circulateur (avec possibilité de réglage de la vitesse) sans joint et sans graissage, à fonctionnement silencieux, déparasité et adapté au débit et à la hauteur de refoulement de l'installation (soumettre les caractéristiques de l'installation et de la pompe);

Un thermomètre à lecture facile indiquant la température d'eau de départ (en °C);

Un manomètre à lecture facile (en bar) sur le circuit de chauffage;

Un clapet de décharge réglable (by-pass);

Un robinet d'arrêt du gaz agréé BVG;

Les robinets d'isolement nécessaires pour isoler la chaudière (alimentation eau froide, CC, sanitaire, eau sanitaire, gaz);

Un robinet de vidange (convient pour le raccordement d'un flexible en caoutchouc);

Un purgeur automatique facilement remplaçable;

Un set de raccordement pour l'eau, agréé par BELGAQUA, et comprenant au moins un robinet d'arrêt, un clapet antiretour de même qu'une protection de surpression et un tuyau flexible;

Une soupape de sécurité (1/2") sur le circuit de chauffage, réglé sur 3 bar, un entonnoir résistant à la corrosion et à la chaleur pour raccordement à l'évacuation;

Un support livrable indépendamment pour le socle de la chaudière.

Conformément aux dispositions du cahier spécial des charges, les appareils doivent répondre aux conditions respectives pour les équipements et les destinations suivantes :

- (soit)CHAUFFAGE UNIQUEMENT SANS PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE
- (soit)APPAREILS COMBINES - EAU CHAUDE SANITAIRE (A ACCUMULATION)

caractéristiques pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)

Un ballon d'eau chaude sanitaire intégré ou annexe en **cuivre / acier inoxydable / tôle d'acier émaillée/ acier avec revêtement interne en époxy de type alimentaire** d'un contenu d'au moins **50 / ***** litres;

Le contenu du ballon sera déterminé en fonction de la puissance de la chaudière et doit permettre de prendre au moins 2 bains dans un intervalle de 20 minutes;

Un set de raccordement hydraulique isolé, adapté au type de la chaudière, avec pompe de chargement ou vanne à trois voies motorisée et tous les raccords nécessaires;

Un dispositif de commande de la production d'ECS avec commutateur de priorité pour l'ECS sur la fonction CC, la pleine puissance étant affectée au réchauffement du ballon;

Une température de sortie réglable pour l'eau chaude (environ 60°C).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

DOCUMENTS

Pour chaque appareil, un manuel d'utilisation intelligible sera mis à la disposition des utilisateurs en **allemand / français**, en ce qui concerne les commandes, l'entretien, le déparasitage de la chaudière et des accessoires (1 par appareil + 2 pour le maître d'ouvrage). Le tout sera suspendu dans une housse en plastic à proximité de la chaudière. Deux exemplaires du manuel technique détaillé seront en outre remis au maître d'ouvrage, explicitant l'utilisation, l'entretien, le déparasitage de l'appareil et de ses accessoires ainsi et contenant également un bordereau détaillé des pièces de rechange avec la mention des fournisseurs.

CONTRÔLES

Tous les appareils doivent être agréés CE et BGV, HR+ pour les chaudières de haut rendement et HR top pour les chaudières à condensation. En outre, l'installateur et le fournisseur garantiront les chaudières et leurs accessoires au moins pendant 2 ans, à compter de la réception provisoire. Cette garantie devra couvrir les matériaux, les prestations et les frais de déplacement. Un service après-vente doit être organisé dans la région.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

- Exécution

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales]

[NBN EN 1749, Classification des appareils utilisant les combustibles gazeux selon le mode d'amenée d'air comburant et le mode d'évacuation des produits de combustion (types)]

[NBN B 61-001, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des chaufferies - Puissance nominale totale supérieure ou égale à 70 kW]

[NBN B 61-002, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des chaufferies - Puissance nominale totale inférieure à 70 kW]

63.21.5a Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - ouvertes / uniquement CC CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées sur socle destinées à alimenter une installation de chauffage central.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières **à haut rendement (HR+)** / **à condensation (HR- top)** sur socle, à chambre de combustion ouverte (type B), sans production d'eau chaude sanitaire, conformément à l'article 63.21.5 Chaudières au gaz sur socle.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Régime du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Chaque appareil sera raccordé à la cheminée au moyen d'un conduit individuel résistant à la chaleur, aux agents chimiques et mécaniques (aluminium ou inox). L'utilisation d'assemblages flexibles à parois minces est absolument interdite. Le conduit de raccordement

sera le plus court possible;

présentera un parcours vertical sur les premiers 50 cm, mesuré à partir du dessus du stabilisateur de tirage;

les raccordements dont la longueur excède 50 cm seront inclinés vers le haut (non pas horizontalement);

ne pourra dépasser dans le conduit de cheminée;

présentera une section de passage au moins égale à celle de la sortie du stabilisateur de tirage de l'appareil (cela s'applique également à la section de la cheminée);

présentera le moins de coudes possibles; les coudes éventuels seront à développement progressif;

sera démontable en vue de l'entretien et du contrôle;

une ouverture sera prévue dans la cheminée pour un cendrier et un bac de recueillement des condensats;

l'ouverture entre le conduit et la cheminée sera fermée avec un matériau résistant à la chaleur et achevée par une rosace.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.5b Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - ouvertes / CC & ECS (réservoir) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées sur socle destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières **à haut rendement (HR+) / à condensation (HR- top)**, à chambre de combustion ouverte (type B), destinées au chauffage et équipées pour la production d'eau chaude sanitaire à accumulation, conformément à l'article 63.21.5 Chaudières au gaz sur socle.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : ******* kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe :

Débit : ******* m³/h

Hauteur de refoulement : ******* kPa

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : ******* litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Contenu du ballon d'ECS : minimum **50 / ***** litres

Dimensions maximales : ******* (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Chaque appareil sera raccordé à la cheminée au moyen d'un conduit individuel résistant à la chaleur, aux agents chimiques et mécaniques (aluminium ou inox). L'utilisation d'assemblages flexibles à parois minces est absolument interdite. Le conduit de raccordement

sera le plus court possible;

présentera un parcours vertical sur les premiers 50 cm, mesuré à partir du dessus du stabilisateur de tirage;

les raccordements dont la longueur excède 50 cm seront inclinés vers le haut (non pas horizontalement);

ne pourra dépasser dans le conduit de cheminée;

présentera une section de passage au moins égale à celle de la sortie du stabilisateur de tirage de l'appareil (cela s'applique également à la section de la cheminée);

présentera le moins de coudes possibles; les coudes éventuels seront à développement progressif;

sera démontable en vue de l'entretien et du contrôle;

une ouverture sera prévue dans la cheminée pour un cendrier et un bac de recueillement des condensats;

l'ouverture entre le conduit et la cheminée sera fermée avec un matériau résistant à la chaleur et achevée par une rosace.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.5c Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - fermées / uniquement
CC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées sur socle destinées à alimenter une installation de chauffage central .

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières sur socle à haut rendement (HR+) / à condensation (HR- top), équipées d'un brûleur atmosphérique ou à pré-mélange, à chambre de combustion fermée (type C), sans production d'eau chaude sanitaire, conformément à l'article 63.21.5 Chaudières au gaz sur socle.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : >3 / électronique

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Conformément aux prescriptions du fabricant et avec les tuyaux appropriés pour l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des gaz de combustion.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.5d Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - fermées / CC & ECS
(réservoir) CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de chaudières posées sur socle destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Il s'agit de chaudières sur socle **à haut rendement (HR+)** / **à condensation (HR- top)**, équipées d'un brûleur atmosphérique ou à pré-mélange, à chambre de combustion fermée (type C), destinées au chauffage et également à la production d'eau chaude sanitaire à accumulation, conformément à l'art. 63.21.5 Chaudières au gaz sur socle.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / *** bar**

Contenu du ballon d'ECS: *** litres

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Prescriptions générales**

Conformément aux prescriptions du fabricant et avec les tuyaux livrés pour l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des gaz de combustion. L'aboutissement des systèmes par rapport aux ouvertures dans l'habitation et les obstacles doit satisfaire aux normes [NBN D 51-003] et [NBN B 61-002] et aux recommandations du fournisseur.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

p

- **code de mesurage:**

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- **nature du marché:**

QF

63.21.5e Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - livrées par le maître d'ouvrage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des appareils de production de chaleur à gaz, livrés par le Maître de l'Ouvrage et à poser par l'entreprise.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

p

- **code de mesurage:**

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- **nature du marché:**

QF

63.21.5f Chaleur - production - chaudières au gaz sur socle - à condensation CCTB 01.09

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit de chaudières gaz à condensation posées sur socle destinées à alimenter une installation de chauffage central.

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Il s'agit de chaudières au gaz sur socle à condensation (HR-top).

Les différents types porteront l'indication Cnm (selon le tableau de l'élément 63.21.6 Chaudières murales au gaz). L'appareil de chauffage et son système d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion porteront la marque CE. Les prescriptions du fabricant devront être scrupuleusement respectées et on ne pourra utiliser que des matériaux prescrits ou livrés par le fabricant. Les appareils sont destinés au chauffage. Ils sont modulants sur la plus grande plage possible et au moins : 20% ... 100%

Chaudière :

- Puissance utile demandée $P_u = *** \text{ kW}$

- La puissance utile doit être atteinte au régime d'eau 80/60 (par défaut) / 70/50 / 50/30 °C.
- Type d'appareil : B23 / B23p / C13 / C33 / C33s / C33(x) / C43 / C53 / C83 / C83(x) / C93(x)
- Le corps de chaudière est prévu pour résister à une pression utile minimale correspondant aux conditions d'utilisation avec un minimum : des valeurs prescrites au [CCT 105] (par défaut) / de *** bars.
- Nombre de chaudières : 1 (par défaut) / 2 / 3 / 4 / 5
- Type d'alimentation du condenseur : chaudière irriguée par 1 retour unique basse température et 1 départ unique (par défaut) / condenseur irrigué par un circuit séparé à basse température / chaudière équipée d'un double retour d'eau (l'un à basse température, l'autre à plus haute température) et d'un départ unique.

Brûleur :

- Un seul brûleur à prémélange à modulation progressive et résistant à la corrosion, avec électrode d'allumage;
- Brûleurs équipés d'une régulation avec sonde d'oxygène résiduel dans les gaz de combustion : non (par défaut) / oui.

Pompe :

- Débit : *** m³/h
- Hauteur de refoulement : *** kPa
- Réglage du régime : >3 / électronique

Vase d'expansion :

- Contenance utile : *** litres
- Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

Evacuation des condensats :

- Un dispositif d'évacuation des eaux de condensation à l'égout via un raccord ouvert.
- Installation d'office d'un système de neutralisation des condensats pour les chaudières d'une Pu≤400 kW : non (par défaut) / oui

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Caractéristiques de fonctionnement à atteindre durant l'essai in situ :

- Rendement de combustion minimum (sur PCI) à puissance utile Pu : valeurs imposées au [CCT 105] (par défaut) / *** %
- Rendement de combustion minimum (sur PCI) à charge partielle : valeurs imposées au [CCT 105] (par défaut) / *** %
- Émission max. de NOx : valeurs imposées au [CCT 105] (par défaut) / *** mg/kWh
- Émission max. de CO : valeurs imposées au [CCT 105] (par défaut) / *** mg/kWh
- Indice d'opacité max. : valeurs imposées au [CCT 105] (par défaut) / ***

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements. Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[CCT 105, Cahier des charges-type 105 - Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air] C1 CHAUDIÈRES ET BRÛLEURS

- Exécution

[CCT 105, Cahier des charges-type 105 - Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air] C1
CHAUDIÈRES ET BRÛLEURS

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc (par défaut) / fft

(soit par défaut)

1. Pc

(soit)

2. fft

- code de mesurage:

Quantité nette (par défaut) / pour l'ensemble

(soit par défaut)

1. Quantité nette de chaudières à mettre en œuvre.

(soit)

2. Pour l'ensemble des chaudières à installer.

- nature du marché:

QF (par défaut) / PG

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. PG

63.21.6 Chaudières murales au gaz CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et des raccordements hydraulique et électrique ainsi que de la mise en service des chaudières murales au gaz et de leurs accessoires, destinés au chauffage central individuel.

MATÉRIAUX

Tous les appareils seront agréés CE-BE pour l'utilisation au gaz : Cat. I2E+ (tous les appareils) / Cat. I2E(S)B (brûleurs à prémélange) / Cat. I2E(R)B (brûleurs à ventilateur). Les chaudières seront en outre agréées par l'ARGB "HR+" ou "HRtop" et pourvus d'une plaquette signalétique (avec mention de la marque et du type, label CE, puissance, pression maximale,...). Ils seront conformes à la norme [NBN EN 13611].

Performances de base

Degré de protection IP44

Le régime de fonctionnement de la chaudière est, en principe, 70 / 50°C (pour autant que le degré d'isolation des habitations le permette, sinon au maximum 80 / 60°C).

Les chaudières conviendront pour un système de chauffage à basse température. Les chaudières seront à fonctionnement silencieux.

Les chaudières raccordées à l'électricité se mettront à l'état de veille en cas de panne et se remettront automatiquement en route lorsque le courant est rétabli. Electricité : 230 V / 50Hz

Caractéristiques des appareils à brûleur atmosphérique (HR+)

Les chaudières au gaz seront au moins équipées de :

- un brûleur universel atmosphérique ou à prémélange autonettoyant, résistant à la corrosion;
- un dispositif qui assure un allumage progressif et un fonctionnement stable du brûleur;
- une protection thermique antirefoulement sur les appareils du type B;
- un dispositif limitant la fréquence de commutation;
- un échangeur de chaleur résistant à la corrosion interne et externe;
- un dispositif réglant automatiquement et en continu la puissance du brûleur entre 35 et 100%, en fonction de l'appel de chaleur;
- un dispositif d'allumage électronique contrôlé par une électrode d'ionisation;
- un dispositif de protection contre la surchauffe et la marche à sec;
- une fenêtre de contrôle visuel du brûleur et de l'allumage;
- un revêtement en tôle d'acier émaillée ou similaire, facile d'entretien et amovible;
- une partie électrique étanche et déparasitée, avec les bornes nécessaires à l'alimentation électrique, au réglage, à la commande de la pompe, ...;
- des raccords filetés pour mesurer la pression du gaz et du brûleur;
- un dispositif antigel de l'appareil, même lorsque la chaudière se situe au grenier ou dans un local qui ne soit pas hors gel;
- des boutons de commande bien indiqués et facilement accessibles pour l'allumage et l'extinction et le réglage de la température du CC;
- un dispositif de réglage avec microprocesseur et indication du fonctionnement et des pannes à l'aide de led et ou de codes.

Dispositions complémentaires pour les chaudières a condensation (HR- top)

- un brûleur à prémélange et modulation progressive 20 à 100 % (premix) avec électrode d'allumage;
- un rendement élevé (>102 % à la valeur de combustion inférieure);
- faible émission de CO, CO2 et NOx;
- un dispositif d'évacuation des eaux de condensation raccordé à l'égout par un assemblage ouvert.

indication du type des appareils à chambre fermée (TYPE C)

Les appareils fermés devront satisfaire à la norme [NBN EN 15502-2-1:2012+A1].

Les différents types sont indiqués par Cnm selon le tableau synoptique suivant, basé sur le classement de la [NBN D 51-003].

TYPE de CHAUDIERE Cnm	Présence et emplacement du ventilateur intégré		
	Pas de ventilateur	Ventilateur après brûleur	Ventilateur avant brûleur
	Tirage naturel	Sous-pression	Surpression

I	C	Type d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion	1	2	3
X		Extrémité 1 horizontale concentrique (traversée de mur)	C11	C12	C13
	X	Raccordement horizontal au conduit collectif d'amenée et d'évacuation 2	C21	C22	C23
X		About vertical 3 concentrique (traversée de toiture)	C31	C32	C33
	X	Canal collectif avec 1 conduit d'amenée et 1 conduit d'évacuation 4	C41	C42	C43
X		Amenée et évacuation séparées, débouchant dans des zones de pression différentes 5	C51	C52	C53
X		Appareil livré sans système 6	C61	C62	C63
X		Amenée d'air du grenier et évacuation en toiture 7	C71	C72	C73
X		Amenée de l'extérieur (façade) et évacuation par un conduit commun à tirage naturel 8	C81	C82	C83

I = systèmes individuels

C = systèmes collectifs

Les types C21, C22 et C23 ne sont pas appliqués en Belgique.

Les types C41, C54, C6m, C7m et C81 sont interdits en Belgique.

Les types C12, C32, C42 et C52 sont les plus courants.

Attention : Les chaudières murales du type C présentent un degré de protection IP42.

Accessoires pour chaudières - pièces pour l'installation

Les appareils seront équipés des accessoires suivants (intégrés ou non dans la chaudière -> voir aussi les pièces pour les installations respectives) :

Un vase d'expansion à membrane en matière synthétique et remplissage d'azote et dont le contenu total et la pression de gonflage (min. 0,5 bar) sont adaptés au volume d'eau et aux caractéristiques de l'installation (la note de calcul selon [CSTC Rapport 14] sera soumise);

Un circulateur (avec possibilité de réglage de la vitesse) sans joint et sans graissage, à fonctionnement silencieux, déparasité et adapté au débit et à la hauteur de refoulement de l'installation (soumettre les caractéristiques de l'installation et de la pompe);

Un thermomètre à lecture facile indiquant la température d'eau de départ (en °C);

Un manomètre à lecture facile (en bar) sur le circuit de chauffage;

Un clapet de décharge réglable (by-pass);

Un robinet d'arrêt du gaz agréé ARGB;

Les robinets d'isolement nécessaires pour isoler la chaudière (alimentation eau froide, CC, sanitaire, eau sanitaire, gaz);

Un robinet de vidange (convient pour le raccordement d'un flexible en caoutchouc);

Un purgeur automatique facilement remplaçable;

Un set de raccordement pour l'eau, agréé par BELGAQUA, et comprenant au moins un robinet d'arrêt, un clapet antiretour de même qu'une protection de surpression et un tuyau flexible;

Une soupape de sécurité (1/2") sur le circuit de chauffage, réglé sur 3 bar, un entonnoir résistant à la corrosion et à la chaleur pour raccordement à l'évacuation;

Un support livrable indépendamment servant de socle à la chaudière.

Conformément aux dispositions du cahier spécial des charges, les appareils doivent répondre aux conditions respectives pour les équipements et les destinations suivantes :

- (soit)CHAUFFAGE UNIQUEMENT SANS PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE
- (soit)APPAREILS COMBINES - EAU CHAUDE SANITAIRE A ACCUMULATION
 - Un ballon d'eau chaude sanitaire intégré ou annexe en cuivre / acier inoxydable / tôle d'acier émaillée/acier avec revêtement interne en epoxy de type alimentaire d'un contenu d'au moins 50 / *** litres;
 - Un commutateur de priorité pour l'ECS sur la fonction CC, la pleine puissance étant affectée au réchauffement du ballon;
 - Une température de sortie réglable pour l'eau chaude (environ 60°C).
- (soit)APPAREILS COMBINES - EAU CHAUDE SANITAIRE A PRODUCTION INSTANTANEE
 - Un échangeur de chaleur résistant à la corrosion interne et externe, pour réchauffement de l'eau chaude sanitaire par l'eau du CC, sans contact direct entre les deux liquides. L'eau chaude sanitaire n'entre pas directement en contact avec les flammes ou les gaz de combustion.
 - Un commutateur de priorité pour l'ECS sur la fonction CC;
 - Un dispositif adaptant automatiquement la puissance du brûleur au débit de l'eau chaude sanitaire, qui garantit un fonctionnement modulant continu et une température de sortie constante (écart de température inférieur à 1°C).
 - La température de sortie réglable sera de maximum 60°C pour une température de l'eau froide de 10°C.
 - Un commutateur été/hiver qui permet d'interrompre la fonction de chauffage manuellement.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

DOCUMENTS

Pour chaque appareil, un manuel d'utilisation intelligible sera mis à la disposition des utilisateurs en allemand/français, en ce qui concerne les commandes, l'entretien, le déparasitage de la chaudière et des accessoires (1 par appareil + 2 pour le maître d'ouvrage). Le tout sera suspendu dans une housse en plastic à proximité de la chaudière. Deux exemplaires du manuel technique détaillé seront en outre remis au maître d'ouvrage, explicitant l'utilisation, l'entretien, le déparasitage de l'appareil et de ses accessoires ainsi qu'un bordereau détaillé des pièces de rechange avec la mention des fournisseurs.

CONTRÔLES

Tous les appareils doivent être agréés CE et BGV, HR+ pour les chaudières de haut rendement et HR top pour les chaudières à condensation. En outre, l'installateur et le fournisseur garantiront les chaudières et leurs accessoires au moins pendant 3 ans, à compter de la réception provisoire. Cette garantie devra couvrir les matériaux, les prestations et les frais de déplacement. Un service après-vente doit être organisé dans la région.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

- Exécution

[NBN D 51-001, Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air - Locaux pour postes de détente de gaz naturel]

[NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales] complété par les prescriptions du fabricant des chaudières

[NBN EN 1749, Classification des appareils utilisant les combustibles gazeux selon le mode d'amenée d'air comburant et le mode d'évacuation des produits de combustion (types)]

[NBN B 61-001, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des chaufferies - Puissance nominale totale supérieure ou égale à 70 kW]

63.21.6a Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / uniquement
CC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+) / à condensation (HR top)**, à chambre de combustion ouverte. Les appareils seront du type B11-BS sans ventilateur, prenant l'air de combustion dans le local où ils sont placés et destinés à être raccordés sur un conduit d'évacuation (cheminée). Elles seront équipées d'un stabilisateur de tirage - antirefouleur et d'un dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz de combustion. Les appareils seront agréés CE-BE et ARGB "HR+" ou "HR-top" et devront satisfaire à la norme [NBN EN 15502-2-2]. Les appareils sont destinés et équipés uniquement pour le chauffage, sans production d'eau chaude sanitaire, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** (kW pour G20) (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : >3 / électronique

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Chaque appareil sera raccordé à la cheminée au moyen d'un conduit individuel résistant à la chaleur, aux agents chimiques et mécaniques (aluminium ou inox). L'utilisation d'assemblages flexibles à parois minces est absolument interdite. Le conduit de raccordement

sera le plus court possible;

présentera un parcours vertical sur les premiers 50 cm, mesuré à partir du dessus du stabilisateur de tirage;

les raccords dont la longueur excède 50 cm seront inclinés vers le haut (non pas horizontalement);

ne pourra dépasser dans le conduit de cheminée;

présentera une section de passage au moins égale à celle de la sortie du stabilisateur de tirage de l'appareil (cela s'applique également à la section de la cheminée);

présentera le moins de coudes possibles; les coudes éventuels seront à développement progressif;

sera démontable en vue de l'entretien et du contrôle;

une ouverture sera prévue dans la cheminée pour un cendrier et un bac de recueillement des condensats;

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccords

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6b Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / CC & ECS (réchauffement instantané) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire par échangeur instantané

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+) / à condensation (HR top)**, à chambre de combustion ouverte. Les appareils seront du type B11-BS sans ventilateur, prenant l'air de combustion dans le local où ils se situent et destinés à être raccordés à un conduit d'évacuation (cheminée). Ils seront équipés d'un stabilisateur de tirage - refouleur et d'un dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz de combustion. Les appareils seront agréés CE-BE et ARGB "HR+" ou "HR-top" et devront répondre aux dispositions de la norme [NBN EN 15502-2-2]. Les appareils seront destinés au chauffage et également équipés pour la production d'eau chaude sanitaire instantanée, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz.

Spécifications (*données à compléter par l'auteur de projet*)

Puissance (kW pour G20) : environ **23 / 27** kW (en fonction du débit d'eau chaude sanitaire souhaité de **13 / 16** l/min pour une augmentation de température de 25°C).

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Chaque appareil sera raccordé à la cheminée au moyen d'un conduit individuel résistant à la chaleur, aux agents chimiques et mécaniques (aluminium ou inox). L'utilisation d'assemblages flexibles à parois minces est absolument interdite. Le conduit de raccordement

sera le plus court possible;

présentera un parcours vertical sur les premiers 50 cm, mesuré à partir du dessus du stabilisateur de tirage;

les raccordements dont la longueur excède 50 cm seront inclinés vers le haut (non pas horizontalement);

ne pourra dépasser dans le conduit de cheminée;

présentera une section de passage au moins égale à celle de la sortie du stabilisateur de tirage de l'appareil (cela s'applique également à la section de la cheminée);

présentera le moins de coudes possibles; les coudes éventuels seront à développement progressif;

sera démontable en vue de l'entretien et du contrôle;

une ouverture sera prévue dans la cheminée pour un cendrier et un bac de recueillement des condensats;

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article [63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements](#)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6c Chaleur - production - chaudières murales au gaz - ouvertes / CC & ECS
(réservoir) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire par ballon accumulateur séparé ou intégré.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+)** / **à condensation (HR top)**, à chambre de combustion ouverte. Les appareils seront du type B11-BS sans ventilateur, prenant l'air de combustion dans le local où ils se situent et destinés à être raccordés à un conduit d'évacuation (cheminée). Ils seront équipés d'un stabilisateur de tirage - refouleur et d'un dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz de combustion. Les appareils seront agréés CE-BE et ARGB "HR+" ou "HR-top" et devront répondre aux dispositions de la norme [NBN EN 15502-2-2]. Les appareils seront destinés au chauffage et également équipés pour la production d'eau chaude sanitaire à accumulation, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz .

Spécifications *(données à compléter par l'auteur de projet)*

Puissance (kW pour G20) : environ **23 / 27** kW (en fonction du débit d'eau chaude sanitaire souhaité de **13 / 16** l/min pour une augmentation de température de 25°C).

Pompe :

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : *** litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Contenu du ballon d'eau chaude: minimum **50 / ***** litres

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Chaque appareil sera raccordé à la cheminée au moyen d'un conduit individuel résistant à la chaleur, aux agents chimiques et mécaniques (aluminium ou inox). L'utilisation d'assemblages flexibles à parois minces est absolument interdite. Le conduit de raccordement

sera le plus court possible;

présentera un parcours vertical sur les premiers 50 cm, mesuré à partir du dessus du stabilisateur de tirage;

les raccordements dont la longueur excède 50 cm seront inclinés vers le haut (non pas horizontalement);

ne pourra dépasser dans le conduit de cheminée;

présentera une section de passage au moins égale à celle de la sortie du stabilisateur de tirage de l'appareil (cela s'applique également à la section de la cheminée);

présentera le moins de coudes possibles; les coudes éventuels seront à développement progressif;

sera démontable en vue de l'entretien et du contrôle;

une ouverture sera prévue dans la cheminée pour un cendrier et un bac de recueillement des condensats;

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6d Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / uniquement CC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+) / à condensation (HR top)**, à chambre de combustion fermée (type C). Les différents types sont désignés par Cnm (selon le tableau de l'art.63.11.7). L'appareil de chauffage ainsi que le système d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion porteront la marque CE. Les prescriptions du fabricant devront être scrupuleusement respectées et seuls les matériaux prescrits et fournis par le fabricant pourront être utilisés. Les appareils seront destinés et équipés uniquement pour le chauffage sans production d'eau chaude sanitaire, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Type : **C12 / C32 / C42 / C52**

Puissance : ******* kW (*puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées*)

Pompe :

Débit : *******. (m³/h)

Hauteur de refoulement : *******. (kPa)

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : ******* litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Dimensions maximales : ******* (*à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit*)

- Prescriptions complémentaires

Les chaudières seront du type à condensation, ayant en outre les caractéristiques suivantes :

- un brûleur à pré-mélange à modulation progressive 20 à 100 % (premix) avec électrode d'allumage;
- à haut rendement;
- faible émission de CO, CO2 et NOx;
- pour l'écoulement des eaux de condensation, un dispositif ouvert de raccordement à l'égout

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'aboutissement des systèmes par rapport aux ouvertures du bâtiment et aux obstacles devra satisfaire aux normes [NBN D 51-003] et [NBN B 61-002] et aux recommandations du fournisseur.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils porteront la marque CE et ARGB HR+ / HR top. Les systèmes pour les appareils du type C42 et C43 (avec amenée et évacuation collectives) devront en outre être agréés par les organismes suivants :

Technigas,

UBAtc,

AQ Gastec (système CLV),

Afnor (système 3CE),

DIN/DVGW (système LAS).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6e Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / CC & ECS (réchauffement instantané) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire par échangeur instantané.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+) / à condensation (HR-top)**, à chambre de combustion fermée (type C). Les différents types porteront l'indication Cnm (selon le tableau). L'appareil de chauffage et son système d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion porteront la marque CE. Les prescriptions du fabricant devront être scrupuleusement respectées et on ne pourra utiliser que des matériaux prescrits ou livrés par le fabricant. Les appareils sont destinés au chauffage et seront également équipés d'un système pour la production d'eau chaude sanitaire instantanée, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz.

Spécifications *(données à compléter par l'auteur de projet)*

Type : **C12 / C32 / C42 / C52**

Puissance (kW à G20) : environ **23 / 27** kW (en fonction du débit d'eau chaude sanitaire souhaité de **13 / 16** l/min pour une augmentation de température de 25°C et/ou une puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées.

Pompe :

Débit : *******. (m³/h)

Hauteur de refoulement : *******. (kPa)

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : ******* litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Dimensions maximales : ******* (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'aboutissement des systèmes par rapport aux ouvertures du bâtiment et aux obstacles devra satisfaire aux normes [NBN D 51-003] et [NBN B 61-002] et aux recommandations du fournisseur.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils porteront la marque d'agrément CE et ARGB HR+ / HR top. Les systèmes d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion des appareils du type C42 et C43 (avec amenée et évacuation collectives) devront en outre être agréés par les organismes suivants :

Technigas,

UBAtc,
 AQ Gastec (système CLV),
 Afnor (système 3CE),
 DIN/DVGW (système LAS).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6f Chaleur - production - chaudières murales au gaz - fermées / CC & ECS
 (réservoir) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central et à la production d'eau chaude sanitaire par ballon accumulateur séparé ou intégré.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières murales **à haut rendement (HR+)** / **à condensation (HR-top)**, à chambre de combustion fermée (type C). Les différents types porteront l'indication Cnm (selon le tableau de l'art. 65.20). L'appareil de chauffage et son système d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion porteront la marque CE. Les prescriptions du fabricant devront être scrupuleusement respectées et on ne pourra utiliser que des matériaux prescrits ou livrés par le fabricant. Les appareils sont destinés au chauffage et seront également équipés d'un système pour la production d'eau chaude sanitaire à accumulation, selon l'article 63.21.6 Chaudières murales au gaz .

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Type : **C12 / C32 / C42 / C52**

Puissance (kW pour G20) : environ **23 / 27** kW (en fonction du débit d'eau chaude sanitaire souhaité de **13 / 16** l/min pour une augmentation de température de 25°C et/ou puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées

Pompe :

Débit : *******. (m³/h)

Hauteur de refoulement : *******. (kPa)

Réglage du régime : **>3 / électronique**

Vase d'expansion :

Contenance utile : ******* litres

Pression de gonflage : **0.5 / 1 / 1.5 / ***** bar

Contenu du ballon d'eau chaude: minimum 50 / *** litres

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

- Prescriptions complémentaires

Les chaudières seront du type à condensation, portant en outre les caractéristiques suivantes :

- un brûleur à pré-mélange à modulation progressive 20 à 100 % et résistant à la corrosion, avec électrode d'allumage;
- un rendement élevé (>102% à la valeur inférieure);
- une faible émission de CO, CO2 et NOx;
- un dispositif d'évacuation des eaux de condensation à l'égout via un raccord ouvert.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'aboutissement des systèmes par rapport aux ouvertures du bâtiment et aux obstacles devra satisfaire aux normes [NBN D 51-003] et [NBN B 61-002] et aux recommandations du fournisseur.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils porteront la marque d'agrément CE et ARGB HR+ / HR top. Les systèmes d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion des appareils du type C42 et C43 (avec amenée et évacuation collectives) devront en outre être agréés par les organismes suivants :

Technigas,

UBAtc,

AQ Gastec (système CLV),

Afnor (système 3CE),

DIN/DVGW (système LAS).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6g Chaleur - production - chaudières murales au gaz - livrées par le maître d'ouvrage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils de production de chaleur à gaz, livrés par le Maître de l'Ouvrage et à poser par l'entreprise.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.21.6h Chaleur - production - chaudières murales au gaz - à condensation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au mur destinées à alimenter une installation de chauffage central ; elles peuvent être en plus destinées à la production d'eau chaude sanitaire par échangeur instantané.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières gaz murales étanches à haut rendement à très faibles émissions de polluants équipée d'un corps de chauffe à condensation

Puissance utile maximum comprise entre *** et *** kW – Homologations CE et HR TOP

CORPS DE CHAUFFE

- Corps de chauffe monobloc réalisé entièrement en fonte d'aluminium silicium (conductibilité thermique élevée) conçu pour la récupération de la chaleur sensible et latente des gaz de combustion.

- La condensation s'effectue directement dans le corps de chauffe.

- La jaquette de la chaudière constitue un plénum d'aspiration pour l'air de combustion qui refroidit le corps de chauffe.

BRÛLEUR

- Brûleur à pré-mélange de forme cylindrique, en acier inoxydable, recouvert d'une surface en fibres métalliques tressées, placé dans la partie supérieure du corps de chauffe.

- Modulant en continu de minimum 20% à 100% ou deux allures au choix.

- Alimentation pourvue d'un dispositif de pré-mélange air-gaz (venturi) avec contrôle permanent et optimisation de l'équilibre du mélange qui assure un CO₂ de 9% ± 0,5% à toutes les allures de fonctionnement.

- Apte à la combustion des gaz naturels et propane.

- Niveau sonore de 45 à 51 dB(A) à 1 mètre.

- La chaudière comprend une prise de secteur avec mise à la terre, un câble de raccordement pompe, un rail de montage et accessoires de fixation murale, un gabarit de montage et une notice d'installation et d'entretien.

- Un ventilateur à vitesse variable permet l'admission d'air de combustion et l'évacuation des gaz à travers le corps de la chaudière et le conduit des fumées.
- La chaudière est équipée d'un clapet anti-retour placé sur le circuit des gaz brûlés, permettant le raccordement sur un conduit d'évacuation des fumées en surpression. Les chaudières pourront donc être raccordées sur un conduit commun d'évacuation des gaz brûlés sans prévoir de clapet motorisé additionnel.
- L'intérieur de la chaudière est équipé de LED d'éclairage facilitant les opérations de maintenance et d'entretien.
- Boîtier de rangement pour platines optionnelles.
- Le tableau de commande incorporé est équipé d'un micro-processeur avec régulation électronique en fonction de la température extérieure (courbe de chauffe interne), priorité sanitaire, dispositif anti-gel, mémoire pour enregistrement de données, identification de dérangement, système anti cycle-court ...
- La régulation modulante de la chaudière limite la différence maximale de température entre le départ et le retour chauffage ainsi que la vitesse de montée en température de la chaudière. De ce fait, la chaudière n'est pas sensible à de très faibles débits d'eau.
- Grand écran d'affichage avec rétro-éclairage différent en cas de défaut ou de demande d'entretien.
- Affichage de l'état et du sous-état de fonctionnement de la chaudière.
- Possibilité d'activer l'affichage de demande d'entretien automatisée avec renseignement du type d'entretien à réaliser.
- Système de détection automatique des platines optionnelles raccordées sur la chaudière.
- Contrôle de la pression hydraulique.
- Possibilité de commande externe par :
 - signal analogique 0-10V, soit en température soit en puissance
 - signal Open Therm
 - thermostat d'ambiance On/Off.
- Raccordement possible en standard : sonde extérieure, protection anti-gel par sonde ou thermostat, sonde ou thermostat sanitaire, connexion PC, vanne trois voies sanitaire 2 points ou 3 points (230V ou 24 V), entrée bloquante et entrée de libération de fonctionnement.
- La chaudière est équipée d'un circulateur incorporé ou d'une fiche permettant le raccordement d'un circulateur classique ou modulant classe A type PWM ; le micro-processeur commande alors la vitesse de rotation de la pompe en fonction d'un écart de température.

En option, la chaudière peut recevoir:

- Kit hydraulique complet pour le raccordement de plusieurs chaudières en cascade,
- Régulation cascade,
- Logiciel de communication permettant de charger, modifier et lire les différents paramètres de la chaudière,
- Platine de commande par signal 0-10 V,
- Platine pour commande de pompe modulante par signal 0-10 V, 4-20 mA ou PWM,
- Platine de statut comprenant 2 contacts libres de potentiel librement réglables permettant le rapatriement de deux messages différents concernant l'état de fonctionnement de la chaudière (16 choix possibles),
- Platine étendue pour commande de vanne gaz externe et raccordement d'un pressostat gaz minimum.

RACCORDEMENT CONDUIT AIR/FUMÉE

- Chaudière étanche pouvant fonctionner en "ventouse" c'est-à-dire être capable d'extraire l'air de combustion au travers d'un conduit d'admission et rejeter les gaz brûlés par un conduit d'évacuation sans tirage naturel, la combustion est indépendante de l'air ambiant.
- Chaudière également homologuée pour le raccordement sur un conduit de cheminée traditionnel.
- Les conduits utilisés doivent être étanche et résistant à la corrosion.
- Si la cheminée est réalisée en matériaux synthétique et de grande longueur, il est nécessaire d'effectuer une récolte de condensats avant les chaudières.

PERFORMANCES

- Rendement direct de 96,6 à 98,3% sur HI à pleine charge en régime 80/60°C et de 102,5 à 104,6% sur HI à pleine charge en régime 50/30°C.
- Rendement à charge partielle (EN 92/42) de 107,1 à 108,9% avec température de retour de 30°C.
- Pression de service : de 0,8 à 4,0 bar
- Température maxi de service : 90°C
- Emission < 46 mg/kWh – Classe NOx 5
- Température des fumées = maximum 5°C au dessus des températures de retour d'eau à la chaudière
- Pertes à l'arrêt < 0,5%
- Indice de protection électrique : IP X4D

TRAITEMENT DE L'EAU

La qualité de l'eau de remplissage sera vérifiée et sera conforme aux prescriptions du fabricant de chaudière.

L'on veillera malgré tout à ce que la limite des valeurs de l'eau de chauffage soit la suivante :

Degré d'acidité eau non traitée : 7 – 9 pH

Degré d'acidité eau traitée : 7 – 8,5 pH

Conductivité : ≤ 800 µS/cm à 25°C

Chlorures : ≤ 150 mg/l

Autres composants : ≤ 1 mg/l

Dureté totale maximale : 1 – 35 °f (en fonction de la puissance totale de l'installation)

Le cas échéant, le remplissage de l'installation se fera avec un appareil de traitement de l'eau agréé par le fabricant de Chaudière.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon l'article 63.12.1c Chaleur - installations individuelles - alimentations & raccordements

Les chaudières seront du type à condensation, portant en outre les caractéristiques suivantes :

- un brûleur à prémélange à modulation progressive et résistant à la corrosion, avec électrode d'allumage;
- un rendement élevé (>102% à la valeur inférieure);
- une faible émission de CO, CO₂ et NO_x;
- un dispositif d'évacuation des eaux de condensation à l'égout via un raccord ouvert.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils porteront la marque d'agrément CE et ARGB HR+ / HR top. Les systèmes d'amenée d'air et d'évacuation des gaz de combustion des appareils du type C42 et C43 (avec amenée et évacuation collectives) devront en outre être agréés par les organismes suivants :

Technigas,

UBAtc,

AQ Gastec (système CLV),

Afnor (système 3CE),

DIN/DVGW (système LAS).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

p

- **code de mesurage:**

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- **nature du marché:**

QF

63.21.7 Convecteurs au gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des convecteurs au gaz individuels

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Matériau**

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 613, Appareils de chauffage indépendants à convection utilisant les combustibles gazeux]

[NBN EN 1319, Générateurs d'air chaud à convection forcée utilisant les combustibles gazeux pour le chauffage de locaux à usage domestique et non domestique, de débit calorifique inférieur ou égal à 300 kW, sur pouvoir calorifique inférieur (PCI)]

[NBN EN 13611, Équipements auxiliaires pour brûleurs et appareils utilisant des combustibles gazeux ou liquides - Exigences générales]

[NBN EN 257, Thermostats mécaniques pour appareils à gaz]

[NBN EN 161+A3, Robinets automatiques de sectionnement pour brûleurs à gaz et appareils à gaz]

[NBN EN 88-1+A1, Régulateurs de pression et dispositifs de sécurité associés pour appareils à gaz - Partie 1: Régulateurs de pression pour pression amont inférieure ou égale à 50 kPa]

[NBN EN 1106, Robinets à commande manuelle pour appareils à gaz]

[NBN EN 14459, Dispositifs de commande et de sécurité pour brûleurs et appareils utilisant des combustibles gazeux ou liquides - Fonctions de commande des systèmes électroniques - Méthodes de classification et d'évaluation]

[NBN EN 13090, Matériaux pour la réétanchéité des raccords filetés des tuyauteries de gaz dans les bâtiments]

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

La rubrique 'convecteurs au gaz' sera uniquement retenue en vue de l'entretien et/ou du remplacement des appareils existants. Les nouvelles constructions ainsi que les projets de rénovation seront équipés d'une installation de chauffage (individuelle) conformément à la section 63 Chaleur63 Chaleur.

63.21.7a Chaleur - production - convecteurs au gaz - chambres de combustion ouvertes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'appareils à chambre de combustion ouverte pour le raccordement à une cheminée. (type B).

63.21.7b Chaleur - production - convecteurs au gaz - chambres de combustion fermées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'appareils à chambre de combustion fermée pour raccordement direct dans un mur extérieur (type C).

63.22 Production à partir du mazout - équipements CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir du mazout

Le poste "installation de mazout" comprend la fourniture et la pose de tous les matériaux en vue de la réalisation d'une installation intérieure en état de fonctionnement, conformément aux normes en vigueur, c'est-à-dire la fourniture de toutes les pièces, le montage et la fixation, ainsi que les essais et le raccordement réservoirs de stockage. Conformément aux conditions générales et/ou spécifiques dans le cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation dans le mètre récapitulatif soit dans leur totalité :

- ☐ les appareils de production de chaleurs
- ☐ les systèmes d'expansion particuliers à ces appareils
- ☐ les pompes et circulateurs particuliers à ces appareils
- ☐ la robinetterie
- ☐ les purgeurs
- ☐ la protection externe

- ☐ les raccordements
- ☐ toutes sujétions, fournitures et prestations non décrites spécifiquement mais nécessaires au bon fonctionnement des installations

63.22.1 Stockages du mazout CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture et la pose des citernes non enterrées de stockage du mazout, soit métallique à monter sur place, soit métallique préfabriquée, soit synthétique.

63.22.1a Chaleur - production - cuves non enterrées métalliques à monter sur place CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de citerne métallique sur mesure à souder sur place, soit en cave, soit dans un local aménagé; cet emplacement sera à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les citernes seront construites sur mesure en place par soudure dite à l'arc ou autres systèmes équivalent, en tôle d'acier d'épaisseur minimum 3 mm en fonction de la contenance et de la forme avec renforts intérieurs soudés (note de calcul à fournir par l'entrepreneur) .

Elles seront pourvues d'orifices filetés intérieurs (DN 50) en nombre suffisant (minimum 4) pour recevoir la tuyauterie de remplissage, de ventilation, la jauge à flotteur ou électronique ainsi que les accessoires destinés au système d'aspiration du mazout.

Elles seront revêtues au minimum d'une couche de peinture anti-rouille.

Un test d'étanchéité par dépression sera effectué et le rapport de test sera transmis au maître de l'ouvrage.

Elles seront posées sur un socle avec interposition d'un isolant type « roofing » pour empêcher les remontées d'humidité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La contenance variera en fonction de la puissance de l'installation et de la place disponible tout en veillant à assurer une réserve d'approvisionnement de minimum 6 mois.

Contenance : *** litres

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.1b Chaleur - production - cuves non enterrées métalliques préfabriquées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de citerne métallique sur mesure préfabriquée en usine posée, soit dans une cave, soit dans un local aménagé couvert; cet emplacement sera à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les citernes sont construites en acier et avec un système en simple ou double paroi; à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.

Elles seront pourvues d'orifices filetés intérieurs (DN 50) en nombre suffisant minimum 4 pour recevoir la tuyauterie de remplissage, de ventilation, la jauge à flotteur ou électronique ainsi que les accessoires destinés au système d'aspiration du mazout.

Elles sont revêtues d'une couche d'antirouille et d'une peinture de finition.

Le détecteur de fuite est à comprendre dans la fourniture.

Un test d'étanchéité par dépression sera effectué et le rapport de test sera transmis au maître de l'ouvrage.

Elles seront pourvues de pieds et posées avec interposition d'un isolant type « roofing » pour empêcher les remontées d'humidité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La contenance variera en fonction de la puissance de l'installation et de la place disponible tout en veillant à assurer une réserve d'approvisionnement de minimum 6 mois.

Contenance : *** litres

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.1c Chaleur - production - cuves non enterrées synthétiques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de citernes réalisées en matière synthétique à posés en cave ou dans un local approprié couvert; cet emplacement sera à préciser par l'architecte ou le bureau d'étude.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les cuves sont constituées de :

- Cuve intérieure en PE-HD, fabriquée sans soudure et insensible à la corrosion avec possibilité d'être entourée d'enveloppe extérieure en acier galvanisé double face avec un volume de rétention de 100%; **à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

- Palette et 2 poignées intégrées
- Garantie d'usine de 5 ans
- Les cuves peuvent être jumelées et sont donc vidées ensemble.
- Attestation de conformité et manuel de montage compris
- Autres formations de cuves jumelées sont disponible sur
- Ces cuves sont construites pour usage intérieur ou sous un toit

Elles seront pourvues d'orifices filetés intérieurs (DN 50) en nombre suffisant minimum 4 pour recevoir la tuyauterie de remplissage, de ventilation, la jauge à flotteur ou électronique ainsi que les accessoires destinés au système d'aspiration du mazout.

Le détecteur de fuite est à comprendre dans la fourniture.

Un test d'étanchéité par dépression sera effectué et le rapport de test sera transmis au maître de l'ouvrage.

Elles seront pourvues de pieds et posées avec interposition d'un isolant type « roofing » pour empêcher les remontées d'humidité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La contenance variera en fonction de la puissance de l'installation et de la place disponible tout en veillant à assurer une réserve d'approvisionnement de minimum 6 mois.

Contenance : *** litres

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.2 Canalisations alimentation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des tous les types de tuyauteries destinées à alimenter les appareils de production de chaleur dans les installations de chauffage des bâtiments résidentiels, publics, collectifs et tertiaires.

Seront compris dans le prix unitaire : les conduites et accessoires, les percements de murs et de sols, les manchons, les protections mécaniques et contre la corrosion, les saignées et toutes les réparations, l'étude, les essais d'étanchéité et les plans as-built du réseau de conduites.

- Remarques importantes

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversée

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'alimentation en mazout à partir de la citerne (des citernes) est prévue conformément aux normes:

[NBN EN 12514-1]

[NBN EN 12514-2]

63.22.2a Chaleur - production - canalisations alimentation - acier CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de la conduite d'alimentation (et son retour éventuel) du brûleur depuis la citerne jusqu'à la chaudière; à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.

- Localisation

La conduite d'alimentation ira de la citerne aux chaudières.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

La tuyauterie sera réalisée en acier (caractéristiques suivant article 63.31.1a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires- tuyaux / acier) revêtues d'une couche d'antirouille et d'une couche de finition (teinte à faire agréer par le maître de l'ouvrage ou son représentant).

La robinetterie éventuelle devra résister aux hydrocarbures ; il en va de même pour les différents joints réalisés pour l'étanchéité des raccords.

Le dimensionnement de la tuyauterie sera calculé par l'entrepreneur suivant une note de calcul (à fournir au Bureau d'Etude) en fonction de la distance d'aspiration, des différentes pertes de charges et du débit à assurer.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Notes d'exécution complémentaires**

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.32.2 Bornes d'incendie

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. m
- (soit)2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
1. selon le diamètre (DN 10 / 15 / 20 / 25 / 32 / 40 / 50 / 65 / 80 / 100 / 125 / *** mm). Les conduites seront mesurées dans l'axe
- (soit)2. Par type de logement

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

63.22.2b Chaleur - production - canalisations alimentation - cuivre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la conduite d'alimentation (et son retour éventuel) du brûleur depuis la citerne jusqu'à la chaudière; à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.

- Localisation

La conduite d'alimentation ira de la citerne aux chaudières.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La tuyauterie sera réalisée en cuivre (caractéristiques suivant article 63.31.1b Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - tuyaux / cuivre)

La robinetterie éventuelle devra résister aux hydrocarbures ; il en va de même pour les différents joints réalisés pour l'étanchéité des raccords.

Le dimensionnement de la tuyauterie sera calculé par l'entrepreneur suivant une note de calcul (à fournir au bureau d'études.) en fonction de la distance d'aspiration, des différentes pertes de charges et du débit à assurer.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

-

- Notes d'exécution complémentaires

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.32.2 Bornes d'incendie

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut) 1. m
- (soit) 2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
1. selon le diamètre (DN 10/15/20/25/32/40/50/65/80/100/125 mm). Les conduites seront mesurées dans l'axe
- (soit) 2. Par type de logement

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

63.22.3 Accessoires mazout CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires de remplissage, de ventilation, de jauge et d'aspiration/retour du mazout à réaliser sur le réservoir de stockage du mazout ainsi que des systèmes de filtres.

63.22.3a Chaleur - production - événements, jauges et aspirations CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires de remplissage, de ventilation, de jauge et d'aspiration/retour du mazout à réaliser sur le réservoir de stockage du mazout.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les bouchons de remplissage et de ventilation seront posés directement sur la citerne ou sur la tuyauterie de prolongement vers l'extérieur.

Bouchons de remplissage à visser (DN 50) en laiton ou en acier muni d'un dispositif de sécurité et d'antivol; le couvercle à visser sera de couleur verte.

Bouchon de ventilation à visser (DN 50) en laiton ou en acier muni d'un système anti-débordement à sifflet ou électronique

Jauge à flotteur, pneumatique ou électronique reprenant la contenance en pourcentage ou en litres; à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.

Système d'aspiration et retour à visser (DN 50) comprenant un raccord pour la tuyauterie d'aspiration, un raccord pour la tuyauterie de retour, un robinet d'arrêt et une plonge d'aspiration en matière synthétique ou en acier avec clapet anti-retour en pied.

MESURAGE

- unité de mesure:

- Au Forfait (FF)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.3b Chaleur - production - filtres à mazout CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de filtres à mazout posés à l'amont des brûleurs ; ces filtres peuvent être de types soit à double conduite soit à « réalimentation ».

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Types à double conduite :

Filtres à mazout double conduites en laiton équipés 2 raccords côté réservoir et côté brûleur de 2 cônes intérieurs pour tuyau flexible y compris clapet de retenue sur le retour et robinet d'arrêt sur l'aspiration.

La cartouche filtrante peut être en matière synthétique, en tamis nickelé ou en bronze fritté ; le degré de filtration devra être de minimum 150 µm voire 20 µm en fonction des prescriptions du fabricant de brûleur ainsi que du type et de la qualité du mazout.

OPTION 2

Types à « réalimentation » :

Filtres à mazout simple conduite en laiton équipés 1 raccord côté réservoir et côté brûleur de 2 cônes intérieurs pour tuyau flexible y compris clapet de retenue sur le retour et robinet d'arrêt sur l'aspiration ; le filtre comporte en outre un purgeur d'air pour la mise en marche de l'installation.

La cartouche filtrante peut être en matière synthétique, en tamis nickelé ou en bronze fritté ; le degré de filtration devra être de minimum 150 µm voire 20 µm en fonction des prescriptions du fabricant de brûleur ainsi que du type et de la qualité du mazout.

OPTION 3

Filtre à mazout avec séparateur d'air pour l'utilisation dans des systèmes simple conduite avec réalimentation par récupération du retour (aspiration) pour une filtration et un dégazage efficace du fuel.

Corps du séparateur en métal avec pattes de fixation pour montage mural et robinet d'arrêt.

Godet du filtre et boîtier du flotteur en matière plastique transparente pour contrôler les fonctions

Données techniques:

Débit max. de fuel en retour 120 l/h fuel combustible EL

Pression d'essai max. 6 bar

Température de service max. 40°C * selon DIN 4755 température max. admissible du fuel

Température ambiante max. 60°C

Capacité de purge max. 6 l/h (système anti-mousse breveté)

- Agrément TÜV No. S118/99

- DIN No. enregistrement 2Y05699

- Certificat de contrôle BAM No. 3.12/2933/88

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Principe de fonctionnement du filtre avec séparateur d'air:

Du fait qu'une pompe à fuel, quelque soit la quantité de fuel consommée, refoule un volume constant, il se peut que la quantité de fuel en retour soit très nettement supérieure à la quantité de fuel déjà brûlée.

Ce fuel en retour est pompé dans le filtre à mazout avec séparateur d'air où la surpression provoquée par la pompe à fuel est limitée par une soupape à membrane et le fuel purgé est dirigé vers la conduite d'aspiration.

Ce système permet d'aspirer par l'intermédiaire du filtre à mazout la quantité de fuel effectivement nécessaire au brûleur. Ce fuel, contenant encore des particules d'air, est aspiré par la pompe en même temps que le fuel en retour qui est déjà vidé de ses particules d'air.

Grâce aux flotteurs que renferme le boîtier, l'air purgé est rejeté dans l'atmosphère et la quantité de fuel est maintenue à un niveau constant à l'intérieur du séparateur d'air. En même temps, la chaleur que produit la pompe à fuel, est utilisée pour le préchauffage du fuel.

MESURAGE

- unité de mesure:

à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.4 Chaudières au mazout CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, de l'alimentation de mazout, des raccordements hydrauliques et électriques des chaudières au mazout et leurs accessoires, destinés au chauffage central individuel.

Les chaudières pourront être de type basse température, à condensation ou à condensation permanente.

MATÉRIAUX

La combinaison chaudière / brûleur est agréée par OPTIMAZ (CEDICOL). Les appareils seront conformes à la norme [NBN EN 267+A1].

Performances de base

Degré de protection IP44

Le régime de fonctionnement de la chaudière est en principe 70 / 50°C (dans la mesure où le degré d'isolation des habitations le permet, sinon maximum 80 / 60°C)

Les chaudières conviendront pour un chauffage à basse température. Les chaudières auront un fonctionnement silencieux.

Les chaudières alimentées au courant se mettront en état de veille lorsqu'il y a panne de courant et se remettront en marche automatiquement lorsque le courant se rétablit. Electricité : 230 V / 50Hz

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

La chaudière sera branchée à la cheminée, avec embouchures et bouchon vissé pour l'exécution des essais de température, de gaz et de mesurage de la dépression, selon les dispositions de la [NBN 237]. Un stabilisateur de tirage automatique dont la section est comprise entre 2/3 et la section du conduit de fumée.

Notes d'exécution complémentaires

Les chaudières seront placées sur un socle d'une hauteur de 8 cm par rapport au sol de la chaufferie. A cet effet, l'installateur communiquera en temps utile les dimensions à l'entrepreneur du gros-œuvre.

CONTRÔLES

L'installateur et le fournisseur garantiront les chaudières et leurs accessoires au moins pendant 3 ans, à compter de la réception provisoire. Cette garantie devra couvrir les matériaux, les prestations et les frais de déplacement. Un service après-vente doit être organisé dans la région.

63.22.4a Chaleur - production - chaudières au mazout basse température CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudière pour fonctionnement à basse température destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être raccordée à un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chaudières posées sur socle équipées d'un brûleur, conformément au chapitre 63.22.5 Brûleurs au mazout.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Pompe : (si imposées par le fabricant)

1. Débit : *** m³/h
2. Hauteur de refoulement : *** kPa
3. Réglage du régime : >3 / électronique

Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)

1. Contenance utile : *** litres
2. Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar

Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

Les appareils devront répondre aux exigences de la [NBN EN 267+A1].

Ils seront fabriqués :

OPTION 1 : en acier dont les gaz de combustion circulent selon un triple parcours. Le rendement annuel devra atteindre minimum 92 %.

OPTION 2 : en fonte grise avec une épaisseur de paroi de minimum 7mm et dont les gaz de combustion circulent selon un triple parcours. Le rendement annuel devra atteindre minimum 92 %.

OPTION 3 : en acier avec dans la chambre de combustion une surface d'échange intérieure en fonte. Le rendement annuel devra atteindre minimum 92 %.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2** / **OPTION 3**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon les éléments 63.3 Chaleur - distribution et émission et 63.31 Equipements - conduites et accessoires.

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.22.4b Chaleur - production - chaudières au mazout sur socle à condensation
CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au sol au mazout pour fonctionnement à condensation destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être équipée d'un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Caractéristiques principales :

- Rendement annuel de 104 % (98 % sur PCS; 104 % sur PCI)
- Chaudière fioul à condensation HR à haute efficacité aux dimensions les plus compactes
- Chaudière haut rendement pourvue du label Optimaz elite
- Echangeur de chaleur en acier inoxydable avec effet autonettoyant

Technologie de condensation :

- Récupération de la chaleur latente contenue dans les gaz de combustion
- Le brûleur à deux allures fait partie intégrante de la chaudière et adapte sa puissance en fonction du besoin de chaleur.
- Fonctionnement silencieux grâce au silencieux intégré dans la chambre de combustion
- Fonctionnement économique et respectueux de l'environnement grâce à l'abaissement de la température de la chaudière en cas de remontée de la température extérieure
- Reste en dessous des valeurs limites du label écologique « Ange bleu » et de l'Arrêté Royal belge.
- Possibilité de fonctionnement avec ventouse et cheminée
- Elle est équipée d'une régulation électronique avec tableau de commande clairement structuré à touches éclairées avec affichage texte intégral et graphique
- Réglage sur la chaudière ou par télécommande
- Convient à tous les types de fioul disponibles dans le commerce.
- Rendement normalisé : 98 % (sur PCS)/104 % (sur PCI)

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

□□Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

☐ ☐ Pompe : (si imposées par le fabricant)

Débit : *** m³/h

Hauteur de refoulement : *** kPa

Réglage du régime : >3 / électronique

☐ ☐ Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)

Contenance utile : *** litres

[illegible]

□□Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon les éléments 63.3 Chaleur - distribution et émission et 63.31 Equipements - conduites et accessoires.

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.22.4c Chaleur - production - chaudières murales au mazout à condensation
CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières murales au mazout pour fonctionnement à condensation destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être équipée d'un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Caractéristiques principales :

- Rendement annuel de 104 % (98 % sur PCS; 104 % sur PCI)
- Chaudière fioul à condensation HR à haute efficacité aux dimensions les plus compactes
- Chaudière haut rendement pourvue du label Optimaz elite
- Echangeur de chaleur en acier inoxydable avec effet autonettoyant

Technologie de condensation :

- Récupération de la chaleur latente contenue dans les gaz de combustion
- Le brûleur à deux allures fait partie intégrante de la chaudière et adapte sa puissance en fonction du besoin de chaleur.
- Elles sont équipées d'une pompe modulante

- Fonctionnement silencieux grâce au silencieux intégré dans la chambre de combustion
- Fonctionnement économique et respectueux de l'environnement grâce à l'abaissement de la température de la chaudière en cas de remontée de la température extérieure
- Reste en dessous des valeurs limites du label écologique « Ange bleu » et de l'Arrêté Royal belge.
- Possibilité de fonctionnement avec ventouse et cheminée
- Elle est équipée d'une régulation électronique avec tableau de commande clairement structuré à touches éclairées avec affichage texte intégral et graphique
- Réglage sur la chaudière ou par télécommande
- Convient à tous les types de fioul disponibles dans le commerce.
- Fonctionnement à ventouse ou cheminée (attention à adapter si nécessaire la cheminée aux risques liés à la condensation et à ses résidus.
- Rendement normalisé : 98 % (sur PCS)/104 % (sur PCI)

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Pompe : (si imposées par le fabricant)
- ▷ Débit : *** m³/h
- ▷ Hauteur de refoulement : *** kPa
- ▷ Réglage du régime : >3 / électronique
- Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)
- ▷ Contenance utile : *** litres
- ▷ Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon les éléments 63.3 Chaleur - distribution et émission et 63.31 Equipements - conduites et accessoires.

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

(installation) ou selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

63.22.4d Chaleur - production - chaudières au mazout à condensation permanente sur socle CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudières posées au sol au mazout pour fonctionnement à condensation permanente destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être raccordées à un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

PRINCIPE

Chaudière étanche à condensation permanente équipée d'un brûleur à air pulsé alimentée au fuel

La chaudière n'utilise pas l'eau de retour de l'installation pour faire condenser les fumées.

C'est l'air comburant provenant de la ventouse verticale qui provoque la condensation des gaz de combustion et la chaleur ainsi récupérée est réinjectée dans l'air de combustion du brûleur. De ce fait, la chaudière condense en permanence quelque soit la température de la chaudière et le régime hydraulique de l'installation.

Dans le foyer de la chaudière, la chaleur sensible de combustion du mazout est transmise à l'eau uniquement dans la chambre de combustion et l'échangeur thermique primaire. Les gaz de combustion chauds arrivent ensuite sur l'échangeur secondaire avec une température bien inférieure à 95°C ($\square$ 70°C) - contrôlés par le limiteur de la température de sécurité des gaz de combustion (STB), mais toujours supérieure au point de rosée. Au contact de l'échangeur thermique secondaire, les gaz sont refroidis jusqu'à une température comprise entre 20°C et 48°C en fonction de la température extérieure. De cette manière, le point de rosée des gaz de combustion est abaissé et la chaleur sensible ainsi que la chaleur latente provenant de la vapeur d'eau au niveau de l'échangeur secondaire sont redistribués au brûleur. Ainsi, la puissance calorifique du combustible utilisé est presque entièrement utilisée.

Les gaz de combustion, après être passés sur l'échangeur secondaire, sont refroidis à une très basse température et sont évacués dans l'atmosphère par le ventilateur d'extraction à vitesse variable. La dépression générée par le ventilateur du brûleur du côté de l'aspiration facilite l'aspiration de l'air de combustion.

La chaudière et le brûleur, ne sont pas en contact direct aéraulique avec le local chaufferie (mode de fonctionnement étanche indépendant de l'air intérieur). L'eau de condensation produite dans l'échangeur secondaire contient la plupart des substances nocives provenant des gaz de combustion. Elle est dirigée et traitée dans le bac à condensats avant son évacuation vers l'égout.

La sécurité positive du contrôle de la chaudière est à blocage automatique sur tout le parcours des gaz de combustion grâce au contrôle de la température avec le STB et à la mesure de la dépression dans le foyer.

CORPS DE CHAUFFE

Le corps de chauffe de la chaudière est constitué de deux échangeurs :

- un échangeur primaire en Acier haute performance ST 37-II conforme à la norme DIN 4702 avec chambre de combustion cylindrique
- un échangeur secondaire en Polypropylène à contre-courant pour la condensation

L'échangeur primaire est constitué d'un foyer cylindrique précédant 4 parcours de fumée minimum ayant un profil spécial permettant d'amener les gaz de combustion à une température inférieure à 70°C mais toujours supérieure à la température de rosée. Dans l'échangeur secondaire se trouve un limiteur de température réglé à 90°C, il coupe le brûleur en cas de dépassement de la température de sécurité. Toutes les parties en contact avec la flamme seront obligatoirement noyées. Le foyer est pressurisé et comprend de larges passages des gaz de fumée permettant un entretien et un nettoyage aisé et complet. Des turbulateurs en inox équipent certains carneaux.

L'isolation est en laine minérale à haute performance protégée par un textile noir :

- Corps de chauffe 80 mm
- Porte avant 40 mm

L'échangeur primaire est protégé contre la condensation et maintenu sec au niveau du foyer grâce à une pompe de recyclage et une vanne 4 voies interne auto-régulée par la chaudière.

L'échangeur secondaire est utilisé pour préchauffer l'air de combustion et pour récupérer la chaleur latente. Il est facilement démontable et est fabriqué à partir d'un plastique spécial insensible au soufre et aux acides en général, c'est pourquoi la chaudière peut fonctionner avec du fuel standard non désoufré. Tous les composants de l'échangeur secondaire sont lisses. L'air de combustion passe à l'intérieur des tubes lisses, les gaz de combustion passent à l'extérieur des tubes lisses à contre-courant. Ceci provoque la condensation qui ruisselle sur les tubes et nettoie automatiquement l'échangeur. Complémentairement, une prise de rinçage pour eau de ville est soudée sur l'échangeur.

Le bac de neutralisation des condensats est également prévu d'origine.

CONSTRUCTION ET HABILLAGE

L'échangeur primaire est construit en acier St 37-II, l'échangeur secondaire en Polypropylène.

La chaudière est fixée sur un cadre métallique muni des pieds réglables. Toutes les tôles sont vissées, excepté le capot avant qui est clipsé.

L'habillage de la chaudière et du capot brûleur sont réalisés en tôle d'acier zingué d'une épaisseur de 1,25 mm revêtue d'une peinture époxy. L'ensemble est recouvert d'un film protecteur pour le transport.

BRÛLEURS

La chaudière est équipée d'un brûleur fuel léger 2 allures à air pulsé. L'air de combustion préchauffé provenant de l'échangeur secondaire est dirigé vers le brûleur via un tuyau souple en matière synthétique. Il n'y a aucun prélèvement d'air dans la chaufferie. Les brûleurs utilisés disposent d'un certificat de conformité CE. La compatibilité chaudière-brûleur doit être confirmée par un laboratoire agréé CE.

APPAREILLAGE DE SÉCURITÉ

Limiteur de température de sécurité (STB) chaudière 100°C surveille la température de la chaudière.

Limiteur de température de sécurité échangeur de chaleur secondaire 90°C.

Les limiteurs de température mettent la chaudière en sécurité et la remise en service demande une intervention manuelle.

Les limiteurs de température de sécurité sont testés selon la norme DIN 3440.

FONCTIONNEMENT ET REGULATION

La chaudière possède un régulateur entièrement automatique et électronique qui régule le fonctionnement en fonction des besoins de chaleur du système de chauffage, des conditions climatiques et assure la sécurité du système de chauffage en cas de dysfonctionnements liés à l'eau ou aux gaz de combustion.

Le régulateur installé d'origine sur la chaudière permet entre autre la gestion complète de deux circuits de chauffage équipés de vannes mélangeuses et d'un circuit de production d'ECS avec circulateur de charge. Des modules de régulation supplémentaires communiquant par e-Bus peuvent être ajoutés afin d'augmenter le nombre de circuit de chauffage à gérer.

Le régulateur permet également la gestion d'une cascade de maximum 8 chaudières de même type.

Des fonctions sont intégrées pour :

- **La température de la chaudière** : La température de la chaudière est maintenue par le fonctionnement du brûleur entre 55° et 80° C et dans tous les cas >55°C avec un limiteur de température réglé à 100°C.

- **Température des circuits de chauffage** : La température de départ des circuits de chauffage est sélectionnée dans la régulation et maintenue à l'aide d'un mélangeur motorisé à 3 voies installé au départ de chaque circuit. Le mode " hiver " permet la mise en service du circuit de chauffage. La régulation permet d'augmenter ou de baisser la température du circuit de chauffage à tous moments.

- **Température ECS** : La température de l'eau chaude sanitaire est sélectionnée dans la régulation et maintenue à l'aide d'une pompe. Cette fonction est interrompue lorsque la température retour de la chaudière baisse en dessous de 55°C (protection chaudière).

- **Température des gaz de combustion** : La température des gaz de combustion est contrôlée par un limiteur de température qui se trouve dans l'échangeur secondaire.

- **Dépression** (réglage de ventilateur) : La dépression en amont du ventilateur d'extraction est mesurée par une sonde électronique, affichée sur le display et autocontrôlée par le réglage de la vitesse du ventilateur des gaz de combustion, de manière à maintenir une dépression constante.

- **Réglage de la température extérieure** : La température extérieure et la température de départ du circuit sont mesurées par des sondes et comparées avec les températures enregistrées dans la régulation. En fonction des besoins, elles sont réajustées.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Pompe : (si imposées par le fabricant)
- ▷ Débit : *** m³/h
- ▷ Hauteur de refoulement : *** kPa
- ▷ Réglage du régime : >3 / électronique
- Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)
- ▷ Contenance utile : *** litres
- ▷ Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

- Prescriptions complémentaires

Une commande sera possible via un signal 0 - 10 V

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La chaudière sera raccordée sur un bouteille casse-pression (à dimensionner par l'entreprise en accord avec les prescriptions du fabricant)

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation et raccordement selon les éléments 63.3 Chaleur - distribution et émission et 63.31 Equipements - conduites et accessoires.

Les chaudières seront placées sur des socles en béton coulés dans un cadre en métal, d'une hauteur de 8 cm et/ou sur des socles préfabriqués à pieds réglables et adaptés au type de chaudière.

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.5 Brûleurs au mazout CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de brûleurs à mazout destinés à la production de chaleur et associés à un corps de chaudière.

- Remarques importantes

Selon les fabricants les brûleurs pourront être incorporés dans un ensemble chaudière/brûleur. De tout façon, l'ensemble devra avoir obtenu le label Optimaz ou Optimaz/Elite; **à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

MATÉRIAUX

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

Tous les brûleurs sont testés par des organismes indépendants et correspondent aux normes et directives suivantes:

- [NBN EN 267+A1, Brûleurs à air soufflé pour combustibles liquides]
- Directives Machines 98/37/CE
- Compatibilité électromagnétique EMV 89/336/CEE
- Directive basse tension 73/23/CEE
- Directive rendement 92/42/CEE

63.22.5a Chaleur - production - brûleurs au mazout CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de brûleurs à mazout destinés à la production de chaleur et associés à une chaudière au mazout

Remarque importante:

Selon les fabricants les brûleurs pourront être incorporés dans un ensemble chaudière/brûleur. De tout façon, l'ensemble devra avoir obtenu le label Optimaz ou Optimaz/Elite.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les brûleurs sont équipés de réchauffage fioul. Ainsi, et même pour des débits faibles, la stabilité de la combustion est assurée.

Ils sont équipés d'une ligne de gicleur avec obturateur. Ce système assure une étanchéité totale du gicleur et évite la pissette à l'arrêt du brûleur.

Le volet d'air se ferme à l'arrêt et évite ainsi un refroidissement de la chaudière.

Les brûleurs se distinguent par leurs faibles émissions NOx et CO, combiné à un fonctionnement économique et silencieux.

Le bruit émis par le brûleur en fonctionnement est limité à *** db(A); **à préciser par l'architecte ou le bureau d'études.**

Par un mélange judicieux air-mazout, la réaction chimique au niveau de la combustion est complète. La chambre de combustion transforme la pulvérisation classique de fioul de l'état liquide à l'état gazeux. La dépression créée dans la chambre de mélange provoque une recirculation partielle des gaz de combustion. Le mélange gaz-air garantit une combustion sans suie.

De par une forme spécifique du diffuseur d'air, une auto-stabilisation de la flamme est atteinte.

L'entraînement de la pompe et du ventilateur est dissocié. Un moteur à vitesse variable entraîne le ventilateur indépendamment de la puissance brûleur.

Les brûleurs sont équipés de série par un contrôleur de combustion. Un microprocesseur commande et surveille toutes les fonctions du brûleur. Le contrôleur numérique de combustion permet le raccordement d'un système de communication eBUS avec d'autres appareils.

Les valeurs en NOx seront largement inférieures à 120 mg/kWh

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : de *** à *** kW (puissance en fonction des besoins de la chaudière)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.22.6 Productions particulières de chaleur CCTB 01.02

63.23 Production à partir de bois et des végétaux - équipements CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir du bois qu'il soit en bûches, décheté (plaquettes), pellets, copeaux, sciure, etc ... et à partir des végétaux tels que céréales, graminées (miscanthus) , etc ...

Il s'agit de tous les systèmes destinés à réaliser des ensembles permettant de rassembler des équipements destinés à alimenter des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir du bois.

Ils comprennent au minimum :

- Un système de stockage
- Des chaudières alimentées :
 - A partir du bois
 - Aux pellets
 - Aux bois déchiquetés (plaquettes)
 - Aux « bûches » de bois
 - Aux copeaux de bois
 -
 - A partir de végétaux
 - Aux céréales
 - Aux graminées (miscanthus giganteus)
 -

- Des systèmes de vase tampon si imposés par le fabricant

- Tous les accessoires destinés à distribuer et émettre la production de chaleur.

63.23.1 Stockages bois, pellets et végétaux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes permettant de stocker les différents types de bois, de pellets et de végétaux.

Le stockage doit permettre de conserver le combustible dans de bonnes conditions (humidité, température...).

Il doit être aisément accessible pour le remplissage et l'entretien.

Il comprend le cas échéant le système d'alimentation automatique de la chaudière.

63.23.1a Chaleur - production - stockages bois - bois déchiqueté (plaquettes) CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du local de stockage de bois déchiqueté (plaquettes fabriquées à partir de bûches ou de déchets de bois bruts) destiné à alimenter les chaudières conçues pour ce type de combustible.

Il comprend également de tous les équipements annexes destinés au transport du combustible jusqu'à la chaudière.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le local, existant ou nouveau pourra être réalisé en matériau dur (maçonnerie, béton ou autres) ou léger (planches, panneaux de bois, etc.), devra être bien ventilé mais devra de toute façon être étanche à l'humidité : toiture, paroi et sol ; le tout pour préserver un taux d'humidité du combustible inférieur à 25 %.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Volume utile : *** m³ (en fonction des dimensions du local)

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le local devra se trouver le plus près possible de la chaudière mais devra aussi être facilement accessible aux moyens d'approvisionnement.

Il comportera en outre :

- 1) Un système de désillage tel que : **désileur rotatif / fond racleur**

(soit) Désileur rotatif

Le désileur rotatif est composé de pales souples ou articulées qui se déploient au fur et à mesure de la vidange du combustible. Il ramène ainsi le combustible sur une vis sans fin qui l'extrait du silo. Ce système impose une qualité du combustible stricte : granulométrie régulière et limitée (10 x 20 x 30 mm) pour éviter les blocages de la vis. L'humidité joue également un rôle important : un combustible trop humide se tasse et augmente les frottements qui peuvent entraîner un blocage de la vis. Le désileur rotatif est généralement entraîné par la vis sans fin (renvoi d'angle) qui transfère le combustible jusqu'à la chaudière.

Ce type d'équipement est le moins coûteux à l'investissement et est efficace jusqu'à des diamètres de silo de 4,5 mètres. Au-delà (maxi 6 mètres sur le marché), les systèmes ne sont plus optimum et des précautions complémentaires (positionnement horizontal du désileur) sont à prendre lors de la conception pour garantir le fonctionnement.

(soit) Le fond racleur ou échelles racleuses

Il se compose d'échelles placées à plat, au sol, au fond du silo. Ces échelles, par un mouvement de va et vient alternatif, extraient le combustible jusqu'au système de transfert. De là, le combustible suit le même chemin que pour le désileur rotatif.

Ce type de déstockage est utilisable dans tous les projets. Il est cependant plus coûteux que les systèmes rotatifs. Il sera donc majoritairement utilisé dans les cas suivants :

- Besoin d'une capacité de silo importante (il n'y a quasiment pas de limites dimensionnelles), soit pour les installations de moyenne et forte puissance.
- Utilisation d'un combustible de granulométrie non homogène (morceaux de taille importante ou écorces par exemple).
- Utilisation d'un bois humide.

Les fonds racleurs sont activés par des vérins et une centrale hydraulique dont la puissance permet d'actionner les échelles en fond de silo quand ce dernier est plein de bois même sur des hauteurs importantes (4 à 5 m).

Suivant le combustible utilisé, le système de transfert en sortie d'échelles peut être une vis ou un tapis.

- 2) Un système de transfert du silo vers la chaudière tel que : **vis sans fin / tapis / aspiration automatique**

(soit) Les vis sans fin

Les systèmes à vis sont les moins onéreux. Ils se composent d'une vis métallique de fort diamètre (allant de 100 mm à plus de 200 mm selon les cas), actionnée par un moteur électrique via un moto-réducteur. La vis tourne dans une auge métallique généralement de section carrée. Cette géométrie permet véhiculer les bouts de bois les moins calibrés dans les angles de l'auge.

Dans la majorité des cas, le transfert s'effectue par une seule vis, mais pour des cas particuliers (débit important nécessaire, granulométrie non constante, etc.), il est possible de disposer 2 vis dans la même auge.

Les systèmes à vis équipent généralement les installations de faibles à moyennes puissances (de 20 à 500 kW). Ceci s'explique par le fait que dans cette gamme de puissance :

- L'investissement doit être le moins élevé possible pour rentabiliser rapidement l'installation.
- Le combustible est généralement calibré et sec.
- Les consommations de bois ne sont pas trop importantes et ne nécessitent pas d'avoir un silo de forte capacité pour obtenir une autonomie intéressante.

(soit) Les tapis

Les systèmes à tapis se composent de bandes caoutchoutées activées par des moteurs électriques. Afin de pouvoir transporter le bois et surtout le remonter jusqu'à la chaudière (silo plus bas), les bandes sont soit préformées incurvées avec des retenues, soit des équerres sont fixées afin de faire des retenues pour les copeaux.

Le tapis offre l'avantage d'accepter des granulométries moins régulières ainsi que la possibilité de remonter le combustible d'un silo plus bas que la chaufferie. Il est également possible de remonter du combustible avec des vis sans fin, mais cette solution n'est pas idéale en raison des nombreux renvois d'angles nécessaires, sources de blocage. Le tapis offre, de ce côté-là, une continuité du transport.

(soit) Aspiration automatique

Un système d'aspiration automatique monté directement sur le réservoir de stockage journalier (annexé à la chaudière).

Ce système d'aspiration est relié au silo au moyen de flexibles.

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1b Chaleur - production - stockages bois - bûches CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du local ou de l'abri destiné au stockage des bûches de bois pour alimenter les chaudières conçues pour ce type de combustible.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le local, existant ou nouveau pourra être réalisé en matériau dur (maçonnerie, béton ou autres) ou léger (planches, panneaux de bois, etc.), devra être bien ventilé mais devra de toute façon être étanche à l'humidité : toiture et sol ; le tout pour préserver un taux d'humidité du combustible inférieur à 25 %.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Volume utile : *** m³ (en fonction des dimensions du local)

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Compte tenu de ce type de combustible, le chargement des bûches dans la chaudière est effectué de manière manuelle.

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1c Chaleur - production - stockages des pellets - silos en textile CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de locaux ou systèmes de stockage de pellets de bois réalisés en textile et destinés à alimenter les chaudières conçues pour ce type de combustible.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Silo étanche constitué d'une structure métallique en acier galvanisé ainsi que d'une toile anti-statique de forte épaisseur. Ce type de silo est livré en kit à monter directement sur place. Le montage de la sonde d'aspiration est prévue directement sous le silo entoilé.

Le manchon de remplissage et le raccord d'air évacué ne peuvent être placés que sur la paroi d'extrémité. Le manchon de remplissage doit toujours être monté en position médiane (muni de la plaque "Attention, débrancher au moins 15 minutes avant début du remplissage du silo), et le raccord d'air de retour sur le côté droit ou gauche au choix. Il doit exister un jeu suffisant au niveau des manchons, de façon à permettre un raccordement ou un désaccouplement aisé du tuyau de remplissage du camion-citerne. S'il devait être impossible de répondre à cette exigence, on peut aussi allonger les manchons. Les raccords de remplissage et d'aération seront mis à la terre.

– En cas de risque de pénétration d'eau dans le silo durant un orage ou pour toute autre raison, celui-ci doit être posé sur un socle.

Flexibles de raccordement :

Longueurs maximales d'aspiration des granulés bois :

- 25 mct avec un dénivelé maxi de 1,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).
- 15 mct avec un dénivelé maxi de 2,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).

- inférieur à 10 mct avec un dénivelé maxi de 4,5 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).

Important :

- les flexibles ne doivent pas être pincés - rayon de courbure mini 30 cm
- les flexibles ne doivent pas être réalisés avec des poches, susceptibles d'engendrer des désordres au niveau de l'aspiration.
- opter pour les longueurs de flexibles les plus réduites possibles et veiller à ce que personne ne puisse marcher dessus. - les flexibles raccordés à l'unité de commutation doivent être d'une longueur suffisante permettant à cette dernière de basculer aisément d'une sonde à l'autre sans tension excessive (voir plus loin)
- les flexibles d'aspiration et de retour d'air doivent être réalisées d'un seul tenant.
- les flexibles doivent être impérativement raccordés à la terre afin que pendant le transport, les granulés ne puissent se charger en électricité statique.
- les flexibles doivent être placés suffisamment loin des conduites d'eau chaude ou de fumées afin de ne pas être détériorées par la température (maxi : 60°C).
- les flexibles sont fournis en exécution intérieure et en aucun cas ne doivent être placés en extérieur puisque très sensibles aux UV et pouvant engendrer des cassures voire des problèmes d'aspiration par absence d'étanchéité.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

· Volume utile : *** m³ (en fonction des dimensions du local)

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'alimentation vers la chaudière est de type manuel ou automatique en fonction du type de chaudière préconisé (cfr. article 63.23.3a Chaleur - production - chaudières aux pellets).

Dans le cas d'une alimentation automatique, le chargement depuis la zone de stockage s'effectue par : **Système d'aspiration automatique / Désileur à vis montante / Désileur avec aspiration**

(soit) Système d'aspiration automatique

Un système d'aspiration automatique monté directement sur le réservoir de stockage journalier (annexé à la chaudière).

Ce système d'aspiration est relié au silo au moyen de flexibles.

Le système d'aspiration permet également de refouler les poussières fines et le monoxyde de carbone (CO) du silo journalier vers le silo principal.

La distance entre la sonde la plus éloignée et la chaudière ne doit pas excéder 25m pour une différence de hauteur de 1,5m (ou 10m pour une différence de hauteur de 4,5m).

(soit) Désileur (à granulés) à vis montante

Le désileur à granulés Plus se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés peut être associé à une vis montante composée d'une vis sans fin de montée et de prolongations de vis. Cette variante d'extraction convient aux locaux de stockage carrés, ronds

ou rectangulaires situés à côté de la chaufferie. Pour les locaux de stockage situés au-dessus de la chaufferie, le désileur à granulés

(soit) Désileur (à granulés) avec aspiration

Le désileur à granulés se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés associé à une aspiration convient parfaitement aux locaux de stockage situés loin de la chaufferie. Des longueurs d'aspiration de 25 m et des dénivelés jusqu'à 5 m sont réalisables. Grâce à l'optimisation phonique du système d'aspiration et au grand réservoir de stockage, l'installation fonctionne silencieusement.

Le dimensionnement du système de stockage est laissé à l'appréciation du bureau d'études, de l'architecte et/ou du maître de l'ouvrage en fonction des critères de place et d'infrastructure existantes ; il faudra toutefois veiller à avoir si possible une réserve de stockage de minimum six mois.

CONTRÔLES PARTICULIERS

En cas de livraison en vrac, celle-ci est réalisée à l'aide d'un camion-souffleur de la même manière qu'une livraison de fioul domestique ou propane par exemple.

Il faudra être attentif au fait que le gabarit du camion livreur est à prendre en compte et que ces derniers pèsent en général de 15 à 20 tonnes. Ils nécessitent une largeur de voie carrossable d'au moins 3 mètres, ainsi qu'une hauteur d'accès d'au moins 4 mètres (attention aux passages de câbles aériens).

Les raccords de remplissage et de ventilation doivent être dans la mesure du possible, disposés sur un mur extérieur et les flexibles de remplissage du livreur de granulés bois, le plus court possible (au maximum 20 à 25 mètres).

Le transvasement des granulés se fait à l'aide d'un système de soufflage sous une pression entre 0,3 et 0,5 bar.

IMPORTANT et à préciser au livreur : La surpression engendrée dans le local ou silo de stockage doit être compensée et est annulée par le raccordement sur le raccord de retour du silo d'un sac/filtre muni d'un aspirateur permettant une récupération des poussières et du monoxyde de carbone (CO).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Normes et prescriptions légales pour le combustible pellets et la construction de silos

[NBN EN ISO 17225-2, Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 2: Classes de granulés de bois (ISO 17225-2:2014)]

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1d Chaleur - production - stockages des pellets - silos fabriqués en place (panneaux) CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de silo en panneaux de bois (contreplaqué) ou de planches pour le stockage de pellets destinés à l'alimentation en combustibles des chaudières conçues pour ceux-ci.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le silo sera réalisé en panneaux de bois (contreplaqué marin baké) d'une épaisseur minimum de 12 mm fixés sur contreventements en lattes de bois type contre-gites (section 4.5 x 6 cm minimum) fixées au sol par vis et chevilles ; une trémie sera réalisée sur le fond du silo où seront fixées les « sondes » du système d'aspiration et retour des pellets. Cette réalisation sera effectuée sur base des plans et directives du fabricant de chaudière.

Le manchon de remplissage et le raccord d'air évacué ne peuvent être placés que sur la paroi d'extrémité. Le manchon de remplissage doit toujours être monté en position médiane (muni de la plaque "Attention, débrancher au moins 15 minutes avant début du remplissage du silo), et le raccord d'air de retour sur le côté droit ou gauche au choix. Il doit exister un jeu suffisant au niveau des manchons, de façon à permettre un raccordement ou un désaccouplement aisé du tuyau de remplissage du camion-citerne. S'il devait être impossible de répondre à cette exigence, on peut aussi allonger les manchons.

Les raccords de remplissage et de ventilation seront mis à la terre.

- En cas de risque de pénétration d'eau dans le silo durant un orage ou pour toute autre raison, celui-ci doit être posé sur un socle.
- Une plaque de déflexion sera montée dans le silo, de façon à protéger les pellets. Celle-ci doit éventuellement être coupée aux dimensions appropriées en fonction du réservoir.

Unité de commutation automatique

Le système de transport des pellets du silo à la chaudière se compose d'un coffret de commutation à 2 joints coupe-feu et 2 ou 8 sondes de prélèvement placées dans le local de stockage et raccordées au coffret de commutation à l'aide des flexibles d'aspiration et de retour d'air. La commutation vers le prélèvement des granulés s'effectue automatiquement entre les 2 ou 8 sondes de prélèvement. Les granulés sont aspirés dans le réservoir de stockage par la turbine d'aspiration via un flexible d'aspiration. Ce système convient particulièrement aux locaux de stockage tout en longueur situés à côté, sur ou sous la chaufferie et se distingue par sa flexibilité, son faible encombrement et son montage aisé.

L'unité de commutation automatique associée aux sondes d'aspiration constituent un système éprouvé et particulièrement sûr face aux risques de retour de flamme. La technologie sélectionnée est parfaitement conforme aux exigences des normes en vigueur.

Le contrôle du fonctionnement de l'unité est entièrement automatique :

- en cas de difficulté d'aspiration des granulés en raison d'une obstruction, l'unité de commutation pivote de 180° et la sonde d'aspiration est ainsi rincée ce qui revient à inverser le départ et le retour.
- si malgré le rinçage, aucun granulé n'est aspiré, le système bascule automatiquement sur la prochaine sonde, et le fonctionnement se poursuit sans encombre.

Flexibles de raccordement :

Longueurs maximales d'aspiration des granulés bois :

- 25 mct avec un dénivelé maxi de 1,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).
- 15 mct avec un dénivelé maxi de 2,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).
- inférieur à 10 mct avec un dénivelé maxi de 4,5 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).

Important :

- les flexibles ne doivent pas être pincés - rayon de courbure mini 30 cm
- les flexibles ne doivent pas être réalisés avec des poches, susceptibles d'engendrer des désordres au niveau de l'aspiration.
- opter pour les longueurs de flexibles les plus réduites possibles et veiller à ce que personne ne puisse marcher dessus. - les flexibles raccordés à l'unité de commutation doivent être d'une longueur suffisante permettant à cette dernière de basculer aisément d'une sonde à l'autre sans tension excessive (voir plus loin).
- les flexibles d'aspiration et de retour d'air doivent être réalisées d'un seul tenant.
- les flexibles doivent être impérativement raccordés à la terre afin que pendant le transport, les granulés ne puissent se charger en électricité statique.
- les flexibles doivent être placés suffisamment loin des conduites d'eau chaude ou de fumées afin de ne pas être détériorées par la température (maxi : 60°C).
- les flexibles sont fournis en exécution intérieure et en aucun cas ne doivent être placés en extérieur puisque très sensibles aux UV et pouvant engendrer des cassures voire des problèmes d'aspiration par absence d'étanchéité.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Volume utile : *** m³ (en fonction des dimensions du local)

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'alimentation vers la chaudière est de type manuel ou automatique en fonction du type de chaudière préconisé (cfr. article 63.23.3a Chaleur - production - chaudières aux pellets).

Dans le cas d'une alimentation automatique, le chargement depuis la zone de stockage s'effectue par : **Aspiration automatique / Désileur à vis montante / Désileur avec aspiration**

(soit) Aspiration automatique

Un système d'aspiration automatique monté directement sur le réservoir de stockage journalier (annexé à la chaudière).

Ce système d'aspiration est relié au moyen de flexibles à une unité de commutation automatique placée à proximité de la zone de stockage.

Cette unité permet de permuter l'aspiration entre les sondes (1, 3 ou 8 selon le modèle) à chaque cycle de fonctionnement et alimente un réservoir journalier.

Le système assure également une fonction de « rinçage » par inversion du flux d'air en cas d'obstruction (soufflage au lieu d'aspiration).

Le système d'aspiration permet également de refouler les poussières fines et le monoxyde de carbone (CO) du silo journalier vers le silo principal.

La distance entre la sonde la plus éloignée et la chaudière ne doit pas excéder 25m pour une différence de hauteur de 1,5m (ou 10m pour une différence de hauteur de 4,5m).

(soit) Désileur (à granulés) à vis montante

Le désileur à granulés Plus se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés peut être associé à une vis montante composée d'une vis sans fin de montée et de prolongations de vis. Cette variante d'extraction convient aux locaux de stockage carrés, ronds ou rectangulaires situés à côté de la chaufferie. Pour les locaux de stockage situés au-dessus de la chaufferie, le désileur à granulés

(soit) Désileur (à granulés) avec aspiration

Le désileur à granulés se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés associé à une aspiration convient parfaitement aux locaux de stockage situés loin de la chaufferie. Des longueurs d'aspiration de 25 m et des dénivelés jusqu'à 5 m sont réalisables. Grâce à l'optimisation phonique du système d'aspiration et au grand réservoir de stockage, l'installation fonctionne silencieusement.

Le dimensionnement du système de stockage est laissé à l'appréciation du bureau d'études, de l'architecte et/ou du maître de l'ouvrage en fonction des critères de place et d'infrastructure existantes ; il faudra toutefois veiller à avoir si possible une réserve de stockage de minimum six mois.

CONTRÔLES PARTICULIERS

En cas de livraison en vrac, celle-ci est réalisée à l'aide d'un camion-souffleur de la même manière qu'une livraison de fioul domestique ou propane par exemple.

Il faudra être attentif au fait que le gabarit du camion livreur est à prendre en compte et que ces derniers pèsent en général de 15 à 20 tonnes. Ils nécessitent une largeur de voie carrossable d'au moins 3 mètres, ainsi qu'une hauteur d'accès d'au moins 4 mètres (attention aux passages de câbles aériens).

Les raccords de remplissage doivent être dans la mesure du possible, disposés sur un mur extérieur et les flexibles de remplissage du livreur de granulés bois, le plus court possible (au maximum 20 à 25 mètres).

Le transvasement des granulés se fait à l'aide d'un système de soufflage sous une pression entre 0,3 et 0,5 bar.

IMPORTANT et à préciser au livreur : La surpression engendrée dans le local ou silo de stockage doit être compensée et est annulée par le raccordement sur le raccord de retour du silo d'un sac/filtre muni d'un aspirateur permettant une récupération des poussières et du monoxyde de carbone (CO).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Normes et prescriptions légales pour le combustible pellets et la construction de silos

[NBN EN ISO 17225-2, Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 2: Classes de granulés de bois (ISO 17225-2:2014)]

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1e Chaleur - production - stockages des pellets - silos en tôle CCTB 01.08

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Silo en acier

Silo en acier galvanisé pour stockage des pellets à l'abri de l'humidité. Le silo peut être monté séparément dans n'importe quel local. Avec porte de visite 50 x 80 cm, manchons d'air de remplissage et d'air évacué et volet d'air. Il est prévu d'effectuer le montage des sondes d'aspiration et de l'unité de commutation sur le silo en acier.

Le silo en acier n'est pas totalement imperméable à la poussière après le montage. Un remplissage en situation de dépression permet de supprimer ou de réduire la quantité de poussière aspirée. Les joints transversaux des parois latérales sont étanchéifiés à l'aide de ruban isolant. Pour obtenir étanchéité parfaite, les joints restants doivent être calfeutrés de l'intérieur à l'aide de silicone.

Prescriptions concernant la construction

- Le silo en acier ne doit pas être installé à l'air libre. Il doit faire l'objet d'un encoffrage intégral, de façon à le protéger contre les intempéries.
- La portance de la surface de fond (surface d'installation) doit impérativement être dimensionnée de façon suffisante, les charges exercées sur les points d'appui étant très élevées en cas de remplissage intégral de la cuve.
Attention à la présence de dalles flottantes (dalle brute + isolation + chape) !!
Elle doit être horizontale (inclinaison maximale 1 cm/m). Les dénivelllements observés sur la longueur totale doivent être équilibrés en plaçant des cales sous les montants (ne pas utiliser de bois tendre). Les parties supérieures de tous les montants doivent être alignées.
- Il convient de respecter les prescriptions et directives légales (par ex. règlements exigences en termes de protection contre les incendies, etc.) en vigueur dans les régions concernées.
La hauteur totale de la pièce doit être supérieure d'au moins 5 cm à celle du silo et ne doit pas être réduite par des tuyaux, et autres éléments similaires.
Espace latéral requis d'au moins 10 cm par rapport à la paroi ou d'au moins 60 cm au niveau de la porte de visite, unité de commutation et d'au moins 100 cm au niveau des manchons d'air de remplissage et d'air évacué pour raccordement des tuyaux

Le manchon de remplissage et le raccord d'air évacué ne peuvent être placés que sur la paroi d'extrémité. Le manchon de remplissage doit toujours être monté en position médiane (muni de la plaque "Attention, débrancher au moins 15 minutes avant début du remplissage du silo), et le raccord d'air de retour sur le côté droit ou gauche au choix. Il doit exister un jeu suffisant au niveau des manchons, de façon à permettre un raccordement ou un désaccouplement aisé du tuyau de remplissage du camion-citerne. S'il devait être impossible de répondre à cette exigence, on peut aussi allonger les manchons.

Les raccords de remplissage et de ventilation seront mis à la terre.

- En cas de risque de pénétration d'eau dans le silo durant un orage ou pour toute autre raison, celui-ci doit être posé sur un socle.

- Une plaque de déflexion sera montée dans le silo en acier, de façon à protéger les pellets. Celle-ci doit éventuellement être coupée aux dimensions appropriées en fonction du réservoir.

Unité de commutation automatique

Le système de transport des pellets du silo à la chaudière se compose d'un coffret de commutation à 2 joints coupe-feu et 2 ou 3 sondes de prélèvement placées dans le local de stockage et raccordées au coffret de commutation à l'aide des flexibles d'aspiration et de retour d'air. La commutation vers le prélèvement des granulés s'effectue automatiquement entre les 2 ou 3 sondes de prélèvement. Les granulés sont aspirés dans le réservoir de stockage par la turbine d'aspiration via un flexible d'aspiration. Ce système convient particulièrement aux locaux de stockage tout en longueur situés à côté, sur ou sous la chaufferie et se distingue par sa flexibilité, son faible encombrement et son montage aisé.

L'unité de commutation automatique associée aux sondes d'aspiration constituent un système éprouvé et particulièrement sûr face aux risques de retour de flamme. La technologie sélectionnée est parfaitement conforme aux exigences des normes en vigueur.

Le contrôle du fonctionnement de l'unité est entièrement automatique :

- en cas de difficulté d'aspiration des granulés en raison d'une obstruction, l'unité de commutation pivote de 180° et la sonde d'aspiration est ainsi rincée ce qui revient à inverser le départ et le retour.
- si malgré le rinçage, aucun granulé n'est aspiré, le système bascule automatiquement sur la prochaine sonde, et le fonctionnement se poursuit sans encombre.

Flexibles de raccordement :

Longueurs maximales d'aspiration des granulés bois

- 25 mct avec un dénivelé maxi de 1,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas)
- 15 mct avec un dénivelé maxi de 2,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas)
- inférieur à 10 mct avec un dénivelé maxi de 4,5 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).

Important :

- les flexibles ne doivent pas être pincés - rayon de courbure mini 30 cm
- les flexibles ne doivent pas être réalisés avec des poches, susceptibles d'engendrer des désordres au niveau de l'aspiration.
- opter pour les longueurs de flexibles les plus réduites possibles et veiller à ce que personne ne puisse marcher dessus. - les flexibles raccordés à l'unité de commutation doivent être d'une longueur suffisante permettant à cette dernière de basculer aisément d'une sonde à l'autre sans tension excessive (voir plus loin).
- les flexibles d'aspiration et de retour d'air doivent être réalisés d'un seul tenant.
- les flexibles doivent être impérativement raccordés à la terre afin que pendant le transport, les granulés ne puissent se charger en électricité statique.
- les flexibles doivent être placés suffisamment loin des conduites d'eau chaude ou de fumées afin de ne pas être détériorées par la température (maxi : 60°C).
- les flexibles sont fournis en exécution intérieure et en aucun cas ne doivent être placés en extérieur puisque très sensibles aux UV et pouvant engendrer des cassures voire des problèmes d'aspiration par absence d'étanchéité.

Spécification (données à compléter par l'auteur de projet)

Volume utile : *** m³ (en fonction des dimensions du local)

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'alimentation vers la chaudière est de type manuel ou automatique en fonction du type de chaudière préconisé (cfr. article 63.23.3a Chaleur - production - chaudières aux pellets).

Dans le cas d'une alimentation automatique, le chargement depuis la zone de stockage s'effectue par : **Aspiration automatique / Désileur à vis montante / Désileur avec aspiration**

(soit) Aspiration automatique

Un système d'aspiration automatique monté directement sur le réservoir de stockage journalier (annexé à la chaudière).

Ce système d'aspiration est relié au moyen de flexibles à une unité de commutation automatique placée à proximité de la zone de stockage.

Cette unité permet de permuter l'aspiration entre les sondes (1, 3 ou 8 selon le modèle) à chaque cycle de fonctionnement et alimente un réservoir journalier.

Le système assure également une fonction de « rinçage » par inversion du flux d'air en cas d'obstruction (soufflage au lieu d'aspiration).

Le système d'aspiration permet également de refouler les poussières fines et le monoxyde de carbone (CO) du silo journalier vers le silo principal.

La distance entre la sonde la plus éloignée et la chaudière ne doit pas excéder 25m pour une différence de hauteur de 1,5m (ou 10m pour une différence de hauteur de 4,5m).

(soit) Désileur (à granulés) à vis montante

Le désileur à granulés Plus se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés peut être associé à une vis montante composée d'une vis sans fin de montée et de prolongations de vis. Cette variante d'extraction convient aux locaux de stockage carrés, ronds ou rectangulaires situés à côté de la chaufferie. Pour les locaux de stockage situés au-dessus de la chaufferie, le désileur à granulés

(soit) Désileur (à granulés) avec aspiration

Le désileur à granulés se compose de l'extracteur, du motoréducteur et d'une vis qui peut être raccourcie sur site. Le grand avantage de ce système de transport réside dans la meilleure utilisation du volume du local de stockage. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction dont le sol soit en plan incliné. Les travaux de réalisation et de montage de l'artisan sont également réduits au strict minimum.

Le désileur à granulés associé à une aspiration convient parfaitement aux locaux de stockage situés loin de la chaufferie. Des longueurs d'aspiration de 25 m et des dénivelés jusqu'à 5 m sont réalisables. Grâce à l'optimisation phonique du système d'aspiration et au grand réservoir de stockage, l'installation fonctionne silencieusement.

Le dimensionnement du système de stockage est laissé à l'appréciation du bureau d'études, de l'architecte et/ou du maître de l'ouvrage en fonction des critères de place et d'infrastructure existantes ; il faudra toutefois veiller à avoir si possible une réserve de stockage de minimum six mois.

CONTRÔLES PARTICULIERS

En cas de livraison en vrac, celle-ci est réalisée à l'aide d'un camion-souffleur de la même manière qu'une livraison de fioul domestique ou propane par exemple.

Il faudra être attentif au fait que le gabarit du camion livreur est à prendre en compte et que ces derniers pèsent en général de 15 à 20 tonnes. Ils nécessitent une largeur de voie carrossable d'au moins 3 mètres, ainsi qu'une hauteur d'accès d'au moins 4 mètres (attention aux passages de câbles aériens).

Les raccords de remplissage doivent être dans la mesure du possible, disposés sur un mur extérieur et les flexibles de remplissage du livreur de granulés bois, le plus court possible (au maximum 20 à 25 mètres).

Le transvasement des granulés se fait à l'aide d'un système de soufflage sous une pression entre 0,3 et 0,5 bar.

IMPORTANT et à préciser au livreur : La surpression engendrée dans le local ou silo de stockage doit être compensée et est annulée par le raccordement sur le raccord de retour du silo d'un sac/filtre muni d'un aspirateur permettant une récupération des poussières et du monoxyde de carbone (CO).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Normes et prescriptions légales pour le combustible pellets et la construction de silos

[NBN EN ISO 17225-2, Biocombustibles solides - Classes et spécifications des combustibles - Partie 2: Classes de granulés de bois (ISO 17225-2:2014)]

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1f Chaleur - production - stockages des pellets - silos enterrés (citernes)

CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de citerne à enterrer pour le stockage de pellets destinés à l'alimentation en combustibles des chaudières conçues pour ceux-ci.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La citerne est réalisée en matière synthétique

Le système d'extraction spécialement développé pour les sphères enterrées pour pellets se compose d'un corps en aluminium doté de tous les raccordements nécessaires: raccords Storz-A pour le remplissage et l'aération ainsi que les raccordements pour les tuyaux d'aspiration et de retour.

Un moteur vibrant performant assure un flux régulier des pellets. L'effet de « formation de pont » est évité de manière particulièrement respectueuse des pellets. Le vibreur ne s'enclenche que lors de l'extraction. Le système d'extraction à dépression développé spécialement pour les sphères enterrées pour pellets garantit une extraction sans problème des pellets et permet une utilisation presque totale du volume de sphère. La capacité d'extraction dépend du système d'aspiration et peut atteindre

environ 10 kg par minute. La lance d'extraction est livrable de série pour toutes les sphères enterrées pour pellets.

Flexibles de raccordement :

Longueurs maximales d'aspiration des granulés bois :

- 25 mct avec un dénivelé maxi de 1,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).
- 15 mct avec un dénivelé maxi de 2,8 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).
- inférieur à 10 mct avec un dénivelé maxi de 4,5 m (différence entre le niveau du flexible le plus haut et le plus bas).

Important :

- les flexibles ne doivent pas être pincés - rayon de courbure mini 30 cm
- les flexibles ne doivent pas être réalisés avec des poches, susceptibles d'engendrer des désordres au niveau de l'aspiration.
- opter pour les longueurs de flexibles les plus réduites possibles et veiller à ce que personne ne puisse marcher dessus. - les flexibles raccordés à l'unité de commutation doivent être d'une longueur suffisante permettant à cette dernière de basculer aisément d'une sonde à l'autre sans tension excessive (voir plus loin).
- les flexibles d'aspiration et de retour d'air doivent être réalisées d'un seul tenant.
- les flexibles doivent être impérativement raccordés à la terre afin que pendant le transport, les granulés ne puissent se charger en électricité statique.
- les flexibles doivent être placés suffisamment loin des conduites d'eau chaude ou de fumées afin de ne pas être détériorées par la température (maxi : 60°C).
- les flexibles sont fournis en exécution intérieure et en aucun cas ne doivent être placés en extérieur puisque très sensibles aux UV et pouvant engendrer des cassures voire des problèmes d'aspiration par absence d'étanchéité.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Volume utile : *** m³

L'on veillera à assurer dans la mesure du possible un volume de stockage suffisant, permettant une autonomie de six mois.

CONTRÔLES PARTICULIERS

En cas de livraison en vrac, celle-ci est réalisée à l'aide d'un camion-souffleur de la même manière qu'une livraison de fioul domestique ou propane par exemple.

Il faudra être attentif au fait que le gabarit du camion livreur est à prendre en compte et que ces derniers pèsent en général de 15 à 20 tonnes. Ils nécessitent une largeur de voie carrossable d'au moins 3 mètres, ainsi qu'une hauteur d'accès d'au moins 4 mètres (attention aux passages de câbles aériens).

Les raccords de remplissage doivent être dans la mesure du possible, disposés sur un mur extérieur et les flexibles de remplissage du livreur de granulés bois, le plus court possible (au maximum 20 à 25 mètres).

Le transvasement des granulés se fait à l'aide d'un système de soufflage sous une pression entre 0,3 et 0,5 bar.

IMPORTANT et à préciser au livreur : La surpression engendrée dans le local ou silo de stockage doit être compensée et est annulée par le raccordement sur le raccord de retour du silo d'un sac/filtre muni d'un aspirateur permettant une récupération des poussières et du monoxyde de carbone (CO).

MESURAGE

- unité de mesure:

Fft

- code de mesurage:

Pour l'ensemble, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.1g Chaleur - production - stockages des végétaux CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de locaux ou systèmes de stockage de végétaux destinés à alimenter les chaudières conçues pour ce type de combustible.

63.23.2 Chaudières au bois CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir de bois :

- Au bois déchiqueté (plaquettes)
- Aux bûches
- ...

Il s'agit de la fourniture, de la pose, de l'alimentation des combustibles à partir du bois, des raccordements hydrauliques et électriques des chaudières et de leurs accessoires, destinés au chauffage central individuel.

Les chaudières pourront être de type à basse température, à condensation, etc.

Attention : les stockages sont repris dans un poste séparé sous les articles 63.23.1 Stockages bois, pellets et végétaux et suivants.

63.23.2a Chaleur - production - chaudières au bois déchiqueté (plaquettes) CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudière posées au sol alimentée au bois déchiqueté (plaquettes) destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être équipée d'un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

Remarques importantes

Les plaquettes de bois - ou déchets de bois - sont composés de bois déchiqueté non traité et sont vendus par mètre cube apparent (map). Les plaquettes forestières fines (d'une taille de 3 centimètres environ) sont idéales pour les installations compactes fonctionnant automatiquement. Les plaquettes constituent le combustible bois le plus économique et ne nécessitent pas la coupe d'arbres car elles proviennent du recyclage de déchets naturels. L'automatisation de la production de chaleur ainsi que l'exploitation économique de grandes installations constituent des avantages supplémentaires.

Pouvoir énergétique à titre indicatif (plaquettes forestières, teneur en eau de 25 %) :

- 1 map d'épicéa = 766 kWh = 76,6 l fioul
- 1 map de hêtre = 1.058 kWh = 105,8 l de fioul

Ces chaudières à combustible solide nécessitent dans certains cas un ou des ballons tampon à dimensionner par l'entrepreneur suivant les prescriptions du fabricant.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Caractéristiques techniques

La chaudière comprend :

La chambre de combustion est fabriquée en carbure de silicium ou céramique adaptée aux hautes températures et de longue durée de vie pour une combustion à haut rendement et de faibles émissions.

La grille de combustion est en deux parties, composée d'une zone fixe de rallonge et la grille basculante automatique pour le nettoyage de cendres et de corps étrangers.

Un décentrage automatique des cornues et de l'échangeur de chaleur dans le cendrier mobile

Amenée d'air de combustion régulée sous dépression pour l'air primaire et secondaire.

Vis sans fin de chargement avec écluse à roue cellulaire couplée, pour une alimentation optimale en combustibles et une parfaite sécurité.

Échangeur de chaleur à 3 parcours doté du système d'optimisation du rendement WOS (serpentins pour le nettoyage automatique des tubes de l'échangeur de chaleur).

Ventilateur de tirage avec régulation et surveillance de la vitesse de rotation pour une sécurité de fonctionnement maximale.

Isolation performante pour de faibles déperditions.

Sonde lambda à large bande pour adaptation automatique aux différentes qualités du combustible.

Entraînements à faible besoin électrique avec transmission à roues droites permettant les économies d'énergie

Les cendres qui se forment lors de la combustion et qui proviennent des cornues et de l'échangeur de chaleur sont transportées automatiquement vers un cendrier commun. La commande de la chaudière informe lorsque le cendrier doit être vidé. Grâce à ses roulettes de transport et à son étrier de maintien, le cendrier est facile à manipuler. En outre, un clapet de fermeture évite que des cendres tombent du cendrier pendant le transport.

L'unité de chargement associée à l'écluse à roue cellulaire brevetée garantit une sécurité maximale contre le retour de flamme et à une amenée fiable du combustible jusqu'à la zone de combustion.

L'unité de chargement est entraînée avec l'écluse à roue cellulaire par un moteur à engrenages à faible consommation électrique (transmission par roues droites) et garantit ainsi une efficacité énergétique maximale.

La vis sans fin de chargement existe en deux tailles (Ø 80 mm et Ø 100 mm pour un transport sûr du bois déchiqueté

L'écluse à roue cellulaire à deux chambres offre un maximum de sécurité de fonctionnement.

L'écluse à roue cellulaire forme une terminaison fiable entre le système d'extraction et l'unité de chargement, et apporte ainsi une protection optimale contre le retour de flamme. Le système assure un transport continu en combustible vers la zone de combustion. Grâce à ce dosage précis en combustible, les valeurs de combustion atteintes sont optimales.

Les arêtes de cisaillement sont remplaçables et peuvent très facilement couper les morceaux de combustible les plus grossiers.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Ballon tampon : (si nécessaire et/ou imposées par le fabricant)
 - Nombre : *** pièces
 - Volume : *** litres
- Pompe : (si imposées par le fabricant)
 - Débit : *** m³/h
 - Hauteur de refoulement : *** kPa
 - Réglage du régime : >3 / électronique
- Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)
 - Contenance utile : *** litres
 - Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE**- unité de mesure:**

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.2b Chaleur - production - chaudières au bois (bûches) CCTB 01.08**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de chaudière posées au sol alimentée au bois (bûches) destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être équipée d'un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

Remarques importantes

Des bûches de bois, ou bois débité, sont proposées sous forme de bûches de 1 mètre de long ou de bois débité prêt à être brûlé et de 25, 33 ou 50 cm de long. Normalement, le bois de chauffage est vendu à la stère (st) et sa teneur en eau ne doit pas dépasser 20 % ; ce qui nécessite un temps de stockage de deux ans au moins. Les avantages du chauffage au bois débité sont un combustible à bas prix et la disponibilité locale de la matière première.

Pouvoir énergétique à titre indicatif :

- 1 st d'épicéa = 1.350 kWh = 135 l de fioul
- 1 st de hêtre = 1.930 kWh = 193 l de fioul

Ces chaudières à combustible solide nécessitent dans certains cas un ou des ballons tampon à dimensionner par l'entrepreneur suivant les prescriptions du fabricant.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Chaudière acier destinée à la combustion spécifique de bois ("bûches") conformes à la norme européenne [NBN EN 303-5].

Chambre de remplissage

La large porte de la chaudière permet de bénéficier d'un grand confort de chauffage. Très spacieuse, la chambre de remplissage peut recevoir non seulement des bûches, mais aussi des plaquettes grossières. La combustion s'effectue par le bas (flamme inversée). Les parois de la chambre de remplissage sont recouvertes de jaquettes spéciales qui les protègent de la corrosion. Du fait de la grande taille de la chambre de combustion, l'utilisateur bénéficie d'une durée de chauffage extrêmement longue de près de 20 heures sans réalimenter la chaudière.

L'allumage se fait par la porte du compartiment d'allumage située sous la porte de remplissage en manuel ou par allumage automatique.

Chambre de combustion à turbulences

Sous la chambre de remplissage se trouve la chambre de gazéification à hautes températures ; réalisée en béton réfractaire, elle garantit une combustion optimale.

L'air comburant est envoyé par les clapets d'air primaire et d'air secondaire qui peuvent être réglés séparément et il est aspiré par un ventilateur de tirage à réglage électronique.

Ce système permet de réduire au maximum les émissions polluantes et la quantité de cendres produite pendant la combustion et également d'avoir une très faible consommation en bois.

L'isolation complète de la chaudière permet de baisser les pertes de chaleur par rayonnement et donc de bénéficier d'une efficacité accrue.

Les portes d'accès sont protégées par une porte isolante spéciale ; la chaleur rayonnante élève la température de l'air qui se trouve entre les deux portes, qui est utilisé comme air comburant préchauffé. Ceci contribue également à augmenter le rendement de la chaudière.

Un dispositif spécial d'aspiration empêche les gaz de distillation lente de s'échapper lors de l'ouverture de la porte de la chambre de combustion.

Les turbulateurs spéciaux qui équipent les chaudières assurent un parfait transfert de la chaleur, d'où une efficacité accrue. Ceux-ci font aussi partie du système de nettoyage de l'échangeur thermique qui est actionné au moyen d'une manette.

Un nettoyage régulier de la chaudière permet de conserver un rendement élevé constant.

Les taux de rendement seront d'au moins 90 %

Grâce à la sonde lambda qui analyse en permanence les gaz de combustion, la qualité de combustion élevée et un très faible taux d'émissions polluantes, sont garanties, même lorsqu'il y a des variations de qualités et de quantité du combustible utilisé.

Le régulateur de puissance permet de moduler le fonctionnement de la chaudière – depuis le simple entretien du lit de braises jusqu'au fonctionnement à pleine puissance – et d'obtenir ainsi une exploitation optimale des qualités calorifiques du combustible, en particulier en combinaison avec un ballon tampon de volume correspondant.

Le module de commande digitale permet par un menu structuré de façon logique de procéder à tous les paramétrages nécessaire au bon pilotage de la chaudière et de ses composants.

Ce module de commande est également adapté pour un éventuel accès à distance via un Smartphone ou une tablette.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

- Ballon tampon : (si nécessaire et/ou imposées par le fabricant)
 - Nombre : *** pièces
 - Volume : *** litres
- Pompe : (si imposées par le fabricant)
 - Débit : *** m³/h
 - Hauteur de refoulement : *** kPa
 - Réglage du régime : >3 / électronique
- Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)
 - Contenance utile : *** litres
 - Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.3 Chaudières aux pellets CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir de pellets

Il s'agit de la fourniture, de la pose, de l'alimentation des combustibles à partir de pellets, des raccordements hydrauliques et électriques des chaudières et de leurs accessoires, destinés au chauffage central individuel.

Les chaudières pourront être de type à basse température, à condensation, etc ...

Attention : les stockages sont repris dans un poste séparé sous les articles 63.23.1 Stockages bois, pellets et végétaux et suivants

63.23.3a Chaleur - production - chaudières aux pellets CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chaudière posées au sol alimentée aux pellets destinée à alimenter une installation de chauffage central. Elles pourront être fabriquées en fonte ou en acier et être équipée d'un boiler de production d'eau chaude sanitaire.

Remarques importantes

Les granulés de bois sont fabriqués à partir de chutes de bois naturel sec 100% résineux (sciure, copeaux) faisant 6 millimètres de diamètre et 10 à 40 millimètres de long. Ils sont formés sous pression mécanique à l'aide de liants naturels. Ils ne contiennent donc pas d'adjuvants synthétiques. Pour garantir leur pureté, ils sont contrôlés à la fois par leur fabricant mais aussi par des organismes externes. Les granulés de bois sont vendus au kilo. Leurs avantages sont en outre : une qualité constante, une facilité de stockage et un remplissage automatisé de la chaudière.

Potentiel énergétique :

- 1 kg de granulés = 4,8 kWh = 0,48 l de fioul

On veillera à privilégier les pellets ayant un label EN + (point de fusion > 1200°C).

Ces chaudières à combustible solide nécessitent dans certains cas un ou des ballons tampon à dimensionner par l'entrepreneur suivant les prescriptions du fabricant.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Chaudière acier destinée à la combustion spécifique de granulés de bois („pellets“) conformes à la norme européenne [NBN EN 303-5].

L'alimentation depuis le local de stockage s'effectue automatiquement : par un système **d'aspiration / par vis sans fin**

(Soit) Système d'aspiration

Par un système d'aspiration situé sur le réservoir de stockage journalier en fonction des puissances ± 30 à 150 kg annexé à la chaudière. Le système est relié au moyen de flexibles à une unité de commutation automatique située sur le mur du local de stockage ou directement sur le silo en acier galvanisé, toile, préfabriqué ou enterré.

Cette unité permute l'aspiration entre 1,3 ou 8 sondes d'aspiration différentes, réparties dans le fond du de stockage, entre chaque cycle de fonctionnement. De plus, le système assure une fonction de « rinçage » par rotation automatique à 180° des sondes d'aspiration en cas d'obstruction.

(Soit) Système par vis sans fin

Par un système d'alimentation à partir du silo par vis sans fin de 1,4, 2 ou 2,5m est relié à un bac en annexe de la chaudière pour raccordement sur un silo à pellets en acier galvanisé, toile, préfabriqué ou enterré.

Le foyer de combustion proprement dit est : **Acier inoxydable / Aluminium et fonte**

(Soit) Acier inoxydable

En acier inoxydable résistant aux fortes températures. Il est alimenté en granulés par une vis sans fin assurant le versage du combustible par le dessus (alimentation tombante) système permettant une régulation très précise de l'alimentation. L'allumage automatique s'effectue par un flux d'air chaud.

(Soit) Aluminium et fonte

En aluminium et fonte avec coupelle de combustion en acier inoxydable. Le système de foyer « volcan » garantit un processus fluide et calme pendant la combustion (amenée continue des granulés par le bas et donc pas de dégagement de poussières dans le lit de braises). La taille surdimensionnée de la coupelle de combustion assure un lit de braises stable et accorde aux granulés suffisamment de temps pour brûler entièrement dans quatre zones de combustion clairement délimitées. Les cendres sont poussées doucement à plat de la coupelle de combustion par le système de nettoyage automatique. Un élément d'allumage en céramique avec surveillance des cellules photoélectrique assure l'allumage des pellets.

Les fonctions de nettoyage sont entièrement automatisées, à savoir :

- évacuation des cendres sous le foyer ainsi qu'au-dessous des carneaux des gaz de combustion par un jeu de vis sans vis vers un bac de récolte intégré dans la chaudière ou accolé à celle-ci d'une capacité de cendres équivalent à la consommation de minimum 4 à 9 Tonnes de pellets.
- un système de turbulateurs constitué de tringleries ou de ressorts spéciaux intégrés dans les carneaux de combustion assure le nettoyage régulier et automatisé de ces surfaces d'échange.
- Le décendrage même de la cuve de combustion en inoxydable.

Le système autorise un espace d'entretien de 4 à 24 mois en fonction des puissances installées et de leurs consommations.

L'appareil est équipé d'une régulation de commande électronique digitale assurant, outre les fonctions de base de fonctionnement de la chaudière, la modulation effective de la puissance de 30% à 100% ainsi que la surveillance de la combustion au départ d'une ou plusieurs sondes thermiques situées dans le foyer ne nécessitant pas la présence d'une sonde lambda. Des modules complémentaires peuvent être intégrés au tableau de commande en fonction de la spécificité de l'installation : module de régulation climatique en fonction des conditions atmosphériques, programmes horaires de fonctionnement et de veille, module de commande d'une vanne de mélange motorisée permettant la détermination indépendante de la température d'eau au départ des circuits de chauffe, couplage à une installation de solaire thermique, etc.

Le module de commande est également adapté pour un éventuel accès à distance via un Smartphone ou une tablette.

Les chaudières peuvent également travailler en ventouse.

La dimension doit permettre de pouvoir les rentrer dans chaque porte standard de 76 cm.

Egalement possibilité de regrouper les chaudières pour fonctionnement en cascade sur une bouteille casse-pression ou un tampon eau morte.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Ballon tampon : (si nécessaire et/ou imposées par le fabricant)
 - Nombre : *** pièces
 - Volume : *** litres
- Pompe : (si imposées par le fabricant)
 - Débit : *** m³/h
 - Hauteur de refoulement : *** kPa
 - Réglage du régime : >3 / électronique
- Vase d'expansion : (si imposé par le fabricant)
 - Contenance utile : *** litres
 - Pression de gonflage : 0.5 / 1 / 1.5 / *** bar
- Dimensions maximales : *** (à indiquer uniquement lorsque l'espace est réduit)

MESURAGE

- unité de mesure:

Pc

- code de mesurage:

Quantité nette à mettre en œuvre, toutes sujétions comprises.

- nature du marché:

QF

63.23.4 Chaudières aux végétaux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir de végétaux

- Aux céréales (Froment, orge, épeautre, avoine, triticales ,paille de colza, etc ...)
- Aux graminées (miscanthus giganteus)
-

Il s'agit de la fourniture, de la pose, de l'alimentation des combustibles à partir du végétal, des raccordements hydrauliques et électriques des chaudières et de leurs accessoires, destinés au chauffage central individuel.

Les chaudières pourront être de type à basse température, à condensation, etc ...

Attention : les stockages sont repris dans un poste séparé sous les articles 63.23.1 Stockages bois, pellets et végétaux et suivants

63.24 Raccordements sur chauffage urbain CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les systèmes destinés à réaliser des ensembles permettant de raccorder entre eux des équipements destinés à alimenter des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir d'un réseau de chauffage urbain.

Ils comprennent au minimum :

- Les tuyauteries pré-isolées
- Les différents vannes d'arrêt et de réglage
- Les systèmes de régulation
- Tous les accessoires destinés à alimenter et réguler la production de chaleur

63.25 Cogénération CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de production de chaleur destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à partir du gaz, du mazout, du bois, des huiles végétales, etc

Ce poste comprend la fourniture et la pose de tous les matériaux en vue de la réalisation d'une installation intérieure en état de fonctionnement, conformément à la [NBN D 51-003], c'est-à-dire la fourniture de toutes les pièces, le montage et la fixation, ainsi que les essais et le raccordement aux compteurs. Conformément aux conditions générales et/ou spécifiques dans le cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation dans le métré récapitulatif soit dans leur totalité :

- les appareils de production de chaleurs
- les systèmes d'expansion particuliers à ces appareils
- les pompes et circulateurs particuliers à ces appareils
- la robinetterie
- les purgeurs
- la protection externe

- les raccordements (le raccordement par la société distributrice et le compteur de gaz seront à charge du maître de l'ouvrage).
- La détection de fuite de gaz et ses accessoires sont traités aux articles 63.31.3eet 63.31.3d: Centrales alarme gaz et électro-vanne de coupure de gaz
- toutes sujétions, fournitures et prestations non décrites spécifiquement mais nécessaires au bon fonctionnement des installations

63.25.1 Cogénération - modules CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de l'ensemble du moteur, de l'alternateur, des composants de récupération de chaleur, du système de lubrification et des auxiliaires montés sur un châssis commun.

Le travail comprend notamment :

- La livraison et la pose des différents composants du module de cogénération
- L'assemblage du module de cogénération, s'il n'est pas livré en une pièce
- La mise-en-place et la fixation du module de cogénération à l'endroit spécifié

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Absorption de vibration

Afin d'éviter la propagation des vibrations,

- des éléments anti-vibrations sont placés entre le bloc alternateur/moteur et le châssis
- des éléments anti-vibrations sont placés entre le châssis et le socle sur site

Ces éléments anti-vibrations ont un rendement d'absorption des vibrations d'au moins 90% pour les fréquences générées par l'équipement.

Mesures acoustiques

Le capotage acoustique et les équipements anti-vibrations du module de cogénération assurent que la norme NBN S01-401(2008) « Acoustique - Valeurs limites des niveaux de bruit en vue d'éviter l'inconfort dans les bâtiments » est respectée.

Le module de cogénération est muni d'un capotage acoustique qui limite le niveau sonore à:

- à l'extérieur du bâtiment : voir permis d'environnement
- à l'intérieur du bâtiment : en accord avec la norme dont question ci-dessus

Le soumissionnaire fournit la note de calcul reprenant le nombre d'éléments anti-vibrations ainsi que leurs caractéristiques de charge et d'absorption.

Le capotage acoustique

- sera muni de portes ou de panneaux d'inspection qui permettent un accès facile
- Il sera muni d'un seraest équipé de
- un filtre à particule é à l'entrée d'air
- un éclairage intérieure avec interrupteur à l'extérieure
- un détecteur de fumée
- une sonde de température qui mesure la température intérieure du capotage

63.25.1a Cogénération - module à gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de l'ensemble du moteur (**alimenté au gaz**), de l'alternateur, des composants de récupération de chaleur, du système de lubrification et des auxiliaires montés sur un châssis commun.

Le travail comprend notamment :

- La livraison et la pose des différents composants du module de cogénération
- L'assemblage du module de cogénération, s'il n'est pas livré en une pièce
- La mise-en-place et la fixation du module de cogénération à l'endroit spécifié

Déchets

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Performance, rendement et durée de vie :

- Pour un pouvoir calorifique du carburant de *** (suivant ISO 3046-1) et les conditions climatiques suivantes :
- température extérieure : -20 à +35 (par défaut) / *** à *** °C
- pression atmosphérique : toutes les pressions atmosphérique
- humidité : 30 à 95 (par défaut) / *** à *** %

le module de cogénération délivre les performances suivantes :

- Puissance thermique nominale du circuit de refroidissement à haute température: entre *** et *** (par défaut) / au moins *** kW pour les températures suivantes
- température de retour : *** °C
- température de départ : *** °C

Cette valeur doit être une valeur garantie (tolérance : jusqu'à – *** %)

- Puissance thermique nominale du circuit de refroidissement à basse température: n'est pas d'application / entre *** et *** / au moins *** kW pour les températures suivantes
- température de retour : *** °C
- température de départ : *** °C

Cette valeur doit être une valeur garantie (tolérance : jusqu'à – *** %)

- Puissance électrique nette nominale à cos phi de *** : entre *** et *** (par défaut) / au moins *** kW
Par puissance électrique nette, il faut entendre la puissance électrique qui est disponible au niveau du réseau basse tension de l'établissement, consommation électrique des équipements fonctionnels pour la cogénération (pompes, ventilateurs, éclairages, ...) décomptée. Le Soumissionnaire précisera dans son offre la consommation de ces derniers.
Cette valeur doit être une valeur garantie (tolérance : jusqu'à – *** %)
- Le module de cogénération est prévu pour un fonctionnement en continu.
- Il peut fonctionner jusqu'à *** % de sa puissance nominale
- Il est conçu pour une durée de vie en conditions d'utilisation et de maintenance normales de *** ans ou *** heures (selon la première occurrence).
- Rendement électrique nominale : minimum *** % par rapport au pouvoir calorifique supérieure (PCS) du carburant
- Rendement thermique nominale : minimum *** % par rapport au pouvoir PCS du carburant
- Rendement électrique sous charge partielle de 50 et 75 (par défaut) / *** % : à fournir par le constructeur, minimum *** % par rapport au PCS du carburant

- Rendement thermique sous charge partielle de 50 et 75 (par défaut) / *** % : à fournir par le constructeur,
minimum *** % par rapport au PCS du carburant
- La cogénération doit respecter les normes des émissions dans les gaz d'échappement suivantes : voir permis d'environnement

Dimensions :

Les dimensions maximales du module de cogénération sont :

- Longueur : *** cm / cohérent avec la place disponible*
- Largeur : *** cm / cohérent avec la place disponible*

* laissant suffisamment de place autour pour un accès en une maintenance facile

- Hauteur : *** cm / cohérent avec la hauteur sous plafond disponible
- Poids : *** kg

Moteur :

- Le moteur est un moteur à combustion interne (par défaut) / Stirling
- Le moteur sera alimenté au GN (gaz naturel) / GPL (gaz de pétrole liquéfié)
- Vitesse de rotation nominale : 1500 (par défaut) / 3000 / *** t/min
- Le système de gestion de la vitesse et de la puissance doit être de type électronique et conçu pour le fonctionnement en parallèle au réseau / en îlotage / en parallèle au réseau et en îlotage
- Le système de refroidissement du moteur inclut:
 - un circuit fermé d'un mélange d'eau et de glycol (ou inhibiteur de corrosion)
Le soumissionnaire spécifiera la qualité d'eau et le % des additives nécessaires
 - une pompe à eau entraînée électriquement
 - un vase d'expansion à membrane
 - une soupape de surpression
 - une alarme digitale de niveau minimum de l'eau de refroidissement
 - une sonde de température de l'eau de refroidissement
 - une sonde de température des chambres de combustion par rangée de cylindre (mesure à la tête de cylindre)
- tous les instruments de protection nécessaires
- Le système de lubrification du moteur inclut :
 - une pompe à huile à entraînement direct monté à l'intérieur du moteur
 - des éléments filtrant à débit intégral
 - une sonde de température de l'huile
 - une alarme digitale de niveau minimum d'huile
 - une alarme digitale de pression d'huile
 - tous les instruments de protections nécessaires
 - une pompe de prélubrification

Le système de lubrification est conçu pour garantir un fonctionnement ininterrompu entre des intervalles de *** heures.

Sous le moteur et sous les brides de connections huile, un bac de rétention est installé. Le bac de rétention doit être légèrement en pente vers un de ses coins. Ce coin est équipé d'une évacuation avec une vanne d'isolation manuelle.

La pompe de prélubrification est utilisable pour vider le carter grâce à une vanne manuelle pour permettre la vidange facile d'huile de lubrification usée. La sortie est équipée d'une vanne d'isolation et d'un accouplement rapide fermé par bouchon.

- Un système de démarrage à moteur électrique.
Si ce système fait appel à une batterie, le système de recharge est alimenté par le réseau de distribution

Générateur

- Le générateur est du type synchrone / asynchrone / synchrone ou asynchrone
- Fréquence nominale : 50 Hz
- Configuration électrique : 3N400 (par défaut) / 3,230 V
- La forme d'onde de la tension générée répondra aux exigences de Synergrid et du GRD, principalement en ce qui concerne le taux d'harmoniques
- Degré de protection: en accord avec les influences externes
- Classe d'isolation / échauffement admissible selon IEC 60085 et IEC 60034-1: classe 130 (B) / 155 (F) / 180 (H)
- Seulement pour un générateur de type synchrone :
- Equipé d'un régulateur de tension électronique, qui adapte la tension de façon automatique pendant la synchronisation
- plage de fonctionnement : +/- 10 / *** % de la tension nominale
- Le générateur électrique est accouplé au moteur par un système élastique démontable
- Si le Soumissionnaire propose un alternateur asynchrone, qui appelle de la puissance réactive, il devra placer une batterie de condensateurs pour corriger le cosinus phi de l'ensemble (cogénération + établissement).

Aspiration d'air :

Le système d'aspiration d'air du moteur comprend :

- un filtre à air
- un mélangeur air / gaz

Échappement :

Le système d'échappement du moteur comprend :

- un système d'épuration des gaz d'échappement qui assure que les émissions respectent les limites imposées par le permis d'environnement
- une tuyauterie d'échappement en **acier inoxydable / *****
- tous les joints d'expansion et de dilatation nécessaires, dans un matériau compatible avec les conditions d'utilisation
- un système d'évacuation des condensats vers l'extérieur du capotage acoustique avec une vanne manuelle et un siphon, qui sera connecté à un égoût du bâtiment
- une sonde de température des gaz d'échappement
- une sonde de contre-pression après le moteur et après l'échangeur
- si le système d'échappement comprend un catalyseur, le système comprend aussi une sonde de température des gaz d'échappement et une sonde de contre-pression après le catalyseur

- Prescriptions complémentaires

À fournir par le Soumissionnaire :

- la feuille de donnée complète du module de cogénération
- les puissances de l'unité de cogénération à 100%, 75% et 50% de charge
- la liste des auxiliaires consommateurs d'électricité

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Options complémentaires

1.

Le capotage acoustique est muni de *** fenêtres pour permettre une inspection visuelle aisée

2.

Le capotage acoustique est équipé d'un ventilateur électrique pour la ventilation du capotage. La ventilation du module de cogénération est dimensionnée pour une différence de température de

maximum 15 / *** °C. Si un conduit d'entrée de ventilation est nécessaire, le conduit est tiré de l'extérieur jusqu'au capotage

3.

Le capotage acoustique est muni de *** prises de courant

Choix opéré : Option 1 / 2 / 3

- Notes d'exécution complémentaires

Il sera fait tout particulièrement attention à l'alimentation électrique du PLC. Si les batteries de démarrage sont utilisées comme UPS pour le PLC, alors elles doivent être déconnectée du PLC pendant la séquence de démarrage.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

ISO 3046 Moteurs Alternatifs à Combustion Interne - Performances

DIN 6271-3 (1991-04) Reciprocating Internal Combustion Engines; Performance; Power Tolerances, Supplementary stipulations to Din ISO 3046 Pt1

IEC 60034 Rotating electrical machines

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. fft

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.25.1b Cogénération - module à mazout

63.25.1c Cogénération - module à huile végétale

63.25.2 Cogénération - alimentations en combustible CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'alimentation en combustible des unités de cogénération au gaz, au mazout, au bois, aux huiles végétales, etc

63.25.2a Cogénération - alimentation à gaz CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'alimentation en gaz des unités de cogénération.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 63.21.1 Raccordements de gaz ainsi que leurs articles "enfants"
- 63.21.2 Canalisations de gaz ainsi que leurs articles "enfants"
- 63.21.3 Accessoires gaz ainsi que leurs articles "enfants"

63.25.2b Cogénération - alimentation à mazout CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'alimentation en mazout des unités de cogénération.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 63.22.1 Stockage du mazout ainsi que leurs articles "enfants"
- 63.22.2 Canalisations alimentation ainsi que leurs articles "enfants"
- 63.22.3 Accessoires mazout ainsi que leurs articles "enfants"

63.25.2c Cogénération - alimentation à l'huile végétale CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'alimentation en bois et huile végétale des unités de cogénération.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 63.23.1 Stockage bois et végétaux ainsi que leurs articles "enfants"

63.25.3 Cogénération - intégration hydraulique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'intégration hydraulique des unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

63.25.3a Cogénération - intégration hydraulique CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'intégration hydraulique des unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 63.31 Equipements - conduites et accessoires ainsi que leurs articles "enfants"

63.25.4 Cogénération - intégration électrique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'intégration électrique des unités de cogénération dans les installations électriques intérieures.

63.25.4a Cogénération - intégration électrique CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'intégration électrique des unités de cogénération dans les installations électriques intérieures.

63.25.4b Cogénération - câbles CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les raccordements électriques des unités de cogénération, ce poste comprend aussi les tableau, protection et accessoires électriques destinés au bon fonctionnement et à l'intégration des composants de la cogénération.

Toutes les prescriptions sont reprises au Tome 7 Electricité.

63.25.4c Cogénération - tableau de découplage

63.25.4d Cogénération - compteurs

63.25.4e Cogénération - disjoncteurs

63.25.4f Cogénération - signalétique

63.25.5 Cogénération - système de régulation

63.25.5a Cogénération - système de régulation

63.25.6 Cogénération - ventilation du local CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la ventilation des locaux où sont installées les unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

63.25.6a Cogénération - ventilation du local - aspiration d'air frais CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la ventilation basse et hautes des locaux où se trouvent les unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 61.7.1 Ventilation - chaufferies - équipements ainsi que leurs articles "enfants"

63.25.7 Cogénération - évacuation des gaz de combustion CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'évacuation des gaz de combustion des unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

63.25.7a Cogénération - évacuation des gaz de combustion CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne l'évacuation des gaz de combustion des unités de cogénération dans les installations de production de chaleur.

Ces éléments sont traités dans les articles :

- 63.41 Equipements - éléments de rejet des produits de la combustion ainsi que leurs articles "enfants"

63.26 Production à partir de pompes à chaleur (PAC) - équipements CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Généralités

Il existe trois types de pompes à chaleur :

- Pompe à chaleur pour le chauffage de l'habitation
- Pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)
- Pompe à chaleur combinée : chauffage de l'habitation et ECS

La pompe à chaleur est constituée d'un compresseur, d'un détendeur, d'un évaporateur et d'un condenseur. Ces quatre éléments forment un circuit thermodynamique dans lequel circule un fluide frigorigène aux caractéristiques d'ébullition et de liquéfaction particulières.

Le fluide chemine dans le circuit grâce au mouvement du compresseur qui fonctionne à l'électricité. La température de ce fluide se modifie de par les changements de pression provoqués soit par le compresseur (compression) soit par le détendeur (dépression).

La captation et l'émission de la chaleur sont respectivement assurées par l'évaporateur et le condenseur.

Les différents systèmes de pompes à chaleur se distinguent entre eux par leur source froide et leur source chaude ainsi que par le fluide (air, eau ou fluide frigorigène) utilisé pour ces deux sources.

La source froide est l'endroit d'où l'énergie est extraite. La source chaude est l'endroit où l'énergie est utilisée ; il peut s'agir de l'espace chauffé ou de l'eau chauffée dans le cas de la production d'eau chaude sanitaire.

L'air, l'eau et le sol constituent les trois sources froides classiques. La chaleur contenue dans ces environnements est disponible en quantité quasi illimitée et gratuite.

La source froide idéale pour la captation de la chaleur par la pompe à chaleur est celui qui possède la température - si possible constante - la plus élevée possible. Aussi, le sol constitue des trois sources celle qui rassemble le plus d'avantages.

Ils existent des pompes à chaleur réversibles. Dans ce cas, la pompe à chaleur est équipée d'un dispositif permettant l'inversion du cycle du fluide frigorigène. Le condenseur devient l'évaporateur et

l'évaporateur devient le condenseur. La PAC puise alors la chaleur dans le bâtiment pour la rejeter à l'extérieur.

On caractérise la performance (le rendement) énergétique de la pompe à chaleur par son coefficient de performance (COP). Le COP est égal au rapport de la puissance calorifique à la puissance absorbée effective de l'appareil, exprimé en Watt/Watt

Le COP est défini et mesuré sur de courtes durées et doit être garanti par le fabricant selon la norme [NBN EN 14511-3].

La norme européenne [NBN EN 14511-2] spécifie les conditions d'essai pour la détermination des caractéristiques de performance des pompes à chaleur (air-air ; eau-air ; air-eau ; eau-eau) avec compresseur entraîné par moteur électrique pour le chauffage des locaux.

Le facteur de performance saisonnière (SPF) et le rapport de l'énergie annuelle totale fournie par la pompe à chaleur au sous-système de distribution pour le chauffage des locaux et/ou à d'autres systèmes auxiliaires (par exemple, pour la production d'eau chaude sanitaire) sur la consommation annuelle totale en énergie électrique, y compris la consommation annuelle totale d'énergie des auxiliaires.

La norme [NBN EN 15450] préconise les valeurs cibles suivantes pour le SPF d'une installation de chauffage:

- PAC air/eau : 3.0
- PAC sol/eau : 4.0
- PAC eau/eau : 4.5

Description

Ce poste « pompes à chaleur » comprend la fourniture, l'installation et la mise en service des installations de production de chaleur.

Il comprend également les études préalables et la coordination nécessaire avec les autres corps de métier, les frais inhérents à l'installation d'essai, la réception provisoire et le contrôle.

La pompe à chaleur se compose d' :

un compresseur

un condenseur

un détendeur

un évaporateur

Types de pompe à chaleur

PAC air / air: source froide = air extérieur - source chaude = air intérieur

PAC air / eau: source froide = air extérieur - source chaude = circuit d'eau chaude

PAC eau glycolée / eau: source froide = capteurs enterrés (horizontaux ou verticaux) - source chaude = circuit d'eau chaude

PAC fluide frigorigène / fluide frigorigène: source froide = capteurs enterrés - source chaude = plancher chauffant

PAC eau / eau: source froide = eau de surface ou eau souterraine - source chaude = circuit d'eau chaude

(On veillera à ce que l'eau de surface ou l'eau souterraine soit de qualité et en quantité suffisante et que l'administration des eaux compétente ait donné son accord.)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 14511-1, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 1: Termes et définitions]

[NBN EN 14511-2, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 2: Conditions d'essai]

[NBN EN 14511-3, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 3: Méthodes d'essai]

[NBN EN 14511-4, Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 4: Exigences]

[NBN EN 12309-1, Appareils à sorption fonctionnant au gaz pour le chauffage et/ou le refroidissement de débit calorifique sur PCI inférieur ou égal à 70 kW - Partie 1: Termes et définitions]

[NBN EN 12309-2, Appareils à sorption fonctionnant au gaz pour le chauffage et/ou le refroidissement de débit calorifique sur PCI inférieur à 70 kW - Partie 2 : Sécurité]

[NBN EN 1861, Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Schémas synoptiques pour systèmes, tuyauteries et instrumentation - Configuration et symboles]

63.26.1 Pompes à chaleur eau glycolée / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, des raccordements hydrauliques et électriques des pompes à chaleur, de leurs composants et accessoires, destinés à la production de chaleur de maisons individuelles et/ou de production d'eau chaude sanitaire.

Ces pompes à chaleur sont alimentées par une « source froide » (capteurs enterrés ou verticaux) , circuit d'eau glycolée et alimentent une « source chaude » : circuit d'eau chaude

63.26.1a Chaleur - production - pompes à chaleur eau glycolée / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, des raccordements hydrauliques et électriques des pompes à chaleur, de leurs composants et accessoires, destinés à la production de chaleur de maisons individuelles et/ou de production d'eau chaude sanitaire.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La source froide est constituée de capteurs enterrés **horizontaux / verticaux**

La source chaude est constituée d'un circuit d'eau chaude alimentant **un sol chauffant / des radiateurs**
/ ***

La température de l'eau doit atteindre **40°C / *****

Échangeurs de chaleur horizontaux enterrés

La chaleur est captée par une boucle horizontale constituée d'un tuyau en matière synthétique enfoui dans le sol à l'extérieur du bâtiment. Le tuyau résistant à la pression est rempli d'eau glycolée

La profondeur de la boucle et la superficie qu'elle couvre doit être déterminée conformément à la norme [NBN EN 15450]

Échangeur de chaleur à sonde verticale

La chaleur est captée par une sonde verticale constituée d'un double tuyau en matière synthétique disposé en U. Le tuyau résistant à la pression est rempli d'eau glycolée

Le nombre et la profondeur des sondes doivent être déterminés conformément à la norme [NBN EN 15450].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

MESURAGE

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.26.2 Pompes à chaleur air / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, des raccordements aérauliques, hydrauliques et électriques des pompes à chaleur, de leurs composants et accessoires, destinés à la production de chaleur de maisons individuelles et/ou de production d'eau chaude sanitaire.

Ces pompes à chaleur sont alimentées par une « source froide » : air extérieur et alimentent une « source chaude » : circuit d'eau chaude

63.26.2a Chaleur - production - pompes à chaleur air / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La pompe à chaleur prend l'énergie thermique dans l'air extérieur et la restitue dans un circuit d'eau chaude

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'appareil contenant l'évaporateur sera installé dans un boîtier métallique avec un revêtement spécial assurant la résistance aux intempéries, il sera placé sur un socle en béton avec évacuation de la condensation. Un dispositif de dégel sera placé assurant le fonctionnement même en cas de températures critiques. L'appareil insonorisé sera placé aussi près que possible de l'habitation avec un recul maximal de 20 mètres. Les conduites et raccordements électriques seront enterrés dans le sol. L'orientation sud sera privilégiée.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.26.3 Pompes à chaleur air / air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, des raccordements aérauliques et électriques des pompes à chaleur, de leurs composants et accessoires, destinés à la production de chaleur de maisons individuelles .

Ces pompes à chaleur sont alimentées par une « source froide » : air extérieur et alimentent une « source chaude » : air intérieur

63.26.3a Chaleur - production - pompes à chaleur air / air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La pompe à chaleur prend l'énergie thermique de l'air et la restitue dans l'air du bâtiment.

Pour ce type de pompe à chaleur, le dégivrage de l'évaporateur (ailettes de l'échangeur) sera à prévoir afin de prévenir les variations de températures et le givre.

L'échangeur sera

- (soit) Un échangeur statique. L'échangeur est de grande dimension. L'air circule entre les ailettes de l'échangeur par convection naturelle. Le fluide frigorigène (ou dans certaines configuration de l'eau glycolée) circule dans des tubes fixés aux ailettes pour capter l'énergie cédée par l'air. Ce principe garantira un dégivrage naturel, l'échangeur statique doit être orienté entre l'est et l'ouest en passant par le sud, sans entrave à l'ensoleillement ni à la circulation naturelle de l'air.
- (soit) Un échangeur dynamique. Pour réduire l'encombrement de l'échangeur, on utilise un ventilateur axial permettant de brasser une quantité suffisante d'air pour permettre un échange thermique entre l'air et le fluide frigorigène. On prévoira le dégivrage de l'évaporateur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'appareil contenant l'évaporateur sera installé dans un boîtier métallique avec un revêtement spécial assurant la résistance aux intempéries, il sera placé sur un socle en béton avec évacuation de la condensation. Un dispositif de dégel sera placé assurant le fonctionnement même en cas de températures critiques. L'appareil insonorisé sera placé aussi près que possible de l'habitation avec un recul maximal de 20 mètres . Les conduites et raccordements électriques seront enterrés dans le sol. L'orientation sud sera privilégiée.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.26.4 Pompes à chaleur eau / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose, des raccordements hydrauliques et électriques des pompes à chaleur, de leurs composants et accessoires, destinés à la production de chaleur de maisons individuelles et/ou de production d'eau chaude sanitaire.

Ces pompes à chaleur sont alimentées par une « source froide » : eau de surface ou eau souterraine et alimentent une « source chaude » : circuit d'eau chaude

On veillera à ce que l'eau de surface ou l'eau souterraine soit de qualité et en quantité suffisante et que l'administration des eaux compétente ait donné son accord.

63.26.4a Chaleur - production - pompes à chaleur eau / eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La pompe à chaleur prend l'énergie thermique de l'eau et la restitue dans l'eau du bâtiment.

Pour ce type de pompe à chaleur, le dégivrage de l'évaporateur (ailettes de l'échangeur) sera à prévoir afin de prévenir les variations de températures et le givre.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'échangeur sera

Option 1

Un échangeur statique. L'échangeur est de grande dimension. L'air circule entre les ailettes de l'échangeur par convection naturelle. Le fluide frigorigène (ou dans certaines configuration de l'eau glycolée) circule dans des tubes fixés aux ailettes pour capter l'énergie cédée par l'air. Ce principe garantira un dégivrage naturel, l'échangeur statique doit être orienté entre l'est et l'ouest en passant par le sud, sans entrave à l'ensoleillement ni à la circulation naturelle de l'air.

Option 2

Un échangeur dynamique. Pour réduire l'encombrement de l'échangeur, on utilise un ventilateur axial permettant de brasser une quantité suffisante d'air pour permettre un échange thermique entre l'air et le fluide frigorigène. On prévoira le dégivrage de l'évaporateur.

Choix opéré : *** / OPTION 1 / OPTION 2

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'appareil contenant l'évaporateur sera installé dans un boîtier métallique avec un revêtement spécial assurant la résistance aux intempéries, il sera placé sur un socle en béton avec évacuation de la condensation. Un dispositif de dégel sera placé assurant le fonctionnement même en cas de températures critiques. L'appareil insonorisé sera placé aussi près que possible de l'habitation avec un recul maximal de 20 mètres. Les conduites et raccords électriques seront enterrés dans le sol. L'orientation sud sera privilégiée.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- à la pièce (P)

- nature du marché:

- Quantité Forfaitaire (QF)

63.27 Production à partir du soleil - équipements CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, l'installation et la mise en service de tous les systèmes destinés à la production de chaleur à partir du soleil pour les installations de chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire.

Ils comprennent au minimum :

- Un ou des réservoirs de stockage d'eau primaire et/ou d'eau chaude sanitaire
- Des capteurs solaires posés en toiture ou au sol
- Un ou des modules de pompage du fluide solaire
- Une régulation solaire spécifique
- Un vase d'expansion
- Les liaisons hydrauliques entre les capteurs et le stockage d'énergie solaire (réservoirs)
- Les liaisons hydrauliques entre le stockage d'énergie solaire (réservoirs) et l'installation de chauffage et/ou sanitaire
- Les raccords électriques
- Tous les accessoires destinés à distribuer et émettre la production de chaleur

Le présent cahier des charges type comprend une description minimale de l'ouvrage, complétée par les exigences minimales. Le cahier des charges types rempli constituera une part de la description technique avec la spécification complète des matériaux mentionnant leur origine et les prescriptions d'entretien que l'entrepreneur doit soumettre pour contrôle à l'auteur de projet.

Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires des articles respectifs doivent comprendre, soit dans leur totalité, soit selon le métré récapitulatif : le collecteur solaire, le ballon de stockage, les conduites, les robinets d'installation, les circulateurs, la pompe et les systèmes de réglage, ainsi que le raccordement à l'appoint (réchauffeur). Cette partie de l'entreprise comprend également les études préalables et la coordination nécessaire avec les autres corps de métier, les frais inhérents à l'installation d'essai, la réception provisoire et le contrôle.

Conditions d'entreprise particulières

1. Lorsque la faisabilité financière du projet semble compromise (entre autre, en raison du refus de certains subsides), le pouvoir adjudicataire se réserve le droit de retirer partiellement ou complètement les fournitures et travaux décrits dans le présent article (chapitre), sans que l'entrepreneur ne puisse exiger une indemnisation.
2. Le fournisseur de l'appoint remettra une déclaration (semblable à l'exemple repris dans le présent article) que l'appareil convient comme appoint pour l'eau chauffée par un chauffe-eau solaire.

Declaration type à joindre à la soumission

Concerne : Déclaration de la convenance des réchauffeurs pour les systèmes de réchauffement solaire

Le soussigné, représentant légal de

la firme : déclare ce qui suit :

1. Les chaudières combinées et/ou chauffe-eau au gaz conviennent comme réchauffeur direct (à raccordement direct) pour les chauffe-eau solaires.
2. Les appareils mentionnés peuvent fonctionner sans problèmes avec des températures d'entrée comprises entre 10° et 90°C. En outre, toutes les informations nécessaires seront fournies au sujet de l'application des accessoires (par exemple l'aquastat pour chauffe-eau = arrête le chauffage par la chaudière lorsque le boiler solaire a atteint une température suffisante; vanne mélangeuse) et de la consommation d'énergie des appareils.
3. Les chaudières suivantes conviennent comme réchauffeur, lorsque la citerne du chauffe-eau et la chaudière combinée sont installées en série :

TYPE

Aquastat de boiler solaire? vanne mélangeuse nécessaires? (*)

Seuil de modulation -% ou arrêt/marche	Remarques	Oui / Non / Prescription	Oui / Non(plus d'infos en annexe)
[%] ou arrêt/marche (Plus d'infos en annexe)			

(*) vanne mélangeuse supplémentaire indispensable parce que :

- a - les éléments ne sont pas résistants aux températures supérieures à 90°C
- b - danger de brûlures lorsque la température de l'eau d'écoulement est supérieure à 60°C
- c – réglage (température d'écoulement non-constante).

- Remarques importantes

- 1 - L'installation solaire thermique formera un seul système dont toutes les composantes seront livrées par un seul et même fournisseur.
- 2 - Le système dans son intégralité devra répondre aux exigences réglementaires en vigueur au moment de la pose du système

MATÉRIAUX

Le chauffe-eau solaire se composant d'un collecteur, d'un ballon de stockage et d'un système de régularisation ainsi que tous les éléments de l'installation seront soumis aux conditions décrites dans le cahier spécial des charges et les dispositions suivantes.

<Remarque:

Les systèmes qui se trouvent encore à un stade expérimental sont exclus. Les systèmes ouverts qui demandent un remplissage régulier par l'occupant seront bannis.

Attention : Les systèmes de collecteur intégrés ("Integrated Collector Systems" -ICS) sont exclus de même que les systèmes qui se trouvent encore à un stade expérimental. Les systèmes ouverts qui demandent un remplissage régulier par l'occupant seront bannis.

Types

Conformément aux dispositions du cahier spécial des charges, le chauffe-eau solaire sera du type :

OPTION 1 : à système à écoulement libre

OPTION 2 : à circuit sous pression

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (écoulement libre)** / **OPTION 2 (sous pression)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Etudes préalables – Documents à introduire

1. Dans un délai de 30 jours après la date de notification et avant la commande de l'installation, l'entrepreneur devra remettre à l'approbation de l'auteur de projet une description technique et les spécifications complètes des matériaux en mentionnant leur origine, tous les contrôles et certificats auxquels le chauffe-eau solaire (ou ses composantes) satisfont, ainsi que les prescriptions d'entretien et les éventuels échantillons.
2. Il soumettra également le dessin de l'installation sur lequel figureront le tracé des conduites, la fixation du collecteur et l'étanchéité de la toiture, le type et l'emplacement du collecteur et de la citerne. L'emplacement du collecteur devra correspondre aux indications d'emplacement et de dimensions figurant dans le projet. L'auteur de projet évaluera les schémas dans les 15 jours.
3. Lorsque la proposition de l'entrepreneur n'est pas satisfaisante, une deuxième proposition sera demandée qui devra parvenir à l'auteur de projet dans les 15 jours. Lorsque celle-ci ne donne pas encore satisfaction, la société de logement prescrira les matériaux et les produits sans que le prix de l'installation ne puisse être modifié par l'entrepreneur.

Dimensionnement - Certificats

Les performances de l'installation suivantes sont données à titre d'indication pour le dimensionnement. Les dimensions correctes découleront des données fournies par le fournisseur ou le certificat de contrôle. Les informations suivantes seront obligatoirement remises par l'entrepreneur avec la proposition des matériaux (ou, soit disposer d'un agrément technique ATG de l'UBAtc, soit disposer une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'article 02.42.1 Critères d'acceptabilité) :

OPTION 1 : SYSTEME INDIVIDUEL : voir tableau

OPTION 2 : SYSTEME COLLECTIF : voir tableau

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (individuel)** / **OPTION 2 (collectif)**

PERFORMANCES SYSTEME INDIVIDUEL

Remplir lorsque d'application

Pour la méthode DST- rendement disponible : (réf : [ISO 9459-5] et [NBN EN 12976-1])

Exigences dans le cas de la méthode DST : Le rendement pour une habitation destinée à au moins 4 personnes devra, après la déduction de la consommation d'électricité, s'élever à au moins 3 GJ par an pour des conditions climatologiques belges ou similaires et une consommation d'eau de 110 litres par jour chauffée de 15 à 65 °C.

Pour les habitations plus petites, soumettre le dimensionnement pour approbation.

Présentation des matériaux

Rendement calculé pour le climat :

Rendement pour un volume de consommation : [litres par jour]

Température de l'eau froide : [°C]

Température de l'eau chaude : [°C]

Rendement DST - Rendement: [GJ par an] (min. 3GJ après déduction de la consommation d'électricité)

Lorsque la méthode n'est pas DST :

Exigences $100 \cdot A / V_{\text{cons}} \geq 1,1$

Pour plus d'informations au sujet de h, voir ci-dessus

Présentation des matériaux: Lorsque la méthode n'est pas DST : joindre une copie du rapport d'essai de rendement du collecteur.

Présentation des matériaux - Courbe de rendement mesuré (R_c) :

$$\bullet \quad = \quad \dots \quad T^* \quad - \quad \dots \quad G \quad T^*2$$

Circonstances d'essai :

Institut d'essai :

No. du rapport d'essai :

Prendre pour donnée T^* : 0,078

Prendre pour donnée la valeur G , [W/m²] : 470

Avec G & T^* déterminez le rendement selon R_c ; en [%]

$$\bullet \quad = \quad - \quad * \quad 0,078 \quad - \quad *470*(0,078)^2$$

Déterminer V_{cons} la consommation (du ménage) par jour (min 25 l pp par jour à 65°C)

Consommation par jour; V_{cons} en [l]

PERFORMANCES du SYSTEME COLLECTIF

Remplir lorsque d'application : Exigences •>= 40% au moins 40% !

Remarque : Joindre une copie du rapport collecteur d'essai du rendement du système

Présentation des matériaux

Courbe de rendement mesurée (R_c : = ...)

Circonstances d'essai :

Institut d'essai :

No. rapport d'essai :

Prenez pour la donnée T^* :

Prenez pour la valeur G , [W/ m²] :

Pose

1. Le transport, l'entreposage et la mise en œuvre des matériaux se fera conformément aux dispositions des normes correspondantes, prénormes, directives, prescriptions et exigences.
2. En ce qui concerne l'encastrement et la finition des bords du chauffe-eau solaire et des éléments, les conditions d'installation du fournisseur seront appliquées dans la mesure où elles satisfont aux conditions minimales de la [NIT 212, Code de bonne pratique pour l'installation des chauffe-eau solaires.].

Disposition d'essai

1. Par type d'installation, une disposition d'essai sera effectuée pour 1 chauffe-eau solaire, permettant de contrôler le bon fonctionnement et l'installation pratique conformément aux prescriptions du fournisseur, ainsi que de la "Liste de contrôle - Chauffe-eau solaire", annexe 4 de la [NIT 212]. Le système ne pourra présenter aucun défaut.
2. Cette réception à titre d'essai se fera en présence du fournisseur. L'installateur mettra son personnel et les appareils de mesure à disposition.
3. Après la réception de cette disposition d'essai, le fournisseur remettra endéans la semaine une déclaration au maître de l'ouvrage dans laquelle, il déclare accepter l'installation telle qu'elle a été exécutée sur le chantier. Ce n'est qu'après l'approbation complète par l'auteur de projet et le fournisseur que les autres installations pourront être réalisées, entièrement conformes à l'installation réceptionnée.

Produit antigel

1. Comme eau de remplissage du collecteur du circuit primaire, l'installateur utilisera soit

- a) des mélanges prêts à l'emploi fabriqués en usine, selon les prescriptions du fournisseur de l'installation. Pour ceux-ci il est interdit d'y ajouter de l'eau. Une garantie écrite de 10 ans sera donnée sur la qualité constante du mélange.
- b) des mélanges à préparer sur place à base de propylène/glycol et d'eau dans les proportions préconisées par le fabricant de matériel solaire.

Dans un cas comme dans l'autre, l'installateur fournira une attestation prouvant le bon dosage du mélange; l'installateur devra avoir également un agrément spécifique pour la mise en oeuvre du matériel solaire thermique dans son ensemble.

2. Dans l'installation sanitaire, un limiteur de différence de pression sera prévu. Il devra satisfaire aux dispositions du fournisseur de l'eau potable. Des précautions devront être prises pour l'évacuation à l'égout.

>Remarque : uniquement d'application pour les systèmes sans retour.

Contrôle

Attention

Le prix de la disposition d'essai et le contrôle sera compris dans l'article 65.23.5g Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - contrôles & essais.

Plans AS-BUILT - Documents

1. Lors de la réception, les dessins de révision (plans as-built) de l'installation de chauffe-eau solaire seront remis au maître de l'ouvrage en deux exemplaires.
2. L'installateur donnera les instructions nécessaires pour l'utilisation de l'installation à la personne désignée par le maître de l'ouvrage (en tout cas, au technicien de la société de logement social).
3. A la réception, le mode d'emploi et les instructions d'entretien du chauffe-eau solaire seront remis.

Garanties

L'entrepreneur s'engage inconditionnellement à prendre à sa charge la réparation, pendant un an après la réception provisoire, de tous les défauts dont le maître de l'ouvrage l'aura averti et qui auront été provoqués par un défaut de matériau ou une erreur d'exécution.

1. Pour le réservoir, le délai de garantie sera d'au moins 5 ans.
2. Pour le collecteur, le délai de garantie sera d'au moins 5 ans.

CONTRÔLES

1. Chaque installation devra être testée en état de marche (avant sa réception), l'entrepreneur avertira en temps utile, le maître d'ouvrage, l'auteur de projet et le fournisseur.
2. Chaque installation sera mise en service et réglée conformément aux prescriptions du fournisseur. Après la mise en service, l'entrepreneur fera contrôler chaque installation par le fournisseur; le rapport de contrôle sera remis au maître d'ouvrage lors de la réception.
3. Pour chaque installation, le circuit du collecteur sera contrôlé quant aux fuites, selon les prescriptions du fournisseur. En l'absence de prescriptions à ce sujet, selon une méthode agréée telle que la norme [NBN EN 12976 série] ou [NBN EN 12977 série]. Après l'essai, le point de remplissage de chaque installation sera scellé, selon les prescriptions du fournisseur et réceptionné.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

L'INSTALLATION DE CHAUFFE-EAU SOLAIRES DEVRA EN OUTRE SATISFAIRE AUX PRESCRIPTIONS DES SOCIÉTÉS DISTRIBUTRICES EN VIGUEUR AU MOMENT DE L'ADJUDICATION.

[NBN EN 12975-1+A1, Installations solaires thermiques et leurs composants - Capteurs solaires - Partie 1 : Exigences générales]

[NBN EN 12976 série, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations préfabriquées en usine]

[NBN EN 12977 série, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon]

[NBN EN ISO 9488, Energie solaire - Vocabulaire (ISO 9488:1999)]

[NIT 212, Code de bonne pratique pour l'installation des chauffe-eau solaires.]

- Exécution

Attention

L'installation de chauffe-eau solaires devra en outre satisfaire aux prescriptions des sociétés distributrices d'eau, en vigueur au moment de l'adjudication.

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Le cahier des charges devra être complété par les indications nécessaires sur les plans d'architecture en ce qui concerne l'emplacement des éléments ainsi que par un schéma hydraulique par type d'installation avec sa composition détaillée.

Note à l'attention de l'auteur de projet

En vue de simplifier l'entretien, pour les installations individuelles, la préférence est donnée aux systèmes sous pression

63.27.1 Capteurs solaires CCTB 01.02

63.27.1a Chaleur - production - capteurs solaires à absorption dits plans CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de capteurs solaires types « plans » dits aussi à absorption destinés à être posés et raccordés à une installation solaire thermique.

Voir aussi poste 65.23.5 Chauffe-eau solaires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Capteurs solaires

Les capteurs seront placés en « superposition » ou « encastrés » à l'aide d'un système de fixation adapté.

L'unité prise en compte est le m² de la surface d'entrée du capteur.

Le capteur solaire devra posséder la certification européenne « Solarkeymark » et être garantie pour une durée de 10 ans.

Un rapport de test résumé suivant la [NBN EN 12975-1+A1] devra être fourni pour attester des performances du capteur.

Option 1 - Capteurs placés en superposition de toiture ou sur toit plat à l'aide d'équerres de fixation inclinées - Surface d'ouverture unitaire minimale de 2,26 m² - Format portrait

Option 2 - Capteurs placés en superposition de toiture ou sur toit plat à l'aide d'équerres de fixation inclinées - Surface d'ouverture unitaire minimale de 2,26 m² - Format paysage

Option 3 - Capteurs intégrés en toiture - Surface d'ouverture unitaire minimale de 2,32 m²

Option 4 - Capteurs placés en superposition de toiture ou sur toit plat à l'aide d'équerres de fixation inclinées - Surface d'ouverture unitaire minimale de 4,64 m²

Option 5 - Capteurs placés en superposition de toiture ou sur toit plat à l'aide d'équerres de fixation inclinées - Surface d'ouverture unitaire minimale de 9,28 m²

Option 1

Capteur solaire plan vitré à circulation de liquide caloporteur constitué d'un coffre en tôle d'aluminium emboutie. Ce coffre est équipé successivement, du fond à la surface :

- d'un isolant en laine minérale,
- d'un absorbeur en tôle d'aluminium soudée au laser sur une grille hydraulique à méandre ; la tôle d'aluminium est revêtue d'un revêtement sélectif,
- d'une couverture transparente en verre trempée, à faible teneur en fer.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

INFORMATIONS TECHNIQUES

-Dimensions H x L x P : ± 2079 x 1240 x 94,6 mm

-Poids à vide : 38 kg

-Surface brut : 2,57 m²

-Surface d'entrée : 2,26 m²

-Débit recommandé : 20 à 50 l/h.m²

-Rendement optique, η_0 : 0,820

-Coefficient de perte a_{1a} : 3,821

-Coefficient de perte a_{2a} : 0,0108

COFFRE

-Le coffre du capteur est composé d'un bac en aluminium brut obtenu par emboutissage d'une tôle en aluminium d'épaisseur 0,8 mm.

-La ventilation du coffre est assurée par 8 orifices réalisés dans les brides de raccordement (2 orifices dans chaque bride). Chaque trou a une surface de 13,14 mm².

-Le bac est collé à la vitre à l'aide d'une colle silicone bi-composant.

ISOLANT

-L'isolant est réalisé à base de laine minérale de 50 mm d'épaisseur.

-L'isolant a les caractéristique suivante : masse volumique 50 kg/m³, conductivité thermique $\lambda=0,037$ W/m.K.

-Classe de résistance au feu : A1 selon [NBN EN 13501-1].

ABSORBEUR

-L'absorbeur du capteur est constitué d'une seule pièce de tôle d'aluminium, de 0,4 mm d'épaisseur, sous laquelle est soudé au laser un tube de cuivre ($\varnothing$ 8 mm) en forme de méandre d'une longueur de 21,39 m. Ce méandre est soudé en partie basse et haute à deux collecteur en cuivre de 18 mm de diamètre.

-Sur la tôle de l'absorbeur est apposé un revêtement sélectif : Alanod-Solar type « Mirotherm », BlueTec type « Eta plus Al », Almeco Tinox type « Tinox Energy Al ».

-Caractéristiques de la surface sélective : coefficient d'absorption α = 95% et coefficient d'émissivité ε = 5%.

-Le maintien de l'absorbeur dans le coffre est assuré par 4 clips en inox.

-Contenance en fluide caloporteur de l'absorbeur : 1,4 litre.

-Superficie de l'absorbeur : 2,29 m²

-Pression de service maxi : 10 bars.

COUVERTURE TRANSPARENTE

-La couverture transparente est en verre solaire trempé, d'une épaisseur de 3,2 mm.

-Le verre est collé sur le cadre au moyen d'une colle silicone bi-composants.

-Le collage n'a pas de caractère structurel. Un complément de maintien est assuré par 4 pinces de fixation par capteur comprises dans le kit de supportage.

RACCORDS HYDRAULIQUES

-Le capteur possède 4 raccords situés sur les faces latérales.

-Le raccordement entre capteurs est réalisé à l'aide de 2 connecteurs à emboîtement en laiton. L'étanchéité est assurée par 2 joints toriques EPDM sur chaque raccordement. Le blocage axial des raccords est réalisé grâce à des épingles en inox

-Le raccordement au réseau hydraulique se fait à l'aide de connecteurs à raccord olive de 18 mm.

-Le nombre maximum de capteurs installés dans une même ligne est de :

- 12 capteurs avec boucle de Tichelmann,

- 10 capteurs avec raccordement départ et retour sur le même côté,

Option 2

Capteur solaire plan vitré à circulation de liquide caloporteur constitué d'un coffre en tôle d'aluminium emboutie. Ce coffre est équipé successivement, du fond à la surface :

- d'un isolant en laine minérale,

- d'un absorbeur en tôle d'aluminium soudée au laser sur une grille hydraulique à méandre ; la tôle d'aluminium est revêtue d'un revêtement sélectif,

- d'une couverture transparente en verre trempée, à faible teneur en fer.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

INFORMATIONS TECHNIQUES

-Dimensions H x L x P : $\pm 1240 \times 2079 \times 94,6$ mm.

-Poids à vide : 38,5 kg

-Surface brut : 2,57 m²

-Surface d'entrée : 2,26 m²

-Débit recommandé : 20 à 50 l/h.m²

-Rendement optique, η_0 : 0,794

-Coefficient de perte a_{1a} : 3,514

-Coefficient de perte a_{2a} : 0,0147

COFFRE

-Le coffre du capteur est composé d'un bac en aluminium brut obtenu par emboutissage d'une tôle en aluminium d'épaisseur 0,8 mm.

-La ventilation du coffre est assurée par 8 orifices réalisés dans les brides de raccordement (2 orifices dans chaque bride). Chaque trou a une surface de 13,14 mm².

-Le bac est collé à la vitre à l'aide d'une colle silicone bi-composant.

ISOLANT

-L'isolant est réalisé à base de laine minérale de 50 mm d'épaisseur.

-L'isolant a les caractéristique suivante : masse volumique 50 kg/m³, conductivité thermique $\lambda=0,037$ W/m.K.

-Classe de résistance au feu : A1 selon [NBN EN 13501-1].

ABSORBEUR

- L'absorbeur du capteur est constitué d'une seule pièce de tôle d'aluminium, de 0,4 mm d'épaisseur, sous laquelle est soudé au laser un tube de cuivre ($\varnothing$ 8 mm) en forme de méandre d'une longueur de 20,13 m. Ce méandre est soudé en partie basse et haute à deux collecteur en cuivre de 18 mm de diamètre.
- Sur la tôle de l'absorbeur est apposé un revêtement sélectif : Alanod-Solar type « Mirotherm », BlueTec type « Eta plus Al », Almeco Tinox type « Tinox Energy Al ».
- Caractéristiques de la surface sélective : coefficient d'absorption α = 95% et coefficient d'émissivité ε = 5%.
- Le maintien de l'absorbeur dans le coffre est assuré par 4 clips en inox.
- Contenance en fluide caloporteur de l'absorbeur : 1,4 litre.
- Superficie de l'absorbeur : 2,29 m²
- Pression de service maxi : 10 bars.

COUVERTURE TRANSPARENTE

- La couverture transparente est en verre solaire trempé, d'une épaisseur de 3,2 mm.
- Le verre est collé sur le cadre au moyen d'une colle silicone bi-composants.
- Le collage n'a pas de caractère structurel. Un complément de maintien est assuré par 4 pinces de fixation par capteur comprises dans le kit de supportage.

RACCORDS HYDRAULIQUES

- Le capteur possède 4 raccords situés sur les faces latérales.
- Le raccordement entre capteurs est réalisé à l'aide de 2 connecteurs à emboîtement en laiton. L'étanchéité est assurée par 2 joints toriques EPDM sur chaque raccordement. Le blocage axial des raccords est réalisé grâce à des épingles en inox
- Le raccordement au réseau hydraulique se fait à l'aide de connecteurs à raccord olive de 18 mm.
- Le nombre maximum de capteurs installés dans une même ligne est de :

- 10 capteurs avec boucle de Tichelmann,
- 8 capteurs avec raccordement départ et retour sur le même côté.

Option 3

Les capteurs solaires sont constitués :

- d'un absorbeur plan en aluminium revêtu d'un traitement sélectif sur lequel sont soudés par laser 12 tubes de cuivre,
- d'un coffre en bois assemblé mécaniquement et isolé thermiquement en fond de coffre par un panneau isolant en laine minérale,
- d'une couverture transparente en verre trempé d'épaisseur 3,2 mm.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Dimensions H x L x P : $\pm 2058 \times 1227 \times 105$ mm.
- Poids à vide : 49 kg
- Surface brut : $2,52 \text{ m}^2$
- Surface d'entrée : $2,32 \text{ m}^2$
- Surface d'absorption : $2,28 \text{ m}^2$
- Volume du capteur : 1,7 l
- Pression de service maxi. : 10 bars
- Débit recommandé : 15 à 50 l/h.m²
- Rendement optique, η_0 : 0,776
- Coefficient de perte a_1 : $3,293 \text{ W/m}^2.\text{K}$

-Coefficient de perte a_2 : $0,011 \text{ W/m}^2.\text{K}^2$

-Température conventionnelle de stagnation ($^{\circ}\text{C}$) : 191°C

COFFRE

-Le coffre est un assemblage de 4 lattes en bois de charpente en sapin et d'un fond de coffre en panneau MDF de 4mm d'épaisseur.

-Les faces intérieure des lattes sont revêtues d'une couche de peinture spéciale "solaire" qui est un mélange de polymères et d'eau destiné à protéger les bois contre les températures élevées

-L'assemblage du coffre est assuré par clous et agrafes. Les lattes de bois "mitoyennes" aux capteurs comportent deux orifices aux extrémités supérieures et inférieures permettant la liaison des absorbeurs.

-La ventilation du coffre est réalisée à l'aide de quatre orifices de ventilation (diamètre 4,2 mm) disposés sur la latte inférieure du coffre.

ISOLANT

-L'isolation est posée dans le fonds du coffre.

-C'est un panneau en fibre minérale (laine de roche) d'épaisseur 50 mm et de conductivité thermique $\lambda=0,035 \text{ W/m.K}$.

-Classe de résistance au feu : A1 selon EN 13 501-1.

ABSORBEUR

-L'absorbeur est constitué d'une feuille d'aluminium de 0,4 mm d'épaisseur soudée par laser sur 12 tubes en cuivre de $\varnothing 8 \text{ mm}$, eux-mêmes brasés sur deux collecteurs de $\varnothing 22 \text{ mm}$.

Il est apposé sur cette feuille de cuivre un revêtement sélectif de type Alanod-Solar type « Mirotherm » et BlueTec type « Eta plus Al ».

-Caractéristiques de la surface sélective : coefficient d'absorption $\alpha = 95\%$ et coefficient d'émissivité $\varepsilon = 5\%$.

-L'absorbeur ne dispose que de deux raccords hydrauliques en partie haute du capteur assurant l'entrée et la sortie du fluide. Un pincement en partie centrale du collecteur supérieur permet d'assurer un sens "Aller et Retour" dans l'absorbeur du capteur.

-Dimensions tôle d'absorbeur : 1984mm x1156mm x 0,4 mm

-L'absorbeur est maintenu dans le coffre par des clips ABS.

COUVERTURE TRANSPARENTE

-La couverture transparente est constituée d'un vitrage simple en verre trempé (EN 12150) de dimension 2077 mm x 1238 mm x 3,2 mm.

-En partie haute : le verre est posé sur le cadre en bois et maintenu par le profilé aluminium grâce à un joint EPDM.

-Sur les côtés : le verre est posé sur le cadre en bois et maintenu par le profilé aluminium grâce à un joint en butyl collé sur le profilé.

-En partie basse : le verre est maintenu dans le profilé bas et l'étanchéité est assurée par un joint EPDM.

-Deux billes de butyl (environ 1 cm de diamètre) sont disposées sur le verre et sous le profilé aluminium au niveau des deux coins supérieurs du capteur.

RACCORDS HYDRAULIQUES

-Le raccordement des capteurs au circuit primaire s'effectue à l'aide de deux raccords hydrauliques à joint plat à visser dont le filetage int. est de 1".

-Une batterie de capteurs devra comporter au maximum 6 capteurs en série. Pour des plus grandes surfaces, les batteries seront connectées en parallèle avec boucle de Tickelman..

-Les branchements hydrauliques des capteurs se font à l'aide de coude en cuivre.

-L'entrée dans le capteur se fait à droite sur la face supérieure, capteur vue de face.

-La sortie du capteur se fait à gauche sur la face supérieure, capteur vue de face.

Option 4

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

INFORMATIONS TECHNIQUES

-Dimensions H x L x P : $\pm$ 2065 x 2443 x 113 mm.

-Poids à vide : 87 kg

-Surface brut : 5,04 m²

-Surface d'entrée : 4,64 m²

-Débit recommandé : 10 à 30 l/h.m²

-Rendement optique, η_0 : 0,809

-Coefficient linéaire de transfert thermique a1: 2,858 W/(m².K)

-Coefficient quadratique de transfert thermique a2 : 0,015 W/(m².K²)

COFFRE

-Le coffre du capteur est composé d'une feuille aluminium structurée d'épaisseur 0,4 mm prise dans un cadre constitué de profilés aluminium assemblés manuellement et soudés entre eux

-Les profilés du cadre sont en aluminium brut (EN AW 6060 T66 ou EN AW 6063 T6) Dimensions du profilé : 105 x 20 mm – épaisseur des parois : 1,6 mm.

-Des parcloles en aluminium (de même nature que le cadre) permettent la prise en feuillure de la couverture transparente. Ces parcloles sont vissées sur le cadre (1 vis à tôle ISO 7050 inox A2 4,2 x 16 mm tous les 20 cm environ). La ventilation du coffre est réalisée à l'aide de 2 entrées d'air de 6 mm de diamètre disposées sur le profilé inférieur du cadre et 4 orifices au niveau des raccords (section totale : 96 mm² par capteur).

-Le cadre est équipé de 2 anneaux de levage.

ISOLANT

-L'isolation en fond de coffre est réalisée à l'aide de deux panneaux isolants en laine de roche de minimum 50 mm d'épaisseur.

-L'isolation du pourtour du coffre est réalisée à l'aide de panneaux en laine de roche de minimum 35 mm d'épaisseur.

ABSORBEUR

-L'absorbeur est constitué de deux pièces de tôle d'aluminium, d'épaisseur 0,40 mm, sous laquelle sont soudés au laser 2 méandres d'Al-Cu de 8 mm de diamètre. Les méandres sont brasés sur 2 collecteurs en cuivre disposés en partie basse et haute du capteur. Ces 2 collecteurs, de 22 mm de diamètre, sont directement soudés à l'absorbeur.

- L'absorbeur est positionné dans le coffre par un système antiville situé au niveau du raccord, à chaque passage du collecteur. Des clips de maintien en aluminium sont positionnés à l'intérieur du coffre, prenant appui sur le pourtour de la face intérieure du verre
- Caractéristiques de la surface sélective : coefficient d'absorption $\alpha = 95\%$ et coefficient d'émissivité $\varepsilon = 5\%$.
- Contenance en fluide caloporteur de l'absorbeur : 3,4 l.
- Superficie de l'absorbeur : 4,63 m² .
- Pression de service maxi : 10 bars.

COUVERTURE TRANSPARENTE

- La couverture transparente est constituée de deux vitres en verre solaire trempé à faible teneur en fer, spécial anti-grêle, d'épaisseur 3,2 mm prises en feuillure dans le cadre du capteur et les parcloes vissées. L'étanchéité entre la vitre et ce cadre est réalisée à l'aide d'un joint en EDPM.
- Le mode de fixation de la couverture transparente permet son remplacement en cas de casse. Un manuel spécifique est disponible à cet effet.

RACCORDS HYDRAULIQUES

- Les capteurs solaires sont munis de quatre raccords à vis 5/4" (2 sur chaque face latérale)
- Les capteurs sont à raccorder entre eux au moyen d'un kit de raccordement à joints plats comprenant un compensateur de longueur de 100mm afin de compenser la dilatation des tubes de cuivre résultant des variations de températures.
- En utilisant des compensateurs de longueur, il est possible de raccorder en série jusqu'à 70 m² (avec raccordement départ/retour diagonalement opposés) ou 50 m² (avec raccordement départ/retour du même côté).
- Les raccords seront serrés avec un couple de 30 Nm pour ne pas endommager la tuyauterie ou l'absorbeur.

Option 5

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

INFORMATIONS TECHNIQUES

-Dimensions H x L x P : $\pm 2065 \times 4870 \times 113$ mm.

-Poids à vide : 168 kg

-Surface brut : 10.06 m²

-Surface d'entrée : 9,28 m²

-Débit recommandé : 10 à 30 l/h.m²

-Rendement optique, η_0 : 0,809

-Coefficient linéaire de transfert thermique a1: 2,858 W/(m².K)

-Coefficient quadratique de transfert thermique a2 : 0,015 W/(m².K²)

COFFRE

-Le coffre du capteur est composé d'une feuille aluminium structurée d'épaisseur 0,4 mm prise dans un cadre constitué de profilés aluminium assemblés manuellement et soudés entre eux

-Les profilés du cadre sont en aluminium brut (EN AW 6060 T66 ou EN AW 6063 T6) Dimensions du profilé : 105 x 20 mm – épaisseur des parois : 1,6 mm.

-Des parcloses en aluminium (de même nature que le cadre) permettent la prise en feuillure de la couverture transparente. Ces parcloses sont vissées sur le cadre (1 vis à tôle ISO 7050 inox A2 4,2 x 16 mm tous les 20 cm environ). La ventilation du coffre est réalisée à l'aide de 2 entrées d'air de 6 mm de diamètre disposées sur le profilé inférieur du cadre et 4 orifices au niveau des raccords (section totale : 96 mm² par capteur).

-Le cadre est équipé de 2 anneaux de levage.

ISOLANT

-L'isolation en fond de coffre est réalisée à l'aide de quatre panneaux isolants en laine de roche de minimum 50 mm d'épaisseur.

-L'isolation du pourtour du coffre est réalisée à l'aide de panneaux en laine de roche de minimum 35 mm d'épaisseur.

ABSORBEUR

- L'absorbeur est constitué de quatre pièces de tôle d'aluminium, d'épaisseur 0,40 mm, sous laquelle sont soudés au laser 4 méandres d'Al-Cu de 8 mm de diamètre. Les méandres sont brasés sur 2 collecteurs en cuivre disposés en partie basse et haute du capteur. Ces 2 collecteurs, de 22 mm de diamètre, sont directement soudés à l'absorbeur.
- L'absorbeur est positionné dans le coffre par un système antiville situé au niveau du raccord, à chaque passage du collecteur. Des clips de maintien en aluminium sont positionnés à l'intérieur du coffre, prenant appui sur le pourtour de la face intérieur du verre
- Caractéristiques de la surface sélective : coefficient d'absorption $\alpha = 95\%$ et coefficient d'émissivité $\varepsilon = 5\%$.
- Contenance en fluide caloporteur de l'absorbeur : 6,9 l.
- Superficie de l'absorbeur : 9,26 m².
- Pression de service maxi : 10 bars.

COUVERTURE TRANSPARENTE

- La couverture transparente est constituée de quatre vitres en verre solaire trempé à faible teneur en fer, spécial anti-grêle, d'épaisseur 3,2 mm prises en feuillure dans le cadre du capteur et les parcloes vissées. L'étanchéité entre la vitre et ce cadre est réalisée à l'aide d'un joint en EDPM.
- Le mode de fixation de la couverture transparente permet son remplacement en cas de casse. Un manuel spécifique est disponible à cet effet.

RACCORDS HYDRAULIQUES

- Les capteurs solaires sont munis de quatre raccords à vis 5/4" (2 sur chaque face latérale)
- Les capteurs sont à raccorder entre eux au moyen d'un kit de raccordement à joints plats comprenant un compensateur de longueur de 100mm afin de compenser la dilatation des tubes de cuivre résultant des variations de températures.
- En utilisant des compensateurs de longueur, il est possible de raccorder en série jusqu'à 70 m² (avec raccordement départ/retour diagonalement opposés) ou 50 m² (avec raccordement départ/retour du même côté).
- Les raccords seront serrés avec un couple de 30 Nm pour ne pas endommager la tuyauterie ou l'absorbeur.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3/ OPTION 4 / OPTION 5**

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Surface : *** m² (en fonction des besoins de chaleur calculés)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. m²

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et la surface.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.1b Chaleur - production - capteurs solaires types sous-vide CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de capteurs types « sous vide » destinés à être posés en toiture et raccordés à une installation solaire thermique.

Un **tube sous vide** est un type de tube utilisé dans les capteurs solaires thermiques.

Remarque: un dissipateur thermique sera prévu sur le circuit solaire afin d'éviter la stagnation dans les capteurs à tubes sous vide.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Option 1 - Capteurs solaires à tubes sous vide à circulation de liquide caloporteur - Surface d'ouverture unitaire minimale de 2,15 m²

Option 2 - Capteurs solaires à tubes sous vide à circulation de liquide caloporteur - Surface d'ouverture unitaire minimale de 3,23 m²

Option 3 - Capteurs solaires à tubes sous vide à caloducs à liaison sèche - Surface d'ouverture unitaire minimale de 2,15 m²

Option 4 - Capteurs solaires à tubes sous vide à caloducs à liaison sèche - Surface d'ouverture unitaire minimale de 3,23 m²

Option 1

Les capteurs solaires à tubes sous vide à circulation de liquide caloporteur sont constitués :

- de 20 tubes sous vide,
- d'un absorbeur composé de feuilles de cuivre revêtues d'une couche sélective ; les différents absorbeurs sont soudés sur la grille hydraulique,
- d'une grille de circulation hydraulique composée de tubes de cuivre assurant le passage direct du fluide caloporteur dans les tubes sous vide ; les tubes de cuivre sont scellés dans les tubes en verre,
- d'un coffre en profilés d'aluminium,
- d'un isolant en mousse de mélamine,
- d'un ensemble de rails assurant la tenue mécanique du capteur.

Les capteurs à tubes sous vide à circulation « directe » sont prévus pour un circuit solaire fermé sous pression et conviennent pour une installation des capteurs avec un angle d'inclinaison compris entre 0 et 90°.

Le capteur solaire devra posséder la certification européenne « Solarkeymark ».

Un rapport de test résumé suivant la [NBN EN 12975-1+A1] devra être fourni pour attester des performances du capteur.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

- Dimensions l x h x ép. : $\pm 1416 \times 1954 \times 93$ mm.
- Poids à vide : 52,8 kg
- Surface brut : 2,77 m²
- Surface d'entrée : 2,15 m²
- Surface de l'absorbeur : 2,04 m²
- Débit recommandé : 60 à 150 l/h.m²
- Rendement optique, η_0 : 0,77
- Coefficient linéaire de transfert thermique a_1 : 1,36 W/(m².K)
- Coefficient quadratique de transfert thermique a_2 : 0,005 W/(m².K²)
- Pression maximale de service : 8 bars

Le nombre maximum de capteurs installés en série doit être tel que le nombre de tube ne dépasse pas 150.

Lors de branchement en parallèle des champs capteurs, il est nécessaire de s'assurer que les différentes branches sont correctement équilibrées, soit en réalisant un branchement en Tichelmann, soit en utilisant des vannes d'équilibrage.

Eléments constitutifs :

Tubes sous vide

- Les tubes sous vide sont constitués d'un tube en verre sodo-calcique à faible teneur en fer Schott AR de 1,5 mm d'épaisseur et de 65 mm de diamètre. Ces tubes sont tirés au vide puis fermés hermétiquement d'un côté par une soudure verre et de l'autre par une soudure verre / cuivre.
- Les tubes sont maintenus sur le châssis en bas et en haut par l'intermédiaire de clips en polyamide et EPDM clipsés sur les rails de support.
- Une pastille de baryum est présente en partie haute. Le baryum est déposé sur la paroi intérieure du verre et sert de témoin de vide (témoin qui devient blanc lorsque le tube est défectueux).
- Des éléments en EPDM recouvrent la partie haute et la partie basse du tube.
- Vide : inférieur à 10e-8 bars.

Absorbeur / grille de circulation hydraulique

- L'absorbeur est constitué d'une feuille de cuivre revêtue d'une couche sélective de type TINOX (absorption : 95%, émissivité : 5%).
- Dimensions de la feuille de cuivre : 1705 x 60 mm.
- L'absorbeur est soudé sur un tube de circulation en cuivre (Cu-DHP) de diamètre extérieur 12 mm et d'épaisseur 0,6 mm. Celui-ci comporte un second tube coaxial (diamètre 6 mm) qui permet ainsi la circulation du fluide dans le tube sous vide et le transfert de chaleur vers le collecteur.
- L'absorbeur est maintenu en position dans le tube par trois bagues (ressorts) en acier inoxydable rivetées sur l'absorbeur et le maintenant, par leur compression, sur le tube en verre.
- L'orientation de l'absorbeur par rapport au soleil peut être modifiée au montage par rotation du tube dans ses supports. Cette orientation ne doit pas être supérieure à 25° par rapport à la normale.
- Les tubes en cuivre sont raccordés sur un collecteur en cuivre (Cu-DHP).
- Le collecteur est composé de 2 tubes en cuivre coaxiaux.
- Le raccordement des tubes au collecteur est assuré par un clip de maintien en inox ; ce clip assure le maintien du tube dans le collecteur ainsi que le blocage longitudinal de l'ensemble du tube sous vide. L'étanchéité est assurée par 2 joints toriques en EPDM.
- Le maintien du collecteur dans le coffre est assuré par des pièces en polyamide.
- L'échange de chaleur entre le tube sous vide et le collecteur s'effectue par passage direct du fluide dans les tubes par l'intermédiaire de raccords annelés.
- En entrée et sortie, le collecteur est équipé de raccords en laiton (Ø 22 mm), avec 2 joints EPDM et un clip en inox pour le blocage longitudinal. Le raccord est de type femelle à droite (entrée du fluide) et de type mâle à gauche (sortie).

Coffre collecteur

- Le coffre du collecteur est constitué de 2 profilés d'aluminium peint.
 - Le coffre est fermé par un élément en silicone, au niveau du passage des tubes en verre et par des plaques en polyamide aux extrémités.
 - Le coffre doit être ouvert pour le raccordement des tubes ou leur déconnexion (installation et opérations de maintenance).
- Dimension du collecteur : $\pm 1416 \times 93 \times 110$ mm

Isolant

- Le collecteur est isolé à l'aide de mousse de mélamine. Cette mousse est maintenue par emboîtement dans les différents éléments du coffre.
- Epaisseur : 15 mm minimum
- Conductivité thermique : 0,035 W/m.K

Cadre

- Le cadre est composé de 2 profilés dans le sens des tubes et 2 profilés dans le sens perpendiculaire.
- Ces profilés sont en aluminium EN AW-6060 T6.
- Les vis sont en inox A2, de diamètre 8 mm.

Raccords hydrauliques

- Des raccords sont fournis pour le raccordement aux extrémités du champ capteurs.
- Le kit comprend :

- 2 raccords adaptés aux sorties du collecteur,

- 1 té équipé d'un doigt de gant, avec raccords à compression,

- 1 coude avec raccords à compression.

Kit d'interconnexion

- Pour permettre l'assemblage de 2 capteurs en série, un kit d'interconnexion est fourni. Ce kit permet d'assembler de façon rigide les cadres des 2 capteurs.
- Les pièces de ce kit sont en inox 1.4301, les vis en inox A2 et de diamètre M8.
- La connexion hydraulique est réalisée sans pièces supplémentaires grâce aux raccords M/F des collecteurs.

Option 2

Les capteurs solaires à tubes sous vide à circulation de liquide caloporteur sont constitués :

- de 30 tubes sous vide,
- d'un absorbeur composé de feuilles de cuivre revêtues d'une couche sélective ; les différents absorbeurs sont soudés sur la grille hydraulique,
- d'une grille de circulation hydraulique composée de tubes de cuivre assurant le passage direct du fluide caloporteur dans les tubes sous vide ; les tubes de cuivre sont scellés dans les tubes en verre,
- d'un coffre en profilés d'aluminium,
- d'un isolant en mousse de mélamine,
- d'un ensemble de rails assurant la tenue mécanique du capteur.

Les capteurs à tubes sous vide à circulation « directe » sont prévus pour un circuit solaire fermé sous pression et conviennent pour une installation des capteurs avec un angle d'inclinaison compris entre 0 et 90°.

Le capteur solaire devra posséder la certification européenne « Solarkeymark ».

Un rapport de test résumé suivant la [NBN EN 12975-1+A1] devra être fourni pour attester des performances du capteur.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

- Dimensions l x h x ép. : $\pm 2125 \times 1954 \times 93$ mm.
- Poids à vide : 79,2 kg
- Surface brut : 4,15 m²
- Surface d'entrée : 3,23 m²
- Surface de l'absorbeur : 3,02 m²
- Débit recommandé : 60 à 150 l/h.m²
- Rendement optique, η_0 : 0,77
- Coefficient linéaire de transfert thermique a_1 : 1,36 W/(m².K)
- Coefficient quadratique de transfert thermique a_2 : 0,005 W/(m².K²)
- Pression maximale de service : 8 bars

Le nombre maximum de capteurs installés en série doit être tel que le nombre de tube ne dépasse pas 150.

Lors de branchement en parallèle des champs capteurs, il est nécessaire de s'assurer que les différentes branches sont correctement équilibrées, soit en réalisant un branchement en Tichelmann, soit en utilisant des vannes d'équilibrage.

Eléments constitutifs :

Tubes sous vide

- Les tubes sous vide sont constitués d'un tube en verre sodo-calcique à faible teneur en fer Schott AR de 1,5 mm d'épaisseur et de 65 mm de diamètre. Ces tubes sont tirés au vide puis fermés hermétiquement d'un côté par une soudure verre et de l'autre par une soudure verre / cuivre.
- Les tubes sont maintenus sur le châssis en bas et en haut par l'intermédiaire de clips en polyamide et EPDM clipsés sur les rails de support.
- Une pastille de baryum est présente en partie haute. Le baryum est déposé sur la paroi intérieure du verre et sert de témoin de vide (témoin qui devient blanc lorsque le tube est défectueux).
- Des éléments en EPDM recouvrent la partie haute et la partie basse du tube.
- Vide : inférieur à 10e-8 bars.

Absorbeur / grille de circulation hydraulique

- L'absorbeur est constitué d'une feuille de cuivre revêtue d'une couche sélective de type TINOX (absorption : 95%, émissivité : 5%).
- Dimensions de la feuille de cuivre : 1705 x 60 mm.
- L'absorbeur est soudé sur un tube de circulation en cuivre (Cu-DHP) de diamètre extérieur 12 mm et d'épaisseur 0,6 mm. Celui-ci comporte un second tube coaxial (diamètre 6 mm) qui permet ainsi la circulation du fluide dans le tube sous vide et le transfert de chaleur vers le collecteur.
- L'absorbeur est maintenu en position dans le tube par trois bagues (ressorts) en acier inoxydable rivetées sur l'absorbeur et le maintenant, par leur compression, sur le tube en verre.
- L'orientation de l'absorbeur par rapport au soleil peut être modifiée au montage par rotation du tube dans ses supports. Cette orientation ne doit pas être supérieure à 25° par rapport à la normale.
- Les tubes en cuivre sont raccordés sur un collecteur en cuivre (Cu-DHP).
- Le collecteur est composé de 2 tubes en cuivre coaxiaux.
- Le raccordement des tubes au collecteur est assuré par un clip de maintien en inox ; ce clip assure le maintien du tube dans le collecteur ainsi que le blocage longitudinal de l'ensemble du tube sous vide. L'étanchéité est assurée par 2 joints toriques en EPDM.
- Le maintien du collecteur dans le coffre est assuré par des pièces en polyamide.
- L'échange de chaleur entre le tube sous vide et le collecteur s'effectue par passage direct du fluide dans les tubes par l'intermédiaire de raccords annelés.
- En entrée et sortie, le collecteur est équipé de raccords en laiton (Ø 22 mm), avec 2 joints EPDM et un clip en inox pour le blocage longitudinal. Le raccord est de type femelle à droite (entrée du fluide) et de type mâle à gauche (sortie).

Coffre collecteur

- Le coffre du collecteur est constitué de 2 profilés d'aluminium peint.
 - Le coffre est fermé par un élément en silicone, au niveau du passage des tubes en verre et par des plaques en polyamide aux extrémités.
 - Le coffre doit être ouvert pour le raccordement des tubes ou leur déconnexion (installation et opérations de maintenance).
- Dimension du collecteur : $\pm 2125 \times 93 \times 110$ mm.

Isolant

- Le collecteur est isolé à l'aide de mousse de mélamine. Cette mousse est maintenue par emboîtement dans les différents éléments du coffre.
- Epaisseur : 15 mm minimum
- Conductivité thermique : 0,035 W/m.K

Cadre

- Le cadre est composé de 2 profilés dans le sens des tubes et 2 profilés dans le sens perpendiculaire.
- Ces profilés sont en aluminium EN AW-6060 T6.
- Les vis sont en inox A2, de diamètre 8 mm.

Raccords hydrauliques

- Des raccords sont fournis pour le raccordement aux extrémités du champ capteurs.
- Le kit comprend :

- 2 raccords adaptés aux sorties du collecteur,

- 1 té équipé d'un doigt de gant, avec raccords à compression,

- 1 coude avec raccords à compression.

Kit d'interconnexion

- Pour permettre l'assemblage de 2 capteurs en série, un kit d'interconnexion est fourni. Ce kit permet d'assembler de façon rigide les cadres des 2 capteurs.
- Les pièces de ce kit sont en inox 1.4301, les vis en inox A2 et de diamètre M8.
- La connexion hydraulique est réalisée sans pièces supplémentaires grâce aux raccords M/F des collecteurs.

Option 3

Les capteurs solaires à tubes sous vide à caloducs sont constitués :

- de 20 tubes sous vide,
- d'un absorbeur composé de feuilles de cuivre revêtues d'une couche sélective ; les différents absorbeurs sont soudés sur la grille hydraulique,
- d'une grille de circulation hydraulique composée de condenseur en cuivre assurant le transfert énergétique vers un collecteur en cuivre; les tubes des caloducs sont scellés dans les tubes en verre,
- d'un coffre en profilés d'aluminium,
- d'un isolant en mousse de mélamine,
- d'un ensemble de rails assurant la tenue mécanique du capteur.

Les collecteurs solaires sont équipés d'un dispositif de limitation de température. Chaque condenseur contient un disque à fermeture instantanée autorisant ou empêchant le transfert de chaleur vers le collecteur.

Deux versions de tubes sont disponibles en fonction de la température de déclenchement du limiteur:

- limiteur basse température: déclenchement à 90°C
- limiteur haute température: déclenchement à 135°C

Les capteurs à tubes sous vide à caloducs sont prévus pour un circuit solaire fermé sous pression et conviennent pour une installation des capteurs avec un angle d'inclinaison compris entre 20 et 70°.

La liaison "sèche" des tubes de caloduc permet le démontage et le remplacement de ces derniers sans vidanger le circuit solaire.

Le capteur solaire devra posséder la certification européenne « Solarkeymark ».

Un rapport de test résumé suivant la [NBN EN 12975-1+A1] devra être fourni pour attester des performances du capteur.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

- Dimensions l x h x ép. : $\pm 1418 \times 1952 \times 93$ mm
- Poids à vide : 48 kg
- Surface brut : 2,77 m²
- Surface d'entrée : 2,16 m²
- Surface de l'absorbeur : 2,01 m²
- Débit recommandé : 60 à 150 l/h.m²
- Rendement optique, η_0 : 0,75
- Coefficient linéaire de transfert thermique a_1 : 1,18 W/(m².K)
- Coefficient quadratique de transfert thermique a_2 : 0,0095 W/(m².K²)
- Pression maximale de service : 10 bars

Le nombre maximum de capteurs installés en série doit être tel que le nombre de tube ne dépasse pas 150.

Lors de branchement en parallèle des champs capteurs, il est nécessaire de s'assurer que les différentes branches sont correctement équilibrées, soit en réalisant un branchement en Tichelmann, soit en utilisant des vannes d'équilibrage.

Eléments constitutifs :

Tubes sous vide

- Les tubes sous vide sont constitués d'un tube en verre sodo-calcique à faible teneur en fer Schott AR de 1,5 mm d'épaisseur et de 65 mm de diamètre. Ces tubes sont tirés au vide puis fermés hermétiquement d'un côté par une soudure verre et de l'autre par une soudure verre / cuivre.

- Les tubes sont maintenus sur le châssis en bas et en haut par l'intermédiaire de clips en polyamide et EPDM clipsés sur les rails de support.
- Une pastille de baryum est présente en partie haute. Le baryum est déposé sur la paroi intérieure du verre et sert de témoin de vide (témoin qui devient blanc lorsque le tube est défectueux).
- Des éléments en EPDM recouvrent la partie haute et la partie basse du tube.
- Vide : inférieur à 10e-8 bars.

Absorbeur / grille de circulation hydraulique

- L'absorbeur est constitué d'une feuille de cuivre revêtue d'une couche sélective de type TINOX (absorption : 95%, émissivité : 5%).
- Dimensions de la feuille de cuivre : 1705 x 60 mm.
- L'absorbeur est soudé sur le tube d'un caloduc en cuivre.
- L'absorbeur est maintenu en position dans le tube par trois bagues (ressorts) en acier inoxydable rivetées sur l'absorbeur et le maintenant, par leur compression, sur le tube en verre.
- L'orientation de l'absorbeur par rapport au soleil peut être modifiée au montage par rotation du tube dans ses supports. Cette orientation ne doit pas être supérieure à 25° par rapport à la normale.
- Le caloduc se présente sous la forme d'un tube en cuivre dans lequel est incorporé un liquide spécifique en équilibre avec sa phase gazeuse. Le transfert de chaleur s'effectue par évaporation du fluide dans le caloduc et condensation dans le condenseur.
- Le condenseur se présente sous la forme d'un tube en cuivre relié au caloduc par l'intermédiaire d'un flexible en laiton.
- Ce condenseur permet de limiter la température de condensation.
- Le collecteur, composé d'un tube de cuivre (32 mm), est équipé de doigt de gant.
- Le transfert de chaleur du condenseur vers le collecteur se fait par conduction au travers du doigt de gant grâce à une pâte thermique fournie.
- Le raccordement des tubes au collecteur est assuré par un clip de maintien en inox ; ce clip assure le maintien du tube dans le collecteur ainsi que le blocage longitudinal de l'ensemble du tube sous vide.
- Le maintien du collecteur dans le coffre est assuré par des pièces en polyamide.
- En entrée et sortie, le collecteur est équipé de raccords en laiton (Ø 22 mm), avec 2 joints EPDM et un clip en inox pour le blocage longitudinal. Le raccord est de type femelle à droite (entrée du fluide) et de type mâle à gauche (sortie).

Coffre collecteur

- Le coffre du collecteur est constitué de 2 profilés d'aluminium peint.
 - Le coffre est fermé par un élément en silicone, au niveau du passage des tubes en verre et par des plaques en polyamide aux extrémités.
 - Pour raccorder les tubes sur le collecteur, il n'est pas nécessaire d'ouvrir le coffre.
 - Le coffre doit être ouvert pour pouvoir démonter les tubes (opérations de maintenance).
- Dimension du collecteur : ± 1416 x 93 x 110 mm.

Isolant

- Le collecteur est isolé à l'aide de mousse de mélamine. Cette mousse est maintenue par emboîtement dans les différents éléments du coffre.
- Epaisseur : 15 mm minimum
- Conductivité thermique : 0,035 W/m.K

Cadre

- Le cadre est composé de 2 profilés dans le sens des tubes et 2 profilés dans le sens perpendiculaire.
- Ces profilés sont en aluminium EN AW-6060 T6.
- Les vis sont en inox A2, de diamètre 8 mm.

Raccords hydrauliques

- Des raccords sont fournis pour le raccordement aux extrémités du champ capteurs.
- Le kit comprend :

- 2 raccords adaptés aux sorties du collecteur,

- 1 té équipé d'un doigt de gant, avec raccords à compression,

- 1 coude avec raccords à compression.

Kit d'interconnexion

- Pour permettre l'assemblage de 2 capteurs en série, un kit d'interconnexion est fourni. Ce kit permet d'assembler de façon rigide les cadres des 2 capteurs.
- Les pièces de ce kit sont en inox 304, les vis en inox A2 et de diamètre M8.
- La connexion hydraulique est réalisée sans pièces supplémentaires grâce aux raccords M/F des collecteurs.

Option 4

Les capteurs solaires à tubes sous vide à caloducs sont constitués :

- de 30 tubes sous vide,
- d'un absorbeur composé de feuilles de cuivre revêtues d'une couche sélective ; les différents absorbeurs sont soudés sur la grille hydraulique,
- d'une grille de circulation hydraulique composée de condenseur en cuivre assurant le transfert énergétique vers un collecteur en cuivre; les tubes des caloducs sont scellés dans les tubes en verre,
- d'un coffre en profilés d'aluminium,
- d'un isolant en mousse de mélamine,
- d'un ensemble de rails assurant la tenue mécanique du capteur.

Les collecteurs solaires sont équipés d'un dispositif de limitation de température. Chaque condenseur contient un disque à fermeture instantanée autorisant ou empêchant le transfert de chaleur vers le collecteur.

Deux versions de tubes sont disponibles en fonction de la température de déclenchement du limiteur:

- limiteur basse température: déclenchement à 90°C
- limiteur haute température: déclenchement à 135°C

Les capteurs à tubes sous vide à caloducs sont prévus pour un circuit solaire fermé sous pression et conviennent pour une installation des capteurs avec un angle d'inclinaison compris entre 20 et 70°.

La liaison "sèche" des tubes de caloduc permet le démontage et le remplacement de ces derniers sans vidanger le circuit solaire.

Le capteur solaire devra posséder la certification européenne « Solarkeymark ».

Un rapport de test résumé suivant la [NBN EN 12975-1+A1] devra être fourni pour attester des performances du capteur.

Le capteur solaire aura les caractéristiques suivantes :

- Dimensions l x h x ép. : $\pm 2127 \times 1952 \times 93$ mm.
- Poids à vide : 71 kg
- Surface brut : 4,15 m²
- Surface d'entrée : 3,23 m²
- Surface de l'absorbeur : 3,02 m²
- Débit recommandé : 60 à 150 l/h.m²
- Rendement optique, η_0 : 0,75
- Coefficient linéaire de transfert thermique a1: 1,18 W/(m².K)
- Coefficient quadratique de transfert thermique a2 : 0,0095 W/(m².K²)
- Pression maximale de service : 10 bars

Le nombre maximum de capteurs installés en série doit être tel que le nombre de tube ne dépasse pas 150.

Lors de branchement en parallèle des champs capteurs, il est nécessaire de s'assurer que les différentes branches sont correctement équilibrées, soit en réalisant un branchement en Tichelmann, soit en utilisant des vannes d'équilibrage.

Eléments constitutifs :

Tubes sous vide

- Les tubes sous vide sont constitués d'un tube en verre sodo-calcique à faible teneur en fer Schott AR de 1,5 mm d'épaisseur et de 65 mm de diamètre. Ces tubes sont tirés au vide puis fermés hermétiquement d'un côté par une soudure verre et de l'autre par une soudure verre / cuivre.
- Les tubes sont maintenus sur le châssis en bas et en haut par l'intermédiaire de clips en polyamide et EPDM clipsés sur les rails de support.
- Une pastille de baryum est présente en partie haute. Le baryum est déposé sur la paroi intérieure du verre et sert de témoin de vide (témoin qui devient blanc lorsque le tube est défectueux).
- Des éléments en EPDM recouvrent la partie haute et la partie basse du tube.
- Vide : inférieur à 10e-8 bars.

Absorbeur / grille de circulation hydraulique

- L'absorbeur est constitué d'une feuille de cuivre revêtue d'une couche sélective de type TINOX (absorption : 95%, émissivité : 5%).
- Dimensions de la feuille de cuivre : 1705 x 60 mm.
- L'absorbeur est soudé sur le tube d'un caloduc en cuivre.
- L'absorbeur est maintenu en position dans le tube par trois bagues (ressorts) en acier inoxydable rivetées sur l'absorbeur et le maintenant, par leur compression, sur le tube en verre.

- L'orientation de l'absorbeur par rapport au soleil peut être modifiée au montage par rotation du tube dans ses supports. Cette orientation ne doit pas être supérieure à 25° par rapport à la normale.
- Le caloduc se présente sous la forme d'un tube en cuivre dans lequel est incorporé un liquide spécifique en équilibre avec sa phase gazeuse. Le transfert de chaleur s'effectue par évaporation du fluide dans le caloduc et condensation dans le condenseur.
- Le condenseur se présente sous la forme d'un tube en cuivre relié au caloduc par l'intermédiaire d'un flexible en laiton.
- Ce condenseur permet de limiter la température de condensation.
- Le collecteur, composé d'un tube de cuivre (32 mm), est équipé de doigt de gant.
- Le transfert de chaleur du condenseur vers le collecteur se fait par conduction au travers du doigt de gant grâce à une pâte thermique fournie.
- Le raccordement des tubes au collecteur est assuré par un clip de maintien en inox ; ce clip assure le maintien du tube dans le collecteur ainsi que le blocage longitudinal de l'ensemble du tube sous vide.
- Le maintien du collecteur dans le coffre est assuré par des pièces en polyamide.
- En entrée et sortie, le collecteur est équipé de raccords en laiton (Ø 22 mm), avec 2 joints EPDM et un clip en inox pour le blocage longitudinal. Le raccord est de type femelle à droite (entrée du fluide) et de type mâle à gauche (sortie).

Coffre collecteur

- Le coffre du collecteur est constitué de 2 profilés d'aluminium peint.
 - Le coffre est fermé par un élément en silicone, au niveau du passage des tubes en verre et par des plaques en polyamide aux extrémités.
 - Pour raccorder les tubes sur le collecteur, il n'est pas nécessaire d'ouvrir le coffre.
 - Le coffre doit être ouvert pour pouvoir démonter les tubes (opérations de maintenance).
- Dimension du collecteur : $\pm 2125 \times 93 \times 110$ mm.

Isolant

- Le collecteur est isolé à l'aide de mousse de mélamine. Cette mousse est maintenue par emboîtement dans les différents éléments du coffre.
- Epaisseur : 15 mm minimum
- Conductivité thermique : 0,035 W/m.K

Cadre

- Le cadre est composé de 2 profilés dans le sens des tubes et 2 profilés dans le sens perpendiculaire.
- Ces profilés sont en aluminium EN AW-6060 T6.
- Les vis sont en inox A2, de diamètre 8 mm.

Raccords hydrauliques

- Des raccords sont fournis pour le raccordement aux extrémités du champ capteurs.
- Le kit comprend :

- 2 raccords adaptés aux sorties du collecteur,

- 1 té équipé d'un doigt de gant, avec raccords à compression,

- 1 coude avec raccords à compression.

Kit d'interconnexion

- Pour permettre l'assemblage de 2 capteurs en série, un kit d'interconnexion est fourni. Ce kit permet d'assembler de façon rigide les cadres des 2 capteurs.
- Les pièces de ce kit sont en inox 304, les vis en inox A2 et de diamètre M8.
- La connexion hydraulique est réalisée sans pièces supplémentaires grâce aux raccords M/F des collecteurs.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3/ OPTION 4**

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Surface : *** m² (en fonction des besoins de chaleur calculés)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. m²

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et la surface.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.2 Réservoirs de stockage d'eau chaude CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des réservoirs de stockage d'eau en acier destinés au stockage de l'énergie produite par le soleil ; ils seront du type à accumulation (eau alimentaire) ou du type « tampon » à stockage d'eau primaire (eau morte).

- Remarques importantes

Pour des volumes de stockage de plus de 2000 litres il convient de stocker l'énergie solaire dans des réservoirs tampons d'eau primaire.

63.27.2a Chaleur - production - réservoirs de stockage d'eau chaude CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des réservoirs en acier destinés au stockage de l'énergie produite par le soleil ; ils seront du type à accumulation directe (eau alimentaire) ou du type « tampon » à stockage d'eau primaire (eau morte).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Production d'eau chaude sanitaire

Réservoir de stockage d'ECS de 200 à 1.000 l avec :

- cuve en acier émaillé ou recouvert d'un revêtement époxy de type alimentaire,
- anode de protection magnésium intégrée,
- isolation:

réservoir d'un volume inférieur à 500 l: mousse de polyuréthane projeté sans CFC (épaisseur min.50 mm)

réservoir d'un volume supérieur à 500 l: isolation amovible en fibre de polyester (épaisseur min.90 mm)

- échangeur thermique solaire (bas du ballon) de 22 à 63 kW
- possibilité d'échangeur thermique chauffage (haut du ballon) de 25 à 59 kW (à spécifier par l'auteur de projet)
- doigts de gant d.16
- manchon 6/4" permettant la mise en place d'une résistance électrique
- raccords échangeurs thermiques haut et bas en 1"

Le module de retour solaire isolé avec purge et débitmètre ainsi que la régulation solaire à 2 circuits sont pré-installés sur le réservoir.

Une anode en titane à courant imposé pourra éventuellement être fournie et sera prévue pour une intégration dans le réservoir.

Caractéristiques techniques

- Volume : *** litres
 - Diamètre avec isolation : *** mm
 - Hauteur avec isolation : *** mm
 - Pression de service admise eau : 10 bars
 - Pression de service admise chauffage : 10 bars
 - Pression de service admise circuit solaire : 10 bars
 - Température de service admise eau : 95°C
 - Température de service admise chauffage : 110°C
 - Température de circuit admise circuit solaire : 110°C
 - Surface de l'échangeur thermique chauffage : *** m²
 - Surface de l'échangeur thermique solaire : *** m²
 - Volume de l'échangeur thermique solaire : *** l
 - Volume de l'échangeur thermique : *** l
 - Index de puissance NI haut (NI /kW) : 2,4 / 25 à 12 / 59,5
 - Index de puissance NI bas (NI /kW) : 1,4 : 22 à 37 / 63
 - Isolant en mousse PU :
- Densité : 30 kg/m³
 - Epaisseur : 50 à 90 mm

OPTION 2

Production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire

Un ou des ballons tampons de contenance de 800 à 5000 litres en acier S235JRdisposant d'une tôle de stratification, pouvant être raccordés entre eux à l'aide de 4 flexibles de raccordement en acier inoxydable (filetage 6/4 ou 2").

Chaque ballon comprend au moins:

- - une plaque de stratification horizontale située au deux tiers de la hauteur ;

- 8 manchons taraudés 6/4" (ou 2") + 1 manchon supplémentaire en partie haute ;
- 6 déflecteurs internes au niveau des raccords situés en dessous de la tôle de stratification ;
- 4 doigts de gant soudés à 4 niveaux de hauteur différents ;
- Volume inférieure à 2500 l: une isolation de 100 mm d'épaisseur (conductivité 0,039 W/mK), démontable, en ouate de fibres de polyester recyclé avec jaquette en PVC ;
- Volume supérieur à 2500 l: une isolation de 120 mm d'épaisseur (conductivité 0,039 W/mK), démontable, en ouate de fibres de polyester recyclé avec jaquette en PVC ;

Les réservoirs d'un volume égal ou inférieur à 1000 l peuvent être couplés également avec un ballon (de même contenance) équipés en plus de cannes de stratification pour le chargement spécifique par stratification ; dans ce cas les modules de pompage du fluide solaire, de production d'ECS et/ou de chauffage seront directement raccordés sur les prises de raccordement extérieures des cannes.

Caractéristiques techniques

- Hauteur avec isolation : *** mm
- Diamètre avec isolation : *** mm
- Hauteur de basculement : *** mm
- Pression de service maximale : 3 bars
- Température de service maximale : 95°C

La mise en place de réservoir tampons augmente le volume d'eau du circuit de chauffage. Il est donc indispensable de redimensionner le vase d'expansion en conséquence. A charge de l'entrepreneur : fournir une note de calcul

Dans le cas où le volume tampon est totalement isolé du circuit de chauffage, il convient d'installer une soupape de sécurité et un vase d'expansion sur le circuit tampon.

Les réservoirs tampons seront garantis pour une durée de 5 ans.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Volume : *** litres (en fonction des besoins de chaleur calculés)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

- 1 . QF

(soit)

- 2 . PM

63.27.3 Modules de pompage du fluide solaire CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de pompage du fluide solaire permettant de transmettre la chaleur produite par les capteurs solaires aux réservoirs de stockage

Ils seront de types et de puissances adaptées à la chaleur produites par les capteurs solaires et déterminées par l'auteur de projet.

63.27.3a Chaleur - production - modules de pompage du fluide solaire CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de pompage du fluide solaire permettant de transmettre la chaleur produite par les capteurs solaires aux réservoirs de stockage

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Par stockage à accumulation directe

Voir article 63.17.2a Réservoirs de stockage: Option 1

ATTENTION : Un dispositif thermostatique de sécurité et de réglage de température sera posé et raccordé à la sortie de la production de l'eau chaude sanitaire et couplé à l'arrivée d'eau froide permettant de limiter la température de distribution d' ECS à 60 °C.

OPTION 2

Stockage en eau primaire et production instantanée d'eau chaude sanitaire

Le système de production d'eau chaude sanitaire est étudié dans son ensemble afin d'optimiser à tous niveaux le rendement solaire au maximum et de garantir une production d'ECS hygiénique. Dans ce sens, la production d'ECS est de type instantané avec stockage de calories sur le primaire (eau de chauffage). Le stockage d'eau sanitaire sera évité afin d'éviter tous problèmes liés à la légionellose.

L'échangeur sanitaire est alimenté au primaire par l'eau stockée dans la partie supérieure des réservoirs de stratification. Le circulateur de charge primaire, à vitesse variable, est régulé en fonction du débit de puisage sanitaire. Le débit de puisage est mesuré à l'aide d'une sonde combinée température/débit à effet vortex (pas de pièce mobile) placée sur le départ sanitaire.

Toutes les pièces en contact avec l'eau sanitaire sont en acier inoxydable ou en matériau de synthèse. Le module de production d'eau chaude sanitaire bénéficie d'une attestation de conformité sanitaire (ACS).

La température de sortie sanitaire est réglable jusqu'à 65°C. Chaque module permet d'obtenir un débit de 30 l/min. et est prévu pour travailler en cascade, si nécessaire, avec un, deux ou trois module supplémentaire.

Chaque module comprend:

- un échangeur de chaleur à plaques inox brasées au cuivre (ou à l'inox pour les eaux très dures);
- une pompe primaire à haut rendement;
- une sonde de débit (sans pièce mobile) et de température sur la sortie d'eau chaude;
- une sonde de température côté primaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques;
- une régulation de température brevetée;
- un boîtier de régulation (Sensorbox) communiquant avec la pompe en Wi-Fi;
- des raccords en attente pour le kit de bouclage optionnel.

Le système est composé de 1 à 4 modules hydrauliques préfabriqués enveloppés d'une coquille d'isolation en PPE.

Ces deux modules fonctionneront en cascade et permettront d'atteindre un débit de 90 litres/min.

La communication entre les trois modules est réalisée en Wi-Fi.

L'équilibrage des temps de marche de chacun des modules est réalisé par permutation automatique de l'ordre de la cascade.

Le bouclage d'eau chaude sanitaire, s'il s'avère nécessaire, peut être assuré par un kit de bouclage sanitaire optionnel, en complément du module d'eau sanitaire comprenant une vanne 3 voies directionnelle pour la stratification du retour primaire et une pompe de bouclage à haut rendement.

Le kit de bouclage sanitaire comprend une fonction de désinfection thermique manuelle à 70 °C.

La communication entre la pompe de bouclage et la pompe primaire peut être réalisée en Wi-Fi.

Le kit de bouclage sanitaire sera placé sur l'un des modules qui deviendra le module maître (marche permanente).

Caractéristiques techniques d'un module

- Dimensions: Largeur x Hauteur x Profondeur = 465 x 568 x 312 mm
- Poids total équipée: 15,7 kg
- Raccords:
 - Tampon: 1"
 - Sanitaire: 3/4"
 - Bouclage: 3/4"
- Régime de température d'eau (primaire / secondaire): 30 à 95°C / 45 à 65°C (70°C pour désinfection thermique manuelle)
- Tension d'alimentation: 230 V / 50 Hz

- Puissance maxi consommée par la pompe primaire: 45 W
- Débit de puisage à 65°C: 2 à 30 l/min
- Pression maxi d'arrivée d'eau froide: 10 bars
- Pression mini d'arrivée d'eau froide: 2 bars (pour atteindre le débit maximal)
- Pression de service maxi primaire: 3 bars
- Température de service maxi: 95°C
- Température de service mini: 2°C

Ces modules peuvent être raccordés en cascade (maximum 4) pour augmenter la quantité d'eau nécessaire aux besoins de l'habitation

OPTION 3

Stockage en eau primaire et préchauffage d'eau chaude sanitaire alimentant un système de production traditionnel

Le module est constitué d'un ensemble hydraulique préfabriqué monté dans un châssis métallique. Les éléments de raccordement et l'échangeur de chaleur sont calorifugés.

Le module est électriquement et hydrauliquement pré-assemblé et prêt à l'emploi. Il sera posé au sol à proximité des réservoirs tampons.

L'échangeur sanitaire est alimenté au primaire par l'eau stockée dans la partie supérieure des réservoirs de stratification. Le circulateur de charge primaire, à vitesse variable, est régulé en fonction du débit de puisage sanitaire. Le débit de puisage est mesuré à l'aide d'une sonde de débit à ultra-sons (pas de pièce mobile) placée sur le départ sanitaire.

Le module permet d'obtenir un débit de ****l/min à 48°C avec une température d'entrée primaire de 53°C.

Composants

- un échangeur de chaleur à plaques démontable en inox AISI 316;
- une pompe primaire à haut rendement à vitesse variable.
- une sonde de débit (sans pièce mobile) et de température sur la sortie d'eau chaude sanitaire;
- une sonde de température côté primaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques;
- une sonde de température côté sanitaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques;
- un écran graphique synoptique avec indication des différentes températures mesurées, du débit de puisage sanitaire et de la puissance transmise
- un régulateur permettant la gestion du circulateur primaire à vitesse variable.

Caractéristiques techniques

- Dimensions: Largeur x Hauteur x Profondeur = *** x *** x *** mm
 - Poids total: *** kg
 - Raccords:
- Tampon: 6/4"
- Sanitaire: 5/4"

- Tension d'alimentation: 230 V / 50 Hz
- Puissance maxi consommée par la pompe primaire: *** W
- Hauteur manométrique disponible au primaire: *** m.c.e
- Volume circuit primaire: *** litres
- Volume circuit sanitaire: *** litres

- Pression de service maxi: 6 bars
- Température de service maxi: 95°C
- Débit de puisage à 48°C avec température entrée primaire à 53°C: *** l/min
- Débit maximum ECS: *** l/min
- Débit minimum d'allumage: ***l/min

Une vanne trois voies primaire sera ajoutée pour limiter la température à l'entrée du module lorsque le débit de puisage sanitaire est faible et que le réservoir tampon est à très haute température. Cette vanne trois voies mélangeuse sera pilotée par le régulateur intégré au module de préchauffage.

Choix opéré: *** / OPTION 1 / OPTION 2/ OPTION 3

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.4 Production d'eau chaude sanitaire (ECS) par le soleil CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de production d'eau chaude sanitaire permettant d'alimenter les installations de distribution d'eau chaude sanitaire au départ des réservoirs de stockage

Ils seront de types et de puissances adaptées à la chaleur produites par les capteurs solaires ainsi que des besoins d'eau chaude spécifiques et déterminés par l'auteur de projet.

63.27.4a Chaleur - production d'eau chaude sanitaire (ECS) par le soleil CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de production d'eau chaude sanitaire permettant d'alimenter les installations de distribution d'eau chaude sanitaire au départ des réservoirs de stockage

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Par stockage à accumulation directe

Voir article 63.27.2a Chaleur - production - réservoirs de stockage d'eau chaude : Option 1

ATTENTION : Un dispositif thermostatique de sécurité et de réglage de température sera posé et raccordé à la sortie de la production de l'eau chaude sanitaire et couplé à l'arrivée d'eau froide permettant de limiter la température de distribution d' ECS à 60 °C.

OPTION 2

Par stockage en eau primaire

Production d'eau chaude pour habitation individuelle

Le système de production d'eau chaude sanitaire est étudié dans son ensemble afin d'optimiser à tous niveaux le rendement solaire au maximum et de garantir une production d'ECS hygiénique. Dans ce sens, la production d'ECS est de type instantané avec stockage de calories sur le primaire (eau de chauffage). Le stockage d'eau sanitaire sera évité afin d'éviter tous problèmes liés à la légionellose.

L'échangeur sanitaire est alimenté au primaire par l'eau stockée dans la partie supérieure des réservoirs de stratification. Le circulateur de charge primaire, à vitesse variable, est régulé en fonction du débit de puisage sanitaire. Le débit de puisage est mesuré à l'aide d'une sonde combinée température/débit à effet vortex (pas de pièce mobile) placée sur le départ sanitaire.

Toutes les pièces en contact avec l'eau sanitaire sont en acier inoxydable ou en matériau de synthèse. Le module de production d'eau chaude sanitaire bénéficie d'une attestation de conformité sanitaire (ACS).

La température de sortie sanitaire est réglable jusqu'à 65°C. Chaque module permet d'obtenir un débit de 30 l/min.

Chaque module comprend :

- un échangeur de chaleur à plaques inox brasées au cuivre (ou à l'inox pour les eaux très dures) ;
- une pompe primaire à haut rendement ;
- une sonde de débit (sans pièce mobile) et de température sur la sortie d'eau chaude ;
- une sonde de température côté primaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques ;
- une régulation de température brevetée ;
- un boîtier de régulation (Sensorbox) communiquant avec la pompe en Wi-Fi ;
- des raccords en attente pour le kit de bouclage optionnel.

Le système est composé de 3 modules hydrauliques préfabriqués enveloppés d'une coquille d'isolation en PPE. Ces deux modules fonctionneront en cascade et permettront d'atteindre un débit de 90 litres/min.

La communication entre les trois modules est réalisée en Wi-Fi.

L'équilibrage des temps de marche de chacun des modules est réalisé par permutation automatique de l'ordre de la cascade.

Le bouclage d'eau chaude sanitaire, s'il s'avère nécessaire, peut être assuré par un kit de bouclage sanitaire optionnel, en complément du module d'eau sanitaire comprenant une vanne 3 voies directionnelle pour la stratification du retour primaire et une pompe de bouclage à haut rendement.

Le kit de bouclage sanitaire comprend une fonction de désinfection thermique manuelle à 70 °C.

La communication entre la pompe de bouclage et la pompe primaire peut être réalisée en Wi-Fi.

Le kit de bouclage sanitaire sera placé sur l'un des modules qui deviendra le module maître (marche permanente).

Caractéristiques techniques d'un module

- Dimensions : Largeur x Hauteur x Profondeur = 465 x 568 x 312 mm
- Poids total équipée : 15,7 kg
- Raccords :
 - Tampon : 1"
 - Sanitaire : 3/4"
 - Bouclage : 3/4"
- Régime de température d'eau (primaire / secondaire) : 30 à 95°C / 45 à 65°C (70°C pour désinfection thermique manuelle)
- Tension d'alimentation : 230 V / 50 Hz
- Marque et type de la pompe : ***
- Puissance maxi consommée par la pompe primaire : 45 W
- Puissance de l'échangeur : 58,4 kW
- Débit de puisage à 65°C : 2 à 30 l/min
- Pression maxi d'arrivée d'eau froide : 10 bars
- Pression mini d'arrivée d'eau froide : 2 bars (pour atteindre le débit maximal)
- Pression de service maxi primaire : 3 bars

- Température de service maxi : 95°C
- Température de service mini : 2°C

Ces modules peuvent être raccordés en cascade (maximum 4) pour augmenter la quantité d'eau nécessaire aux besoins de l'habitation

OPTION 3

Par stockage en eau primaire

Production d'eau chaude pour collectivité

Le module est constitué d'un ensemble hydraulique préfabriqué monté dans un châssis métallique. Les éléments de raccordement et l'échangeur de chaleur sont calorifugés.

Le module est électriquement et hydrauliquement pré-assemblé et prêt à l'emploi. Il sera posé au sol à proximité des réservoirs tampons.

L'échangeur sanitaire est alimenté au primaire par l'eau stockée dans la partie supérieure des réservoirs de stratification. Le circulateur de charge primaire, à vitesse variable, est régulé en fonction du débit de puisage sanitaire. Le débit de puisage est mesuré à l'aide d'une sonde de débit à ultra-sons (pas de pièce mobile) placée sur le départ sanitaire.

Le module permet d'obtenir un débit de 80 l/min à 48°C avec une température d'entrée primaire de 53°C.

Composants

- un échangeur de chaleur à plaques démontable en inox AISI 316;
- une pompe primaire à haut rendement à vitesse variable.
- une sonde de débit (sans pièce mobile) et de température sur la sortie d'eau chaude sanitaire ;
- une sonde de température côté primaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques ;
- une sonde de température côté sanitaire, à l'entrée de l'échangeur à plaques ;
- un écran graphique synoptique avec indication des différentes températures mesurées, du débit de puisage sanitaire et de la puissance transmise
- un régulateur permettant la gestion du circulateur primaire à vitesse variable.

Caractéristiques techniques

- Dimensions : Largeur x Hauteur x Profondeur = 1005 x 871 x 485 mm
- Poids total: 150 kg
- Raccords :
 - Tampon : 6/4"
 - Sanitaire : 5/4"
- Tension d'alimentation : 230 V / 50 Hz
- Puissance maxi consommée par la pompe primaire : 450 W
- Hauteur manométrique disponible au primaire : 4 m.c.e
- Volume circuit primaire : 2,65 litres
- Volume circuit sanitaire : 2,79 litres

- Pression de service maxi: 6 bars
- Température de service maxi : 95°C
- Débit de puisage à 48°C avec température entrée primaire à 53°C : 80 l/min
- Débit maximum ECS : 200 l/min
- Débit minimum d'allumage : 10 l/min

Une vanne trois voies primaire sera ajoutée pour limiter la température à l'entrée du module lorsque le débit de puisage sanitaire est faible et que le réservoir tampon est à très haute température. Cette vanne trois voies mélangeuse sera pilotée par le régulateur intégré au module de préchauffage.

Choix opéré : *** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Débit : *** l/min (en fonction des besoins de chaleur calculés)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.5 Production de chaleur pour le chauffage par le soleil CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de production de chaleur permettant d'alimenter les installations de chauffage central au départ des réservoirs de stockage.

Ils seront de types et de puissances adaptées à la chaleur produites par les capteurs solaires ainsi que des besoins de chauffage spécifiques et déterminés par l'auteur de projet.

63.27.5a Chaleur - production de chaleur pour le chauffage par le soleil CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des modules de production de chaleur permettant d'alimenter les installations de chauffage central au départ des réservoirs de stockage

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les modules sont composés de :

- 2 Vannes d'isolement à boisseau sphérique
- 1 vanne mélangeuse motorisée à 3 voies
- 1 circulateur à débit variable (débit minimum 1,5 m³/h ; Ht man. minimum 2 m CE)
- Tuyauteries de raccordement entre le module et le ballon-tampon en inox 316 L

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (en fonction des besoins de chaleur calculés)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.6 Régulations solaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de régulations spécifiques adaptées à la production et à l'émission de chaleur par capteurs solaires thermiques.

Ils comprendront également les dispositifs de prévention des surtensions dues à la foudre ainsi que tous les raccordements et protections électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations.

63.27.6a Chaleur - production - régulations solaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de régulations spécifiques adaptées à la production et à l'émission de chaleur par capteurs solaires thermiques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1:

Pour les systèmes pour les maisons individuelles

Dispositif de régulation automatique pour installation solaire thermique performant et approprié pour piloter et réguler le système solaire en « Matched-Flow ». La vitesse de rotation du circulateur solaire sera variable et régulée en fonction des températures atteintes. Débit variable de 20 à 100%.

Le dispositif de régulation comprend :

- - Entrées pour 4 sondes de températures Pt1000
 - 1 entrée pour sonde numérique combinant mesure de température et de débit
 - Sorties : 2 relais semi-conducteurs pour le réglage de la vitesse de rotation
 - 2 sorties PWM (ou 0-10 V)
 - 10 systèmes de fonctionnement préprogrammés
 - Ecran rétro éclairé avec affichage de l'installation solaire sous forme d'un schéma simplifié renseignant la vitesse de rotation des circulateurs et les différentes températures mesurées.

Le régulateur inclue une fonction de comptage calorifique via débitmètre à effet vortex.

OPTION 2:

Pour les systèmes pour les collectivités

Dispositif de régulation automatique solaire thermique performant et approprié pour piloter et réguler l'ensemble des besoins collectifs de production d'eau chaude sanitaire solaire.

En fonction de la surface de capteurs solaires installée, le pilotage du circuit solaire se fera en système Matched-flow ou Low-flow (à déterminer avec le fournisseur).

Le chargement des réservoirs tampons se fera à vitesse variable en fonction des températures atteintes.

Le dispositif de régulation comprend :

- Lampes de contrôle
- Affichage texte à 4 lignes et interface commandée par des menus
- 3 régulations différentielles
- 3 systèmes de limitation de température du réservoir
- 4 différences de température réglables
- 4 sorties relais, dont 3 sorties de pompe à réglage tachymétrique
- 2 sorties PWM (Pulse Width Modulation)
- 3 plages horaires réglables par sortie
- 8 entrées de sondes de température Pt1000
- 1 entrée pour sonde d'ensoleillement CS10
- 1 entrée d'impulsions pour volumètre V40
- 2 entrées pour les capteurs Grundfos Direct Sensors
- Port de communication Vbus
- Fonctionnement en parallèle des sorties de relais
- Bloc d'alimentation à économie d'énergie
- Un lecteur de carte SD pour l'enregistrement et le stockage des données, ainsi que la mise à jour du logiciel.

Les fonctions du régulateur sont les suivantes :

- Régulations tachymétriques
- Fonctions ΔT
- Fonction de demande (fonction ΔT désactivée)

- Températures minimales pour source de chaleur
- Températures maximales pour consommateurs de chaleur
- Surtempératures pour sources de chaleur
- Arrêt d'urgence
- Refroidissement
- Antigél
- Réchauffage / circulation
- Calorimètre
- Enregistrement de l'ensoleillement local
- Cycles communs avec logique de priorité
- Fonctionnement en parallèle des sorties de relais
- Fonction de chargement oscillant
- Fonction de répartition

Un module d'alarme complémentaire permet de reporter à distance une signalisation de défaut du système solaire.

Choix opéré: * / OPTION 1 / OPTION 2**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Un dispositif de protection contre les surtensions sera posée (à l'abri des intempéries et totalement accessible) pour protéger la sonde de température du capteur solaire.

Les raccordements et protections électriques adéquates au bon fonctionnement de l'installation seront comprises dans ce poste pour l'ensemble des prestations du poste solaire dans son intégralité ;

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.27.7 Tuyauteries et accessoires pour le solaire thermique CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de toutes les tuyauteries de raccordement et de distribution entre les capteurs solaires et les réservoirs de stockage et entre les réservoirs de stockage et les différents modules hydrauliques y compris tous les accessoires nécessaire au bon fonctionnement des installations solaires thermiques.

L'ensemble comprendra au moins :

- Un vase d'expansion solaire et si nécessaire un vase d'expansion pour le réseau de distribution de chauffage central
- Une bouteille de purge solaire si nécessaire et/ou imposée par le fabricant du système solaire
- Les liaisons hydrauliques entre les capteurs et le stockage d'énergie solaire (réservoirs)
- Les liaisons hydrauliques entre le stockage d'énergie solaire (réservoirs) et l'installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire
- Le liquide anti-gel
- Les raccordements et protections électriques

63.27.7a Chaleur - production - tuyauteries et accessoires pour le solaire thermique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de toutes les tuyauteries de raccordement et de distribution entre les capteurs solaires et les réservoirs de stockage et entre les réservoirs de stockage et les différents modules hydrauliques y compris tous les accessoires nécessaire au bon fonctionnement des installations solaires thermiques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Tuyauteries de raccordement entre les capteurs solaires et les modules de pompage du fluide solaire.

1. Les tuyaux seront conformes à l'art 63.21 et aux dispositions suivantes, conformément aux recommandations de la [NIT 212]:
2. les conduites devront être compatibles avec le fluide utilisé pour le transport de la chaleur et avec les matériaux des différentes composantes de l'installation;
3. elles ne peuvent pas laisser passer d'oxygène,

4. elles doivent résister à des températures de -30°C (pour toutes les conduites à l'extérieur du bâtiment ou dans les endroits non chauffés) et à la température maximale que le collecteur peut atteindre en cas de stagnation en été, plus particulièrement en ce qui concerne les conduites à proximité immédiate du collecteur (ces températures peuvent brièvement atteindre les 210°C).
5. l'utilisation de tuyaux en acier galvanisé et en matière synthétique pour le chauffage (PEX, PP,...) est interdite
6. Les conduites à l'extérieur du bâtiment seront les plus courtes possibles. Cela vaut également pour l'ensemble des conduites entre le collecteur et le réservoir.
7. Pour le dimensionnement du diamètre des conduites, on tiendra compte du débit dans le collecteur (voir les prescriptions du fournisseur ou du rapport d'essai), la superficie totale du collecteur et la vitesse d'écoulement maximale de 1 m/sec. slot
8. Préservation de la chaleur : toutes les conduites qui seront raccordées au-dessus du réservoir devront être recourbées vers le bas le plus près possible du réservoir sur une distance d'au moins 30 cm afin de prévenir les déperditions de chaleur suite aux courants internes, en particulier pour les citernes avec une spirale CC.

Calorifugeage des conduites

1. Toutes les conduites du collecteur, les conduites d'eau froide sur au moins 1 m à partir du raccordement à l'installation, toutes les conduites d'eau chaude (des circuits primaires et secondaires), doivent être pourvues d'un calorifugeage approprié. Le matériau d'isolation sera :
2. résistant aux températures élevées (brièvement 160°C pour les conduites du collecteur),
3. compatible avec le matériau des tuyaux et des raccords,
4. exempt de CFK.

Exigences particulières pour le matériau d'isolation posé en milieu extérieur :

1. résistant aux rayons UV ou avec une protection suffisante,
2. résistant au gel, imputrescible et non attaqué par les rongeurs et les oiseaux,
3. étanche ou protégé contre la pluie et le vent

Spécifications

↳ Déperdition de chaleur maximale : $0.25 \text{ W/m}^{\circ}\text{C}$.

↳ Epaisseur minimale de l'isolation :

- o diamètres jusqu'au DN 20, inclus : 20 mm,
- o diamètres DN 30 : 30 mm,
- o diamètre DN 40 : 40 mm
- o diamètre DN 50 : 50 mm

>Remarque

L'utilisation de polyuréthane, de mousse de néoprène, de mousse de polyéthylène et de polyisocyanurate est interdite en milieu extérieur

OPTION 1 :

Pour les systèmes pour les maisons individuelles

Le circuit solaire est un circuit fermé mis sous pression.

Pour le raccordement des capteurs sur la toiture jusqu'au réservoir, à l'intérieur du bâtiment, on utilisera une gaine comprenant deux tubes ondulés en acier inoxydable et un fil de sonde pour capteur, pré-isolés dans du caoutchouc cellulaire muni d'une enveloppe protectrice résistant aux hautes températures et aux UV.

Isolation : $\lambda = 0,035 \text{ W/mK}$ et épaisseur 2 cm

Les raccords se feront par raccord à serrer avec un système de fixation style « isiclick ». Le type de raccord utilisé permettra un démontage et remontage avec les mêmes éléments.

Le diamètre des tuyauteries sera déterminé par l'entrepreneur en fonction des débits à fournir après dimensionnement de l'installation.

OPTION 2 :

Pour les systèmes pour collectivités

Le circuit solaire est un circuit fermé mis sous pression.

Pour chaque rangée de capteurs, il sera prévu :

- sur le départ : une bouteille de purge manuel isolée.
- sur le retour : un débitmètre à lecture directe permettant le réglage du débit.

Les matériaux appropriés pour la réalisation de la tuyauterie solaire sont :

- le cuivre,
- l'acier inoxydable,
- l'acier noir.

L'usage de conduite en matériaux synthétiques ou en acier galvanisé est strictement interdit.

Vu le niveau des températures pouvant être atteint dans l'installation solaire, l'installateur prendra toutes les dispositions nécessaires pour éviter les problèmes de dilatation. Les conduites solaires ne comporteront donc pas de coude à faible rayon (inférieur à $2 \times D$) ni de brusques changements de section.

La tuyauterie solaire sera reliée au réseau de terre.

Toute la tuyauterie de transfert sera isolée thermiquement de façon telle que le circuit ne perde pas plus de 3% de la puissance maximum délivrée par l'ensemble des capteurs dans les conditions extrêmes de température extérieure (-10°C). L'épaisseur minimale sera au moins de 40 mm.

L'isolation thermique des tuyauteries sera assurée par un matériau résistant également à la haute température de 150°C (matériau de type EPDM expansé) et à une température de 200° (isolant HT) pour les canalisations aller et retour sur les 2 m à proximité des panneaux solaires.

Pour les tuyauteries situées à l'extérieur du bâtiment, l'isolation thermique sera protégée contre les dégradations climatiques, rayonnement UV, pluie, grêle, neige,...et autres dégradations (oiseaux, rongeurs,...) par un revêtement de type métallique.

Le diamètre des tuyauteries sera déterminé par l'entrepreneur en fonction des débits à fournir après dimensionnement de l'installation.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Vase d'expansion :

- Mise en place d'un vase d'expansion solaire calculé par le fournisseur en fonction du volume réel du circuit solaire. Le vase d'expansion sera placé en aval du circulateur solaire et son dimensionnement tiendra compte de cette position.
- Pour des installations supérieures à 8 m² de capteurs solaires, il sera mis en place un vase de refroidissement en amont du vase d'expansion.
- Raccordement de la soupape de sécurité du circuit solaire (tarée à 6 bars) vers un bidon de récolte.

Bouteille de purge :

En cas de nécessité due aux spécificités de l'installation il sera placé au point haut une bouteille de purge isolée thermiquement (démontable sans vidange complète de l'installation)

Anti-gel :

Le circuit solaire sera rempli par un fluide glycolé (mélange d'eau et de propylène glycol) à diluer pour obtenir une protection antigel jusqu'à - 30 °C minimum (± 50 % de concentration).

Les mélanges pré-dosés pourront être employés également s'ils correspondent aux prescriptions ci-dessus.

Le fluide antigel sera validé par le fabricant.

Préalablement au remplissage final, le circuit solaire sera rincé plusieurs fois.

Lors de la mise en service de l'installation solaire, l'installateur devra fournir une attestation faisant figurer la valeur de température de la protection antigel et la valeur pH du fluide caloporteur. Le pH devra obligatoirement être supérieur à 7.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Vase d'expansion : *** litres (en fonction des besoins de chaleur calculés)
- Tuyauteries : DN *** (en fonction des besoins de chaleur calculés)
- Antigel : type et concentration *** (en fonction des besoins de chaleur calculés)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

En cas de réservoir(s) de stockage en eau primaire, il faudra prévoir un vase d'expansion supplémentaire sur le circuit chauffage pour compenser l'augmentation de la quantité d'eau dans l'installation de chauffage central – A déterminer avec note de calcul par l'entrepreneur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.28 Production à partir du charbon - équipements CCTB 01.02

63.28.1 Chaleur - production - stockages du charbon CCTB 01.02

63.28.2 Chaleur - production - chaudières au charbon CCTB 01.02

63.3 Chaleur - distribution et émission CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement en vue de la réalisation d'un réseau de distribution d'eau chaude prêt à l'emploi ainsi que des appareils d'émissions de chaleur, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...) et les essais de pression requis, à l'exception de la robinetterie.

Il s'agit des conduites, des pompes et circulateurs, de la robinetterie, des systèmes d'expansion et de sécurité, des systèmes de purges, de vidange et de traitement, des ballons de stockage, de la régulation, de la protection, etc... et de tous les accessoires annexes destinés à la distribution et à l'émission de la chaleur

Ils comprennent au minimum :

- Les tuyauteries
- Les pompes et circulateurs
- Les robinetteries
 - D'arrêt
 - De réglage
 - De mélange
 - De purge et de vidange
- Les systèmes d'expansion et de sécurité
- Les appareils d'émission de chaleur
- Les systèmes de réglage et de régulation de la température
- Tous les accessoires nécessaires à la distribution et à l'émission de chaleur
-

63.31 Equipements - conduites et accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement en vue de la réalisation d'un réseau de distribution d'eau chaude prêt à l'emploi, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...) et les essais de pression requis, à l'exception de la robinetterie.

MATÉRIAUX

Tous les éléments, tuyaux et raccords font partie d'un seul système afin de former un tout après leur mise en œuvre. Ils seront tous livrés par le même fabricant et/ou des marques compatibles, selon les recommandations du fabricant des tuyaux.

Tous les tuyaux seront marqués sur toute leur longueur (marque/matériau, norme, diamètre, épaisseur des parois, date de fabrication, ...)

Le choix des matériaux implique que l'entrepreneur assume l'entière responsabilité du tracé et des fixations, en ce qui concerne les déformations qui pourraient se produire dans les conduites suite aux variations de température.

Le mélange de tuyaux en acier et en cuivre doit être évité. Les tuyaux en cuivre ne pourront se situer qu'en aval des tuyaux en acier.

Les tuyaux en matière synthétique seront équipés d'une barrière anti-diffusion d'oxygène.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

trace des conduites

Le tracé des conduites sera indiqué sur les plans, mais pourrait subir quelques légères modifications en cours de travaux. Dans la mesure où ces modifications n'entraînent pas de longueurs supplémentaires considérables, elles seront exécutées sans aucun supplément.

Dans le cas d'une offre séparée pour le chauffage, l'entrepreneur du CC veillera à ce que les croisements, les traversées et autres difficultés soient exécutées avec expertise en coordination avec les postes d'exécution du gros-œuvre, des installations sanitaires, électriques, de la finition, ...

On tiendra compte des possibilités de dilatation des conduites. Les tensions locales (entre autres au droit des joints de tassement, ...) seront absorbées par des manchons de passage.

La résistance à la traction des raccords effectués sera au moins égale à celle des tuyaux.

Les conduites prévues dans les chapes seront mises sous pression en les raccordant au réseau d'alimentation en eau (3 à 4 bar). Lorsqu'il y a une grande concentration de conduites dans la chape, on noiera un léger treillis d'armature dans la chape.

Aux endroits nécessaires, on réservera, lors de la pose des conduites et des colliers, un espace suffisant pour la pose de l'isolation thermique.

Sauf pour les matériaux inoxydables et en matière synthétique, toutes les conduites et leurs accessoires seront pourvues de deux couches de peinture anticorrosion (de couleur différente). Le prix doit être compris dans celui des conduites.

L'ensemble de l'installation sera rincé à fond avant la mise en service.

Saignées - traversées

Le nombre de percements, de travaux de décapage et la réalisation de saignées seront limités au minimum. Les ouvertures nécessaires dans les murs et les planchers seront dans la mesure du possible réservées dans le gros-œuvre.

Les travaux de sciage et de forage pour la réalisation d'ouvertures, de saignées et de percements se feront précautionneusement afin d'éviter les dégradations inutiles aux éléments de construction

atteinants. A cet effet, on utilisera uniquement du matériel antivibrations (pour les sciage, le fraisage, la taille, le forage, ...).

Les percements dans les dalles en béton seront toujours effectués avec un foret diamanté refroidi en veillant à ne pas endommager ou mettre à nu les armatures du béton.

Les saignées dans les murs maçonnés seront de section appropriée, sans que leur stabilité ne soit mise en danger. Il est interdit de poser des conduites horizontales dans les murs d'une épaisseur inférieure à 9 cm et dans les creux des cloisons composées.

Tous les percements seront conçus de manière telle que le tassement des murs ou des dalles de sol ne puisse en aucun cas solliciter les conduites. A cet effet, pour les traversées de murs et planchers, les tuyaux seront posés dans des fourreaux de protection / manchons de traversée afin qu'ils puissent bouger librement. En fonction de la finition prévue pour la surface, les fourreaux dépasseront d'environ 1 cm des murs et des plafonds finis et d'environ 2 cm au-dessus des sols finis.

Après la pose des conduites, les saignées et les percements devront être rebouchés en tenant compte de la finition prévue pour la surface du mur concerné et des éventuelles exigences en ce qui concerne la sécurité incendie.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 63.31.4a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - traversées ignifuges ou 66.32.2 Bornes d'incendie

Mesures de précaution acoustiques

Le résultat d'une bonne isolation acoustique des bruits de contact et/ou aériens dépend principalement de l'exécution. Il faut éviter tout contact direct entre les moyens de fixation et les conduites (métal sur métal) ainsi qu'entre les conduites et les murs ou planchers afin de prévenir toute nuisance provoquée par le frottement des tuyaux dans le collier ou contre le bâtiment, suite à leur dilatation ou retrait. Afin de prévenir la transmission de bruits dans le bâtiment, l'installateur devra prendre, entre autres, les mesures suivantes :

remplir l'espace entre les fourreaux et les tuyaux avec un matériau isolant approprié;

prévoir à l'intérieur des colliers de fixation une couche d'isolation comprimée. Les matériaux isolants antivibrations seront autoextinguibles et imputrescibles.

63.31.1 Conduites & accessoires - tuyaux CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types de tuyauteries en acier, en cuivre et en matières synthétiques destinées à alimenter les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ce y compris leurs accessoires.

63.31.1a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires- tuyaux / acier CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types de tuyauteries en acier, destinées à alimenter les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ce y compris leurs accessoires.

- Localisation

entre la chaudière et le collecteur

entre le collecteur et les radiateurs (système en apparent) **selon le tracé indiqué sur les plans / *****

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les conduites en acier galvanisé (**couche de zinc d'au moins 400 gr/m²**) / *** conviendront pour les installations de chauffage (<110°C) avec une pression de service maximale de 10 bar.[NBN EN 10220]

Jusqu'au DN 40 : [NBN EN 10255+A1], tubes filetables soudés et sans soudures.

Tuyaux filetables en acier-série mi-lourde

Diamètre nominal DN	Dénomination usuelle du filetage	Diamètre extérieure (mm)	Epaisseur des parois (mm)	Poids (kg/m)
10	3/8	17,20	2,35	0,852
15	1/2	21,30	2,65	1,220
20	3/4	26,90	2,65	1,580
25	1	33,70	3,25	2,440
32	5/4	42,40	3,25	3,140
40	6/4	48,30	3,25	3,610

A partir du DN 50 : [NBN EN 10255+A1], tubes non filetables sans soudure, série normale

Tuyaux non filetables en acier – série normale

Diamètre nominal DN	Diamètre extérieure (mm)	Epaisseur des parois (mm)	Poids (kg/m)
50	60,3	2,9	4,11
65	76,1	2,9	5,24
80	88,9	3,2	6,76
100	114,3	3,6	9,83
125	139,7	4,0	13,4
150	168,3	4,5	18,2

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Toutes les conduites seront posées en pente vers la chaudière ou un robinet purgeur de façon telle que le réseau puisse être vidangé entièrement. Tous les points hauts seront pourvus d'un purgeur (via le radiateur et/ou un purgeur automatique d'entretien facile).

Les tuyaux seront coupés avec une pince coupe-tube et soigneusement ébarbés. Ils seront posés parfaitement en ligne, tout changement de direction ou branchement devant être réalisé parfaitement d'équerre avec les raccords appropriés.

Aucun assemblage ne pourra se situer à un endroit qui serait inaccessible par la suite tels que dans les sols, murs, ...

Les raccords et les joints seront exécutés conformément à la [NBN 237] au moyen d'assemblages : filetés ou soudés jusqu'au diamètre maximum DN 40. Pour les raccords filetés, on utilisera des pièces en fonte malléable, une pâte adéquate et des produits d'étanchéité spéciaux, à l'exception des fibres naturelles de chanvre. Les raccords à long filetage cylindrique et les douilles à long filetage cylindrique sont interdits.

soudés pour les tuyaux dont le diamètre est égal ou supérieur à DN 50. Pour les changements de direction dans les assemblages soudés l'utilisation de raccords soudables est obligatoire. Le soudage doit prévenir la destruction ou l'interruption du zinc.

Attention : Les assemblages soudés sont toujours obligatoires dans le cas de conduites encastrées, à l'exception des endroits où le soudage entraîne des risques d'incendie.

Les conduites posées en apparent seront fixées de manière à éviter les vibrations et les bruits, au moyen de colliers appropriés à vis et cheville ou fixés sur des rails en forme de U en acier galvanisé au moyen de deux vis et chevilles. Dans la mesure du possible, elles seront regroupées dans des gaines ou posées dans des coquilles.

L'espacement maximal entre les supports ou suspensions sera respectivement de :

Diamètres extérieurs	Espacement horizontal	Espacement vertical
DN 10 / 15	max. 100 cm	max. 150 cm
DN 20 / 25 / 32 / 40	max. 200 cm	max. 200 cm
DN 50 / 65 / 80 / 100	max. 300 cm	max. 300 cm

Pour la traversée des murs et des planchers, on utilisera des fourreaux permettant la libre dilatation des tuyaux. Ils dépasseront de 1 cm du sol fini et l'achèvement sera rendu étanche.

Le tracé des conduites devra tenir compte de leur dilatation. Aux endroits nécessaires, on prévoira des compensateurs de dilatation. Les calculs nécessaires et un schéma d'exécution détaillé seront soumis pour approbation à l'auteur de projet.

Les conduites qui sont encastrées dans les murs et les planchers seront protégées par un manteau en PVC et/ou seront préalablement enveloppées d'une bande anticorrosion adhésive en PVC, chaque enroulement chevauchant le précédent d'au moins 20 mm, conformément à la [NBN EN 12068]. Les conduites enveloppées doivent être totalement protégées contre la corrosion de nature chimique et électrolytique.

- Notes d'exécution complémentaires

Toutes les conduites seront posées en apparent, sauf ***

Isolation des conduites : afin de prévenir les pertes de chaleurs sur les conduites, toutes les conduites encastrées et apparentes dans les locaux non chauffés doivent être calorifugées au moyen d'une isolation autoextingible et étanche à la vapeur.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.32.2 Bornes d'incendie

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut) 1. m
- (soit) 2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
 1. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN 10/15/20/25/32/40 mm) et du mode de pose (encastré ou intégré).
Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.
- (soit)
 2. selon le type d'habitation / ***

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

63.31.1b Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - tuyaux / cuivre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types de tuyauteries en cuivre destinée à alimenter les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ce y compris leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les conduites en cuivre rouge devront satisfaire aux normes

[NBN EN 1057+A1]

[NBN EN 1057+A1]

En fonction du domaine d'application, on utilisera **des tuyaux en cuivre rouge doux / de tuyaux en cuivre rouge mi-dur**

(soit)

des tuyaux en cuivre rouge doux, avec un manteau d'isolation en PVC cannelé et un traitement interne de la surface contre la corrosion, avant la pose dans la chape. Ils seront livrés en rouleaux (de 25 et 50 m). Toutes les conduites entre le collecteur le robinet du radiateur seront toujours d'une seule pièce, seuls les raccords sur le robinet d'isolement du collecteur et du radiateur sont autorisés. Tous les raccords doivent rester accessibles. Les conduites seront fixées sur la structure portante à l'aide de moyens inoxydables. Leur tracé permettra une dilatation régulière. Pour les tronçons de conduites d'une longueur supérieure à 6 m, une boucle oméga sera intégrée. Celle-ci sera remplie d'un matériau isolant de densité élevée qui permettra la dilatation de la boucle.

(soit)

de tuyaux en cuivre rouge mi-dur, traités à l'intérieur contre la corrosion, avant la pose en apparent, y compris les douilles et les colliers de fixation. Ils seront livrables en longueurs de 3 et 5 m. Dans la mesure du possible, ils seront regroupés en gaines ou posés dans des coquilles. Dans les locaux non chauffés et s'il y a risque de gel, les tuyaux seront (séparément) isolés, y compris les raccords et les colliers. Il est recommandé d'utiliser des tuyaux préisolés. Les colliers seront en cuivre, en alliage de cuivre ou en matière synthétique. Lorsqu'on utilise de l'acier cuivré, du zamak ou un autre métal, une isolation doit être posée entre le collier et le tuyau.

Les tuyaux seront marqués sur toute leur longueur : norme [NBN EN 1057+A1], dimensions nominales (diamètre extérieur x épaisseur des parois), marque et date de fabrication. Espacement entre les colliers selon le tableau suivant :

Tuyaux en cuivre rouge				
Diamètre extérieur	Epaisseur des parois	Volume	Poids	Espacement des colliers
mm (1)	Mm	litres/m	kg/m	m
6	1	0,013	0,140	0,8
8	1	0,028	0,196	0,9
10	1	0,050	0,252	1,0
12	1	0,079	0,308	1,1
15	1	0,133	0,391	1,2

18	1	0,201	0,475	1,3
22	1	0,314	0,587	1,4
28	1,5	0,491	1,110	1,7
35	1,5	0,804	1,700	1,8
42	1,5	1,195	2,208	1,9
54	2	2,041	2,910	2,2

(1) Tuyaux jusqu'au diamètre 22 sont disponibles en tuyaux souples.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le diamètre des tuyaux sera choisi de telle façon que la vitesse de circulation de l'eau reste limitée à 0,5 m/s.

Les tuyaux seront coupés avec une pince coupe-tube en évitant les déformations. Les tuyaux seront soigneusement ébarbés.

Les raccordements seront effectués par assemblage mécanique de raccords à compression exécutés avec une machine à comprimer spéciale ou par brasage (température <450°C) au cuivre étamé ou jusqu'au diamètre 22 à l'étain-argent en utilisant un fluidifiant ou une pâte (d'étamage) selon les prescriptions du fournisseur. Pour les raccords à compression, l'utilisation de fourreaux de support est recommandée.

Lors de l'exécution, on tiendra compte de la dilatation du matériau. La dilatation des tuyaux en cuivre sera de :

0,5 mm / m pour les conduites d'eau froide

1,4 mm / m pour les conduites d'eau chaude

Lorsque les tuyaux sont de grande longueur et que l'on peut s'attendre à une dilatation conséquente, celle-ci sera absorbée par des boucles de dilatation ou des compensateurs axiaux.

Toutes les traversées de murs et sols seront exécutées avec des manchons dans lesquels le tuyaux peuvent librement bouger (voir l'art. 63.31 Equipements - conduites et accessoires).

- Notes d'exécution complémentaires

Calorifugeage des conduites: ***

Gaines pour conduites : ***

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.32.2 Bornes d'incendie

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut) 1. m
- (soit) 2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
1. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN 4/6/8/10/13/16/20/25/32/3 mm) et du

mode de pose (encastré ou intégré).

Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.

- (soit)
- 2. selon le type d'habitation / ***

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

63.31.1c Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - tuyaux / matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les types de tuyauteries en matières synthétiques destinées à alimenter les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ce y compris leurs accessoires.

- Localisation

Conformément aux indications sur les plans et dans le métré.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de conduites sanitaires d'alimentation en matière synthétique pour la distribution de l'eau du chauffage central en combinaison avec les collecteurs de distribution (selon l'article 65.31.5c Conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / matière synthétique). Le système des tuyaux et raccords devra respectivement répondre aux normes et dispositions de :

[NIT 207]

[NBN EN ISO 19893]

[NBN EN ISO 19892]

[NBN EN 802]

Les conduites seront marquées sur toute leur longueur (fabricant, label de conformité, diamètre extérieur, épaisseur des parois, type / norme / composition, écran diffuseur, date de production, ...). Les conduites et raccords feront partie d'un seul et même système (assemblages, coudes, manchons, collecteurs, ...) et seront livrés par le même fabricant. A la date de l'adjudication, le système disposera d'un agrément technique valable (ATG) attribué par l'UBA ou un certificat équivalent selon les normes européennes. Les systèmes sans agrément technique ne pourront être acceptés que lorsque l'équivalence aura été démontrée à tous les points de vue, sur la base d'un dossier technique. Les variantes sont exclues. Ce dossier doit être soumis pour approbation au maître d'ouvrage.

Conformément au cahier spécial des charges, on utilisera

- (soit)des tuyaux PEX (VPE) en PE réticulé à barrière anti-diffusion d'oxygène et de gaines en HDPE. Les gaines protègent les tuyaux en VPE contre les rayons UV et l'influence agressive de la chape tout en permettant la dilatation thermique des tuyaux. Le tuyau sera fixé à intervalles réguliers (tous les 1,5 m) afin d'éviter qu'il ne bouge pendant la pose de la chape. Lorsqu'il est endommagé, le tuyau en VPE doit pouvoir être changé en cours d'installation en le tirant en même temps que le nouveau tuyau. L'auteur de projet se réserve le droit de faire effectuer une démonstration du remplacement par l'installateur sur un élément quelconque,

sans qu'un supplément ne soit compté. En fonction de la température d'utilisation, on utilisera :

- (soit) des tuyaux en PEX-alu-PEX. Tuyau plastique de composition triple constitué d'un tube intérieur en PEX, une couche d'adhérence complète et homogène, une couche d'aluminium de 0,4 mm soudée et formant un écran de diffusion d'oxygène, une couche d'adhérence complète et homogène, un tuyau extérieur en PEX. Les couples galvaniques entre l'aluminium et les autres métaux seront évités en utilisant des raccords appropriés, conformes au certificat ATG.
- (soit) de tuyaux en PP (Polypropylène). Ils seront pourvus d'une barrière anti-diffusion d'oxygène (insert en aluminium). Lors de l'entreposage et la manipulation, la température sera toujours supérieure à 5°C. Les tuyaux ne peuvent pas être courbés, tout changement de direction devra se faire à l'aide de raccords. Les assemblages soudés seront exécutés conformément aux prescriptions du fabricant.

Spécifications

Pression de service : **6 bar / *****

Accessoires : coudes, manchons, pièces en T, ...

Colliers ou éléments de support : **colliers à enclenchement / colliers-tubes / demi-coquilles** (pose au plafond).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution, la pose et le réglage des éléments se feront strictement selon les prescriptions de l'agrément technique ATG et celles du fabricant. Tous les raccords, assemblages, adaptateurs, robinetterie, ..., ainsi que l'outillage prescrits par le fournisseur seront obligatoirement utilisés.

Les conduites en matière synthétique seront, en principe, encastrées. Lorsqu'elles doivent être posées en apparent, elles seront munies de gaines appropriées, calorifugées et fixées avec des colliers appropriés. Dans la mesure du possible, elles seront regroupées dans des gaines pour conduites ou posées sur coquilles.

Toutes les conduites entre le collecteur et les radiateurs seront obligatoirement d'une seule pièce. Les tensions aux droit des raccords seront évitées grâce à un tracé en souplesse, en respectant les rayons de courbures minimaux indiqués par le fournisseur et en évitant absolument que les tuyaux ne soient trop serrés dans la gaine.

Lors de l'exécution, il faudra tenir compte de la dilatation du matériau. Toutes les traversées de murs et sols, indépendamment du type de tuyau synthétique, seront exécutées avec un fourreau dans lequel le tuyau peut bouger librement. Le diamètre de ce fourreau sera suffisamment grand pour que le tuyau synthétique ait suffisamment de jeu et que les tensions inadmissibles puissent être évitées.

Pour les conduites en matière synthétique, le rayon de courbure minimum prescrit par le fabricant devra être respecté. Afin que les tuyaux sortent verticalement du sol, ils seront supportés le long de leur courbure extérieure par des coudes en matière synthétique avec une plaque de sol pour éviter les bruits provoqués par la dilatation.

- Notes d'exécution complémentaires

Lorsque le fournisseur du système le prescrit, un inhibiteur sera ajouté à l'eau de chauffage.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir 66.32.2 Bornes d'incendie

CONTRÔLES PARTICULIERS

essais

Avant la pose de la chape, on effectuera obligatoirement un **essai sous pression / essai d'étanchéité** selon la norme [NBN ENV 12108]. L'essai sera exécuté lorsque le système présentera une résistance mécanique suffisante (durcissement de la colle, refroidissement des soudures, ...) et à une température ambiante constante. Les conduites ne pourront être noyées qu'après l'exécution des essais d'étanchéité et l'approbation du maître d'ouvrage.

Description de l'essai

Après la purge, l'installation est mise sous une pression d'eau égale à une fois et demi la pression nominale. La pression d'essai ne pourra dépasser la pression nominale de plus de 5 bars (15 bars à PN10, 21 bars à PN 16). Après 10 et 20 minutes, la pression est ramenée à niveau. La pression sera mesurée après 30 et 60 minutes. Lorsque la pression a baissé de moins de 0,6 bar, on admet que le système ne présente pas de fuite remarquable et l'essai peut être poursuivi sans pompage. Lorsque, après une période de 2 heures, la pression a baissé de 0,2 bar, le système est considéré comme non étanche et la fuite doit être détectée et réparée.

garanties

L'entrepreneur et le fournisseur fourniront solidairement une garantie écrite de dix ans sur le système, à compter de la date de la réception provisoire. Cette garantie couvrira tous les dégâts possibles à toutes les conduites, à tous les assemblages raccords et raccords entre les collecteurs et les radiateurs, ainsi que les dégâts répercutés sur les autres parties du bâtiment.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut) 1. m
- (soit) 2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)
 1. éventuellement en fonction du diamètre nominal (DN 10/15/20/25/32/40 mm) et du mode de pose (encastré ou intégré).
Longueur nette des conduites. Les accessoires ne seront pas mesurés et seront compris dans le prix unitaire.
- (soit)
 2. selon le type d'habitation / ***

- nature du marché:

- (soit par défaut) 1. QF
- (soit) 2. PG

63.31.2 Conduites & accessoires - collecteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des collecteurs de distribution de chaleur des différents circuits et des différents boucles ainsi que de leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Les collecteurs conviendront pour et seront mis au point pour l'installation dans laquelle ils doivent fonctionner et ses composantes. Ils résisteront à une température de 110°C et à une pression de service de 6 bars.
- Les assemblages se feront avec des raccords appropriés, selon les prescriptions de l'étude technique et/ou du fabricant. Les sections de passage pour la conduite principale et les boucles seront accordées aux sections des conduites sur lesquelles elles doivent se brancher (filetage intérieur DN 20 / 25 / 32).
- Le nombre de raccordement par collecteur sera adapté judicieusement au nombre de boucles (soit de radiateurs pour les systèmes mini-tube) avec raccordement supplémentaire pour les robinets de remplissage et de vidage. L'espacement entre deux tuyaux sera d'environ 50 mm.
- Chaque collecteur sera équipé d'un désaérateur (3/8"), d'un robinet d'isolement principal (à bille) qui permet d'isoler complètement le collecteur. Les robinets seront adaptés au système de conduites utilisé pour les boucles. Les soupapes de réglage et de commande intégrées seront munies d'une vis mémoire par circuit.

Spécifications

- Matériau :
 - Acier pour les collecteurs généraux en chaufferie et sous-station pour les circuits principaux
 - Laiton moulé à chaud pour les collecteurs de boucles, selon la [NBN EN 1254-1]
- Diamètre des conduites principales : à déterminer
- Diamètre des raccords de boucles : à déterminer
- Nombre de raccords (boucles + 1) : à déterminer

Dans les endroits adéquats, imposés ou à proposer au M.O. et au bureau d'étude, les collecteurs de boucles seront disposés dans une armoire de distribution universelle à fixer sur le mur, comportant :

- une armoire universelle en matière synthétique avec petite porte avec serrure ;
- un raccord d'équerre en laiton;
- un collier de fixation en acier galvanisé ; cet élément fait partie intégrante du marché (à prévoir - répartir coût sur l'ensemble de l'installation)
- le cas échéant, une protection RF compatible avec la paroi où elle est encastrée sera prévue dans ce poste

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Exécution spécifiques :

- Dans la chaufferie et la ou les sous-station(s), on prévoira un collecteur général, d'où partiront les différents circuits et un collecteur général où tous les circuits aboutiront.
- Les collecteurs seront disposés à un endroit accessible. Dans les locaux non techniques, ils seront placés dans une armoire en acier galvanisé et laquée ou en matière synthétique.
- Sur toutes les boucles, on installera un robinet à bille ou de réglage de manière à pouvoir régler ou isoler chaque boucle séparément.

- Tous les tuyaux en matière synthétique entre les radiateurs et les collecteurs seront posés d'un seul tenant, les raccords ne seront pas autorisés.

CONTRÔLES

L'exécution sera étanche à l'oxygène et résistera au moins pendant 25 ans à une pression de service de 10 bars pour une température de l'eau de 80°C. En cas de panne, il ne pourra se produire aucune dégradation ni diminution de la qualité, pour une température de 110°C et une pression de 6 bars pendant 8000 heures.

63.31.2a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - collecteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des collecteurs de distribution de chaleur situés en chaufferie principale, en sous-station pour la distribution des différents circuits de chauffage et production d'eau chaude sanitaire ainsi que tous leurs accessoires.

Il s'agit aussi des collecteurs de distribution de boucles de chauffage, leurs robinetteries, leurs armoires éventuelles et tous leurs accessoires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les collecteurs conviendront pour et seront mis au point pour l'installation dans laquelle ils doivent fonctionner et ses composantes. Ils résisteront à une température de 110°C et à une pression de service de 6 bars.

Les assemblages se feront avec des raccords appropriés, selon les prescriptions de l'étude technique et/ou du fabricant. Les sections de passage pour la conduite principale et les boucles seront accordées aux sections des conduites sur lesquelles elles doivent se brancher (filetage intérieur DN 20 / 25 / 32).

Le nombre de raccordement par collecteur sera adapté judicieusement au nombre de boucles (soit de radiateurs pour les systèmes mini-tube) avec raccordement supplémentaire pour les robinets de remplissage et de vidange. L'espacement entre deux tuyaux sera d'environ 50 mm.

Chaque collecteur sera équipé d'un désaérateur (3/8"), d'un robinet d'isolement principal (à bille) qui permet d'isoler complètement le collecteur. Les robinets seront adaptés au système de conduites utilisé pour les boucles. Les soupapes de réglage et de commande intégrées seront munies d'une vis mémoire par circuit.

Spécifications

Matériau :

- en acier pour les collecteurs principaux en chaufferie et en sous-station
- laiton moulé à chaud / laiton étiré, selon la [NBN EN 1254-1] pour les collecteurs de boucles

Diamètre des conduites principales : DN ***

Diamètre des raccords de boucles : DN ***

Nombre de raccords (boucles + 1) : ***

Colliers de fixation : ***

- Prescriptions complémentaires

Dans les locaux non techniques, les collecteurs seront disposés dans une armoire de distribution universelle à encastrer dans le mur, comportant :

- une boîte à encastrer dans le mur en matière synthétique avec couvercle / petite porte avec serrure, à placer dans l'épaisseur du mur sans endommager les étanchéités et l'isolation acoustique ou thermique;
- un raccord d'équerre en laiton;
- un collier de fixation en acier galvanisé.
- le cas échéant, une protection Rf compatible avec la paroi où l'armoire est encastrée, sera prévue dans ce poste

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dans la chaufferie, on prévoira un collecteur général, d'où partiront les différents circuits et un collecteur général où tous les circuits aboutiront.

Les collecteurs seront disposés à un endroit accessible. Dans les locaux non techniques, ils seront placés dans une armoire en acier galvanisé et laquée ou en matière synthétique.

Sur toutes les boucles, on installera un robinet à bille ou de réglage de manière à pouvoir régler ou isoler chaque boucle séparément.

Tous les tuyaux en matière synthétique entre les radiateurs et les collecteurs seront posés d'un seul tenant, les raccords ne seront pas autorisés.

CONTRÔLES PARTICULIERS

L'exécution sera étanche à l'oxygène et résistera au moins pendant 25 ans à une pression de service de 10 bars pour une température de l'eau de 80°C. En cas de panne, il ne pourra se produire aucune dégradation ni diminution de la qualité, pour une température de 110°C et une pression de 6 bars pendant 8000 heures.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1.p
- (soit)2. ff
- (soit)3. -

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. par collecteur (amenée et évacuation)
- (soit)
2. par installation
(soit)3. Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG
- (soit)3. PM

63.31.3 Conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du calorifugeage de toutes les conduites et de leurs accessoires éventuels

63.31.3a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - calorifugeage des conduites CCTB 01.09

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Toutes les conduites, aussi bien placées en apparent qu'encastrées et situées dans des locaux non chauffés, seront obligatoirement calorifugées.

- Localisation

Toutes les conduites de chauffage posées en apparent dans les locaux non chauffés.

Toutes les conduites de chauffage encastrées dans les chapes ou les murs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le calorifugeage des conduites sera chimiquement neutre, non toxique, ne contiendra pas d'éléments corrosifs et sera résistant aux températures de -15°C à 90°C. Le diamètre intérieur de l'isolation sera adapté au diamètre extérieur des conduites de façon à ce que celles-ci soient parfaitement enveloppées.

L'épaisseur de l'isolation devra satisfaire aux

tableaux 11 et 12 du [CCT 105] pour l'isolation thermique.

tableaux 19 et 20 du [CCT 105] pour l'isolation contre la condensation.

L'épaisseur de l'isolant sera d'au moins 20 mm jusqu'au DN 32 et d'au moins 30 mm à partir du DN 40. Pour les diamètres à partir de DN 40, tous les accessoires (robinets, raccords, ...) seront également isolés. Sur demande, l'entrepreneur soumettra une note technique, attestant que l'épaisseur de l'isolation satisfait aux tableaux du [CCT 105].

On pourra faire usage de

- (soit)manteaux isolants appliqués en usine
- (soit)flexibles en polyuréthane de qualité supérieure / caoutchouc synthétique à structure cellulaire fermée et paroi extérieure lisse. Joints autocollants ou réalisés par collage.
- (soit)coquilles rigides en laine minérale (laine de roche d'une densité comprise entre 100 et 150 kg/m³ ou laine de verre d'une densité comprise entre 35 et 80 kg/m³), à enroulements concentriques, liés aux résines synthétiques et durcis, répulsives à l'eau, non hygroscopiques, non capillaires et de forme stable. La laine minérale sera revêtue d'une feuille d'aluminium (20 m), armée d'un treillis et fixée mécaniquement, fermeture par chevauchement autocollant ou au tape. Système disposant de l'agrément UBAtc.
- (soit)des coquilles pliables préformées en mousse de polyuréthane / polyéthylène extrudé, revêtues d'un manteau de protection en PVC dur. Fermeture autocollante ou par collage.

Voir aussi la [NBN EN ISO 8497]

Spécifications

Conductivité thermique : $<0,04 / *** \text{ W/mK (à } 40^{\circ}\text{C)}$

- Prescriptions complémentaires

Conformément à l'annexe 5/1 de l'[AR 1994-07-07], dans les locaux techniques, les parkings, les gaines techniques et les cuisines collectives, l'isolation thermique des conduits présentera la classe de réaction au feu CL-s3, d2 / *** selon la [NBN EN 13501-1] ou, pour les conduits de diamètre $> 300 \text{ mm}$: C-s3, d2 / *** selon la [NBN EN 13501-1].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Toutes les mesures nécessaires seront prises afin que l'isolation ne puisse pas s'humidifier. Au moment de la pose, aussi bien l'isolation que les conduites seront parfaitement sèches. Les directives du fabricant seront scrupuleusement respectées. La pose de l'isolation ne sera exécutée que lorsque les conduites et les appareils auront été peints et/ou revêtus de bandes de protection et après l'exécution des essais de circulation et d'étanchéité sur les conduites. Chaque conduite sera calorifugée séparément. A cet effet, l'installateur posera les conduites avec un écartement suffisant afin de pouvoir exécuter le calorifugeage de manière compétente et soignée. L'isolant sera posé bien jointivement autour des conduites et ne pourra être interrompu au droit des coudes, fixations ou supports des conduites. Les coudes et branchements seront réalisés à l'aide de pièces préformées ou de segments coupés sur mesure. Les joints seront orientés vers le bas et soigneusement collés.

- Notes d'exécution complémentaires

Les extrémités du calorifugeage des conduites seront soigneusement achevées (à l'aide, par exemple, de manchons spéciaux en laine minérale).

Aux endroits où l'isolation risque de subir des dégradations, une protection sera prévue en coquilles rigides (PVC / ALU) ou avec une membrane armée.

Sauf si l'isolation constitue d'elle-même un pare-vapeur, lors de la protection de l'isolant, on appliquera un pare-vapeur entre ce dernier et la protection. Tous les joints entre les éléments pare-vapeur et entre ceux-ci et les conduites aux extrémités de l'isolation seront parfaitement fermés et collés avec une bande d'aluminium autocollante d'au moins 50 mm de largeur.

Note à l'attention de l'auteur de projet

Suite aux dispositions de l'art. 41 § 8.1.1.2 du [CCT 105], la protection supplémentaire de l'isolant n'est pas indispensable lorsque celle-ci est réalisée en caoutchouc synthétique souple ou en mousse de PE à structure cellulaire fermée et à paroi extérieure lisse.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Exécution

[NBN EN 12828+A1, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des systèmes de chauffage à eau]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. -
- (soit)2. p
- (soit)3. m

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. Compris dans le prix de l'installation
- (soit)2. par installation
- (soit)3. longueur nette à isoler, selon le diamètre des tuyaux.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. PM
- (soit)2. QF
- (soit)3. QF

63.31.4 Conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Renvoi au 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre de tous les matériaux afin de préserver la résistance au feu exigée des parois (horizontales et verticales) traversées par des conduites.

63.31.4a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Toutes les conduites, qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir l'Annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] pour les exigences et les solutions types satisfaisantes sans justification par essai (plus particulièrement la version du 12-7-2012).

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduites seront protégées par un resserrage ou un dispositif adéquat pour répondre aux exigences de l'[AR 1994-07-07] et de son annexe 7 (voir version du 12-07-2012 de l'AR en question) qui décrit les exigences à respecter et reprend des solutions types satisfaisantes sans justification par essai.

Dans certains cas, un dispositif particulier devra être mis en place : manchon encastré, manchons en applique, caisson isolant, combinaison de bandes souples et plâtre vermiculite, silicone au performance au feu amélioré, mastic foisonnant, mousse isolante, colles réfractaires, joint intumescent, ... La résistance au feu de ce dispositif sera attestée par un rapport de classification basé sur un ou des essais de résistance au feu selon la norme d'essai ad hoc référencée dans la norme de classification [NBN EN 13501-2] ou [NBN EN 13501-3+A1].

Les prescriptions de pose devront être respectées scrupuleusement. Les points suivants, notamment, sont d'une importance particulière :

Le type de conduites (diamètre, combustibles ou incombustibles, avec ou sans isolation, ...)

Le type de paroi dans laquelle le dispositif peut être installé (paroi verticale et/ou horizontale, maçonnerie, béton, cloison légère, ...)

Le type de dispositif, ses caractéristiques et ses fixations

La section de l'ouverture dans la paroi par rapport à la section de la conduite et/ou du dispositif

Le calfeutrement entre le dispositif, la conduite et la paroi

Spécifications

Résistance au feu de la traversée de paroi (voir annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] **E30 / E60 / EI30 / EI60 / E120 / EI120 / *****

Diamètre nominal des tuyaux à protéger **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / ***** mm..

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le DN : **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / ***** mm

- nature du marché:

QF

63.31.5 Conduites & accessoires - accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de maintien de températures (et leurs accessoires) pour tout les types de conduites et de leurs accessoires éventuels

63.31.5a Chaleur - distribution et émission - conduites & accessoires - ruban chauffant CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ruban chauffant pour la protection contre le gel, autorégulant, raccordé au réseau et mis à la terre. Pose conformément aux prescriptions du fournisseur. Le ruban sera fixé au tuyau à intervalles réguliers. Pour les conduites horizontales, le ruban sera de préférence fixé sous le tuyau. Sur l'isolation, on appliquera à intervalles réguliers la mention "*Chauffage électrique 230 V*".

- Localisation

A poser entre le tuyau et l'isolant sur les tronçons de conduites exposées au risque de gel (vides sanitaires ventilés, locaux ventilés, greniers à plancher isolé, ...). Environ 20 W/m, 230 V.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. m

- (soit)2. fft

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. y compris tous les accessoires

- (soit)
- 2. selon le type d'habitation / ***

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF

(soit)

2. PG

63.32 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose de tous les éléments d'installation nécessaires à un fonctionnement parfait de l'installation de chauffage (robinets / circulateurs / systèmes d'expansion / purgeurs / ...). Le cas échéant, ils seront intégrés dans les chaudières et il ne sera pas nécessaire d'établir un prix séparément.

MATÉRIAUX

Résisteront à des températures d'au moins 115°C ou selon les exigences spécifiques en fonction de l'application. Tous les éléments importants de l'installation pourront être enlevés pour réparation ou remplacement sans devoir vidanger l'eau de l'installation.

63.32.1 Éléments d'installation - robinets CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets et vannes de vidanges, d'isolements, de réglages, motorisées à 2 voies ou 3 voies et clapets anti-retour destinées à équiper les installation de production de chaleur

63.32.1a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - robinets de vidange CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les robinets destinés à la vidange des installations de chauffage

- Localisation

A tous les points bas de l'installation, tels que les appareils, radiateurs, conduites, ... afin de permettre la vidange complète de l'installation selon les indications sur les plans et les schémas hydrauliques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Robinet à boisseaux en laiton moulé à chaud avec clé amovible. Raccord dévissable avec filetage extérieur pour la fixation d'un flexible avec une clé, bouchon et chaînette.

Le filetage à visser sur l'installation sera de préférence d'un diamètre de 1/2" M

Le filetage extérieur destiné à recevoir le flexible sera de préférence d'un diamètre de 3/4" M compatible avec les raccords existants sur le marché.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.1b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - robinets et vannes d'isolement CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets et vannes d'isolement des différents appareils et équipements destinés aux installations de production de chaleur

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Robinets à boisseau sphérique (pour diamètre < DN 50)

Ils sont de type à passage intégral, ils sont toujours accompagnés d'un raccord en 3 pièces.

Corps : laiton chromé

Boisseau : laiton chromé

Tige : laiton chromé

Siège : PTFE

Etanchéité de la tige : PTFE

Robinets à bille à commande par levier en acier galvanisé ou aluminium coulé

OPTION 2 :

Robinets à boisseau sphérique (pour diamètre < DN 50)

Ils sont de type à passage intégral, ils sont toujours accompagnés d'un raccord en 3 pièces.

Corps : acier ou fonte

Boisseau : acier inoxydable austénitique

Tige : acier inoxydable austénitique

Siège : PTFE

Etanchéité de la tige : PTFE

Robinets à bille à commande par levier en acier galvanisé

OPTION 3 :

Vannes à papillon (pour diamètres > DN 50)

Elles sont de classe PN 10 prévues pour un montage entre brides à siège interchangeable

Corps : fonte nodulaire Clapet : fonte nodulaire Siège : PTFE

Tige : acier inoxydable

Elles sont munies d'un joint torique le long de la tige assurant l'étanchéité de la tige, celui-ci tourne dans les paliers en acier inoxydable. Le clapet a des bords arrondis.

La manoeuvre de la vanne est assurée par une poignée en fonte équipée d'un dispositif de blocage en forme de disque denté.

A partir d'un diamètre > DN 200 le robinet est muni d'un réducteur à pignon ou à vis sans fin.

Choix opéré : *** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3

Spécifications

· Diamètre : *** : à soumettre

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.1c Chaleur - distribution et émission - robinets et vannes de réglage CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets et vannes de réglage des différents appareils et équipements destinés aux installations de production de chaleur

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les robinets de réglage doivent, outre la fonction de réglage, pouvoir assurer l'isolement avec une étanchéité garantie à 100%, ils sont de type à soupape. Ils sont toujours accompagné d'un raccord 3 pièces.

Ils sont toujours équipés de prises de mesure de pression, prévues de part et d'autre de ces robinets. Les robinets de réglage sont munis d'un dispositif indiquant la position d'ouverture du robinet, un diagramme "perte de charge-débit" sera fourni à la Direction pour chaque diamètre de robinet.

Les robinets de réglage de diamètre supérieur à 6/4" sont du type à soupape, à siège droit en acier inoxydable, de classe PN 10 en fonte et bronze, à brides avec contrebrides à talon, joints et boulons.

Les robinets de réglage de diamètre égal ou inférieur à 6/4" sont de type à soupape à siège incliné. Ils sont en bronze ou en laiton avec raccords taraudés.

Les matériaux désignés ci-dessus peuvent être remplacés par des matériaux possédant des caractéristiques mécaniques supérieures aux leurs.

Une opération de fermeture et réouverture ne peut pas modifier le réglage initial.

Les vannes de réglages seront solutionnées pour un réglage théorique entre 25 et 75 %.

L'adjudicataire présentera à l'approbation de l'ingénieur conseil un calcul démontrant le bon choix des vannes de réglage

Spécifications

- Diamètre: DN *** : à soumettre
- Caractéristiques de réglage : à soumettre

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

- 1 . QF

(soit)

- 2 . PM

63.32.1d Chaleur - distribution et émission - robinets et vannes motorisées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets et vannes d'isolement des différents appareils et équipements destinés aux installations de production de chaleur

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1 :

Robinets/vannes motorisés à deux voies

Ces robinets sont actionnés par des moteurs thermiques électriques et sont d'une construction éprouvée, de classe PN 10 minimum.

Ils sont du type à siège à soupape ou à boisseau sphérique, ils sont en bronze à manchons taraudés pour les diamètres nominaux égaux ou inférieurs à 2" ; ils sont en fonte et à brides, avec siège et soupape en acier inoxydable pour les diamètres supérieurs à 2".

Température maximale de fonctionnement : 120 °C

Fonctionnement en "tout ou rien"

Le temps d'ouverture et/ou de fermeture est inférieur à 2 minutes.

Le moteur est prévu dans ce poste

OPTION 2 :

Robinets/vannes motorisés à trois voies

Ces robinets sont actionnés par des servomoteurs électriques et sont d'une construction éprouvée, de classe PN 10 minimum.

Ils sont du type à siège à soupape ou à boisseau, ils sont en fonte ou en bronze à manchons taraudés pour les diamètres nominaux égaux ou inférieurs à 2" ; ils sont en fonte et à brides, avec siège et soupape en acier inoxydable pour les diamètres supérieurs à 2".

Température maximale de fonctionnement : 120 °C

Fonctionnement en "tout ou peu" ou modulant en fonction de la régulation proposée par le B.E..

Lorsqu'ils fonctionnent comme vanne mélangeuse, la perte de charge est de l'ordre de 4000 Pa (400 mm CE)

Ils sont pourvus d'une indication de position graduée.

Le moteur est prévu dans ce poste

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2**

Spécifications

· Diamètre : *** : à soumettre

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- **code de mesurage:**

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- **nature du marché:**

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.32.1e Chaleur - distribution et émission - clapets anti-retour CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des clapets anti-retour des différents appareils et équipements destinés aux installations de production de chaleur

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Jusqu'au diamètre 2" inclus, clapets à disques interchangeables en PTFE, modèle à battant et articulé, exécution en bronze, raccordement taraudé BSP standard.

Au delà du diamètre 2", exécution en fonte pour le corps et en acier inoxydable pour la garniture, raccordement par brides et contrebrides à talon.

Les clapets sont prévus pour montage horizontal et vertical.

Ils sont agréés par la compagnie de distribution d'eau pour ceux raccordés aux dispositifs d'alimentation d'eau alimentaire.

Sont compris brides, contre-brides et boulons ou raccords à 3 pièces.

Spécifications

· Diamètre: DN *** : à soumettre

Clapets : **laiton / acier chromé / bronze**

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.32.1f Chaleur - distribution et émission - thermomètres CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des thermomètres à placer sur tous les départs et retours des circuits de chauffage

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les thermomètres de départ et de retour des circuits sont du type à cadran,
de diamètre :

Option 1

60 mm

Option 2

100 mm

Choix opéré : *** Option 1 / Option 2

et à bimétal. L'aiguille est réglable. L'échelle s'entend de 0 à 120 C pour l'eau chaude et de -30 à +50 C pour l'eau glacée. Les plonges sont en laiton ou en bronze et montées sur doigt de gant soudé dans la tuyauterie.

Le thermomètre sera remplaçable sans vidange de l'installation.

En cas de diamètre de circuit insuffisant, une bouteille sera interposée sur le doigt de gant pour élargir le tuyau afin que l'élément sensible soit complètement dans le liquide caloporteur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les thermomètres seront posés sur chaque départ et retour des différents circuits raccordés aux collecteurs principaux et de sous-stations ainsi qu'au départ et retour des appareils de production de chaleur, tels que, chaudières, PAC, apport solaire, etc ...

Ils seront posés juste sous les vannes d'arrêt supérieures des circuits et appareils de production de chaleur.

Emplacements à proposer à l'architecte et au bureau d'études et à repérer sur les plans d'exécution et as-built.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.32.2 Éléments d'installation - régulateurs CCTB 01.02

63.32.2a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - régulateurs de pression CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Régulateur de pression automatique, à placer parallèlement à la chaudière ou à la pompe. Réglable entre 0,05 et 0,5 bar. Pression de service maximale 10 bar ; température maximale 120°C. En laiton coulé à chaud, avec ressort en acier inoxydable. Caractéristiques de réglage à soumettre.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des circulateurs et pompes destinés au transfert de la production de chaleur

63.32.3a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - circulateurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sur le circuit de chauffage, on installera un circulateur approprié. Les travaux comprennent toutes les fournitures et mises en œuvre pour l'installation prête à l'emploi du circulateur, y compris tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les appareils seront de construction solide, sans presse-étoupe, ne demanderont ni graissage ni entretien et assureront un fonctionnement silencieux et sans vibrations. Ils seront équipés d'un mécanisme variateur ou d'un dispositif de commande de la pression et d'un système de contrôle du sens de rotation. L'entrepreneur présentera un circulateur qui répondra au débit prescrit dans le métré et dont la hauteur de refoulement est adaptée en fonction de l'installation. Les caractéristiques du circulateur seront soumises pour approbation.

Construction

Pompe à rotor noyé avec raccord fileté, moteur CE auto-protégé et régulation de puissance électronique intégrée.

Caractéristiques techniques

- Température du fluide de +2 °C à +110 °C
- Alimentation réseau 1~230 V, 50 Hz
- Classe de protection IP X4D
- Raccords filetés Rp ½, Rp 1 et Rp 1¼
- Pression de service max. 10 bars

Matériaux

- Corps de pompe : fonte grise
- Isolation thermique : Polypropylène
- Arbre : acier inoxydable
- Palier : carbone, imprégné métal
- Roue : plastique

Equipement/fonctionnement

Particularités/avantages

- Rendements optimisés grâce à la technologie ECM
- Pompe à haut rendement spéciale pour habitations collectives et petits bâtiments collectifs.
- Jusqu'à 90 % d'économie d'énergie par rapport aux anciennes pompes de chauffage à vitesse fixe
- Puissance absorbée de 3 W min. seulement
- Types de régulation pré-sélectionnables pour une adaptation optimale de la charge : Δp -c (pression différentielle constante), Δp -v (pression différentielle variable) combinables avec la fonction de régulation Dynamic Adapt
- Mode abaissement automatique
- Protection moteur intégrée
- Ecran LCD avec affichage de la consommation actuelle en watts et les kilowatt-heures cumulés
- Fonction de réinitialisation pour la remise à zéro du compteur de courant ou le rétablissement des réglages d'usine
- Routine d'échappement d'air pour le dégazage automatique de l'espace rotor
- Raccordement électrique rapide par connecteur.
- Couple de démarrage très élevé pour un démarrage sûr

Modes de fonctionnement

- Δp -c pour pression différentielle constante
- Δp - v pour pression différentielle variable, combinable avec la fonction de régulation Dynamic Adapt

Fonctions manuelles

- Réglage du mode de fonctionnement
- Réglage de la puissance de pompe (hauteur manométrique)
- Réglage du fonctionnement automatique ralenti
- Fonction de réinitialisation pour la remise à zéro du compteur de courant
- Fonction de réinitialisation sur les réglages d'usine

Fonctions automatiques

- Adaptation continue automatique de la puissance suivant le mode de fonctionnement
- Mode abaissement automatique
- Fonction de purge automatique
- Fonction de dégommage automatique

Signalisation et affichage

- Affichage de puissance absorbée en W

- Affichage de kilowatt-heures cumulées en kWh

Spécifications

Hauteur de refoulement manométrique : *** Pa

Débit : *** m³/h

Régulation de vitesse: plusieurs vitesses / vitesse variable / ***

- Prescriptions complémentaires

Le programme de commande du CC devra comprendre un système de réglage permettant de faire fonctionner le circulateur au moins 1 fois par semaine pendant une courte période en été.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution se fera selon les prescriptions de l'étude technique et les directives du fabricant. Les circulateurs seront disposés de manière à pouvoir être enlevés facilement sans devoir vidanger complètement l'installation.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils auront été soumis en usine à un essai hydraulique de 1,5 fois la pression de service avec un minimum de 6 kg/cm².

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.3b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - pompes CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sur le circuit de chauffage, on installera une pompe appropriée. Les travaux comprennent toutes les fournitures et mises en œuvre pour l'installation prête à l'emploi de la pompe, y compris tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Construction

Pompe simple à moteur ventilé et variation électronique de construction Inline avec raccord à bride et adaptation automatique de la puissance

Domaines d'application

Pour le pompage d'eau de chauffage (selon VDI 2035), de mélanges eau-glycol ainsi que d'eau froide et de refroidissement sans matières abrasives dans les installations de chauffage, d'eau froide et d'eau de refroidissement

Caractéristiques techniques

- Plage de température admissible de -20 °C à +140 °C
- Alimentation réseau
- - triphasée 3~400 V ± 10 %, 50 Hz
 - 3~380 V -5 % +10 %, 60 Hz
 -
- Classe de protection IP 55
- Diamètre nominal DN 40 à DN 200
- Pression de service max. 16 bar

Particularités

- Moteurs de série selon la technologie IE2 avec rendement accru
- Economies d'énergie grâce à une adaptation électronique intégrée des performances hydrauliques
- Commande aisée grâce à la technologie du bouton rouge et à l'écran
- Pilotage de pompes doubles intégré
- Deux relais de signalisation configurables pour reports de marche et de défauts
- Comportement d'erreur configurable adapté aux applications de chauffage et climatisation
- Verrouillage d'accès au niveau de la pompe
- Protection complète intégrée du moteur (KLF) avec déclencheur électronique
- Protection anticorrosion de haute qualité grâce à un revêtement cataphorèse
- Alésages d'écoulement des condensats de série

Description/construction

Pompe monocellulaire basse pression à un étage construction Inline avec

- Garniture mécanique
- Raccord à bride
- Lanterne
- Accouplement
- Entraînement avec régulation de vitesse électronique intégrée

Matériaux

- Corps de pompe et lanterne : standard : EN-GJL-250, fonte à graphite sphéroïdal EN-GJS-400-18-LT en option
- Roue : standard : EN-GJL-200, exécution spéciale : laiton rouge G-CuSn 10
- Arbre : acier inox 1.4122

- Garniture mécanique : AQEGG ; autres garnitures mécaniques disponibles sur demande

Equipement/fonctionnement

Modes de fonctionnement

- Δp -c pour pression différentielle constante
- Δp -v pour pression différentielle variable
- PID Control
- Mode réglage (n = constant)

Commande manuelle

- Bouton rouge et écran

Fonctions manuelles

- Réglage de la consigne de pression différentielle
- Réglage de la vitesse de rotation (mode réglage)
- Réglage du mode de fonctionnement
- Réglage de la pompe sur MARCHE/ARRET
- Configuration de tous les paramètres de fonctionnement
- Acquiescement des défauts

Fonctions de commande externes

- Entrée de commande « Priorité Off »
- Entrée de commande « Permutation des pompes externe » (uniquement active en mode double pompe)
- Entrée analogique 0-10 V, 0-20 mA pour mode réglage (DDC) et réglage à distance de la valeur de consigne
- Entrée analogique 2-10 V, 4-20 mA pour mode réglage (DDC) et réglage à distance de la valeur de consigne
- Entrée analogique 0-10 V pour le signal valeur réelle du capteur de pression
- Entrée analogique 2-10 V, 0-20 mA, 4-20 mA pour signal valeur réelle du capteur de pression

Signalisation et affichage

- Report de défauts centralisé SSM
- Report de marche centralisé SBM

Echange de données

- Interface infrarouge pour l'échange de données sans fil avec le moniteur IR/la clé IR
- Emplacement pour modules (Modbus, BACnet, CAN, PLR, LON) pour la connexion à la gestion technique centralisée

Fonctions de sécurité

- Protection moteur intégrale avec déclencheur électronique intégré
- Verrouillage d'accès

Pilotage pompes doubles (pompe double ou 2 pompes simples)

- Mode de fonctionnement principal/de réserve (permutation automatique en cas de défaut)
- Mode de fonctionnement principal/de réserve permutation des pompes au bout de 24 heures
- Marche parallèle
- Marche parallèle (avec optimisation du rendement en fonction des besoins)

Spécifications

- Hauteur de refoulement manométrique : ***Pa

- Débit : *** m³/h
- Régulation de vitesse: vitesse variable / ***

- Prescriptions complémentaires

Le programme de commande du CC devra comprendre un système de réglage permettant de faire fonctionner la pompe au moins 1 fois par semaine pendant une courte période en été.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils auront été soumis en usine à un essai hydraulique de 1,5 fois la pression de service avec un minimum de 6 kg/cm².

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.32.4 Éléments d'installation et raccords en eau - expansions et organes de sécurité CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit

- Des systèmes de remplissage en eau des installations de chauffage

- Des systèmes de traitement de l'eau de remplissage des circuits de chauffage
- des systèmes d'expansion du volume de l'eau des circuits fermés d'installation de chauffage et des systèmes de sécurité destinés à protéger les installations de chauffage.

63.32.4a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - sets de remplissage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du système de remplissage des installations de chauffage à raccorder sur le réseau alimentaire

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le « set de remplissage » d'une installation est OBLIGATOIREMENT composé de :

- Une vanne d'arrêt côté alimentation
- Directement suivie d'un clapet anti-retour agréé « ANSEAU » avec déconnexion/mise à l'air CA 296 (nouvelle réglementation) conforme aux prescriptions de Belgaqua
- Un flexible détachable permettant une isolation totale du circuit d'alimentation du circuit fermé du chauffage
- Une vanne d'arrêt côté chauffage permettant le démontage du flexible
 - Diamètre : DN 15 / 20 / 25

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.4b Chaleur - distribution et émission - traitements de l'eau de remplissage CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un appareil destiné à traiter l'eau de remplissage des installations de chauffage.

Système compact de déminéralisation par échange d'ions de l'eau de ville à lit mélangé à l'épreuve de la pression.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'appareil comprend :

1) Une rampe de traitement d'eau pour le remplissage et pour les appoints d'eau des circuits fermés de chauffage. Cette rampe permet le remplissage du circuit de chauffage selon la norme [NBN EN 1717]. La rampe exécutée en laiton résistant à la dézincification est exclusivement destinée à être montée horizontalement.

2) Une sonde de conductivité intégrée à la rampe permettant le contrôle de la capacité restante de la bouteille de résine raccordée à la rampe et servant à la déminéralisation de l'eau.

La rampe comprend:

- disconnecteur suivant [NBN EN 1717]
- filtre à tamis
- réducteur de pression (0,2 - 4 bars)
- connection pour bouteille de déminéralisation à usage unique ou usages multiples
- manomètre
- compteur d'eau analogique pour le relevé du volume d'eau de remplissage et d'appoint
- vannes d'arrêt
- isolation thermique de la rampe
- matériel de fixation
- sonde type LF pour le contrôle de la conductivité

Caractéristiques techniques:

Raccords : DN 15

Filetage : 1/2" AG

pression nom. max. : 10 bar

Débit : 2,65 m³/h

à 1,5 bar

Longueur de montage : 495 mm (avec raccordement)

Longueur de montage : 447 mm (sans

raccordement)

Température max: 65°C

Option 1

Système à bouteille à **usages multiples** qui peut être régénérée.

L'adaptateur doit être déjà en place.

Caractéristiques techniques:

Débit : 1200 l/h

Capacité : 1160 µS/cm x m³

Capacité à 500 µS/cm : 2320 l

Température eau max. : 40°C

Pression de service max.: 10 bar

Raccord nominal : 3/4" écrou-raccord

Le système comprend:

- 1 Bouteille échangeuse en acier inoxydable, avec système intérieur de distribution
 - 1 Charge de résine à lit mélangé de qualité supérieure

Option 2

Système à bouteille à **usage unique** sert en particulier au remplissage et aux appoints en eau des circuits de chauffage.

L'adaptateur doit être déjà en place.

Caractéristiques techniques:

Débit de remplissage : 400 l/h

capacité de déminéral. : 110 µS/cm x m³

Capacité à 500 µS/cm : 220 Liter

Température nominale : 4 - 30 °C

Température ambiante : 4 - 40 °C

Pression de service : 6 bar abs.

Pression nominale : PN 6

Le système comprend:

- 1 bouteille en PEHD avec raccord à visser pour le montage de l'adaptateur de la bouteille

- 1 Charge de résine à lit mélange de qualité supérieure

Choix opéré : Option 1 / Option 2

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

63.32.4c Chaleur - distribution et émission - expansions et organes de sécurité

CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les travaux comprennent toutes les livraisons, les travaux et les réglages pour l'installation prête à l'emploi, d'un vase d'expansion et des soupapes de sécurité correspondantes.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Réservoir en acier, traité à l'intérieur contre la corrosion et peint à l'extérieur en couleur rouge. La séparation entre l'eau et la poche d'azote sera réalisée au moyen d'une membrane ou d'un soufflet qui prendront la forme du vase d'expansion en position extrême (complètement rempli) sans tension exagérée.

Spécifications

Pression d'essai en usine : 1,5 x la pression de service la plus élevée avec un minimum de 5 bar.

Dimensionnement : selon la note de calcul [CSTC Rapport 14]. à soumettre

- Prescriptions complémentaires

Le vase doit pouvoir être remplacé sans vidanger l'installation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le vase d'expansion sera installé à un endroit facilement accessible et contrôlable, à proximité de la chaudière, sur la conduite de retour générale de l'installation et toujours du côté aspiration du circulateur ou de la pompe.

A mettre en œuvre avec une soupape de sécurité agréée par BELGAQUA (robinet d'arrêt, clapet de surpression, clapet antiretour aussi près que possible du vase d'expansion et à la même hauteur).

L'entrepreneur fournira une note de calcul pour le dimensionnement et le nombre nécessaire de ou des soupape(s) de sécurité

Il réalisera un raccordement à la décharge reprenant le débit d'évacuation de la décharge de la (ou des) soupape(s) : Choix des matières et diamètre à soumettre à la direction des travaux avant exécution

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le contenu *** I

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.5 Éléments d'installation - purgeurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de purge d'air dans les installations de chauffage

63.32.5a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - purgeurs à flotteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Chaque installation sera équipée d'un purgeur à flotteur. L'ouvrage comprend tous les travaux et fournitures pour l'installation à l'état de marche d'un purgeur, y compris tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Une poche d'air protégera la soupape contre l'encrassement. Il sera équipé d'une soupape de raccordement permettant de remplacer le purgeur sans perte d'eau.

Spécifications

Boisseau : laiton ou bronze

Pression maximale : 10 bars

Température maximale : 120°C

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les purgeurs seront placés conformément aux prescriptions de l'étude technique et du fabricant, aux endroits de l'installation où l'air risque de s'accumuler (par ex. au point haut de l'installation, après la chaudière, ...).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type / le diamètre

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.6 Éléments d'installation - séparateurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de séparateurs d'air - aussi nommé dégazeur ou séparateur de bulles d'air - destiné à la désaération de l'installation et au dégazage de l'eau des installations de chauffage

63.32.6a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - séparateurs de bulles d'air CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de séparateurs d'air à désaération automatique - aussi nommé dégazeur ou séparateur de bulles d'air - destiné à la désaération de l'installation et au dégazage de l'eau des circuits de chauffage central; il sont équipés d'un purgeur à flotteur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Désaérateur automatique : dégazeur à absorption au moyen d'une spirale, d'anneaux en métal, et autres. La turbulence provoquée dans l'appareil freine fortement l'écoulement et permet aux gaz présents de remonter vers une chambre à air. L'eau dans cette chambre à air est maintenue à un niveau constant à l'aide d'un aérateur à flotteur qui empêche aussi que l'encrassement de l'eau n'atteigne la soupape de sortie.

Spécifications

Pression maximale : 10 bars

Température maximale : 120°C

Diamètre de raccordement : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le purgeur à flotteur pourra être démonté sans que l'eau de l'installation ne doive être vidangée. A placer à proximité de la sortie chaude de la chaudière selon les prescriptions du fournisseur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.6b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - systèmes de désembouage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes destinés à enlever le maximum de « boues » et impuretés en suspension dans les installations de chauffage. Ils seront équipés d'un système permettant de piéger également les parties métalliques en suspension dans l'eau de chauffage.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Principe de fonctionnement :

Une partie de l'eau à traiter est dirigée dans le corps de l'appareil. Celle-ci passe sur un barreau magnétique à rayonnement multi-directionnel où elle se débarrasse pour la plus grande partie de ses oxydes ferriques ($\text{Fe}_3 \text{O}_4$).

L'eau continue et traverse un médium filtrant où toutes les particules en suspension sont piégées. L'eau ressort de l'appareil en étant débarrassée des matières non désirables.

Deux manomètres permettent (par différence de pression) la visualisation du degré d'encrassement du filtre et du barreau magnétique

Description :

OPTION 1 : pour diamètre $<$ ou $=$ à DN 50

Le corps de l'appareil est en laiton.

Le « piégeage » des boues est basé sur le principe d'une série de disques hélicoïdaux superposés en inox incorporé dans une chambre de décantation; par ce principe les pertes de charge sont très faibles et constantes et aucun engorgement ne peut avoir lieu.

La boue s'amasse dans la grande chambre de séparation sans gêner le flux principal. Un fond amovible permet un contrôle visuel. La vitesse d'écoulement est ralentie de telle sorte que les particules lourdes puissent se déposer immédiatement.

Les ailettes disposées selon le principe hélicoïdal (la spirale tourne dans un sens descendant) dirigent les plus petites particules de boue vers le bas.

Pour capter la magnétite, il est équipé dans la colonne centrale d'une barre fortement magnétisée.

Une vanne de vidange à boisseau sphérique est montée horizontalement au pied de l'appareil.

Ce poste comprend également les vannes d'arrêt avec raccord 3 pièces permettant un démontage aisé ; (cfr article 63.32.1b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - robinets et vannes d'isolement- option 1).

OPTION 2 : pour diamètre $>$ DN 50

Ce système est composé de :

- 1 corps en acier traité en résine polyester
- 1 filtre à poche en polyester à mailles variables
- 1 barreau magnétique
- 2 vannes d'isolement type papillon
- 2 manomètres inox à bain de glycérine
- 1 vanne de chasse ou de prélèvement
- 1 circulateur monophasé 230 V
- 1 purgeur automatique à gros débit
- 1 système de détection d'encrassement (option)
- 1 tableau de commande avec protection (option)

Ce poste comprend également les raccordements hydrauliques et électriques

Choix opéré : *** Option 1 / Option 2

Spécifications

· Diamètre : *** : à soumettre

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.7 Éléments d'installation - bouteilles casse-pression (ou de découplage) CCTB 01.02**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de l'installation d'une bouteille permettant de créer un point hydrauliquement "neutre" entre les boucles primaire/secondaire(s) afin de rendre "indépendant" chaque circuit et "d'éviter" toute interactivité des pressions dynamique induite par leurs pompes respectives et ainsi équilibrer hydrauliquement l'installation dans son ensemble.

Elles sont communément appelées bouteilles casse-pression ou de découplage.

63.32.7a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - bouteilles casse-pression CCTB 01.07**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

L'installation de cette bouteille permet de créer un point hydrauliquement "neutre" entre les boucles primaire/secondaire(s) afin de rendre "indépendant" chaque circuit et "d'éviter" toute interactivité des pressions dynamique induite par leurs pompes respectives.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Les bouteilles sont fabriquées en tube d'acier soudé.

Elles sont équipées d'un manchon de 1/2" ou 3/4" en partie supérieure pour le dégazage et d'un manchon de 1/2" ou 4/4" en partie basse pour la vidange.

En fonction des puissances et débits imposés, elles seront pourvues de pieds réglables pour la mise à niveau.

Elles seront recouvertes de peinture anti-rouille (2 couches)

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Pour une vitesse d'écoulement inférieure à 0,2 m/sec

- Puissance : *** kW

· Débit : *** m³/h

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le principe de détermination et de répartition du débit primaire ci-dessus calculé, est bien adapté au dimensionnement des bouteilles de découplage hydraulique, pour les installations de type réseau primaire avec sous-stations d'échange direct (pas d'échangeur de chaleur)

Le calcul du diamètre précis de cette bouteille de découplage hydraulique peut être effectué comme suit:

$D = \text{Racine carrée de } (345 \cdot Q/V)$

ou:

D = le diamètre recherché de la bouteille (mm)

Q = le débit côté primaire (m³/h)

V = la vitesse du fluide recherchée dans la bouteille (m/s).

L'entrepreneur fournira la note de calcul à la direction des travaux

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.8 Éléments d'installation - ballons CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements de stockage d'eau destinés à alimenter les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire

63.32.8a Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage monoénergie CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de ballons de stockage d'eau destinée au chauffage ou à la production d'eau chaude sanitaire et alimentés par une seule source d'énergie : par exemple par une chaudière ou par des panneaux solaires thermiques

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les ballons mono-énergie sont constitués d'un ballon de stockage avec un échangeur fixe

- le ballon et l'échangeur sont en acier au carbone ou en inox 316L
- la finition interne et échangeur fixe en acier au carbone revêtu en résine époxy, apte pour l'eau potable.

L'échange thermique est assuré par un échangeur fixe en spirale qui, de par la particulière forme de la partie inférieure, assure l'utilisation complète de toute l'eau du ballon.

La version standard prévoit une bride de visite.

Utilisation

Production et accumulation d'eau chaude sanitaire (ECS) pour installations civiles ou industrielles.

Isolation

Polyuréthane expansé rigide, écologique et sans la présence de gaz nuisibles à la couche d'ozone. Les surfaces sont traitées avec un agent spécial anti-adhésif qui facilite le retrait de l'isolation en fin de vie technique du produit.

OPTION 1

Ballon de stockage et échangeur fixe en acier inox 316L

OPTION 2

Ballon de stockage et échangeur fixe en acier au carbone revêtu de résine époxy.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Protection cathodique avec testeur qui permet le contrôle de la consommation effective de l'anode en agissant sur la soupape placée sur le bouchon. Un éventuel écoulement d'eau signale que l'anode doit être remplacée.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW
- Ballon
 - Nombre : *** pièces
 - Volume : *** litres

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.8b Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage biénergie CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de ballons de stockage d'eau destinée au chauffage ou à la production d'eau chaude sanitaire et alimentés par deux sources d'énergie : par exemple par une chaudière et par des panneaux solaire thermiques

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les ballons bi-énergie sont constitués d'un ballon de stockage avec deux échangeurs fixes

- le ballon et les deux échangeurs sont en acier au carbone ou en inox 316L
- la finition interne et échangeur fixe en acier au carbone revêtu en résine époxy, apte pour l'eau potable.

L'échange thermique est assuré par deux échangeurs fixes en spirale qui, de par leurs formes particulières assurent l'utilisation complète de toute l'eau du ballon.

La version standard prévoit une bride de visite.

Utilisation

Production et accumulation d'eau chaude sanitaire (ECS) pour installations civiles ou industrielles.

Isolation

Polyuréthane expansé rigide, écologique et sans la présence de gaz nuisibles à la couche d'ozone. Les surfaces sont traitées avec un agent spécial anti-adhésif qui facilite le retrait de l'isolation en fin de vie technique du produit.

OPTION 1

Ballon de stockage et 2 échangeurs fixes en acier inox 316L

OPTION 2

Ballon de stockage et 2 échangeurs fixes en acier au carbone revêtu de résine époxy.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Protection cathodique avec testeur qui permet le contrôle de la consommation effective de l'anode en agissant sur la soupape placée sur le bouchon. Un éventuel écoulement d'eau signale que l'anode doit être remplacée.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW

Ballon :

- Nombre : *** pièces
- Volume : *** litres

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.32.8c Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons de stockage triénergie CCTB 01.02

DESCRIPTION**- Définition / Comprend**

Il s'agit de ballons de stockage d'eau destinée au chauffage ou à la production d'eau chaude sanitaire et alimentés par trois sources d'énergie : par exemple par une chaudière, par des panneaux solaire thermiques et par une résistance électrique.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Les ballons tri-énergie sont constitués d'un ballon de stockage avec deux échangeurs fixes et une résistance électrique.

- le ballon et les deux échangeurs sont en acier au carbone ou en inox 316L
- la finition interne et échangeur fixe en acier au carbone revêtu en résine époxy, apte pour l'eau potable.

La résistance électrique se visse sur un manchon de DN 40 soudée sur le 1/3 supérieur du ballon au dessus de l'échangeur inférieur ; elle comporte également un thermostat réglable de 60 à 90°C.

Le raccordement électrique et la protection par disjoncteur adéquat sont prévus dans ce poste.

L'échange thermique est assuré par deux échangeurs fixes en spirale qui, de par leurs formes particulières assurent l'utilisation complète de toute l'eau du ballon.

La version standard prévoit une bride de visite.

Utilisation

Production et accumulation d'eau chaude sanitaire (ECS) pour installations civiles ou industrielles.

Isolation

Polyuréthane expansé rigide, écologique et sans la présence de gaz nuisibles à la couche d'ozone. Les surfaces sont traitées avec un agent spécial anti-adhésif qui facilite le retrait de l'isolation en fin de vie technique du produit.

OPTION 1

Ballon de stockage et 2 échangeurs fixes en acier inox 316L

OPTION 2

Ballon de stockage et 2 échangeurs fixes en acier au carbone revêtu de résine époxy.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Protection cathodique avec testeur qui permet le contrôle de la consommation effective de l'anode en agissant sur la soupape placée sur le bouchon. Un éventuel écoulement d'eau signale que l'anode doit être remplacée.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW
- Résistance électrique : *** kW
- Ballon :
- Nombre : *** pièces
- Volume : *** litres

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

**63.32.8d Chaleur - distribution et émission - éléments d'installation - ballons tampon
CCTB 01.04**

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de systèmes de réservoir de stockage d'eau de chauffage (primaire) sans échangeurs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les ballons tampons sont utilisés dans les installations de chauffage utilisant une source thermique à fonctionnement typiquement discontinu, comme par exemple une chaudière à combustible solide, une pompe à chaleur ou autres

Etant relié à l'installation de chauffage aucun traitement anticorrosion interne n'est nécessaire. Les ballons sont construits en acier au carbone brut à l'intérieur et vernis à l'extérieur.

Utilisation

Accumulation d'eau chaude de chauffage.

Ils sont utilisés pour absorber la surpuissance en évitant les phases de combustion au ralenti, l'encrassement et la corrosion des chaudières.

Traitement anti-corrosion

Etant connecté à un circuit fermé, donc sans adjonction d'air, le ballon ne nécessite aucun traitement anti-corrosion.

Isolation

Jaquette isolante en fibre de polyester démontable d'une épaisseur de 100 mm, coefficient de conductibilité thermique 0,035 W/mK.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Ballon tampon :
- Nombre : *** pièces
- Volume : *** litres

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)1. p
- (soit)2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

- (soit)2. Compris dans le prix de la chaudière / de l'installation.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1 . QF
- (soit)2 . PM

63.33 Equipements - éléments d'émission CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend tous les travaux et fournitures pour l'installation et la mise en service des éléments de chauffage prescrits, y compris les accessoires, les fixations et les raccordements. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

la fourniture et la pose des éléments de chauffage (radiateurs / convecteurs), y compris les consoles murales et/ou les étriers de suspension;

le contrôle de leur bon fonctionnement dans l'installation;

les éventuelles adaptations et/ou les remplacements jusqu'à ce que l'installation fonctionne parfaitement;

l'éventuelle mise en peinture des éléments de chauffage.

Attention

La vidange et l'enlèvement des radiateurs pour la mise en peinture des murs derrière les radiateurs sont éventuellement à comprendre dans ce poste (voir le 8 T8 Travaux de peinture / Traitements de surface).

MATÉRIAUX

GÉNÉRALITÉS

Tous les éléments de chauffage livrés et leurs accessoires (radiateurs, convecteurs) seront mutuellement compatibles et garantiront un fonctionnement parfait de l'ensemble. Une attention particulière sera accordée afin d'éviter les couples électrochimiques.

Les éléments et leurs enveloppes ne contiendront pas d'arêtes ou d'angles aigus.

Les éléments de chauffage auront été testés en usine sous une pression effective d'au moins 6 bar, avec une pression de service garantie de 4 bars. Le rapport des essais ou le certificat sera soumis au maître d'ouvrage et/ou à l'auteur de projet et remis au maître de l'ouvrage lors de la réception provisoire.

Les éléments seront livrés dans l'emballage de l'usine (les angles étant pourvus de boîtes de protection rigides et recyclable, les parties inférieures et supérieures étant protégées spécifiquement, le tout sera enveloppé dans un feuille de plastic ou similaire). Cet emballage protégera le radiateur jusqu'à la réception provisoire. Les éléments endommagés seront peints ou remplacés aux frais de l'entrepreneur. Les éléments de chauffage seront de préférence acheminés sur chantier dans un conteneur réutilisable.

Un échantillon des éléments de chauffage et de tous les accessoires tels que le système de suspension et les éventuels éléments de finition ainsi qu'une carte des couleurs standards seront soumis pour approbation au maître d'ouvrage et à l'auteur de projet avant la commande.

pouvoir calorifique

Le pouvoir calorifique utile des éléments sera déterminé par l'installateur du chauffage sur la base des calculs des déperditions de chaleur et de l'évolution de la température dans les circuits.

L'émission calorifique (pouvoir) des éléments de chauffage sera déterminé en conformité avec la [NBN EN 442-2]. Les tableaux de l'émission calorifique seront soumis au maître d'ouvrage à sa demande.

Les pouvoirs calorifiques respectivement requis pour les éléments de chauffage sont indiqués sur les plans et/ou dans les tableaux de l'étendue du CC. Ils sont mesurés sur la base d'un régime de 70/50°C (dans la mesure où le degré d'isolation des habitations le permet, sinon maximum 80/60°C). Avant l'exécution, l'installateur soumettra les documents nécessaires démontrant que le pouvoir calorifique utile des éléments de chauffage placés par lui correspond aux caractéristiques des produits de la marque choisie et des pertes de chaleurs calculées.

Lorsque les locaux sont chauffés par une combinaison de plusieurs types d'éléments de chauffage (par exemple, des radiateurs et des convecteurs), ils devront satisfaire ensemble aux spécifications données pour chacun des éléments de chauffage. Plusieurs types d'éléments de chauffage ne seront jamais placés sur un même circuit d'eau de circulation (par exemple, radiateurs et convecteurs de sol).

DIMENSIONNEMENT

En général, les dimensions suivantes seront appliquées pour les éléments de chauffage placés sous les fenêtres :

en principe, la longueur ne dépassera pas la largeur libre de la baie de fenêtre,

la hauteur sera égale à la hauteur libre sous la tablette, moins :

Nombre de conduites sous le radiateur	Saillie de la tablette de fenêtre	
	< 2 cm	> 2 cm
0	15 cm	20 cm
1	20 cm	25 cm
2	25 cm	30 cm

Les radiateurs seront placés en respectant les espacements suivants :

entre le mur et l'arrière du radiateur : minimum 3 à 6 cm

entre le mur et le côté du radiateur : minimum 7 à 10 cm

entre le sol et le bas du radiateur : minimum 15 à 20 cm

entre le plafond et le dessus du radiateur : minimum 30 à 40 cm

Les prescriptions du fabricant seront suivies si elles sont plus restrictives.

Les dimensions exactes des éléments seront prises sur place et dessinées à la craie.

Après l'approbation de ces dimensions par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet, les éléments pourront être commandés.

ACCESSOIRES - robinets

Les éléments de chauffage seront raccordés aux conduites à l'aide d'un raccord spécial qui permet leur démontage sans devoir vidanger l'installation complète. La conduite vers le robinet de radiateur au-dessus sera fixée avec un collier à doublure acoustique.

Tous les radiateurs seront équipés d'un robinet de purge en métal nickelé, facilement manœuvrable avec un tournevis ou une pièce de monnaie.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Dans la mesure du possible, les appareils seront disposés contre les murs présentant une perte de chaleur relativement grande (sous les fenêtres), mais jamais directement devant une surface vitrée.

Fixation

Avant la pose, l'emplacement exact et le mode de fixation des radiateurs seront définitivement déterminés en concertation avec l'auteur de projet. On prévoira au moins 2 supports par radiateur et un support supplémentaire par mètre de longueur du radiateur. Les supports devront pouvoir porter une charge d'au moins 50 kg/mc.

En fonction de la nature du support (mur, sol), ils seront fixés solidement et en un nombre suffisant de points à l'aide de moyens de fixation inoxydables appropriés.

La fixation se fera à l'aide d'étriers et de consoles. Lorsque l'épaisseur du mur ne permet pas l'utilisation de supports muraux, les radiateurs devront être posés sur pieds. Les consoles seront pourvues d'une doublure acoustique.

CONTRÔLES

GARANTIE

Une garantie de 10 ans sera donnée sur les défauts de fabrication et de matériau, celle-ci incluant le remplacement sur place. Cette garantie sera assurée par le fabricant lui-même.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 442-1, Radiateurs et convecteurs - Partie 1 : Spécifications et exigences techniques]

[NBN EN 442-2, Radiateurs et convecteurs - Partie 2 : Méthodes d'essai et d'évaluation]

63.33.1 Éléments de chauffage & accessoires - radiateurs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en fonte, en fonte d'aluminium ou en acier dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

63.33.1a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - radiateurs à panneaux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en acier dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

- Localisation

L'architecte ou le bureau d'études spécifiera en accord avec le maître de l'ouvrage les locaux qui devront être équipés de radiateurs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de radiateurs à panneaux, composés d'un ou de plusieurs éléments plats nervurés en tôle d'acier de toute première qualité. Les panneaux seront emboutis en une passe et auront une tolérance dimensionnelle de $\pm 1,5$ mm. Les coins des radiateurs seront arrondis et les arêtes

ébarbées Les radiateurs seront assemblés par soudure continue ; les soudures interrompues serviront uniquement de renforcement. L'eau de chauffage circulera dans les rainures verticales; si nécessaire, les radiateurs seront équipés de lamelles rapportées soudées pour une convection améliorée. Pour assurer une nuisance acoustique minimale, les canaux d'eau auront au moins 35 mm de large. Le nombre de panneaux sera limité à 3.

Spécifications

Type : radiateurs en tôle d'acier avec ou sans lamelles de convection

épaisseur de la tôle des panneaux : 1,25 / *** mm,

épaisseur de la tôle des lamelles de convection : 0,4 / *** mm. Les ailettes seront soudées 2 fois sur le canal d'eau, ceci pour obtenir une bonne convection.

Dimensionnement : les dimensions des radiateurs, leur pouvoir calorifique et l'emplacement des robinets seront indiqués sur les plans / déterminés par l'étude.

- Finitions

Finition de la surface : coating inaltérable et résistant aux rayures / ***

Couleur : blanc cassé / *** Le coating sera réalisé en 2 couches, la première sans solvant suivi d'une première cuisson, la deuxième par poudrage suivie également d'une cuisson entre 190°C et 200°C. L'épaisseur totale de laque est au moins de 60 microns. La dureté de la peinture est conforme à la norme [NBN EN ISO 2409], avec une adhérence de grade 0 (la meilleure).

- Prescriptions complémentaires

- La face avant du radiateur sera composée d'une plaque lisse, l'élément avant présentant une surface plane, sans aucune soudure.
- La face supérieure des radiateurs sera garnie d'une grille adaptée dont les ouvertures comporteront au moins 75% de la surface couverte, les ouvertures seront placées alternativement perpendiculaire et parallèle à la face avant, ceci pour conférer un maximum de rigidité.
 - Matériau : identique à celui des radiateurs/ ***
 - Couleur : identique à celle des radiateurs/ ***
 - Dessin de la grille : ouvertures rectangulaires / ouvertures carrées / ouvertures rondes.
- Les faces latérales des radiateurs seront terminées avec un élément décoratif adapté en tôle pleine.
 - Matériau : identique à celui des radiateurs/ ***
 - Couleur : identique à celle des radiateurs/ ***
 - Dessin : plat / rainuré / ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur la base d'un régime de 70/50 °C / *** .

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les radiateurs seront fixés à l'aide de :

consoles murales dissimulées

consoles de sol dans le cas d'un radiateur isolé ou placé contre une cloison légère.

La conduite d'alimentation vers le robinet placé au-dessus sera fixée avec un collier à doublure acoustique.

Tous les radiateurs seront équipés d'un robinet de purge, manœuvrable avec un tournevis ou une pièce de monnaie.

- Notes d'exécution complémentaires

Les murs extérieurs derrière les radiateurs seront revêtus d'une surface thermique réfléchissante :

Matériau : une couche de mousse isolante synthétique de 3 mm revêtue d'une feuille d'aluminium martelée qui réfléchit la chaleur.

Dimensions : au maximum égales à celles du radiateur, au moins 5 cm plus petites que celles du radiateur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W suivant [NBN EN 442-2]
- (soit)2. p

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.1b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - radiateurs décoratifs CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en acier dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

- Localisation

L'architecte ou le bureau d'études spécifiera en accord avec le maître de l'ouvrage les locaux qui devront être équipés de radiateurs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit des radiateurs décoratifs destinés à produire les émissions de chaleur.

A déterminer au cas par cas en fonction des choix du maître de l'ouvrage.

La description détaillée fera l'objet d'un article spécifique du cahier spécial des charges

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Dimensions maximales : ***

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W (suivant [NBN EN 442-2])

- (soit)2. p

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.2 Éléments de chauffage & accessoires - convecteurs et ventilo-convecteurs CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en tubes d'acier ou d'aluminium à lamelles de convection dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

Convecteur muraux et de sol :

Ils peuvent être équipés d'un caisson avec grille supérieure pour un montage mural ou posé dans une "fosse" avec grille supérieure posée dans un cadre au niveau du sol.

Ventilo-convecteurs muraux et plafonniers :

Ils sont équipés d'un caisson avec grille supérieure et inférieure, d'un ventilateur entraîné par un moteur électrique, d'une régulation et de différents accessoires pour une pose murale ou plafonnière.

63.33.2a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - convecteurs muraux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en tubes d'acier ou d'aluminium à lamelles de convection dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de convecteurs muraux composés d'un conduit de circulation sans soudure à lamelles de convection conformément à la norme [NBN EN 1397], d'un caisson avec grille supérieure et des systèmes de suspension ou de support nécessaires. La température de la surface du revêtement ne pourra jamais excéder 45°C, même pour une température de l'eau de 90°C.

Spécifications

Revêtement des panneaux : tôle d'acier lisse, galvanisée par électrolyse, épaisseur au moins 1 / *** mm

Grille supérieure : tôle d'acier galvanisée par électrolyse, perforée, épaisseur au moins 1 / *** mm

- Finitions

Finition de la surface : **coating inaltérable et résistant aux rayures / *****

Couleur : **blanc cassé / *****

- Prescriptions complémentaires

Accessoires

Purgeur

Les raccords nécessaires au raccordement aux conduites sortant du mur/sol

Les supports muraux ou de sol nécessaires.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Emplacement : la hauteur libre minimale sous les éléments sera de 10 cm ou selon les prescriptions du fournisseur. La hauteur libre entre l'élément de chauffage et le bas de la fenêtre sera d'au moins 5 cm, soit 10 cm pour les tablettes en saillie.

Montage : la fixation se fera de préférence au mur à l'aide d'étriers de fixation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W (suivant [NBN EN 442-2])

- (soit)2. p

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.2b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - convecteurs de sol CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éléments de chauffage fabriqués en tubes d'acier ou d'aluminium à lamelles de convection dans lesquels circule de l'eau chauffée par la production de chaleur définie dans les différents articles du titre 63.2 Chaleur - production

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de convecteurs de sol composés d'un conduit de circulation sans soudure, avec lamelles de convection, conformément à la norme [NBN EN 1397], d'une grille de sol en profils d'aluminium rigides assemblés avec rigidité, couleur naturelle ou anodisée noir.

Note à l'attention de l'auteur de projet

Ne s'applique, en principe, que devant les fenêtres jusqu'au sol.

L'exécution de la fosse du convecteur doit être comprise dans le poste du gros-œuvre et de la finition intérieure, voir l'article ***.

Spécifications

Grille : en aluminium naturel / noir,

voir aussi l'article 46.56.2 Grilles de sol et 53.68.2 Grilles de sol

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les convecteurs seront préassemblés dans une fosse de convecteur en tôle d'acier galvanisé, convenant pour être placé dans la chape et pourvu des percements nécessaires aux conduites avec bouchons et points d'ancrage. La pose s'effectuera de manière telle que les rideaux ne pendent pas sur au devant les convecteurs. L'élément de chauffage doit toujours être accessible en vue de l'entretien.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W suivant [NBN EN 442-2]

- (soit)2. p

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.2c Chauffage - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - ventilo-convecteurs muraux et plafonniers CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils de chauffage à air chaud alimentés en eau chaude de chauffage, destinés au chauffage et à la ventilation des locaux.

Ces appareils seront posés au mur ou en plafond avec habillage ou non

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

1. Construction

Le châssis est réalisé en tôle d'acier galvanisé Sendzimir d'une épaisseur minimale de 8/10 mm avec adjonction d'isolation thermique et acoustique en polyéthylène cellulaire.

L'appareil nu est prévu pour un montage mural ou plafonnier.

2. Ventilateurs

Les ventilateurs silencieux du type radial à doubles ouïes (aubes inclinées vers l'avant) en tôle d'acier galvanisé Sendzimir sont montés sur des roulements à billes sans entretien.

Le ventilateur est équilibré statiquement et dynamiquement (classe Q = 2,5).

Les groupes moto-ventilateurs sont garantis pour une durée de vie de 40 000 heures de fonctionnement.

Les ventilateurs utilisés sont peu sensibles à la variation de pression résultant dans un point de fonctionnement (débit) stable avec une perte de charge variable sur le filtre en fonction de la contamination. De plus, ils peuvent créer suffisamment de pression, ce qui permet la connexion à un réseau de gaines limité dans un faux-plafond.

Chaque ventilateur est entraîné directement par son propre moteur 230 V. Chaque moteur est équipé de plusieurs vitesses.

Suivant la taille de l'appareil, 1 - 2 ou 3 ventilateurs radiaux séparés seront montés dans l'appareil.

Les moteurs sont équipés d'une protection thermique de classe IP44.

Tous les appareils, avec ou sans régulation, sont câblés jusqu'au bornier. La pression sonore exprimée en dB(A) ou dessinée sur un diagramme NR doit être déterminée pour un local d'un volume de 100 m³ et un temps de réverbération de 0,5 sabin.

3. Batteries

Les batteries sont constituées de tubes en cuivre (12 mm), ailettes en aluminium (pas d'ailettes 2,1 mm).

Pression de fonctionnement max. 16 bars pour une température d'eau de 110°C.

Raccordement directement aux batteries : 1/2" filet interne.

Les batteries sont munies en standard de vannes de purge et de vidange, aussi bien pour un montage plafonnier que mural.

Les appareils seront équipés de batteries alimentées en eau de chauffage et/ou en eau glacée. Les batteries « chaude » et froide » pourront être combinées dans les appareils.

Un deuxième ou un troisième échangeur de chaleur peut y être adjoint et permet ainsi de couvrir une plage d'émissions calorifiques plus importante. Les consoles pour différentes applications (murales ou plafonnières) ainsi que tous les accessoires de prise d'air extérieur, de recyclage et/ou de mélange sont à prévoir également en fonction de leurs nécessités.

Pour obtenir une surface d'échange optimale, la batterie est placée inclinée dans l'appareil.

Les tests de labo, pour déterminer les puissances, doivent être conformes aux normes EUROVENT.

4. Filtres

Les appareils sont équipés d'un filtre classe **G3 / G4 / *****. Ils sont montés sur un cadre en matière synthétique. Ce cadre complètement extractible est intégré dans l'habillage.

5. Habillage

Les habillages sont prévus pour un montage en allège ou plafonnier. Ils sont fabriqués en tôle d'acier galvanisé pourvue d'une couche de fond et ceci après pliage des tôles. Une couche de peinture finition cuite au four en couleur standard RAL (à définir) sera également prévue.

Les éléments latéraux de l'habillage et les trappes avec des bords arrondis sont fabriqués en matière synthétique et sont en couleur RAL (à définir)

La grille de soufflage en matière métallique ou synthétique **n'est / est** orientable manuellement. L'accès à la partie électrique ou hydraulique est facilement ouvrable.

Les pieds, grilles d'aspiration, sections d'aspiration et sections de mélange ont le même ton que l'habillage

Pour les appareils libres ou montés devant une fenêtre, la face arrière des appareils est équipée d'une finition identique à la face avant.

Sur le départ une vanne thermostatique ou à moteur thermique équipera chaque batterie ainsi qu'une vanne d'arrêt réglable sur le retour.

Des pieds avec cache tuyaux sont prévus dans la version "murale".

6. Régulation

La régulation sera de type **analogique / digitale / *****

- Prescriptions complémentaires

Les appareils pourront fonctionner avec une température de l'eau chaude de chauffage très basse (maximum 30 °C)

A déterminer par le bureau d'études ou l'architecte

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur base d'un régime de ***** / *** °C**.

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les ventilo-convecteurs seront fixés à l'aide de : consoles murales ou plafonnières

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.33.3 Éléments de chauffage & accessoires - chauffages très basse température CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de systèmes de chauffage à très basse température constitués d'éléments d'émission de chaleur pour le chauffage par le sol, par les murs ou par les plafonds.

63.33.3a Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - chauffages par le sol CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de systèmes de chauffage par le sol par rayonnement à basse température.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Tuyauteries

OPTION 1 :

La tuyauterie à intégrer au chauffage par le sol est composée de polyéthylène PE-RT équipé d'un écran de diffusion d'oxygène de différents diamètres en fonction du calcul de dimensionnement, elle est posée en forme de spirales, méandres ou bifilaires de nombre et d'écartement à définir également en fonction du calcul de dimensionnement

A proximité des murs extérieurs, de grandes fenêtres et de portes-fenêtres, il faudra veiller à rapprocher les espacements entre les tubes de manière à augmenter le confort thermique. Ce renforcement s'étendra sur un minimum de 70 cm à partir de la paroi ou de la fenêtre

La tuyauterie fera partie d'un ensemble déterminé également par les différents principes de poses décrits dans le poste isolant ci-dessous. Par principe, le tube est posé d'un seul tenant et sans raccord.

OPTION 2 :

La tuyauterie à intégrer au chauffage par le sol se compose d'un conduit en aluminium soudé à recouvrement dans l'axe dont l'intérieur et l'extérieur sont revêtus d'une couche de polyéthylène résistante aux températures élevées (fabrication conforme à la norme [DIN 16833]). L'insertion d'un film adhésif entre les différentes couches constitutives de ce tube en assure l'adhérence durable. Une technique spéciale de soudure garantit une sécurité optimale. L'épaisseur du conduit en aluminium sélectionnée pour réaliser le tube composite est parfaitement adaptée aux exigences requises sur le plan de la flexibilité et de la résistance à la pression.

Les principes de dimensionnements et de poses décrits dans l'option 1 sont d'application également pour ce type de tube. Par principe, le tube est posé d'un seul tenant et sans raccord.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Isolants et accessoires de fixations

OPTION 1 :

Système dit « humide »

Le système est un système à pose simple et rapide pour le chauffage par le sol sur base d'un polystyrène expansé en rouleaux et de clips pour la fixation des tubes expansé en rouleaux et de clips pour la fixation des tubes.

Ce rouleau de matériaux isolant est muni d'un réseau d'armature unique dans lequel sont chassées des agrafes à aiguillons.

Ce réseau d'ancrage protège également le matériau d'isolation contre le mortier et l'humidité. Afin de raccourcir les délais de montage, ce réseau est porteur d'une trame imprimée (50 mm x 50mm)

Le rouleau de matériaux isolant est entaillé en biseau sur les 2/3 de son épaisseur, permettant ainsi un enroulement et un déroulement aisé du matériau et garantissant en outre des raccords parfaits au niveau de l'isolation (aucun pont de thermique).

Ce système est caractérisé par un réseau d'ancrage original.

Grâce à ce réseau d'ancrage, les clips munis d'un aiguillon retiennent les tubes.

La trame lignée pré-imprimée et la possibilité d'appliquer les clips à n'importe quel endroit de l'isolation se traduisent par un système rapide, simple et flexible.

Les tubes sont fixés à l'isolant par des clips spéciaux en polyamide munis d'un aiguillon et sont conçus pour des tubes de 16 à 20 mm

OPTION 2 :

Système dit « humide »

Le système est un système pour le chauffage par le sol à base de plaques à plots préformées en polystyrène expansé, présentant un schéma de pose de 50mm ou des multiples.

Les plaques sont réunies en les cliquant au moyen d'une bade de bordure spéciale, réduisant ainsi les chutes à un minimum absolu.

Des plots spéciaux permettent également un montage suivant un angle de 45°.

Le tube de 14 ou 17mm est placé entre les plots d'une hauteur de 16mm, réalisant ainsi un schéma de pose parfaitement géométrique.

Les plaques à plots sont faites pour des tubes de 14 à 17 mm

Les plaques à plots sont exécutées en format standard de 1200 x 800mm ; densité de 20 kg/m².

La plaque à plots est composée de 2 couches. La couche inférieure est une plaque de polystyrène pourvue de plots. La couche supérieure de couleur (montée en cours de production) est un voile de polystyrène présentant un schéma identique de plots. Suite à l'agencement de plots, le système

permet des distances de pose de 5cm ou de multiples de cette dimension pour les tubes de 14 à 17mm. La forme spéciale des plots garantit une bonne fixation des tubes pour une surface de contact minimale. Le système se prête aux chapes à base de ciment.

Il existe 2 types de plaques à plots:

Un des types est composée de polystyrène PS 30/2 offrant une isolation thermique et acoustique. Cette plaque convient particulièrement bien pour les maisons unifamiliales. La charge maximale est de 5 kN/m², tandis que la réduction des bruits de contact est de 28dB.

L'autre type est composé de polystyrène PS 30 et supporte des charges pouvant atteindre 60 kN/m². Ce type peut ainsi être appliqué pour les projets impliquant des capacités de charge importantes ou lorsque des câbles ou d'autres tubes doivent être placés dans une première couche isolante.

Il va de soi que ces plaques peuvent également être combinées avec des plaques isolantes complémentaires pour les projets nécessitant une couche d'isolation plus épaisse.

Les tubes s'insèrent facilement entre les plots et de par la conception de ceux-ci restent en place avant et pendant le coulage de la chape de ciment.

OPTION 3 :

Système dit « humide »

Le système est un système de chauffage par le sol intégré à base de nattes de fils d'acier et d'agrafes spéciales pour les tubes. Les nattes de fils d'acier sont reliées entre elles au moyen d'agrafes en acier.

Les agrafes spéciales pour les tubes peuvent être fixées n'importe où sur la natte de fils d'acier, permettant ainsi de bénéficier d'une grande flexibilité lors de la détermination du schéma de pose.

Les agrafes sont destinées à maintenir les tubes, mais elles assurent également un écartement optimal (15mm) entre les treillis de fils d'acier et l'isolation du sol, tant les treillis que le tube étant ensuite emprisonnés dans la chape à base de ciment après la pose de celle-ci.

Les treillis (appelés aussi nattes) en acier sont exécutés au format standard de 1500 x 2250 mm, présentant des mailles de 100 x 100 mm, à partir d'un fil d'acier étiré et nu.

Les nattes sont fixées par des clips spéciaux en polyamide, destinés à relier les nattes de fils d'acier entre elles. Il est nécessaire d'avoir 5 clips/natte de fils d'acier.

Les tubes sont fixés aux nattes par des agrafes spéciales en matière synthétique. Elles sont destinées à la fixation des tubes et maintiennent un écart de 1,5 cm entre les nattes de fils d'acier et l'isolant du sol. Les agrafes peuvent être fixées n'importe où sur les nattes de fils d'acier, offrant ainsi une flexibilité optimale en termes de placement.

OPTION 4 :

Système dit « sec »

Le système est composé d'une plaque d'isolant, dans laquelle sont déjà prévues les rainures pour les tubes.

Dans ces rainures sont posées des lamelles de conduction galvanisées (profilé oméga), dans lesquelles s'adapte à son tour le tube de chauffage. Après la pose des tubes, le tout est recouvert de plaques métalliques galvanisées.

La chaleur est répartie de façon uniforme sur la face de ces plaques par le biais des lamelles de conduction calorifique.

Des plaques de ciment (p.ex. Fermacell) d'une épaisseur de minimum 20 mm sont posées directement sur ces plaques métalliques. Un voile PE doit être appliqué sur les plaques de rayonnement lorsqu'il faut poser par dessus une chape à base de ciment.

La chape à base de ciment ne peut avoir une épaisseur inférieure à 4.5cm, de plus, il faudra absolument veiller à ce que la surface soit parfaitement à niveau, sinon l'épaisseur de la chape pourrait s'avérer insuffisante en certains endroits.

La plaque d'isolant rainurée est exécutée au format standard de 1100 x 750mm, polystyrène PS20 ; densité: 20 kg/m², l'épaisseur d'isolation est de 35mm.

Les plaques sont pourvues de tranchées destinées à permettre un schéma de pose de 75mm, 150mm, 225mm ou 300mm.

Si une isolation supplémentaire est prévue, celle-ci doit avoir une densité identique. Epaisseur minimale

de 3cm au-dessus de locaux chauffés, de 5.5cm au-dessus de locaux non chauffés ou du sol.

Complémentairement, des plaques isolantes en mousse dure aux dimensions et propriétés identiques à celles des

plaques du système à rainures sont utilisées pour combler les espaces non chauffés.

Les lamelles de conduction galvanisées (profilé oméga) sont totalement galvanisées, elles sont destinées à la conduction de la chaleur des tubes vers les plaques rayonnantes ; dimensions : 1000 x 1000 x 0.4mm

Les plaques rayonnantes sont totalement galvanisées et sont destinées à la diffusion de la chaleur vers la totalité de la surface de chauffage ; dimensions : 1000 x 1000 x 0.4mm.

Le voile de polyéthylène à prévoir pour la protection de l'isolation du sol contre le mortier et l'humidité devra avoir une épaisseur de minimum 0.2mm.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3 / OPTION 4**

Collecteurs

OPTION 1 :

Il s'agit d'un système de collecteurs pré-montés appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

- 1 collecteur de départ avec robinets de réglage et vis de blocage intégrés couvert par un capuchon de protection en plastique de couleur. Ce robinet de réglage permet le préréglage fin pour équilibrer chaque circuit et permet même d'isoler le circuit. En plus, chaque robinet de réglage est équipé d'une vis de blocage, qui permet de retrouver le réglage initial du robinet de réglage, après fermeture du robinet.
- 1 collecteur de retour qui comprend un robinet thermostatisable intégré par circuit. Ce robinet peut être commandé manuellement ou peut être équipé soit d'une tête thermostatique avec bulbe et commande à distance soit d'une électrovanne normalement fermée ou normalement ouverte.

Le système est équipé de deux vannes à boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

OPTION 2 :

Il s'agit d'un système complet de collecteurs équipés d'un groupe de mélange pré-monté et appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

Groupe de mélange universel pour des installations fonctionnant en haute, basse ou très basse température.

L'unité de réglage est équipée d'une vanne mélangeuse à trois voies thermostatisable intégrée qui permet d'ajuster la bonne température de chauffage par le sol désirée.

Grâce à l'intégration de by-pass primaire et secondaire on peut utiliser ce système pratiquement dans toutes les installations de chauffage.

La vanne mélangeuse peut être pilotée par un moteur électrique (0-10 v ou 230V) ou par une tête thermostatique avec sonde (30° à 60°).

Le système est équipé de deux vannes à boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol

et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

Attention: Si on utilise des électrovannes sur les différents circuits, le débit du circulateur peut varier fortement.

Dans ce cas, il est impératif de placer un by-pass différentiel entre le collecteur de départ et de retour.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Parties communes à toutes les techniques décrites ci-dessus

Isolation de plinthe avec voile soudé

celle-ci sera réalisée en mousse de polyéthylène, d'une épaisseur de $\pm 8\text{mm}$ et d'une hauteur de $\pm 160\text{mm}$, à voile PE soudé. Elle compense les dilatations thermiques de la chape à base de ciment et offre une protection contre les ponts thermiques et les ponts acoustiques.

Isolation aux joints de dilatation :

Pour compenser les dilatation liés aux différents passages de portes, baies et autres joints de dilatation, il sera posé longitudinalement au droit de ceux-ci un profil spécifique pour joint de dilatation, des tubes de protection entoureront tous les tubes traversant ces passages et le profil sera surmonté et « clipé » avec une bande de mousse de polyéthylène, d'une épaisseur de $\pm 8\text{mm}$ et d'une hauteur de $\pm 160\text{mm}$; et ce, sur toute la longueur du joint de dilatation ainsi créé.

Additif :

L'additif pour chape est une solution concentrée qui augmente la fluidité des couches de ciment et des chapes, et est donc particulièrement indiqué pour les applications de chauffage et de refroidissement par le sol. En ajoutant l'additif à la chape, on augmente sa maléabilité et donc son placement autour des conduites de plastique et des panneaux d'isolation (même sans vibration).

De cette manière, on empêche la formation de bulles d'air responsables d'une diminution de rendement importante du chauffage/refroidissement par le sol. L'adjonction d'additif améliore donc la conductibilité thermique de la chape mais aussi son imperméabilité. De plus, la quantité d'eau nécessaire pour la production de la chape peut être diminuée de 20%, ce qui restreint le temps de séchage de la chape ainsi que sa contraction lors de la phase de séchage.

L'additif ne contiendra aucun élément néfaste pour le béton, le métal ou le plastique et n'influence donc pas les propriétés du béton, même à longue échéance.

De par sa couleur neutre et ses propriétés spécifiques, l'additif pourra être utilisé pour tout type de ciment et pour tout type de revêtement de sol, quels qu'ils soient.

Dosage : L'additif peut être versé directement dans la bétonnière lors de la production de la chape.

Le dosage est de 1 litre d'additif pour 100 kg de ciment ou de 0,025 litre d'additif par mètre carré de surface de sol et par centimètre de hauteur de chape.

Emballage et mesures de précaution

L'additif est emballé dans des bidons en plastique de 10 litres. Le produit ne peut être exposé à des températures inférieures à 0°C . Si tel était le cas, il doit être mélangé et légèrement réchauffé avant son utilisation.

Dans le cas de système dit « sec », l'emploi d'additif ne doit pas être prescrit.

Aquastat de sécurité de surchauffe

Il sera posé un aquastat de sécurité de surchauffe sur la tuyauterie en amont du collecteur de départ pour empêcher la température de dépasser 50°C dans les circuits de chauffage sol.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)
- Surface : *** m²

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1264-1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 1: Définitions et symboles]

[NBN EN 1264-2+A1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 2 : Chauffage par le sol: Méthodes de démonstration pour la détermination de l'émission thermique utilisant des méthodes par le calcul et à l'aide de méthodes d'essai]

[NBN EN 1264-3, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 3 : Dimensionnement]

[NBN EN 1264-4, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 4: Installation]

[NBN EN 1264-5, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 5 : Surfaces chauffantes et rafraîchissantes intégrées dans les sols, les plafonds et les murs - Détermination de l'émission thermique]

[NBN EN ISO 11855-1, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 1: Définition, symboles et critères de confort (ISO 11855-1:2012)]

[NBN EN ISO 11855-4, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 4: Dimensionnement et calculs relatifs au chauffage adiabatique et à la puissance frigorifique pour systèmes thermoactifs (TABS) (ISO 11855-4:2012)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W
- (soit)2. m²

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.3b Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - chauffages muraux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de systèmes de chauffage muraux à rayonnement à basse température.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Tuyauteries

OPTION 1 :

La tuyauterie à intégrer au chauffage par le sol est composée de polyéthylène PE-RT équipé d'un écran de diffusion d'oxygène de différents diamètres en fonction du calcul de dimensionnement, elle est posée en forme de spirales, méandres ou bifilaires de nombre et d'écartement à définir également en fonction du calcul de dimensionnement.

A proximité des murs extérieurs, de grandes fenêtres et de portes-fenêtres, il faudra veiller à rapprocher les espacements entre les tubes de manière à augmenter le confort thermique. Ce renforcement s'étendra sur un minimum de 70 cm à partir de la paroi ou de la fenêtre.

La tuyauterie fera partie d'un ensemble déterminé également par les différents principes de poses décrits dans le poste isolant ci-dessous. Par principe, le tube est posé d'un seul tenant et sans raccord.

OPTION 2 :

La tuyauterie à intégrer au chauffage par le sol se compose d'un conduit en aluminium soudé a recouvrement dans l'axe dont l'intérieur et l'extérieur sont revêtus d'une couche de polyéthylène résistante aux températures élevées (fabrication conforme a la norme [DIN 16833]). L'insertion d'un film adhésif entre les différentes couches constitutives de ce tube en assure l'adhérence durable. Une technique spéciale de soudure garantit une sécurité optimale. L'épaisseur du conduit en aluminium sélectionnée pour réaliser le tube composite est parfaitement adaptée aux exigences requises sur le plan de la flexibilité et de la résistance à la pression.

Les principes de dimensionnements et de poses décrits dans l'option 1 sont d'application également pour ce type de tube. Par principe, le tube est posé d'un seul tenant et sans raccord.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Isolants et accessoires de fixations

OPTION 1 :

Système dit « humide »

Par ce système le tuyau est encastré dans le plafonnage.

La réalisation de système s'effectue comme suit :

1. Fixer sur le mur des lattes profilées U a distance régulière et perpendiculairement a la direction du tube.
2. Clipser le tube dans les encoches des lattes U avec l'intervalle souhaite.
3. Recouvrir toute la tuyauterie et les lattes avec une première couche de plafonnage.
4. Recouvrir cette couche d'une trame en fibre de verre.
5. Recouvrir d'une deuxième couche de plafonnage.

OPTION 2 :*Système dit « sec »*

La réalisation du système s'effectue comme suit :

1. Placer un lattage en bois sur les blocs de construction ou utiliser la base métallique d'une cloison légère. La distance correcte entre les différents profils doit être choisie en fonction de la dimension des panneaux de recouvrement. La position de ces panneaux est indiquée sur le plan de pose des fabricants.
2. Si on le souhaite, on peut placer de l'isolation dans l'espace libre entre les chevrons ou les profils métalliques. En cas de risque de condensation interne dans la construction, il y a lieu de placer une feuille d'étanchéité du côté chaud du mur.
3. Commencer ensuite le montage des plaques selon le plan de pose. Chaque plaque est pourvue de raccords en tenon et mortaise qui permettent une jonction simple par emboîtement.
4. Insérer dans les rainures des plaques les profils métalliques qui permettent une meilleure répartition de la chaleur.
5. Emboîter le tube dans les rainures et recouvrir le tout avec des plaques de carton-plâtre ou de fibro-plâtre .

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Pour ces deux systèmes, il est préférable de privilégier le tube multicouches contenant une feuille d'aluminium, compte tenu de son faible coefficient de dilatation.

Collecteurs**OPTION 1 :**

Il s'agit d'un système de collecteurs pré-montés appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

- 1 collecteur de départ avec robinets de réglage et vis de blocage intégrés couvert par un capuchon de protection en plastique de couleur. Ce robinet de réglage permet le pré-réglage fin pour équilibrer chaque circuit et permet même d'isoler le circuit. En plus, chaque robinet de réglage est équipé d'une vis de blocage, qui permet de retrouver le réglage initial du robinet de réglage, après fermeture du robinet.
- 1 collecteur de retour qui comprend un robinet thermostatisable intégré par circuit. Ce robinet peut être commandé manuellement ou peut être équipé soit d'une tête thermostatique avec bulbe et commande à distance soit d'une électrovanne normalement fermée ou normalement ouverte.

Le système est équipé de deux vannes à boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

OPTION 2 :

Il s'agit d'un système complet de collecteurs équipés d'un groupe de mélange pré-monté et appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

Groupe de mélange universel pour des installations fonctionnant en haute, basse ou très basse température.

L'unité de réglage est équipée d'une vanne mélangeuse à trois voies thermostatizable intégrée qui permet d'ajuster la bonne température de chauffage par le sol désirée.

Grace a l'intégration de by-pass primaire et secondaire on peut utiliser ce système pratiquement dans toutes les installations de chauffage.

La vanne mélangeuse peut être pilotée par un moteur électrique (0-10 v ou 230V) ou par une tête thermostatique avec sonde (30° a 60°).

Le système est équipé de deux vannes a boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

Attention: Si on utilise des électrovannes sur les différents circuits, le débit du circulateur peut varier fortement.

Dans ce cas, il est impératif de placer un by-pass différentiel entre le collecteur de départ et de retour.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Parties communes à toutes les techniques décrites ci-dessus

Aquastat de sécurité de surchauffe

Il sera posé un aquastat de sécurité de surchauffe sur la tuyauterie en amont du collecteur de départ pour empêcher la température de dépasser 50 °C dans les circuits de chauffage sol.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Surface : *** m²

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 1264-1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 1: Définitions et symboles]

[NBN EN 1264-2+A1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 2 : Chauffage par le sol: Méthodes de démonstration pour la détermination de l'émission thermique utilisant des méthodes par le calcul et à l'aide de méthodes d'essai]

[NBN EN 1264-3, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 3 : Dimensionnement]

[NBN EN 1264-4, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 4: Installation]

[NBN EN 1264-5, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 5 : Surfaces chauffantes et rafraîchissantes intégrées dans les sols, les plafonds et les murs - Détermination de l'émission thermique]

[NBN EN ISO 11855-1, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 1: Définition, symboles et critères de confort (ISO 11855-1:2012)]

[NBN EN ISO 11855-4, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 4:

Dimensionnement et calculs relatifs au chauffage adiabatique et à la puissance frigorifique pour systèmes thermoactifs (TABS) (ISO 11855-4:2012)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W

- (soit)2. m²

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.3c Chaleur - distribution et émission - éléments de chauffage & accessoires - plafonds chauffants CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de systèmes de chauffage à très basse température diffusée par le plafond ; ce système peut être combiné à un chauffage mural. Il peut faire office également de plafond rafraichissant.

Le système plafond chauffant/rafraichissant sec met en œuvre,

- soit : des panneaux de plâtre cartonnés dans lesquels un tube chauffant (raccordé à l'installation de chauffage central) a été intégré en préfabrication. Ce système permet de simplifier le montage et donc de réduire le temps de pose ; la faible épaisseur du système offre une très bonne réactivité.
- soit : les tubes chauffants (raccordé à l'installation de chauffage central) sont suspendus à la structure supérieure et le plafond de finition est suspendu également à cette structure. Ce système permet plus de flexibilité quand à une intervention ultérieure dans le plafond et assure une sécurité en cas de problèmes hydrauliques éventuels.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Système avec intégration du tube dans un panneau de fibro-plâtre.

Tube Pe-Xa 10,1x1,1 mm

Le tube en PER est intégré dans des plaques de plâtre renforcé en fibres afin de garantir la solidité et la rigidité.

Les panneaux sont inodores et sans danger pour la santé.

Pour le raccordement des canalisations de distribution, tous les raccords doivent être compatibles et de même marque que le fabricant de panneaux/tubes ; le système emploie la technique de sertissage.

Domaines d'application

Les panneaux secs sont conçus pour des applications en chauffage et en rafraîchissement et sont destinés à être mis en œuvre au plafond à l'intérieur des bâtiments

Les systèmes de murs chauffants-rafraîchissants ne sont pas conçus pour des applications dans des atmosphères humides telles que les piscines, douches ou saunas.

Dimensions des plaques :

Surface (m²) soit : 1.25, soit : 0.625

Longueur (mm) soit 2000, soit 1000

Largeur (mm) soit 625

Épaisseur (mm) 15

Dimensions des tubes :

Longueur du tube (m) 20 10

Pas de pose (mm) 45

Structure de support

Le système est monté sur des structures bois ou métallique recevant les panneaux.

Dans le cadre d'un plafond chauffant, il est nécessaire de prévoir une isolation à l'arrière de la structure de support des panneaux pour limiter les émissions hautes

OPTION 2 :

Système avec non-intégration du tube dans un panneau de fibro-plâtre

Ce système est composé de « grilles » fabriquées exclusivement en PP-R. Ce matériau synthétique se distingue par sa grande stabilité d'extraction et de résistance à la chaleur. Les caractéristiques physiques du matériau sont particulièrement adaptées aux exigences spécifiques des secteurs du chauffage et de la climatisation.

Les propriétés particulières de polyfusion et sa faculté de reconstitution en une masse homogène rendent ce matériau extrêmement fiable et résistant dans le temps : le PP-R se caractérise par une haute résistance tant à la température qu'à la pression.

Les grilles sont disposées entre les profils de la sous-structure porteuse de la construction d'un plafond ordinaire en plaques de carton-plâtre.

Les grilles sont « sus pendues » entre les profils porteurs. Les grilles sont alors reliées hydrauliquement entre elles et connectées à la conduite de raccordement. La grille pend légèrement sous les profils porteurs.

Les panneaux en carton plâtre ou fibro-plâtre sont intégrés après. Il existe sur le marché différents matériaux pour ces panneaux, possédant différentes valeurs de transmission thermique.

Montage d'un plafond en carton plâtre pour système de chauffage par le plafond.

Les profils de la structure portante sont fixés, selon les données du fabricant de la structure, au plafond brut au moyen de supports de plafonds adéquats, par exemple au moyen de supports réglables de type Nonius. La hauteur moyenne de suspension doit être environ de 15 cm afin d'assurer un montage sans friction. L'écartement entre les profils porteurs dépend du type de panneaux utilisés et peut varier entre 300 et 500 mm. La conduite de raccordement aux circuits de chauffage / climatisation est placée dans l'espace libre du plafond et fixée au plafond brut. Les grilles sont installées et suspendues suivant le plan de montage entre les profils porteurs. Pour ce faire, les rails

de fixation pour montage sec sont fixés de part et d'autre des rails de maintien et fixés à l'aide de liens plastiques type "colson". La grille peut dès lors pendre entre les profils porteurs. L'extrémité du rail pour montage sec est clipsé sur le profil de la sous-structure. Les quantités nécessaires peuvent être relevées dans un tableau copiable sur le site des fabricants. Les grilles sont alors reliées hydrauliquement entre elles et connectées à la conduite de raccordement. La grille pend légèrement sous les profils porteurs. Ensuite, les plaques de carton-plâtre sont visées sur la structure porteuse et elles appuient légèrement sur les grilles suspendues. Comme les grilles ne peuvent être poussées vers le haut vu leur maintien par les rails de montage à sec, elles sont parfaitement en contact avec les plaques de carton-plâtre. Durant le processus de recouvrement, on veillera à ce que les grilles soient sous eau et sous pression.

La structure de plafond sous le système de tubes chauffants et son recouvrement en plaques de plâtre ne fait pas partie de cette option ; la description de pose est juste donnée à titre indicatif car faisant partie du Tome 5 : sous-titre 54.42 Plafonds climatiques.

Raccordement hydraulique des grilles.

Pour un montage sur plaques de carton-plâtre, les grilles sont fournies avec des connexions en opposé. Une fois les grilles suspendues entre la structure portante elles sont hydrauliquement connectées entre elles et au réseau chaud / froid. Pour ce faire, on utilisera idéalement un tube flexible en rouleau compatible au système décrit ci-avant. Ces rouleaux sont sectionnables tous les 25 cm et les flexibles peuvent ainsi être adaptés à la longueur souhaitée. Les embouts des flexibles sont ensuite polyfusés sur les manchons des grilles.

La surface maximale d'un circuit de chauffage couvre 15 m².

La surface maximale d'un circuit de refroidissement est déterminée selon un tableau à consulter sur le site des fabricants de ce système .

La connexion des circuits vers un collecteur (clarinette) ou vers la conduite principale s'effectue en utilisant des tubes PP de 16 x 2 mm par la technique de polyfusion par manchonnage ou par un système de raccordement amovible type SHT.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Collecteurs

OPTION 1 :

Il s'agit d'un système de collecteurs pré-montés appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

- 1 collecteur de départ avec robinets de réglage et vis de blocage intégrés couvert par un capuchon de protection en plastique de couleur. Ce robinet de réglage permet le prérégler fin pour équilibrer chaque circuit et permet même d'isoler le circuit. En plus, chaque robinet de réglage est équipé d'une vis de blocage, qui permet de retrouver le réglage initial du robinet de réglage, après fermeture du robinet.
- 1 collecteur de retour qui comprend un robinet thermostatizable intégré par circuit. Ce robinet peut être commande manuellement ou peut être équipé soit d'une tête thermostatique avec bulbe et commande à distance soit d'une électrovanne normalement fermée ou normalement ouverte.

Le système est équipé de deux vannes à boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

OPTION 2 :

Il s'agit d'un système complet de collecteurs équipés d'un groupe de mélange pré-monté et appliqués pour le raccordement de 2 à 12 circuits dans les installations de chauffage par le sol ; il se compose de:

Groupe de mélange universel pour des installations fonctionnant en haute, basse ou très basse température.

L'unité de réglage est équipée d'une vanne mélangeuse à trois voies thermostatisable intégrée qui permet d'ajuster la bonne température de chauffage par le sol désirée.

Grace a l'intégration de by-pass primaire et secondaire on peut utiliser ce système pratiquement dans toutes les installations de chauffage.

La vanne mélangeuse peut être pilotée par un moteur électrique (0-10 v ou 230V) ou par une tête thermostatique avec sonde (30° a 60°).

Le système est équipé de deux vannes a boules qui permettent de remplir, purger et mettre sous pression les circuits du chauffage sol. Ceci permet de tester l'étanchéité des circuits du chauffage sol et de laisser sous pression lors de la mise sous chape avant que le reste de l'installation ne soit achevée.

Attention: Si on utilise des électrovannes sur les différents circuits, le débit du circulateur peut varier fortement.

Dans ce cas, il est impératif de placer un by-pass différentiel entre le collecteur de départ et de retour.

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2**

Aquastat de sécurité de surchauffe

Il sera posé un aquastat de sécurité de surchauffe sur la tuyauterie en amont du collecteur de départ pour empêcher la température de dépasser 50 °C dans les circuits de chauffage sol.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Puissance : *** kW (puissance en fonction des déperditions de chaleur calculées)

Surface : *** m²

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 1264-1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 1: Définitions et symboles]

[NBN EN 1264-2+A1, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 2 : Chauffage par le sol: Méthodes de démonstration pour la détermination de l'émission thermique utilisant des méthodes par le calcul et à l'aide de méthodes d'essai]

[NBN EN 1264-3, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 3 : Dimensionnement]

[NBN EN 1264-4, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 4: Installation]

[NBN EN 1264-5, Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 5 : Surfaces chauffantes et rafraîchissantes intégrées dans les sols, les plafonds et les murs - Détermination de l'émission thermique]

[NBN EN ISO 11855-1, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 1: Définition, symboles et critères de confort (ISO 11855-1:2012)]

[NBN EN ISO 11855-4, Conception de l'environnement des bâtiments - Conception, construction et fonctionnement des systèmes de chauffage et de refroidissement par rayonnement - Partie 4:

Dimensionnement et calculs relatifs au chauffage adiabatique et à la puissance frigorifique pour systèmes thermoactifs (TABS) (ISO 11855-4:2012)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. *** W

- (soit)2. m²

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1. puissance prescrite selon l'étude
- (soit)
2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments de chauffage à placer

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. QF

63.33.4 Eléments de chauffage et accessoires - aérothermes à eau chaude CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils alimentés en eau chaude de chauffage destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

63.33.4a Chaleur - distribution et émission - aérothermes muraux et plafonniers à recyclage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils dénommés aérothermes, alimentés en eau chaude de chauffage destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

Les aérothermes seront du type à recyclage (sans prise d'air extérieure).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les aérothermes sont équipés en version standard d'un système de soufflage type venturi. Celui-ci assure une température de soufflage plus basse pour un rendement inchangé, ce qui entraîne une portée et une diffusion de la température améliorées.

Ils sont équipés d'un moteur extérieur (230 V – 1 ph ou 380 V – 3 ph) avec protection thermique et grille de protection. Réglables au niveau de la vitesse et prêts à l'emploi en combinaison avec des éléments complémentaires ; ils sont pourvus d'une boîte à bornes avec interrupteur de sécurité sur le moteur ou sur le côté de l'aérotherme.

L'échangeur de chaleur est constitué d'ailettes en aluminium, serties sur des tubes en cuivre raccordés sur des collecteurs en acier. Plusieurs dimensions d'échangeurs de chaleur pourvus de 2 ou 3 rangées de tuyaux permettent de couvrir une grande plage des émissions calorifiques. Les consoles pour différentes applications (murales ou plafonniers) ainsi que tous les accessoires de prise d'air extérieur, de recyclage et/ou de mélange sont à prévoir également en fonction de leurs nécessités.

La construction est réalisée en acier galvanisé sans vis ou rivets visibles. La peinture de finition en laque est résistante aux rayures et antistatique. Tous les éléments rajoutés à l'appareil de base sont constitués de la même matière.

L'appareil peut être équipé d'un caisson avec filtre côté aspiration; le filtre répond à la classification selon DIN EN 779.

Les grilles de soufflage à **double déflexion** sont constituées d'ailettes aérodynamiques (pouvant être motorisée) en aluminium, de même teinte que l'aérotherme. Les différents accessoires appropriés doivent être dans la même couleur.

Les grilles de soufflage sont constituées d'ailettes aérodynamiques en aluminium, laquées en noir satiné. Les différents accessoires appropriés peuvent être en acier galvanisé ou dans la même couleur. En plus des grilles de soufflage, dans le cas des salles de sports, un treillis de protection sera prévu sur la face avant de l'aérotherme.

- Prescriptions complémentaires

Déchets

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur base d'un régime de ***/*** °C.

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les aérothermes seront fixés à l'aide de : consoles murales ou plafonniers

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.33.4b Chaleur - distribution et émission - aérothermes muraux à prise d'air extérieur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils dénommés aérothermes, alimentés en eau chaude de chauffage destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

Les aérothermes seront du type à prise d'air extérieur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les aérothermes sont équipés en version standard d'un système de soufflage type venturi. Celui-ci assure une température de soufflage plus basse pour un rendement inchangé, ce qui entraîne une portée et une diffusion de la température améliorées.

Ils sont équipés d'un moteur extérieur (230 V – 1 ph ou 380 V – 3 ph) avec protection thermique et grille de protection. Réglables au niveau de la vitesse et prêts à l'emploi en combinaison avec des éléments complémentaires ; ils sont pourvus d'une boîte à bornes avec interrupteur de sécurité sur le moteur ou sur le côté de l'aérotherme.

L'échangeur de chaleur est constitué d'ailettes en aluminium, serties sur des tubes en cuivre raccordés sur des collecteurs en acier. Plusieurs dimensions d'échangeurs de chaleur pourvus de 2 ou 3 rangées de tuyaux permettent de couvrir une grande plage des émissions calorifiques. Les consoles pour différentes applications (murales ou plafonnières) ainsi que tous les accessoires de prise d'air extérieur, de recyclage et/ou de mélange sont à prévoir également en fonction de leurs nécessités.

La construction est réalisée en acier galvanisé sans vis ou rivets visibles. La peinture de finition en laque est résistante aux rayures et antistatique. Tous les éléments rajoutés à l'appareil de base sont constitués de la même matière.

L'appareil peut être équipé d'un caisson avec filtre côté aspiration; le filtre répond à la classification selon DIN EN 779.

Les grilles de soufflage à **double déflexion** sont constituées d'ailettes aérodynamiques (pouvant être motorisée) en aluminium, de même teinte que l'aérotherme. Les différents accessoires appropriés doivent être dans la même couleur.

Les grilles de soufflage sont constituées d'aillettes aérodynamiques en aluminium, laquées en noir satiné. Les différents accessoires appropriés peuvent être en acier galvanisé ou dans la même couleur. En plus des grilles de soufflage, dans le cas des salles de sports, un treillis de protection sera prévu sur la face avant de l'aérotherme.

Accessoires d'aspiration:

La prise d'air extérieure est assurée par un caisson de mélange équipé d'un servomoteur "tout ou rien 230 V" ou "modulant 24 V" en fonction de la régulation; en outre il peut être équipé également d'un ressort de rappel et d'un thermostat de protection antigel.

La grille de prise d'air extérieure est constituée d'aillettes pare-pluie en acier galvanisé avec treillis métallique à fine structure contre la vermine; elle peut être équipée de ventelles intérieures en aluminium à fermeture automatique pour éviter les courants d'air quand l'appareil est à l'arrêt.

- Prescriptions complémentaires

Déchets

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur base d'un régime de ***/*** °C.

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les aérothermes seront fixés à l'aide de : consoles murales ou plafonniers

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.33.4c Chaleur - distribution et émission - aérochauffeurs à induction à recyclage
CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit des appareils dénommés aérochauffeurs, alimentés en eau chaude de chauffage destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

Leurs principes de fonctionnement sera du principe à induction d'air.

Les aérochauffeurs seront du type à recyclage (sans prise d'air extérieures).

La ventilation et le chauffage du bâtiment seront assurés par zones distinctes au moyen d'un appareil combiné de ventilation et de chauffage, à recyclage permanent, suspendu à la toiture, à soufflage vertical du haut vers le bas.

L'aérochauffeur fonctionnant en appui de l'appareil de ventilation.

Différents états de fonctionnement devront pouvoir être commandés automatiquement:

- air recyclé avec chauffage

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

L'aérochauffeur aura une carrosserie en tôle d'Aluzinc. Il sera composé de 4 éléments principaux:

a) un groupe moto-ventilateur hélicoïde à 2 vitesses de rotation, équipé de thermocontacts.

Débit nominal: *** m³/h

Puissance électrique: *** / *** kW – *** / *** A.

Tension d'alimentation: 2 x 230 VAC ou 3 x 400 VAC

b) une batterie de chauffe, réalisée en tubulures de cuivre et lamelles en aluminium.

Température maxi d'utilisation: 120 °C

Pression nominale: 8 bar (testée à 12 bar en usine).

Puissance calorifique: *** kW avec eau *** / *** °C et température entrée d'air *** °C.

c) un diffuseur à pulsion giratoire, muni d'une buse d'éjection circulaire et de 12 aubes directionnelles inclinables, entraînées par un servomoteur.

d) une boîte à bornes avec interrupteur de sécurité sur le moteur ou sur le côté de l'aérochauffeur.

- Prescriptions complémentairesDéchets

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Prescriptions générales**

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur base d'un régime de ***/*** °C.

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les aérothermes seront fixés à l'aide de : consoles plafonnières

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

[63.33.4d Chaleur - distribution et émission - aérochauffeurs à induction à prise d'air extérieur et récupération d'énergie CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils dénommés aérochauffeurs, alimentés en eau chaude de chauffage destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

Leurs principes de fonctionnement sera du principe à induction d'air.

Les aérochauffeurs seront du type à prise d'air extérieur avec module de récupération d'énergie

La ventilation et le chauffage du bâtiment seront assurés par zones distinctes au moyen d'un appareil combiné de ventilation et de chauffage, à recyclage permanent, suspendu à la toiture, à soufflage vertical du haut vers le bas.

L'aérochauffeur fonctionnant en appui de l'appareil de ventilation.

Différents états de fonctionnement devront pouvoir être commandés automatiquement:

- introduction d'air neuf et extraction d'air vicié, avec récupération de chaleur et chauffage
- introduction d'air neuf et extraction d'air vicié sans récupération de chaleur ni chauffage
- extraction d'air vicié (sans introduction)
- air recyclé avec chauffage
- refroidissement nocturne

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'appareil de ventilation et de chauffage avec récupération de chaleur sera posé en toiture et sera composé de plusieurs sous-ensembles:

a) un appareil de toiture, à carrosserie autoportante en tôle d'Aluzinc, résistant à la corrosion, avec isolation intérieure de 30 mm de toutes les surfaces en contact avec l'air chaud, comprenant:

- un ventilateur de pulsion, à aube double de type centrifuge, à entraînement direct, ne nécessitant pas d'entretien.

Débit nominal: *** m3/h

Puissance électrique: *** kW – *** A.

- un ventilateur d'extraction, à double aube de type centrifuge, à entraînement direct, ne nécessitant pas d'entretien.

Débit nominal: *** m3/h

Puissance électrique: *** kW – *** A.

- un échangeur de chaleur à plaques en aluminium, avec by-pass, bac de récupération de condensat et siphon d'évacuation.

- un clapet de by-pass équipé d'un servomoteur de positionnement pour la régulation de la récupération. Tous les clapets seront réalisés en profilés d'aluminium extrudés et entraînés par roues dentées.

- un clapet d'air neuf, équipé d'un servomoteur de positionnement.

- un clapet d'air recyclé en tôle d'Aluzinc, couplé par tringle au clapet d'air neuf et monté en opposition.

- un filtre d'air neuf, à poches, avec cadre, de classification EU4.

- un grille pare-pluie pivotante, réalisée en profilés d'aluminium, et servant de porte de révision (accès au filtre d'air neuf, au clapet d'air neuf et au module de régulation).

- une porte de révision inférieure à fermetures rapides (accès au filtre d'air extrait et aux clapets).

- un module de commande de régulation dans lequel sont regroupés tous les raccordements électriques, ainsi qu'un interrupteur de révision, accessible depuis l'extérieur de l'appareil.

- un panneau de révision démontable pour faciliter l'accès au ventilateur de pulsion.

b) un ensemble sous toiture, composé d'éléments modulables en tôle d'Aluzinc, comprenant:

- un diffuseur à pulsion giratoire, muni d'une buse d'éjection circulaire et de 12 aubes directionnelles inclinables, entraînées par un servomoteur.

- une batterie de chauffe, réalisée en tubulures de cuivre et lamelles en aluminium, montée dans un caisson, avec thermostat antigel installé en aval de la batterie.

Température maxi d'utilisation: 120 °C

Pression nominale: 8 bar (testée à 12 bar en usine).

Puissance calorifique: *** kW avec eau *** / *** °C et température entrée d'air *** °C.

- un caisson-filtre constitué par un double canal avec d'un côté une bouche d'aspiration latérale d'air extrait munie d'une grille, et de l'autre côté les diffuseurs du ventilateur de pulsion avec isolation phonique.

- un filtre d'air extrait, à poches, avec cadre, de classification EU4, monté dans le caisson-filtre et accessible depuis la toiture.

c) une boîte à bornes avec interrupteur de sécurité sur le moteur ou sur le côté de l'aérochauffeur.

- Prescriptions complémentaires

Déchets

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dimensionnement : calcul de la puissance et des dimensions sur base d'un régime de ***/*** °C.

Emplacement : à déterminer en concertation avec l'auteur de projet

Montage : Les aérothermes seront fixés à l'aide de : consoles plafonniers

- Notes d'exécution complémentaires

Le risque de pont thermique étant important, une attention particulière sera apportée à la continuité de l'isolation de la toiture au niveau du châssis de l'aérochauffeur ainsi qu'à l'étanchéité à l'air du passage au travers de la toiture.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.33.4e Chaleur - distribution et émission - régulation spécifique pour aérochauffeurs à induction CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la régulation intégrée dans un tableau électrique et attribué aux appareils dénommés aérochauffeurs à induction, destinés à chauffer les bâtiments semi-résidentiels, collectifs et industriels par de l'air chaud, tels que halls de sports, surfaces commerciales, halls de stockage, etc

Le système de régulation est un système de commande et de régulation spécialement conçu pour les appareils décentralisés du Génie climatique.

Ce système est installé dans une armoire de régulation spécifique aux aérochauffeurs à induction

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Composition du système

Ce système est divisé en trois niveaux hiérarchiques, qui sont reliés entre eux par l'intermédiaire d'un bus de liaison informatique.

1. Niveau de commande

Le niveau de commande permet à l'utilisateur de commander l'installation. Suivant les spécificités du projet, différents éléments de commande peuvent être utilisés.

2. Niveau de régulation de zone

Les appareils de ventilation fonctionnant suivant les mêmes conditions sont regroupés dans une même zone de régulation. Les critères pour le regroupement d'appareils sont par exemple les horaires de fonctionnement, les températures de consigne, etc. Pour chaque zone, un module de régulation est monté dans l'armoire. Ce module commande les modes de fonctionnement des appareils en fonction du programme hebdomadaire.

Plusieurs types d'appareils peuvent également être combinés dans une zone de régulation. On distingue:

n les appareils principaux (= appareils de ventilation ou introducteurs d'air)

n les appareils auxiliaires (= appareils de recyclage d'air, qui sont enclenchés suivant la demande de chaleur ou de froid) Pour les appareils auxiliaires, une régulation spécifique est installée dans l'armoire.

Zones de régulation max. 10

Appareils principaux par zone max. 9

Appareils auxiliaires par zone max. 9

3. Niveau de régulation unitaire

Une régulation qui règle individuellement les paramètres de l'appareil en fonction des conditions locales est installée dans chaque appareil principal (= appareils de ventilation ou introducteurs d'air).

4. Bus de communication

Les composants individuels du système sont reliés entre eux par l'intermédiaire d'un bus de communication (d'après le modèle par stratification). Le transfert des données est réalisé en fonction des priorités; les données transmises sont ainsi minimisées et les temps de réaction réduits.

Bus de communication :

Type de câble 1 paire, vrillé avec blindage catégorie 5 ou supérieure sans halogène

Topologie sériel Longueur max. 1900 m

Pour des longueurs supérieures, installer un répéteur de signal ou diviser le système en plusieurs réseaux.

Communication Communication croisée égalitaire (peer-to-peer/multipeer)

Capacité linéique max. 300 0

Capacité max. 200 nF

5. Appareil de commande

L'appareil de commande est constitué par un écran couleur à commande tactile et permet de commander de manière simple et globale l'installation de ventilation. Il permet de donner à un utilisateur formé toutes les informations et les réglages nécessaires pour une utilisation normale de l'installation:

- * Affichage et réglage des modes de fonctionnement
- * Affichage des températures et réglage des températures de consigne
- * Affichage et programmation des horaires de fonctionnement et du calendrier
- * Affichage et gestion des alarmes
- * Affichage et réglage des paramètres de régulation

L'appareil de commande est monté dans la porte de l'armoire de régulation.

Alimentation électrique

Tension d'alimentation AC 230 V, 50 Hz

Tolérance admise + 10 % / - 15 %

Puissance absorbée max. 7 W

Communication

1 prise RJ11 novaNet

1 prise RJ45 Ethernet 10 Base T (téléchargement de l'application)

Conditions générales d'environnement

Température environnante 0...45 °C

Température de stockage - 25...70 °C et de transport

Humidité environnante 10...80 % hr (sans condensation)

Indice de protection IP 20

IP65 sur la face frontale en option

Classe d'environnement II

Niveau de protection IEC 60721 3k3

Dimensions L x H x P 240 x 156 x 46 mm

6. Élément de commande par ordinateur et interface

L'installation se laisse commander aisément depuis un ordinateur PC et un interface. Un logiciel permet de visualiser simplement toute l'installation sur l'écran du PC. Il permet à un utilisateur instruit d'avoir accès aux fonctions suivantes:

- Affichage et réglage des modes de fonctionnement
- Affichage des températures et réglage des températures de consigne
- Affichage et programmation des horaires de fonctionnement et du calendrier

- Affichage et gestion des alarmes avec répertoire journalier
- Affichage et réglage des paramètres de régulation
- Relevés des données avec exploitation graphique
- Emission de tableaux et de graphiques de données avec historique
- Etablissement de protocole de toutes les actions
- Accès par mot de passe différencié

Le kit de commande comprend le logiciel d'utilisation, le routeur et les câbles de liaison.

7. Appareil de commande déporté

L'appareil de commande est un appareil de commande d'appoint destiné à un personnel non formé. Il permet de commander une seule zone de régulation et avec les fonctions suivantes:

- Affichage des valeurs de consigne actuelles de la température ambiante
- Modification de la valeur de consigne dans la limite de +5 et -5 °C.
- Affichage et acquittement des alarmes
- Changement des mode de fonctionnement:

Normalement, les touches sont programmées pour les fonctions suivantes: 'Auto', 'Evacuation d'air', 'Recyclage d'air nuit' et 'Arrêt'. Ces touches peuvent néanmoins être reprogrammées pour d'autres fonctions (à l'exception de 'Auto').

L'appareil de commande est installé soit à n'importe quelle place, à l'aide d'un boîtier standard à 3 places à encastrer dans le mur, soit sur la porte de l'armoire.

Correction de la valeur de consigne ± 5 K

Raccordement 4 fils à l'armoire de commande

Conditions générales d'environnement

Température environnante 0...45 °C

Humidité environnante max. 85 % hr (sans condensation)

Niveau de protection IEC 60721 3k3

Indice de protection IP 30

Classe d'environnement III

8. Intégration dans le niveau management du bâtiment

Une interface de communication avec carte de communication permet d'intégrer le système dans un système de gestion centralisé. La communication est effectuée au moyen du protocole IP sur base Ethernet.

- Prescriptions complémentaires

Composants de régulation intégrés dans les appareils de ventilation

Dans chaque appareil principal (= appareil de ventilation ou inducteur d'air) sont installés:

- 1 sonde de température d'air extrait
- 1 sonde de température de pulsion
- 1 coffret avec régulateur et alimentation de puissance

Le régulateur commande l'appareil de ventilation, y compris la gestion de la diffusion d'air, en fonction des ordres donnés de la zone de régulation et règle la température de pulsion au moyen d'une régulation en cascade.

La partie alimentation de puissance comprend:

- Borniers de raccordement au réseau
- Interrupteur de révision (manœuvrable depuis l'extérieur)
- protection des moteurs de ventilateur

- Fusibles de protection pour la partie électronique
- transformateur pour le régulateur, la vanne de mélange et les servomoteurs
- relais pour fonctionnement de secours
- borniers de raccordement pour servomoteurs et sondes de température

Un chauffage électrique du coffret sera prévu au cas où celui-ci se trouverait dans un local non chauffé où la température serait inférieure à 5 °C.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Armoire de régulation

Les appareils sont regroupés en zones de régulation, qui sont commandés depuis l'armoire.

La régulation:

- commande les modes de fonctionnement,
- transmet les températures extérieures et intérieures aux différents appareils,
- détermine les informations de demande de chaleur ou de froid et de l'alarme collective.

Par armoire doit être prévu :

1 sonde de température extérieure (longueur de la ligne 170 m maxi)

1 transformateur 230 / 24 V

2 protections pour transformateur (unipolaire)

1 relais

1 interrupteur général (bipolaire, monté sur la porte)

Borniers de raccordement pour:

- Sonde de température extérieure
- raccordement au réseau

Par zone de régulation doit être prévu :

1 régulation

1 sonde de température ambiante (à installer)

1 relais

Borniers de raccordement pour:

- Sonde de température ambiante
- Information Demande de chauffage
- Entrée Défaut de chauffage
- Alarme collective
- bus de communication

Exécution

Armoire : Tôle d'acier peint

Courant de court-circuit ICW 10 kA eff

Borniers de raccordement en haut

Montage au sol ou au mur

Conditions générales d'environnement

Utilisation dans des locaux intérieurs

Température environnante 5...40 °C

Température de stockage et - 25...55 °C de transport

Humidité environnante max. 50 % hr à 40 °C max. 90 % hr à 20 °C

- Notes d'exécution complémentaires

Raccordement électrique de la régulation des appareils

L'échange des informations entre les différents modules sera assuré par un bus de communication sériel LON-Bus à 2 conducteurs, d'une section de 0,75 mm². Celui-ci sera disposé en ligne et ne devra pas excéder 1050 mètres.

Le raccordement électrique de puissance de chaque participant se fera directement sur les modules décentralisés et dans l'armoire de régulation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. fft

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. selon le bordereau de prix / ***

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.34 Equipements - régulations chauffage installations individuelles CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les travaux et fournitures pour l'installation et la mise en service des appareils de mesure et/ou de réglage habituels (robinets de radiateurs, thermostats, ...) nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. Ils seront placés et réglés jusqu'à ce qu'ils fonctionnent parfaitement dans l'installation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

[NBN EN 12098-1, Performance énergétique des bâtiments - Régulation pour les systèmes de chauffage - Partie 1 : Equipement de régulation pour les systèmes de chauffage à eau chaude - Modules M3-5, 6, 7, 8]

63.34.1 Réglages des températures & accessoires - réglages CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements nécessaires à la gestion de la température dans les installations de chauffage central.

Il s'agit des robinets de radiateurs, des éléments thermostatiques (têtes), des thermostats d'ambiance et de la régulation de chaleur centralisée en fonction de la température extérieure.

63.34.1a Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - robinets de radiateurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des éléments destinés à régler le débit et/ou la température des éléments d'émission de chaleur dans les installations de chauffage central.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de vannes de radiateurs thermostatisables fabriquées en bronze ou en laiton nickelé, à double réglage et avec un capuchon de protection contre la poussière. Ils permettront de fermer complètement l'arrivée d'eau.

L'intérieur (obturateur et joint) sera toujours remplaçable sans vidanger l'eau. Les caractéristiques hydrauliques et le manuel technique seront remis au maître d'ouvrage sur demande.

Spécifications

Température de service maximale : 110°C

Pression de service maximale : minimum 10 / *** bars.

Type : combinaison de raccord pour

- (soit)système bitube : Robinet de radiateur d'équerre ou droit avec volant en matière synthétique (ABS). Double réglage ou en combinaison avec un raccord de radiateur réglable d'équerre sur le retour (soupape d'aspiration).
- (soit)système bitube avec raccord dans le haut et dans le bas : le robinet permettra un raccord d'un côté (au mur ou au sol), constitué au-dessus d'un robinet de radiateur (robinet d'équerre ou robinet droit avec coude) et, en dessous, d'un vanne à quatre voies avec dispositif de réglage, y compris le tuyau de raccordement et tous les raccords. La combinaison doit permettre le démontage du radiateur sans devoir vidanger l'installation.

- (soit) système bitube avec raccord uniquement dans le bas : le robinet permettra un raccord d'un côté (au mur ou au sol), constitué d'un robinet de radiateur et d'une vanne à quatre voies avec dispositif de réglage, y compris tous les raccords. La combinaison doit permettre le démontage du radiateur sans devoir vidanger l'installation.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les robinets de radiateurs seront installés et réglés selon les prescriptions de l'étude technique et du fabricant.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

par set de radiateurs / corps de chauffe (robinet et raccord) selon le diamètre

- nature du marché:

QF

63.34.1b Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - têtes thermostatiques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les têtes thermostatiques constituent l'élément de réglage de la température des vannes de radiateur thermostatiques. Les vannes de radiateur thermostatiques peuvent être transformées en vannes thermostatiques en remplaçant le bouton de réglage par une tête thermostatique.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de dispositifs de réglage proportionnel de la température avec sonde intégrée baignant dans une poche de liquide ou de liquide/gaz.

Deux limiteurs permettent le réglage de la température dans une zone à délimiter ou le verrouillage dans une certaine position.

En position inférieure, la vanne reste fermée tant que la température est inférieure à 6 ou 8°C (protection antigel). Ils seront de construction solide et devront satisfaire aux prescriptions des normes en vigueur.

OPTION

Bulbe thermostatique avec élément liquide sensible incorporé disposant d'une plage de réglage entre 8 et 26°C avec protection antigel à 8°C – de teinte blanche.

Modèle agréé par les administrations.

Réglage de la température avec une clé spéciale sans devoir démonter le volant.

Volant de sécurité à rotation illimitée sans dérèglement de la position

Protection antivol.

Résistance de ce bulbe thermostatique à la flexion, 1000N.

Cache de sécurité blanc. Ral ***.

Adapté au montage de tous les corps thermostatiques avec raccords M 30x1,5 ou à clips de sécurité

Spécifications techniques :

- Plage de réglage 8°C à 26°C
- Limiteur de sécurité
- Chiffres indicatifs de 1 à 5
- Hystérésis 0,2K
- Température maximale de la sonde 50°C
- Influence moyenne de la température d'eau 0,9 K.
- Influence moyenne de la pression différentielle 0,3 K.
- Protection antigel 8°C

Spécifications

Poignée : matière synthétique de qualité supérieure, couleur : **blanc** / ***

Plage de réglage : **8 à 26 °C** / ***

Division de l'échelle : neutre (sans indication de la température).

- Prescriptions complémentaires

Ils seront équipés d'un dispositif antivol.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les têtes thermostatiques ne seront placées qu'avant les essais de chauffage. Jusque là, les robinets de radiateur seront pourvus d'un capuchon en matière synthétique qui permet de manœuvrer le robinet. L'axe de la tête thermostatique sera placé horizontalement et d'équerre sur la face du radiateur. La tête thermostatique sera toujours bien ventilée (pas dans les coins, ni à proximité de sources de chaleur, ...). Dans le local où se trouve le thermostat d'ambiance, on ne placera pas de vannes thermostatiques sauf si le thermostat d'ambiance est prévu en ce sens. Lorsque des vannes thermostatiques sont placées sur les radiateurs, on installera toujours une soupape de pression différentielle sur le réseau de distribution.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 215, Robinets thermostatiques d'équipement du corps de chauffe - Exigences et méthodes d'essai]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

par set de robinet

- nature du marché:

QF

63.34.1c Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - thermostats d'ambiance CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du thermostat d'ambiance permettant de contrôler les températures ainsi que les plages horaires de fonctionnement du chauffage central.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de modèles couramment disponibles dans le commerce, adaptés au type de chaudière et d'utilisation facile. Ils seront livrés avec un mode d'emploi intelligible.

Spécifications

Type : thermostat d'ambiance à commande manuelle / thermostat d'ambiance avec minuterie (analogique ou digitale)

Boisseau : matière synthétique de première qualité, destiné à être encastré / appliqué

Différentiel de température : $\Delta T < 0,5^{\circ}\text{C}$ avec bouton de réglage de la température

Possibilités de réglage des thermostats à horloge programme :

horloge programme (au moins un programme diurne et deux commutations programmables jour/abaissé)

dérogation manuelle avec reprise automatique du programme au prochain enclenchement instauré, en continu jour,

en continu nuit,

protection antigel,

température diurne réglable / température diurne en fonction des vannes thermostatiques,

température nocturne ou abaissement,

réglage de l'heure d'été/d'hiver,

possibilité de contrôle de la tension de la batterie,

les appareils mécaniques seront équipés de broches imperdables;

les appareils digitaux présenteront une réserve de marche qui retient les données au moins pendant 24 heures en cas de panne de courant.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Disposition : conformément aux indications sur le plan ou après concertation avec l'auteur de projet; à placer à environ 1,50 m au-dessus du sol (environ 1,10 m dans les habitations destinées aux handicapés), au centre du séjour, sur le mur intérieur, éloigné de toute source de chaleur et à l'abri des courants d'air.

L'alimentation électrique et les tuyaux d'attente seront mis à la disposition. Indépendamment du type de thermostat d'ambiance, on prévoira toujours un tube avec au moins 3 conducteurs et une alimentation éventuelle. Les veines des conduites d'alimentation présenteront une section de $2,5 \text{ mm}^2$ pour l'alimentation et de $1,5 \text{ mm}^2$ pour la commande. Le câblage du thermostat doit être compris dans l'article

(voir aussi l'article 72.22.5g Canalisations - conduites - tubes d'attente).

Note à l'attention de l'auteur de projet

Le thermostat sera placé dans le local le plus fréquemment chauffé, c'est-à-dire la pièce de séjour, et à un endroit facilement accessible.

Le thermostat ne pourra pas être influencé par une source de chaleur à proximité immédiate, un mur extérieur ou la chaleur du soleil.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

p

- **code de mesurage:**

nombre de thermostats à installer

- **nature du marché:**

QF

63.34.1d Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - réglages en fonction de la température extérieure CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Un régulateur climatique est un appareil électronique destiné à réguler la température d'une installation de chauffage central et de production d'eau chaude sanitaire ; il mesure en permanence à l'aide de sondes

- la température extérieure,
- la température de l'eau qui circule dans l'installation (température de départ),
- la température ambiante dans un local de référence (facultatif).

Ce régulateur peut être posé dans un tableau spécifique de commande de chauffage ou être intégré à la (les) chaudière(s).

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Habitations individuelles :

Suivant la température extérieure mesurée, le régulateur module la température de l'eau qui circule dans l'installation afin de compenser les pertes thermiques du bâtiment.

Selon le type d'installation, le régulateur climatique commande directement l'enclenchement et le déclenchement de la chaudière (gaz, fuel, combustible solide ou PAC), ou positionne une vanne mélangeuse motorisée.

La fonction de régulation intègre certaines fonctions d'automatisme tels que :

- la gestion de la production de chaleur par la ou les chaudières
- la gestion de production d'eau chaude sanitaire
- la commande d'un ou plusieurs vannes mélangeuses motorisées
- la commande des différents circulateurs
- la commande de plusieurs chaudières en cascade.

- Fonctionnement avec thermostat d'ambiance hebdomadaire programmable
- Fonctionnement avec bus OpenTherm (2 fils) ou 0–10 V (3 fils)

En fonction OpenTherm, possibilité de programmer une courbe de chauffe pour régulation avec sonde extérieure (option sur chaudière). Dans ce cas, le thermostat d'ambiance devient une sonde de correction.

En option, on pourra adjoindre à ce régulateur des accessoires de commande tels que :

- sondes d'ambiance pour une correction du comportement en fonction d'une température ambiante
- sonde retour pour arrêter le circulateur lorsqu'il n'y a plus d'échange thermique dans la chaudière
- interrupteurs pour déroger à distance au programme de l'horloge
- thermostat d'ambiance pour limiter la température ambiante
- aquastat pour limiter la température de l'eau dans les installations de chauffage-sol ou pour protéger la chaudière contre la condensation
- temporisateurs ou modules assurant la commande temporisée des circulateurs

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

Option 1 Régulateur avec sonde d'ambiance

Option 2 Régulateur avec thermostat d'ambiance digital

Option 3 Régulateur avec thermostat OpenTherm

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2** / **OPTION 3**

Immeubles collectifs ou tertiaire :

La régulation emploie la technique DDC avec unité centrale

Régulateurs

Les régulateurs se placent dans les tableaux électriques propres aux appareils concernés.

Minuteries

Les minuteries auront une réserve de marche d'une durée de 100 heures au moins.

Dérogations

Des commutateurs permettent de déroger à tout moment aux commandes automatiques imposées par les horloges, les thermostats ou toute autre sonde.

Ils permettent de placer les organes commandés sur toute position désirée ou de choisir une autre allure que celle imposée par l'horloge, cependant, aucune dérogation ne doit pouvoir être faite aux sécurités.

Les dérogations sont signalées par lampe orange au tableau de commande correspondant. Pour les vannes et registres motorisés, les commutateurs de dérogation permettront dans tous les cas de mettre l'organe en fonctionnement automatique, ouvert, fermé ou à l'arrêt dans une position quelconque.

Pour les appareils électromécaniques (circulateurs, pompes, ventilateurs, ...) des commutateurs permettant à tout moment de les mettre en marche permanente en arrêt ou, s'il y a lieu, en marche automatique.

Sondes et thermostats

L'emplacement des sondes et thermostats autres que ceux prévus directement sur les tuyauteries, ou appareillage, doit être établi de commun accord avec l'Architecte et le bureau d'études.

Vannes et registres

Le moteur et son robinet forment un ensemble robuste, à l'abri des poussières et de l'eau. Chaque vanne motorisée et chaque registre motorisé sont pourvus d'un index bien visible montrant la position de l'organe commandé, les positions extrêmes étant repérées par les lettres O et F. Ce poste est déjà prévu à l'article 63.32.1d Chaleur - distribution et émission - robinets et vannes motorisées

Sonde antigel

Les appareils susceptibles d'entrer en contact avec l'air frais sont munis d'une sonde antigel déployée directement contre les ailettes du côté aval de la batterie.

La consigne est de + 5 C.

Régulation de la production de chaleur

Elle comprend l'enclenchement de la ou des chaudières de la chaufferie principale pour un respect d'une consigne de température de départ variable calculée en fonction de la plus forte demande de température de la part des circuits secondaires.

Dans le cadre d'une rénovation ou d'un agrandissement, la régulation s'intégrera à la régulation existante en y adjoignant si c'est possible le nombre de modules nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Un câblage type bus de communication sera prévu entre les différents appareils. Dans le cas où la régulation existante ne peut pas intégrer la nouvelle régulation, il sera procédé au remplacement de l'ancienne régulation pour éviter tous risques de problèmes et d'incompatibilités.

Commande et régulation des différents circuits de chauffage et production d'eau chaude sanitaire

Température de départ variable obtenue par action sur vanne 3 voies motorisée en fonction de la température extérieure.

La commande de mise en route des ventilateurs des ventilo-convecteurs et des aérothermes éventuels sera asservie à la température de départ du circuit aérotherme pour empêcher des températures de soufflage trop basse (> 43°C).

Le fonctionnement des circulateurs est asservi à la régulation en fonction de la demande de chauffage normal ou réduit d'un des circuits de chauffage ou de production d'ECS.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

63.34.2 Télégestions centralisées du chauffage à distance CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La télégestion du chauffage à distance permet une programmation en fonction de l'occupation des locaux.

La télégestion est exécutée à partir d'un ordinateur sur lequel aucun programme propriétaire n'est installé (on assure ainsi une compatibilité avec la télégestion installée)

63.34.2a Chaleur - distribution et émission - télégestions centralisées du chauffage à distance CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La télégestion du chauffage à distance permet une programmation en fonction de l'occupation des locaux.

Le programme d'application est intégré au module de gestion sur le site à contrôler.

La télégestion est exécutée à partir d'un ordinateur sur lequel aucun programme propriétaire n'est installé (on assure ainsi une compatibilité avec la télégestion installée)

La télégestion se compose de deux éléments qui ont les caractéristiques suivantes :

- Un thermostat qui mesure et indique la température dans le local et reçoit les ordres de changement d'état
- Une station centralisée qui comporte le programme de télégestion de l'ensemble des thermostats.

A Thermostattélégestion centralisée

Le thermostat destiné à la télégestion centralisée comporte:

- Affichage de la température du local
- Réception des ordres et envoi de données par radio fréquence.
- Commande ON-OFF en fonction de la température
- Programmation locale de plages horaires

- Bouton de commande manuelle de la consigne température
- Alimentation interne à partir du réseau électrique domestique

Le thermostat commande directement le circulateur qui chauffe les locaux. Les plages horaires de fonctionnement sont programmées dans la station centralisée et sont modifiables à partir du thermostat.

Dès rétablissement du courant après coupure, le thermostat demande automatiquement à la station centralisée sa plage horaire de fonctionnement.

B Station - Télégestion centralisée

La station centralisée gère les plages horaires de fonctionnement des différents thermostats nécessaires à la bonne marche de l'installation. Afin d'assurer une convivialité de l'installation, celle-ci devra inclure les caractéristiques suivantes :

- Emission et réception vers les thermostats par radio fréquence.
- Mise en réseau par communication LAN, WIFI/ ***
- Programme de télégestion intégré à la station.
- Horloge interne mise à jour automatiquement par « internet » / ***
- Entrées et sorties programmables.
- Mémorisation des plages horaires des thermostats sur une semaine / ***
- Toutes les données sont stockées dans la station centralisée et consultables à distance.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Placer le thermostat ou la sonde d'ambiance à 1,50 m au-dessus du sol (environ 1,10 m dans les habitations destinées aux handicapés) , au centre du séjour, sur le mur intérieur, éloigné de toute source de chaleur et à l'abri des courants d'air, conformément aux indications sur le plan et/ou après concertation avec l'auteur de projet et le maître de l'ouvrage;
- L'alimentation électrique et les tuyaux d'attente seront mis à la disposition. Indépendamment du thermostat, on prévoira toujours un tube avec au moins 5 / *** conducteurs (alimentation électrique comprise). Les veines des conduites d'alimentation présenteront une section de 1,5 mm² pour l'alimentation et la commande. Le câblage du thermostat est compris

Le thermostat sera placé dans le local le plus fréquemment chauffé, c'est-à-dire la pièce de séjour et à un endroit facilement accessible.

Le thermostat ne pourra pas être influencé par une source de chaleur à proximité immédiate, un mur extérieur ou la chaleur du soleil.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

63.35 Equipements - régulations chauffage grands ensembles

CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation (y compris le raccordement hydraulique et le raccordement électrique éventuel) et de la mise en service des équipements du circuit de distribution qui permettent la régulation de l'installation de chauffage des grands ensembles.

Il s'agit notamment des robinets, des vannes motorisées, des pompes, des circulateurs, des bouteilles de découplage hydraulique etc. qui sont installés sur le circuit primaire et le(s) circuit(s) secondaire(s). Ces équipements sont pilotés par le système de régulation de l'ensemble de l'installation de chauffage (non décrit ni comptabilisé dans le présent élément).

Le circuit primaire est le circuit des générateurs de chaleur.

Le ou les circuit(s) secondaire(s) est (sont) le(s) circuit(s) des émetteurs de chaleur. Il(s) est(sont) raccordé(s) au circuit primaire et alimente(nt) les différentes zones du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments du grand ensemble.

Le système de régulation de l'ensemble de l'installation de chauffage peut notamment être :

- une unité de régulation ;
- une Gestion Technique Centralisée (GTC) décrite et comptabilisée dans le chapitre 63.35.3 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - gestions techniques centralisées ;
- une Gestion Technique du Bâtiment (GTB – ou BMS en anglais pour Building Management System).

- Remarques importantes

On entend par grands ensembles, les aménagements urbains comportant plusieurs immeubles organisés en un ensemble et constituant un nombre important d'unités individuelles (résidentielles ou non-résidentielles). Il peut s'agir d'immeubles à appartements, d'immeubles d'hébergement collectif, d'immeubles de bureaux et de services, etc.

AIDE

Prévoir dans le titre 63.2 Chaleur - production, la fourniture, la pose et le raccordement des générateurs de chaleur.

Prévoir dans le sous-titre 63.31 Equipements - conduites et accessoires, la fourniture, la pose et le raccordement des éléments nécessaires à la réalisation d'un circuit primaire et d'un(de) circuit(s) secondaire(s) de distribution du fluide calorifique, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...).

Prévoir dans le chapitre 63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes, la fourniture, la pose et le raccordement des pompes de circulation.

Prévoir dans un élément à créer, la fourniture, la pose et le raccordement du système de régulation.

63.35.1 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - régulations primaires CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation (y compris le raccordement hydraulique et le raccordement électrique éventuel) et de la mise en service des équipements du circuit primaire (circuit des générateurs de chaleur) qui permettent la régulation de l'installation de chauffage. Ils seront placés et réglés jusqu'à ce qu'ils fonctionnent parfaitement dans l'installation.

Ces équipements sont notamment :

- Les robinets et vannes de réglage décrits et comptabilisés dans le chapitre 63.32.1 Éléments d'installation - robinets ;
- Les pompes et circulateurs décrits et comptabilisés dans le chapitre 63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes ;
- Les bouteilles casse-pression (ou de découplage) décrites et comptabilisées dans le chapitre 63.32.7 Éléments d'installation - bouteilles casse-pression (ou de découplage)

MATÉRIAUX

Nombre de générateurs de chaleur : 1 / 2 / 3 / ***

(Soit par défaut)

Un seul générateur de chaleur

Type de générateur de chaleur : Chaudière au gaz à condensation / Chaudière au mazout à condensation / Pompe à chaleur électrique / ***

(Soit)

Plus d'un générateur de chaleur :

Régime de fonctionnement des générateurs de chaleur : en cascade / ***

Type du générateur de chaleur préférentiel : Chaudière au gaz à condensation / Chaudière au mazout à condensation / Pompe à chaleur électrique / ***

Type des générateurs de chaleur non-préférentiels : Chaudière au gaz à condensation / Chaudière au mazout à condensation / Pompe à chaleur électrique / ***

Raccordement hydraulique des générateurs en boucle de Tichelmann : oui / non

Bouteille de découplage hydraulique : oui / non

By-pass entre le collecteur de départ et le collecteur de retour : oui / non

Pompe de circulation primaire : pompe simple commune à tous les générateurs / pompe double commune à tous les générateurs / pompe par générateur / pas de pompe de circulation

Relevage régulé de la température de retour : non / oui pour certains générateurs de chaleur / oui pour tous les générateurs de chaleur

Classe de régulation du fonctionnement du circuit primaire : manuelle / automatique / programmée / optimisée

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN EN 12828+A1, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des systèmes de chauffage à eau]

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

AIDE

Prévoir dans le titre 63.2 Chaleur - production, la fourniture, la pose et le raccordement des générateurs de chaleur.

Prévoir dans le sous-titre 63.31 Equipements - conduites et accessoires, la fourniture, la pose et le raccordement des éléments nécessaires à la réalisation du circuit primaire, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...).

Prévoir dans le chapitre 63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes, la fourniture, la pose et le raccordement des pompes de circulation.

Prévoir dans un élément à créer, la fourniture, la pose et le raccordement du système de régulation.

63.35.2 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - régulations secondaires CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation (y compris le raccordement hydraulique et le raccordement électrique éventuel) et de la mise en service des équipements des circuits secondaires (circuits des émetteurs de chaleur) qui permettent la régulation de l'installation de chauffage. Ils seront placés et réglés jusqu'à ce qu'ils fonctionnent parfaitement dans l'installation.

Ces équipements sont notamment :

- Les robinets des radiateurs décrits et comptabilisés dans l'article 63.34.1a Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - robinets de radiateurs;
- Les têtes thermostatiques décrites et comptabilisées dans l'article 63.34.1b Chaleur - distribution et émission - réglages des températures & accessoires - têtes thermostatiques ;
- Les robinets et vannes de réglage décrits et comptabilisés dans le chapitre 63.32.1 Éléments d'installation - robinets ;
- Les pompes et circulateurs décrits et comptabilisés dans le chapitre 63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes.

MATÉRIAUX

Nombre de circuits secondaires : 1 / 2 / 3 / ***

Description des zones desservies par chaque circuit secondaire : ***

Type d'émetteurs de chaleur pour chaque circuit secondaire : radiateurs / convecteurs / boucles de chauffage par le sol / ***

Température de départ réglable pour chaque circuit secondaire : oui / non

Raccordement au circuit primaire : vanne à trois voies (branchement de répartition) / vanne à trois voies (branchement de mélange) / pas de vanne à trois voies (branchement d'étranglement)

Pompe de circulation : pompe simple / pompe double

Classe de régulation du fonctionnement des circuits secondaires : manuelle / automatique / programmée / optimisée

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[NBN EN 12828+A1, Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Conception des systèmes de chauffage à eau]

[CSTC Rapport 14, Conception et dimensionnement des installations de chauffage central à eau chaude]

AIDE

Prévoir dans le sous-titre 63.33 Equipements - éléments d'émission, la fourniture, la pose et le raccordement des émetteurs de chaleur.

Prévoir dans le chapitre 63.32.1 Éléments d'installation - robinets, la fourniture, la pose et le raccordement des vannes à trois voies.

Prévoir dans le chapitre 63.32.3 Éléments d'installation - circulateurs et pompes, la fourniture, la pose et le raccordement des pompes de circulation.

Prévoir dans un élément à créer, la fourniture, la pose et le raccordement du système de régulation.

63.35.3 Régulations chauffage & accessoires - grands ensembles - gestions techniques centralisées CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La Gestion Technique Centralisée (GTC) permet de piloter l'installation de chauffage de façon centralisée. Il s'agit d'un système informatisé dont les fonctions principales sont :

- la surveillance technique de l'installation ;
- la visualisation en temps réel des paramètres de mesure, de comptage, d'état et de positionnement ;
- l'archivage des données et leur prétraitement en données élaborées (valeurs moyennes, statistiques, etc.) ;
- la gestion des automatismes et des boucles de régulation ;
- l'action à distance.

- Remarques importantes

Une Gestion Technique Centralisée (GTC) peut aussi piloter d'autres installations techniques que le chauffage, telles que la climatisation, la ventilation, l'éclairage, la sécurité, etc.

La Gestion Technique Centralisée (GTC) ne doit pas être confondue avec la Gestion Technique du Bâtiment (GTB – ou BMS en anglais pour Building Management System) qui supervise non pas la régulation d'une seule installation technique mais bien de l'ensemble des systèmes d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments.

MATÉRIAUX

L'application informatique de la Gestion Technique Centralisée (GTC) est caractérisée entre autres :

- par sa compatibilité d'utilisation avec d'autres systèmes techniques existants ;
- par sa compatibilité avec les logiciels d'exploitation et d'application existants ;
- par le niveau de compétence technique nécessaire à son utilisation ;
- par la sécurisation des accès et des données ;
- par ses possibilités d'extension ;
- par ses possibilités de mise à jour.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[CEN/TS 15379, Gestion technique du bâtiment - Terminologie et étendue des services]

63.4 Chaleur - rejets des produits de la combustion CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement des matériaux destinés au rejet des produits de combustion, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...).

Sont compris dans ce poste tous les éléments nécessaires à la récupération et au traitement éventuels des condensats générés par les produits de combustion.

63.41 Equipements - éléments de rejet des produits de la combustion CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement des matériaux destinés au rejet des produits de combustion, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...).

Sont compris dans ce poste tous les éléments nécessaires à la récupération et au traitement éventuels des condensats générés par les produits de combustion.

En cas de conduit maçonné, l'entrepreneur s'assurera de la parfaite compatibilité avec les appareils de production de chaleur et leurs rejets de combustion ainsi qu'avec les prescriptions des fabricants.

Dans le cas contraire, et si ce n'est pas spécifié au Cahier Spécial des Charges, il proposera un système adapté à la nature des rejets de combustion.

Les équipements prévoiront des éléments soit métalliques, soit synthétiques tant pour l'évacuation des rejets de combustion que pour l'évacuation et le traitement de leurs condensats éventuels.

63.41.1 Cheminées métalliques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement des conduits de cheminée métalliques destinés au rejet des produits de combustion, y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...).

63.41.1a Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées métalliques flexibles ou rigides simple paroi CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduits de cheminée métalliques à simple paroi, en rouleaux flexibles ou en éléments rigides y compris tous les accessoires (chapeau et solin de cheminée, coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, raccords de pied de conduit avec ou sans embout de récupération des condensats...).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1

Conduits flexibles

Le conduit est fabriqué en inox 316 L et est constitué de 1 seule paroi d'une épaisseur minimum de 1 mm.

Le conduit est prévu pour un fonctionnement et des températures permanentes de maximum 120 °C. Il est adapté exclusivement au type de combustible suivant : gaz.

Un marquage indélébile indiquant au minimum le sens des fumées, le diamètre, la qualité du produit, etc ... figurera tous les mètres.

Un espace de ventilation entre le conduit de cheminée et le flexible doit être prévu avec un orifice en partie haute de minimum 5 cm² et en partie basse de minimum 20 cm²

OPTION 2Conduits rigides

Le conduit est fabriqué en inox 316 L et soudé en continu au laser ; l'étanchéité à la pression (< 200 PA) et à la condensation est assurée par un joint silicone à lèvres (temp. < 200 °C).

Un étiquetage indiquant au minimum le sens des fumées, le diamètre, la qualité du produit, etc ... figurera sur chaque éléments.

Au sommet du conduit, il sera fixé un chapeau de cheminée, fixé lui-même mécaniquement sur le sommet de la souche de cheminée tout en veillant à l'étanchéité aux intempéries de la liaison entre la chapeau et la souche.

Au pied du conduit, il sera fixé une pièce de raccordement destinée à recevoir le conduit d'évacuation des gaz brûlés de la chaudière ; cette pièce constituera un ensemble avec son support et devra être fixée solidairement avec le conduit existant.

Dans le cadre de ces travaux, les ragréages définitifs sont à charge de la présente entreprise.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2**

Dans le cas d'une rénovation de bâtiment ou dans le cas d'un remplacement de chaudière, le conduit existant devra impérativement être ramoné par un système de raclage mécanique ou manuel pour enlever le maximum de l'ancienne suie tapissant le conduit.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Longueur : *** mct (en fonction de la hauteur de cheminée)
- Diamètre : *** mm (en fonction de la puissance de la chaudière : note de calcul à fournir)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES**- Matériau**

Le produit fera référence au moins à la Norme

[NBN EN 1856-2, Conduits de fumée - Prescriptions relatives aux conduits de fumée métalliques - Partie 2: Tubages et éléments de raccordement métalliques]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. *** P

(soit)

2. *** Mct

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Nombre à déterminer selon l'étude

(soit)

2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments à placer

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QF

63.41.1b Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées métalliques flexibles double paroi CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduits de cheminée métalliques à double paroi, en rouleaux flexibles y compris tous les accessoires (chapeau et solin de cheminée, coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, raccords de pied de conduit avec ou sans embout de récupération des condensats...).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Caractéristiques générales

Le conduit est fabriqué en inox 316 L et est constitué de 2 parois (double « peau ») avec une épaisseur minimum de chacune de 1 mm ; la « peau » intérieure du conduit est lisse.

Le conduit est prévu pour un fonctionnement et des températures permanentes de maximum 1000 °C. Il est adapté aux types de combustibles suivant : gaz, fuel, charbon et bois.

Un marquage indélébile indiquant au minimum le sens des fumées, le diamètre, la qualité du produit, etc ... figurera tous les mètres.

Un espace de ventilation entre le conduit de cheminée et le flexible doit être prévu avec un orifice en partie haute de minimum 5 cm² et en partie basse de minimum 20 cm²

Dans le cas d'une rénovation de bâtiment ou dans le cas d'un remplacement de chaudière, le conduit existant devra impérativement être ramoné par un système de raclage mécanique ou manuel pour enlever le maximum de l'ancienne suie tapissant le conduit.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Longueur : *** mct (en fonction de la hauteur de cheminée)
- Diamètre : *** mm (en fonction de la puissance de la chaudière : note de calcul à fournir)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Le produit fera référence au moins à la Norme

[NBN EN 1856-2, Conduits de fumée - Prescriptions relatives aux conduits de fumée métalliques - Partie 2: Tubages et éléments de raccordement métalliques]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. *** P

(soit)

2. *** Mct

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Nombre à déterminer selon l'étude

(soit)

2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments à placer

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QF

63.41.1c Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées double paroi isolées CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduits de cheminée métalliques à double paroi isolée, en éléments rigides y compris tous les accessoires (chapeau et solin de cheminée, coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, raccords de pied de conduit avec ou sans embout de récupération des condensats...).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Caractéristiques générales

Conduits rigides

Le conduit est fabriqué en inox (316 L et 304) et soudé en continu au laser ; l'étanchéité à la pression (< 200 PA) et à la condensation est assurée par un joint silicone à lèvres

La température en continu sera :

Option 1 : < 200 °C pour les rejets de combustion du gaz

Option 2 : > 200 °C et < 1000 °C pour les rejets de combustion du mazout et de tous les combustibles solides (bois, végétaux, charbon, etc ...)

Choix opéré : *** / Option 1 / Option 2

Le conduit double paroi est constitué de 2 tubes d'inox de diamètre différent (extérieur inox 304 et intérieur inox 316) avec un intervalle entre eux de 30 mm rempli de laine de roche haute densité injectée au cours du processus de fabrication.

Un étiquetage indiquant au minimum le sens des fumées, le diamètre, la qualité du produit, etc ... figurera sur tous les éléments.

Au sommet du conduit, il sera fixé un chapeau de cheminée, fixé lui-même mécaniquement sur le sommet de la souche de cheminée ou en pleine toiture tout en veillant à l'étanchéité aux intempéries de la liaison entre le chapeau et la souche ou de la toiture.

Au pied du conduit, il sera fixé une pièce de raccordement destinée à recevoir le conduit d'évacuation des gaz brûlés de la chaudière ; cette pièce constituera un ensemble avec son support et devra être fixée solidairement avec le conduit existant.

Dans le cadre de ces travaux, les ragréages définitifs sont à charge de la présente entreprise.

Dans le cas d'une rénovation de bâtiment ou dans le cas d'un remplacement de chaudière, le conduit existant devra impérativement être ramoné par un système de raclage mécanique ou manuel pour enlever le maximum de l'ancienne suie tapissant le conduit.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

· Longueur : *** mct (en fonction de la hauteur de cheminée)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Le produit fera référence au moins à la Norme

[NBN EN 1856-2, Conduits de fumée - Prescriptions relatives aux conduits de fumée métalliques - Partie 2: Tubages et éléments de raccordement métalliques]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. *** P

(soit)

2. *** Mct

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Nombre à déterminer selon l'étude

(soit)

2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments à placer

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QF

63.41.2 Cheminées en matière synthétique CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduits de cheminée en matières synthétiques à simple paroi, en rouleaux flexibles ou en éléments rigides y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...), destinés au tubage de cheminée.

Il s'agit des tubages de cheminée en rénovation par un système de « chaussette » en fibre de verre.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

MESURAGE

- unité de mesure:

- code de mesurage:

- nature du marché:

63.41.2a Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées en tubes rigides ou flexibles en matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduits de cheminée en matières synthétiques à simple paroi, en rouleaux flexibles ou en éléments rigides y compris tous les accessoires (coudes, Tés, branchements, raccords, colliers, collecteurs, ...), destinés au tubage de cheminée.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

OPTION 1Conduits flexibles

Système de conduits flexibles en polypropylène conçu pour l'évacuation des fumées de chaudières à condensation fonctionnant au gaz et au fuel.

Ces conduits doivent impérativement être installés suivant les prescriptions du fabricant de conduits et en accord avec les exigences du fabricant de chaudières.

Le polypropylène constituant la matière du conduit contient en plus un retardant de flamme et devra résister à une température maximum en continu de 120 °C.

La pose de la tuyauterie devra respecter la verticalité et ne pourra être inclinée de plus de 45 ° par rapport à la verticale.

Pour empêcher le contact du conduit flexible avec le conduit existant, il sera placé à intervalles réguliers (maximum 2 mètres) des entretoises ou « étoiles » de centrage fixés sur le conduit flexible ; on évitera au maximum que la dimension interne du conduit de cheminée ait un diamètre supérieur à 2 fois celle du conduit flexible.

Au sommet du conduit flexible, il sera fixé un chapeau de cheminée, fixé lui-même mécaniquement sur le sommet de la souche de cheminée tout en veillant à l'étanchéité aux intempéries de la liaison entre la chapeau et la souche.

Au pied du conduit flexible, il sera fixé une pièce de raccordement destinée à recevoir le conduit d'évacuation des gaz brûlés de la chaudière ; cette pièce constituera un ensemble avec son support et devra être fixée solidairement avec le conduit existant.

Dans le cadre de ces travaux, les ragréages définitifs sont à charge de la présente entreprise.

OPTION 2Conduits rigides

Ces conduits rigides comportent exactement les mêmes caractéristiques techniques que les conduits flexibles décrits dans l'OPTION 1 et conservent les mêmes accessoires de raccordement supérieur et inférieur.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2**

Dans le cas d'une rénovation de bâtiment ou dans le cas d'un remplacement de chaudière, le conduit existant devra impérativement être ramoné par un système de raclage mécanique ou manuel pour enlever le maximum de l'ancienne suie tapissant le conduit.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Longueur : *** mct (en fonction de la hauteur de cheminée)
- Diamètre : *** mm (en fonction de la puissance de la chaudière : note de calcul à fournir)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES**- Matériau**

Le conduit flexible devra bénéficier du marquage CE en accord avec la norme

[NBN EN 14471+A1, Conduits de fumée - Système de conduits de fumée avec conduits intérieurs en plastique - Prescriptions et méthodes d'essai]

et dans le respect des principes de la norme

[NBN EN 15502-2-1:2012+A1, Chaudières de chauffage central utilisant les combustibles gazeux - Partie 2-1 : Norme spécifique pour les appareils de type C et les appareils de types B2, B3 et B5 dont le débit calorifique nominal est inférieur ou égal à 1 000 kW]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

(soit par défaut)

1. *** P

(soit)

2. *** Mct

- **code de mesurage:**

(soit par défaut)

1. Nombre à déterminer selon l'étude

(soit)

2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments à placer

- **nature du marché:**

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QF

63.41.2b Chaleur - rejets des produits de la combustion - cheminées (rénovation de)
en matière synthétique type chaussettes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des tubages de cheminée en rénovation par un système de type « chaussette » en fibre de verre.

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Le système est constitué d'une « chaussette » molle en fibre de verre, imprégnée d'une résine synthétique thermodurcissable, dit composite ; cette « chaussette » est introduite dans le conduit puis enflée à la vapeur, les résines se durcissent et forment un tube dur, lisse et impénétrable.

Dans son état initial, le tuyau est souple et mou mais, dès la fin du procédé de durcissement, le tube ne perdra plus de sa rigidité.

Principe de pose :

Le système est introduit dans la cheminée sans cela ne nécessite des démolitions supplémentaires au niveau des coudes ou rétrécissements.

Le liner est obturé en haut et en bas avec des brides de montage et raccordé à un générateur de vapeur.

La pression de la vapeur va déployer la chaussette et habiller la forme du conduit de cheminée maçonné.

La résine synthétique du liner se durcit et forme un tube rigide.

La cheminée existante est alors « habillée » d'une paroi intérieure sans joints, étanche et hermétique, parfaitement lisse et indéformable.

Le système assure une paroi impénétrable sans en rétrécir la section utile.

Lorsque le diamètre du conduit existant est petit, le liner devient un tube indépendant léger et autoportant.

Le système est utilisable dans chaque conduit, peu importe sa section ou son type de construction.

Caractéristiques techniques

OPTION 1

Pour des températures maximum des fumées : Gaz et combustible liquides < 250°C

Composition de la « chaussette » (de l'intérieur vers l'extérieur) :

- 1) Feuille thermoplastique
- 2) Couche composite (résine synthétique et fibre de verre)
- 3) Housse en textile synthétique

Combustible:	Gaz naturel, propane et mazout
Temp. max. des fumées:	250° C
Temp. min. des fumées:	-50° C
Epaisseur:	2-2,5 mm
Diamètre:	60-1000 mm
Longueur:	3-90 m
Résistance à la corrosion:	Classe 3 Tous combustibles
Densité:	1,5 g/m ³
Coefficient de dilatation:	2,4x10 ⁻⁵ m/m K
Angle de déformation:	max. 30°

Résistance à l'extension: 100-150 N/mm²

Classification en EU suivant [NBN EN 1443]: T250 H2 O W3 R6 C50

OPTION 2

Pour des températures maximum des fumées : Combustible solides < 450°C

Composition de la « chaussette » (de l'intérieur vers l'extérieur) :

- 1) Feuille thermoplastique
- 2) Couche composite (résine synthétique et fibre de verre) résistante à haute température (< 450°C)
- 3) Housse en textile synthétique renforcée de Kevlar

Combustible: Combustibles solides

Temp. max. des fumées: 450° C

Temp. min. des fumées: Point de rosée des fumées

Epaisseur: 4-5 mm

Diamètre: 100-1000 mm

Longueur: 3-90 m

Résistance à la corrosion: Classe 3 Tous combustibles (sec)

Densité: 1,5 g/m³

Coefficient de dilatation: 2,4x10⁻⁵m/m K

max. 30°

Angle de déformation:

Résistance à l'extension: 80 N/mm²

Classification en EU suivant [NBN EN 1443]: T450 N1 D3 G

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2**

Pour cette rénovation de cheminée, le conduit existant devra impérativement être ramoné par un système de raclage mécanique ou manuel pour enlever le maximum de l'ancienne suie tapissant le conduit.

Spécifications (données à compléter par l'auteur de projet)

- Longueur : *** mct (en fonction de la hauteur de cheminée)
- Diamètre : *** mm (en fonction de la puissance de la chaudière : note de calcul à fournir)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. *** P

(soit)

2. *** Mct

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Nombre à déterminer selon l'étude

(soit)

2. selon la nature et le type (par exemple : ***). Quantité nette des éléments à placer

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QF

63.41.3 Traitements des condensats des rejets de combustion CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes du traitement et de l'évacuation des condensats générés par les rejets de combustion des appareils de production de chaleur.

63.41.3a Traitements et évacuation des condensats venant des rejets de combustion CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du traitement et de l'évacuation des condensats générés par la combustion des carburants destinés à l'alimentation en énergie des chaudières de chauffage central.

Description

Collecte et évacuation des condensats générés par les gaz de combustion

- Localisation

Dans le local chaufferie au plus près de la chaudière, à raccorder ensuite sur l'installation de décharge existante y compris toutes sujétions

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le système de neutralisation des condensats est constitué d'un bac de récolte des condensats venant de la chaudière et/ou de la cheminée.

Un siphon sera interposé entre ces éléments et le bac de neutralisation des condensats.

Le bac aura une contenance suffisante pour recueillir minimum 3 kg de granulats de neutralisation.

Les granulats de neutralisation devront servir à "remonter" le pH des condensats à un minimum de 6,7 avant rejet à l'égout public.

L'évacuation des condensats traités se fera en écoulement libre jusqu'au point de décharge le plus proche ; en cas de décharge absente ou plus haute que le niveau bas du bac, il y sera adjoint une pompe de relevage d'un débit de minimum 300 l/h et d'une hauteur manométrique de 4,5 m.

Les matériaux constituant la pompe de relevage devront pouvoir résister au pH de 6,7

Le raccordement électrique de la pompe de relevage éventuelle est prévu dans ce poste.

Les interventions de nettoyage et de remplacement des granulats doivent être effectuées au moins une fois par an.

L'évacuation pour la neutralisation des granulats pollués se fera dans une décharge agréée.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P

(soit)

2. ftt

- code de mesurage:

Selon le bordereau de prix

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. QP

(soit)

3. PG

63.5 -

63.6 -

63.7 -

63.8 Chaleur - rénovation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit entre autres de toutes les fournitures et des mises en œuvre nécessaires à assurer un bon fonctionnement des installations de production de chaleur dans le cadre d'une rénovation partielle ou globale.

64 Froid CCTB 01.02

64.1 Froid - installation CCTB 01.02

64.11 Systèmes CCTB 01.02

64.11.1 Descriptif CCTB 01.02

64.11.1a Froid - installation - aperçu général CCTB 01.02

64.2 Froid - production CCTB 01.02

64.21 Equipements - groupes de froid CCTB 01.02

64.21.1 Groupes de froid CCTB 01.02

64.21.1a Froid - production - groupes de froid - éléments constitutifs CCTB 01.02

64.3 Froid - distribution CCTB 01.02

64.31 Equipements - conduites et accessoires CCTB 01.02

64.31.1 Conduites & accessoires - tuyaux CCTB 01.02

64.31.1a Froid - distribution - conduites & accessoires - tuyaux / acier CCTB 01.02

64.31.2 Conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02

64.31.2a Froid - distribution - conduites & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.02

64.31.3 Conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 66.33.1a LCI - distribution - tuyauteries de tous types

Toutes les conduites, qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir l'Annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] et ses modifications pour les exigences et les solutions types satisfaisantes sans justification par essai (plus particulièrement la version du 12-07-2012)

MATÉRIAUX

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduites seront protégées par un resserrage ou un dispositif adéquat pour répondre aux exigences de l'[AR 1994-07-07] et de son annexe 7 (voir version du 12-7-2012 de l'AR en question) qui décrit les exigences à respecter et reprend des solutions types satisfaisantes sans justification par essai.

Dans certains cas, un dispositif particulier devra être mis en place : manchon encastré, manchons en applique, caisson isolant, combinaison de bandes souples et plâtre vermiculite, silicone au performance au feu amélioré, mastic foisonnant, mousse isolante, colles réfractaires, joint intumescent, ... La résistance au feu de ce dispositif sera attestée par un rapport de classification basé sur un ou des essais de résistance au feu selon la norme d'essai ad hoc référencée dans la norme de classification [NBN EN 13501-2] ou [NBN EN 13501-3+A1].

Les prescriptions de pose devront être respectées scrupuleusement. Les points suivants, notamment, sont d'une importance particulière :

Le type de conduites (diamètre, combustibles ou incombustibles, avec ou sans isolation, ...)

Le type de paroi dans laquelle le dispositif peut être installé (paroi verticale et/ou horizontale, maçonnerie, béton, cloison légère, ...)

Le type de dispositif, ses caractéristiques et ses fixations

La section de l'ouverture dans la paroi par rapport à la section de la conduite et/ou du dispositif

Le calfeutrement entre le dispositif, la conduite et la paroi

Spécifications

- Résistance au feu de la traversée de paroi (voir annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] **E30 / E60 / EI30 / EI60 / EI120 / EI120 / *****

Diamètre nominal des tuyaux à protéger **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / ***** mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre sera conforme à l'Annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] et ses modifications en ce qui concerne les "solutions-types". La [NIT 254, Obturation résistant au feu des traversées de parois

résistant au feu. Prescriptions et mise en oeuvre (remplace la série des Infofiches n° 39).] est d'application.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

Annexe 7 de l'[AR du 7-7-1994 et ses modifications]

64.31.3a Froid - distribution - conduites & accessoires - traversées ignifuges CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 66.33.1a LCI - distribution - tuyauteries de tous types

Toutes les conduites, qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir l'Annexe 7 de l'[AR du 7-7-1994 et ses modifications] pour les exigences et les solutions types satisfaisantes sans justification par essai (plus particulièrement la version du 12-07-2012)

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduites seront protégées par un resserrage ou un dispositif adéquat pour répondre aux exigences de l'[AR 1994-07-07] et de son annexe 7 (voir version du 12-7-2012 de l'AR en question) qui décrit les exigences à respecter et reprend des solutions types satisfaisantes sans justification par essai.

Dans certains cas, un dispositif particulier devra être mis en place : manchon encastré, manchons en applique, caisson isolant, combinaison de bandes souples et plâtre vermiculite, silicone au performance au feu amélioré, mastic foisonnant, mousse isolante, colles réfractaires, joint intumescent, ... La résistance au feu de ce dispositif sera attestée par un rapport de classification basé sur un ou des essais de résistance au feu selon la norme d'essai ad hoc référencée dans la norme de classification [NBN EN 13501-2] ou [NBN EN 13501-3+A1].

Les prescriptions de pose devront être respectées scrupuleusement. Les points suivants, notamment, sont d'une importance particulière :

Le type de conduites (diamètre, combustibles ou incombustibles, avec ou sans isolation, ...)

Le type de paroi dans laquelle le dispositif peut être installé (paroi verticale et/ou horizontale, maçonnerie, béton, cloison légère, ...)

Le type de dispositif, ses caractéristiques et ses fixations

La section de l'ouverture dans la paroi par rapport à la section de la conduite et/ou du dispositif

Le calfeutrement entre le dispositif, la conduite et la paroi

Spécifications

- Résistance au feu de la traversée de paroi (voir annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] **E30 / E60 / EI30 / EI60 / EI120 / EI120 / *****

Diamètre nominal des tuyaux à protéger **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / ***** mm.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le DN :40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / *** mm

- nature du marché:

QF

64.31.4 Conduites & accessoires - accessoires CCTB 01.02

64.31.4a Froid - distribution - conduites & accessoires - rubans chauffants CCTB 01.02

64.32 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02

64.32.1 Éléments d'installation - circulateurs et pompes CCTB 01.04

64.32.1a Froid - distribution - éléments d'installation - circulateurs CCTB 01.02

64.32.1b Froid - distribution - éléments d'installation - pompes CCTB 01.02

64.32.2 Éléments d'installation - échangeurs CCTB 01.02

64.32.2a Froid - distribution - éléments d'installation - échangeurs sur pompes à chaleur CCTB 01.02

64.33 Equipements - éléments de distribution CCTB 01.02

64.33.1 Éléments de distribution "froid" & accessoires - plafonds froids CCTB 01.02

64.34 Equipements - régulations CCTB 01.02

64.34.1 Régulations distribution "froid" & accessoires - régulations primaires CCTB 01.02

64.34.2 Régulations distribution "froid" & accessoires - régulations secondaires CCTB 01.02

64.34.3 Régulations distribution "froid" & accessoires - gestions techniques centralisées CCTB 01.02

64.4 -

64.5 -

64.6 -

64.7 -

64.8 Froid - rénovation CCTB 01.02

65 Sanitaires CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la production, la distribution, l'évacuation, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à l'eau à usage domestique en général dans les installations sanitaires ainsi que des eaux provenant d'eau de pluie et de puits.

65.1 Sanitaires - installation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit entre autres de toutes les fournitures et des mises en œuvre nécessaires à assurer un bon fonctionnement des installations sanitaires.

65.11 Systèmes CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les systèmes existants à la date de la conception du cahier spécial des charges et répondants aux réglementations et normes en vigueur au moment de cette conception pour la réalisation des installations sanitaires.

65.11.1 Descriptif CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend tout ce qui concerne la production, la distribution, l'évacuation, le raccordement, le traitement, les équipements, etc ... liés à l'eau à usage domestique en général.

Il comprend également les descriptifs nécessaires à l'élaboration des cahiers spéciaux des charges de tous les systèmes d'installations sanitaires.

65.11.1a Sanitaires - installation - aperçu général CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les aspects de :

- Production d'eau chaude (chauffage) BB1
- Distribution et évacuation de l'eau dans les installations sanitaires
- Raccordements, traitements et filtration de l'eau
- Équipements sanitaires :
- Appareils sanitaires
- Robinetteries d'installation et de service
- Accessoires complémentaires
- Équipements d'installations : Pompes et circulateurs
- Équipements de récupération d'eau de pluie et d'eau de puits

BB1 L'eau froide n'est pas produite décentralisée

65.2 Sanitaires - production CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui a trait aux appareils et équipements pour:

- le raccordement aux installations sanitaires publiques
- le chauffage de l'eau chaude sanitaire
- le traitement et la filtration de l'eau froide et chaude alimentaire
- la gestion de la pression et du débit dans les installations sanitaires
- les équipements sanitaires
- les équipements de récupération et de traitements des eaux de pluie et de puits

65.21 Equipements - raccordements au réseau de distribution d'eau CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les raccordements au réseau de distribution d'eau, y compris les compteurs d'eau, seront exécutés par la société distributrice et seront à charge du maître de l'ouvrage. Par conséquent, ils ne doivent pas être compris dans le prix. Tous les frais supplémentaires pour la réalisation et la fermeture des saignées, les percements, etc., qui ne seraient pas compris dans l'offre établie pour le raccordement par la société distributrice, seront toutefois à charge de l'entrepreneur. L'installateur se raccordera au compteur d'eau à partir du raccord de sortie, à l'aide des dispositifs réglementaires.

- Remarques importantes

Lors de travaux de rénovation avec conservation des compteurs, le maître d'ouvrage remplira toutes les formalités réglementairement prescrites pour le raccordement au réseau de distribution d'eau. Le raccordement existant du bâtiment au réseau public et le compteur d'eau existant seront conservés. L'entrepreneur s'y raccordera.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 805, Alimentation en eau - Exigences pour les réseaux extérieurs aux bâtiments et leurs composants]

65.21.1 Raccordements au réseau de distribution d'eau - dispositifs de raccordement réglementaire CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du raccordement au compteur d'eau venant du réseau publiques y compris les accessoires nécessaires et toutes dispositions réglementaires

65.21.1a Sanitaires - production - raccordements au réseau de distribution d'eau - dispositifs de raccordement réglementaire CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit du raccordement après le compteur. On placera, conformément aux réglementations de la société distributrice d'eau, un clapet antiretour, un robinet d'arrêt avec purgeur et les raccords nécessaires. L'exécution se fera en concertation avec la société distributrice concernée.

L'entrepreneur contactera cette dernière en temps utile afin de faire exécuter le raccord définitif conformément aux prescriptions de cette société.

- Localisation

Après le compteur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La société de distribution locale est : *(adresse et téléphone)*

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

par raccordement

- nature du marché:

QF

65.21.2 Raccordements au réseau de distribution d'eau - conduites d'alimentation & compteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la rampe d'alimentation située après le compteur réglementaire de la société distributrice d'eau ; cette rampe est destinée à recevoir des compteurs individuels.

65.21.2a Sanitaires - production - raccordements au réseau de distribution d'eau - conduites d'alimentation & compteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit le cas échéant, des compteurs séparés qui sont prévus après le compteur d'eau général, l'entrepreneur sera chargé de l'installation des conduites d'alimentation et des compteurs pour chaque raccordement individuel.

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

par raccordement

- nature du marché:

QF

65.22 Equipements - traitements de l'eau CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils destinés au traitement qualitatif de l'eau alimentaire venant du réseau public ou venant d'un puisage d'eau de pluie ou d'eau d'un puits.

65.22.1 Adoucisseurs CCTB 01.02

65.22.1a Sanitaires - production - adoucisseurs à sel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Adoucisseur d'eau à régénération chronométrique ou volumétrique pour habitation individuelle d'une capacité minimum de 25 litres, livré avec bac à sel.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'adoucisseurs destinés aux habitations individuelles ou collectives et aux applications professionnelles demandant des capacités d'échange de 113 à 260 °F.m³.

	Volume de résine minimum	Capacité d'échange		Débit de service		Dimensions	
		mini.	maxi.	continu	pointe	Adoucisseur	Bac à sel
	(litres)	(°F.m³)	(°F.m³)	(m³/h)	(m³/h)	(Ø x H, mm)	(Ø x H, mm) (kg)
	25	113	170	2,0	3,2	*** x ***	*** x ***

Diamètres de raccords : 1,25"

Consommation électrique : Maxi 5 Watts

Températures min./max. : 5°C / 40°C

Pression de service : 1,5 à 6,2 bar

Durée de régénération : 60 minutes environ

Alimentation électrique : 24 Volts / 50 Hertz

La capacité d'échange de l'adoucisseur est exprimée pour le traitement d'une eau ayant une dureté totale de 40°F et une salinité de 500 ppm, sans hydrocarbure, transparente, sans turbidité et produite au débit prévu en continu. Elle peut, néanmoins varier en fonction d'autres paramètres comme la teneur en chlorure, la pression hydraulique disponible, un soutirage discontinu, le type et la qualité du régénérant utilisé.

Résine

La résine employée est à base de polystyrène agréé pour usage alimentaire. Elle utilise la technologie d'échange d'ions, approuvé par la Direction Générale de la Santé, et préserve les caractéristiques d'une eau potable.

Vanne de contrôle

Les cycles de régénération de l'adoucisseur sont commandés par une vanne à piston motorisé. La régénération comprend 5 étapes distinctes :

1. Lavage à contre-courant
2. Aspiration de la saumure
3. Rinçage lent
4. Rinçage rapide
5. Renvoi d'eau vers le bac à sel

Programmateurs

La commande des régénérations de l'adoucisseur est effectuée par un programmeur électronique. Il permet trois modes de régénération :

1. Chronométrique - régénération périodique selon une fréquence prédéfinie
2. Volumétrique à délai - régénération en fonction du volume d'eau traité, déclenchement à une heure prédéfinie
3. Volumétrique immédiat - régénération en fonction du volume d'eau traité, déclenchement immédiat

Réservoir à résine

Le réservoir de l'adoucisseur est composé de 4 éléments :

- A l'intérieur : un liner en polyéthylène de qualité alimentaire
- Un corps en fibre de verre armée de résine d'époxy
- Une armature en graphite
- A l'extérieur : une enveloppe en polyéthylène ou en résine ABS

Bac à sel

L'adoucisseur est livré avec un bac à sel nécessaire à la préparation de saumure pour la régénération de la résine. Il est composé d'un réservoir rigide en polyéthylène haute densité avec couvercle et une canne à saumure équipée d'un flotteur de sécurité

Vanne de dérivation

Le raccordement hydraulique de l'adoucisseur s'effectue par le biais d'une vanne de dérivation (bypass) permettant une mise hors service rapide en cas d'opérations de maintenance par exemple.

MESURAGE

- unité de mesure:

à la pièce (P)

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

65.22.2 Filtres CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils destinés à filtrer l'eau venant du réseau publique ou du puisage d'eau de pluie ou d'eau d'un puits.

65.22.2a Sanitaires - production - filtres avec éléments filtrants à remplacer CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Filtre domestique entièrement fabriqué en matière synthétique convenant pour le filtrage de l'eau alimentaire, de puits ou de pluie. Une hélice transforme le flux d'eau en effet centrifuge par la précipitation des particules pesantes dans le bas de la cloche tandis que la manche filtrante assure la filtration finale suivant la finesse choisie et protège l'installation contre les particules indésirables (sable, particules de rouille, filasse...).

Le filtre convient particulièrement aux habitations individuelles (eau de puits, eau de pluie, eau de ville) et aux applications industrielles de petite ou de moyenne taille.

Fonctionnement

Une hélice statique située à l'entrée du filtre entraîne les particules, dont la densité est supérieure à celle de l'eau, vers l'extérieur. Par l'effet de la gravité, ces particules se décantent dans le corps de filtre d'où elles peuvent être évacuées par le bouchon de purge. Grâce à cet effet centrifuge, l'autonomie de la manchette filtrante est rallongée; une maille plus fine (seuil de rétention) peut ainsi également être appliquée.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

En aval du compteur d'eau ou de la pompe de puisage et du clapet anti-retour

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Diamètre des raccords entrée/sortie en ****
- Débit moyen admissible : 5,5 m³/h à 0,2 bar de perte de charge
- Pression de service maximale : 10 bars
- Pression d'épreuve : 16 bars
- Température maximale : 50°C
- Poids net : *** kg
- Manchette filtrante fournie : 25 µm
- Surface de filtration : 450 cm²

MESURAGE

Pièce (P)

- code de mesurage:

à la pièce

- nature du marché:

Quantité Forfaitaire (QF)

65.22.2b Sanitaires - production - filtres à rinçage inversé manuel CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Filtre fin à rinçage à contre-courant assurant en permanence une alimentation en eau filtrée. La présence du filtre fin protège l'installation contre les particules indésirables (sable, particules de rouille, filasse...).

- Système de rinçage à contre-courant; nettoyage rapide et total du filtre avec une faible quantité d'eau
- Filtration assurée même durant la phase de rinçage à contre-courant
- Technologie Double Spirale intégrée sur les diamètres de ½" à 1 ¼"
 - Cartouche avec rotor externe permettant le nettoyage simultané de la partie haute et basse du tamis
 - Vérification visuelle possible
- Anneau de mémorisation indiquant la prochaine opération de rinçage
- Un système de connexion rapide à baïonnette permet l'adjonction ultérieure d'un servomoteur pour un rinçage automatique
- Bol transparent en matière synthétique antichoc pour une visualisation facile du degré d'encrassement du filtre
- Cartouche filtrante entièrement interchangeable
- Grande surface de filtration automatique
- Evacuation à l'égout normalisée
- Maintenance In Situ (sans dépose de la tuyauterie)

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

En aval du compteur d'eau ou de la pompe de puisage et du clapet anti-retour.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- corps en laiton haute résistance
- manomètre de contrôle
- raccords en laiton
- tamis fin en acier inoxydable
- pot de décantation en matériau synthétique transparent antichoc ou en bronze
- membrane en NBR renforcé
- joints en NBR

MESURAGE

- unité de mesure:

Pièce (P)

- code de mesurage:

à la pièce

- nature du marché:

Quantité Forfaitaire (QF)

65.22.2c Sanitaires - production - filtres à rinçage inversé automatique CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Filtre fin à rinçage automatique à contre-courant assurant en permanence une alimentation en eau filtrée. La présence du filtre fin protège l'installation contre les particules indésirables (sable, particules de rouille, filasse...).

- Conforme aux normes ACS, DIN/DVGW

- Système de rinçage à contre-courant; nettoyage rapide et total du filtre avec une faible quantité d'eau
- Filtration assurée même durant la phase de rinçage à contre-courant
 - Technologie Double Spirale intégrée sur les diamètres de ½" à 1 ¼"
 - Cartouche avec rotor externe permettant le nettoyage simultané de la partie haute et basse du tamis
- Vérification visuelle possible
- Anneau de mémorisation indiquant la prochaine opération de rinçage
- Un système de connexion rapide à baïonnette permet l'adjonction d'un servomoteur pour un rinçage automatique
- Bol transparent en matière synthétique antichoc pour une visualisation facile du degré d'encrassement du filtre
- Cartouche filtrante entièrement interchangeable
- Grande surface de filtration automatique
- Evacuation à l'égout normalisée
- Maintenance In Situ (sans dépose de la tuyauterie)

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

En aval du compteur d'eau ou de la pompe de puisage et du clapet anti-retour.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- corps en laiton haute résistance
- manomètre de contrôle
- raccords en laiton
- tamis fin en acier inoxydable
- pot de décantation en matériau synthétique transparent antichoc ou en bronze
- membrane en NBR renforcé
- joints en NBR

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dispositif de rinçage automatique à contre-courant avec fixation par système à baïonnette.

- Notes d'exécution complémentaires

Le dispositif de rinçage gère de manière automatique le rinçage à contre-courant du filtre.

Il dispose de plusieurs intervalles de rinçage allant de quelques minutes à quelques mois.

Il comprend une fonction de secours en cas de coupure de courant et offre la possibilité d'une commande manuelle de la fonction de rinçage (uniquement lorsque les batteries sont chargées).

En option, possibilité de prévoir un enclenchement par pressostat différentiel, par contact libre de potentiel ou par un signal de commande 0...10 V.

- grande souplesse dans le réglage des intervalles de rinçage
- touche de commande manuelle d'un rinçage à contrecourant
- LED de signalisation de l'intervalle réglé
- possibilité d'afficher le temps restant jusqu'au prochain rinçage
- touche de remise à zéro du compteur (reset)
- les réglages sont mémorisés même en cas de coupure de courant
- plusieurs intervalles différents programmables

- en cas de coupure de courant, alimentation de secours par piles
- appareils systématiquement antiparasités
- entrée complémentaire de câble PG 9 pour commande par pressostat différentiel, contact libre de potentiel ou par signal 0...10V
- déclenchement manuel du processus de rinçage en cas de coupure de courant
- connection rapide par système à baïonnette

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Câble d'alimentation avec fiche de section minimum 3 x 1,5 mm²

Piles : 4 piles alcalines type Mignon/AA de 1,5 volt, LR 6

Durée de vie des piles : environ 3 ans

Température de l'eau : max. 70°C

Intervalles de rinçage de 4 minutes à 3 mois

Environnement 5....90% h.r. – 0....60 °C

Degré de protection IP 55

Classe de protection 1 DIN VDE 0700 T1/EN 60335 - 1

MESURAGE

- unité de mesure:

Pièce (P)

- code de mesurage:

à la pièce

- nature du marché:

Quantité Forfaitaire (QF)

65.22.3 Dispositifs anti-calcaire CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des systèmes de dispositif anticalcaire n'employant pas de sel ni rejet de saumure de traitement de l'eau

65.22.3a Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - polyphosphates CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Filtre domestique entièrement fabriqué en matière synthétique convenant pour le traitement de l'eau alimentaire par cartouche interchangeable de polyphosphate.

Traitement préventif et curatif contre l'entartrage des canalisations, radiateurs, et autres robinets à l'aide de la cartouche anti-tartre contenant des sodium calcium phosphates

Filtre réalisé en 3 parties pour un démontage aisé avec un minimum de place.

A NOTER :

Eau non traitée : entartrage dès 40°C.

Eau traitée par des sodium calcium phosphates : entartrage repoussé jusqu'à 95°C.

Protection interne des canalisations: les phosphates créent un film de protection dans les tuyaux. Les cristaux de sodium calcium phosphate ne dénaturent pas l'eau : l'équilibre carbonique de l'eau est préservé.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

En aval du compteur d'eau ou en amont de la production d'eau chaude sanitaire.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Filtre prédisposé pour recevoir une cartouche de cristaux de polyphosphate
- Bocal (cloche) de 0.85 litre, équipé d'une purge 1/4".
- Diamètre de raccordement : 3/4".
- Pertes de charge moyenne : 0.2 bar.
- Débit maximum avec cartouches : 1500 L/h
- Pression Maxi : 7 bars
- Température Maxi : 45°C
- pH compris entre 6.5 et 7.2

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Y compris les raccords et la clef de démontage.

- Notes d'exécution complémentaires

La charge de charbon actif doit être changée minimum 2 x par an.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. –

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

65.22.3b Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - magnétiques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un appareil employant le champ électro-magnétique engendré par un système de régulation électronique qui déstructure le calcaire et préserve la qualité de l'eau.

Le tartre présent dans les installations et le calcaire apporté par l'eau de distribution sont déstructurés et maintenus en suspension dans les conduites pour protéger les nouvelles installations d'eau sanitaire du tartre.

Le système quand il est posé sur une ancienne installation retrouvera un débit normal car elle sera dégagée du tartre colmaté.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

L'appareils'installe après le compteur sur un conduit propre en métal (cuivre, galvanisé...).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'eau à l'entrée de l'appareil a une certaine teneur en ions CA^{++} et en ions CO_3^{--} . A l'état naturel, ces ions ont tendance à s'attirer pour former une molécule stable $CACO_3$ de carbonate de calcium, appelé "tartre".

Lors de son passage par l'appareil, l'eau circule en spirale le long d'un assemblage d'électro-aimants puissant de façon à ce que les lignes du champ magnétique produites par les électro-aimants soient perpendiculaires au flux de l'eau. L'effet magnétique est alors maximum; l'eau se charge de particules positives et négatives; elle devient ionisée! Les molécules de $CACO_3$ subissent en passant devant le champ magnétique une modification de leur structure de cristallisation.

La liaison entre les ions CA^{++} et CO_3^{--} est modifiée. La molécule de carbonate de calcium ne se cristallise plus sous forme de tartre (cristaux durs, compacts, bouchant les canalisations et venant gripper les robinetteries) mais sous forme d'aragonite (poudre fine, amorphe, non structurable), facilement entraînée par l'eau lors de l'écoulement dans les canalisations.

La composition de l'eau n'est aucunement modifiée, la teneur en ions CA^{++} est toujours la même. La seule modification se fait au niveau de la structure moléculaire du calcaire.

Dans le cas d'une installation existante celle-ci peut être détartrée, car la molécule de tartre $CACO_3$ n'est pas stable du point de vue de sa charge électronique; le carbone possède 4 électrons (charges négatives) sur sa couche périphérique externe. Pour être stable, tout atome doit en posséder 8. Par conséquent, le carbone prend 2 électrons au calcium ce qui porte à 6 le nombre d'électrons périphériques et lui permettra d'absorber 3 éléments O_2 par la mise en commun des électrons deux par deux.

L'orbite périphérique de carbone sera déficiente en électrons et averse d'acquérir 2 électrons supplémentaires. Elles les trouveront sur les parois métalliques. Cela explique la facilité avec laquelle le molécule $CACO_3$ se colle aux parois dès 30 à 40°C.

Lorsque l'eau est passée dans le champ magnétique, elle s'est chargée de particules négatives qui vont attirer la molécule de $CACO_3$, qui va donc se détacher des parois pour venir s'accrocher aux charges négatives contenues dans l'eau ionisée. C'est le détartrage progressif des canalisations. Les particules amorphes ne peuvent s'absorber, elles sont entraînées par le flux de l'eau.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'appareil s'adapte automatiquement à la section de la conduite, de section de $\varnothing$ 15 à 34 mm (3/8" → 4/4").

Il peut se placer sur tous les types de tuyaux métalliques (cuivre, galvanisé...).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. –

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

65.22.3c Sanitaires - production - dispositifs anti-calcaire - électroniques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un appareil qui génère des impulsions d'amplitude et de fréquence spécifiques, qui par l'intermédiaire d'enroulements sur la tuyauterie sont transmises dans l'eau par transfert capacitif.

Ces impulsions provoquent la germination cristalline des sels en solution au sein du liquide, en d'autre mot une cristallisation du calcaire dans l'eau et non plus sur les parois de l'installation.

Les impulsions agissent physiquement sur la formation et sur le grossissement des germes de cristallisation de carbonate de calcium au sein du liquide, au détriment de ceux qui se forment habituellement sur les parois en l'absence de traitement. Autrement dit, le carbonate de calcium reste dans l'eau mais ne peut plus nuire.

Par son action est avant tout mécanique l'appareil convient aussi bien en nouvelle installation qu'en rénovation. En effet, toute variation de température de l'eau dilate ou contracte le tuyau. Des micro-fissures se produisent dans l'épaisseur du tarte. Sans traitement, ces micro-fissures se colmatent par apport de nouvelles couches d'incrustation. Le traitement empêche le colmatage des fissures qui, par le travail mécanique des dilatations successives, s'agrandissent et provoquent un effritement progressif du tarte.

Le calculateur incorporé mesure continuellement l'absorption des impulsions par l'eau, par la tuyauterie et par le tarte existant.

Les impulsions qui doivent traverser la paroi de la conduite, épaissie par le tarte existant, doivent idéalement s'adapter aux modifications d'épaisseur dues au traitement opéré par l'appareil et suivre les éventuelles variations de la dureté de l'eau.

Les paramètres des impulsions sont automatiquement adaptés, en temps réel, aux besoins de l'installation.

L'action de l'appareil est purement physique.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Localisation

L'appareil se place sur la conduite d'alimentation en eau froide après le compteur d'eau et/ou le plus près possible de l'échangeur thermique et autres cuves de production d'eau chaude, de manière à traiter toute l'eau consommée (chaude et froide).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Fixation sur le tuyau au moyen de deux colliers de serrage.
- Encombrement sur la canalisation env. 35 à 45 cm.
- Alimentation: 220 V/50 Hz –0,75 W/h, câble d'alimentation env.1,8 m avec fiche Euro.
- Boîtier en ABS.
- 1 interrupteur à membrane pour mise en automatique.
- 1 Led de contrôle: position automatique.
- 1 Led de contrôle: signal ajusté.
- Affichage digital: contrôle d'absorption.
- Câbles d'induction standards 2 x 3 m enfichables.
- Dimensions hors tout: H X L X P *** x***x***mm
- Poids: ± 800 gr.

Conformité avec les normes européennes de: sécurité électrique [NBN EN 60335-1]; anti-perturbation radio [NBN EN 55014].

Le circuit électronique est coulé dans une résine spéciale qui le protège de la poussière et de l'humidité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Notes d'exécution complémentaires

L'appareil aura une consommation électrique comprise entre 0,75 et 3 watts/h.

L'appareil auto-adaptatif, peut être posé sur tous types de tuyauteries acier, cuivre synthétique.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. –

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. Selon le type

(soit)

2. - Compris dans le prix de l'installation

- nature du marché:

(soit par défaut)

1. QF

(soit)

2. - PM

65.23 Equipements - productions d'eau chaude CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service des appareils individuels pour la production d'eau chaude sanitaire.

- Remarques importantes

Dans le cas des systèmes combinant la chaudière de chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire (type à production instantanée / réservoir), l'exécution des deux postes devra être coordonnée. Voir les éléments 63 Chaleur / 63.12.1 Installations individuelles.

L'auteur de projet fournira, dans le cahier spécial de charges, une description sommaire des installations à réaliser et des modalités de raccordement en coordination avec les installations sanitaires et électriques.

MATÉRIAUX

- Tous les matériaux utilisés devront être mutuellement compatibles. On veillera particulièrement à éviter les couples électrochimiques. Selon leur fonction et leur emplacement, les matériaux ne pourront pas avoir d'influence négative sur le fonctionnement rentable de l'installation sanitaire ou de n'importe quelle composante (électrolyse, piqûres de corrosion, ...). *Dans le cas de conduites d'eau chaude sanitaire en acier, l'échangeur de chaleur/ réservoir du chauffe-eau de l'appareil de production d'eau chaude ne pourra pas être en cuivre non traité.*
- L'entrepreneur ne pourra passer la commande des matériaux qu'après l'approbation par l'auteur de projet et le maître d'ouvrage du bordereau des matériaux complété par la documentation technique, les certificats, les échantillons, ... et la mention de l'origine, ainsi que toutes les informations complémentaires jugées utiles par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet.
- Tous les matériaux seront neufs et livrés dans leur emballage d'origine permettant leur identification. Tous les matériaux seront originaires d'un des pays de la Communauté européenne, sans quoi leur provenance sera mentionnée explicitement dans le bordereau des matériaux.
- Lors de la livraison sur le chantier, l'auteur de projet contrôlera la correspondance avec la liste des matériaux. Toutes les livraisons refusées seront immédiatement évacuées du chantier. L'approbation des fournitures ne sous-entend d'aucune manière l'approbation des travaux.
- L'entrepreneur est entièrement responsable et prendra toutes les mesures nécessaires au transport, à l'entreposage et à la mise en œuvre des matériaux selon les dispositions du cahier des charges, les règles de bonne pratique et les prescriptions du fabricant et du fournisseur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Tous les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions du Répertoire de [Répertoire Belgaqua] (eau), de la [NBN D 51-003] (gaz) et du RGIE (électricité);

- La température d'écoulement sera toujours limitée à 60°C;
- Les tuyaux de raccordement pour:

l'eau froide Ø *** mm

l'eau chaude Ø *** mm

le gaz Ø *** mm

seront prévus à proximité de l'appareil. Ils seront conformes à la [NBN EN 1488] - Robinetterie de bâtiment - Groupes d'expansion - Essais et prescriptions;

Toutes les conduites d'alimentation nécessaires pour le gaz et/ou l'électricité (230V / 50 Hz) seront prévues à proximité de l'appareil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[Répertoire Belgaqua, Belgaqua - Répertoire des appareils conformes et protections agréées + Prescriptions techniques relatives aux installations intérieures]

[NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales]

[NBN EN 1488, Robinetterie de bâtiment - Groupes d'expansion - Essais et prescriptions]

65.23.1 Chauffe-eau à chauffage instantané au gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de chauffe-eau instantanés au gaz, d'une puissance allant jusqu'à 30 kW. Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires, y compris le raccordement au conduit de fumée et le ragréage entre les tuyaux d'évacuation (aluminium) et la maçonnerie à l'aide de mortier de ciment.

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Remarques importantes

- Afin d'éviter que les installations n'altèrent l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment, l'installation des appareils à circuit de combustion étanche est conseillée.
- Dans le cas où les appareils à circuit de combustion non étanche sont installés, les appareils sont installés à l'extérieur du volume protégé du bâtiment. La perforation de la barrière d'étanchéité est limitée en plaçant les collecteurs dans le volume protégé.

Remarque à l'auteur du projet :

Dans le cas où l'eau chaude sanitaire est produite à partir du gaz par un appareil de chauffage central d'une puissance inférieure ou égale à 70 kW, la norme [NBN B 61-002] est d'application.

MATÉRIAUX

- Tous les appareils porteront le marquage CE-BE et ARGB. Les appareils seront équipés :
 - d'une veilleuse avec thermocouple et allumage piézo-électrique (Types A et B) ou allumage électronique contrôlé par une électrode d'ionisation (Types B ou C);
 - d'un brûleur à fonctionnement modulant à allumage progressif;
 - d'un échangeur de chaleur résistant à la corrosion tant interne qu'externe, en cuivre ou acier inoxydable;
 - d'un bouton pour le réglage progressif de l'augmentation de la température
 - d'une plaquette signalétique (marque et type, label CE, catégorie de gaz, puissance, pression de service maximale).
- Ils seront livrés avec les accessoires suivants :

- un robinet de gaz agréé par l'ARGB;
- un robinet d'arrêt d'eau;
- les fixations murales nécessaires;
- en option, un stabilisateur de tirage pour raccordement à la cheminée (types A ou B), et/ou des systèmes de gaines pour l'amenée de l'air comburant et l'évacuation des gaz de combustion conformément aux dispositions du fournisseur du chauffe-eau;
- un manuel en français / allemand.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'installation sera entièrement effectuée en conformité avec la norme [NBN D 51-003]. Si les spécifications en ce qui concerne les conduits de fumée, décrites à la section 27 Conduits de fumée et de ventilation maçonnés, s'avéraient insuffisantes, l'entrepreneur devra joindre à sa soumission ses éventuelles remarques à ce sujet.

CONTRÔLES

Garanties

L'installateur accordera, conjointement au fournisseur des appareils, une garantie d'un an sur l'ensemble, à compter de la date de la réception provisoire.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN D 51-003, Installations intérieures alimentées en gaz naturel et placement des appareils d'utilisation - Dispositions générales]

[65.23.1a Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-bains / type B11BS CCTB 01.02](#)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Appareil à circuit de combustion ouverte (Type B), pour raccordement au conduit de fumée et avec dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz de combustion (BS). Réglage progressif de la température, température d'écoulement constante indépendamment du débit de prise ou de la pression de l'eau. Convient pour tous les types de robinets.

Spécifications

- Type : B 11BS
- Puissance : minimum ***/ 19,8 kW, 10 l/min / 23 kW, 13 l/min (pour une augmentation de température de 25°C)
- Corps : *** / habillage en tôle d'acier émaillée, couleur blanche
- Conduit de raccordement : aluminium Ø 130 mm
- Les appareils seront équipés :
- d'une veilleuse avec thermocouple et allumage piézo-électrique ou allumage électronique contrôlé par une électrode d'ionisation;
- d'un brûleur à fonctionnement modulant à allumage progressif;
- d'un échangeur de chaleur résistant à la corrosion tant interne qu'externe, en cuivre ou acier inoxydable;
- d'un bouton pour le réglage progressif de l'augmentation de la température

Ils seront livrés avec les accessoires suivants :

- un robinet de gaz agréé par l'ARGB;

- un robinet d'arrêt d'eau;
- les fixations murales nécessaires;
- un stabilisateur de tirage pour raccordement au conduit de fumée;
- un manuel en français/allemand.
- d'une plaquette signalétique (marque et type, label CE, catégorie de gaz, puissance, pression de service maximale).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Dans le local où le chauffe-eau est installé, il y aura une amenée d'air non-obturable d'une ouverture utile d'au moins 150 cm². L'appareil sera raccordé au conduit de fumée à l'aide d'un conduit de raccordement adapté Ø130 mm en aluminium. Sur les 50 premiers cm, le conduit de gaz de combustion sera placé verticalement.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

65.23.1b Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-bains / type C13-C33 CCTB 01.02

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Appareil à circuit de combustion fermée et ventilateur intégré pour traversée de mur ou la toiture.

Spécifications

- Type : C13-C33
- Puissance : minimum ***/ 23 kW, 13 l/min / 28 kW, 16 l/min (pour une augmentation de température de 25°C)
- Corps : *** / habillage en tôle d'acier émaillée, couleur blanche
- Les appareils seront livrés avec
 1. un conduit combiné pour l'amenée d'air/l'évacuation de la fumée;
 2. une pièce de raccordement;
 3. une traversée de façade/toiture avec grille;
 4. (des coudes);
 5. (des rallonges);
 6. un robinet d'isolement sur l'alimentation d'eau froide;
 7. les fixations murales indispensables;
 8. un manuel français/allemand.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon la puissance : ca. *** / 23 kW, 13 l/min / 28 kW, 16 l/min

- nature du marché:

QF

AIDE**Note à l'attention de l'auteur de projet**

- Puissance, débit : (selon les circonstances)
- environ 23 kW, 13 l/min (= standard)
- environ 28 kW, 16 l/min (= pour les logements destinés à 5 personnes ou plus)

65.23.1c Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - chauffe-eau de cuisine / type A1AS CCTB 01.02

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Appareil à circuit de combustion ouvert, non raccordé au conduit d'évacuation de la fumée et équipé d'un dispositif de sécurité empêchant le fonctionnement prolongé dans une atmosphère polluée (contrôle d'atmosphère type AS).

Spécifications

- Puissance : environ *** / 9 kW
- Débit : environ 5 l/min pour une augmentation de température de 25°C
- Les appareils seront équipés :
 - d'une veilleuse avec allumage piézo-électrique et protection par thermocouple;
 - d'une fenêtre pour le contrôle de la veilleuse et du brûleur;
 - d'un bouton pour le réglage de la température;
 - d'un robinet de sélection pour d'eau chaude et/ou froide (mélangeur);
 - d'un col de cygne orientable;
 - d'une plaquette signalétique (marque et type, label CE, catégorie de gaz, puissance, pression de service maximale) et convenant pour fixation murale.
- Ils seront livrés avec les accessoires suivants :
 - un robinet de gaz agréé par l'ARGB;
 - un robinet d'arrêt d'eau;
 - les fixations murales nécessaires;
 - un manuel en français/allemand.

1.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Prescriptions générales**

Dans le local où le chauffe-eau est installé, il y aura une amenée d'air non-obturable d'une ouverture utile de 13 cm² par kW et d'au moins 150cm². Les orifices d'amenée d'air doivent déboucher dans la partie inférieure de l'espace d'installation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon la puissance : *** / 9 kW

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

- Dans le local où le chauffe-eau est installé, il y aura une amenée d'air non-obturable d'une ouverture utile d'au moins 150 cm².
- Ces appareils seront uniquement utilisés pour un évier ou lavabo. Ils ne peuvent en aucun cas desservir une baignoire ou une douche.

65.23.1d Sanitaires - production - chauffe-eau à chauffage instantané au gaz - livrés par le maître d'ouvrage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils de production d'eau chaude sanitaire au gaz, livrés par le Maître de l'Ouvrage et à poser par l'entreprise.

65.23.2 Accumulateurs au gaz CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'accumulateurs pour eau chaude sanitaire alimentés au gaz. Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires, y compris le raccordement au conduit d'évacuation des gaz de combustion et le ragréage par la suite entre le tuyau d'évacuation (aluminium) et la maçonnerie.

65.23.2a Sanitaires - production - accumulateurs au gaz CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'accumulateurs pour eau chaude sanitaire alimentés au gaz. Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires, y compris le raccordement au conduit d'évacuation des gaz de combustion et le ragréage par la suite entre le tuyau d'évacuation (aluminium) et la maçonnerie.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Tous les appareils seront agréés CE-BE et ARGB

- Les appareils seront équipés :
 - d'un échangeur de chaleur en cuivre ou acier inoxydable, protégé contre la corrosion interne et externe;
 - d'une plaquette signalétique (marque et type, label CE, catégorie de gaz, puissance, pression de service maximale).
 - Ils seront livrés avec les accessoires suivants :
 - un robinet de gaz agréé ARGB;
 - un conduit combiné pour l'amenée d'air/l'évacuation des gaz de combustion;
 - une traversée de mur/toiture avec grille;
 - (des coudes);
 - (des rallonges);
 - un robinet d'arrêt d'eau;

- les fixations murales nécessaires;
- un manuel en français/allemand.

Spécifications

- Type : modèle *** / vertical
- Contenu : *** / 75 / 100 / 150 / 200 litres
- Puissance :
- Revêtement intérieur de la cuve : *** / cuivre rouge / tôle d'acier émaillée avec anode au magnésium (ou anode électrique) / tôle d'acier revêtue de deux couches épaisses (20/10mm) de résine résistante aux eaux (naturelles)
- Isolation : polyuréthane sans CFK
- Manteau extérieur : *** / tôle d'acier laquée au four / matière synthétique de toute première qualité
- Fixation : *** / fixation murale / fixation sur une chaise
- Garantie : 1 an sur l'ensemble et 5 ans sur la cuve.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 89, Appareils de production d'eau chaude par accumulation pour usages sanitaires utilisant les combustibles gazeux]

[NBN EN 13611, Équipements auxiliaires pour brûleurs et appareils utilisant des combustibles gazeux ou liquides - Exigences générales]

[NBN EN 12952-4, Chaudières à tubes d'eau et installations auxiliaires - Partie 4: Calculs de la durée de vie prévisible des chaudières en service]

[NBN EN 1653, Cuivre et alliages de cuivre - Plaques, tôles et disques pour chaudières, réservoirs à pression et unités de stockage d'eau chaude]

[NBN EN 13203-2, Appareils domestiques produisant de l'eau chaude sanitaire utilisant les combustibles gazeux - Partie 2: Evaluation de la consommation énergétique]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type et le contenu *** / 75 / 100 / 150 / 200 litres

- nature du marché:

QF

65.23.3 Chauffe-eau électriques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des appareils décrits dans le cahier spécial des charges. Y compris tous les raccordements nécessaires au réseau de conduites sanitaires, aux groupes de sécurité et au réseau d'alimentation électrique.

MATÉRIAUX

Tous les appareils seront agréés CE-BE et CEBEC et satisferont aux exigences de [Répertoire Belgaqua] (clapet antiretour et protection de surpression sur l'alimentation eau froide). Les appareils seront pourvus d'une plaquette signalétique (mentionnant le nom du fabricant, le contenu, la puissance, ...). Chaque appareil sera livré avec un manuel d'utilisation en français-allemand.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Conformément aux prescriptions du fabricant. Le raccordement à l'installation électrique devra satisfaire au RGIE. Les appareils seront, en principe, livrés et placés par l'entrepreneur de l'installation sanitaire. L'entrepreneur électricité est chargé de l'approvisionnement de courant jusqu'à l'appareil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 60379, Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction des chauffe-eau électriques à accumulation pour usages domestiques]

65.23.3a Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - bouilleurs / 5 L CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Localisation

A placer en apparent au-dessus ou sous les éviers.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de petits appareils à montage mural au-dessus de l'évier. Les appareils peuvent être remplis de la quantité d'eau chaude désirée.

Les appareils seront équipés :

- d'un réservoir d'eau en matière synthétique ou en verre résistant à la chaleur;
- d'un bouton pour le réglage progressif de la température (35- 100°C),
- d'un dispositif d'arrêt automatique à la température désirée;
- d'un dispositif de sécurité contre le fonctionnement à sec,
- d'un robinet de remplissage,
- d'une indication visuelle du contenu;
- d'une lampe-témoin de fonctionnement;
- d'un couvercle amovible pour le nettoyage et le détartrage;
- d'un robinet mélangeur froid/chaud dit à écoulement libre avec bec en col de cygne orientable; le système comprend un troisième tuyau intérieur permettant l'évacuation de l'eau en cas de surchauffe
- de dispositifs de suspension appropriés.

Spécifications

Tension de raccordement : 230 V

Contenu : 5 litres

Puissance : 2 kW

Raccordement à la distribution d'eau : 1/2"

Garantie : 1 an

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

65.23.3b Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - cuisine / modèles encastrés CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend les modifications des placards de cuisine pour la connexion à l'arrivée d'eau et la prise.

- Localisation

A placer sous l'évier dans les cuisines.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de chauffe-eau électriques pour la cuisine, à encastrer sous l'évier. Les appareils seront équipés :

- d'une cuve intérieure en cuivre rouge ou acier émaillé protégé par anode au magnésium
- d'une isolation homogène en mousse de polyuréthane exempte de CFK,
- d'un manteau esthétique en matière synthétique de qualité supérieure ou en tôle d'acier laqué,
- d'un élément de chauffage remplaçable,
- d'un bouton de réglage de la température de 20° à 80° C, à régler d'office sur environ 55°C ,
- d'un thermostat de maintien de la température voulue;
- d'une lampe-témoin indiquant la phase de réchauffement (led, ...);
- d'un cordon de connexion souple avec fiche avec terre;
- d'un dispositif de sécurité contre le fonctionnement à sec;
- d'un groupe de sécurité. Le clapet et la membrane seront séparés de l'eau de façon à les prémunir de l'entartrage et de la rouille, l'eau d'expansion s'écoulera dans un siphon prévu à cet effet rendu étanche avec une bague d'étanchéité afin de prévenir le dessèchement de la garde d'eau.

1. (des éléments pour la fixation au mur).

Spécifications

1. Contenu : minimum *** / 10 / 15
2. Temps de réchauffement : maximum 20 minutes à 65°C
3. Puissance : au moins *** / 2 kW
4. Tension de raccordement : 230 V
5. Dimensions d'encastrement (h x l x p) : maximum *** mm
6. Raccordement à l'eau : 1/2"
7. Garantie : 1 an sur l'ensemble et 5 ans sur la cuve.

>Remarque

10L -> une cuvette / 15L -> deux cuvettes

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type et le contenu

- nature du marché:

QF

65.23.3c Sanitaires - production - Chauffe-eau électriques - chauffe-eau économiques CCTB 01.02

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Il s'agit de chauffe-eau électriques de grande contenance pour montage vertical contre le mur et raccordement au tarif nocturne. Les chauffe-eau à accumulation seront équipés

- d'un manteau extérieur en matière synthétique ou en tôle d'acier laquée,
- d'une résistance en stéatite dans un fourreau (remplaçable sans vider l'eau),
- d'un thermostat pour le maintien de la température désirée;
- d'un dispositif de réglage progressif de la température (65°C- 85°C),
- d'un groupe de sécurité en cas de surpression;
- d'une sécurité thermique,
- des colliers de suspension nécessaires ou d'une chaise.

Spécifications

1. Type : modèle *** / vertical
2. Contenu : *** / 75 / 100 / 150 / 200 litres
3. Puissance : au moins *** / 2 kW, convertible à 1 x 220 V - 3 x 380 V.
4. Revêtement intérieur de la cuve : *** / cuivre rouge / tôle d'acier émaillée avec anode au magnésium (ou anode électrique)
5. Isolation : polyuréthane sans CFK
6. Manteau extérieur : *** / tôle d'acier laqué blanc / matière synthétique de qualité supérieure
7. Fixation : *** / au mur / sur une chaise
8. Garantie : 1 an sur l'ensemble et 5 ans sur la cuve.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Prescriptions générales**

Chauffe-eau économiques à tarif nocturne conformément au RGIE et aux exigences de la société distributrice, raccordement direct et permanent au courant électrique. Une prise de courant est interdite. L'eau du groupe de sécurité s'écoulera dans un siphon prévu à cet effet et bien hermétique afin de prévenir le dessèchement de la garde d'eau.

- Notes d'exécution complémentaires

Alimentation électrique à double tarif par un présélecteur intégré dans le compteur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

P

- **code de mesurage:**

Selon le type et le contenu *** / 75 / 100 / 150 / 200 litres

- **nature du marché:**

QF

65.23.3d Sanitaires - production - chauffe-eau électriques - livrés par le maître d'ouvrage CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des appareils de production d'eau chaude sanitaire à l'électricité, livrés par le Maître de l'Ouvrage et à poser par l'entreprise.

65.23.4 Chauffe-eau à accumulation à réchauffement indirect CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit de chauffe-eau à accumulation dans lequel l'eau est réchauffée par un générateur de chaleur externe (chaudière de chauffage, collecteur solaire, combinaison des deux, ...). Le poste concerne la fourniture, l'installation et la mise en service des appareils décrits dans le cahier spécial des charges. Y compris tous les raccordements nécessaires au réseau de conduites sanitaires, aux groupes de sécurité et au réseau d'alimentation électrique.

MATÉRIAUX

L'échangeur de chaleur se compose d'une spirale de chauffage placée dans le bas de la cuve ou dans une double paroi.

- Performances de base (pour le réchauffement au moyen de la chaudière du CC) : le contenu de la citerne et la puissance de l'échangeur de chaleur (compte tenu de la puissance de la chaudière dimensionnée en fonction des déperditions de chaleur dans la maison) doit suffisamment réchauffer

L'eau pour remplir 3 baignoires (40°C) avec un intervalle de 20 minutes (à une température moyenne de 75°C).

- Les boilers seront équipés :
 1. d'une plaquette signalétique,
 2. d'un aquastat réglable (35- 80°C) réglé à 65°C ,
 3. d'un raccordement pour l'eau chaude et froide;
 4. d'un raccordement d' entrée et de sortie pour le générateur de chaleur (pour le raccordement à un collecteur solaire, un deuxième set d'entrée et de sortie doit être prévu);
 5. d'un regard d'inspection

Ils seront livrés avec les accessoires suivants :

- 1 collier de suspension (ou similaires) / châssis,
- en option : un thermomètre (immergé), un set pour chauffe-eau composé d'une vanne à trois voies motorisée, un dispositif de réglage du chauffe-eau adapté au type de chaudière;
- les pièces de raccordement nécessaires.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les boilers seront placés verticalement. Les collecteurs solaires seront raccordés à la spirale inférieure; une deuxième spirale dans la partie supérieure de la citerne sera prévue lorsque le chauffage supplémentaire se fait à l'aide de la chaudière du CC.

CONTRÔLES

Garanties : 5 ans sur la citerne, 1 an sur les accessoires, à compter de la date de la réception provisoire.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 60335-2-21, Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-21: Règles particulières pour les chauffe-eau à accumulation]

[NBN EN 12897:2016+A1, Alimentation en eau - Prescriptions pour préparateurs d'eau chaude par accumulation à chauffage indirect non ouverts à l'air libre (fermés)]

[NBN EN 15332, Chaudières de chauffage - Évaluation énergétique des ballons d'eau chaude]

[65.23.4a Sanitaires - production - chauffe-eau à accumulation à réchauffement indirect CCTB 01.02](#)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications

- Contenu de la citerne : *** l
- Puissance : *** kW
- Diamètres des raccordements :
 - eau froide / chaude : Ø ***
 - raccord CC : Ø ***
- Spirale de chauffage pour la citerne (de même composition) :
 - acier émaillé + anode au magnésium remplaçable ou anode électronique,
 - acier inoxydable,
 - cuivre plein.
- Manteau : *** / émaillé, acier laqué ou plastifié / matière synthétique
- Calorifugeage : *** / mousse de polyuréthane sans CFK ou équivalent

MESURAGE

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Eventuellement selon les spécifications.

- nature du marché:

QF

[65.23.5 Chauffe-eau solaires CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne la fourniture, l'installation et la mise en service des installations de production d'eau chaude sanitaire à l'aide de l'énergie solaire. Le présent cahier des charges type comprend une description minimale de l'ouvrage, complétée par les exigences minimales. Le cahier des charges types rempli constituera une part de la description technique avec la spécification complète des matériaux mentionnant leur origine et les prescriptions d'entretien que l'entrepreneur doit soumettre pour contrôle à l'auteur de projet.

Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires des articles respectifs doivent comprendre, soit dans leur totalité, soit selon le mètre récapitulatif : le collecteur solaire, le ballon de stockage, les conduites, les robinets d'installation, les circulateurs, la pompe et les systèmes de réglage, ainsi que le raccordement à l'appoint. Cette partie de l'entreprise comprend également les études préalables et la coordination nécessaire avec les autres corps de métier, les frais inhérents à l'installation d'essai, la réception provisoire et le contrôle.

Conditions d'entreprise particulières

1. Lorsque la faisabilité financière du projet semble compromise (entre autre, en raison du refus de certains subsides), le pouvoir adjudicataire se réserve le droit de retirer partiellement ou complètement les fournitures et travaux décrits dans le présent article (chapitre), sans que l'entrepreneur ne puisse exiger une indemnisation.
2. Le fournisseur de l'appoint remettra une déclaration (semblable à l'exemple repris dans le présent article) que l'appareil convient comme appoint pour l'eau chauffée par un chauffe-eau solaire.

Declaration type à joindre à la soumission

Concerne : Déclaration de la convenance des réchauffeurs pour les systèmes de réchauffement solaire

Le soussigné, représentant légal de

la firme : déclare ce qui suit :

- Les chaudières combinées et/ou chauffe-eau au gaz conviennent comme réchauffeur direct (à raccordement direct) pour les chauffe-eau solaires.
- Les appareils mentionnés peuvent fonctionner sans problèmes avec des températures d'entrée comprises entre 10° et 90°C. En outre, toutes les informations nécessaires seront fournies au sujet de l'application des accessoires (par exemple l'aquastat pour chauffe-eau = arrête le chauffage par la chaudière lorsque le boiler solaire a atteint une température suffisante; vanne mélangeuse) et de la consommation d'énergie des appareils.
- Les chaudières suivantes conviennent comme réchauffeur, lorsque la citerne du chauffe-eau et la chaudière combinée sont installées en série :

TYPE	aquastat de boiler solaire?	vanne mélangeuse nécessaires? (*)	Seuil de modulation -% ou arrêt/marche	Remarques
	Oui / Non / prescription	Oui / Non (plus d'infos en annexe)	[%] ou arrêt/marche	(Plus d'infos en annexe)

(*) vanne mélangeuse supplémentaire indispensable parce que :

a - les éléments ne sont pas résistants aux températures supérieures à 90°C

b - danger de brûlures lorsque la température de l'eau d'écoulement est supérieure à 60°C

c – réglage (température d'écoulement non-constante).

- Remarques importantes

1. L'installation solaire thermique formera un seul système dont toutes les composantes seront livrées par un seul et même fournisseur.
2. Le système dans son intégralité devra répondre aux exigences réglementaires en vigueur au moment de la pose du système

MATÉRIAUX

Le chauffe-eau solaire se composant d'un collecteur, d'un ballon de stockage et d'un système de régularisation ainsi que tous les éléments de l'installation seront soumis aux conditions décrites dans le cahier spécial des charges et les dispositions suivantes.

<Remarque>

Les systèmes qui se trouvent encore à un stade expérimental sont exclus. Les systèmes ouverts qui demandent un remplissage régulier par l'occupant seront bannis.

Attention

Les systèmes de collecteur intégrés ("Integrated Collector Systems" -ICS) sont exclus de même que les systèmes qui se trouvent encore à un stade expérimental. Les systèmes ouverts qui demandent un remplissage régulier par l'occupant seront bannis.

L'INSTALLATION DE CHAUFFE-EAU SOLAIRES DEVRA EN OUTRE SATISFAIRE AUX PRESCRIPTIONS DES SOCIÉTÉS DISTRIBUTRICES EN VIGUEUR AU MOMENT DE L'ADJUDICATION.

Types

Conformément aux dispositions du cahier spécial des charges, le chauffe-eau solaire sera du type :

OPTION 1 : à système à écoulement libre

OPTION 2 : à circuit sous pression

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (écoulement libre) / **OPTION 2** (sous pression)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Etudes préalables – Documents à introduire

- Dans un délai de 30 jours après la date de notification et avant la commande de l'installation, l'entrepreneur devra remettre à l'approbation de l'auteur de projet une description technique et les spécifications complètes des matériaux en mentionnant leur origine, tous les contrôles et certificats auxquels le chauffe-eau solaire (ou ses composantes) satisfont, ainsi que les prescriptions d'entretien et les éventuels échantillons.
- Il soumettra également le dessin de l'installation sur lequel figureront le tracé des conduites, la fixation du collecteur et l'étanchéité de la toiture, le type et l'emplacement du collecteur et de la citerne. L'emplacement du collecteur devra correspondre aux indications d'emplacement et de dimensions figurant dans le projet. L'auteur de projet évaluera les schémas dans les 15 jours.
- Lorsque la proposition de l'entrepreneur n'est pas satisfaisante, une deuxième proposition sera demandée qui devra parvenir à l'auteur de projet dans les 15 jours. Lorsque celle-ci ne donne pas encore satisfaction, la société de logement prescrira les matériaux et les produits sans que le prix de l'installation ne puisse être modifié par l'entrepreneur.

Dimensionnement - Certificats

- Les performances de l'installation suivantes sont données à titre d'indication pour le dimensionnement. Les dimensions correctes découleront des données fournies par le fournisseur ou le certificat de contrôle. Les informations suivantes seront obligatoirement remises par l'entrepreneur avec la proposition des matériaux (ou, soit disposer d'un agrément technique ATG de l'UBAtc, soit disposer d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'article 02.42.1 Critères d'acceptabilité) :

OPTION 1 : SYSTEME INDIVIDUEL : voir tableau

OPTION 2 : SYSTEME COLLECTIF : voir tableau

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (individuel) / **OPTION 2** (collectif)

PERFORMANCES SYSTEME INDIVIDUEL

	Remplir lorsque d'application	
Pour la méthode DST- rendement disponible : (réf : [ISO 9459-5] et [NBN EN 12976-1])		
Exigences	Dans le cas de la méthode DST : Le rendement pour une habitation destinée à au moins 4 personnes devra, après la déduction de la consommation d'électricité, s'élever à au moins 3 GJ par an pour des conditions climatologiques belges ou similaires et une consommation d'eau de 110 litres par jour chauffée de 15 à 65 °C. Pour les habitations plus petites, soumettre le dimensionnement pour approbation.	
Présentation des matériaux	Rendement calculé pour le climat :	
	Rendement pour un volume de consommation : [litres par jour]	
	Température de l'eau froide : [°C]	
	Température de l'eau chaude : [°C]	
	Rendement DST-rendement: [GJ par an] (min. 3GJ après déduction de la consommation d'électricité)	
Lorsque la méthode n'est pas DST :		
Exigences	$100 \cdot \varnothing \cdot A / V_{\text{cons}} \geq 1,1$	
	Pour plus d'informations au sujet de h, voir ci-dessus 'présentation des matériaux'. Lorsque la méthode n'est pas DST : joindre une copie du rapport d'essai de rendement du collecteur.	
Présentation des matériaux	Courbe de rendement mesuré (Rc) :	
	$\varnothing = \dots\dots\dots - \dots\dots\dots T^* - \dots\dots\dots G T^{*2}$	
	Circonstances d'essai :	
	Institut d'essai :	
	N° du rapport d'essai :	
	Prendre pour donnée T* :	0,078
	Prendre pour donnée la valeur G, [W/m²] :	470
	Avec G & T* déterminez le rendement selon Rc; $\varnothing$ en[%]	
	$\varnothing = \dots\dots\dots - \dots\dots\dots \cdot 0,078 - \dots\dots\dots \cdot 470 \cdot (0,078)^2$	
	déterminer V_{cons} la consommation (du ménage) par jour (min 25 l pp par jour à 65°C)	
	Consommation par jour; V_{cons} en [l]	

PERFORMANCES DU SYSTEME COLLECTIF

	Remplir lorsque d'application	

Exigences	$\varnothing \geq 40\%$	au moins 40% !
Remarque	Joindre une copie du rapport d'essai du rendement du collecteur	
Présentation des matériaux	Courbe de rendement mesurée (R_c) :	
	$\varnothing = \dots\dots\dots T^* - \dots\dots\dots G T^{*2}$	
	Circonstances d'essai :	
	Institut d'essai :	
	No. rapport d'essai :	
	Prenez pour la donnée T^* :	
	Prenez pour la valeur G , [W/m^2] :	

Pose

1. Le transport, l'entreposage et la mise en œuvre des matériaux se fera conformément aux dispositions des normes correspondantes, prénormes, directives, prescriptions et exigences.
2. En ce qui concerne l'encastrement et la finition des bords du chauffe-eau solaire et des éléments, les conditions d'installation du fournisseur seront appliquées dans la mesure où elles satisfont aux conditions minimales de la [NIT 212] - Code de bonne pratique pour l'installation des chauffe-eau solaires + errata (CSTC, 1999).

Disposition d'essai

- Par type d'installation, une disposition d'essai sera effectuée pour 1 chauffe-eau solaire, permettant de contrôler le bon fonctionnement et l'installation pratique conformément aux prescriptions du fournisseur, ainsi que de la "Liste de contrôle - Chauffe-eau solaire", annexe 4 de la [NIT 212]. Le système ne pourra présenter aucun défaut.
- Cette réception à titre d'essai se fera en présence du fournisseur. L'installateur mettra son personnel et les appareils de mesure à disposition.
- Après la réception de cette disposition d'essai, le fournisseur remettra endéans la semaine une déclaration au maître de l'ouvrage dans laquelle, il déclare accepter l'installation telle qu'elle a été exécutée sur le chantier. Ce n'est qu'après l'approbation complète par l'auteur de projet et le fournisseur que les autres installations pourront être réalisées, entièrement conformes à l'installation réceptionnée.

Produit antigel

1. Comme eau de remplissage du collecteur du circuit primaire, l'installateur utilisera soit
 - a) des mélanges prêts à l'emploi fabriqués en usine, selon les prescriptions du fournisseur de l'installation. Pour ceux-ci il est interdit d'y ajouter de l'eau. Une garantie écrite de 10 ans sera donnée sur la qualité constante du mélange.
 - b) des mélanges à préparer sur place à base de propylène/glycol et d'eau dans les proportions préconisées par le fabricant de matériel solaire.

Dans un cas comme dans l'autre, l'installateur fournira une attestation prouvant le bon dosage du mélange; l'installateur devra avoir également un agrément spécifique pour la mise en œuvre du matériel solaire thermique dans son ensemble.

- Dans l'installation sanitaire, un limiteur de différence de pression sera prévu. Il devra satisfaire aux dispositions du fournisseur de l'eau potable. Des précautions devront être prises pour l'évacuation à l'égout.

>Remarque : uniquement d'application pour les systèmes sans retour.

Contrôle

Attention

Le prix de la disposition d'essai et le contrôle sera compris dans 65.23.5g Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - contrôles & essais.

Plans AS-BUILT - Documents

- Lors de la réception, les dessins de révision (plans as-built) de l'installation de chauffe-eau solaire seront remis au maître de l'ouvrage en deux exemplaires.
- L'installateur donnera les instructions nécessaires pour l'utilisation de l'installation à la personne désignée par le maître de l'ouvrage (en tout cas, au technicien de la société de logement social).
- A la réception, le mode d'emploi et les instructions d'entretien du chauffe-eau solaire seront remis.

Garanties

L'entrepreneur s'engage inconditionnellement à prendre à sa charge la réparation, pendant un an après la réception provisoire, de tous les défauts dont le maître de l'ouvrage l'aura averti et qui auront été provoqués par un défaut de matériau ou une erreur d'exécution.

- Pour le réservoir, le délai de garantie sera d'au moins 5 ans.
- Pour le collecteur, le délai de garantie sera d'au moins 5 ans.

CONTRÔLES

- Chaque installation devra être testée en état de marche (avant sa réception), l'entrepreneur avertira en temps utile, le maître d'ouvrage, l'auteur de projet et le fournisseur.
- Chaque installation sera mise en service et réglée conformément aux prescriptions du fournisseur. Après la mise en service, l'entrepreneur fera contrôler chaque installation par le fournisseur; le rapport de contrôle sera remis au maître d'ouvrage lors de la réception.
- Pour chaque installation, le circuit du collecteur sera contrôlé quant aux fuites, selon les prescriptions du fournisseur. En l'absence de prescriptions à ce sujet, selon une méthode agréée telle que la norme [NBN EN 12976-1], [NBN EN 12976-2] ou [NBN EN 12977-1], [NBN EN 12977-2], [NBN EN 12977-3], [NBN EN 12977-4], [NBN EN 12977-5]. Après l'essai, le point de remplissage de chaque installation sera scellé, selon les prescriptions du fournisseur et réceptionné.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

NORMES DE RÉFÉRENCE OU EQUIVALENCES NORMES EUROPEENNES

LES INSTALLATIONS SERONT CONFORMES AU "THERMAL SOLAR SYSTEMS AND COMPONENTS" :

[NBN EN 12975-1+A1, Installations solaires thermiques et leurs composants - Capteurs solaires - Partie 1 : Exigences générales]

[NBN EN ISO 9806, Énergie solaire - Capteurs thermiques solaires - Méthodes d'essai (ISO 9806:2017)]

[NBN EN 12976-1, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations préfabriquées en usine - Partie 1 : Exigences générales]

[NBN EN 12976-2, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations préfabriquées en usine - Partie 2 : Méthodes d'essai]

[NBN EN 12977-1, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 1 : Exigences générales pour chauffe-eau solaires et installations solaires combinées]

[NBN EN 12977-2, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 2 : Méthodes d'essai pour chauffe-eau solaires et installations solaires combinées]

[NBN EN 12977-3, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 3 : Méthodes d'essai des performances des dispositifs de stockage des installations de chauffage solaire de l'eau]

[NBN EN 12977-4, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 4 : Méthodes d'essai des performances pour chauffe-eau solaires et installations solaires combinées]

[NBN EN 12977-5, Installations solaires thermiques et leurs composants - Installations assemblées à façon - Partie 5 : Méthodes d'essai de performances pour systèmes de régulation]

[NBN EN ISO 9488, Energie solaire - Vocabulaire (ISO 9488:1999)]

[NIT 212, Code de bonne pratique pour l'installation des chauffe-eau solaires.]

- Exécution

Attention

L'installation de chauffe-eau solaires devra en outre satisfaire aux prescriptions des sociétés distributrices en vigueur au moment de l'adjudication.

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Le cahier des charges devra être complété par les indications nécessaires sur les plans d'architecture en ce qui concerne l'emplacement des éléments ainsi que par un schéma hydraulique par type d'installation avec sa composition détaillée.

Note à l'attention de l'auteur de projet

En vue de simplifier l'entretien, pour les installations individuelles, la préférence est donnée aux systèmes sous pression.

65.23.5a Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - collecteurs CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, du montage et du raccordement des collecteurs solaires (ou des panneaux solaires) en *** / toiture / façade. Le montage et la mise en œuvre en toiture se fera en coordination avec le couvreur.

Choix opéré:

choix 1: toiture / choix 2: façade

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Lorsque plusieurs collecteurs sont placés en parallèle, le principe de Tichelman est appliqué. Il ne peut survenir de tension dans les assemblages au cours des processus normaux de réchauffement et de refroidissements.

Spécifications

- Superficie minimale du collecteur : *** m²
- Dimensions (hors gouttière éventuelle) : voir les indications sur le plan et dans le métré
 - Largeur : min : *** m / max : *** m
 - hauteur : min : *** m / max : *** m
 - profondeur : min : *** m / max : *** m
- Les données suivantes seront fournies par l'entrepreneur dans les 30 jours suivant la commande :
 - Marque, type :
 - Surface d'absorption (m²) :
 - Poids maximal à vide / plein (kg) :
 - Dimensions (m) :
 - Pression de service (bar) :

- Pression d'essai (bar) :
- Angle de pose minimal / maximal (°) :
- Performances :
 - absorption de l'absorbeur
 - émission de l'absorbeur
 - transmission perpendiculaire de la lumière solaire
- Conditions d'essai :
- Institut d'essai :
- N° du rapport d'essai :

PRODUIT ANTIGEL

Comme eau de remplissage du collecteur du circuit primaire, l'installateur utilisera exclusivement des mélanges faits par lui-même ou prêts à l'emploi fabriqués en usine, selon les prescriptions du fournisseur de l'installation. Dans le cas du mélange prêt à l'emploi, il est interdit d'y ajouter de l'eau. Une garantie écrite de 10 ans sera donnée sur la qualité constante du mélange.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Conformément aux prescriptions du fournisseur des collecteurs.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

P

- code de mesurage:

selon les dimensions type

- nature du marché:

QF

65.23.5b Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - ballons de stockage et de vidange CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un ou des ballons de stockage pour la production de l'eau chaude sanitaire. En outre, dans le cas d'un système de panneau solaire à vidange appelé aussi drainage gravitaire, un ballon de vidange sera annexé ou intégré pour absorber le contenu du circuit primaire du collecteur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le ballon de stockage devra satisfaire aux exigences de l'élément 65.23.5 Chauffe-eau solaires complété par les dispositions suivantes :

- le ballon de stockage conviendra pour les températures élevées (jusqu'à 95°C)
- la puissance de l'échangeur de chaleur sera adaptée à la puissance maximale de l'installation solaire
- la hauteur du réservoir sera de 2 à 2.5 fois le diamètre

- facteur de perte de chaleur maximal (W/K) = $0.16 \sqrt{V}$ (V : volume de la citerne en litres)

Lorsque le réchauffement se fait dans la réserve du chauffe-eau au moyen de la chaudière du CC, un deuxième échangeur de chaleur sera prévu dans la partie supérieure de la citerne.

Spécifications

- Puissance : en fonction de la puissance de la chaudière et des règles de l'art. (voir rubrique 65.13.4.)
- Contenu :

OPTION 1 : Ballon de stockage - Système individuel
Contenu minimum = 60 litres par personne. (exemple : type de logement 3 / 4 → 4 x 60 = 240 litres). Lorsque le réservoir est pourvu d'un deuxième échangeur de chaleur pour le chauffage à l'aide de la chaudière CC, on comptera au moins 70 litres par personne.

OPTION 2 : Ballon de stockage - Système collectif avec réservoir de vidange (drainage gravitaire)
Contenu minimum et spécifications : à déterminer sur la base de l'étude effectuée par l'auteur de projet. Les valeurs minimales prises en compte seront : au moins 20 litres par m² de surface du collecteur lors d'un puisage réparti sur toute la journée, éventuellement au moins 30 litres par m² lorsque la demande est irrégulièrement répartie.

OPTION 3 : Réservoir(s) tampon - Système collectif avec production d'ECS par échangeur instantané

Contenu minimum et spécifications : à déterminer sur la base de l'étude effectuée par l'auteur de projet. Les valeurs minimales du stockage en eau primaire prises en compte seront : au moins 60 litres par m² de surface du collecteur lors d'un puisage réparti sur toute la journée, éventuellement au moins 75 litres par m² lorsque la demande est irrégulièrement répartie.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** / **OPTION 2** / **OPTION 3**

Accessoires

Système à vidange (individuel ou collectif): en fonction du système de collecteur solaire, un ballon de vidange sera prévue, intégrée ou non dans le ballon de stockage. Le réservoir de vidange devra satisfaire aux exigences du fournisseur de l'installation solaire.

Système collectif avec production d'ECS par échangeur instantané :

Le circuit primaire sera composé :

- d'une pompe pour le chargement du ballon (intégrée dans le module de chargement en stratification),
- d'une vanne de chargement en stratification (intégrée dans le module de chargement en stratification),
- d'un clapet anti-retour (intégré dans le module de chargement par stratification),
- d'une vanne d'ajustage / 20-70 l/min (intégrée dans le module de chargement par stratification),
- d'un volumètre à impulsion (intégré dans le module de chargement par stratification),
- de *** réservoir(s) tampon(s) avec tôle de stratification raccordés en parallèle à l'aide de flexibles de raccordement *** en acier inoxydable. Les ballons seront prévus pour raccorder un appoint chaudière (ou réseau de chaleur).

Module de chargement par stratification

Le module de charge par stratification sert au chargement par strates et à vitesse régulée des réservoirs tampons à partir d'une installation solaire thermique. Le module est prééquipé de sa tuyauterie côté solaire et côté tampon.

Le régulateur intégré commande l'interaction de la pompe solaire et de la pompe de chargement du tampon selon le degré d'ensoleillement.

Le module est électriquement et hydrauliquement pré-assemblé et prêt à l'emploi.

Composants

- Pompe circuit solaire
- Pompe de chargement du tampon
- Vanne de charge par stratification, kvs18
- Clapet anti-retour (aller/retour)
- Obturateurs
- Branchements de purge solaire
- Thermostat antigel, ***C, kvs18
- Débitmètre, *** l/min, kvs17
- Calorimètre, *** m³/h
- Soupape de sécurité 6 bars, 1"
- Manomètre 0 – 6 bars
- Régulateurs solaires à 3 circuits (+ 1 sortie sans potentiel) avec sondes

Caractéristiques techniques

- Dimensions : Largeur x Hauteur x Profondeur = *** x *** x *** mm
- Tuyauterie solaire DN ***
- Tuyauterie du tampon DN ***
- Poids : *** kg
- Température de service minimale autorisée : 2°C
- Température de service maximale autorisée : 95°C
- Pression de service maximale autorisée : Solaire 6 bars / Chauffage 3 bars
- Performance de transmission échangeur thermique : *** kW
- Pompe circuit solaire / pompe chargement tampon :
- Tension nominale : 220V / 50Hz ;
- Vitesse nominale : *** t/min / *** t/min
- Puissance consommée : *** kW / *** kW
- Consommation électrique maxi : *** A / *** A
- Hauteur manométrique : *** kPa / *** kPa

Réservoirs tampons

*** ballon(s) de *** litres en acier disposant d'une tôle de stratification, raccordés en parallèle à l'aide de flexibles de raccordement en acier inoxydable d'une longueur de *** mm (filetage ***).

Chaque ballon comprend tous les branchements nécessaires aux différents modules.

Ils possèdent une isolation en mousse souple ou rigide PU de *** à *** mm avec une enveloppe en polystyrène.

La pression de service admise est de 3 bars.

La température de service admise est de 95°C.

Module de production d'ECS instantanée

Le système de production d'eau chaude sanitaire est étudié dans son ensemble afin d'optimiser à tous niveaux le rendement solaire au maximum et de garantir une production d'ECS hygiénique. Dans ce sens, la production d'ECS est de type instantané avec stockage de calories sur le primaire (eau de chauffage). Le stockage d'eau sanitaire sera évité afin d'éviter tous problèmes liés à la légionellose.

L'échangeur sanitaire est alimenté au primaire par l'eau stockée dans la partie supérieure des réservoirs de stratification. Le circulateur de charge primaire, du module de production d'ECS, à vitesse variable est régulé en fonction du débit de puisage sanitaire. Le débit de puisage est mesuré à l'aide d'un débitmètre à turbine placé sur le départ sanitaire.

Une vanne trois voies directionnelle permet un retour en stratification vers les tampons en fonction de la température de sortie de l'échangeur.

La température de sortie sanitaire est maintenue à 55°C à l'aide d'une vanne trois voies placée sur l'alimentation primaire de l'échangeur, recyclant au besoin le retour primaire de l'échangeur.

Une pompe de bouclage sanitaire "à économie d'énergie", interne au module de production d'ECS, est également gérée par ce dernier.

Le module est électriquement et hydrauliquement pré-assemblé et prêt à l'emploi.

Composants

- Pompe de charge à vitesse variable
- Pompe de circulation "à économie d'énergie"
- Vanne de distribution en stratification
- Clapet anti-retour (côté tampon/côté ECS)
- Débitmètre optique à turbine (** – ** l/min) à la sortie d'eau chaude
- Robinets à boisseau sphérique
- Echangeur thermique à plaque brasé en cuivre ou en inox 316 selon la puissance
- Thermostat intégré (côté tampon)
- Régulateur de température de l'eau chaude
- Tableau de commande

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La citerne sera posée verticalement
- Un thermomètre (°C) sera placé sur la citerne du boiler
- Une garantie d'au moins 5 ans sera accordée sur l'ensemble.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

P

- code de mesurage:

en fonction du contenu

- nature du marché:

QF

65.23.5c Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes de conduites & accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement du système de conduites (circuit primaire) et des accessoires (colliers de fixation, calorifugeage des conduites, ...).

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Les tuyaux seront conformes à l'art 63.31 Equipements - conduites et accessoires et aux dispositions suivantes, conformément aux recommandations de la [NIT 212]:
 - les conduites devront être compatibles avec le fluide utilisé pour le transport de la chaleur et avec les matériaux des différentes composantes de l'installation;
 - elles ne peuvent pas laisser passer d'oxygène,
 - elles doivent résister à des températures de -20°C (pour toutes les conduites à l'extérieur du bâtiment ou dans les endroits non chauffés) et à la température maximale que le collecteur peut atteindre en cas de stagnation en été, plus particulièrement en ce qui concerne les conduites à proximité immédiate du collecteur (ces températures peuvent brièvement atteindre les 120°C).
 - l'utilisation de tuyaux en acier galvanisé et en matière synthétique pour le chauffage (PEX, PP,...) est interdite,
- Les conduites à l'extérieur du bâtiment seront les plus courtes possibles. Cela vaut également pour l'ensemble des conduites entre le collecteur et le réservoir.
- Pour le dimensionnement du diamètre des conduites, on tiendra compte du débit dans le collecteur (voir les prescriptions du fournisseur ou du rapport d'essai), la superficie totale du collecteur et la vitesse d'écoulement maximale de 1 m/sec. slot
- Préservation de la chaleur : toutes les conduites qui seront raccordées au-dessus du réservoir devront être recourbées vers le bas le plus près possible du réservoir sur une distance d'au moins 30 cm afin de prévenir les déperditions de chaleur suite aux courants internes, en particulier pour les citernes avec une spirale CC.

Calorifugeage des conduites

- Toutes les conduites du collecteur, les conduites d'eau froide sur au moins 1 m à partir du raccordement à l'installation, toutes les conduites d'eau chaude (des circuits primaires et secondaires), doivent être pourvues d'un calorifugeage approprié. Le matériau d'isolation sera :
 - résistant aux températures élevées (brièvement 160°C pour les conduites du collecteur),
 - compatible avec le matériau des tuyaux et des raccords,
 - exempt de CFK.
- Exigences particulières pour le matériau d'isolation posé en milieu extérieur :
 - résistant aux rayons UV ou avec une protection suffisante,
 - résistant au gel, imputrescible et non attaqué par les rongeurs et les oiseaux,
 - étanche ou protégé contre la pluie et le vent

Spécifications

- Déperdition de chaleur maximale : $0.25 \text{ W/m}^{\circ}\text{C}$.
- Epaisseur minimale de l'isolation :
 - diamètres jusqu'au DN 20, inclus : 20 mm,
 - diamètres DN 30 : 30 mm,

- diamètre DN 40 : 40 mm
- diamètre DN 50 : 50 mm

>Remarque

L'utilisation de polyuréthane, de mousse de néoprène, de mousse de polyéthylène et de polyisocyanurate est interdite en milieu extérieur

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**- Prescriptions générales**

- Les systèmes d'assemblage doivent être adaptés au système, en prêtant une attention particulière aux conditions d'exposition extérieures (notamment, températures extrêmes, humidité, sollicitation par le vent,...).
- Toutes les conduites seront posées avec une pente suffisante, en fonction du type de chauffe-eau.
- On tiendra compte de la dilatation thermique des conduites.
- Les traversées ne peuvent en aucun cas interrompre l'étanchéité à l'eau et/ou à la vapeur. Le calorifugeage des conduites ne peut pas être interrompu au droit des traversées.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

fft

- code de mesurage:

Par installation

- nature du marché:

PG

65.23.5d Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - circulateurs CCTB 01.02

DESCRIPTION**- Localisation**

Conformément au schéma hydraulique.

MATÉRIAUX**- Caractéristiques générales**

Conformément aux prescriptions du fournisseur du chauffe-eau solaire. La détermination des pertes sera calculée en tenant compte de la viscosité du fluide caloporteur. Pour les systèmes à écoulement libre, outre les pertes de charge, la hauteur entre le réservoir de vidange et le point supérieur du collecteur doit également être franchie. Une pompe à deux puissances sera fournie qui, une fois le siphonnage réalisé, sera automatiquement mise en puissance inférieure. (voir [NIT 212])

Spécifications

- Puissance : maximale 50W ou 15W/m² de superficie du collecteur.
- Caractéristiques de la pompe : selon les prescriptions du fournisseur de l'installation solaire et de la géométrie locale.
- Résistant aux températures jusqu'au moins 120°C .

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

fft

- code de mesurage:

Par installation

- nature du marché:

PG

65.23.5e Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes d'expansion
CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un système d'expansion pour l'absorption de la pression différentielle. Les différences de volume provoquées par les variations de la température de l'eau de circulation seront absorbées dans une citerne fermée équipée d'un vase d'expansion. Les travaux comprennent toutes les fournitures, les travaux et réglages pour l'installation et la mise en service des vases d'expansion et des soupapes de sécurité correspondantes.

- Localisation

Pour les chauffe-eau solaires sans vidange, selon le schéma hydraulique [NIT 212]

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Citerne en acier dont l'intérieur sera traité contre la corrosion. La séparation entre l'eau et le coussin d'azote sera réalisée à l'aide d'une membrane ou d'un soufflet qui prendra la forme de la citerne dans une situation extrême (remplissage complet), sans étirage exagéré. L'exutoire de la soupape de sécurité sera relié à un tuyau d'évacuation équipé d'un entonnoir et d'un écoulement visible du même diamètre que le tuyau d'évacuation de la soupape de sécurité.

Dans le cas de système dit fermé où circule le liquide caloporteur avec ajout d'antigel, à la sortie de l'entonnoir il sera placé un bidon de récupération d'une contenance de minimum 20 l. absorber le rejet éventuel de la soupape de sécurité.

Pour les systèmes dit ouverts, le tuyau d'évacuation et l'entonnoir seront équipés d'un siphon avec une garde d'eau d'au moins 15 cm. En outre, lorsque l'eau du collecteur bout, tout le liquide doit pouvoir être récupéré, avec une marge de sécurité de 50%. Compte tenu des températures élevées, un vase tampon peut être indiqué afin de protéger le système d'expansion. Celui-ci sera en tout cas prévu lorsque le volume du liquide dans la conduite de vidange entre le vase d'expansion et l'entrée des collecteurs est inférieur à celui dans le collecteur. Le volume tampon sera de 20% du contenu net du circuit primaire.

Spécifications

- Forme : *** / cylindrique / sphérique
- Pression d'essai à partir de l'usine : 1,5 x la pression de service supérieure avec un minimum de 5 bar.
- Dimensionnement : selon la méthode du Service des Applications Physiques et de Contrôle du Ministère des Travaux Public, Régie des Bâtiments (voir note de calcul SAPC n°17).
- Matériau du tuyau d'évacuation et de l'entonnoir : *** / cuivre / PE / PVC / PP
- Section minimale de la soupape de sécurité : minimum *** / 1/2"

- Prescriptions complémentaires

La citerne doit pouvoir être remplacée sans vidanger l'installation (sans robinet d'isolement)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le vase d'expansion sera installé au point le plus froid de l'installation et du côté aspiration de la pompe. A utiliser en combinaison avec une soupape de sécurité aussi près que possible de la citerne et placée à la même hauteur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

P

- code de mesurage:

en fonction du contenu

- nature du marché:

QF

65.23.5f Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - systèmes de réglage & de protection CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

1 – Réglage et protection

Il s'agit de l'ensemble des robinets d'écoulement et de remplissage, des clapets de sécurité, antiretour, purgeurs, vannes mélangeuses, ... nécessaires à un fonctionnement parfait de l'installation. Ils seront livrés par le fabricant du chauffe-eau solaire, en fonction des besoins du système. Y compris les protections nécessaires contre le gel et la surchauffe.

2 – Régulation

Il s'agit de l'ensemble de la régulation électronique du système.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

1 – Réglage et protection

Toutes les pièces seront résistantes aux températures élevées et conviendront comme moyen de transport de la chaleur. Résistance à la chaleur au moins jusqu'à 115°C ou selon les exigences spécifiques de l'application. Toutes les pièces importantes de l'installation pourront facilement être enlevées pour réparation ou remplacement sans devoir vidanger l'eau de l'installation. [NBN D 30-007]

Robinetts à boisseau sphérique en laiton, bronze ou acier inoxydable moulé à froid avec clé amovible. Raccord dévissable avec pas de vis extérieur pour la fixation d'un flexible avec clé, bouchon et chaînette.

Spécifications

DN ***

Application

A tous les points bas de l'installation, selon les schémas hydrauliques.

A prévoir pour un débit équilibré des collecteurs solaires (installations complexes).

Spécifications

DN ***

Application

Selon le schéma hydraulique.

Ils ne peuvent pas être exposés aux températures de stagnation des collecteurs.

Spécifications

DN ***

Application

A tous les points hauts de l'installation, selon le schéma hydraulique (pas sur les chauffe-eau à retour).

A utiliser en combinaison avec un manomètre. A régler à la pression de service maximale de la composante la plus faible (3 bars). Pour les systèmes utilisant un antigel, l'évacuation ne pourra se faire à l'égout mais dans un réservoir qui pourra contenir toute la quantité de liquide du circuit primaire.

Spécifications

Robinetts de remplissage & de vidange

Robinetts de réglage

Purgeurs

Soupapes de sécurité

- DN ***
- Boisseau : laiton.

Application

Dans la partie la plus froide des conduites, selon le schéma hydraulique.

Spécifications

Clapets antiretour

1. Boisseau : laiton
2. DN ***

Application

En amont du vase d'expansion, selon le schéma hydraulique (pour les systèmes sans retour).

Entre le réservoir et le réchauffeur et/ou le début du réseau de conduites d'eau chaude sanitaire, on installera obligatoirement une vanne mélangeuse à trois voies commandée par la température qui limitera la température de l'eau à maximum 60°C en ajoutant de l'eau froide.

Vannes mélangeuses : Réglables manuellement et avec bague de blocage de la température

2 – Régulation

Dispositif de régulation automatique solaire thermique performant et approprié pour piloter et réguler l'ensemble des besoins individuels et collectifs de production d'eau chaude sanitaire solaire. Le pilotage du circuit solaire se fera en système low-flow et le chargement des ballons et des réservoirs tampons se fera à vitesse variable en fonction des températures atteintes.

Le dispositif de régulation comprend :

- 3 régulations différentielles
- 3 systèmes de limitation de température du réservoir
- 4 différences de température réglables
- 4 sorties relais, dont 3 sorties de pompe à réglage tachymétrique
- 3 plages horaires réglables par sortie
- 8 entrées de sondes Pt1000
- 1 entrée pour sonde d'ensoleillement CS10
- 1 entrée d'impulsions pour débitmètre V40
- Port de communication bus V
- Fonctionnement en parallèle des sorties de relais

Les fonctions du régulateur sont les suivantes :

- Régulations tachymétriques
- Fonctions ΔT
- Fonction de demande (fonction ΔT désactivée)
- Températures minimales pour source de chaleur
- Températures maximales pour consommateurs de chaleur
- Sur-températures pour sources de chaleur
- Arrêt d'urgence
- Refroidissement
- Antigél
- Protection contre légionelles
- Réchauffage / circulation
- Compteur de jours de service pour régulateur
- Compteur d'heures de service pour relais
- Calorimètre
- Enregistrement de l'ensoleillement local
- Cycles communs avec logique de priorité
- Fonctionnement en parallèle des sorties de relais
- Fonction de chargement oscillant
- Fonction de répartition

En option, un module d'alarme complémentaire permet de reporter à distance une signalisation de défaut du système solaire.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

P

- **code de mesurage:**

selon le bordereau des pièces

- nature du marché:

QF

65.23.5g Sanitaires - production - chauffe-eau solaires - contrôles & essais CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

- Les dispositifs d'essai (voir 65.23.5 Chauffe-eau solaires) et la réception définitive seront obligatoirement effectués sur base de la liste d'inspection, telle que reprise à l'annexe 4 de la [NIT 212]. Cette liste servira également pour les contrôles ultérieurs des installations.
- Après les essais, le point de remplissage de chaque installation sera scellé, selon les prescriptions du fournisseur, et réceptionné.
- Les contrôles et les essais se feront en présence de l'installateur, du fournisseur (pour la disposition d'essai) et de l'auteur de projet. A cet effet, l'installateur avertira le maître d'ouvrage, l'auteur de projet et le fournisseur en temps utile. Il mettra le personnel et les appareils de mesure nécessaires à leur disposition.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

PRODUIT ANTIGEL

Dans les systèmes fermés, pour l'eau de remplissage du collecteur du circuit primaire, l'installateur utilisera exclusivement des mélanges faits par lui-même ou prêts à l'emploi fabriqués en usine, selon les prescriptions du fournisseur de l'installation. Dans le cas du mélange prêt à l'emploi, il est interdit d'y ajouter de l'eau. Une garantie écrite de 10 ans sera donnée sur la qualité constante du mélange.

CONTRÔLES PARTICULIERS

- Chaque installation devra être testée en état de marche (avant la réception de l'ensemble de l'entreprise). L'entrepreneur avertira en temps utile, le maître d'ouvrage, l'auteur de projet et le fournisseur.
- Chaque installation sera mise en service et réglée conformément aux prescriptions du fournisseur. Après la mise en service, l'entrepreneur fera contrôler chaque installation par le fournisseur; le rapport de contrôle sera remis au maître d'ouvrage lors de la réception.
- Pour chaque installation, le circuit du collecteur sera contrôlé quant aux fuites, selon les prescriptions du fournisseur. En l'absence de prescriptions à ce sujet, selon une méthode agréée telle que la norme européenne [NBN EN 12976-1], [NBN EN 12976-2] ou [NBN EN 12977-1], [NBN EN 12977-2], [NBN EN 12977-3], [NBN EN 12977-4], [NBN EN 12977-5]. Après l'essai, le point de remplissage de chaque installation sera scellé, selon les prescriptions du fournisseur et réceptionné.

MESURAGE

- unité de mesure:

P

- code de mesurage:

Par installation + les dispositifs d'essai par type installation

- nature du marché:

QF

65.23.6 Chauffe-eau avec pompes à chaleur CCTB 01.02

65.23.6a Sanitaires - production - chauffe-eau avec pompes à chaleur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

(voir l'élément 63.26 Production à partir de pompes à chaleur (PAC) - équipements)

65.24 Equipements - actions sur la pression CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les appareils et équipements nécessaires, dans les installations sanitaires, à l'obtention d'une pression de minimum de 1 bar à l'entrée du point de puisage pour une pression comprise entre 3 et 5 bars à l'entrée d'une maison unifamiliale ou d'un appartement.

Le prix comprendra toujours la fourniture et la pose afin d'obtenir un ouvrage parfaitement fini.

65.24.1 Augmentations de pression CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les appareils et équipements nécessaires, dans les installations sanitaires, à l'obtention d'une pression de minimum de 1 bar à l'entrée du point de puisage pour une pression comprise entre 3 et 5 bars à l'entrée d'une maison unifamiliale ou d'un appartement.

65.24.1a Sanitaires - production - augmentation de pression - groupe de surpression - raccordement direct CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les appareils et équipements nécessaires, dans les installations sanitaires, à l'obtention d'une pression de minimum de 1 bar à l'entrée du point de puisage pour une pression comprise entre 3 et 5 bars à l'entrée d'une maison unifamiliale ou d'un appartement.

L'aspiration à l'aval du compteur d'eau venant du réseau public étant interdit, ces travaux ne pourront être exécutés que via une bache de disconnexion.

65.24.1b Sanitaires - production - augmentation de pression - groupe de surpression via bache de disconnexion CCTB 01.05

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les appareils et équipements nécessaires à l'augmentation de pression dans les installations sanitaires pour obtenir un débit de minimum 4 l/min par point de puisage et une pression comprise entre 3 et 5 bars à l'entrée d'une maison unifamiliale ou d'un appartement.

- Distribution d'eau entièrement automatique avec réservoir de stockage pour le raccordement indirect au réseau d'eau public
- Pompage d'eau potable et d'eau sanitaire, d'eau de refroidissement, d'eau d'incendie ou d'autres eaux d'usage qui n'attaquent pas chimiquement ni mécaniquement les matériaux utilisés et qui ne contiennent pas de substances abrasives ni fibreuses.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Equipement/fonctionnement

- 1 pompe multicellulaire en acier inoxydable à moteur ventilé
- Nombre max. d'étages : 10
- Réservoir de stockage en PE, aération atmosphérique (120 l)
- Composants en contact avec le fluide résistants à la corrosion
- Vanne d'arrêt, côté refoulement
- Clapet anti-retour, côté refoulement
- Réservoir d'entrée avec soupape à flotteur et contacteur à flotteur
- Réservoir sous pression à membrane 8 l, PN16, côté refoulement
- Protection contre le manque d'eau

Matériaux

- Roues et chambres à étages en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Corps de pompe en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Roue en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Joint EPDM (EP 851)/FKM (Viton)
- Couvercle de corps en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Partie inférieure du corps en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Garniture mécanique carbone B/carbure de tungstène, SiC/carbone
- Chemise de pression en acier inoxydable 1.4301/1.4404
- Palier en carbure de tungstène
- Pompe de base EN-GJL-250
- Tubage en acier inoxydable 1.4571

Caractéristiques techniques

- Alimentation réseau triphasée 3~230/400 V ± 10 %, 50 Hz (autres exécutions disponibles sur demande)
- Température max. du fluide 50 °C (70 °C en option)
- Température ambiante max. 40 °C
- Pression de service 16 bar
- Pression d'alimentation 6 bar
- Etages de pression de commutation 6/10/16 bar
- Diamètres nominaux de raccordement côté pression de sortie R 1¼"
- Diamètres nominaux de raccordement côté alimentation R 1¼"
- Vitesse nominale 2 900 tr/min
- Classe de protection IP 41
- Puissance de connexion P₂ max. pour max. 10 A = 4 kW (avec partie puissance électromécanique connectée en aval > 4 kW)
- Protection par fusible coté réseau AC 3 selon la puissance du moteur et les directives EVU
- Fluides véhiculés admissibles :
 - Eau pure sans particules solides
 - Eau de refroidissement, eau chaude sanitaire et eaux pluviales
 - Eau potable
 - Eau d'extinction d'incendie

*** Remarque sur les fluides : Fluides admissibles : eaux qui n'attaquent pas les matériaux employés (attaque chimique ou mécanique) et ne contiennent aucune substance abrasive ou à fibres longues.

La pompe sera équipée d'un système de protection du moteur. Tous les matériaux devront être résistants à la corrosion. La pompe aura un débit d'au moins $\frac{Q}{H} \geq 8.000$ litres par heure et de H max d'au moins $\frac{Q}{H} \geq 100$ m.

L'alimentation électrique est prévue au tome 7.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Installation de distribution d'eau prête à être raccordée, montée sur un bâti de base PE, tuyauterie complète comprenant toutes les robinetteries et vannes d'arrêt nécessaires y compris la vanne d'arrêt côté alimentation, kit de pilotage par pressostat, pompe multicellulaire en acier inoxydable à moteur ventilé et coffret de commande monté et câblé ainsi que prêt à être branché ; électronique de déclenchement pour la protection contre le manque d'eau incorporée dans l'appareil de commande
- Réservoir sous pression à membrane : 8 l/PN 16 logé sur le côté pression de sortie, avec une membrane en caoutchouc butyle, apte au contact alimentaire, équipé d'un robinet d'isolement permettant des contrôles et des inspections avec vidange et robinetterie de débit.
- Appareil de commande : l'installation est équipée, en série, d'un régulateur

CONTRÔLES PARTICULIERS

Spécifications techniques bureaux d'études : Pression d'alimentation

Lors du dimensionnement de l'installation, tenir compte de la pression d'alimentation max. (voir les caractéristiques techniques). La pression d'alimentation max. se calcule en soustrayant la hauteur manométrique max. de la pompe de la pression de service max. de l'installation avec $Q = 0$.

Uniquement pour les installations anti-incendie.

Exécution selon la norme [DIN 1988-600] ou [NBN EN 806-1], [NBN EN 806-2], [NBN EN 806-3], [NBN EN 806-4] et [NBN EN 806-5].

Pour l'utilisation et le fonctionnement du groupe de surpression, il convient généralement de respecter les prescriptions de la norme [DIN 1988-600] ou [NBN EN 806-1], [NBN EN 806-2], [NBN EN 806-3], [NBN EN 806-4] et [NBN EN 806-5].

MESURAGE

- unité de mesure:

à la pièce (P)

- nature du marché:

Quantité Forfaitaire (QF)

65.24.2 Diminutions de pression CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Régulateur de pression avec vanne à siège à clapet équilibré

Les régulateurs de pression équilibrés par un ressort fonctionnent selon le principe de comparaison des forces.

A la résistance d'une membrane s'oppose la force d'un ressort de réglage.

A la suite d'un soutirage, l'équilibre est rompu, la pression aval chute, et donc aussi la force qui s'exerce sous la membrane.

La force du ressort devient alors prépondérante et la vanne a tendance à s'ouvrir. La pression de sortie tend ainsi à nouveau à augmenter jusqu'à atteindre un nouvel équilibre.

La pression amont est sans influence, que la vanne tende à s'ouvrir ou à se fermer. Les fluctuations de la pression amont sont donc sans influence sur la pression aval !

Les travaux comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil et de tous les accessoires.

- Remarques importantes

Localisation: en aval du compteur d'eau ou de la pompe de puisage et du clapet anti-retour.

MATÉRIAUX

Caractéristiques générales:

Le système comprend :

- Molette de réglage avec lecture immédiate de la pression aval réglée
- Niveau sonore conforme jusqu'à la taille 1 1/4", sans restrictions, aux spécifications du groupe 1
- Ressort de réglage protégé contre tout contact avec l'eau
- Tamis fin incorporé
- Garniture de soupape interchangeable, en matière synthétique résistante à la corrosion
- Pot de décantation en matière synthétique transparente, ce qui permet de vérifier l'encrassement du filtre
- Convertible en station d'eau domestique
- Possibilité de montage ultérieur d'un clapet anti-retour amont
- Les variations de pression amont n'ont pas d'incidence sur la pression aval
- Pression en amont : 16 bars maximum
- Pression en aval : réglable de 1,5 à 6 bars
- Maintenance sans démontage de la tuyauterie
- Corps en laiton haute résistance avec 2 prises pour manomètres
- Manomètre de contrôle en option
- Raccords en laiton
- Tamis fin en acier inoxydable
- Garniture de soupape en matière synthétique et pot de décantation en matériau synthétique transparent antichoc ou en laiton
- Membrane en NBR renforcé
- Joints en NBR
- Ressort en acier

65.3 Sanitaire - distribution et évacuation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui a trait aux tuyauteries ainsi qu'aux équipements tels que les robinetteries pour

- La distribution et l'évacuation de l'eau dans les installations sanitaires
- Les appareils et accessoires dans les installations sanitaires
- Le raccordement aux appareils et équipements sanitaires intérieurs
- Le raccordement aux équipements de récupération et de traitement des eaux de pluie et de puits

65.31 Equipements - canalisations et accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture, l'installation et le raccordement de l'ensemble des conduites d'alimentation et d'évacuation sanitaires, y compris tous les accessoires indispensables, en vue du fonctionnement optimal des appareils sanitaires, de la robinetterie de l'installation et des appareils et des équipement de production d'eau chaude sanitaire. L'entrepreneur ne pourra en aucun cas invoquer les lacunes des plans ou du cahier des charges à ce propos pour limiter ses fournitures et/ou ses travaux. En remettant son offre, l'entrepreneur reconnaît implicitement avoir tenu compte de ces éléments lors de l'établissement des prix unitaires des postes respectifs.

MATÉRIAUX

GÉNÉRALITÉS

- Tous les matériaux mis en œuvre seront conformes aux descriptions du présent cahier des charges et/ou du cahier spécial des charges. Les dispositions générales suivantes seront d'application :
- Tous les matériaux seront compatibles. Une attention particulière sera accordée en vue d'éviter les couples électrochimiques. Selon leur fonction et leur emplacement, les matériaux ne peuvent avoir aucune influence négative sur le fonctionnement rentable et efficace de l'installation sanitaire ou d'une de ses composantes (par ex. électrolyse, piquage, ...).
- L'entrepreneur ne pourra placer la commande des matériaux que lorsque l'auteur de projet aura approuvé la liste des matériaux complétée par la documentation technique, les certificats, les échantillons, ... avec en outre la mention de l'origine et toutes les informations complémentaires jugées utiles par le maître d'ouvrage et l'auteur de projet.
- Tous les matériaux seront neufs et pourvus d'un emballage approprié qui facilite leur identification.
- L'auteur de projet vérifiera la conformité des matériaux livrés sur le chantier avec la liste des matériaux. Toutes les livraisons refusées doivent immédiatement être évacuées du chantier. L'approbation des livraisons n'implique aucunement l'approbation des travaux.
- L'entrepreneur est seul responsable et prendra toutes les mesures nécessaires pour que le transport, l'entreposage et la mise en œuvre des matériaux se déroulent conformément aux dispositions du cahier des charges, aux règles de bonne pratique et aux prescriptions du fabricant et du fournisseur.
- Les canalisations et/ou leurs mise en œuvre sera couvert par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'article 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Généralités

Les travaux seront exécutés par un entrepreneur spécialisé en travaux de plomberie et d'ouvrages sanitaires. L'exécution satisfera aux prescriptions de [Répertoire Belgaqua], de la société distributrice d'eau locale et des impositions particulières éventuellement émises par le corps de pompiers local.

Trace des conduites - dimensionnement

Le tracé des conduites d'alimentation en eau et d'évacuation ainsi que les diamètres prescrits sont indiqués schématiquement sur les plans. A défaut d'un tel schéma et/ou lorsque l'entrepreneur estime nécessaire d'y apporter des modifications en vue du fonctionnement optimal de l'installation, il soumettra un schéma hydraulique et/ou ses propositions de modification à l'approbation du maître d'ouvrage et ce, avant le commencement des travaux. Le tracé définitif des conduites sera définitivement établi en concertation commune.

Percées - saignées

Dans le cas habituel d'une entreprise générale, le nombre de percements, de travaux de décapage et la réalisation de saignées sera limité au minimum. Les ouvertures nécessaires dans les murs et les planchers seront autant que possible réservées dans le gros-œuvre. Dans le cas d'une offre séparée pour les postes d'installations sanitaires et de chauffage, l'entrepreneur sanitaire veillera à ce que les éventuels croisements de conduites, les traversées ou autres difficultés soient solutionnés de manière professionnelle en coordination avec les postes d'exécution du gros-œuvre, du chauffage, de l'électricité, de la finition, ...

Les travaux de sciage et de forage pour la réalisation d'ouvertures, de saignées et de percements se feront précautionneusement afin d'éviter les dégradations inutiles aux éléments de construction attenants. A cet effet on utilisera uniquement du matériel antivibrations (pour le sciage, le fraisage, la taille, le forage, ...). Les percements dans la maçonnerie destinée à rester apparente ou dans les éléments en béton seront toujours effectués avec un foret diamanté refroidi à l'eau ou par la technique à sec (avec aspiration des poussières) en veillant à ne pas endommager ou mettre à nu les armatures du béton. En cas de doute au sujet de l'emplacement exact des armatures, l'entrepreneur contactera préalablement l'auteur de projet et/ou l'ingénieur stabilité.

Les saignées dans les murs maçonnés seront de section appropriée, sans que leur stabilité ne soit mise en danger. Il est interdit de poser des conduites horizontales dans les murs d'une épaisseur inférieure à 9 cm et dans les creux des cloisons composées sauf pour les logements à ossature bois.

Tous les percements seront conçus de manière telle que le tassement des murs ou des dalles de sol ne puisse en aucun cas solliciter les conduites. A cet effet, pour les traversées de murs et planchers, les tuyaux seront posés dans des fourreaux de protection / manchons de traversée afin qu'ils puissent bouger librement. En fonction de la finition prévue pour la surface, les fourreaux dépasseront d'environ 1 cm des murs et des plafonds finis et d'environ 2 cm au-dessus des sols finis.

Après la pose des conduites, les saignées et les percements devront être rebouchés en tenant compte de la finition prévue pour la surface du mur concerné. Le rebouchage ne pourra en aucun cas empêcher la libre dilatation des conduites.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé

Mesures de précautions acoustiques

Le résultat d'une bonne isolation acoustique des bruits de contact et/ou aériens dépend principalement de l'exécution. Il faut éviter tout contact direct entre les moyens de fixation et les conduites (métal sur métal) ainsi qu'entre les conduites et les murs ou planchers afin de prévenir toute nuisance provoquée par les vibrations des tuyaux dans le collier ou contre la structure du bâtiment, suite au passage du fluide (surtout évacuation).

Afin de prévenir la transmission de bruits dans le bâtiment, l'installateur devra prendre, entre autres, les mesures suivantes :

- remplir l'espace entre les fourreaux et les tuyaux avec un matériau souple approprié (pas de contacts durs);
- prévoir à l'intérieur des colliers de fixation une couche d'isolation comprimée. Les matériaux isolants antivibratiles seront auto extinguisibles et imputrescibles.
- Pour les maisons, les exigences de la [NBN S 01-400-1] doivent être respectées

Sécurité

Conformément à la rubrique 01.46.1 PSS travaux de techniques fluides, établie par le coordinateur-projet et annexée au cahier spécial des charges. Toutes les directives et indications concrètes en la matière données par le coordinateur-réalisation seront scrupuleusement respectées.

CONTRÔLES

Tous les raccordements seront étanches à l'eau et aux odeurs, chaque détail sera de finition parfaite et soignée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[Répertoire Belgaqua]

- Exécution

[NIT 245, Recommandations pour l'utilisation des tubes en cuivre pour la distribution d'eau sanitaire chaude et froide (remplace la NIT 154).]

[STS 63, Robinetterie d'eau]

[NIT 200, Installations sanitaires. 1ère partie : Installations pour l'évacuation des eaux usées dans les bâtiments. Proposition de règlement sanitaire.]

[NIT 145, Recommandations pour l'utilisation des tubes en acier galvanisé pour la distribution d'eau sanitaire chaude et froide.]

[NIT 207, Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments.]

[NBN S 01-401, Acoustique - Valeurs limites des niveaux de bruit en vue d'éviter l'inconfort dans les bâtiments]

[NBN S 01-400-1, Critères acoustiques pour les immeubles d'habitation]

[NBN ISO 4067-2, Dessins de bâtiment et de génie civil - Installations - Partie 2 : Représentation simplifiée des appareils sanitaires]

[SWL GSI/T1/C, Guides sécurité incendie - Tome 1 Prévention passive - Guide C Résistance au feu]

[SWL GSI/T2/B, Guides sécurité incendie - Tome 2 Prévention active - Guide B Moyens d'extinction]

[CSTC Revue (1981/1), Bruit produit par les installations sanitaires.]

65.31.1 Conduites d'évacuation et accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cette rubrique comprend toutes les conduites, situées à l'intérieur du bâtiment et destinées à l'évacuation des eaux usées ménagères (le cas échéant, aussi des eaux pluviales). Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires inclus dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

- éventuellement les études nécessaires, dans la mesure où elles ne sont pas reprises dans le dossier d'adjudication;
- les saignées, entailles et percements dans les murs et sols nécessaires en vue de l'exécution des travaux précités, ainsi que toutes les retouches qui s'imposent par après;
- la fourniture et la pose de toutes les conduites d'évacuation, y compris les coudes et accessoires et les moyens de fixation;
- le raccordement au réseau d'égout au niveau des fondations;
- le contrôle et les essais d'étanchéité prescrits;
- les plans as-built du réseau d'évacuation réalisé;

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

>Remarque

- Les conduites de ventilation nécessaires ainsi que les pénétrations de toiture peuvent éventuellement être comprises dans le poste des conduites d'évacuation.
- Le réseau d'égout au niveau des fondations ainsi que les descentes d'eau de pluie situées à l'extérieur du bâtiment seront toujours considérés comme des postes séparés (voir

respectivement les sections 17 Autres éléments enterrés et 33 Récoltes et évacuations des eaux de toiture).

- La finition des gaines et trappes de visite constitue un poste séparé, compris dans la section 51 Parois légères et finitions des murs intérieurs.

MATÉRIAUX

- Les conduites d'évacuation devront répondre aux dispositions de la [NIT 200]. Dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent cahier des charges et le cahier spécial des charges, ces dispositions sont entièrement d'application.
- Tous les tuyaux livrés seront pourvus d'une marque d'usine. L'impression mentionnera : le label de qualité, le nom du fabricant, la date de production, le type de matériau, la température d'utilisation maximale, le diamètre nominal, l'épaisseur des parois et pour les coudes l'angle de courbure.
- Les tuyaux et accessoires conviendront pour l'évacuation des eaux de pluie et ménagères, conformément aux températures d'utilisation prévues. Ils seront de composition chimique neutre et résistants aux produits de nettoyage et solvants tels que l'essence, le white-spirit, benzol, tétrachlorure de carbone, acétone, alcool méthylique, ... Toutes les conduites posées en apparent seront en outre résistantes aux rayons UV.
- Les diamètres extérieurs nominaux (DN) correspondront toujours aux formats indiqués sur les plans, dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif. Les sections des tuyaux seront parfaitement rondes. L'épaisseur minimale des parois, selon le diamètre et la nature du matériau, seront respectivement de :

PVC-U			PVC-C		PE			PP	
[NBN EN 1329-1:2014+A1] (1)			[NBN EN 1566-1](2)		[NBN EN 1519-1]			[NBN EN 1451-1]	
DN	e _{min} (domaine d'application B) (mm)	e _{min} (domaine d'application UD) (mm)	DN	e _{min} (domaine d'application B) (mm)	DN	e _{min} (domaine d'application B) (mm)	e _{min} (domaine d'application BD) (mm)	DN	e _{min} (domaine d'application B + BD) (mm)
32	3,0		32	1,8	32	3,0	/	32	3,0
40			40		40			40	
50			50		50			50	
					56				
					63				
75	3,2		75	2,2	75	3,4	4,2	75	3,4
90			90		90			90	
110	3,9	3,2	110	2,5	110	3,9	4,8	110	3,9
125		3,2	125		125			125	
160		4,0	160		160			160	
200	4,9	4,9			200	6,2	7,7	200	6,2
250		6,2			250			250	
315		7,7			315			315	

(1) : La norme [NBN EN 1329-1:2014+A1] spécifie également des tuyaux dans le domaine d'application BD mais ceux-ci ne sont pas employés en Belgique.

(2) : Seuls les tuyaux de la série S25 de la norme [NBN EN 1566-1] sont autorisés (domaine

d'application = B)

Domaine d'application B : Le tuyau n'est pas enterré et utilisé à l'intérieur : coulé dans la chape, fixé par des colliers à un plafond ou à un mur, descente dans une gaine, placé dans un vide sanitaire, fixé à la façade (évacuation des eaux pluviales).

Domaine d'application BD : Le tuyau est enterré sous le bâtiment et se trouve donc sous la dalle de fondation. Cette zone se prolonge jusqu'à environ 1 m à l'extérieur du bâtiment.

Domaine d'application UD : Le tuyau est enterré et se trouve sous le bâtiment (jusqu'à 1 m en-dehors du bâtiment) ou à plus d'1 m du bâtiment. Il y a donc un chevauchement avec la zone BD pour l'application 'sous le bâtiment'.

- Tous les accessoires tels que pièces en T et Y, coudes, assemblages, etc. seront de la même provenance et présenteront la même épaisseur de paroi que les tuyaux. Jusqu'au diamètre 160 mm, ils seront coulés d'un seul tenant. La gamme des tuyaux prévoira également les pièces spéciales telles que les manchons de dilatation, les assemblages vissés, les regards d'inspection avec bouchon vissé.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Étude – Projet

OPTION 1 : L'étude sera fournie par *** / l'auteur de projet / le bureau d'étude qui établit le schéma d'égouttage (en mentionnant la nature des eaux usées, le diamètre des conduites), en conformité avec les directives en vigueur émises par les services responsables du réseau d'évacuation public. L'entrepreneur s'informerait auprès de ce service quant aux réglementations en vigueur et avertira l'auteur de projet par lettre recommandée s'il constate des contradictions.

OPTION 2 : L'étude sera fournie par l'entrepreneur et soumise à l'approbation de l'auteur de projet, compte tenu d'un système d'évacuation *** / sans ventilation / avec ventilation primaire / avec ventilation primaire et secondaire / avec ventilation primaire et secondaire et branchement d'anti-siphonnage. Si nécessaire, une étude du système d'évacuation sera commandée auprès du fabricant. Avant le début de l'exécution, un plan d'exécution détaillé sera remis à l'auteur de projet à sa demande, mentionnant les points de fixation, les éléments d'inspection, les manchons de dilatation, les coudes, etc. Ces plans seront remis en trois exemplaires.

Choix opéré : *** / **OPTION 1**(auteur de projet ou bureau d'étude) / **OPTION 2** (entrepreneur)

Trace des conduites - Dimensionnement

- Les conduites d'évacuation seront posées selon les indications sur les plans et dans le cahier spécial des charges, selon les prescriptions du fabricant et les documents de référence précités.
- Les tracés seront aussi rectilignes que possible et seront exécutés en tuyaux droits d'un seul tenant. les tuyaux seront posés hors gel.
- Les tuyaux seront posés avec une pente d'au moins 1 cm par mètre (1 %). Dans le cas où une pente inférieure est nécessaire, sans descendre sous les 0,5 cm/m (0,5%), il faudra prévoir une ventilation terminale. Un aucun cas la pente sera supérieure à 5 cm/m (ou 5%). La pose des tuyaux à manchons fixes ou amovibles commencera en aval, l'embout femelle étant orienté en amont.

Mode de pose

En fonction du mode de pose des tuyaux, les techniques suivantes seront d'application :

OPTION 1 : pose encastrée (encastrement dans le mur)

- petites distances (raccordement des appareils): enduit d'au moins 1cm;
- grandes distances (moins de 1,5 m) : enduit de 1,5 cm;
- grandes distances (plus de 1,5 m) : enduit de 1,5 cm + fixation du tuyau dans le mur.

OPTION 2 : pose en apparent - pose libre : cette technique sera utilisée pour la fixation des tuyaux à la maçonnerie apparente, dans les gaines, au-dessus des faux plafonds, ... (tous les tuyaux posés en

apparent seront de la même couleur).

Choix opéré : * / OPTION 1 (pose encastrée) / OPTION 2 (pose en apparent)**

Assemblages - Raccords - Regards de visite

Les techniques d'assemblage mises en œuvre doivent correspondre aux prescriptions du fabricant qui donnera toutes les garanties pour un système entièrement et durablement étanche.

Aucun assemblage ou raccord ne pourra être effectué dans la traversée d'un mur.

Avant l'assemblage des tuyaux, les manchons et les embouts femelles doivent être dégraissés et débarrassés de toutes souillures et matières étrangères tels que bouchons, ébarbures, ...

Pour les coudes et branchement, on utilisera des accessoires préfabriqués, coulés en une seule pièce.

Pour la transition entre deux matériaux différents (PVC / PE / ...), des pièces de réduction appropriées seront utilisées

Les tuyaux ne peuvent pas être pliés ; chaque changement de direction devra se faire au moyen d'un coude ou d'un raccord spécial, sous un angle maximal de 45°.

Le raccordement vertical aux conduites horizontales ou aux collecteurs se fera toujours au moyen de pièces en Y à 45°. Les raccordements horizontaux aux colonnes verticales se feront au moyen de pièces en Y à 45° ou de pièces en T à 90° (88,5°) (lorsqu'il n'est pas prévu de ventilation secondaire).

On prévoira les éléments de visite ou de nettoyage nécessaires, selon les indications sur le plan. Ils doivent permettre d'inspecter complètement la conduite d'évacuation, de la déboucher et/ou de la nettoyer. Ils seront placés à des endroits accessibles et ne peuvent pas former d'obstruction dans les conduites. Ces éléments d'inspection seront au moins prévus aux emplacements suivants :

1. conduites verticales : par 3 étages et/ou au raccordement à une conduite horizontale
2. conduites horizontales : au moins tous les 12m.

Manchons de dilatation

Lors de la détermination du tracé et de la pose des conduites, il ne faut pas omettre de tenir compte de la dilatation des tuyaux suite aux variations de température. Les coefficients de dilatation s'élèveront respectivement à 0,02 mm/m°C pour les tuyaux en PE et 0,075 mm/m°C pour les tuyaux en PVC.

1. Entre deux points fixes, et au moins tous les 6 m pour les tuyaux en PE et tous les 3 m pour les tuyaux en PVC, on prévoira des manchons de dilatation spéciaux afin d'absorber les changements de longueur des tuyaux. Pour les tuyaux de chute, ils seront placés à chaque étage et aussi près que possible du sol.
2. Les manchons de dilatation seront livrés par le fournisseur des conduites et placés selon ses instructions. Ils peuvent être conçus comme un manchon long, composé d'une longue partie mâle, pourvue d'un joint en caoutchouc néoprène (résistant aux acides et au vieillissement), qui garantit, malgré les mouvements du tuyau, une étanchéité parfaite. La profondeur d'enfoncement du tuyau doit être réglée au moment de la pose. Sur le manchon devra figurer une indication permettant de lire la profondeur d'enfoncement en fonction de la température au moment de la pose. Le manchon long devra être fixé avec un collier fixe (ou point fixe).

L'entrepreneur veillera particulièrement aux différences de dilatation entre des matériaux comme le PVC/PE et le PVC/PP pour la réalisation des branchements horizontaux et verticaux.

Traversées - Saignées

- Les saignées dans les murs maçonnés seront fraisées et seront de section appropriée. Après la pose et la protection des conduites d'évacuation, les saignées seront rebouchées au mortier de sable et de ciment. Les percements au travers des dalles de sol seront

soigneusement forés ou décapés et rebouchés au mortier de sable et de ciment après la pose du tuyau.

- Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (plancher ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir section 66 Lutte contre l'incendie (LCI)

Fixation - Colliers

Les tuyaux posés en apparent et/ou dans les gaines doivent être placés de manière telle à assurer leur libre dilatation et à éviter qu'ils ne fléchissent.

Le mode de fixation devra répondre aux prescriptions du fabricant et/ou aux dispositions suivantes :

- Les conduites seront fixées à l'aide de colliers coulissants ou de colliers fixes qui guident la dilatation et le retrait des tuyaux dans la bonne direction. Les colliers ne peuvent pas comprimer les tuyaux.
 - Les colliers coulissants doivent permettre aux tuyaux d'y glisser facilement. Les supports coulissants seront fabriqués en polyéthylène ou en métal inoxydable et présenteront une largeur d'environ 20 à 30 mm. Entre les colliers et les tuyaux, une bande souple en PVC ou caoutchouc synthétique sera posée (sans plastifiants).
 - Les colliers fixes peuvent être réalisés de différentes manières : soit en prévoyant deux demi-coquilles entre les colliers et le tuyau, qui seront immobilisées à mesure que les colliers sont serrés, sans que les tuyaux ne soient étranglés; soit en utilisant un système de montage (entre deux manchons, entre deux soudures, etc.). Les tuyaux verticaux seront équipés d'au moins un collier fixe par hauteur d'étage.
 - Afin de prévenir la courbure des conduites verticales et/ou le fléchissement des conduites horizontales, on posera suffisamment de colliers de glissement entre deux points fixes. Au droit des changements de direction et à une distance maximale de 30 cm de part et d'autre de chaque assemblage, on prévoira un collier. Tous les colliers seront fixés aux murs et/ou aux plafonds à l'aide d'une broche à vis, d'un boulon ou d'une tige filetée et d'une cheville. Les écrous seront en acier inoxydable.
 - En fonction de la nature et du diamètre des tuyaux, la distance entre les colliers sera respectivement de (sauf si les directives du fabricant imposent autres distances):

Matériau	Espacement - Conduites horizontales	Espacement - Conduites verticales
PVC	10 x DN diamètre ou maximum 125 cm	20 x DN diamètre ou maximum 150 cm
PE	10 x DN diamètre ou maximum 200 cm	15 x DN diamètre ou minimum deux par étage

1. Les conduites horizontales suspendues au plafond seront posées le plus haut possible. Le mode de fixation sera suffisamment solide pour supporter le poids des conduites remplies. Les conduites seront fixées à l'aide de colliers fixes et/ou de coquilles de support qui immobilisent totalement les conduites.

Pièces de raccord

L'entrepreneur prévoira tous les raccords nécessaires entre les conduites d'évacuation et les appareils sanitaires, les égouts enterrés, les puits et séparateurs.

1. La disposition exacte des bouches de raccordement pour les appareils sanitaires devra correspondre aux dispositions du sous-titre 65.32 Equipements - appareils et accessoires ou se fera après concertation avec l'auteur de projet.
2. Après la pose des conduites d'évacuation, aux endroits nécessaires, les raccordements seront provisoirement obturés à l'aide d'un bouchon et protégés contre toute dégradation ou encrassement.
3. Tous les raccordements aux appareils sanitaires doivent être démontables. A cet effet, on utilisera en principe un raccord fileté ou un manchon à emboîter dans lequel s'insère un joint à lèvre en caoutchouc néoprène, adapté au diamètre du coupe-air à raccorder.
4. Les raccords filetés en PE pour les diamètres de 40 mm à 110 mm se composeront de :
 5. un élément fileté (fil rond);
 6. un écrou en PP;
 7. une bague de pression de section triangulaire;
 8. une bague d'étanchéité en caoutchouc néoprène, résistant au vieillissement;
 9. pour les éléments les tuyaux rectilignes de plus de 2 m, ajouter une douille à bride.

Le raccordement à l'égout enterré, tel qu'il pénètre dans le bâtiment, se composera d'un tuyau en PVC ou PE qui se termine dans l'épaisseur de la dalle en béton par un manchon et un joint à lèvre en caoutchouc (voir également 17.1 Canalisations d'égout). L'entrepreneur des installations sanitaires y raccordera les conduites intérieures à l'aide d'une pièce de réduction appropriée afin de réaliser un raccord étanche à l'air et aux odeurs.

Le raccordement aux puits se fera à l'aide d'une pièce à bride munie de bagues d'étanchéité.

Notes d'exécution complémentaires

Avant la réception provisoire, l'entrepreneur remettra au maître de l'ouvrage, les plans as-built, sur calque ou sur disquette, reprenant le réseau d'évacuation avec les conduites de ventilation tel qu'il a été exécuté, avec la mention de tous les diamètres et de la nature des conduites.

CONTRÔLES

Conformément à la [NBN EN 12056-5] :

1. Les tuyaux qui seraient endommagés pendant le déchargement ou la pose seront remplacés.
2. Avant la mise en service, toutes les conduites seront rincées afin de contrôler l'étanchéité de l'ensemble et d'éliminer toutes les ébarbures et impuretés.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1329-1:2014+A1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) - Partie 1 : Spécifications pour tubes]

[NBN EN 1566-1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Poly(chlorure de vinyle) chloré (PVC-C) - Partie 1: Spécifications pour tubes, raccords ainsi que pour le système]

[NBN EN 1519-1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Polyéthylène (PE) - Partie 1 : Exigences pour tubes, raccords et le système]

[NBN EN 1451-1, Systèmes de canalisations en plastiques pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments — Polypropylène (PP) — Partie 1: Spécifications pour tubes, raccords et le système]

- Exécution

[NBN EN 12056-1, Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments - Partie 1: Prescriptions générales et de performance]

[NBN EN 12056-2, Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments - Partie 2 : Systèmes pour les eaux usées, conception et calculs]

[NBN EN 12056-5, Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments - Partie 5: Mise en oeuvre, essai, instructions de service, d'exploitation et d'entretien]

[NBN EN 476, Exigences générales pour les composants utilisés pour les branchements et les collecteurs d'assainissement]

65.31.1a Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PVC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'évacuation en matières synthétiques (PVC et PVC C) ainsi que leurs accessoires

- Localisation

Les conduites d'évacuation des appareils suivants présenteront au moins un diamètre de :

- toilette : minimum *** / 90 / 110
- lave-mains : minimum *** / 40 / 50
- évier : minimum *** / 40 / 50
- baignoire : minimum *** / 40 / 50
- douche : minimum *** / 40 / 50
- lavabos salle de bains : minimum *** / 40 / 50
- trop-plein du chauffe-eau : minimum *** / 40 / 50
- raccord de la machine à laver : minimum *** / 40 / 50

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux et accessoires seront fabriqués en PVC dur.

PVC-C, tubes et accessoires selon la [NBN EN 1566-1].

La température des eaux usées est continuellement comprise entre 90 et 95°C.

Afin de réaliser un assemblage étanche à l'eau et aux odeurs, les assemblages par collage sont autorisés jusqu'au diamètre inférieur ou égal à DN 125.

Pour le DN 160, il faut utiliser des assemblages à bagues d'étanchéité.

Spécifications

Diamètres extérieurs nominaux : conformément aux indications sur les plans et/ou dans le métré récapitulatif / DN *** / 32 / 40 / 50 / 75 / 90 / 110 / 125 / 160 mm.

Epaisseur nominale des parois des tuyaux et raccords : selon les tableaux en fonction du diamètre du tuyau

PVC-U, tubes et accessoires selon la [NBN EN 1329-1:2014+A1], accessoires également selon la [NBN EN ISO 13845]

Afin de réaliser un assemblage étanche à l'eau et aux odeurs, les tuyaux

OPTION 1 : seront équipés d'un manchon à bague d'étanchéité élastique et d'un embout femelle biseauté

OPTION 2 : seront assemblés par collage

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (manchon) / OPTION 2 (collage)**

Spécifications

- Diamètres extérieurs nominaux : conformément aux indications sur les plans et/ou dans le métré récapitulatif / DN *** / 32 / 40 / 50 / 75 / 90 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 mm.
- Epaisseur nominale des parois des tuyaux et raccords : selon les tableaux en fonction du diamètre du tuyau

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux et raccords seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- L'étude et/ou la proposition d'exécution sera livrée par *** / l'auteur de projet / l'entrepreneur
- Tracé des conduites : *** / selon le schéma de principe annexé au dossier d'adjudication
- Disposition : *** / encastré / en apparent (voir aussi les notes d'exécution complémentaires)
- Assemblages : par emboîtement et collage avec une solution de chlorure de vinyle. Diamètres > 40 mm seront de préférence soudés avec une barrette de vinyle
- Traversées : au moyen de fourreaux de protection autour des conduites dans lesquels ces dernières peuvent glisser librement;
- La dilatation sera de environ 0,075 mm/m°C si les températures classiques de montage sont considérées. A cet effet, on placera une pièce d'expansion entre deux points fixes et au moins tous les 3,00 m: les directives comme prescrites par les fabricants sont à suivre ;
- Les conduites exposées à des températures inférieures à 5°C et qui risquent d'être heurtées doivent être dûment protégées;
- Raccordements : à l'aide de brides et collets.

- Notes d'exécution complémentaires

- Conduites encastrées : Pour les conduites *** / encastrées dans des saignées on ne posera pas de pièces d'expansion. Les tuyaux seront ancrés sur toute leur longueur.
- Pour les conduites verticales, les colliers seront posés avec un espacement maximal de 150 cm et pour les conduites horizontales, avec un espacement maximal de 125 cm. A chaque changement de direction et/ou au droit des pièces de raccord, un collier sera placé. Les directives comme prescrites par les fabricants sont à suivre.
- Dans les *** / vides sanitaires des bandes de suspension en matière synthétique avec cheville et bague correspondantes peuvent être utilisées.
- Les demi-coquilles galvanisées ou laquées seront prévues pour les conduites d'évacuation horizontales suivantes : ***
- Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN ISO 13845, Systèmes de canalisations en plastiques - Assemblages par emboîture à bague d'étanchéité en élastomère pour les tubes sous pression plastiques - Méthode d'essai d'étanchéité sous pression interne et avec déviation angulaire (ISO 13845:2015)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

OPTION 1 :m

OPTION 2 : fft

Choix opéré : * / OPTION 1 (m) / OPTION 2 (fft)**

- code de mesurage:

OPTION 1 :

Le cas échéant, selon le diamètre extérieur nominal : DN *** / 32 / 40 / 50 / 75 / 90 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 mm

longueur nette des conduites, mesurée dans l'axe, jusqu'au centre des croisements, branchements, puits et/ou séparateurs. Les coudes et pièces d'assemblage ne sont pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 :

par installation, selon le *** / type d'habitation / immeuble

Choix opéré : * / OPTION 1 (diamètre) / OPTION 2 (type)**

- nature du marché:

OPTION 1 :QF

OPTION 2 : PG

Choix opéré : * / OPTION 1 (QF) / OPTION 2 (PG)**

65.31.1b Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PE CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'évacuation en matières synthétiques (PE) ainsi que leurs accessoires

- Localisation

Les évacuations des appareils suivants présenteront au moins un diamètre de :

- toilette : minimum *** / 90 / 110
- lave-mains : minimum *** / 40 / 50
- évier : minimum *** / 40 / 50
- baignoire : minimum *** / 40 / 50
- douche : minimum *** / 40 / 50
- lavabos de salle de bains : minimum *** / 40 / 50
- trop-plein de chauffe-eau : minimum *** / 40 / 50
- raccord de la machine à laver : minimum *** / 40 / 50

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux et raccords seront fabriqués en polyéthylène dur (couleur : noire), selon la [NBN EN 1519-1].

- Conformément au domaine d'application, ils seront du type
 - HDPE (High Density Polyethylen), résistant aux températures jusqu'à 95°C.
 - MDPE (Medium Density Polyethylen), résistant aux températures jusqu'à 65°C.
- Afin de réaliser des assemblages étanches à l'eau et aux odeurs, les tuyaux seront assemblés

OPTION 1 : par soudure au miroir (la soudure bout à bout). La soudure sera effectuée selon la méthode prescrite par le fabricant. Les pièces à assembler à l'avance peuvent être soudées au miroir, selon la [NBN T 42-010] (soudure bout à bout à une température de 210°C, sans ajout de matériau). Pression exigée (en kg) afin d'obtenir, à 210 °C, un bord rond : diamètre des tuyaux - épaisseur du bord : selon les tableaux en fonction du diamètre du tuyau

OPTION 2 : à manchons électriques (l'électrosoudure) selon [NBN T 42-010] pour ce qui concerne l'exécution. Les manchons cylindriques en PE-h seront pourvus d'une résistance électrique en matériau anticorrosif qui permet le resserrement du manchon autour du tuyau après refroidissement. Ils seront équipés d'une bague interne qui fait office de butée pour les extrémités des tuyaux (pour les diamètres de 40 à 160 mm) et doivent être posés avec l'appareil préconisé par le fabricant.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (par soudure au miroir) / OPTION 2 (à manchons électriques)**

Spécifications

- Série : *** / 12,5 (faibles pressions) à Ø 160 mm / 16 (hautes pressions) à partir de Ø 200mm (selon la [NBN T 42-003])
- Diamètres extérieurs nominaux : DN *** / 40 / 50 / 56 / 63 / 75 / 90 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 mm / conformément aux indications sur les plans et/ou dans le métré récapitulatif.
- Epaisseur nominale des parois des tuyaux et raccords : selon les tableaux en fonction du diamètre du tuyau

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux et raccords seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- L'étude et/ou la proposition d'exécution seront livrées par *** / l'auteur de projet / l'entrepreneur.
- Tracé des conduites : selon le schéma de principe joint au *** / dossier d'adjudication
- Disposition : *** / encastré / en apparent (voir aussi les notes d'exécution complémentaires)
- Fixation : avec des colliers appropriés qui pourront aussi bien être fixes que coulissants.
- Traversées : à l'aide de fourreaux de protection autour des conduites;
- Dilatation : on tiendra compte d'une dilatation d'environ 0,02 mm/m°C. Entre deux points fixes et au moins tous les 6 m dans les parties rectilignes, un long manchon (pièce d'expansion) sera placé. Pour les tuyaux de chute, on placera par étage et aussi près du sol que possible, une pièce d'expansion qui sera fixée avec un collier fixe (ou point fixe).
- Raccordements : tous les raccordements en attente ou aux appareils sanitaires devront être démontables à l'aide d'un *** / manchon à emboîtement en PE / manchon fileté en PE, adapté au diamètre du siphon à raccorder. Les raccords filetés pour les diamètres de 40 mm à 110 mm se composeront de :
 - un bout fileté (fil rond);
 - un écrou en PP;
 - une bague de pression de section triangulaire;
 - une bague d'étanchéité en caoutchouc néoprène, résistant au vieillissement;
 - pour les éléments les tuyaux rectilignes de plus de 2 m , ajouter une douille à bride.

- Notes d'exécution complémentaires

- Conduites encastrées : pour les conduites encastrées dans des saignées on ne posera pas de pièces d'expansion. Les tuyaux seront ancrés sur toute leur longueur.
- Fixation apparente ou en gaines : toutes les conduites seront posées à l'aide de colliers en *** / métal / matière synthétique , qui peuvent aussi bien être fixes que coulissants. Les colliers seront fixés à l'aide d'une broche à vis, d'un boulon ou d'une tige filetée avec cheville.
- Pour les conduites verticales, les colliers seront posés avec un espacement maximal de 150 cm et pour les conduites horizontales, avec un espacement maximal de 125 cm . A chaque changement de direction et/ou au droit des pièces de raccord, un collier sera placé.
- Dans les vides sanitaires des bandes de suspension en matière synthétique avec cheville et bague correspondantes peuvent être utilisées.
- Les demi-coquilles galvanisées ou laquées seront prévues pour les conduites d'évacuation horizontales suivantes : ***
- Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN T 42-003, Tubes thermoplastiques et accessoires pour le transport des fluides - Définitions générales, valeurs nominales et tolérances]

- Exécution

[NBN T 42-010, Systèmes de canalisations en polyéthylène (PE) – Directives pour l'exécution des soudages bout à bout et électrosoudages]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / m / ftt

- code de mesurage:

OPTION 1 :

le cas échéant, selon le diamètre extérieur nominal : DN *** / 40 / 50 / 56 / 63 / 75 / 90 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 mm

longueur nette des conduites, mesurée dans l'axe, jusqu'au centre des croisements, branchements, puits et/ou séparateurs. Les coudes et pièces d'assemblage ne sont pas mesurés et sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 :

par installation, selon le *** / type d'habitation / immeuble

Choix opéré : *** / OPTION 1 (diamètre) / OPTION 2 (installation)

- nature du marché:

OPTION 1 : QF

OPTION 2 : PG

Choix opéré : * / OPTION 1 (QF) / OPTION 2 (PG)**

65.31.1c Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière synthétique / PP (siphons) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose des tuyaux de chute avec siphon, pour le raccordement de la machine à laver et/ou du trop-plein du dispositif d'expansion des chauffe-eau électriques, chaudières de chauffage, etc.

>Remarque :

Le raccordement du lave-vaisselle sera prévu d'office avec le raccordement de l'évier et sera compris dans le prix de l'article concerné.

- Localisation

- Machine à laver ***
- Trop-plein CC ***
- Trop-plein chauffe-eau

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux de raccord avec siphon doivent satisfaire à la [NBN EN 1451-1] -. Ils seront fabriqués en PPc (copolymères de polypropylène), auxquels on aura ajouté les produits nécessaires pour la fabrication des tuyaux et en vue de l'amélioration des caractéristiques mécaniques, ainsi que 2 à 2,5 % de la masse de noir fumé ou de rouge titane pour obtenir une couleur noire ou blanche. Le tuyau sera muni d'un double raccord fileté pour la fixation du flexible.

Spécifications

1. Diamètre : *** / 40 mm.
2. Couleur : *** / blanche / noire
3. Siphon : *** / du type qui ne se vide pas avec étanchéité coupe-odeur / du type encastré.

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité pour l'évacuation des eaux usées ménagères d'une température jusqu'à 95°C.

Sur l'évacuation de la machine à laver, un dispositif peut être prévu pour le raccordement du tuyau d'évacuation de la condensation d'un séchoir à linge sans évacuation extérieure.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Le tuyau sera placé *** / en apparent sur le mur / encastré dans le mur.
- Les tuyaux et les raccords seront assemblés au moyen de manchons équipés de manchettes en caoutchouc.
- La bouche de raccord se situera à environ *** / 70 cm au-dessus du niveau du sol, le coupe-air se trouvant à maximum *** / 50 cm au-dessus du niveau du sol.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

65.31.1d Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - protections incendie CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Renvoi au 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre de tous les matériaux afin de préserver la résistance au feu exigée des parois (horizontales et verticales) traversées par des conduites.

MESURAGE

- code de mesurage:

65.31.1e Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'évacuation et accessoires - matière métallique / fonte CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'évacuation en matières métalliques (fonte) ainsi que leurs accessoires

65.31.2 Tuyaux de ventilation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose des tuyaux de ventilation (conduites verticales), destinés à la ventilation du réseau d'évacuation sanitaire. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon la ventilation dans le mètre récapitulatif, soit dans leur totalité :

- les études éventuellement nécessaires, dans la mesure où elles ne sont pas comprises dans le dossier d'adjudication;
- les saignées, entailles et percements dans les murs et planchers, nécessaires en vue de la réalisation des ouvrages susmentionnés, ainsi que toutes les réparations qui en découlent;
- la fourniture et la pose de tous les tuyaux de ventilation, y compris les coudes et raccords et tous les moyens de fixation;
- les pénétrations de toitures et les capuchons, dans la mesure où ils ne sont pas compris dans un poste séparé;
- les plans as-built du réseau de ventilation.

>Remarque :

Même lorsqu'elles ne sont pas mentionnées dans un poste séparé du cahier spécial des charges, les conduites verticales sont considérées comme faisant partie intégrante des conduites d'évacuation.

MATÉRIAUX

- Sauf prescription spécifique dans le cahier spécial des charges, les conduites de ventilation seront réalisées dans le même matériau que celui prescrit pour les conduites d'évacuation. Le diamètre des conduites de ventilation primaire seront d'au moins le même diamètre que la colonne d'évacuation. La colonne de ventilation secondaire est raccordée à la colonne d'évacuation à chaque étage où des conduites de branchement ou de raccordement sont connectées à la colonne. La conduite de ventilation secondaire directe assurant cette connexion a un diamètre égal aux deux tiers de celui de la colonne de ventilation, sans toutefois dépasser DN 50.
- Avec l'accord de l'auteur de projet, l'utilisation de systèmes de ventilation adaptés peut être autorisée à condition qu'ils restent accessibles.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Étude

Une proposition d'exécution sera :

OPTION 1 : livrée par l'auteur de projet.

OPTION 2 : livrée par l'entrepreneur et soumise à l'approbation de l'auteur de projet, compte tenu du système d'évacuation : *** / à ventilation primaire / à ventilation primaire et secondaire / à ventilation primaire et secondaire et branchement antisiphonnage.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (auteur de projet) / OPTION 2 (entrepreneur)

Pose

Les conduites de ventilation seront posées selon la [NIT 200]. Les prescriptions de pose du fabricant seront strictement respectées; le cas échéant, l'étude du système de ventilation peut être demandée au fabricant.

- L'emplacement des tuyaux de ventilation sera déterminé en concertation avec l'auteur de projet. Il faut éviter de faire aboutir les tuyaux de ventilation à proximité d'une fenêtre de toiture : afin d'éviter des nuisances olfactives, il est recommandé de situer l'extrémité supérieure des conduites de ventilation, dans le sens vertical, au minimum 1 m au-dessus de la prise d'air ou de la fenêtre la plus proche et, dans le sens latéral, à 2 m au moins de ces dernières.
- Les tuyaux situés dans le bâtiment seront encastrés et/ou fixés en apparent de la même manière que les conduites d'évacuation. Les traversées de conduits d'air dans les parois ne peuvent altérer la résistance au feu requise pour ces dernières.
- L'entrepreneur devra mener les tuyaux de ventilation primaire au travers de la toiture. Ils seront intégrés de manière parfaitement étanche, avec les moyens appropriés, selon la nature de la structure et du revêtement de la toiture. Les ouvertures entre les tuyaux de ventilation et les manchons de pénétration de toiture seront obturées avec de la mousse de polyuréthane. La ventilation primaire dépassera de la toiture sur au moins *** / 50 cm, et sera surmontée par un capuchon la protégeant de la pluie et du vent.

65.31.2a Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - matière synthétique / PVC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'évacuation en matières synthétiques (PVC et PVC C) ainsi que leurs accessoires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux et les accessoires en chlorure de polyvinyle doivent satisfaire à la [NBN EN 1329-1:2014+A1].

Spécifications

- Diamètres DN : minimum ***** / 75 / 90** mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Système de ventilation : ***** / à ventilation primaire/ à ventilation primaire et secondaire / à ventilation primaire et secondaire et branchement antisiphonnage.**
- Les assemblages et branchements seront réalisés par emboîtement et collage avec une solution de chlorure de vinyle. Pour les coudes et les branchements, on utilisera des pièces préfabriquées. Pour la transition entre le PVC et d'autres matériaux, on utilisera des pièces de réduction spéciales.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1329-1:2014+A1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) - Partie 1 : Spécifications pour tubes]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

***** / m / ftt / *****

- code de mesurage:

OPTION 1:

éventuellement selon le diamètre DN extérieur ***** / 75 / 90** mm.

Longueur nette des conduites, mesurées dans l'axe, jusqu'au centre des croisements, branchements, puits et/ou séparateurs. Les coudes et raccords ne seront pas mesurés mais sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 :

Compris sous la rubrique des conduites d'évacuation

OPTION 3

par installation, ventilé selon le ***** / type d'habitation / immeuble d'habitation**

Choix opéré : * / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3**

- nature du marché:

***** / QF / PM / PG**

65.31.2b Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - matière synthétique / PE CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'évacuation en matières synthétiques (PE) ainsi que leurs accessoires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les tuyaux et pièces de raccords en polyéthylène devront répondre aux prescriptions de la [NBN EN 1519-1].

Les assemblages et les branchements seront réalisés par soudure électrique ou par soudure bout à bout.

Spécifications

Diamètres DN : minimum *** / 75 / 90 mm

- Prescriptions complémentaires

Les tuyaux et raccords seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite à 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Système de ventilation : *** / à ventilation primaire/ à ventilation primaire et secondaire / à ventilation primaire et secondaire et branchement antisiphonnage.
- Les tuyaux ne peuvent pas être courbés à froid. Pour chaque changement de direction, on utilisera un coude. Pour la transition entre le PE et d'autres matériaux, on utilisera des pièces de réduction spéciales.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1519-1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Polyéthylène (PE) - Partie 1 : Exigences pour tubes, raccords et le système]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / m / ftf / ***

- code de mesurage:

OPTION 1:

éventuellement selon le diamètre DN extérieur *** / 75 / 90 mm.

Longueur nette des conduites, mesurées dans l'axe, jusqu'au centre des croisements, branchements, puits et/ou séparateurs. Les coudes et raccords ne seront pas mesurés mais sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 :

Compris sous la rubrique des conduites d'évacuation

OPTION 3

par installation, ventilé selon le *** / type d'habitation / immeuble d'habitation

Choix opéré : *** / OPTION 1 (diamètre) / OPTION 2 (conduites d'évacuation) / OPTION 3 (type de bâtiment)

- nature du marché:

*** / QF / PM / PG

65.31.2c Sanitaires - distribution et évacuation - tuyaux de ventilation - aérateurs automatiques CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des aérateurs automatiques pour colonnes de ventilation des conduites d'évacuation

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le corps des aérateurs automatiques selon la norme [NBN EN 12380] sera fabriqué en ABS et sera équipé d'un treillis de protection en polyéthylène contre la pénétration d'insectes et d'impuretés grossières. Pour le reste, il se composera d'une membrane circulaire en caoutchouc synthétique qui constitue normalement la fermeture étanche de la conduite de ventilation. Lorsqu'une dépression se produit dans le tuyau de chute de l'installation d'évacuation, la membrane devra se lever.

En cas de surpression, la membrane devra se fermer hermétiquement, de façon telle que les odeurs ne puissent pas s'échapper. Avec un manchon d'assemblage universel à joint à lèvres, l'aérateur peut être raccordé sur tous les tuyaux d'un diamètre extérieur de 50, 56, 63, 75, 90 et 110 mm. L'aérateur sera choisi de manière telle que le débit d'air nécessaire puisse toujours être apporté. Si nécessaire, plusieurs aérateurs seront placés en parallèle.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Système de ventilation: *** / à ventilation primaire/ à ventilation primaire et secondaire / à ventilation primaire et secondaire et branchement antisiphonnage.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 12380, Clapets équilibrateurs de pression pour systèmes d'évacuation - Exigences, méthodes d'essais et évaluation de conformité]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / m / ftt / ***

- code de mesurage:

OPTION 1:

éventuellement selon le diamètre DN extérieur *** / 50/ 56 / 63 / 75 / 90 / 110 mm.

Longueur nette des conduites, mesurées dans l'axe, jusqu'au centre des croisements, branchements, puits et/ou séparateurs. Les coudes et raccords ne seront pas mesurés mais sont compris dans le prix unitaire.

OPTION 2 :

Compris sous la rubrique des conduites d'évacuation

OPTION 3

par installation, ventilé selon le *** / type d'habitation / immeuble d'habitation

Choix opéré : *** / OPTION 1 (diamètre) / OPTION 2 (conduites d'évacuation) / OPTION 3 (installation)

- nature du marché:

- *** / QF / PM / PG

65.31.3 Siphons de cour / à l'intérieur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de récepteurs à occlusion hydraulique pour usage à l'intérieur selon la [NBN EN 1253-1] pour usage à intégrer dans le revêtement de sol, en coordination avec le poste de revêtements de sol intérieurs (voir la section 53 Chapes et revêtements de sols intérieurs).

MATÉRIAUX

Les matériaux utilisés seront résistants à la corrosion et aux produits de nettoyage agressifs. Un modèle sera soumis à l'approbation de l'auteur de projet.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les récepteurs seront intégrés dans le revêtement de sol au niveau prescrit et fixés au ciment de mortier de la catégorie M2 selon la [NBN EN 998-2] (composition 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5 selon la [NBN EN 197-1] par m³ de sable sec, soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable). L'intégration dans le revêtement de sol se fera en coordination avec le poste des revêtements de sol. Les bords du cadre coïncideront avec les joints du carrelage, lorsque le format des carreaux le permet. Le raccordement aux conduites d'évacuation assurera un fonctionnement inodore.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1253-1, Avaloirs et siphons pour bâtiments - Partie 1 : Siphons de sol avec garde d'eau de 50 mm minimum]

[NBN EN 998-2, Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie - Partie 2: Mortiers de montage des éléments de maçonnerie]

[NBN EN 197-1, Ciment - Partie 1 : Composition, spécifications et critères de conformité des ciments courants]

65.31.3a Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - fonte
CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de récepteurs à occlusion hydraulique pour usage à l'intérieur (en fonte)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le puisard sera fabriqué en fonte ou en acier moulé selon la [NBN B 53-101] ou la [NBN EN 10293]

Spécifications

OPTION 1 : récepteur à cloche répondant aux dispositions de la [NBN B 54-102] à occlusion hydraulique d'au moins 60 mm et une grille en fonte. Diamètre de l'évacuation DN *** / 50 (200 x 200 mm) / 75 (250 x 250 mm) / 100 (300 x 300 mm)

OPTION 2 : récepteur à occlusion hydraulique avec une rehausse et une grille *** / vissée / amovible en acier inoxydable. Le récepteur sera équipé d'un bouchon de nettoyage. Diamètre de l'évacuation DN *** / 50 (200 x 200 mm) / 75 (250 x 250 mm) / 100 (300 x 300 mm)

OPTION 3 : siphon de sol avec seau et grille en *** / fonte / acier inoxydable avec rehausse, classe *** / L 15 / M 125. Le récepteur sera équipé d'un bouchon de nettoyage. Diamètre de l'évacuation DN *** / 100 (200 x 200 mm) / 100 (300 x 300 mm) Le seau sera en *** / PE dur / acier inoxydable.

- La fonte sera débarrassée de toute rouille, enduite d'une couche de peinture au minium et de deux couches de peinture à base de résine alkyde. La couleur sera déterminée par l'auteur de projet.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (récepteur à cloche) / OPTION 2 (récepteur à occlusion) / OPTION 3 (siphon de sol)

- Prescriptions complémentaires

1. Le récepteur sera pourvu d'une rehausse avec alimentation latérale et un manchon à emboîter DN 50.
2. Le récepteur sera pourvu d'une alimentation latérale DN 32 pour le raccordement du lavabo.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le récepteur sera intégré dans le revêtement de sol en interposant une feuille de plomb de 1,5 mm d'épaisseur dont les dimensions seront celles du récepteur plus 0,10 m de débordement sur les parois extérieures. Les bords des feuilles de plomb seront repliés.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN B 53-101, Pièces de voirie en fonte ou en acier moulé - Spécifications techniques générales]

[NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]

[NBN B 54-102, Pièces et appareils en fonte pour la récolte et l'évacuation des eaux de bâtiments - Avaloirs à coupe-air à cloche]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type et les dimensions:

- récepteur à cloche/ récepteur à occlusion hydraulique : DN *** / 50 (200 x 200 mm) / 75 (250 x 250 mm) / 100 (300 x 300 mm)

- siphon de sol : DN *** / 100 (200 x 200 mm) / 100 (300 x 300 mm)

- nature du marché:

QF

65.31.3b Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - aluminium CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de récepteurs à occlusion hydraulique pour usage à l'intérieur (en aluminium)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La grille et le cadre seront fabriqués en DUR-aluminium.

Spécifications

- Dimensions extérieures: *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm.

- Finitions

Aspect du cadre: *** / lisse / gaufré ou rainuré

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm

- nature du marché:

QF

65.31.3c Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - acier inoxydable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de récepteurs à occlusion hydraulique pour usage à l'intérieur (en acier inoxydable)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La grille et le cadre seront fabriqués en acier inoxydable

Spécifications

Dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm.

- Finitions

Aspect du cadre : *** / lisse / gaufré ou rainuré

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm

- nature du marché:

QF

65.31.3d Sanitaires - distribution et évacuation - siphons de cour / à l'intérieur - matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de récepteurs à occlusion hydraulique pour usage à l'intérieur (en matière synthétique)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La grille et le cadre seront fabriqués en matière synthétique résistante aux coups et aux températures.

Spécifications

- Matériau : *** / PVC / PE
- Dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm.

- Finitions

Aspect du cadre : *** / lisse / gaufré ou rainuré

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 250 x 250 / 300 x 300 mm

- nature du marché:

QF

65.31.4 Couvertures pour chambre de visite / à l'intérieur CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de couvercles à fermeture hermétique selon la [NBN EN 1253-4] sur les chambres de visite. Ils conviennent pour un usage à l'intérieur et présentent une étanchéité à l'air pour une surpression d'air de 1 k Pa (100 mm).

MATÉRIAUX

Les matériaux utilisés seront résistants à la corrosion et aux produits de nettoyage agressifs. Un modèle sera soumis pour approbation à l'auteur de projet.

Voir aussi 17.35 Grilles pour appareils récepteurs

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les cadres seront intégrés dans le revêtement de sol au niveau prescrit et fixés au mortier de ciment de résistance moyenne à la compression (à 28 jours) de 12 N/mm² selon la [NBN EN 998-2] (composition 300 kg de ciment, classe de résistance 32,5 selon la [NBN EN 197-1], par m³ de sable sec, soit 1 part de ciment pour 4 parts de sable sec). L'intégration dans le revêtement de sol se fera en coordination avec le poste des revêtements de sol. Les bords du cadre coïncideront avec les joints du carrelage, lorsque le format des carreaux le permet.

Voir aussi la section 46 Chapes et revêtements de sols extérieurs (des balcons)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1253-4, Avaloirs et siphons pour bâtiments - Partie 4: Tampons/couvercles d'accès]

[NBN EN 998-2, Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie - Partie 2: Mortiers de montage des éléments de maçonnerie]

[NBN EN 197-1, Ciment - Partie 1 : Composition, spécifications et critères de conformité des ciments courants]

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Afin d'assurer une bonne fermeture hermétique des chambres de visite à double fond, il est à conseiller de remplir le joint du cadre non visible par de la graisse.

65.31.4a Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - fonte CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de couvercle pour chambre de visite pour usage à l'intérieur (en fonte)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le couvercle et le cadre seront fabriqués en fonte ou en acier moulé selon la [NBN EN 10293]. La fonte sera débarrassée de toute rouille, enduite d'une couche de peinture au minium et de deux couches de finition à base de résine alkyde, couleur à déterminer par l'auteur de projet.

Spécifications

- Dimensions extérieures: *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm
- Type : *** / simple / à double fond

- Finitions

Aspect : *** / lisse / gaufré ou rainuré.

- Prescriptions complémentaires

- Par type de couvercle, on livrera 2 clés de levage.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 10293, Aciers moulés - Aciers moulés d'usage général]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / p / ***

- code de mesurage:

OPTION 1 :

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm

OPTION 2 :

compris dans le prix unitaire des conduites d'évacuation.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dimensions extérieures) / OPTION 2 (conduites d'évacuation)

- nature du marché:

*** / QF / PM

65.31.4b Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - aluminium CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de couvercle pour chambre de visite pour usage à l'intérieur (en aluminium)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le couvercle et le cadre seront fabriqués en DUR-aluminium.

Spécifications

- Dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Type : *** / simple / à double fond

- Finitions

Aspect : *** / lisse / gaufré ou rainuré.

- Prescriptions complémentaires

Par type de couvercle, on livrera 2 clés de levage.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / p / ***

- code de mesurage:

OPTION 1 : (par défaut)

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm

OPTION 2

compris dans le prix unitaire des conduites d'évacuation.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dimensions extérieures) / OPTION 2 (conduites d'évacuation)

- nature du marché:

*** / QF / PM

65.31.4c Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - acier inoxydable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de couvercle pour chambre de visite pour usage à l'intérieur (en acier inoxydable)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le couvercle et le cadre seront fabriqués en acier inoxydable.

Spécifications

- Dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Type : *** / simple / à double fond
- Aspect : *** / lisse / gaufré ou rainuré.

- Prescriptions complémentaires

Par type de couvercle, on livrera 2 clés de levage.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / p / ***

- code de mesurage:

OPTION 1 :

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm

OPTION 2

compris dans le prix unitaire des conduites d'évacuation.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dimensions extérieures) / OPTION 2 (conduites évacuation)

- nature du marché:

*** / QF / PM

65.31.4d Sanitaires - distribution et évacuation - couvercles pour chambre de visite / à l'intérieur - matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de couvercle pour chambre de visite pour usage à l'intérieur (en matière synthétique)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le couvercle et le cadre seront fabriqués en matière synthétique résistante aux chocs et à la chaleur.

Spécifications

- Matériau : *** / PVC / PE
- Dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm.
- Type : *** / simple / à double fond
- Aspect : *** / lisse / gaufré ou rainuré.

- Prescriptions complémentaires

Par type de couvercle, on livrera 2 clés de levage.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

:

- unité de mesure:

*** / p / ***

- code de mesurage:

OPTION 1 :

Selon les dimensions extérieures : *** / 200 x 200 / 300 x 300 / 400 x 400 / 500 x 500 / 600 x 600 mm

OPTION 2

compris dans le prix unitaire des conduites d'évacuation.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dimensions extérieures) / OPTION 2 (conduites évacuation)

- nature du marché:

*** / QF / PM

65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cette rubrique comprend toutes les fournitures et travaux nécessaires en vue de la réalisation du réseau de distribution d'eau sanitaire chaude et froide à l'intérieur du bâtiment, y compris tous les moyens de fixation, les éléments de dilatation, les accessoires (collecteurs, raccords, assemblages, fourreaux, boîtes d'encastrement, calorifugeage des conduites, robinets d'installation, ...).

Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

- si nécessaire, l'étude et le tracé du réseau de conduites;
- le fraisage, forage et/ou décapage des saignées nécessaires et des percements;
- la fourniture, la fixation, les assemblages mécaniques et/ou soudés des conduites, des fourreaux correspondants pour les tuyaux en matière synthétique, les collecteurs, les boîtes d'encastrement, ...;
- tous les antirefouleurs, groupes de sécurité, robinets d'arrêt, robinet de purge, collecteurs et raccords à intégrer dans le réseau de conduites.
- la fourniture, le cas échéant, des fourreaux appropriés ou de demi-coquilles;
- les raccordements des installations intérieures au réseau de distribution d'eau, après le compteur, ainsi que les raccordements mutuels et aux autres parties de l'installation sanitaire (chauffe-eau, ...);
- les essais d'étanchéité nécessaires (et/ou les essais de mise sous pression) sur le réseau des conduites;
- aux endroits nécessaires, le calorifugeage des tuyaux;
- le remplissage et la finition des saignées et percements;
- les plans as-built prescrits et les garanties;

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

Attention

1. La fourniture et la pose des robinets d'installation à intégrer dans le réseau de conduites tels que robinets d'arrêt, clapets et les dispositifs de sécurités sont décrits dans le sous-titre 65.33 Equipements - robinets et clapets mais font toutefois partie du réseau de conduites et seront, sauf s'ils font l'objet d'un bordereau séparé, entièrement compris dans les prix unitaires des conduites d'alimentation.
2. Les conduites sous pression directement raccordées au réseau de distribution public, pour l'alimentation des robinets d'incendie armés, ... sont traitées séparément dans la section 66 Lutte contre l'incendie (LCI).
3. L'entrepreneur est tenu de comprendre dans les prix unitaires des articles dans le chapitre 65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires également les travaux et fournitures nécessaires afin de réaliser, avec les autres sous-titres 65.32 Equipements - appareils et accessoires, 65.33 Equipements - robinets et clapets et 65.23 Equipements - productions d'eau chaude, un système d'alimentation sanitaire complet et en bon état de marche.

MATÉRIAUX

Choix des matériaux

- Le cahier spécial des charges déterminera la nature des tuyaux, des raccords et des accessoires spéciaux tels que les collecteurs, le calorifugeage, le mode de protection, etc.
- Le choix des matériaux implique que l'entrepreneur assume l'entière responsabilité du tracé et de ses fixations, entre autres en ce qui concerne les changements de forme qui pourraient se produire dans les conduites suite aux différences de température ou de pression.
- L'entrepreneur discutera avec le maître de l'ouvrage et l'auteur de projet de la pression maximale autorisée sur le réseau d'alimentation en eau et se basera sur le rapport d'essai afin de déterminer quels matériaux sont éventuellement interdits.
- On utilisera toujours des conduites qui, en fonction de leur utilisation et de leur emplacement, ne peuvent avoir des conséquences néfastes par la formation de corrosion (électrolyse, ...). Il faut éviter de mélanger des tuyaux en acier et en cuivre dans un même circuit. Les tuyaux en cuivre ne peuvent se situer qu'en aval des tuyaux en acier.
- Les tuyaux en matière synthétique devront être pourvus d'un écran diffuseur.
- Les tuyaux et leurs accessoires feront toujours partie d'un seul et même système et constitueront un ensemble une fois mis en œuvre. Toutes les pièces proviendront du même fabricant. Tous les tuyaux seront marqués sur toute leur longueur (marque/matériau, norme, diamètre, épaisseur des parois, date de fabrication, ...).
- Pour tous les matériaux utilisés, l'entrepreneur soumettra une documentation ainsi que les éventuels échantillons à l'approbation du maître d'ouvrage.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE**Étude**

OPTION 1 : l'étude sera livrée par *** / l'auteur de projet / le bureau d'étude.

OPTION 2 : l'étude sera livrée par l'entrepreneur et soumise pour approbation.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (auteur de projet ou bureau d'étude) / **OPTION 2** (entrepreneur)

L'entrepreneur est en outre tenu de fournir au maître de l'ouvrage la preuve qu'il s'est renseigné auprès de la société / la régie distributrice d'eau concernant :

- le règlement en matière d'installations intérieures, auquel il doit se tenir;
- la composition physico-chimique de l'eau ainsi que des matériaux dont l'usage est interdit ou déconseillé en raison de cette composition;
- la pression statique à l'endroit le plus bas du chantier, et celle qui sera plus tard d'application en fonction des projets éventuels de la société ou de la régie.

Principe de l'installation

Les installations seront en principe divisées comme suit :

- Immeubles d'appartements : local compteur, conduites principales, conduite service général, réseau d'incendie, raccordement CC & chauffe-eau, réseau intérieur par unité de logement,...
- Habitations individuelles : par unité d'habitation, l'installation compte normalement les raccordements suivants :
 - 1 à 2 toilettes dont 1 avec lave-mains ,
 - 1 évier dans la cuisine avec branchement pour lave-vaisselle,
 - 1 à 2 lavabos,
 - 1 bain ou douche,
 - le cas échéant, 1 vidoir dans la remise ou le garage,
 - 1 machine à laver ,
 - les raccordements pour le CC / les chauffe-eau, ...
- Pour la détermination du tracé et du diamètre des conduites, l'entrepreneur devra tenir compte de la vitesse maximale et des débits, nécessaires pour la mise et le maintien en service de l'installation.
- Le diamètre des tuyaux devra être choisi de telle manière que la vitesse de circulation de l'eau soit limitée; les vitesses maximales de l'eau dans les conduites d'alimentation seront respectivement de :
 - 1,75 m/s (dans les locaux techniques)
 - 1,50 m/s (dans les locaux ou des gaines sanitaires)
 - 1 m/s (dans les locaux de séjour, pour des raisons acoustiques)
- Les débits suivants doivent pouvoir être livrés :
 - Eviers : 0,20 l/sec eau chaude ou froide,
 - Lavabos : 0,20 l/sec. eau chaude ou froide,
 - Baignoires : 0,25 l/sec. eau chaude ou froide,
 - W-C : 0,10 l/sec. eau froide,
 - Vidoirs : 0,20 l/sec. eau froide,
 - Lave-vaisselle et machines à laver : 0,15 l/sec. eau froide

>Remarque

Lorsqu'il s'agit d'immeubles qui comportent plus de 3 unités de logement, les débits susmentionnés doivent être atteints lorsque $(n/(n-1)-2)$ robinets fonctionnent (n = nombre de robinets d'un certain type dans le bâtiment); la pression disponible doit pouvoir être lue sur des manomètres disposés au début (près du robinet d'arrêt principal) et aux points les plus élevés de l'installation; les manomètres seront raccordés aux conduites à l'aide d'une vanne à trois voies.

Tracé des conduites

- L'implantation des conduites est indiquée schématiquement sur les plans. Le tracé exact devra toutefois être établi en concertation. La prescription de légères modifications du tracé ne doit pas entraîner de supplément de prix.
- Le réseau des conduites sera raccordé à l'alimentation. Chaque habitation individuelle disposera d'un compteur indépendant.
- Le tracé des conduites tiendra compte des conditions générales suivantes :
- Les conduites seront posées selon le tracé le plus rectiligne possible, tant horizontalement que verticalement. Dans les traversées de murs et de cloisons, on ne pourra réaliser aucun assemblage ou soudure.
 - Les conduites seront supportées de manière à assurer la libre dilatation des tuyaux et à éviter leur fléchissement.
 - Toutes les mesures seront prises pour éviter les coups de bélier;
 - Sauf à hauteur des robinets mélanger, les liaisons entre les réseaux de distribution d'eau chaude et froide ne sont pas autorisées.
- L'installation sera conçue de telle manière que l'eau ne puisse stagner dans certaines parties de l'installation. Les dispositifs suivants seront prévus en nombre suffisant afin de :
 - vidanger l'installation. Dans toute habitation et/ou appartement, on prévoira un robinet d'arrêt avec possibilité de vidange. A cet effet, les conduites seront posées avec une légère pente (au moins 1 mm par mètre courant). Chaque conduite verticale ou branchement important

sera muni d'un robinet d'arrêt suivi d'un robinet de vidange, au point le plus bas, afin de pouvoir vidanger complètement l'installation

- De par leur conception et leur emplacement, les organes de commande seront facilement accessibles et manœuvrables.
- Toutes les conduites dans les garages, remises, vides sanitaires et/ou faux plafonds seront marquées après chaque branchement et après chaque robinet d'arrêt. Les réseaux de conduites porteront les couleurs d'identification selon la [NBN EN ISO 14726-1] : rouge pour l'eau chaude, bleu pour l'eau froide, vert pour l'eau de pluie et rouge signal pour les conduites incendie. Dans chaque local, la couleur sera appliquée à au moins un endroit à l'aide d'un ruban en PVC. Les points de vidange des conduites d'eau non potable devront porter une marque clairement visible.

Assemblages - Raccords - Collecteurs

- Les tuyaux seront toujours sciés perpendiculairement à l'axe du tuyau avec une pince coupe-tube appropriée afin d'obtenir ainsi une section droite tandis que les sections seront soigneusement ébarbées.
- Les tuyaux rigides ne peuvent pas être courbés, tous les changements de direction et branchements se feront avec des raccords propres au système et livrés par le même fabricant. Les raccords, coudes, branchements seront dans la mesure du possible installés à des emplacements accessibles.
- Tous les raccords doivent être assurément étanches et doivent résister à une pression d'au moins 6 bars. Les raccords réalisés doivent rester visibles jusqu'à ce que l'essai d'étanchéité hydraulique ait été effectué (c'est-à-dire pas de bandes anticorrosion, pas de revêtement, pas de chape).
- Les tuyaux dont les raccords sont déjà exécutés ne peuvent plus être courbés et doivent être posés sans tension à l'aide de colliers. Dans le mur ou le sol, on ne peut, en principe, pas réaliser d'assemblages.

Dilatation

- Lors de l'établissement du tracé et la pose des conduites, il y a lieu de tenir compte de la dilatation des tuyaux. En fonction des matériaux utilisés, la dilatation sera respectivement de

Matériau du tuyau	Coefficient de dilatation thermique moyen (mm/m.°C)
Acier	0,012
Acier inoxydable	0,016
Cuivre	0,017
PVC-U	0,075
PVC-C	0,065
PE	0,20
PP	0,15

- En fonction des dilatations attendues, on veillera à :
 - laisser suffisamment d'espace entre les extrémités des tronçons rectilignes, entre le coude et le mur; les tuyaux doivent pouvoir bouger dans les colliers, à l'exception de quelques colliers judicieusement choisis. Les colliers seront serrés de manière à permettre la libre dilatation des conduites.
 - ne pas empêcher les mouvements des conduites rectilignes par les branchements, entre autre lorsque ceux-ci traversent un mur ou un plancher ou sont raccordés à proximité de l'endroit où la conduite principale traverse un mur ou un plancher;
 - laisser suffisamment de souplesse aux branchements afin de pouvoir suivre les mouvements de la conduite principale. Pour les conduites encastrées, on prendra les

précautions nécessaires pour permettre la dilatation des conduites avant de les encastrer dans le mur ou la chape.

Mode de pose

Les conduites seront suspendues ou encastrées silencieusement sans qu'elles ne soient sujettes aux vibrations. En principe, toutes les conduites seront encastrées, sauf mentions contraires sur les plans (par exemple, dans les remises et les locaux de compteurs ou lorsqu'elles sont posées dans des gaines). Le cahier des charges spécifiera quelles conduites doivent être conçues comme

Conduites encastrées

- Après la finition, les conduites seront entièrement invisibles, sauf mention contraire. A cet effet, elles seront encastrées dans la chape et/ou posées dans des saignées, des gaines ou des faux plafonds. Dans les murs mitoyens ou dans les murs séparant deux habitations, on ne peut, en principe, pas poser de conduites.
- Les conduites seront spécifiquement destinées à être encastrées et seront suffisamment protégées à l'aide de bandes en matière synthétique ou de n'importe quel autre système de protection équivalent, conformément aux dispositions spécifiques dans le cahier spécial des charges. En tout cas, la couche de protection sera de nature telle qu'elle ne puisse former plus tard des taches de graisse ou de décoloration au travers des revêtements de murs ou des enduits. Les conduites métalliques encastrées dans les murs ou les sols seront préalablement enveloppées dans une bande d'isolation autocollante.
- Dans le mur ou le sol, on réalisera le moins d'assemblages possibles. Les assemblages éventuels doivent rester visibles jusqu'à ce que l'essai d'étanchéité hydraulique soit exécuté (c'est-à-dire pas de bandes anticorrosion, pas de revêtement, pas de chape).
- Les collecteurs seront toujours prévus à un endroit accessible.
- Les saignées dans les murs maçonnés seront fraisées et elles auront la section appropriée, sans mettre la stabilité en danger. Aucune conduite ne pourra être posée à une distance inférieure à 1 cm de la face finie des murs du bâtiment. Les conduites pour les appareils doivent être posées dans des saignées fraisées (non décapées) et doivent toujours courir verticalement et non horizontalement.
- Après les essais d'étanchéité et la protection des conduites, les saignées dans les murs seront rebouchées avec un mortier approprié. Les conduites intégrées dans les chapes seront recouvertes le plus rapidement possible du mortier de chape, toutefois après l'application des couches de protection nécessaires et après avoir effectué les essais d'étanchéité.

Conduites en apparent

- Pour les conduites posées en apparent, on utilisera, en principe, des tuyaux rigides qui seront fixés à l'aide de colliers et/ou de préférence groupés dans des gaines ou posés dans des coquilles. Ils seront placés de manière telle qu'il soit toujours possible de poser l'isolation thermique. A cet effet, aucune conduite ne sera placée à moins de 20 mm du mur ou du plafond.
- Les conduites en apparent seront parfaitement alignées, parallèles aux murs et suspendues dans les colliers appropriés. Lorsque plusieurs conduites sont posées en parallèle, les supports seront regroupés et alignés. Pour les conduites posées horizontalement sur les murs, les conduites d'eau froide seront posées sous les conduites d'eau chaude.
- Les colliers seront en acier galvanisé recouvert à l'intérieur d'un matériau compressible ou en matière synthétique de qualité supérieure et permettront la dilatation des tuyaux sans les endommager. Leurs dimensions correspondront aux diamètres respectifs des tuyaux. Les boulons des colliers seront en laiton ou en acier cadmié. Les colliers seront fixés à l'aide de vis et de chevilles ou fixés sur des rails en forme de U en acier galvanisé par au moins deux vis et chevilles. Le système de colliers sera soumis pour approbation au maître d'ouvrage.
- La distance maximale entre deux points de fixation dépend du matériau et du diamètre extérieur des conduites et satisfera aux prescriptions du fabricant et du cahier spécial des charges.

- Les colliers seront serrés de telle façon qu'ils puissent bouger librement (dans le sens longitudinal) et qu'ils ne puissent être endommagés par les colliers. En outre, on prévoira à des intervalles réguliers, des points fixes afin de diviser les conduites en parties distinctes où le retrait et/ou la dilatation sont possibles. En principe, des points fixes seront également prévus à tous les changements de direction (branchements en T et coudes) et à hauteur de tous les appareils (robinets d'arrêt, compteurs, adoucisseurs d'eau, ...).

Conduites enterrées

- Lorsque des conduites d'alimentation doivent être enterrées, elles le seront à une profondeur hors d'atteinte du gel (au moins ***** / 0,80 / 1,00 m**). La pose s'effectuera conformément aux prescriptions de la [NBN EN 806-4] Les conduites seront efficacement protégées et isolées conformément au cahier spécial des charges.
- Les parois des tranchées seront étayées si nécessaire afin de prévenir les affouillements. Après les fouilles, le fond des tranchées sera égalisé. Les conduites seront posées sur
OPTION 1 : un lit de sable de 10 cm d'épaisseur en sable pour béton maigre selon la [NBN EN 13242+A1].
OPTION 2 : un lit de pose d'empierrement, type I A selon le [CCT Qualiroutes], Chapitre I 'Drainage et égouttage'
OPTION 3 : un lit de pose de sable-ciment selon le [CCT Qualiroutes], Chapitre I 'Drainage et égouttage'
OPTION 4 : une fondation en béton maigre (C 12/15) selon le [CCT Qualiroutes], Chapitre I 'Drainage et égouttage' **Choix opéré** : ***** / OPTION 1 (lit de sable) / OPTION 2 (empierrement) / OPTION 3 (sable-ciment) / OPTION 4 (béton maigre)**
- Sur toute leur longueur, les conduites seront soutenues et placées dans les tracés les plus rectilignes possibles et de telle façon que la dilatation des tuyaux soit assurée. Au droit des traversées de murs et dalles de sol, les conduites seront efficacement protégées par des manchons et la finition au droit des murs extérieurs sera parfaitement étanche. Pour le remblai des tranchées, les conduites seront recouvertes d'une couche de sable de 10 cm d'épaisseur.
- Les travaux de remblai ne pourront être effectués qu'après l'exécution de l'essai de contrôle et après l'approbation de l'auteur de projet. Les remblais des tranchées seront exécutés avec ***** / de la terre provenant des fouilles / du sable compacté pour béton maigre (C 12/15) selon le [CCT Qualiroutes], chapitre I / du sable-ciment selon le [CCT Qualiroutes], chapitre I**. Les endroits nécessitant des remblais particuliers sont indiqués dans le cahier spécial des charges.

Traversées de murs

A chaque traversée de tuyaux au travers des murs, dalles de sol ou plafonds, les conduites seront protégées par des manchons appropriés en matière synthétique, dans lesquels les tuyaux peuvent bouger librement. Les bords des fourreaux seront placés dans le plan des surfaces finies des murs et plafonds, et 1,5 cm plus haut que les sols finis. L'espace entre le manchon et le tuyau sera rembourré à l'aide d'un matériau isolant inerte approprié ou d'un mastic.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé.

Précautions acoustiques

Les conduites devront être fixées judicieusement afin de limiter la transmission de vibrations et de prévenir toute nuisance acoustique lors des prises d'eau. A cet effet, l'entrepreneur prendra toutes les mesures qui s'imposent afin de permettre le fonctionnement silencieux de l'installation :

- Le niveau acoustique $L_{A\text{instal},nT}$ dû au fonctionnement des appareils sanitaires ne pourra pas dépasser 65 dB(A) pour un confort acoustique normal et 60 dB(A) pour un confort acoustique supérieur dans les salles de bains et les WC.

- L'émergence du niveau de bruit engendrée dans les locaux voisins lors des prises d'eau ne pourra dépasser les limites définies dans la [NBN S 01-400-1] ; Tout contact entre les conduites et les moyens de fixation doit être évité ainsi qu'entre les conduites et les murs ou les sols.
- Une bonne isolation acoustique dépend fortement de l'exécution. Afin de réduire la transmission de bruits dans le bâtiment, l'installateur prendra les mesures suivantes :
 - remplir l'espace entre les fourreaux et les tuyaux avec un matériau souple (éviter des contacts durs)
 - l'intérieur des colliers de suspension doit être revêtu d'une couche d'isolation compressible.
- Les produits isolants acoustiques doivent être autoextinguibles, imputrescibles et sans pores.

Protection - Calorifugeage des conduites

- Dans la mesure où elles ne doivent pas être protégées contre le gel et/ou la condensation, toutes les conduites encastrées seront protégées efficacement contre la corrosion et les dégradations, à l'aide de bandes en matière synthétique (ou de tout autre système de protection équivalent).
- Les conduites qui sont placées dans un endroit sensible au gel ou à risque de condensation doivent en outre être calorifugées. Isolation des conduites : afin de prévenir la formation de condensation sur les conduites d'eau froide et les pertes de chaleurs sur les conduites d'eau chaude, toutes les conduites encastrées dans les murs extérieurs et apparentes dans les locaux non chauffés (par ex. vide sanitaire) doivent être calorifugées au moyen d'une isolation autoextinguible et étanche à la vapeur.
- Le calorifugeage des conduites sera chimiquement neutre, non toxique, ne contiendra pas d'éléments corrosifs et résistera aux températures de s'échelonnant entre -15°C et 90°C. . Elle ne contiendra pas de produits corrosifs, tant par rapport au cuivre, au zinc, au fer, au plomb qu'aux matières synthétiques. Le matériau d'isolation sera autoextinguible et pourvu d'une couche extérieure répulsive à l'eau

Raccordement des appareils

Pour le raccordement aux robinets, chauffe-eau et autres, on prévoira à la hauteur des branchements des pièces de raccord perpendiculaires ou des boîtes d'encastrement dans lesquels un raccord en laiton, de diamètre intérieur approprié, sera inséré afin de permettre le montage des robinets d'arrêt traditionnels sur les conduites. Les conduites apparentes en cuivre pour l'alimentation des appareils sanitaires doivent toujours être chromées (après le robinet d'arrêt). L'épaisseur des parois de ces tuyaux après le robinet d'arrêt peut être de 0,8 mm (compris dans le prix des robinets sanitaires - voir la section 65.33 Equipements - robinets et clapets).

CONTRÔLES

Contrôles & Essais

Toutes les conduites endommagées, aussi bien pendant le déchargement que pendant la pose, seront remplacées. Les assemblages réalisés doivent rester visibles jusqu'à ce que l'essai d'étanchéité hydraulique ait été effectué (c'est-à-dire pas de bandes anticorrosion, pas de revêtement, pas de chape). Afin de prévenir toute dégradation, ces conduites seront ensuite recouvertes le plus rapidement possible.

Avant l'encastrement du système de conduites et en tout état de cause avant la mise en service de l'installation, l'entrepreneur en testera l'étanchéité hydraulique. Les essais sont basés sur la [NBN EN 806-4] (procédure C). Le contrôle d'étanchéité est exécuté conformément à la procédure ci-après :

- Les accessoires du système de conduites qui ne résistent pas à une pression de 1,5 x la pression de service PN (PN = 10 bars) doivent être débranchés au préalable.
- Les conduites montées mais non encastrées sont remplies d'eau potable et purgées.
- Une pression d' 1,5 x PN est appliquée
- Après 10 minutes, la pression est rétablie une première fois à 1,5 x PN

- Après 10 minutes, la pression est rétablie une deuxième fois à $1,5 \times P_N$
- Après une pause de 10 minutes, on mesure la pression ($P_{T=30}$)
- La pression est mesurée une nouvelle fois 30 minutes plus tard ($P_{T=60}$)

$$\Delta P_1 = P_{T=30} - P_{T=60} \leq 0,6 \text{ bar}$$
- Entre ces 2 dernières mesures, la perte de pression DP_1 ne peut pas être supérieure à 0,6 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ.
- 120 minutes plus tard, la pression est mesurée une nouvelle fois ($P_{T=180}$)

$$\Delta P_2 = P_{T=60} - P_{T=180} \leq 0,2 \text{ bar}$$
- Entre ces deux dernières mesures, la perte de pression DP_2 ne peut pas être supérieure à 0,2 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ.
- Les conduites sont contrôlées visuellement en ce qui concerne d'éventuelles fuites ou défauts d'étanchéité.

Les essais seront exécutés par l'entrepreneur avec son matériel et son personnel. Il avertira *** / l'auteur de projet / le maître d'ouvrage en temps utile du début des essais, afin qu'ils puissent exercer le contrôle. Après l'exécution des essais d'étanchéité, les tuyaux resteront sous une pression normale afin que les éventuels accidents pendant les travaux puissent immédiatement être remarqués.

Dans le cas d'un système à double tuyau, le montage doit en outre permettre de remplacer un tuyau intérieur endommagé sans démolition, à l'aide d'un raccord de tirage. L'auteur de projet se réserve le droit de faire effectuer une démonstration d'un remplacement semblable par l'installateur à un endroit quelconque du réseau de conduites, sans compter de supplément.

Garanties

L'entrepreneur et le fournisseur se porteront solidairement garants pendant dix ans, à compter de la date de la réception provisoire.. Cette garantie couvrira tous les dégâts possibles à toutes les conduites, à tous les assemblages raccords et raccords entre les collecteurs et les branchements sanitaires, ainsi que les dégâts répercutés sur les autres parties du bâtiment.

Plans AS-BUILT

Avant la réception définitive des travaux, l'entrepreneur remettra au maître d'ouvrage un dessin du réseau de conduites, tel qu'il a été exécuté. Ce dessin mentionnera tous les regards de visite, le tracé des conduites, les diamètres, la nature des tuyaux et des robinets. Les niveaux des différentes conduites par rapport au niveau de référence seront également indiqués.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN ISO 14726-1, Construction navale et technologie maritime - Couleurs pour l'identification du contenu des systèmes de tuyauterie - Partie 1 : Couleurs et milieux principaux (ISO 14726-1:1999)]

[NBN EN 13242+A1, Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées]

- Exécution

[NBN EN 806-4, Spécifications techniques relatives aux installations d'eau destinée à la consommation humaine à l'intérieur des bâtiments - Partie 4 : Installation]

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

- Il est interdit d'utiliser des tuyaux en acier et en cuivre dans les réseaux de distribution où l'eau a un caractère agressif et en aval des appareils d'adoucissement d'eau. En tout cas, l'utilisation de conduites en plomb et en amiante-ciment est interdite.
- En général, les réseaux d'alimentation en eau seront réalisés à l'aide de

- tuyaux de cuivre ou en matière synthétique pour les conduites d'alimentation à l'intérieur du bâtiment
- tuyaux en matière synthétique pour les conduites d'alimentation à l'extérieur du bâtiment ou les conduites enterrées
- tuyaux en acier galvanisé pour le raccordement au compteur
- tuyaux en acier non protégé pour les conduites d'incendie.

65.31.5a Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / acier galvanisé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'alimentation en matières métalliques (acier galvanisé) ainsi que leurs accessoires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit des conduites d'alimentation sanitaires en acier galvanisé dont les tubes en acier sont conformes à la [NBN EN 10255+A1], le revêtement de zinc à la [NBN EN 10240], qualité de revêtement A.1. (l'eau potable) et sont également conformes aux prescriptions de la [NIT 145]. Les conduites doivent être filetables, c'est-à-dire appartenir à la série H (série lourde) ou M (série demi-lourde).

Les diamètres extérieurs (D), les épaisseurs (T) et les masses linéiques s'appliquent pour les tubes :

Diam. Ext. spécifié ^{a)}	Dimension du filetage ^{a)}	Diamètre extérieur		H			M		
				Série forte			Série moyenne		
D	R	max	min	épaisseur	masse linéique du tube nu		épaisseur	masse linéique du tube nu	
				T	Extrémité lisse	Fileté et manchonné	T	Extrémité lisse	Fileté et manchonné
mm		mm	mm	mm	kg/m	kg/m	mm	kg/m	kg/m
17.2	3/8	17.5	16.7	2.9	1.02	1.03	2.3	0.839	0.845
21.3	1/2	21.8	21.0	3.2	1.44	1.45	2.6	1.21	1.22
26.9	3/4	27.3	26.5	3.2	1.87	1.88	2.6	1.56	1.57
33.7	1	34.2	33.3	4.0	2.93	2.95	3.2	2.41	2.43
42.4	1 1/4	42.9	42.0	4.0	3.79	3.82	3.2	3.10	3.13
48.3	1 1/2	48.8	47.9	4.0	4.37	4.41	3.2	3.56	3.60
60.3	2	60.8	59.7	4.5	6.19	6.26	3.6	5.03	5.10
76.1	2 1/2	76.6	75.3	4.5	7.93	8.05	3.6	6.42	6.54
88.9	3	89.5	88.0	5.0	10.3	10.5	4.0	8.36	8.53

^{a)} Pour la relation entre le diamètre extérieur spécifié (D), la dimension du filetage (R) et le diamètre nominal (DN) voir Annexe A.

T= Epaisseur spécifié

Spécifications

- Diamètres nominaux : *** / conformément aux indications sur les plans / conformément aux débits prescrits selon l'étude de l'entrepreneur
- Colliers de fixation : en acier galvanisé ou en laiton, revêtus à l'intérieur d'un matériau compressible. Leurs dimensions devront correspondre aux diamètres respectifs des tuyaux. Les boulons des colliers seront en laiton ou en acier cadmié.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Les conduites seront posées conformément aux prescriptions de la [NIT 145].
- Les tuyaux seront coupés avec une pince coupe-tube et soigneusement ébarbés. Ils seront posés parfaitement en ligne, tout changement de direction ou branchement devant être réalisé parfaitement d'équerre avec les raccords appropriés.
- Aucun assemblage ne pourra se situer à un endroit qui serait inaccessible par la suite, par exemple dans les sols, murs, ... Les assemblages et les joints seront exécutés conformément à la [NBN EN 806-4] au moyen d'assemblages :
 - raccords filetés. Pour les raccords filetés, on utilisera des pièces en fonte malléable, une pâte adéquate et des produits d'étanchéité spéciaux, à l'exception des fibres naturelles de chanvre.
 - raccords par soudage. Pour les changements de direction dans les assemblages soudés, l'utilisation de raccords soudables est obligatoire. Les tubes doivent être galvanisés ou regalvanisés après soudure.
 - assemblage par brides : pour les tubes de grand diamètre
 - assemblage spécifique couvert par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité
- Les conduites posées en apparent seront fixées de manière à éviter les vibrations et les bruits, au moyen de colliers appropriés à vis et cheville ou fixés sur des rails en forme de U en acier galvanisé au moyen de deux vis et chevilles. Dans la mesure du possible, elles seront groupées dans des gaines ou posées dans des coquilles.
- L'espacement maximal sera respectivement de (sauf si les directives du fabricant imposent autres distances):

Diamètres extérieurs	Espacement horizontal	Espacement vertical
DN 12 / 15 / 18	max. 100 cm	max. 150 cm
DN 22 / 28 / 34	max. 150 cm	max. 200 cm
DN 42 / 80	max. 200 cm	max. 300 cm

- Pour la traversée des murs et des planchers, on utilisera des fourreaux permettant la libre dilatation des tuyaux. Ils dépasseront de 1 cm du sol fini et l'achèvement sera rendu étanche.
- Aux endroits nécessaires, on prévoira des compensateurs de dilatation. Les calculs nécessaires et un schéma d'exécution détaillé seront soumis pour approbation à l'auteur de projet.
- Autour des conduites qui sont encastrées dans les murs et les planchers, on enroulera préalablement une bande anticorrosion adhésive en PVC, chaque enroulement chevauchant le précédent d'au moins 20 mm, conformément à la [NBN EN 12068]. Les conduites enveloppées doivent être totalement protégées contre la corrosion de nature chimique et électrolytique.

- Notes d'exécution complémentaires

Toutes les conduites seront posées en apparent, sauf ***

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 10255+A1, Tubes en acier non allié soudables et filetables - Conditions techniques de livraison]

[NBN EN 10240, Revêtements intérieur et/ou extérieur des tubes en acier - Spécifications pour revêtements de galvanisation à chaud sur des lignes automatiques]

[NBN EN 12068, Protection cathodique - Revêtements organiques extérieurs pour la protection contre la corrosion de tubes en acier enterrés ou immergés en conjonction avec la protection cathodique - Bandes et matériaux rétractables]

[NIT 145, Recommandations pour l'utilisation des tubes en acier galvanisé pour la distribution d'eau sanitaire chaude et froide.]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- *** / m / ftt

- code de mesurage:

OPTION 1 :

le cas échéant ventilé selon le diamètre nominal (DN 10/15/20/25/32/40 mm) et le mode de pose (en apparent ou encastré). Longueur nette des conduites. Les accessoires, coudes et raccords ne seront pas comptés mais compris dans le prix unitaire

OPTION 2 :

selon le type d'habitation

Choix opéré : *** / OPTION 1 (diamètre) / OPTION 2 (type d'habitation)

- nature du marché:

*** / QF / PG

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

- Les conduites galvanisées seront généralement uniquement utilisées pour les conduites de distribution principales à la hauteur des compteurs, de l'amenée d'eau de l'installation de chauffage et des éventuelles conduites d'incendie.
- Il est interdit de poser des tuyaux en acier galvanisé en aval d'éléments en cuivre ou en alliage de cuivre. Pour les conduites d'eau chaude sanitaire en acier, l'échangeur de chaleur ou la cuve intérieure du chauffe-eau sanitaire ne pourra pas être en cuivre non traité.

65.31.5b Sanitaires - distribution et évacuation - conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / cuivre CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'alimentation en matières métalliques (cuivre) ainsi que leurs accessoires

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit des conduites sanitaires d'alimentation exécutées en cuivre rouge selon la [NBN EN 1057+A1]. Les tuyaux seront marqués sur toute leur longueur. Le marquage reprend les informations suivantes : le numéro de la norme (EN 1057), dimensions nominales (diamètre extérieur, épaisseur des parois), le signe d'identification du fabricant et l'année et le mois de fabrication. Les tubes mi-durs doivent toujours être identifiés par le symbole 'I-I-I'.

Les conduites, protégées par une gaine, sont revêtues en usine et conformes à la norme [NBN EN 13349]. Les informations suivantes sont mentionnées sur la gaine, espacées entre elles d'un mètre au plus : la référence à la norme (EN 13349), les dimensions nominales du tube en cuivre : diamètre extérieur et épaisseur de la paroi, l'indication 'I-I-I' pour les tubes mi-durs, le sigle d'indication du fabricant et l'année et le mois de fabrication.

Les techniques de raccordement des tubes en cuivre sont :

- Les raccords par brasure tendre : à l'aide de raccords à braser (conformes à la norme [NBN EN 1254-1]) ou de tubes évasés (jusqu'au diamètre inférieur ou égal à 28 mm)
- Les raccords à compression : selon la norme [NBN EN 1254-2], les raccords sont de type A, pas applicables pour les tubes recuits, sauf si ces derniers disposent d'une douille d'insertion
- Les raccords à sertir : les sertisseuses automatiques qui peuvent effectuer un cycle d'assemblage complet sans interruption sont à utiliser. Cette technique fait l'objet d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.
- Les raccords à clipser (pushfittings) : peu utilisés en Belgique les systèmes seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité;

Les conduites et leurs raccords doivent satisfaire aux exigences de la [NIT 245].

En fonction du domaine d'application et de la dureté souhaitée du tube, on utilisera :

OPTION 1 : des tuyaux gainés, avec un manteau d'isolation conforme à la norme [NBN EN 13349] et un traitement interne de la surface contre la corrosion, avant la pose dans la chape. Ils seront livrés en rouleaux (de 25 et 50 m). Toutes les conduites entre le collecteur le robinet du radiateur seront toujours d'une seule pièce. Seuls les raccords sur le robinet d'isolement du collecteur et du radiateur sont autorisés. Tous les raccords doivent rester accessibles. Les conduites seront fixées sur la structure portante à l'aide de moyens inoxydables. Leur tracé permettra une dilatation régulière. Pour les tronçons de conduites d'une longueur supérieure à 6 m, une boucle oméga sera intégrée. Celle-ci sera remplie d'un matériau isolant de densité élevée qui permettent la dilatation de la boucle.

OPTION 2 : de tuyaux nus, traités à l'intérieur contre la corrosion, avant la pose en apparent, y compris les douilles et les colliers de fixation. Ils seront livrables en longueurs de 3 et de 5 m. Dans la mesure du possible, ils seront regroupés en gaines ou posés dans des coquilles. Dans les locaux non chauffés et s'il y a risque de gel, les tuyaux seront (séparément) isolés, y compris les raccords et les colliers. Il est recommandé d'utiliser des tuyaux pré-isolés. Les colliers seront en cuivre, en alliage de cuivre ou en matière synthétique. Lorsqu'on utilise de l'acier cuivré, du zamak ou un autre métal, une isolation doit être posée entre le collier et le tuyau.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (gainé)** / **OPTION 2 (nu)**

Spécifications

- Diamètres nominaux : *** / conformément aux indications sur les plans / conformément aux débits selon l'étude établie par l'entrepreneur
- Température de service admissible : jusqu'à 100°C.
- Il est conseillé de toujours respecter les épaisseurs de paroi minimales suivantes lors de l'utilisation de tuyaux en cuivre :
 - 1 mm pour les tubes d'un diamètre extérieur nominal inférieur ou égal à 42 mm
 - 1,2 mm pour les tubes d'un diamètre extérieur nominal supérieur ou égal à 54 mm
- Espacement entre les colliers pour les tubes placés horizontalement et verticalement selon le tableau suivant:

Diamètre du tube	Placement vertical (m)	Placement horizontal (m)
inférieur ou égal à 22 mm	1,5	1,0
28 mm	2,0	1,0
supérieur ou égal à 35 mm	2,0	1,5

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Les tuyaux seront sciés d'équerre avec une scie à métal ou coupés avec une pince coupe-tube en évitant les déformations. Les tuyaux seront soigneusement ébarbés.
- Les raccordements seront effectués par assemblage mécanique de raccords à compression exécutés avec une machine à comprimer spéciale ou par brasage (température <450°C) au cuivre étamé ou jusqu'au diamètre 22, à l'étain-argent en utilisant un fluidifiant ou une pâte (d'étamage) selon les prescriptions du fournisseur. Pour les raccords à compression, l'utilisation de fourreaux de support est recommandée.
- Lorsque les tuyaux sont de grande longueur et que l'on peut s'attendre à une dilatation importante, celle-ci sera absorbée par des boucles de dilatation ou des compensateurs axiaux (selon la [NIT 245]).
- Toutes les traversées de murs et sols seront exécutées avec des manchons dans lesquels les tuyaux peuvent bouger librement.

- Notes d'exécution complémentaires

- Calorifugeage des conduites :
- Fourreaux :

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1057+A1, Cuivre et alliages de cuivre - Tubes ronds sans soudure en cuivre pour l'eau et le gaz dans les applications sanitaires et de chauffage]

[NBN EN 13349, Cuivre et alliages de cuivre - Tubes en cuivre gainés avec gaine compacte]

[NBN EN 1254-1, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 1: Raccords à braser par capillarité pour tubes en cuivre]

[NBN EN 1254-2, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 2: Raccords à compression pour tubes en cuivre]

[NBN EN 1254-3, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 3: Raccords à compression pour tuyaux en plastique]

[NBN EN 1254-4, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 4: Raccords combinant des assemblages par capillarité ou par compression à d'autres types d'assemblage]

[NBN EN 1254-5, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 5: Raccords à emboîture courte pour brasure forte par capillarité pour tubes en cuivre]

[NBN EN 1254-6, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 6: Raccords instantanés]

[NBN EN 1254-8, Cuivre et alliages de cuivre - Raccords - Partie 8: Raccords à sertir pour tuyaux en plastique et tubes multicouches]

[NIT 245, Recommandations pour l'utilisation des tubes en cuivre pour la distribution d'eau sanitaire chaude et froide (remplace la NIT 154).]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

*** / m (par défaut) / fft

- **code de mesurage:**

OPTION 1 :

le cas échéant ventilé selon le diamètre nominal (DN 4/6/8/10/13/16/20/25/32/39/50 mm) et le mode de pose (en apparent ou encastré). Longueur nette des conduites. Les accessoires, coudes et raccords ne seront pas comptés mais compris dans le prix unitaire

OPTION 2 :

selon le type d'habitation

Choix opéré : *** / OPTION 1 (DN) / OPTION 2 (type d'habitation)

- **nature du marché:**

- *** / QF / PG

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

- Il est interdit de poser des éléments en cuivre ou en alliage de cuivre en amont des tuyaux en acier galvanisé.
- En principe, les tuyaux en cuivre rouge non traités seront uniquement utilisés pour les tuyaux d'alimentation d'eau froide posés en apparent (conduites principales). Les conduites posées en apparent seront toujours prévues en version rigide.

65.31.5c Conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des conduites d'alimentation en matières synthétiques (PVC - PE - PP et multicouche) ainsi que leurs accessoires

- **Localisation**

Selon les indications sur les plans et dans le métré.

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Il s'agit de conduites sanitaires d'alimentation exécutées en matière synthétique et destinées à la distribution de l'eau potable chaude et froide en combinaison avec les collecteurs de distribution (selon l'article 65.31.5e Conduites d'alimentation & accessoires - collecteurs).

Pour ces conduites, une distinction est faite entre celles uniquement destinées à l'eau froide et celles qui conviennent tant pour l'eau froide que pour l'eau chaude.

Les conduites suivantes ne sont destinées qu'à l'eau froide :

- Les conduites en polychlorure de vinyle non plastifié (PVC-U) qui satisfont à la norme [NBN EN ISO 1452-2]
- Les conduites en polyéthylène (PE) qui répondent à la norme [NBN EN 12201-2+A1]

Les conduites suivantes sont destinées à l'eau froide et chaude :

- Les conduites en polypropylène (PP) selon la [NBN EN ISO 15874-2], en polyéthylène réticulé (PE-R) selon la [NBN EN ISO 15875-2], en polybutylène (PB) selon la [NBN EN ISO 15876-2] et en polychlorure de vinyle chloré (PVC-C) selon la [NBN EN ISO 15877-2]

Les conduites multicouches (quelque couches en plastique et une couche intermédiaire en métal) selon la [NBN EN ISO 21003-2]

Toutes conduites et leurs raccords, tous systèmes seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Le dossier doit être soumis pour approbation au maître d'ouvrage.

Conformément au cahier spécial des charges, on utilisera :

OPTION 1 : des tuyaux en PE réticulé PE-R (ou PEX en anglais) à écran diffuseur et des gaines en HDPE. Les gaines protègent les tuyaux en PEX contre les rayons UV et l'influence agressive de la chape, tout en permettant la dilatation thermique des tuyaux. Le tuyau sera fixé à intervalles réguliers selon les exigences du fabricant afin d'éviter qu'il ne bouge pendant la pose de la chape. Lorsqu'il est endommagé, le tuyau en PEX doit pouvoir être changé en cours d'installation en le tirant en même temps que le nouveau tuyau. L'auteur de projet se réserve le droit de faire effectuer une démonstration du remplacement par l'installateur sur un élément quelconque, sans qu'un supplément ne soit porté en compte. En fonction de la température d'utilisation, on utilisera :

OPTION 2 : des tuyaux en PEX-alu-PEX. Tuyaux plastiques de composition triple constitués d'un tube intérieur en PEX, d'une couche d'adhérence complète et homogène, d'une couche d'aluminium de 0,4 mm soudée et formant un écran de diffusion d'oxygène, d'une couche d'adhérence complète et homogène, d'un tuyau extérieur en PEX. Les couples galvaniques entre l'aluminium et les autres métaux seront évités en utilisant les raccords appropriés selon la déclaration d'aptitude à l'utilisation.

OPTION 3 : de tuyaux en PP (Polypropylène). Ils seront pourvus d'un écran de diffusion d'oxygène (insert en aluminium). Lors de l'entreposage et de la manipulation, la température sera toujours supérieure à 5°C. Les tuyaux ne peuvent pas être courbés. Tout changement de direction devra se faire à l'aide de raccords.

OPTION 4 : ***

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (PEX) / OPTION 2 (PEX-alu-PEX) / OPTION 3 (PP) / OPTION 4 (...)**

Les conduites seront marquées sur toute leur longueur (fabricant, label de conformité, diamètre extérieur, épaisseur des parois, type / norme / composition, écran diffuseur, date de production, ...).

Pour l'alimentation en eau froide et chaude en Belgique, seules les classes de température 1 et 2 (60 et 70 °C) et la pression adéquate (10 bar) de la normalisation entrent en compte.

Spécifications (à compléter par l'auteur de projet)

- Diamètres nominaux : *** / conformément aux indications sur les plans / conformément aux débits prescrits selon l'étude effectuée par l'entrepreneur
- Pression de service : ***
- Température de service : *** / conviennent pour eau sanitaire froide & chaude (jusqu'à 95°C)
- Assemblages : *** / selon les prescriptions du fabricant / raccords mécaniques / raccords à compression
- Raccords : *** / coudes de guidage / manchons de traversée / raccords en T / ***
- Colliers ou éléments de support : *** / colliers à enclenchement / étriers pour tubes / demi-coquilles (montage au plafond).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- L'exécution, la pose et le réglage des éléments se feront strictement selon les prescriptions d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Tous les raccords, assemblages, adaptateurs, robinetterie, ..., ainsi que l'outillage prescrits par le fournisseur seront obligatoirement utilisés.

- Les conduites en matière synthétique seront, en principe, encastrées. Lorsqu'elles doivent être posées en apparent, elles seront munies de gaines appropriées, calorifugées et fixées avec des colliers appropriés. Dans la mesure du possible, elles seront regroupées en gaines pour conduites ou posées sur coquilles.
- Toutes les conduites entre le collecteur et les points de branchement sanitaires seront obligatoirement d'une seule pièce. Elles seront fixées en un nombre suffisant d'emplacement afin que les travaux de chape et de revêtement de sol puissent se dérouler sans problèmes. Les tensions au droit des raccords seront évitées grâce à un tracé en souplesse, en respectant les rayons de courbures minimaux indiqués par le fournisseur et en évitant absolument que les tuyaux ne soient trop serrés dans la gaine. Lorsque plusieurs conduites s'assemblent (à proximité des collecteurs) ou se croisent, ... elles seront posées avec un espacement suffisant afin que la chape ait encore un appui suffisant sur l'aire de pose en béton.
- Lors de l'exécution, il faudra tenir compte de la dilatation du matériau. Toutes les traversées de murs et sols, indépendamment du type de tuyau synthétique, seront exécutées avec un fourreau dans lequel le tuyau peut bouger librement. Le diamètre de ce fourreau sera suffisamment grand pour que le tuyau synthétique ait suffisamment de jeu et que les tensions inadmissibles puissent être évitées.
- Aux endroits nécessaires pour réaliser des rayons de courbure serrés ou pour supporter le tuyau, des coudes de guidage ou des coquilles en segments seront utilisées. Afin que les tuyaux sortent verticalement du sol, ils seront supportés le long de leur courbure extérieure par des coudes en matière synthétique avec une plaque de sol pour éviter les bruits provoqués par la dilatation.
- Pour le raccordement des appareils, on posera à la hauteur des branchements, des raccords d'équerre en laiton, qui permettent le montage des robinets d'isolement traditionnels. Ils seront intégrés dans des boîtes d'encastrement en matière synthétique appropriée, qui conviennent au montage dans les cloisons creuses et/ou au cimentage dans les murs maçonnés et seront recouverts de mortier de ciment piqué afin d'augmenter l'adhérence du plafonnage.

- Notes d'exécution complémentaires

- Calorifugeage des conduites :
- Gainés pour conduites :

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN ISO 1452-2, Systèmes de canalisations en plastique pour l'alimentation en eau, pour branchements et collecteurs d'assainissement enterrés et aériens avec pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) - Partie 2: Tubes (ISO 1452-2:2009)]

[NBN EN 12201-2+A1, Systèmes de canalisations en plastique pour l'alimentation en eau et pour les branchements et les collecteurs d'assainissement avec pression - Polyéthylène (PE) - Partie 2 : Tubes]

[NBN EN ISO 15874-2, Systèmes de canalisations en plastique pour les installations d'eau chaude et froide - Polypropylène (PP) - Partie 2: Tubes (ISO 15874-2:2013)]

[NBN EN ISO 15875-2, Systèmes de canalisations en plastique pour les installations d'eau chaude et froide - Polyéthylène réticulé (PE-X) - Partie 2: Tubes (ISO 15875-2:2003)]

[NBN EN ISO 15876-2, Systèmes de canalisations en plastique pour les installations d'eau chaude et froide - Polybutène (PB) - Partie 2: Tubes (ISO 15876-2:2017)]

[NBN EN ISO 15877-2, Systèmes de canalisations en plastique pour les installations d'eau chaude et froide - Poly(chlorure de vinyle) chloré (PVC-C) - Partie 2: Tubes (ISO 15877-2:2009)]

[NBN EN ISO 21003-1, Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 1: Généralités (ISO 21003-1:2008)]

[NBN EN ISO 21003-2, Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 2: Tubes (ISO 21003-2:2008)]

[NBN EN ISO 21003-3, Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 3: Raccords (ISO 21003-3:2008)]

[NBN EN ISO 21003-5, Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 5: Aptitude à l'emploi du système (ISO 21003-5:2008)]

[CSTC Infofiche (2010/45), Aptitude à l'emploi des tuyaux sanitaires et/ou de chauffage.]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

OPTION 1 : m

OPTION 2 : fft

Choix opéré : *** / **OPTION 1(m)** / **OPTION 2 (fft)**

- code de mesurage:

OPTION 1 : le cas échéant ventilé selon le diamètre nominal (DN 10/15/20/25/32/40 mm) et le mode de pose (en apparent ou encastré). Longueur nette des conduites. Les accessoires, coudes et raccords ne seront pas comptés mais compris dans le prix unitaire

OPTION 2 :

selon le type d'habitation

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (diamètre)** / **OPTION 2 (type)**

- nature du marché:

OPTION 1 : QF

OPTION 2 : PG

Choix opéré : *** / **OPTION 1(QF)** / **OPTION 2 (PG)**

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Le choix des tuyaux en matière synthétique se fera sur la base de l'application envisagée et sur la base des performances attendues des tuyaux, compte tenu d'un certain coefficient de sécurité qui est décrit par la déclaration d'aptitude à l'utilisation .

[65.31.5d Conduites d'alimentation & accessoires - tuyaux / acier inoxydable CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des conduites d'alimentation en matières métalliques (acier inoxydable) ainsi que leurs accessoires

[65.31.5e Conduites d'alimentation & accessoires - collecteurs CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des distributeurs et collecteurs et de leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Les collecteurs seront fabriqués en *** / laiton / bronze et seront équipés de raccords filetés et d'un désaérateur. Ils résisteront à une température de 110°C et à une pression de service de 6 bars, ils conviendront pour l'installation dans laquelle ils doivent fonctionner avec ses composantes et seront mis au point à cet effet.
- Les assemblages se feront avec des raccords appropriés, selon les prescriptions de l'étude technique et/ou du fabricant. Les sections de passage pour la conduite principale et les boucles seront accordées aux sections des conduites sur lesquelles elles doivent se brancher (filetage intérieur DN *** / 20 / 25 / 32). L'espacement entre l'axe de deux tuyaux sera chaque fois d'environ 50 mm.
- Chaque collecteur sera équipé, d'un robinet d'isolement principal (à bille) qui permet d'isoler complètement le collecteur. Les robinets seront adaptés au système de conduites utilisé pour les boucles afin de pouvoir régler et isoler chaque boucle séparément. Les soupapes de réglage et de commande seront munies d'une vis mémoire par circuit sanitaire.

Spécifications

- Matériau : *** / laiton moulé à chaud / laiton étiré / bronze
- Diamètre des conduites principales : DN ***
- Diamètre des boucles : DN ***
- Nombre de raccordements (boucles + 1) : ***
- Colliers de fixation :

- Prescriptions complémentaires

Dans les locaux non techniques, les collecteurs seront disposés dans une armoire de distribution universelle à encastrer dans le mur, comportant :

- une boîte à encastrer dans le mur en matière synthétique avec *** / couvercle / petite porte avec serrure , à placer dans l'épaisseur du mur sans endommager les étanchéités et l'isolation acoustique ou thermique;
- un raccord d'équerre en laiton;
- un collier de fixation en acier galvanisé.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- A proximité du compteur d'eau, on prévoira un collecteur général d'où partiront les différents circuits et d'où les points de branchement seront desservis. Ils peuvent également être utilisés à partir d'un local compteur d'eau jusqu'aux collecteurs distributeurs dans les appartements.
- Les collecteurs seront disposés à un endroit accessible dans les locaux indiqués sur les plans. Dans les locaux non techniques, ils seront placés dans une armoire en acier galvanisé et laquée ou en matière synthétique. L'emplacement exact sera déterminé en concertation avec l'auteur de projet.
- A partir des collecteurs, on doit pouvoir travailler avec des conduites (en matière synthétique) d'un seul tenant
- Ils seront posés au moyen de consoles de fixation appropriées, à une hauteur adaptée par rapport au sol ou au plafond, de façon telle que les conduites puissent rentrer dans la finition en courbes régulières et bien façonnées sans angles obtus.

- Toutes les conduites en matière synthétique disposées entre les points de branchement sanitaires seront posées d'un seul tenant, les assemblages étant interdits. Le nombre de raccordements par collecteur sera judicieusement accordé au nombre de points de branchement sanitaires. En principe, chaque point de branchement sera alimenté directement à partir du collecteur au moyen d'une conduite de 16 mm de diamètre; afin de limiter le nombre de conduites et de raccords au niveau du collecteur, il est toutefois autorisé de desservir deux points de branchement simultanément; dans ce cas, une conduite de 20 mm sera menée au premier point de branchement d'où une conduite de 16 mm partira vers le second branchement; la boîte d'encastrement au premier point de branchement devra permettre le raccord des deux types de diamètres.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

OPTION 1 : p

OPTION 2 : fft

Choix opéré : *** / **OPTION 1(p)** / **OPTION 2 (fft)**

- **code de mesurage:**

OPTION 1 : par collecteur

OPTION 2 : par installation

OPTION 3 : compris dans le prix des conduites d'alimentation

Choix opéré : *** / **OPTION 1(par collecteur)** / **OPTION 2 (par installation)** / **OPTION 3 (compris dans le prix)**

- **nature du marché:**

OPTION 1 : QF

OPTION 2 : PG

OPTION 3: PM

Choix opéré : *** / **OPTION 1(QF)** / **OPTION 2 (PG)** / **OPTION 3 (PM)**

65.31.5f Conduites d'alimentation & accessoires - calorifugeages des conduites CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Seront systématiquement calorifugées : toutes les conduites d'eau chaude intégrées dans les chapes ou les murs, toutes les conduites (d'eau chaude et froide) situées dans les locaux non chauffés (tels que caves, vides sanitaires, greniers, garages, gaines ou faux plafonds) ou qui sont uniquement chauffés à une température hors gel (remises, locaux non chauffés et locaux à risque de gel).

>Remarque :

les conduites d'eau froide non apparentes placées dans un local chauffé ne doivent donc pas être isolées.

- Localisation

- Toutes les conduites d'eau chaude posées en apparent dans les locaux non chauffés.
- Toutes les conduites d'eau chaude encastrées dans les chapes ou les murs.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Le diamètre intérieur de l'isolation sera adapté au diamètre extérieur des conduites de façon à ce que celles-ci soient parfaitement enveloppées.
- On pourra faire usage de
OPTION 1 : manteaux isolants appliqués en usine
OPTION 2 : flexibles en *** / polyuréthane de qualité supérieure / caoutchouc synthétique à structure cellulaire fermée et paroi extérieure lisse. Joints autocollants ou réalisés par collage.
OPTION 3 : coquilles rigides en laine minérale (laine de roche d'une densité comprise entre 100 et 150 kg/m³ ou laine de verre d'une densité comprise entre 35 et 80 kg/m³), à enroulements concentriques, liés aux résines synthétiques et durcis, répulsives à l'eau, non hygroscopiques, non capillaires et de forme stable. La laine minérale sera revêtue d'une feuille d'aluminium (20 µm) armée d'un treillis et fixée mécaniquement, fermeture par chevauchement autocollant ou au tape. Système couvert par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.
OPTION 4 : des coquilles pliables préformées en *** / mousse de polyuréthane / polyéthylène extrudé, revêtues d'un manteau de protection en PVC dur. Fermeture autocollante ou par collage.
Choix opéré : *** / OPTION 1 (manteaux appliqués en usine) / OPTION 2 (flexibles à structure cellulaire) / OPTION 3 (coquilles rigides) / OPTION 4 (coquilles pliables)

Spécifications

- Coefficient de conductibilité thermique : $\lambda < \text{***} / 0,04 \text{ W/mK}$ (à 40°C)

- Prescriptions complémentaires

Conformément à l'annexe 5/1 de l'[AR 1994-07-07] et ses modifications, dans les locaux techniques, les parkings, les gaines techniques et les cuisines collectives, l'isolation thermique des conduits présentera la classe de réaction au feu CL-s3, d2 / *** selon la [NBN EN 13501-1] ou, pour les conduits de diamètre > 300 mm: C-s3, d2 / *** selon la [NBN EN 13501-1].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Toutes les mesures nécessaires seront prises afin que l'isolation ne puisse pas s'humidifier. Au moment de la pose, aussi bien l'isolation que les conduites seront parfaitement sèches. Les directives du fabricant seront scrupuleusement respectées. La pose de l'isolation ne sera exécutée que lorsque les conduites et les appareils auront été peints et/ou revêtus de bandes de protection et après l'exécution des essais de circulation et d'étanchéité sur les conduites. Chaque conduite sera calorifugée séparément. A cet effet, l'installateur posera les conduites avec un écartement suffisant afin de pouvoir exécuter le calorifugeage de manière compétente et soignée. L'isolant sera posé bien jointivement autour des conduites et ne pourra être interrompu au droit des coudes, fixations ou supports des conduites. Les coudes et branchements seront réalisés à l'aide de pièces préformées ou de segments coupés sur mesure. Les joints seront orientés vers le bas et soigneusement collés.

- Notes d'exécution complémentaires

- Les extrémités du calorifugeage des conduites seront soigneusement achevées (à l'aide, par exemple, de manchons spéciaux en laine minérale) et marquées au moyen de bagues témoins dans les couleurs normalisées selon la [NBN EN ISO 14726-1].
- Aux endroits où l'isolation risque de subir des dégradations, une protection sera prévue en coquilles rigides (PVC / ALU) ou avec une membrane armée.
- Sauf si l'isolation constitue d'elle-même un pare-vapeur, lors de la protection de l'isolant, on appliquera un pare-vapeur entre ce dernier et la protection. Tous les joints entre les éléments pare-vapeur et entre ceux-ci et les conduites aux extrémités de l'isolation seront parfaitement fermés et collés avec une bande d'aluminium autocollante d'au moins 50 mm de largeur.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

OPTION 1 : ff

OPTION 2 : M

Choix opéré : *** / OPTION 1(ff) / OPTION 2 (M)

- **code de mesurage:**

OPTION 1 : compris dans le prix des conduites d'alimentation

OPTION 2 : par installation

OPTION 3 : longueur nette à isoler, selon le diamètre des tuyaux.

Choix opéré: *** / OPTION 1 (compris dans le prix des conduites d'alimentation) / OPTION 2 (par installation) / OPTION 3 (longueur nette à isoler, selon le diamètre des tuyaux)

- **nature du marché:**

OPTION 1 : PM

OPTION 2 : PG

OPTION 3: QF

Choix opéré: *** / OPTION 1 (PM) / OPTION 2 (PG) / OPTION 3 (QF)

65.31.5g Conduites d'alimentation & accessoires - protection incendie CCTB 01.07

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Renvoi au 66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre de tous les matériaux afin de préserver la résistance au feu exigée des parois (horizontales et verticales) traversées par des conduites.

65.31.5h Conduites d'alimentation & accessoires - rubans chauffants CCTB 01.02

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Ruban chauffant pour la protection contre le gel, autorégulant, raccordé au réseau et mis à la terre. Pose conformément aux prescriptions du fournisseur. Le ruban sera fixé au tuyau à intervalles réguliers. Pour les conduites horizontales, le ruban sera de préférence fixé sous les tuyaux. Sur l'isolation, on appliquera à intervalles réguliers la mention "Chauffage électrique 230 V".

- **Localisation**

A poser entre le tuyau et l'isolant sur les tronçons de conduites exposées au risque de gel (vides sanitaires ventilés, locaux ventilés, greniers à plancher isolé, ...). Environ 20 W/m, 230 V.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

OPTION 1 : m

OPTION 2 : fft

Choix opéré : *** / **OPTION 1**(m) / **OPTION 2** (fft)

- **code de mesurage:**

OPTION 1 : y compris tous les accessoires

OPTION 2 : selon le type d'habitation

Choix opéré : *** / **OPTION 1**(y compris tous les accessoires) / **OPTION 2** (selon le type d'habitation)

- **nature du marché:**

OPTION 1 : QF

OPTION 2 : PG

Choix opéré : *** / **OPTION 1**(QF) / **OPTION 2** (PG)

65.32 Equipements - appareils et accessoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Ce poste comprend la fourniture et la pose des appareils respectifs, y compris tous les accessoires tels que bouchons, moyens de fixation spécifiques, raccordements, robinets d'arrêt et rosaces, trop-pleins, garnitures d'écoulement avec siphon, ainsi que tous les accessoires et options mentionnés dans l'article concerné du cahier spécial des charges.

> Remarque :

Les robinets de commande à prévoir pour les appareils font l'objet d'un poste séparé et seront traités dans le sous-titre 65.33 Equipements - robinets et clapets.

MATÉRIAUX

Sauf dispositions contraires dans le cahier spécial des charges, les clauses suivantes sont d'application :

- Les dimensions respectives des appareils sont exprimées en mm. Les dimensions indicatives et les écarts admissibles seront, le cas échéant, spécifiés dans le cahier spécial des charges.
- Tous les appareils doivent répondre aux prescriptions de [Répertoire Belgaqua].
- Tous les appareils et les matériaux utilisés seront conformes aux normes en vigueur. Les appareils et leurs accessoires seront fabriqués en porcelaine sanitaire, en métal et/ou en matière synthétique de qualité supérieure. Ils ne présenteront pas de défauts tels que taches mates, irrégularités, fissures ou autres défauts visuels. Tous les appareils sanitaires, qui font partie d'un ensemble ou se situent dans le même local sanitaire, devront avoir la même nuance de couleur. En outre, leur forme et aspect seront en harmonie. Chaque appareil sanitaire portera la marque du fabricant, appliquée de manière discrète et indélébile.
- Tout appareil sera équipé d'un siphon. Les raccordements aux conduites d'évacuation et aux siphons se feront en matériaux résistants à la chaleur (matière synthétique / laiton chromé / ...).

- Tous les éléments métalliques apparents ainsi que les accessoires de fixation seront chromés ou fabriqués en inox.
- Au préalable, des échantillons et/ou une documentation seront soumis à l'auteur de projet et/ou au maître de l'ouvrage et ce, pour tous les appareils et leurs accessoires à livrer. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles conforme aux prescriptions du cahier spécial des charges.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les appareils seront placés et raccordés par un entrepreneur spécialisé en plomberie et ouvrages sanitaires. L'entrepreneur général sera toutefois chargé de la bonne coordination des équipements d'alimentation et d'évacuation de l'eau, des finitions de sol et de murs, ainsi que de tous les équipements fixes, tels que le mobilier encastré, ... En outre, il faudra tenir compte des prescriptions de pose spécifiques du fabricant pour chaque produit.

Les appareils sanitaires seront placés aux endroits indiqués sur les plans. Les hauteurs exactes seront éventuellement discutées par type d'appareil et par local. Les appareils seront posés de niveau et solidement ancrés dans le mur et/ou le sol. Toutes les vis, boulons et écrous seront en acier inoxydable. Les joints ouverts entre les appareils et les murs, le sol ou les tablettes seront bouchés à l'aide d'un mastic élastique à base de silicones.

Les raccordements sanitaires seront étanches à l'eau et aux odeurs, ils assureront en outre une évacuation parfaite, conformément aux [NBN EN 274-1], [NBN EN 274-2] et [NBN EN 274-3]. Les diamètres des conduites d'alimentation comme d'évacuation seront adaptés à ceux des points de raccordement respectifs. Sauf mention contraire sur les plans et/ou dans le cahier spécial des charges, toutes les conduites d'alimentation et d'évacuation des lavabos, douches, baignoires et W-C seront dans la mesure du possible intégrées dans le sol ou les murs.

Tous les appareils fabriqués en métal doivent être équipés d'une borne pour le raccordement aux liaisons équipotentielles, conformément au RGIE (voir aussi l'article 72.25.1f Mise à la terre - bâtiment - liaisons équipotentielles supplémentaires).

Après la pose, tous les déchets d'emballage seront évacués du chantier. Les appareils et leurs accessoires seront débarrassés de tous les autocollants et étiquettes. Avant la réception provisoire, l'installation sera complètement dégraissée et nettoyée. Tous les éléments endommagés pendant le déchargement ou la pose seront remplacés aux frais de l'entrepreneur.

Sécurité

Conformément au chapitre 01.46.1 PSS travaux de techniques fluides, établie par le coordinateur-projet et annexée au cahier spécial des charges. Toutes les directives et indications concrètes en la matière données par le coordinateur-réalisation seront scrupuleusement respectées.

CONTRÔLES

Après la pose, tous les raccordements seront testés quant à leur étanchéité à l'eau et aux odeurs. En même temps, le bon fonctionnement des dispositifs de rinçage sera contrôlé. Les contrôles seront effectués en présence de l'auteur de projet.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[Répertoire Belgaqua, Belgaqua - Répertoire des appareils conformes et protections agréés + Prescriptions techniques relatives aux installations intérieures]

[NBN EN 274-1, Dispositifs de vidage des appareils sanitaires - Partie 1: Exigences]

[NBN EN 274-2, Dispositifs de vidage des appareils sanitaires - Partie 2: Méthodes d'essai]

[NBN EN 274-3, Dispositifs de vidage des appareils sanitaires - Partie 3: Contrôle de la qualité]

65.32.1 Cuvettes de WC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'installation comprend :

OPTION 1 : la fourniture et la pose des cuvettes de W-C., y compris les réservoirs et dispositifs de rinçage, les sièges de W-C, le raccordement de décharge, le raccordement des robinets d'arrêt et des conduites d'alimentation

OPTION 2 : la fourniture et la pose des cuvettes de W-C., y compris les réservoirs et dispositifs de rinçage, les sièges de W-C, le raccordement de décharge, le raccordement des robinets d'arrêt et des conduites d'alimentation ainsi que les accessoires complémentaires suivants : *** (tels que porte-rouleaux pour papier de toilette, ...)

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (WC) / OPTION 2 (WC + accessoires complémentaires)**

MATÉRIAUX

Tous les appareils et leurs accessoires devront satisfaire aux prescriptions des normes.

Les percements dans les parois résistant au feu sont traités au 66 Lutte contre l'incendie (LCI)

Cuvettes de W-C

Les cuvettes de W-C. seront fabriquées en *** / grès sanitaire / porcelaine sanitaire selon la [NBN EN 997] et la [NBN EN 33]. Elles seront du type *** / modèle à chasse basse / modèle à siphon et seront équipées d'un siphon d'au moins *** / 5 cm.

Réservoir & dispositif de rinçage

L'installation de rinçage se composera d'un réservoir, d'un système d'alimentation en eau et d'un dispositif de décharge et doit satisfaire à la [NBN EN 14055]. Elle sera adaptée aux dimensions et au type de cuvette. Le réservoir de rinçage attenant avec garniture de raccordement assure la fixation stable et étanche du réservoir à la cuvette à l'aide d'au moins deux boulons filetés. Le réservoir aura un contenu "écologique" de maximum 6 à 9 litres. Le réservoir sera de conception moderne et, conformément aux indications dans le cahier spécial des charges, il sera fabriqué en :

OPTION 1 : porcelaine sanitaire

OPTION 2 : matière synthétique rigide c'est-à-dire résistant à la rupture, aux chocs provoqués par des corps durs jusqu'à 5 Nm, au chlore, à la décoloration, au gel et au vieillissement. Le réservoir sera pourvu d'une isolation contre la condensation et d'un couvercle résistant aux brûlures de cigarettes.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (porcelaine sanitaire) / OPTION 2 (matière synthétique)**

Le dispositif de rinçage sera fabriqué en matériau synthétique et nécessite une pression minimale, en fonction du type et du mode de fonctionnement de l'appareil. Le robinet de rinçage avec flotteur réglable sera à fermeture progressive, résistant aux coups et pourvu d'un dispositif anti-aspiration.

Le système assurera un remplissage rapide, silencieux (respect des critères acoustiques définis dans la [NBN S 01-400-1]) ainsi qu'une parfaite étanchéité. Le raccordement à la distribution d'eau pourra se faire indifféremment à gauche ou à droite à l'aide d'un raccord pour robinet, d'un tuyau d'alimentation et d'un robinet d'arrêt, tous en laiton chromé et d'un diamètre d'au moins 3/4".

Sièges de W-C

Les sièges de WC font partie des accessoires standards et seront du type à couvercle rabattable. En position ouverte, le siège et/ou le couvercle doivent tenir debout. Les sièges seront de forme ergonomique et doivent se raccorder harmonieusement à la cuvette de W-C. Le siège et le couvercle seront fabriqués en *** / matière synthétique thermodurcissable colorée dans la masse / bois revêtu de matière synthétique. Selon le choix de l'auteur de projet, ils seront livrés en *** / blanc / noir / couleur à choisir dans la gamme de couleurs standard proposée par le fabricant. Ils seront pourvus de butoirs en caoutchouc ou en matière synthétique souple. Les articulations à charnière seront en acier inoxydable ou en laiton chromé. Elles seront fixées par deux, à l'aide d'écrous papillons en acier inoxydable ou en matière synthétique de qualité supérieure, adaptables à l'écartement entre les trous de vis. Le siège et le couvercle seront résistants à la rupture et suffisamment solides pour supporter

le poids d'un adulte (env. 100 kg) debout sans que cela ne provoque de déformations durables ou de fissurations.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'entrepreneur est responsable de l'exactitude du dimensionnement entre le raccord de sortie de l'appareil (prescrit) et les points de raccordement à l'égout intégrés dans le gros-œuvre. L'évacuation de la cuvette sera raccordée à l'égout de manière étanche à l'eau et aux odeurs, à l'aide d'un manchon approprié à joint à lèvres en caoutchouc ou matière synthétique. L'égout sera dimensionné, ventilé et exécuté de telle façon que l'évacuation des toilettes se fasse sans problème. La hauteur de pose (distance verticale entre la face de fixation pour le siège et le sol fini) sera de 400 mm $\pm$ 10 mm (soit 500 mm pour les cuvettes de W-C pour handicapés).

CONTRÔLES

La fixation sera réalisée de telle manière que les cuvettes de W-C mises en place puissent résister à une charge statique de 150 kg pendant une heure, sans déplacement ou dégradation notables (essai réalisé avec trois sacs de sable de 50 kg).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 33, Cuvettes de WC à alimentation indépendante et cuvettes de WC à réservoir attenant - Cotes de raccordement]

[NBN EN 997, Cuvettes de WC et cuvettes à réservoir attenant à siphon intégré]

[NBN EN 14055, Réservoirs de chasse d'eau pour WC et urinoirs]

- Exécution

[NBN S 01-400-1, Critères acoustiques pour les immeubles d'habitation]

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Cuvette :

- Hauteur : bord supérieur du siège à 50 cm du sol [SWL CALA]
- Profondeur : entre 65 et 80 cm [ISO 21542]
- Siège des W-C : suffisamment fixé pour résister aux forces d'un transfert horizontal [BS 8300]
- Couvercle rabattable : entre 50 et 55 cm du bord de la cuvette [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la cuvette et son environnement d'au moins 30% [ISO 21542]
- Option à favoriser : WC lavant avec un système de douchette pour l'hygiène intime [ISO 21542]

Réservoir de rinçage :

- Dispositif de décharge (chasse d'eau) : [SWL CALA] et [BS 8300]
 - Type : à plaque basculant ou chasse d'eau automatique
 - Position : du côté de la zone de transfert
 - Hauteur : entre 80 et 110 cm du sol

65.32.1a Cuvettes de W-C - sur pied CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de cuvettes de WC à poser au sol.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de cuvettes de W-C. sur pied, fabriquées en porcelaine sanitaire. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

1. Type : *** / mono- / duobloc, modèle *** / à chasse basse / à siphon
2. Dimensions :
 - - hauteur d'assise : *** / 390 à 400 / 500 (PMR) mm
 - largeur : *** / 345 à 360 mm
 - profondeur : *** / 650 à 800 (PMR) mm

Ouverture d'évacuation : *** / horizontale / verticale et *** / dissimulée / apparente.

Réservoir :

matériau : *** / porcelaine sanitaire / matière synthétique

- contenu : maximum *** / 6 / 7 / 9 litres
- face supérieure :
- dimensions surface plate de *** / 15 x 40 (PMR) cm
- hauteur : *** / 95 (PMR) cm du sol
- dispositif de décharge :
- type : *** / bouton de tirage / bouton-poussoir / plaque basculante (PMR) / automatique (PMR)
- matière : *** / matière synthétique (blanc, chromé, ...) / acier inoxydable (lisse, brossé, ...)
- position : *** / du côté de la zone de transfert (PMR)
- hauteur : *** / 80 à 110 (PMR) cm du sol
- 1.
 - Contraste : différente de LRV entre la cuvette et son environnement de *** / au moins 30 (PMR) %

- Prescriptions complémentaires

Le dispositif de vidange avec tuyau de trop-plein et soupape sera équipé d'un double système de dosage en vue d'économiser l'eau, réglable entre 3 et 6 litres.

Accessoires

- Siège : *** / matière synthétique thermodurcissable / bois revêtu de matière synthétique Couleur : *** / blanc / noir
- Couvercle rabattable: à *** / 50 à 55 (PMR) cm du bord de la cuvette
- Porte-rouleau : *** / laiton chromé / acier inoxydable / matière synthétique colorée dans la masse / acier revêtu de Nylon
- WC lavant avec système de douchette pour l'hygiène intime: *** / OUI (PMR) / NON

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le sol sur lequel la cuvette doit être installée sera parfaitement plat de niveau. Les cuvettes de W-C. et les réservoirs seront posés de niveau et stables. Le mode de fixation sera déterminé en fonction de la composition du revêtement de sol, la cuvette étant fixée au sol à l'aide d'au moins 2 à 4 vis inoxydables (diamètre au moins 9 mm, longueur 80 mm), de chevilles correspondantes en PVC et de

rondelles. Au préalable, on aura pris soin de revêtir la face de contact d'un matériau souple. Après la pose, les joints seront achevés à l'aide de silicones ou de polysulfides incolores appropriés.

Le siège de WC sera suffisamment fixé pour résister aux forces de transfert horizontal d'une personne à mobilité réduite (PMR).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'attention de l'auteur de projet

Dans la mesure du possible, l'évacuation des cuvettes de W-C. sera dissimulée à l'arrière et débouchera dans le pied d'où elle sera menée vers la colonne de décharge dans le sol à l'aide d'un raccord, d'un coude et de joints à lèvres.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Cuvette :

- Hauteur : bord supérieur du siège à 50 cm du sol [SWL CALA]
- Profondeur : entre 65 et 80 cm [ISO 21542]
- Siège des W-C : suffisamment fixé pour résister aux forces d'un transfert horizontal [BS 8300]
- Couvercle rabattable : entre 50 et 55 cm du bord de la cuvette [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la cuvette et son environnement d'au moins 30% [ISO 21542]
- Option à favoriser : WC lavant avec un système de douchette pour l'hygiène intime [ISO 21542]

Réservoir de rinçage :

- Face supérieure du réservoir : [BS 8300]
 - Dimensions : surface palette de 15 x 40 cm
 - Hauteur : 95 cm du sol
- Dispositif de décharge (chasse d'eau) : [SWL CALA] et [BS 8300]
 - Type : à plaque basculant ou chasse d'eau automatique
 - Position : du côté de la zone de transfert
 - Hauteur : entre 80 et 110 cm du sol

65.32.1b Cuvettes de W-C - suspendues CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de cuvettes de WC suspendues.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de cuvettes de W-C murales suspendues. Elles seront fabriquées en *** / **porcelaine sanitaire**. Le module de fixation avec chasse intégrée et dispositif de rinçage sera un élément préfabriqué, destiné à être placé dans ou sur le mur à l'aide d'un support réglable et de fourreaux de fixation incorporés. L'élément sera équipé d'un réservoir silencieux encastré en matière synthétique de qualité supérieure, isolé contre la condensation et équipé d'une garniture de raccord appropriée pour la fixation étanche du réservoir à la cuvette. Le dispositif de rinçage sera d'office équipé d'un double système de dosage en vue d'économiser l'eau, (3 ou 6 litres). Le regard de visite sera recouvert d'une plaque en matière synthétique inaltérable pourvue de *** / **deux boutons-poussoirs intégrés / plaques basculantes (PMR) / commande automatique (PMR) intégrés**.

Spécifications

- Type : modèle à chasse basse, en forme de T, à côtés arrondis et siphon dissimulé
- Dimensions :
 - hauteur d'assise : *** / **500 (PMR) mm**
 - profondeur : *** / **650 à 800 (PMR) mm**
- Réservoir :
 - profondeur d'encastrement maximale : ***
 - panneau de commande / dispositif de décharge
 - type: *** / **plaque basculante (PMR) / automatique (PMR)**
 - couleur : *** / **blanc / couleur argentée**
 - position : *** / **du côté de zone de transfert (PMR)**
 - hauteur : *** / **80 à 110 5PMR) cm du sol**
- Contraste : différence de LVR entre la cuvette et son environnement de *** / **au moins 30 (PMR) %**

- Prescriptions complémentaires

- Clauses de garantie : ***

Accessoires

- Siège : *** / **matière synthétique thermodurcissable / bois revêtu de matière synthétique** Couleur : *** / **blanc / noir**
- Couvercle rabattable: à *** / **50 à 55 (PMR) cm du bord de la cuvette**
- Porte-rouleau : *** / **laiton chromé / acier inoxydable / matière synthétique colorée dans la masse / acier revêtu de Nylon**
- WC lavant avec système de douchette pour l'hygiène intime: *** / **OUI (PMR) / NON**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le montage s'effectuera selon les prescriptions du fabricant et les indications sur les plans. La cuvette sera fixée au mur à l'aide d'un cadre spécial encastré et/ou de support en L en acier galvanisé, de façon telle qu'elle puisse supporter une charge statique de 1500 N sans déplacement notable. Le choix des boulons (DD *** / **16 / 18** d'une résistance à la traction minimale de 2500 N) dépend de la composition du mur et de la nature et du type du système de rinçage. La concentration de charges sera évitée en étalant une pâte de répartition sur toute la face de support des cuvettes de W-C.

Le siège des W-C sera suffisamment fixé pour résister aux forces de transfert horizontal d'une personne à mobilité réduite (PMR).

Lorsque des carreaux sont prévus sur le mur, on appliquera entre le carrelage et la cuvette, une couche d'isolation phonique en matière synthétique spéciale, dont les dimensions sont identiques à celles de l'appareil et d'une épaisseur d'environ 5 mm. L'alimentation et l'évacuation de l'eau seront dissimulées.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Eventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Cuvette :

- Hauteur : bord supérieur du siège à 50 cm du sol [SWL CALA]
- Profondeur : entre 65 et 80 cm [ISO 21542]
- Siège des W-C : suffisamment fixé pour résister aux forces d'un transfert horizontal [BS 8300]
- Couvercle rabattable : entre 50 et 55 cm du bord de la cuvette [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la cuvette et son environnement d'au moins 30% [ISO 21542]
- Option à favoriser : WC lavant avec un système de douchette pour l'hygiène intime [ISO 21542]

Réservoir de rinçage :

- Dispositif de décharge (chasse d'eau) : [SWL CALA] et [BS 8300]
 - Type : à plaque basculant ou chasse d'eau automatique
 - Position : du côté de la zone de transfert
 - Hauteur : entre 80 et 110 cm du sol

65.32.2 Lave-mains CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des appareils sanitaires dont l'usage est destiné aux toilettes. Le prix unitaire devra comprendre :

OPTION 1 : la fourniture, la fixation et le raccordement de l'appareil sanitaire, y compris les éléments de suspension, le système d'évacuation, l'éventuel encastrement de l'élément dans un meuble et/ou une tablette, les robinets d'arrêt chromés pour chaque robinet à poser

OPTION 2 : la fourniture, la fixation et le raccordement de l'appareil sanitaire, y compris les éléments de suspension, le système d'évacuation, l'éventuel encastrement de l'élément dans un meuble et/ou une tablette, les robinets d'arrêt chromés pour chaque robinet à poser ainsi que la fourniture et la pose des accessoires complémentaires suivants comme mentionnés dans le cahier spécial des charges *** (tels que miroir, porte-essuie, ...)

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (lave-mains)** / **OPTION 2 (laves-mains + accessoires complémentaires)**

MATÉRIAUX

Les lave-mains devront répondre aux exigences de la [NBN EN 31+A1] et la [NBN EN 14688:2015+A1]. Les colliers de fixation apparents ainsi que les conduites d'alimentation et les robinets d'arrêt angulaires avec rosaces seront fabriqués en laiton chromé.

Le raccord d'évacuation 5/4", 3/4" sera en acier inoxydable ou laiton chromé, raccordé avec un écrou en laiton et des bagues d'étanchéité et il sera équipé de

OPTION 1 : un bouchon en caoutchouc ou en matière synthétique souple, fixé à l'aide d'une chaînette à billes en acier inoxydable ou en laiton chromé.

OPTION 2 : un clapet en acier inoxydable, laiton chromé ou matière synthétique chromée, à commande mécanique.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (bouchon)** / **OPTION 2 (clapet)**

La garniture d'écoulement sera équipée d'un siphon dévissable à garde d'eau d'au moins 4 cm. Le siphon sera placé près du mur et sera du type

OPTION 1 : siphon à godet en *** / laiton chromé / polypropylène chromé à fond dévissable.

OPTION 2 : siphon tube en *** / polypropylène / polyéthylène blanc. Type autonettoyant et non-vidangeable.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (godet)** / **OPTION 2 (tube)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les lave-mains seront placés de niveau et horizontalement. La hauteur de pose (côté supérieur) sera de *** / 830 +/- 20 / 720-740 (PMR) mm. L'emplacement exact des accessoires sera déterminé en concertation avec l'auteur de projet.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'emplacement des lave-mains sera déterminé de manière à ce que ceux-ci soient atteignables par les PMR à partir de la cuvette des WC.

CONTRÔLES

Le mode de fixation sera adapté au revêtement mural et de façon telle que les lave-mains puissent résister à une charge statique de 600 N sans déplacement notable.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 31+A1, Lavabos - Cotes de raccordement]

[NBN EN 14688:2015+A1, Appareils sanitaires - Lavabos - Exigences fonctionnelles et méthodes d'essai]

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Un lave-main est une solution moins optimale qu'un lavabo pour l'hygiène personnelle d'une personne à mobilité réduite (PMR).

Lave-main :

- Position : atteignable à partir de la cuvette des W-C [BS 8300]
- Hauteur de pose : entre 72 et 74 cm à partir du sol [BS 8300]
- Profondeur : maximum 35 cm, pour ne pas gêner l'approche frontale vers la cuvette [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre le lave-mains et le mur adjacent de minimum 30% [BS 8300] et [ISO 21542]

Robinet :

- Position : du côté de la cuvette des W-C [BS 8300]

65.32.2a Lave-mains - modèles muraux / porcelaine sanitaire CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lave-mains en porcelaine sanitaire à poser contre un mur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

- Modèle : forme arrondie avec vasque ovale, dos et côtés cintrés, bord de protection, cuvette à savon avec écoulement
- Couleur : *** / blanc
- Dimensions extérieures : *** / $\pm 450(b) \times 300(d) \times 200(h)$ mm, avec un écart admissible de ± 30 mm; profondeur de *** / max 35 (PMR) cm
- Disposition du robinet : *** / trou de robinet au centre / trou de robinet sur le côté / trou de robinet du côté de la cuvette des W-C (PMR) / sans trou de robinet (montage mural).
- Trep-plein : *** / intégré dans le matériau / intégré dans la double-cloison
- Bonde : *** / bouchon en caoutchouc avec chaînette à billes / fermeture à clapet à commande mécanique
- Siphon : *** / siphon à godet / siphon tube
- Contraste : différence de LRV entre le lave-mains et le mur adjacent de *** / min 30 (PMR) cm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les lave-mains seront fixés au mur à l'aide de fixations dissimulées, soit avec deux boulons tendeurs, soit à l'aide de deux crochets en métal correspondants. Les concentrations de forces seront évitées en interposant préalablement des bagues élastiques entre les boulons et les lavabos. Les lave-mains seront raccordés aux conduites d'évacuation sanitaires en intercalant un siphon. Les robinets, prévus dans le sous-titre 65.33 Equipements - robinets et clapets, seront raccordés à la conduite d'arrivée après l'installation de robinets d'arrêt.

- Notes d'exécution complémentaires

Le joint entre le mur et le lave-mains sera colmaté avec les silicones appropriés, blancs ou de couleur à choisir par l'auteur de projet.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.2b Lave-mains - modèles muraux / acier inoxydable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lave-mains en acier inoxydable à poser contre un mur.

65.32.2c Lave-mains - modèles muraux / acrylique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lave-mains en matière synthétique à poser contre un mur.

65.32.2d Lave-mains - modèles encastrés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lave-mains à encastrer.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de lave-mains à encastrer dans un meuble, une tablette ou équivalent. Ils seront équipés d'une bague d'étanchéité synthétique afin que le raccord du lavabo à la tablette soit parfaitement étanche. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles. Les lavabos encastrables seront fabriqués en

OPTION 1 : tôle d'acier émaillée, d'au moins 1 mm d'épaisseur, classe de l'émail: B, couleur: *** / blanc.

OPTION 2 : acrylique, couleur blanche

OPTION 3 : acier inoxydable

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (tôle d'acier émaillée) / **OPTION 2** (acrylique) / **OPTION 3** (acier inoxydable)

Spécifications

- Modèle : *** / diamètre rond / ovale
- Dimensions : *** mm; profondeur de *** / max 35 (PMR) cm
- Disposition du robinet : *** / trou de robinet central / trou de robinet sur le côté / trou de robinet du côté de la cuvette des W-C (PMR) / sans trou de robinet (montage mural)
- Trop-plein :
- Bonde : *** / bouchon en caoutchouc avec *** / chaînette à billes / clapet à commande mécanique
- Siphon : *** / siphon à godet / siphon tube
- Contraste : différence de LRV entre le lave-mains et le mur adjacent de *** / min 30 (PMR) %

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La découpe de l'ouverture dans les lave-mains encastrables est comprise dans le prix unitaire. Les lavabos et/ou tablettes seront toutefois prévus dans un article séparé. Les lavabos seront posés de niveau et stables. Les joints de raccord avec les lavabos seront obturés avec un mastic élastique approprié à base de silicones ou de polysulfides (couleur à choisir par l'auteur de projet) ou à l'aide de profils élastiques préformés. Un exemple de finition sera soumis pour approbation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.3 Lavabos CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit des appareils sanitaires dont l'usage est destiné aux salles de bains et/ou chambres à coucher,...

Le prix unitaire comprend :

OPTION 1 : la fourniture, la fixation et le raccordement de l'appareil, y compris les éléments de suspension, le système d'évacuation d'eau, éventuellement l'encastrement de l'élément dans un meuble et/ou une tablette, un robinet d'arrêt chromé pour chaque robinet à placer,

OPTION 2 : la fourniture, la fixation et le raccordement de l'appareil, y compris les éléments de suspension, le système d'évacuation d'eau, éventuellement l'encastrement de l'élément dans un meuble et/ou une tablette, un robinet d'arrêt chromé pour chaque robinet à placer, ainsi que la fourniture et la pose des accessoires mentionnés dans le cahier spécial des charges :*** (tels que planchettes, miroirs, porte-essuies, ...)

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (lavabos)** / **OPTION 2 (lavabos + accessoires complémentaires)**

MATÉRIAUX

Les lavabos et tous les accessoires doivent satisfaire aux à la [NBN EN 31+A1] et à la [NBN EN 14688:2015+A1]. Ils seront fabriqués en *** : grès sanitaire / porcelaine sanitaire / ...

Les conduites d'alimentation apparentes ainsi que les colliers de fixation et les robinets d'arrêt seront fabriqués en laiton chromé.

Le raccord d'écoulement 5/4" sera en acier inoxydable ou en laiton chromé et sera pourvu :

OPTION 1 : d'un bouchon en caoutchouc ou en matière synthétique souple, fixé à l'aide d'une chaînette à billes en acier inoxydable ou en laiton chromé

OPTION 2 : un clapet en acier inoxydable ou en laiton chromé, à commande mécanique

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (bouchon)** / **OPTION 2 (clapet)**

La garniture d'écoulement sera pourvue d'un siphon dévissable à garde d'eau d'au moins 4 cm. Le siphon sera du type

OPTION 1 : siphon à godet en *** / **laiton chromé / polypropylène chromé** à fond dévissable

OPTION 2 : siphon tube en *** / **polypropylène / polyéthylène**

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (godet)** / **OPTION 2 (tube)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les lavabos seront posés de niveau et seront stables. La hauteur de pose standard (face supérieure) sera de 830 ± 20 mm.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la hauteur de pose (face supérieure) sera de maximum 800 mm. Le lavabo et le système d'évacuation des eaux seront placés de sorte qu'il y ait un espace libre sous le lavabo :

- pour les genoux : de 65 à 70 cm de hauteur sur 20 cm de profondeur ;
- pour les pieds : de minimum 30 cm de hauteur sur 60 cm de profondeur.

CONTRÔLES

La fixation sera adaptée en fonction du type de cloison afin que les lavabos puissent résister à une charge statique de 100 kg, sans déplacement notable. A cet effet, une charge de 100 kg sous la forme de deux sacs de sable ou de ciment de 50 kg sera posée sur les lavabos en présence de l'auteur de projet.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 31+A1, Lavabos - Cotes de raccordement]

[NBN EN 14688:2015+A1, Appareils sanitaires - Lavabos - Exigences fonctionnelles et méthodes d'essai]

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Hauteur de pose : le bord supérieur du lavabo se situe à maximum 80 cm du sol [CWATUP] (Article 415/10) et [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- Profondeur libre sous le lavabo : minimum 60 cm, pour que la personne en chaise roulante puisse accéder au lavabo [CWATUP] (Article 415/10) et [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- Espace libre sous le lavabo : [ISO 21542]
 - pour les genoux : de 65 à 70 cm de hauteur sur 20 cm de profondeur
 - pour les pieds : de minimum 30 cm de hauteur sur 60 cm de profondeur
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre le lavabo et le mur adjacent de minimum 30% [ISO 21542]

65.32.3a Lavabos - modèles suspendus / porcelaine sanitaire CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lavabos en porcelaine sanitaire à poser contre un mur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les lavabos suspendus en porcelaine sanitaire seront soumis à l'approbation de l'auteur de projet en même temps que le système d'évacuation, les rosaces et les robinets. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

- Type : lavabo *** / simple / double
- Modèle : *** / modèle arrondi à cuvette ovale, dos et côtés cintrés, avec relevé de protection et porte-savon avec écoulement
- Dimensions : *** / 600 x 480 x 220 mm (tolérances dimensionnelles *** / 30 mm); capacité : *** / 7 litres; profondeur libre sous le lavabo: *** / min 600 (PMR) mm
- Disposition du robinet : *** / trou de robinet central / trou de robinet sur le côté / sans trou de robinet (montage mural)
- Trop-plein : *** / avec trop-plein intégré dans le matériau / intégré dans la double cloison
- Bonde : *** / bouchon en caoutchouc avec *** / chaînette à billes / clapet à commande mécanique
- Siphon : *** / siphon à godet / siphon tube
- Contraste : différence de LVR entre le lavabo et le mur adjacent de *** / 30 (PMR) %

- Prescriptions complémentaires

Protection du siphon : *** / colonne / coquille correspondante

Accessoires

- Tablette : *** / porcelaine sanitaire / verre trempé (opale / transparent) / matière synthétique
- Miroir :
 - forme : *** / rectangulaire / carrée / ronde
 - dimensions : *** / 450 x 600 mm

- Porte-essuie :
 - type : *** / porte-essuie double mobile / porte-essuie fixe / anneau / crochet
 - matériau : *** / acier chromé / revêtu de Nylon coloré / polyamide à âme pleine
 - forme & dimensions : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les lavabos seront fixés au mur de manière dissimulée soit à l'aide de deux boulons tendeurs inoxydables (minimum DN M 12 et une résistance à la traction de 2000 N par boulon), soit au moyen de deux crochets en métal appropriés. Les concentrations de forces seront évitées en intercalant des anneaux élastiques entre les boulons et les lavabos.

- Notes d'exécution complémentaires

- Les joints entre le mur et les lavabos seront obturés à l'aide de silicones appropriés blancs ou de couleur à choisir par l'auteur de projet.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

[65.32.3b Lavabos - modèles suspendus / acier inoxydable CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lavabos en acier inoxydable à poser contre un mur.

[65.32.3c Lavabos - modèles suspendus / acrylique CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lavabos en matières synthétiques à poser contre un mur.

[65.32.3d Lavabos - modèles encastrés CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des lavabos à encastrer.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de lavabos à encastrer dans un meuble, une tablette ou similaire (voir 58.2 Mobilier de salle de bain / de sanitaires mobilier de salle de bains). Ils seront pourvus d'un joint d'étanchéité

synthétique afin de permettre le raccord étanche avec le plan dans lequel ils sont encastrés. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles. Les lavabos encastrés seront fabriqués en

OPTION 1 : tôle d'acier émaillée d'au moins 1 mm d'épaisseur; classe de l'émail B, couleur *** / blanc.

OPTION 2 : *** / acier inoxydable

OPTION 3 : *** / porcelaine sanitaire

OPTION 4 : *** / acrylique

Choix opéré : *** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3 / OPTION 4

Spécifications

- Modèle : *** / rond diamètre + 475 mm / ovale
- Dimensions : profondeur libre sous le lavabo : *** / min 600 (PMR) mm
- Disposition du robinet : *** / trou de robinet central / trou de robinet sur le côté / sans trou de robinet
- Trop-plein : *** / avec trop-plein en matière synthétique de qualité supérieure
- Bonde : *** / bouchon avec *** / chaînette à billes / clapet à commande mécanique
- Siphon : *** / siphon à godet / siphon tube
- Contraste : différence de LRV entre le lavabo et le mur adjacent de *** / min 30 (PMR) %

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La découpe de l'ouverture dans les lave-mains encastrables est comprise dans le prix unitaire. Les lavabos et/ou tablettes seront toutefois prévus dans un article séparé. Les lavabos seront posés de niveau et stables. Les joints de raccord avec les lavabos seront obturés avec un mastic élastique approprié à base de silicones ou de polysulfides (couleur à choisir par l'auteur de projet) ou à l'aide de profils élastiques préformés. Un exemple de finition sera soumis pour approbation.

CONTRÔLES PARTICULIERS

La structure portante ou le meuble doit pouvoir supporter une charge statique de 100 kg

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.4 Baignoires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'installation comprend la fourniture, la pose des baignoires, leur piétement, les dispositifs d'évacuation avec garniture, trop-plein et siphon, les rosaces et les robinets d'arrêt, ainsi que tous les accessoires tels que clapet de vidage ou bouchon avec chaînette, ...

> Remarque :

- Les robinets sont décrits séparément dans le sous-titre 65.33 Equipements - robinets et clapets .
- L'habillage des baignoires et le regard de visite sont décrits séparément au titre 58.2 Mobilier de salle de bain / de sanitaires soit le chapitre 21.15.4 Socles et embases.

MATÉRIAUX

Les longues baignoires avec trop-plein devront répondre à la norme [NBN EN 14516:2015+A1] et [NBN EN 232]. Les baignoires seront formées en fonction d'un volume minimal d'eau pour un niveau d'eau maximal. En principe, la couleur sera blanche et obligatoire pour tous les bords et faces visibles après la pose. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

La bonde 6/4" sera en laiton chromé ou acier inoxydable et pourvue de

OPTION 1 : un bouchon en caoutchouc ou en matière synthétique souple, attaché à l'aide d'une chaînette à billes en acier inoxydable ou en laiton chromé.

OPTION 2 : clapet de vidage en *** / **acier inoxydable ou laiton chromé / matière synthétique de qualité supérieure**, à commande mécanique.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (bouchon) / OPTION 2 (clapet)**

La garniture d'écoulement, avec trop-plein et coupe-air, doit être dévissable et fabriquée en matériau résistant à la chaleur en

OPTION 1 : polypropylène (PPR)

OPTION 2 : polyéthylène (PE)

OPTION 3 : PVC-C

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (PPR) / OPTION 2 (PE) / OPTION 3 (PVC-C)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Sauf dispositions contraires, les baignoires seront intégrées dans la chape, le bord supérieur se trouvant à environ 45 cm au-dessus du sol fini. Les baignoires seront raccordées aux conduites d'évacuation sanitaires au moyen d'un siphon. Les robinets seront raccordés aux conduites d'alimentation. Pour les baignoires en métal, la borne de mise à la terre doit être reliée au point de mise à la terre le plus proche à l'aide d'un conducteur en cuivre, conformément aux directives du [RGIE]. Les joints entre les murs et les bords de la baignoire seront obturés avec un mastic sanitaire élastique à base de silicones (base PU), couleur à déterminer par l'auteur de projet. Ces joints doivent être compris dans le prix unitaire de la baignoire.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les baignoires seront placées de sorte que le bord supérieur se situe à 50-55 cm au-dessus du sol fini et de manière à disposer d'un espace libre sous la baignoire de 15 cm de hauteur sur 110 cm de largeur sur toute la profondeur de la baignoire.

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Hauteur de pose : bord supérieur de la baignoire à 50-55 cm au-dessus du sol fini [SWL CALA]
- Espace libre : sous la baignoire, de 15 cm (hauteur) x 110 cm (largeur) sur toute la profondeur de la baignoire [SWL CALA]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la baignoire et le mur adjacent de minimum 30% [ISO 21542]

65.32.4a Baignoires - acier émaillé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des baignoires sur pied en acier émaillé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La baignoire sera moulée d'un seul tenant dans une tôle d'acier et émaillée sur toutes ses faces. L'émail sera de classe B et devra répondre à la norme [NBN EN ISO 28706-1] et la [NBN EN ISO 28764]. Il sera résistant aux acides, aux poudres à lessiver et, éventuellement, aux bains médicaux.

Spécifications

- Type : *** / baignoire / baignoire sabot
- Dimensions : *** / 1600 x 700 / 1700 x 700 / 1800 x 800 mm, profondeur *** / 540 mm, contenu environ *** litres
- Forme : *** / rectangulaire à tête plate
- Epaisseur de la tôle (y compris la couche d'émail) : minimum *** / 2,3 / 2,5 / 3 mm
- Poids : environ ***
- Support : *** / berceau / châssis à pieds réglables
- Siphon : résistant à la chaleur *** / PPR / PE / PVC-C
- Bonde : *** / bouchon en caoutchouc avec *** / chaînette à billes / clapet de vidage à commande mécanique
- Joints : silicones sanitaires, couleur : *** / blanc

- Finitions

- Couleur : *** / blanc
- Contraste : différence de LRV entre la baignoire et le mur adjacent de *** / min 30 (PMR) %

- Prescriptions complémentaires

Les baignoires seront insonorisées par pulvérisation à base de fibres minérales ou d'une couche bitumineuse.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les baignoires seront placées conformément au chapitre 65.32.4 Baignoires. Hauteur au-dessus du sol fini, environ *** / 45/ 50-55 (PMR) cm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN ISO 28706-1, Émaux vitrifiés - Détermination de la résistance à la corrosion chimique - Partie 1: Détermination de la résistance à la corrosion chimique par les acides à température ambiante (ISO 28706-1:2008)]

[NBN EN ISO 28764, Émaux vitrifiés - Production d'éprouvettes pour l'essai des émaux sur la tôle d'acier, la tôle d'aluminium et la fonte (ISO 28764:2015)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.4b Baignoires - acrylique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des baignoires sur pied en matières synthétiques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

La baignoire sans soudure aura été moulée et/ou coulée en acrylique, conformément à la [NBN EN 198] et/ou [NBN EN 263]. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

- Type : *** / baignoire / baignoire sabot
- Forme : *** / rectangulaire à tête plate
- Dimensions : *** / 1600 x 700 / 1700 x 700 / 1800 x 800 mm, profondeur *** / 540 mm, contenu environ *** litres
- Epaisseur de l'acrylique : minimum *** mm.
- Poids : environ ***
- Support : *** / bois / châssis à pieds réglables
- Siphon : résistant à la chaleur *** / PPR / PE / PVC-C
- Bonde : *** / bouchon avec *** / chaînette à billes / clapet de vidage à commande mécanique
- Joints : silicones sanitaires, couleur : *** / blanc

- Finitions

- Couleur : *** / blanc
- Contraste : différence de LRV entre la baignoire et le mur adjacent de *** / min 30 (PMR) %

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les baignoires seront placées conformément au chapitre 65.32.4 Baignoires. Hauteur au-dessus du sol fini, environ *** / 45 / 50-55 (PMR) cm.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 198, Appareils sanitaires - Baignoires en feuilles d'acrylique réticulées coulées - Exigences et méthodes d'essai]

[NBN EN 263, Appareils sanitaires - Feuilles d'acrylique réticulées coulées pour baignoires et receveurs de douche à usage domestique]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.4c Baignoires - fonte CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des baignoires sur pied en fonte émaillée.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.5 Douches et cabines de douche CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'installation comprend la livraison, la pose et le raccordement du receveur de douche plat, de son châssis et du socle, du dispositif d'évacuation avec garniture et coupe-air, des rosaces et robinets d'isolement, ainsi que de tous les accessoires tels que clapets de vidage ou bouchons avec chaînette, ...

> Remarque

- Les robinets forment un poste séparé et sont décrits au sous-titre 65.33 Equipements - robinets et clapets.
- L'habillage du socle des receveurs de douche est prévu séparément au titre 58.2 Mobilier de salle de bain / de sanitaires (habillage - bords de bain et de douche) soit 21.15.4 Socles et embases.
- Les portes de douche et/ou les cabines de douche sont décrites à l'article 65.36.2b Accessoires complémentaires - portes / cloisons de douches

MATÉRIAUX

Les receveurs de douche sans trop-plein devront répondre à la [NBN EN 251], la [NBN EN 274-1], la [NBN EN 274-2], la [NBN EN 274-3] et la [NBN EN 14527:2016+A1]. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Ils conviendront pour être encastrés.

- Les conduites d'alimentation apparentes seront fabriquées en cuivre chromé.
- La garniture d'écoulement avec coupe-air doit être dévissable et fabriquée en
OPTION 1 : polypropylène (PPR)
OPTION 2 : polyéthylène (PE)
OPTION 3 : PVC-C
Choix opéré : *** / **OPTION 1 (PPR) / OPTION 2 (PE) / OPTION 3 (PVC-C)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les receveurs de douche seront raccordés aux conduites d'évacuation sanitaires au moyen d'un siphon. Pour les receveurs de douche en métal, la borne de mise à la terre doit être reliée au point de mise à la terre le plus proche à l'aide d'un conducteur en cuivre, conformément aux directives du RGIE. Les joints entre les murs et les bords du receveur de douche seront obturés avec un mastic sanitaire élastique à base de silicones (base PU), couleur à déterminer par l'auteur de projet. Ces joints doivent être compris dans le prix unitaire du receveur de douche.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les douches seront de plain-pied avec un ressaut de 0 cm à l'entrée de la douche. Pour cela, les douches seront : soit de type « douche carrelée », soit composées d'un receveur ultraplat placé à fleur du revêtement de sol (version encastrée).

La pente pour l'évacuation des eaux sera de 2% maximum.

De préférence, le siphon sera situé au centre de la zone de douche.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 251, Receveurs de douche - Cotes de raccordement]

[NBN EN 14527:2016+A1, Receveurs de douche à usage domestique]

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Ressaut à l'entrée de la douche : douche de plain-pied => ressaut de 0 cm (douche à l'italienne ou receveur de douche ultraplat à fleur du revêtement (version encastrée)) [SWL CALA]
- Dimension de la zone de douche : 90 x 90 cm minimum, en respectant les surfaces suivantes : [SWL CALA]
 - Surface pour une aire de rotation de 150 cm (hors débatement de porte) qui dessert la douche
 - Surface pour une aire de transfert de 110*150 cm d'un côté du siège de la douche. .
- Pente : maximum 2% pour l'évacuation des eaux [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- Localisation du siphon : au centre de la zone de douche (pour garantir la stabilité de la personne en chaise roulante pendant l'usage) [ISO 21542]

65.32.5a Douches - acier émaillé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de receveurs de douche sur pied en acier émaillé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le receveur de douche sera moulé d'un seul tenant dans une tôle d'acier et émaillé sur toutes ses faces. L'émail sera de classe B et devra répondre à la [NBN EN ISO 28706-1] et la [NBN EN ISO 28764]. Il sera résistant aux acides, aux poudres à lessiver et éventuellement aux bains médicaux.

Spécifications

- Forme : *** / carrée
- Dimensions : *** / 800 x 800 / 900 x 900 (PMR). La profondeur sera d'au moins 130 mm. La profondeur sera de: *** / 0 à l'entrée de la douche (PMR) / au moins 130 cm
- Epaisseur de la tôle (y compris la couche d'émail) : minimum *** / 2,3 / 2,5 / 3 mm
- Poids : environ ***
- Surface : *** / plane / profilée (antidérapant)
- Support : *** / bois / châssis à pieds réglables

- Siphon : résistant à la chaleur *** / PPR / PE / PVC-C; situé *** / au centre du receveur (PMR)
- Bonde : *** / bouchon en caoutchouc avec chaînette à billes / clapet à commande mécanique

- Finitions

Couleur : *** / blanc

- Prescriptions complémentaires

Les receveurs de douche seront insonorisés par pulvérisation à base de fibres minérales ou d'une couche bitumineuse.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les receveurs de douche seront placés conformément au chapitre 65.32.5 Douches et cabines de douche. Le receveur de douche sera placé

OPTION 1 : dans le sol, de manière à ce qu'il se trouve quelques mm sous le revêtement de sol attenant.

OPTION 2 : intégré dans un socle

OPTION 3 : de plain-pied (ressaut de 0 cm à l'entrée de la douche) (PMR)

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dans le sol) / OPTION 2 (intégré dans un socle) / OPTION 3 (de plain-pied)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN ISO 28706-1, Émaux vitrifiés - Détermination de la résistance à la corrosion chimique - Partie 1: Détermination de la résistance à la corrosion chimique par les acides à température ambiante (ISO 28706-1:2008)]

[NBN EN ISO 28764, Émaux vitrifiés - Production d'éprouvettes pour l'essai des émaux sur la tôle d'acier, la tôle d'aluminium et la fonte (ISO 28764:2015)]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.5b Douches - acrylique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de receveurs de douche sur pied en matières synthétiques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le receveur de douches sans soudure sera moulé d'un seul tenant et/ou coulé en acrylique, conformément à la [NBN EN 249], la [NBN EN 263] ou la [NBN EN 15636] ou la [NBN EN 15720].

Spécifications

- Forme : *** / carrée
- Dimensions : *** / 800 x 800 / 900 x 900 (PMR). La profondeur sera de *** / 0 à l'entrée de la douche (PMR) / au moins 130 mm.
- Epaisseur de l'acrylique : minimum *** mm
- Poids : environ ***
- Siphon : résistant à la chaleur *** / PPR / PE / PVC-C; situé *** / au centre du receveur (PMR)
- Bonde : *** / bouchon avec *** / chaînette à billes / clapet de vidage à commande mécanique
- Support : *** / berceaux / châssis à pieds réglables

- Finitions

Couleur : *** / blanc

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les receveurs de douche seront placés conformément au chapitre 65.32.5 Douches et cabines de douche. Le receveur de douche sera placé :

OPTION 1 : dans le sol, de manière à ce qu'il se trouve quelques mm sous le revêtement de sol attenant.

OPTION 2 : intégré dans un socle

OPTION 3 : de plain-pied (ressaut de 0cm à l'entrée de la douche) (PMR).

Choix opéré : *** / OPTION 1 (dans le sol) / OPTION 2 (intégré dans un socle) / OPTION 3 (de plain-pied)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 249, Appareils sanitaires - Receveurs de douche en feuilles d'acrylique réticulées coulées - Prescriptions et méthodes d'essai]

[NBN EN 263, Appareils sanitaires - Feuilles d'acrylique réticulées coulées pour baignoires et receveurs de douche à usage domestique]

[NBN EN 15636, Appareils sanitaires - Receveurs de douche en feuilles d'acrylique extrudées modifiées choc - Prescriptions et méthodes d'essai]

[NBN EN 15720, Appareils sanitaires - Receveurs de douche en feuilles coextrudées ABS/acrylique modifié choc - Exigences et méthodes d'essai]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.5c Douches - douches carrelées CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de receveurs de douche avec revêtement en carrelage.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le receveur de douche sera constitué d'un carrelage au-dessus d'une cuve intégrée en *** / matière synthétique préfabriquée / feuille de plomb de 1,5 mm d'épaisseur pourvue des bavettes d'étanchéité nécessaires. La garniture d'écoulement intégrée 150 x 150 mm sera du type siphon de cour avec écoulement dans le bas ou sur le côté, en fonction de l'emplacement. La garniture comportera un tuyau d'évacuation d'un diamètre nominal d'au moins 50 mm, un coupe-air à garde d'eau d'au moins 50 mm dans le même matériau. Une grille d'évacuation amovible sera pourvue en *** / laiton chromé / acier inoxydable. Le carrelage est prévu séparément à l'article ***.

Spécifications

- Dimensions : *** / 800 x 800 / 900 x 900 (PMR)
- Siphon situé *** / au centre du receveur (PMR)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La cuve sera intégrée de manière stable et étanche dans la chape prévue. Les bavettes d'étanchéité seront intégrées dans le mur sur une hauteur d'environ 5 cm au-dessus du bord du receveur de douche, la cuve sera soigneusement raccordée aux conduites d'évacuation sanitaires intégrées dans le sol. Le carrelage prévu se raccordera parfaitement au revêtement de sol (ressaut de 0 cm à l'entrée de la douche (PMR)) et sera en légère pente de *** / max 2 (PMR) % vers la grille d'évacuation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.5d Douches - grès émaillé CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de receveurs de douche sur pied en grès émaillé.

65.32.5e Cabines de douche - ensembles cabines de douche standard CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'ensemble cabines de douche standard en matière métalliques ou synthétiques.

65.32.5f Cabines de douche - ensembles cabines de douche avec hydromassage
CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d' ensemble cabines de douche en matières synthétiques avec fonctions d'hydromassage.

[65.32.5g Cabines de douche - ensembles cabines de douche avec hammam CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d' ensemble cabines de douche en matière synthétiques avec fonction hammam.

[65.32.6 Urinoirs CCTB 01.02](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'urinoirs suspendus à poser directement contre un mur ou contre un élément de montage recouvert de carrelage ou tout autre matériau de revêtement.

L'alimentation en eau et l'évacuation se fera de manière apparente ou encastrée

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

S'il y a plusieurs urinoirs, au moins un présente les caractéristiques suivantes :

- Hauteur du bord : 38 cm [BS 8300]
- Profondeur : minimum 36 cm [BS 8300]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre l'urinoir et le mur adjacent de minimum 30% [ISO 21542]

[65.32.6a Urinoirs - modèles suspendus / porcelaine sanitaire CCTB 01.04](#)

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'urinoirs suspendus.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les urinoirs seront fabriqués en *** / **porcelaine sanitaire**. Ils seront posés au mur avec alimentation apparente ou encastrée ou fixer sur un module de fixation avec dispositif de rinçage intégré à un élément préfabriqué, destiné à être placé dans ou sur le mur à l'aide d'un support réglable et de fourreaux de fixation incorporés. L'élément sera équipé d'un robinet de rinçage électronique ou pneumatique (cfr art.65.33.7a Flush valves pour urinoirs - manuels, 65.33.7b Flush valves pour urinoirs - électroniques, 65.33.7c Flush valves encastrés pour urinoirs - électroniques, 65.33.7d Flush valves encastrés pour urinoirs - pneumatiques).

Spécifications

1. Type : modèle à alimentation apparente ou dissimulée et équipé d'un siphon intégré ou dissimulé
2. Dimensions :
 - hauteur comprise entre 550 et 650 mm
 - profondeur comprise entre 250 et 350 mm
 - largeur comprise entre 300 et 450 mm
 - Hauteur du bec par rapport au sol comprise entre 400 et 650 mm selon usage

- Prescriptions complémentaires

Accessoires

Couvercle : *** / matière synthétique thermodurcissable

Couleur : *** / blanc / noir

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le montage s'effectuera selon les prescriptions du fabricant et les indications sur les plans. L'urinoir sera fixé au mur à l'aide d'un cadre spécial encastré et/ou de support en L en acier galvanisé, de façon telle qu'elle puisse supporter une charge statique de 1500 N sans déplacement notable. Le choix des boulons (DD *** / 16 / 18 d'une résistance à la traction minimale de 2500 N) dépend de la composition du mur et de la nature et du type du système de rinçage

Lorsque des carreaux sont prévus sur le mur, on appliquera entre le carrelage et l'urinoir, une couche d'isolation phonique en matière synthétique spéciale, dont les dimensions sont identiques à celles de l'appareil et d'une épaisseur d'environ 5 mm. L'alimentation et l'évacuation de l'eau seront dissimulées.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- code de mesurage:

Eventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.6b Urinoirs - modèles à poser / porcelaine sanitaire CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des urinoirs à poser au sol en porcelaine sanitaire ou grès émaillé.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.7 Éviers CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'éviers à :

OPTION 1 : encaster dans le plan de travail : le bord de l'évier dépasse le niveau du plan

OPTION 2 : sous-encaster : l'évier est fixé sous le plan de travail à l'aide des colles adaptées

OPTION 3 : affleurement : l'évier est encasté à la même hauteur que le plan de travail, c-à-d le bord de l'évier se trouve dans le même plan que la surface du plan de travail

OPTION 4 : poser sur le bord de travail : l'évier arrive au-dessus du plan de travail

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (à encaster)** / **OPTION 2 (à sous-encaster)** / **OPTION 3 (à affleurement)** / **OPTION 4 (à poser)**

L'installation devra comprendre la fourniture et la pose des éviers et des accessoires parmi lesquels les trop-pleins, la bonde et la garniture d'écoulement avec coupe-air ainsi que la fourniture, la pose et le raccordement des robinets et robinets d'arrêt eau chaude et eau froide. Les raccordements seront en outre pourvus d'un branchement pour lave-vaisselle.

MATÉRIAUX

Les éviers, leurs accessoires et robinets devront répondre aux prescriptions de la [NBN EN 13310:2015+A1] et de la [NBN EN 695]. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

- L'évier sera équipé d'un dispositif de trop-plein et d'une ouverture pour un robinet mitigeur.
- La bonde sera conforme à la [NBN EN 274-1], la [NBN EN 274-2] et la [NBN EN 274-3]. Elle sera fabriquée en acier inoxydable ou en laiton chromé et sera pourvue d'
 - OPTION 1** : un panier amovible en acier inoxydable perforé, avec bague d'étanchéité.
 - OPTION 2** : un tube de trop-plein amovible en *** / **acier inoxydable** / **matière synthétique** adapté au raccord de vidage.
 - OPTION 3** : un bouchon en caoutchouc avec chaînette à billes.**Choix opéré** : *** / **OPTION 1 (panier amovible)** / **OPTION 2 (tube de trop-plein)** / **OPTION 3 (bouchon)**
- La garniture d'écoulement avec tuyau de trop-plein et coupe-air résistera une température d'eau jusqu'à 95°C et sera en
 - OPTION 1** : polypropylène résistant à la chaleur (PP), diamètre 40 mm, à raccorder sur la conduite d'évacuation en polyéthylène.
 - OPTION 2** : PVC résistant à la chaleur, diamètre 40 mm, à raccorder à la conduite d'évacuation en PVC.**Choix opéré** : *** / **OPTION 1 (PP)** / **OPTION 2 (PVC)**
- Le coupe-air réalisera une garde d'eau d'au moins 100 mm, il sera dévissable et vidable

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les éviers seront posés de niveau et seront stables. Le support ou l'armoire devra résister à une surcharge de 1000 N. Les éviers seront raccordés aux conduites d'alimentation et d'évacuation. Le robinet sera placé de telle façon qu'il puisse desservir les deux cuvettes. Le raccordement avec la tablette sera réalisé de manière étanche. L'ensemble sera débarrassé de toutes les étiquettes et entièrement nettoyé.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 13310:2015+A1, Eviers de cuisine - Prescriptions fonctionnelles et méthodes d'essai]

65.32.7a Éviers - acier inoxydable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des éviers en acier inoxydable à poser.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications

- Matériau : acier inoxydable *** / 18\8 / 18\10
- Composition inox AISI 304
- Epaisseur nominale de la tôle minimum *** / 0,6 / 0,8 mm (tolérances + illimitées / - 0,05 mm)
- Après le moulage des cuvettes, l'épaisseur mesurée à proximité du raccord d'écoulement ne pourra être inférieure à 0,64 mm. Toutes les faces vues seront exemptes de traces (visibles à l'œil nu) de soudures et/ou de griffes, occasionnées lors de la mise en forme.
- Les appareils seront insonorisés et calorifugés au moyen d'un revêtement approprié à base de fibres.
- Type :
OPTION 1: simple cuvette, égouttoir strié
 dimensions : *** / 1200 x 600 / 850 x 430 (à encastrer) mm
 contenu de la cuvette : au moins *** / 19 l.
OPTION 2: double cuvette, égouttoir strié
 dimensions : *** / 1200 x 600 / 1500 x 600 / 1200 x 430 (à encastrer) / 1500 x 430 (à encastrer) mm
 contenu des cuvettes : *** / 12 & 19 l.
Choix opéré : *** / OPTION 1 (simple cuvette) / OPTION 2 (double cuvette)
- Egouttoir : *** / à gauche / à droite / selon les indications sur les plans
- Finition du bord contre le mur le cas échéant: *** / plat / remontée verticale d'une hauteur minimale de 20 mm

- Finitions

Finition : *** / brossée satinée / polie brillante (AISI 304 nr 6 finishing).

- Prescriptions complémentaires

La garniture d'écoulement sera équipée d'un pré-raccordement pour lave-vaisselle à l'aide d'un raccord à flexible à 90°. Ainsi, le lave-vaisselle pourra être branché de manière étanche sur le coupe-air avec un bouchon vissé.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'évier sera fixé sur un cadre en bois résineux sur une armoire basse, dont la fourniture et la pose font l'objet de la 58.1 Mobilier de cuisine mobilier de cuisine - généralités. Le raccord des bords avec le plan de travail sera étanche. Les joints avec le mur (faïence, ...) seront colmatés avec un mastic élastique neutre à base de silicones sanitaires ou de polysulfides (couleur : *** / blanc).

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.7b Éviers - modèles encastrés / acier inoxydable CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit des éviers en acier inoxydable à encastrer.

65.32.7c Éviers - acrylique CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit des éviers en matières synthétique à poser ou à encastrer.

65.32.7d Éviers - modèles encastrés / porcelaine émaillée CCTB 01.04**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit des éviers en porcelaine ou en grès émaillé à poser ou à encastrer.

65.32.8 Vidoirs CCTB 01.02**DESCRIPTION****- Définition / Comprend**

Il s'agit de vidoirs à prévoir dans la remise ou le garage, conformément aux indications sur les plans. Le prix unitaire devra comprendre la fourniture et la fixation de l'appareil, les inserts éventuels et le système d'évacuation.

MATÉRIAUX

Les conduites d'alimentation apparentes des vidoirs ainsi que les colliers de fixation, les rosaces et les robinets d'isolement à clé amovible seront fabriqués en laiton chromé. La bonde sera en acier inoxydable ou laiton chromé, 6/4" avec un bouchon en caoutchouc ou en matière synthétique souple, attaché à l'aide d'une chaînette solide à billes. La garniture d'écoulement avec coupe-air sera en polypropylène blanc 5/4"x40mm et doit être dévissable.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'emplacement exact des vidoirs sera discuté à l'avance avec l'auteur de projet. Ils seront fixés au mur, soit avec des boulons à chevilles, soit à l'aide de deux crochets de mur en métal dissimulés, soit avec des consoles spéciales. La hauteur de pose du vidoir sera de 650 +/- 50 mm. Les joints entre le mur et le vidoir seront obturés à l'aide de silicones sanitaires, couleur : ***** / blanche / à déterminer par l'auteur de projet**. Les vidoirs seront raccordés aux conduites d'évacuation en interposant un coupe-air. Les robinets seront raccordés aux conduites d'alimentation après la pose de robinets d'isolement.

CONTRÔLES

Les vidoirs seront fixés de telle façon qu'ils résisteront à une charge statique de 1000 N sans déplacement notable. A cet effet, avant la réception provisoire, un essai sera effectué en présence de l'auteur de projet, en posant deux sacs de sable de 50 kg sur le vidoir.

65.32.8a Vidoirs - porcelaine sanitaire CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des vidoirs en porcelaine ou en grès émaillé à poser au mur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les vidoirs seront fabriqués en grès sanitaire ou porcelaine sanitaire. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles.

Spécifications

- Dimensions nominales : (L x l x profondeur utile) min. *** / 500 x 380 x 190 mm
- Forme : *** / rectangulaire à angles arrondis et dos rehaussé
- Equipé d'un insert (butoir) en *** / PVC rainuré / bois
- Equipé d'un trop-plein intégré à environ 15 mm du fond
- Avec un *** / bouchon en caoutchouc avec chaînette à billes / trous dans lesquels une grille articulée peut être fixée

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement ventilé selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'appareil ou de l'attribut.

- nature du marché:

QF

65.32.8b Vidoirs - tôle d'acier émaillée CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des vidoirs en tôle émaillée à poser au mur.

65.32.8c Vidoirs - acier inoxydable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des vidoirs en acier inoxydable à poser au mur.

65.32.8d Vidoirs - acrylique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des vidoirs en matières synthétiques à poser au mur.

65.33 Equipements - robinets et clapets CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture et la pose de tous les points de réglage du passage de l'eau, à l'aide d'un robinet d'isolement ou d'un antirefouleur, ainsi que tous les robinets de manœuvre d'où on peut prendre l'eau du réseau de distribution pour usage sanitaire après l'ouverture d'un robinet d'isolement. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

- la fourniture, la pose et le réglage de tous les robinets et de leurs accessoires (poignées, rosaces, ...), y compris toutes les pièces nécessaires au raccordement des robinets au branchement d'eau (robinets d'isolement, tuyaux de connexion, raccords, ...).
- l'enlèvement et la remise en place des robinets, lorsque cela s'avère nécessaire à une bonne coordination avec les autres travaux.
- le nettoyage des surfaces salies en raison de l'exécution des travaux.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

- Remarques importantes

Les robinets d'isolement, les robinets de vidange, les clapets antiretour et les robinets d'isolement muraux sont décrits dans le présent chapitre, mais ne constituent pas un poste séparé. Ils sont compris dans les postes décrits dans d'autres chapitres.

- Les robinets d'incendie sont décrits séparément au chapitre 66.32.3 Robinets d'incendie armés.

MATÉRIAUX

La robinetterie devra répondre aux [STS 63], la [NBN EN 736-2] et la [NBN EN 200], complétés par les dispositions suivantes :

- Tous les matériaux seront neufs et dans leur emballage d'origine permettant de facilement les identifier. Tous les matériaux proviendront de pays membres de la Communauté européenne, sans quoi cela doit être mentionné explicitement dans le bordereau des matériaux!
- Les matériaux utilisés ne peuvent avoir d'influence négative sur la qualité de l'eau potable. A cet effet, l'installation complète devra répondre au répertoire des appareils déclarés conformes et des protections agréées, édité par [Répertoire Belgaqua], la Fédération belge du secteur de l'eau et aux éventuelles exigences complémentaires des sociétés régionales de distribution d'eau.
- Sauf dispositions contraires dans le cahier spécial des charges, toute la robinetterie en contact avec l'eau sera fabriquée en laiton (chromé) ou en bronze conformément à la [NBN EN 1655] et à la [NBN EN 248]. A l'exception des robinets posés dans les sous-sol, les locaux de service et à l'extérieur, ou lorsque le cahier spécial des charges ne prévoit rien de particulier, toutes les parties visibles seront successivement revêtues par traitement électrolytique de plusieurs couches de nickel et de chrome [ASTM B456-17] et à la [NBN EN ISO 1456]. Toutes les pièces seront exemptes de défauts pouvant nuire à leur résistance ou à leur forme. Le revêtement sera ininterrompu, lisse et égal, brillant et adhérent.
- Les robinets seront raccordés au réseau public d'approvisionnement en eau et doivent pouvoir résister à une pression de service de 10 bars. L'étanchéité devra être éprouvée sous une pression de 16 bars.
- Pour une pression minimale de 2,5 bars, tous les robinets doivent pouvoir livrer un débit d'au moins
 - 1500 l/ heure pour les robinets de service
 - 600 l/ heure pour les robinets à usage domestique

- En ce qui concerne la production de bruits, la robinetterie devra satisfaire à la [NBN S 01-400-1] et aux normes [NBN EN ISO 3822-1], [NBN EN ISO 3822-2], [NBN EN ISO 3822-3] et [NBN EN ISO 3822-4].
- Les robinets porteront, de façon indélébile, la marque du fabricant, le diamètre nominal et les éventuels tampons d'agrément. Les robinets seront emballés séparément. Pour chaque type de robinet, une notice explicative mentionnera la description complète, le montage et les prescriptions d'entretien en plusieurs langues européennes.
- De chaque type de robinet, l'entrepreneur soumettra un exemplaire et/ou la documentation à l'approbation du pouvoir adjudicateur.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les éléments seront placés conformément aux prescriptions du fabricant, par un entrepreneur spécialisé en plomberie et ouvrages sanitaires.

- Les robinets pour les appareils sanitaires seront placés et réglés après l'essai d'étanchéité des conduites d'eau et après la pose et la finition des revêtements muraux (carrelages, ...).
- Tous les robinets seront faciles à manœuvrer et seront disposés de manière ergonomique et accessible.
- Le remplissage de la baignoire, du lavabo, du bidet, de l'évier et du réservoir de la toilette se fera au moins à 2 cm au-dessus du bord. Lorsque l'écoulement d'eau peut entrer en contact direct avec le niveau de l'eau évacuée, on prévoira un antirefouleur type B (EA').
- Pour les appareils de stockage d'eau chaude sanitaire, à chauffage direct ou indirect - au gaz ou à l'électricité - un antirefouleur contrôlable supplémentaire type A (EA) sera nécessaire. La protection de surpression et l'antirefouleur seront considérés comme un ensemble sous la dénomination groupe de sécurité.
- En amont de tout collecteur, on montera d'office un robinet d'isolement avec purgeur.

Outre les robinets de service, tous les points de raccordement pour les robinets d'eau seront précédés de robinets d'arrêt ('shell'), qui permettent de régler le débit ou d'isoler complètement la conduite et de déconnecter facilement les robinets. Le raccord entre le robinet d'arrêt et les robinets présentera un diamètre intérieur d'au moins ½". (Le prix doit être réparti au 63.31 Equipements - conduites et accessoires/ compris dans le prix des appareils).

CONTRÔLES

Les conditions pour l'échantillonnage et les essais de contrôles sont mentionnées dans les [STS 63] et au sous-titre 65.31 Equipements - canalisations et accessoires 65.31 Equipements - canalisations et accessoires. La réception des robinets se fera exclusivement après le raccordement au réseau de distribution public.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[STS 63, Robinetterie d'eau]

[NBN EN 736-2, Appareils de robinetterie - Terminologie - Partie 2: Définition des composants des appareils de robinetterie]

[NBN EN 200, Robinetterie sanitaire - Robinets simples et mélangeurs pour les systèmes d'alimentation en eau des types 1 et 2 - Spécifications techniques générales]

[Répertoire Belgaqua, Belgaqua - Répertoire des appareils conformes et protections agréés + Prescriptions techniques relatives aux installations intérieures]

[NBN EN 1655, Cuivre et alliages de cuivre - Déclarations de conformité]

[NBN EN 248, Robinetterie sanitaire - Spécifications générales des revêtements électrolytiques de Ni-Cr]

[ASTM B456-17, Standard Specification for Electrodeposited Coatings of Copper Plus Nickel Plus Chromium and Nickel Plus Chromium]

[NBN EN ISO 1456, Revêtements métalliques et autres revêtements inorganiques - Dépôts électrolytiques de nickel, de nickel plus chrome, de cuivre plus nickel et de cuivre plus nickel plus chrome (ISO 1456:2009)]

[NBN S 01-400-1, Critères acoustiques pour les immeubles d'habitation]

[NBN EN ISO 3822-1, Acoustique - Mesurage en laboratoire du bruit émis par les robinetteries et les équipements hydrauliques utilisés dans les installations de distribution d'eau - Partie 1: Méthode de mesurage (ISO 3822-1:1999)]

[NBN EN ISO 3822-2, Acoustique - Mesurage en laboratoire du bruit émis par les robinetteries et les équipements hydrauliques utilisés dans les installations de distribution d'eau - Partie 2 : Conditions de montage et de fonctionnement des robinets de puisage (ISO 3822-2:1995)]

[NBN EN ISO 3822-3, Acoustique - Mesurage en laboratoire du bruit émis par les robinetteries et les équipements hydrauliques utilisés dans les installations de distribution d'eau - Partie 3: Conditions de montage et de fonctionnement des robinetteries et des équipements hydrauliques en ligne (ISO 3822-3:2018)]

[NBN EN ISO 3822-4, Acoustique - Mesurage en laboratoire du bruit émis par les robinetteries et les équipements hydrauliques utilisés dans les installations de distribution d'eau - Partie 4: Conditions de montage et de fonctionnement des équipements spéciaux]

65.33.1 Clapets antiretour CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément aux réglementations et prescriptions techniques de [Répertoire Belgaqua], des clapets antiretour du type A et/ou type B doivent être prévus ainsi que les groupes de sécurité nécessaires dans la robinetterie.

MATÉRIAUX

Les clapets antiretour devront satisfaire aux dispositions de la [NBN EN 1074-3] et seront conformes aux directives de la société distributrice d'eau locale. Ils seront fabriqués en laiton ou bronze, du type à obturateur en matière synthétique à ressort ou bille à faible résistance à l'eau et étanchéité parfaite assurée par une bague d'étanchéité. Le matériau pour la garniture des obturateurs présentera une dureté Shore "A" comprise entre 70 et 80 ([STS 63]). Lorsque le clapet est relié au mouvement de transmission de la tige de manœuvre, sa fixation devra offrir suffisamment de souplesse pour comprimer parfaitement son siège. La fermeture se fera sans contre-pression; deux boutons de contrôle seront prévus et reliés par un fil. Le mécanisme de fermeture sera de préférence réalisé de telle façon que les tiges filetées du dispositif de commande n'entrent pas directement en contact avec l'eau. Les clapets antiretour ne feront pas de bruit perturbant au moment de la prise d'eau (respect des critères de la [NBN S 01-400-1]).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Le raccordement aux conduites devra être compatible avec les conduites et résister à une pression d'eau d'au moins 10 bars pour une température de 20°C.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1074-3, Robinetterie pour l'alimentation en eau - Prescriptions d'aptitude à l'emploi et vérifications s'y rapportant - Partie 3: Clapets de non-retour]

65.33.1a Clapets antiretour - laiton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des clapets anti-retours en laiton

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les clapets antiretour en laiton devront satisfaire aux dispositions de la [NBN EN 1074-3], ils porteront une marque et seront équipés, en amont, d'un regard de visite fileté avec bouchon afin de contrôler l'étanchéité.

Spécifications

- Type : A / B
- Le clapet antiretour sera du groupe 1 : *** / déplacement linéaire parallèle / ***
- Dénomination du clapet antiretour : *** / $\frac{3}{8}$ " / $\frac{1}{2}$ " / $\frac{3}{4}$ " / 1" / 1 $\frac{1}{4}$ " / 1 $\frac{1}{2}$ " / 2"
- Pression de service : *** / 10 kg/cm² (Classe de pression PN 10)
- Pression d'essai : voir 65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires
- Plage de température : *** / 70 °C

- Finitions

Aspect : *** / brossé

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Compris dans le prix des robinets et/ou du raccordement au compteur.

- nature du marché:

PM

65.33.1b Clapets antiretour - bronze CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des clapets anti-retours en bronze

65.33.2 Robinets d'installation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le réseau de conduites sera équipé des robinets d'arrêt nécessaires avec ou sans robinet purgeur, dont la commande permet le vidage des conduites. Ils seront placés après le compteur, en amont du clapet antiretour, au bas de toute conduite verticale et à l'entrée de chaque appartement, à un endroit facilement accessible. A l'amont de chaque collecteur, on prévoira d'office un robinet d'arrêt avec purgeur.

MATÉRIAUX

Les robinets d'isolement devront satisfaire à la norme [NBN EN 1074-2]. Le type de raccord et les dimensions des robinets seront adaptés aux tuyaux sur lesquels ils sont placés.

- Ils porteront une marque et l'indication du sens d'écoulement.
- Tous les robinets devront pouvoir livrer un débit d'au moins 1500 l/h et devront résister à une pression d'eau d'au moins 10 bars à une température de 20°C.

- La pièce transversale, la poignée, le volant à main ou le levier seront fabriqués en alliage de zinc, chromé et/ou laqué (rouge/bleu).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1074-2, Robinetterie pour l'alimentation en eau - Prescriptions d'aptitude à l'emploi et vérifications s'y rapportant - Partie 2: Robinetterie de sectionnement]

65.33.2a Robinets d'installation - robinets d'isolement / laiton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinet d'isolement en laiton

- Localisation

- A prévoir au bas de chaque conduite verticale.
- A prévoir à l'entrée de chaque appartement, à un emplacement facilement accessible.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les robinets d'isolement en laiton seront du type :

OPTION 1 : robinet d'arrêt droit avec volant à main, selon la [NBN EN 1074-2] , Classe : QC à *** / tête oblique

OPTION 2 : robinet d'arrêt à bille avec levier de fermeture, selon la [NBN E 29-320]. L'étanchéité du robinet sera assurée par une bille montée dans une bague en Téflon. L'étanchéité du côté de la tige sera assurée par un siège. Type : à passage *** / intégral

Choix opéré: *** / OPTION 1 (robinet d'arrêt droit) / OPTION 2 (robinet d'arrêt à bille)

Spécifications

- Dénomination du robinet : *** / 3/8" / 1/2" / 3/4" / 1" / 1 1/4" / 1 1/2" / 2"

- Finitions

Aspect : *** / brossé

Volant / levier : alliage de zinc, couleur du laquage : *** / rouge / bleu

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le raccordement aux conduites se fera par vissage ou brasure, en fonction des conduites sur lesquelles les robinets sont placés.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Les prix unitaires seront comptés dans le prix du réseau de conduites.

- nature du marché:

PM

65.33.2b Robinets d'installation - robinets d'isolement / matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets d'isolement en matière synthétiques.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le robinet d'arrêt dans un logement en matière synthétique conviendra pour une pression de service de 16 bars pour un diamètre jusqu'à 2", 10 bars jusqu'au diamètre 150 mm et 5 bars pour les diamètres supérieurs. Type de robinet :

OPTION 1 : robinet à bille à levier. Type à passage intégral.

OPTION 2 : robinet d'arrêt à membrane, avec volant montant et indication de la position. La qualité de la membrane (flexible, membrane renforcée en caoutchouc synthétique) sera adaptée au médium.

Type à passage constant et fuselé.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (robinet à bille) / **OPTION 2** (robinet d'arrêt)

Spécifications

- Matériau du logement : *** / polypropylène / chlorure de polyvinyle
- Diamètre nominal (DN) : *** / 20 / 25 / 32 / 40 / 50 / 63 mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Pour les diamètres jusqu'à DN 63 mm, le raccordement aux conduites se fera au moyen de manchons soudés ou collés et d'assemblages à vis afin que le robinet soit démontable radialement.

Le raccordement des robinets dont le diamètre est supérieur à DN 63 mm se fera par assemblage à brides.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Les prix unitaires seront comptés dans le prix du réseau de conduites.

- nature du marché:

PM

65.33.2c Robinets d'installation - robinets d'isolement avec robinet purgeur / laiton CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets d'isolement avec purgeur en laiton.

- Localisation

A prévoir en amont de chaque collecteur (pour les conduites en matière synthétique)

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les robinets d'isolement équipés d'un robinet purgeur seront fabriqués en laiton et seront du type :

OPTION 1 : à fermeture lente et progressive, avec volant ou papillon.

OPTION 2 : avec une bille de fermeture à paroi épaisse chromée; la garniture et le joint d'étanchéité seront en Téflon; pression de service 21 bars, température maximale jusqu'à 180°C.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (à fermeture lente)** / **OPTION 2 (avec une bille de fermeture)**

Spécifications

- Diamètre nominal : DN *** / 15 (1/2") / 20 (3/4") mm.

- Finitions

Aspect : le robinet de puisage sera *** / chromé / brossé

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le raccordement aux conduites se fera pas vis ou brasage, en fonction des conduites auxquelles ils se raccordent.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Les prix unitaires seront comptés dans le prix du réseau de conduites.

- nature du marché:

PM

65.33.2d Robinets d'installation - robinets d'isolement avec robinet purgeur / matière synthétique CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets d'isolement avec purgeur en matière synthétiques.

65.33.3 Robinets d'isolement muraux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Tous les points de branchement pour les robinets d'eau, à l'exception des robinets de service, seront précédés de robinets d'isolement muraux permettant le réglage du débit ou l'isolement total ainsi que la déconnexion facile des robinets.

>Remarque

Les tuyaux de raccord en laiton chromé pour le raccordement de la robinetterie des appareils sanitaires doivent être compris dans la robinetterie.

MATÉRIAUX

- Les robinets d'isolement muraux devront satisfaire aux dispositions de la [STS 63] (chapitre 2) et de la [NBN EN 1213].
- Les robinets seront du type robinets d'arrêt droits, angulaires ou encastrés, adaptés aux raccordements respectifs des conduites d'alimentation et de la robinetterie (robinets muraux / robinets de lavabos, encastrés ou appliqués).
- La liaison entre le robinet d'arrêt et le robinet sera d'un diamètre approprié et d'au moins 1/2". Sur le bout fileté, une bague en matière synthétique sera glissée afin que le robinet d'arrêt puisse être raccordé sans chanvre ni pâte; le robinet sera en outre équipé d'un raccord rapide pour la fixation des tuyaux de raccord en cuivre chromé.
- Tous les raccords muraux seront achevés par une rosace en laiton chromé.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

A placer sous ou à côté des appareils sanitaires sur le mur fini et à fixer dans le mur à l'aide de deux vis inoxydables, dissimulées par les rosaces.

65.33.3a Robinets d'isolement muraux - robinets d'arrêt simple CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets d'isolement muraux simple.

- Localisation

Pour les appareils respectifs, les robinets d'arrêt suivants seront prévus :

- deux pièces pour le mitigeur de l'évier (dont un avec robinet de service)
- une pièce par réservoir de W-C,
- une pièce par robinet de lave-mains,
- deux pièces par robinet mitigeur pour lavabo,
- une pièce par robinet double service au-dessus du vidoir,
- une pièce par robinet double service pour la machine à laver

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets d'arrêt droits ou angulaires en laiton chromé à fermeture progressive et tête ronde.

Spécifications

- Diamètre nominal : *** / 1/2"

- Prescriptions complémentaires

Les robinets d'arrêt suivants seront équipés d'un purgeur ...

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Compris dans le prix des appareils (voir sous-titre 65.32 Equipements - appareils et accessoires) et/ou les robinets de service.

- nature du marché:

PM

65.33.3b Robinets d'isolement muraux - robinets d'arrêt avec robinet de service CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets d'isolement muraux avec robinet de service.

- Localisation

Le raccord d'eau froide sous l'évier sera d'office équipé d'un robinet d'arrêt angulaire identique, pour le raccordement d'un lave-vaisselle.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets d'isolement muraux, combinés avec un robinet de service et un tuyau de raccord chromé correspondant pour l'alimentation d'un lave-vaisselle et/ou d'un chauffe-eau (équipé d'un raccord à vis pour tuyau souple 3/4").

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

-

- code de mesurage:

Compris dans le prix des appareils (voir sous-titre 65.32 Equipements - appareils et accessoires) et/ou les robinets de service.

- nature du marché:

PM

65.33.4 Robinets de service CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets muraux, destinés à l'amenée d'eau froide, au-dessus des vidoirs, et à l'alimentation des machines à laver, des lave-vaisselle, ... Ils seront livrés et posés y compris les poignées, les brise-jet (ou mousseurs), les raccords pour la connexion aux tuyaux, les rosaces chromées correspondantes ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges, tels que le clapet antiretour, les raccords pour tuyaux souples, ...

MATÉRIAUX

Boisseau

- Les robinets de service seront fabriqués en laiton *** / chromé / poli. Ils porteront la marque du fabricant de façon indélébile.
- Ils seront équipés d'un bec fixe ou orientable (au-dessus du vidoir) dont la hauteur et la saillie auront été étudiées de manière optimale pour l'appareil.

Performances

- Le robinets devront avoir un débit d'au moins 600 l/h (10 l/min) pour une pression de 2,5 bars.
- L'étanchéité sera assurée pour une pression de 10 bars.
- Le joint devra résister à une chaleur humide jusqu'à 120° C.

Mécanisme de fermeture

Le type de robinet sera spécifié dans le cahier spécial des charges en fonction du mécanisme de fermeture:

OPTION 1 : robinet à commande unique du type à fermeture lente et progressive selon les [STS 63] et la [NBN EN 200]. Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif avec un double joint torique. Ces joints toriques seront placés de telle façon qu'ils forment un réservoir de graisse afin d'assurer le graissage continu de la broche, du fil de mouvement et de l'obturateur et d'empêcher le contact direct avec l'eau. Les joints toriques seront facilement remplaçables.

OPTION 2 : robinet à commande unique du type à fermeture rapide, ¼ de tour avec garniture ou fermeture selon les [STS 63].

OPTION 3 : robinet à commande unique du type à fermeture rapide, ¼ de tour, sans garniture ou fermeture, selon les [STS 63]

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type à fermeture lente) / **OPTION 2** (type à fermeture rapide selon [STS 63]) / **OPTION 3** (type à fermeture rapide selon [STS 63])

Brise-jet

Sauf pour les robinets double service (avec raccord pour flexible), on montera un brise-jet (ou mousseur) sur toutes les sorties, de préférence dévissable (ou constitué de telle façon qu'il se fixe dans l'ouverture du bec par frottement intense). Le fonctionnement répondra aux critères acoustiques de la norme [NBN S 01-400-1].

Poignée(s)

Sauf indications contraires dans le cahier spécial des charges, la forme et la conception des poignées seront en principe laissées à l'initiative du fabricant.

- Matériau : les boutons tournants seront fabriqués en laiton chromé, en alliage de zinc chromé ou en matériau synthétique de qualité supérieure chromé.
- Forme : les boutons peuvent être à trois faces, arrondis, cylindriques, ...
- Marquage : les boutons seront pourvus des marques indélébiles : bleu pour l'eau froide et rouge pour l'eau chaude.
- Isolation : les boutons seront calorifugés (avec une bague intermédiaire) et démontables.
- Étanchéité : l'étanchéité de la barre de manœuvre sera assurée par une garniture, une bague ou un raccord coulissant élastomère; la plaquette de pose peut être en fibres.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- La position exacte du point de raccordement doit être adaptée aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc.
- Les robinets seront placés de manière étanche et fixe.

65.33.4a Robinets de service - robinets simple service / bec fixe CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets simple service à bec fixe.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications

- Type de robinet : *** / à fermeture lente et progressive selon les [STS 63] et la [NBN EN 200] / à fermeture rapide, ¼ de tour avec garniture ou fermeture selon les [STS 63] / à fermeture rapide, ¼ de tour sans garniture ou fermeture selon les [STS 63]
- Diamètre nominal : DN *** / 15 (½") / 20 (¾") mm.

- Finitions

- Finition : *** / chromée selon les [STS 63] partie II / polie
- Poignée : ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet simple service sera

OPTION 1 : vissé dans la cassette prévue.

OPTION 2 : vissé directement sur la conduite encastrée à l'aide d'un coude et d'une rosace chromée.

OPTION 3 : vissé directement sur la conduite apparente.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (dans la cassette) / **OPTION 2** (sur la conduite encastrée) / **OPTION 3** (sur la conduite apparente)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

*** / p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

*** / QF

65.33.4b Robinets de service - robinets simple service / bec orientable CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets simple service à bec orientable.

- Localisation

A prévoir sur le mur, au-dessus des vidoirs, ...

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'un robinet mural d'eau froide 1/2", à bec tubulaire orientable. L'étanchéité du bec orientable sera assurée par un joint torique calibré en élastomère de dureté appropriée.

Spécifications

- Type de robinet : *** / robinet à un bouton, du type à fermeture lente et progressive selon les [STS 63] et la [NBN EN 200]
- Forme du bec : *** / S sortie dans le bas / U-sortie dans le haut

- Brise-jet : dévissable, parallèle à la verticale

- Finitions

- Boisseau : *** / poli laiton chromé
- Poignée : ***

- Prescriptions complémentaires

Le robinet sera livré avec un clapet antiretour agréé par [Répertoire Belgaqua].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet de service sera

OPTION 1 : vissé directement sur la conduite encastrée à l'aide d'un coude et d'une rosace chromée.

OPTION 2 : vissé dans la cassette prévue séparément.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (sur la conduite encastrée) / **OPTION 2** (dans la cassette)

Les robinets placés au-dessus des vidoirs seront positionnés de façon telle qu'un seau normal puisse facilement être rempli.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- *** / p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

.*** / QF

65.33.4c Robinets de service - robinets double service CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets double service.

- Localisation

A prévoir comme point de raccordement pour une machine à laver, ...

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets double service, avec un bout fileté pour le raccordement d'un tuyau flexible, destiné à l'alimentation d'une machine à laver, ...

Spécifications

- Type de robinet : *** / à un bouton, à fermeture lente et progressive selon les [STS 63] et la [NBN EN 200] / à un bouton, à fermeture rapide, ¼ de tour avec garniture ou fermeture selon les [STS 63] / à un bouton, à fermeture rapide, ¼ de tour sans garniture ou fermeture selon les [STS 63]
- Modèle : *** / droit
- Diamètre nominal (DN) : *** / 15 (½") / 20 (¾") mm.
- Raccord pour tuyau flexible : *** / 3/4"

- Finitions

- Finition : *** / chromée selon les [STS 63] partie II / polie.
- Poignée : ***

- Prescriptions complémentaires

Le robinet sera livré avec un clapet antiretour agréé par [Répertoire Belgaqua].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet double service sera

OPTION 1 : vissé directement sur la conduite encastrée à l'aide d'un coude et d'une rosace chromée.

OPTION 2 : vissé dans la cassette prévue séparément.

OPTION 3 : vissé directement sur la conduite apparente.

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (sur la conduite encastrée) / **OPTION 2** (dans la cassette) / **OPTION 3** (sur la conduite apparente)

Les robinets d'alimentation des machines à laver seront positionnés de manière à ne pas nuire à l'installation optimale de la machine à laver contre le mur. A discuter éventuellement avec l'auteur de projet.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- *** / p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

*** / QF

65.33.4d Robinets de service - cassettes / branchements pour robinets extérieurs
CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les robinets double service pour les façades extérieures seront équipés d'une cassolette et seront précédés d'un robinet d'isolement avec purgeur à l'intérieur. Outre le robinet proprement dit, le prix unitaire devra comprendre :

- les fourreaux et/ou le percement de la maçonnerie ou des autres éléments.
- la conduite qui relie la cassolette avec le robinet d'isolement avec purgeur
- éventuellement, la découpe dans les matériaux de revêtement au droit de l'assemblage;
- le robinet purgeur ne doit pas être compris dans le prix unitaire mais sera à charge du locataire ou de l'acheteur.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'une cassolette qui devra satisfaire aux dispositions des [STS 63]. Elle sera pourvue d'un raccord à vis intérieur G2B et sera précédée d'un robinet d'isolement avec purgeur.

Spécifications

- Dimensions de raccord : *** / 1½" / 3¼"
- Forme : *** / circulaire légèrement concave

- Finitions

- Boisseau : *** / laiton chromé
- Aspect : *** / chromé selon les [STS 63] partie II / poli

- Prescriptions complémentaires

Le robinet purgeur correspondant sera pourvu d'un clé amovible.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le raccordement dans le plan de façade sera rejointoyé avec le même mortier de jointoiement que la maçonnerie attenante. On veillera à ce que l'installation ne soit pas gélive.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- *** / p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

*** / QF

65.33.5 Robinets monotrou CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation d'eau chaude et/ou froide, destinés au montage horizontal, dans les réservations monotrou des lavabos (lave-mains, lavabos, éviers). Ils seront posés et placés ainsi que les poignées, brise-jet (mousseur), les raccords et/ou tuyaux d'amenée nécessaires pour le raccordement aux robinets d'isolement, y compris tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges, tels que chaînette avec bouchon ou vidage à tirette, ...

>Remarque

Tous les robinets monotrou seront obligatoirement précédés de robinets d'isolements; ces derniers seront compris dans le prix unitaire de l'appareil sanitaire.

MATÉRIAUX

Boisseau

- Les corps de vannes seront d'office fabriqués en laiton chromé poli (soit en époxy, ..., moyennant spécification explicite dans le cahier spécial des charges). La marque du fabricant sera appliquée en relief.
- Les boisseaux monotrou seront équipés d'un bec fixe ou orientable dont la hauteur et la saillie seront adaptées de manière optimale à l'appareil sanitaire (receveur) afin d'assurer une manœuvre ergonomique et l'écoulement logique de l'eau.
- La pièce de fixation (filetage gaz ½", qualité B) sera pourvue d'un filetage et d'un écrou correspondant avec bague d'étanchéité. La pièce enserrera, soit un raccord avec écrou de serrage de 10,5 mm - forage (robinet d'eau froide), soit deux tuyaux d'amenée en cuivre chromé de plus petite section (mélangeurs/mitigeurs). Le diamètre extérieur et la longueur de l'élément de fixation seront compatibles avec l'ouverture monotrou et le dimensionnement de l'appareil sanitaire.
- En fonction de la garniture d'écoulement prévue pour l'appareil sanitaire, la robinetterie sera d'office livrée avec un œillet pour chaînette et un bouchon en caoutchouc avec chaînette à billes, soit avec un bouton de tirage pour vidage automatique.

Performances

- Les robinets devront pouvoir livrer un débit d'au moins 600 l/h (10 l/min) pour une pression de 2,5 bar.
- L'étanchéité à l'eau sera assurée pour une pression de 10 bar.
- Le joint résistera à une chaleur humide de 120° C.

Mécanisme de fermeture

Le type de robinet sera spécifié dans le cahier spécial des charges en fonction du mécanisme de fermeture:

OPTION 1 : robinets (mitigeurs) à commande unique ou (mélangeur) double du type à fermeture lente et progressive. Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif avec un double joint torique. Ces joints toriques seront placés de telle façon qu'ils forment un réservoir de graisse afin d'assurer le graissage continu de la broche, du fil de mouvement et de l'obturateur et d'empêcher le contact direct avec l'eau. Les joints toriques seront facilement remplaçables.

OPTION 2 : robinets (mitigeurs) à commande unique ou (mélangeur) double du type à fermeture lente et progressive, demi-tour sans coup de bélier (ouverture complète à 180°). Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif, avec deux disques céramiques (sans lubrifiant).

OPTION 3 : robinet mitigeur céramique à commande unique, commandé par une partie supérieure basculante qui règle aussi bien la température que le débit. Le système de réglage se composera de deux disques céramiques placés horizontalement et résistants aux chocs thermiques. Le disque inférieur sera fixe, le disque supérieur mobile. L'enveloppe du système de réglage contiendra une réserve de graisse sans eau et rechargeable. Le système de réglage sera fixé au moyen d'une

plaque de support et de deux vis.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (fermeture lente et progressive) / OPTION 2 (demi-tour sans coup de bélier) / OPTION 3 (partie supérieure basculante)**

Brise-jet

Sur toutes les ouvertures de sortie on fixera un brise-jet (mousseur), de préférence dévissable (ou constitué de telle façon qu'il se fixe dans l'ouverture du bec par frottement intense). Le fonctionnement répondra aux critères de la [NBN S 01-400-1].

Poignée(s)

Sauf indications contraires dans le cahier spécial des charges, la forme et la conception des poignées seront en principe laissées à l'initiative du fabricant.

- Matériau : les boutons tournants ou leviers seront fabriqués en laiton chromé, en alliage de zinc chromé ou en matériau synthétique de qualité supérieure chromé.
- Forme : les boutons peuvent être à trois faces, arrondis, cylindriques, ...
- Marquage : les boutons seront pourvus des marques indélébiles : bleu pour l'eau froide et rouge pour l'eau chaude.
- Isolation : les boutons seront calorifugés (avec une bague intermédiaire) et démontables.
- Étanchéité : l'étanchéité de la barre de manœuvre sera assurée par une garniture, une bague ou un raccord coulissant élastomère; la plaquette de pose peut être en fibres.

Tuyaux d'alimentation

La liaison entre les robinets et robinets d'arrêt est réalisée au moyen de tuyaux en cuivre chromé, prévus à la longueur exacte. Pour les mélangeurs/mitigeurs, on pourra au choix utiliser des tuyaux de raccord rigides ou flexibles (pour montage rapide). Les tuyaux et les raccords seront toujours compris dans le prix.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- La position exacte du point de raccordement doit être adaptée aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc.
- Les robinets seront placés de manière étanche et fixe sur la partie horizontale du bord du lavabo à l'aide d'un écrou et/ou d'une vis de serrage en insérant une plaquette antidérapante en élastomère de dureté appropriée.
- Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les robinets seront placés à une hauteur comprise entre 80 et 110 cm du sol. La commande du robinet se situera à maximum 50 cm du bord de la tablette éventuelle.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1111, Robinetterie sanitaire - Mitigeurs thermostatiques (PN 10) - Spécifications techniques générales]

[NBN EN 1286, Robinetterie sanitaire - Mitigeurs mécaniques basse pression - Spécifications techniques générales]

[NBN EN 1287, Robinetterie sanitaire - Mitigeurs thermostatiques basse pression - Spécifications techniques générales]

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Placement : [SWL CALA]

- Localisation : commande du robinet à maximum 50 cm du bord de la tablette éventuelle
- Hauteur : entre 80 et 110 cm du niveau du sol
- Forme du bec : en col de cygne [SWL CALA] et [BS 8300]
- Commande : actionnable aisément par une manette en forme de levier ou par un contacteur sensoriel [SWL CALA] et [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- Le robinet est muni d'un thermostat qui limite la température à 43°C [BS 8300]

65.33.5a Robinets monotrou - robinets pour lave-mains CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets monotrou pour lave-mains.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets monotrou avec bec moulé fixe, destinés au montage sur les lave-mains. Ils seront équipés d'un mousseur et de tuyaux d'alimentation de longueur exacte en laiton chromé.

Spécifications

- Type de robinet : ***** / robinet simple (eau froide) du type à fermeture lente progressive**
- Forme du bec : ***** / en col de cygne (PMR)**
- Hauteur d'écoulement : 30 à 50 mm au-dessus du bord du lave-mains
- Saillie : distance horizontale entre l'axe de fixation et l'écoulement, de 90 à 105 mm
- Brise-jet : ***** / dévissable / serré, sous un angle d'environ 20 ° (+5°) par rapport à la verticale**

- Finitions

- Boisseau : ***** / laiton chromé**
- Poignée : ***** / actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les robinets seront montés sur les lave-mains en interposant une bague d'étanchéité.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

***** / p**

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : ***** / OPTION 1 (type) / OPTION 2 (diamètre nominal) / OPTION 3 (finition extérieure)/**

OPTION 4 (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

***** / QF**

65.33.5b Robinets monotrou - mélangeurs/mitigeurs manuels/électroniques pour lavabos CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets monotrou mélangeurs/mitigeurs manuels ou électronique pour lavabos.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de mélangeur/mitigeurs monotrou 1/2" avec écoulement moulé fixe, destinés au montage sur les lavabos. Ils seront pourvus d'un brise-jet et de deux tuyaux d'alimentation de longueur adaptée, en laiton chromé.

Spécifications

- Type de robinet :
OPTION 1 : mélangeur à fermeture progressive lente, selon les [STS 63].
OPTION 2 : mitigeur céramique simple, commandé par une partie supérieure basculante qui règle aussi bien la température que le débit. Le système de réglage se composera de deux disques céramiques placés horizontalement et résistants aux chocs thermiques. Le disque inférieur sera fixe, le disque supérieur mobile. L'enveloppe du système de réglage contiendra une réserve de graisse sans eau et rechargeable. Le système de réglage sera fixé au moyen d'une plaque de support et de deux vis.
Choix opéré : *** / **OPTION 1 (mélangeur)** / **OPTION 2 (mitigeur)**
- Forme du bec : *** / **en forme de cygne (PMR)**
- Hauteur d'écoulement : 90 à 105 mm au-dessus du bord du lavabo
- Saillie : distance horizontale entre l'axe de fixation et l'écoulement, entre 90 et 110 mm
- Brise-jet : dévissable ou serré, sous un angle d'environ 20° à 30° par rapport à la verticale

- Finitions

- Boisseau : *** / **laiton chromé poli**
- Poignée(s) : *** / **actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)**

- Prescriptions complémentaires

- L'ouverture d'écoulement avec brise-jet sera équipée d'une articulation à rotule.
- Le mitigeur sera équipé d'un limiteur de débit réglable.
- Le mitigeur sera équipé d'un limiteur de température réglable (habitations pour PMR)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les robinets seront fixés sur les *** / **lavabos / tablette de lavabo** en intercalant une bague d'étanchéité.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- **unité de mesure:**

- *** / p

- **code de mesurage:**

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du corps de robinet)

- **nature du marché:**

*** / QF

65.33.5c Robinets monotrou - temporisés à poussoirs manuels/électroniques pour lavabos CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des robinets monotrou temporisés ou électroniques pour lavabos et lave-mains.

65.33.5d Robinets monotrou - robinets mélangeurs/mitigeurs pour éviers CCTB 01.04

DESCRIPTION

- **Définition / Comprend**

Il s'agit des robinets monotrou mélangeurs/mitigeurs pour éviers.

MATÉRIAUX

- **Caractéristiques générales**

Il s'agit de mitigeurs monotrou 1/2" à bec orientable, destinés à être placés sur un évier. L'étanchéité du bec orientable sera assurée par un joint torique calibré en élastomère d'une dureté appropriée. Ils seront pourvus d'un brise-jet et de deux tuyaux de raccordement de longueur adaptée en laiton chromé.

Spécifications

- Type de robinet :
OPTION 1 : mélangeur à fermeture progressive lente, selon les [STS 63].
OPTION 2 : mitigeur céramique simple, commandé par une partie supérieure basculante qui règle aussi bien la température que le débit. Le système de réglage se composera de deux disques céramiques placés horizontalement et résistants aux chocs thermiques. Le disque inférieur sera fixe, le disque supérieur mobile. L'enveloppe du système de réglage contiendra une réserve de graisse sans eau et rechargeable. Le système de réglage sera fixé au moyen d'une plaque de support et de deux vis.
Choix opéré : *** / **OPTION 1** (mélangeur) / **OPTION 2** (mitigeur)
- Hauteur d'écoulement: au moins *** / 160 mm au-dessus de l'évier
- Saillie : distance horizontale entre l'axe de fixation et l'écoulement de *** / 180 (± 10) mm
- Forme du bec : *** / col de cygne (PMR) / U

- Brise-jet: *** / dévissable / serré, sous un angle de max. 10° par rapport à la verticale

- Finitions

- Boisseau : *** / laiton chromé
- Poignée(s) : *** / actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)

- Prescriptions complémentaires

Le robinet sera équipé d'une douche à vaisselle étirable et d'un clapet antiretour agréé par [Répertoire Belgaqua].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet sera directement monté sur l'évier, en intercalant une bague d'étanchéité, et raccordé au réseau d'alimentation en eau.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- *** / p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du corps de robinet

Choix opéré : *** / OPTION 1 (type) / OPTION 2 (diamètre nominal) / OPTION 3 (finition extérieure) / OPTION 4 (alliage du corps de robinet)

- nature du marché:

- *** / QF

65.33.6 Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation pour l'eau froide et/ou chaude, pour montage mural, situés au-dessus des appareils sanitaires ménagers (bain, douche, cuisine). Ils seront fournis et posés, y compris les poignées, brise-jet (mousseurs), raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges (options, telles que garniture de douche, chaînette avec bouchon ou vidage à tirette, ...).

MATÉRIAUX

Boisseau

Les robinets muraux seront équipés des raccords nécessaires pour être raccordés aux tuyaux prévus pour l'eau froide ou pour l'eau froide et chaude. La distance entre les raccords en S pour l'eau froide et chaude sera d'office 153 (± 10) mm. Les extrémités de raccord seront à filetage gaz 1/2", qualité B.

Mécanisme de fermeture

Le type de robinet sera spécifié dans le cahier spécial des charges en fonction du mécanisme de fermeture:

OPTION 1 : robinets mélangeurs à fermeture progressive lente. Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif avec un double joint torique. Ces joints toriques seront placés de telle façon qu'ils forment un réservoir de graisse afin d'assurer le graissage continu de la broche, du fil de mouvement et de l'obturateur et d'empêcher le contact direct avec l'eau. Les joints toriques seront facilement remplaçables.

OPTION 2 : robinets mélangeurs à fermeture progressive lente, demi-tour sans coup de bélier (ouverture complète à 180°). Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif, avec deux disques céramiques (sans lubrifiant).

OPTION 3 : robinet mitigeur céramique à commande unique, commandé par une partie supérieure basculante avec levier qui règle aussi bien la température que le débit. Le système de réglage se composera de deux disques céramiques placés horizontalement et résistants aux chocs thermiques. Le disque inférieur sera fixe, le disque supérieur mobile. L'enveloppe du système de réglage contiendra une réserve de graisse sans eau et rechargeable. Le système de réglage sera fixé au moyen d'une plaque de support et de deux vis.

OPTION 4 : robinet mitigeur thermostatique, qui garantit automatiquement une température constante de l'eau. L'indicateur de température avec une plage de 20 à 50°C sera équipé d'un dispositif de sécurité qui bloque la température à 38°C. La mécanique sera insensible aux variations de pression et pourra être utilisée aussi bien pour les chauffe-eau à chauffage instantané qu'à accumulation.

Choix opéré : *** / **OPTION 1 (à fermeture progressive lente)** / **OPTION 2 (demi-tour sans coup de bélier)** / **OPTION 3 (une partie supérieure basculante)** / **OPTION 4 (thermostatique)**

Pour le robinet mitigeur thermostatique, la température sera réglée par un élément constitué d'un *** / **Bimétal / d'une capsule remplie de stéarine / d'un soufflet rempli de liquide / d'un corps expansible en matière synthétique.**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- La position et la hauteur exactes du point de raccordement doivent être adaptées aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc. L'ouverture d'écoulement du robinet se situera à une distance suffisante du mur, au-dessus du receveur sanitaire, afin que l'évacuation de l'eau puisse se faire de manière logique.
- Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les robinets seront placés à une hauteur comprise entre 80 et 110 cm du sol. La commande du robinet se situera à maximum 50 cm du bord de la tablette éventuelle.
- Les raccords S seront dissimulés par les rosaces murales chromées en veillant à les raccorder proprement au revêtement mural prévu

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Placement : [SWL CALA]
 - Localisation : commande du robinet à maximum 50 cm du bord de la tablette éventuelle
 - Hauteur : entre 80 et 110 cm du niveau du sol
- Forme du bec : en col de cygne [SWL CALA] et [BS 8300]
- Commande : actionnable aisément par une manette en forme de levier ou par un contacteur sensoriel [SWL CALA] et [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)

- Le robinet est muni d'un thermostat qui limite la température à 43°C [BS 8300]

65.33.6a Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux - mélangeurs/mitigeurs de bains & armatures CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets muraux mélangeurs/mitigeurs pour baignoires y compris leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets mitigeurs muraux 1/2" à écoulement moulé fixe, équipés d'un système inverseur faisant s'écouler l'eau par le bec ou par la sortie de douche (3/4"). La sortie douche sera d'office équipée d'un clapet antiretour agréé par [Répertoire Belgaqua]. L'écoulement sera pourvu d'un brise-jet. L'ensemble sera livré avec tous les accessoires prescrits (barre de douche, tuyau de douche flexible, douchette, porte-savon,...).

Spécifications

- Type de robinet : *** / mélangeur à fermeture progressive lente / mélangeur céramique à fermeture progressive lente / mitigeur céramique monocommande / mitigeur thermostatique monocommande, selon la [NBN EN 1111] ,
Pour le mitigeur thermostatique, l'élément de réglage sera constitué d'un *** / bimétal / d'une capsule remplie de stéarine / d'un soufflet rempli de liquide / d'un corps expansible en matière synthétique
- Saillie : distance horizontale entre le mur et le bec d'environ *** / 140 (± 10) mm
- Brise-jet : dévissable sous un angle d'environ 10° par rapport à la verticale
- Débit : au moins 20 l/min.
- Élément de suspension : *** / crochet intégré / support mural séparé

- Finitions

- Boisseau : *** / laiton chromé
- Poignée / bouton de commande : *** / bouton rotatif / bouton-poussoir en laiton chromé / alliage de zinc chromé / matériau synthétique chromé / actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)

- Prescriptions complémentaires

Accessoires (*biffer la mention inutile*)

- Flexible de douche : *** / en matériau synthétique ou élastomère flexible, blanc ou noir / protégé par une enveloppe en laiton chromé enroulée en spirale, à son tour protégée par une enveloppe en PVC, longueur au moins *** / 125 / 150 / 175 cm (minimum 150 cm selon les [STS 63]); conformément à la [NBN EN 1113].
- Douchette : en matériau synthétique incassable *** / noir / blanc à jet *** / fixe / réglable / éco-50%, conformément à la [NBN EN 1112].
- Barre de douche : laiton chromé, longueur *** / 60 / 90 cm, avec support de douche réglable en hauteur supporté par une *** / charnière / rotule permettant le réglage de l'angle du jet.
- Porte-savon : *** / porte-savon réglable en hauteur sur la barre de douche

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet sera placé sur le long côté du bain, à 1/3 de la longueur de l'écoulement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1111, Robinetterie sanitaire - Mitigeurs thermostatiques (PN 10) - Spécifications techniques générales]

[NBN EN 1113, Robinetterie sanitaire - Flexibles de douches pour robinetterie sanitaire pour les systèmes d'alimentation type 1 et type 2 - Spécifications techniques générales]

[NBN EN 1112, Robinetterie sanitaire - Douches pour robinetterie sanitaire pour les systèmes d'alimentation en eau de types 1 et 2 - Spécifications techniques générales]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du boisseau

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du boisseau)

- nature du marché:

QF

65.33.6b Robinets mélangeurs/mitigeurs muraux - mélangeurs/mitigeurs pour douches & armatures CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets muraux mélangeurs/mitigeurs pour receveurs de douche y compris leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets mélangeurs/mitigeurs muraux 1/2", avec sortie douche (3/4"), pour le raccordement d'un tuyau de douche flexible. La sortie douche sera d'office pourvue d'un clapet antiretour agréé par Belgaqua. L'ensemble sera livré avec les accessoires prescrits (barre de douche, flexible, pomme de douche, porte-savon, ...).

Spécifications

- Type de robinet : *** / mélangeur à fermeture progressive lente / mélangeur céramique à fermeture progressive lente / mitigeur céramique monocommande / mitigeur thermostatique monocommande,
Pour le mitigeur thermostatique, l'élément de réglage sera constitué d'un *** / bimétal / capsule remplie de stéarine / soufflet rempli de liquide / corps expansible en matière synthétique
Choix opéré : *** / **OPTION 1** (à fermeture progressive lente) / **OPTION 2** (céramique à

fermeture progressive lente) / OPTION 3 (céramique monocommande) / OPTION 4 (thermostatique)

- Raccord flexible *** / au-dessus / dans le bas

- Finitions

- Boisseau : *** / laiton chromé
- Poignée / commande : *** / actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)

- Prescriptions complémentaires

Accessoires (*biffer la mention inutile*)

- Flexible de douche : *** / en matériau synthétique ou élastomère flexible, blanc ou noir / protégé par une enveloppe en laiton chromé enroulée en spirale, à son tour protégée par une enveloppe en PVC, longueur au moins *** / 125 / 150 / 175 cm (minimum 150 cm selon les [STS 63]);
- Douchette : en matériau synthétique incassable *** / noir / blanc à jet fixe / réglable / éco-50%
- Barre de douche : laiton chromé, longueur au moins *** / 60 / 90 cm, avec support de douche réglable en hauteur supporté par une *** / charnière / rotule permettant de conserver l'angle du jet.
- Porte-savon : *** / porte-savon réglable en hauteur sur la barre de douche

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le robinet sera placé dans le fond et/ou en face de l'entrée de la douche, à environ 90 cm au-dessus du niveau du fond de la douche (receveur / douche carrelée). Le bas de la barre de douche sera fixé à environ 110 cm au-dessus du fond du receveur, à l'aide de deux colliers avec goujon mural.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du boisseau

Choix opéré : *** / OPTION 1 (type) / OPTION 2 (diamètre nominal) / OPTION 3 (finition extérieure) / OPTION 4 (alliage du boisseau)

- nature du marché:

QF

65.33.6c Robinets mélangeurs / mitigeurs muraux - robinets mélangeurs/mitigeurs pour éviers CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des robinets muraux mélangeurs/mitigeurs pour éviers et vidoirs y compris leurs accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de robinets mitigeurs muraux à bec d'écoulement tubulaire orientable, pour montage sur le mur au-dessus de l'évier. L'étanchéité du bec orientable sera assurée par un joint torique calibré en élastomère de dureté adaptée.

Spécifications

- Type de robinet : *** / mélangeur à fermeture progressive lente / mélangeur céramique à fermeture progressive lente / mitigeur céramique monocommande.
- Forme du bec : *** / col de cygne au-dessus (PMR) / bec en U au-dessus / bec en S en dessous
- Hauteur d'écoulement: au moins *** / 160 mm au-dessus du plan de travail
- Saillie : distance horizontale entre l'axe de fixation et l'écoulement de *** / 250 (+ 10) mm
- Brise-jet : dévissable, sous un angle de max. 10° par rapport à la verticale

- Finitions

- Boisseau : *** / laiton chromé
- Poignée / commande : *** / actionnable aisément par une manette en forme de levier (PMR) / contacteur sensoriel (PMR)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

OPTION 1 : ventilé selon le type

OPTION 2 : ventilé selon le diamètre nominal (DN)

OPTION 3 : ventilé selon la finition extérieure (aspect)

OPTION 4 : ventilé selon l'alliage du boisseau

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (type) / **OPTION 2** (diamètre nominal) / **OPTION 3** (finition extérieure) / **OPTION 4** (alliage du boisseau)

- nature du marché:

QF

65.33.7 Flush valves CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation à poussoirs (flush-valve) ou électroniques pour urinoirs, pour montage mural apparent ou encastré, situés au-dessus des urinoirs. Ils seront fournis et posés, y compris les raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges.

MATÉRIAUX

Boisseau

Les flushs muraux seront équipés des raccords nécessaires pour être raccordés aux tuyaux prévus pour l'eau froide ou pour l'eau froide et chaude. Les extrémités de raccord seront à filetage gaz 1/2", qualité B.

Mécanisme de fermeture

Le type de robinet sera spécifié dans le cahier spécial des charges en fonction du mécanisme de fermeture:

OPTION 1 : Le mécanisme de fermeture sera fabriqué en laiton massif avec un joint en cuir. Ces joints seront placés de telle façon qu'ils forment un léger cône pour assurer l'étanchéité. Ces joints seront facilement remplaçables.

OPTION 2 : Le mécanisme sera constitué d'un cartouche avec électrovanne

OPTION 3 : Le mécanisme sera constitué d'un système encastré avec électrovanne

OPTION 4 : Le mécanisme sera constitué d'un système encastré à commande pneumatique

Choix opéré : *** / OPTION 1 (manuel) / OPTION 2 (électronique) / OPTION 3 (électronique encastré) / OPTION 4 (pneumatique encastré)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- La position et la hauteur exactes du point de raccordement doivent être adaptées aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc
- Pour les enfants, les robinets seront placés à une hauteur comprise entre 50 et 80 cm du sol.

65.33.7a Flush valves pour urinoirs - manuels CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation à poussoirs pour urinoirs, pour montage mural, situés au-dessus des urinoirs.

Ils seront fournis et posés, y compris les raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges.

Robinet de rinçage robuste tout métal avec bouton poussoir en laiton chromé

Sécurité de fonctionnement élevée grâce à la cartouche en matière synthétique et au préfiltre intégré

Robinet de rinçage conforme [NBN EN 12541]

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Toutes les pièces visibles en laiton DIN EN chromé

Classe sonore: II

Avis: PA-IX 9892/II, Belgaqua

Boisseau réalisé en laiton massif

Les flushs muraux seront équipés d'un robinet d'arrêt et des raccords nécessaires pour être raccordés aux tuyaux prévus pour l'eau froide. Les extrémités de raccord seront à filetage gaz 1/2", qualité B.

Mécanisme de fermeture

Les éléments fonctionnels de la cartouche seront en matière synthétique

Application / données techniques:

- Débit: max. 0,3 l/s
- Pression dynamique: 0,8 - 5,0 bar
- Volume de rinçage réglable 1 - 6 l

Matériel fourni:

- Tube de rinçage Ø 15 x 300 mm avec aérateur
- Rosace
- Manchon de raccordement intérieur

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La position et la hauteur exactes du point de raccordement doivent être adaptées aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc
- Pour les enfants, les robinets seront placés à une hauteur comprise entre 50 et 80 cm du sol.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

à la pièce (P)

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

65.33.7b Flush valves pour urinoirs - électroniques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation électronique pour urinoirs, pour montage mural, situés au-dessus des urinoirs.

Ils seront fournis et posés, y compris les raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges.

Robinet de rinçage robuste tout métal avec bouton poussoir en laiton chromé

Sécurité de fonctionnement élevée grâce à la cartouche en matière synthétique et au préfiltre intégré

Robinet de rinçage conforme [NBN EN 12541]

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Toutes les pièces visibles en laiton DIN EN chromé

Classe sonore: II

Avis: PA-IX 9892/II, certifié DIN-DVGW, Belgaqua

Boisseau réalisé en laiton massif

Les flushs muraux seront équipés d'un robinet d'arrêt et des raccords nécessaires pour être raccordés aux tuyaux prévus pour l'eau froide. Les extrémités de raccord seront à filetage gaz 1/2", qualité B.

Mécanisme de fermeture

- Module infrarouge pour le robinet poussoir pour urinoir
- Module électronique avec coiffe
- Pile alcaline 9 V
- Vanne magnétique du type cartouche avec filtre intégré
- Pression dynamique : 0,5 – 5,0 bar
- Débit : 0,3 l/s suivant [NBN EN 12541]
- Temps de rinçage : réglable de 2 à 15 s
- Rinçage hygiénique toutes les 24 heures
- Matière : corps en laiton, surface chromée

Les éléments fonctionnels de la cartouche seront en matière synthétique

Matériel fourni:

- Tube de rinçage Ø 15 x 300 mm avec aérateur
- Rosace
- Manchon de raccordement intérieur

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- La position et la hauteur exactes du point de raccordement doivent être adaptées aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc
- Pour les enfants, les robinets seront placés à une hauteur comprise entre 50 et 80 cm du sol.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

à la pièce (P)

- nature du marché:

Quantité forfaitaire (QF)

65.33.7c Flush valves encastrés pour urinoirs - électroniques CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation électronique pour urinoirs, pour montage encastré, situés au-dessus des urinoirs.

Ils seront fournis et posés, y compris les raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges.

Le système pourra être intégré à un bati-support.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

1) Commande de rinçage d'urinoir avec détection active par infrarouge, branchement au réseau électrique :

♦ Fonctionnement

- le rinçage est déclenché lorsque l'utilisateur a quitté l'urinoir après un minimum de présence
- pression de service entre 1 et 10 bars

♦ Réglages d'usine

- zone de détection: 15 - 50 cm
- temps de rinçage: 7 s
- temps de présence: 7 s

♦ Le set de finition se compose de:

- module électronique vissé sur un cadre de fixation métallique
- plaque de finition en alliage inoxydable avec fenêtre verticale en retrait
- disponible en chromé mat, blanc et palladium
- vanne électromagnétique avec fixation à baïonnette
- alimentation 230 V - 50 Hz / 9 V

♦ Accessoires

- commande à distance pour le nettoyage de l'urinoir (clean-handly)
par simple pression sur le bouton, le système de rinçage est mis hors service pendant 10 minutes.
- commande à distance pour entrer en communication avec la commande de rinçage (service-handly)
permet l'activation et le changement de réglages ainsi que l'affichage d'informations:

- activation et changement des réglages

- temps de rinçage: de 3 à 15 s
- temps de présence: de 3 à 10 s
- temps de pré-rinçage: de 0 à 5 s
- rinçage dynamique en fonction de la fréquence d'utilisation
- activation d'un rinçage
- détection d'un couvercle d'urinoir (sauf couvercle noir)
- vidange pour protection contre le gel
- rinçage à répétition: toutes les 48 heures
- mise hors service
- affichage d'informations :
- nombre de rinçages
- durée totale des rinçages en minutes
- nombre de jours d'utilisation

2) Commande de rinçage d'urinoir avec détection active par infrarouge, alimentation par pile :

Mêmes spécifications que 1) mais avec alimentation par une pile lithium de 9 volts

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La position et la hauteur exactes du point de raccordement doivent être adaptées aux dimensions et à l'emplacement de l'appareil, au dessin des carrelages muraux, etc

- Boîtier à encastrer pour commande de rinçage d'urinoir

Eventuellement prémonté dans un système d'installation.

♦ dimensions:

hauteur: 14 cm

largeur: 14 cm

profondeur: 6,8 cm

♦ le boîtier à encastrer se compose de:

- une pièce d'amenée d'eau avec filtre démontable et robinet à pointeau
- un raccordement de l'alimentation d'eau en 1/2"
- un logement pour le montage de la vanne magnétique ou pneumatique, obturé par un bouchon gros-oeuvre afin de pouvoir rincer les tuyauteries d'alimentation en eau
- un emplacement protégé pour le raccordement au réseau électrique
- un emplacement pour pile
- une protection gros-oeuvre avec couvercle afin de préserver le boîtier à encastrer pendant le montage

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

65.33.7d Flush valves encastrés pour urinoirs - pneumatiques CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de robinets d'alimentation à commande pneumatique pour urinoirs, pour montage encastré, situés au-dessus des urinoirs.

Ils seront fournis et posés, y compris les raccords aux tuyaux, rosaces chromées correspondantes, ainsi que tous les accessoires prévus dans le cahier spécial des charges.

Le système pourra être intégré à un bati-support.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

1) Commande de rinçage d'urinoir pneumatique, poussoir manuel à encastrer:

♦ Fonctionnement

- le poussoir commande la vanne pneumatique et déclenche le rinçage
- possibilité d'adapter le temps du rinçage

- pression de service entre 1 et 10 bars

♦ Réglage d'usine

- temps de rinçage: 8 s. sous pression d'eau de 3 bars

♦ Le set de finition se compose de:

- poussoir en matière synthétique ASA
- disponible en blanc et chromé mat
- cadre de fixation métallique
- vanne pneumatique permettant 3 temporisations de rinçage

2) Commande de rinçage d'urinoir pneumatique, poussoir mural au pied:

♦ Fonctionnement

- le poussoir commande la vanne pneumatique et déclenche le rinçage
- possibilité d'adapter le temps du rinçage
- pression de service entre 1 et 10 bars

♦ Réglage d'usine

- Temps de rinçage: 8 secondes sous pression d'eau de 3 bars.

♦ Le set de finition se compose de:

- plaque de visite en alliage inoxydable
- disponible en chromé mat et blanc
- cadre de fixation métallique
- vanne pneumatique permettant 3 temporisations de rinçage
- poussoir au pied en acier CrNi (montage mural)

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- nature du marché:

QF

65.34 Equipements - éléments d'installation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose de tous les éléments d'installation nécessaires à un fonctionnement parfait de l'installation sanitaire (circulateurs, pompes, purgeurs, système d'expansion, ...). Le cas échéant, ils seront intégrés dans les appareils de production d'eau chaude sanitaire et il ne sera pas nécessaire d'établir un prix séparément.

MATÉRIAUX

Résisteront à des températures d'au moins 115°C ou selon les exigences spécifiques en fonction de l'application. Tous les éléments importants de l'installation pourront être enlevés pour réparation ou remplacement sans devoir vidanger l'eau de l'installation.

65.34.1 Éléments d'installation - circulateurs et pompes (boucle sanitaire) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose de tous les éléments d'installation nécessaires à un fonctionnement parfait de l'installation d'eau chaude sanitaire (circulateurs, pompes, ...). Le cas échéant, ils seront intégrés dans les appareils de production d'eau chaude sanitaire et il ne sera pas nécessaire d'établir un prix séparément.

65.34.1a Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - circulateurs (boucle sanitaire) CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sur la boucle sanitaire, on installera un circulateur approprié.

Les travaux comprennent toutes les fournitures et mises en œuvre (pose), les raccordements et la mise en service pour l'installation prête à l'emploi du circulateur, y compris tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Les appareils seront de construction solide, sans presse-étoupe, ne demanderont ni graissage ni entretien et assureront un fonctionnement silencieux et sans vibrations. Ils seront équipés d'un mécanisme variateur ou d'un dispositif de commande de la pression et d'un système de contrôle du sens de rotation. L'entrepreneur présentera un circulateur qui répondra au débit prescrit dans le métré et dont la hauteur de refoulement est adaptée en fonction de l'installation. Les caractéristiques du circulateur seront soumises pour approbation.

Systèmes de circulation d'eau potable dans les installation de production d'eau chaude sanitaire

Ce circulateur convient seulement pour l'eau potable.

Spécifications

- Moteur auto-protégé
- Câble de raccordement
- Isolation thermique de série

Caractéristiques techniques

- Température du fluide : eau potable max. +65 °C, en service temporaire (2 h) jusqu'à +70 °C
- Alimentation réseau 1~230 V, 50 Hz
- Classe de protection IP 42
- Pression de service max. 10 bars

Matériaux

- Corps de pompe : laiton
- Roue : Acier inoxydable ou Polypropylène
- Arbre : Acier inoxydable
- Palier : carbone, imprégné de résine

Spécifications

- Hauteur de refoulement manométrique : ***Pa
- Débit : *** m³/h
- Régulation de vitesse: vitesse variable / ***
- Dureté de l'eau admissible : 20° dH

Mode de fonctionnement

Option 1 : Moteur à débit et hauteur manométrique fixe (Qmax : 0,4 m³/h – Hmax : 0,9 m) avec possibilité de placer une horloge (enfichable) sur le module électrique.

Option 2 : Commande et réglage par module électronique avec fonctions manuelles et automatiques

Fonctions manuelles

- Réglage du mode de fonctionnement
- Réglage de la consigne de pression différentielle
- Réglage du fonctionnement automatique ralenti
- Réglage pompe MARCHE/ARRET
- Réglage de la vitesse de rotation (mode réglage)

Fonctions automatiques

- Adaptation continue automatique de la puissance suivant le mode de fonctionnement
- Mode abaissement automatique
- Dégommage
- Softstart
- Safety control

Choix opéré : *** / OPTION 1 (manuel) / OPTION 2 (électronique)

- Prescriptions complémentaires

Le programme de commande de la boucle sanitaire devra comprendre un système de réglage permettant de faire fonctionner le circulateur au moins 1 fois par semaine pendant une courte période en été.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution se fera selon les prescriptions de l'étude technique et les directives du fabricant. Les circulateurs seront disposés de manière à pouvoir être enlevés facilement sans devoir vidanger complètement l'installation.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils auront été soumis en usine à un essai hydraulique de 1,5 fois la pression de service avec un minimum de 10 kg/cm².

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de la production d'eau chaude sanitaire / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

65.34.1b Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - pompes (boucle sanitaire) CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Sur la boucle sanitaire, on installera une pompe de circulation appropriée.

Les travaux comprennent toutes les fournitures et mises en œuvre (pose), les raccordements et la mise en service pour l'installation prête à l'emploi de la pompe, y compris tous les accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Il s'agit de pompes à moteur ventilé de construction inline avec raccord fileté. L'entrepreneur présentera une pompe qui répondra au débit prescrit dans le métré et dont la hauteur de refoulement est adaptée en fonction de l'installation. Les caractéristiques de la pompe seront soumises pour approbation.

Systèmes de circulation d'eau potable dans les installation de production d'eau chaude sanitaire

Cette pompe convient pour l'eau potable, chaude ou froide, sans matières abrasives.

Spécifications

Pompe monocellulaire basse pression à un étage construction Inline avec

- Garniture mécanique
- Raccord à visser
- Moteur à arbre monobloc

Caractéristiques techniques

- Plage de température admise
 - Eau potable jusqu'à 28 °dH : max. +65 °C, en service temporaire (2 h) jusqu'à +110 °C
 - Eau de chauffage : -8 °C à +110 °C
- Alimentation réseau 1~230 V, 50 Hz ou 3~230/400 V, 50 Hz
- Classe de protection IP 44 moteur, IP 54 boîte à bornes
- Diamètre nominal Rp 1
- Pression de service max. 10 bar

Matériaux

- Corps de pompe et lanterne : acier inox 1.4306
- Roue : Noryl
- Arbre : acier inox 1.4571
- Garniture mécanique : céramique/graphite/EPDM

Spécifications

- Hauteur de refoulement manométrique : ***Pa (Hmax minimum : 4,7 m)
- Débit : *** m³/h (Qmax minimum : 5,4 m³/h)
- Régulation de vitesse: vitesse fixe / ***
- Dureté de l'eau admissible : 20° dH

- Prescriptions complémentaires

Le programme de commande de la boucle sanitaire devra comprendre un système de réglage permettant de faire fonctionner le circulateur au moins 1 fois par semaine pendant une courte période en été.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'exécution se fera selon les prescriptions de l'étude technique et les directives du fabricant. Les circulateurs seront disposés de manière à pouvoir être enlevés facilement sans devoir vidanger complètement l'installation.

CONTRÔLES PARTICULIERS

Les appareils auront été soumis en usine à un essai hydraulique de 1,5 fois la pression de service avec un minimum de 10 kg/cm².

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. –

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type

(soit)

2. Compris dans le prix de la production d'eau chaude sanitaire / de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

AIDE

Notes aux bureaux d'études

- Le critère de référence correspondant aux pompes à eau les plus efficaces est: "MEI $\geq$ 0,70
- Le rendement d'une pompe équipée d'une roue ajustée est généralement inférieur à celui d'une pompe dont la roue est à son diamètre maximal. Le rognage de la roue permet d'adapter le diamètre de la pompe jusqu'à un point de fonctionnement spécifié et, ainsi, de réduire la consommation d'énergie. L'indice de rendement minimal (MEI) est fondé sur le diamètre maximal de la roue.
- L'utilisation de la présente pompe à eau avec des points de fonctionnement variables peut s'avérer plus efficace et plus économique si un dispositif de contrôle, tel qu'un variateur de vitesse, permet d'ajuster le point de fonctionnement de la pompe au regard du système.

65.34.1c Sanitaires - distribution et évacuation - éléments d'installation - groupes hydrophores - pompes à eau de pluie avec disconnecteurs eau de ville CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose d'un groupe hydrophore avec disconnecteur d'eau de ville à amorçage automatique et fonctionnement silencieux. Pose avec tous les accessoires tels que manomètre, interrupteur manométrique et interrupteur de sécurité à fonctionnement complet.

Système de distribution d'eau de pluie avec basculement en eau de ville (alimentaire) en cas de manque d'eau de pluie ; p.ex. citerne vide.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

- Localisation

Voir aussi l'article 17.24.2d Citernes d'eau de pluie avec système de recyclage

Alimentation pour *** /toilette / vidoir / machine à laver / robinet double service dans le garage / à la terrasse

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Station de récupération de l'eau de pluie prête à être branchée conçue pour la récupération d'eau de pluie destinée à économiser l'eau potable grâce à des citernes ou réservoirs

- Corps de pompe en acier inoxydable 1.4301
- Roue en Noryl
- Arbre en acier inoxydable 1.4028
- Garniture mécanique en carbone/céramique
- Chambres à étages en Noryl

Particularités

- Station de récupération d'eau de pluie compacte prête à être branchée
- Réponse aux exigences des normes [DIN 1989-1], [DIN 1989-2], [DIN 1989-3], [DIN 1989-4] et [NBN EN 1717]
- Contrôlé d'après le label de qualité RAL GZ 994
- Silencieuse grâce à la pompe centrifuge multicellulaire et au blindage complet de l'installation
- Fonction d'assistance automatique pour
 - évacuation de l'air dans la conduite d'aspiration
 - grande rentabilité grâce à une réalimentation en eau fraîche conforme aux besoins
- Alimentation réseau 1~230 V, 50 Hz
- Hauteur d'aspiration max. 8 m
- Pression de service max. 8 bars
- Classe de protection IP 42
- Raccordements :
 - conduite de refoulement/côté refoulement Rp 1
 - côté aspiration R 1/ G 1
 - réalimentation en eau potable R ¾
 - raccordement de trop-plein DN 70
 - Y compris : robinet d'isolement, clapet antiretour pour by-pass entre l'eau de la citerne et l'eau de ville.
 - Y compris : aspiration avec filtre jusque dans la citerne d'eau de pluie.
- Rentabilité élevée grâce à la réalimentation en eau fraîche en fonction des besoins
- Bâche de stockage avec optimisation du débit et des bruits
- Toutes les pièces en contact avec le fluide résistent à la corrosion

La pompe sera équipée d'un système de protection du moteur. Tous les matériaux devront être résistants à la corrosion. La pompe aura un débit d'au moins *** / 3.000 litres par heure et de Hmax d'au moins *** / 40 m.

L'alimentation électrique est prévue au 7 T7 Electricité

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Installation de distribution d'eau à une pompe prête à être branchée comme module compact pour les maisons individuelles

- Alimentation entièrement automatique avec de l'eau de pluie de réservoir enterré ou de citernes
- La bêche de stockage de 11 litres permet la réalimentation optimisée de l'eau potable dans le réseau des consommateurs lorsque la citerne n'est pas pleine.
- L'installation répond aux critères de [DIN 1989-1], [DIN 1989-2], [DIN 1989-3], [DIN 1989-4] et [NBN EN 1717]
- Commutation automatique sur la réalimentation en eau potable, remplacement de l'eau dans la bêche de stockage en fonction du temps, dispositif de coupure automatique intégré lors du fonctionnement à sec.
- Commande de l'installation par appareil de commande électronique avec fonctions supplémentaires comme
 - protection contre les dépôts de calcaire grâce à l'actionnement automatique de l'électrovanne
 - pression de désamorçage variable
 - Mise en service avec paramètres de base réglés en usine (plug & pump)
 - saisie permanente des données d'exploitation
 - fonction de mode économique
 - protocole d'état de service
 - utilisation et paramétrage grâce aux touches de fonction à guidage de menu
- Capot de protection

- Notes d'exécution complémentaires

Station robuste de récupération d'eau de pluie à une pompe, prête à être raccordée avec câble de raccordement de 3,0 m et prise électrique, coffret de commande central avec électronique de commande, capteur de niveau avec 20 m de câble, champ de mesure 0- 5 m

Y compris capot de recouvrement et kit de raccordement pour le trop-plein de la réalimentation en EPP recyclable

MESURAGE

- unité de mesure:

*** / p

- code de mesurage:

*** / selon modèle

- nature du marché:

QF / ***

65.35 Equipements - récupérations des eaux CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend la fourniture et la pose des systèmes de récupération des eaux de pluie ou d'eau de puits.

Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

- la fourniture, la pose et le réglage des différents types de puisage d'eau équipés de tous les robinets et de leurs accessoires , y compris toutes les pièces nécessaires au raccordement des systèmes au branchement d'eau (robinets d'isolement, tuyaux de connexion, raccords, ...).

- l'enlèvement et la remise en place des systèmes de puisage, lorsque cela s'avère nécessaire à une bonne coordination avec les autres travaux.
- le nettoyage des surfaces salies en raison de l'exécution des travaux.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

- Remarques importantes

Les robinets d'isolement, les robinets de vidange, les clapets antiretour et les robinets d'isolement muraux sont décrits dans le présent chapitre, mais ne constituent pas un poste séparé. Ils sont respectivement compris dans d'autres chapitres

- Les robinets d'incendie sont décrits séparément à l'article 66.33.1a LCI - distribution - tuyauteries de tous types.

MATÉRIAUX

La robinetterie devra répondre aux normes et règlements en vigueur au moment de l'installation des systèmes complétés par les dispositions suivantes :

- Tous les matériaux seront neufs et dans leur emballage d'origine permettant de facilement les identifier. Tous les matériaux proviendront de pays membres de la Communauté européenne, sans quoi cela doit être mentionné explicitement dans le bordereau des matériaux!
- Les matériaux utilisés ne peuvent avoir d'influence négative sur la qualité de l'eau potable. A cet effet, l'installation complète devra répondre au répertoire des appareils déclarés conformes et des protections agréées, édité par [Répertoire Belgaqua], la Fédération belge du secteur de l'eau et aux éventuelles exigences complémentaires des sociétés régionales de distribution d'eau.
- Sauf dispositions contraires dans le cahier spécial des charges, toute la robinetterie en contact avec l'eau sera fabriquée en laiton (chromé) ou en bronze conformément à la [NBN EN 1655] et à la [NBN EN 248]. A l'exception des robinets posés dans les sous-sol, les locaux de service et à l'extérieur, ou lorsque le cahier spécial des charges ne prévoit rien de particulier, toutes les parties visibles seront successivement revêtues par traitement électrolytique de plusieurs couches de nickel et de chrome [ASTM B456-17] et à la [NBN EN ISO 1456]. Toutes les pièces seront exemptes de défauts pouvant nuire à leur résistance ou à leur forme. Le revêtement sera ininterrompu, lisse et égal, brillant et adhérent.
- Les robinets qui seront raccordés au réseau public d'approvisionnement en eau doivent pouvoir résister à une pression de service de 10 bars. L'étanchéité devra être éprouvée sous une pression de 16 bars. Les robinets porteront, de façon indélébile, la marque du fabricant, le diamètre nominal et les éventuels tampons d'agrément. Les robinets seront emballés séparément. Pour chaque type de robinet, une notice explicative mentionnera la description complète, le montage et les prescriptions d'entretien en plusieurs langues européennes.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les éléments seront placés conformément aux prescriptions du fabricant, par un entrepreneur spécialisé en plomberie et ouvrages sanitaires.

65.35.1 Groupes hydrophores CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose de groupes hydrophores à amorçage automatique et fonctionnement silencieux. Pose avec tous les accessoires tels que manomètre, interrupteur manométrique et interrupteur de sécurité à fonctionnement complet.

- Remarques importantes

Localisation

Voir aussi l'article 17.24.2d Citernes d'eau de pluie avec système de recyclage

Alimentation pour *** / toilette / vidoir / machine à laver / robinet double service dans le garage / à la terrasse

MATÉRIAUX

Exécution en polyéthylène tuyau de 4/4" ou 6/4".

- Y compris : robinet d'isolement, clapet antiretour pour by-pass entre l'eau de la citerne et l'eau de ville.
- Y compris : aspiration avec filtre jusque dans la citerne d'eau de pluie.

65.35.1a Sanitaires - distribution et évacuation - groupes hydrophores - pompes à eau de pluie CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la pose d'un groupe hydrophore à amorçage automatique et fonctionnement silencieux, avec récipient sous pression. Pose avec tous les accessoires tels que manomètre, interrupteur manométrique et interrupteur de sécurité à fonctionnement complet.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

- Localisation

Voir aussi l'article 17.24.2d Citernes d'eau de pluie avec système de recyclage

Alimentation pour *** / toilette / vidoir / machine à laver / robinet double service dans le garage / à la terrasse

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

- Corps de pompe en acier inoxydable 1.4301
- Roue en acier inoxydable 1.4301
- Arbre en acier inoxydable 1.4005
- Garniture mécanique en carbone/céramique
- Chambres à étages en Noryl
- Diffuseur/injecteur Noryl
- Joint en NBR

Caractéristiques techniques

- Alimentation réseau 1~230 V, 50 Hz
- Hauteur d'aspiration max. 8 m
- Pression d'alimentation max. 1 bar
- Pression d'amorçage 1,5 bar
- Pression de désamorçage réglable
- Température du fluide +5 °C à +35 °C
- Pression de service max. 6 bars
- Classe de protection IP 44
- Raccord Rp 1 côté refoulement
- Raccord G 1 côté aspiration
- Moteur raccordé directement par bride
- Interrupteur à pression

- Réservoir sous pression à membrane d'une contenance de *** / 20 litres minimum
- avec moteur à courant monophasé
- - Câble de raccordement avec fiche
 - Protection thermique du moteur
 - Manomètre de contrôle

La pompe sera équipée d'un système de protection du moteur. Tous les matériaux devront être résistants à la corrosion. La pompe aura un débit d'au moins *** / 5.000 litres par heure et de H max d'au moins *** / 50 m.

L'alimentation électrique est prévue au tome 7.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le raccordement hydraulique sera réalisé en polyéthylène tuyau de 4/4" ou 6/4".

- Y compris : robinet d'isolement, clapet antiretour
- Y compris : aspiration avec filtre jusque dans la citerne d'eau de pluie.

MESURAGE

- unité de mesure:

*** / p

- code de mesurage:

*** / selon le modèle

- nature du marché:

*** / QF

65.35.1b Sanitaires - distribution et évacuation - groupes hydrophores - pompes immergées CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'une pompe à moteur immergé en montage à empilement à interrupteur flotteur dans la citerne prévue au niveau de la cave.

Les travaux comprennent la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de l'appareil ainsi que des ses accessoires.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Pompe à moteur immergé pour le montage vertical ou horizontal.

Hydraulique

Pompe multicellulaire à moteur immergé avec hydraulique radiale . Pièces du corps en NiAl- Bz, roues en Noryl. Raccord côté refoulement en tant que raccord fileté, clapet anti-retour intégré.

Moteur

Moteur triphasé pour démarrage direct et étoile-triangle. Moteur étanchéifié, coulé hermétiquement avec enroulement isolé au vernis, trempé dans la résine ou moteur à réenroulement avec enroulement isolé en PVC. Enveloppe du moteur en acier inoxydable qualité A2/A4.

Raccord de pompe comme raccord standard NEMA. Etanchement de l'arbre du moteur avec une bague d'étanchéité de l'arbre (NU 4...) ou une garniture mécanique en carbure de silicium massif.

Paliers du moteur autolubrifiants. Les moteurs pourront être remplis suivant leur usage défini au CSCh d'un mélange eau-glycol, d'eau-glycérine ou d'eau potable. Service avec convertisseur de fréquence admissible.

Refroidissement : Le refroidissement du moteur est réalisé par le fluide. Le moteur doit toujours fonctionner en état immergé. Les valeurs limites de la température max. du fluide et de la vitesse min. d'écoulement doivent être toujours respectées. Le montage vertical peut être réalisé au choix avec ou sans enveloppe de refroidissement. Pour le montage horizontal, des supports de palier doivent être utilisés pour l'étalement du groupe. Afin d'améliorer la circulation d'alimentation, une enveloppe de refroidissement peut être utilisée.

Chemise de pression : La chemise de pression sert au montage direct du groupe dans le système de tuyauterie. Aucun clapet anti-retour n'est monté ici de façon standard. La pression maximale d'alimentation s'élève à 10 bars

Equipement/fonctionnement

- Pompe à moteur immergé multicellulaire avec roues radiales
- Hydraulique et moteur pouvant être configurés librement en fonction des besoins en puissance
- Clapet anti-retour intégré
- Accouplement NEMA
- Moteur à courant triphasé pour démarrage direct ou étoile-triangle
- Moteurs coulés hermétiquement
- Moteurs réenroulables

La pompe immergée sera équipée d'un système de protection du moteur. Tous les matériaux devront être résistants à la corrosion. La pompe immergée aura un débit d'au moins *** / 2.500 litres par heure et de H max d'au moins *** / 90 m.

L'alimentation électrique est prévue au tome 7.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le raccordement hydraulique sera réalisé en polyéthylène tuyau de 4/4" ou 6/4".

Y compris : robinet d'isolement, clapet antiretour

MESURAGE

- unité de mesure:

*** / p

- code de mesurage:

*** / selon le modèle

- nature du marché:

*** / QF

65.36 Accessoires complémentaires CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des équipements complémentaires pour les WC, équipement pour PMR, urinoirs, lave-mains, les lavabos, les baignoires et/ou les douches qui ne sont pas toujours compris d'office dans le prix

unitaire des appareils mêmes. Le prix unitaire par accessoire supplémentaire comprendra toujours la fourniture et la pose afin d'obtenir un ouvrage parfaitement fini.

MATÉRIAUX

Les accessoires complémentaires pour les baignoires seront soumis préalablement à l'approbation de l'auteur de projet. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de choisir parmi plusieurs modèles. Tous les éléments en métal seront résistants à la corrosion, ergonomiques et de forme sûre, sans bords tranchants.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

La fixation des équipements se fera avec un nombre suffisant de vis en inox ou selon les instructions du fabricant. La disposition exacte sera décidée en concertation avec l'auteur de projet. Avant la réception provisoire, les équipements seront débarrassés de leurs étiquettes et entièrement nettoyés. La disposition exacte des accessoires sera déterminée en concertation avec l'auteur de projet.

65.36.1 Accessoires complémentaires pour lavabos et lave-mains CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires complémentaires pour lavabos et lave-mains.

65.36.1a Accessoires complémentaires - bâtis supports pour lavabos CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des bâtis supports pour lavabos ou lave-main à poser contre mur, à intégrer dans une cloison légère ou à encastrer dans un mur.

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Il est important que le bâti support du lavabo ne restreigne pas l'espace minimal en-dessous du lavabo. Comme décrit dans le chapitre 65.32.3 Lavabos, il s'agit de :

- La profondeur libre sous le lavabo : minimum 60 cm [CWATUP] (Article 415/10) et [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- L'espace libre sous le lavabo pour les genoux : 65 à 70 cm de hauteur sur 20 cm de profondeur [ISO 21542]
- L'espace libre sous le lavabo pour les pieds : minimum 30 cm de hauteur sur 60 cm de profondeur [ISO 21542]

65.36.1b Accessoires complémentaires - miroirs lave-mains/lavabos CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un accessoire dont l'usage est destiné aux toilettes, salles de bains et/ou chambres à coucher,...

- Localisation

Au-dessus du lave-main ou lavabo

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le miroir répond à la [NBN EN 1036-1] et à la [NBN S 23-002], classe du support : ***** / II**, classe de la couche réfléchissante : ***** / B**, verre à glace d'une épaisseur minimale de ***** / 4** mm, spécialement traitée contre l'humidité. Le miroir sera couvert par une garantie de 10 ans (sans spot). Les crochets de fixation seront en acier inoxydable 18/8 ou en laiton chromé et seront choisis de telle façon qu'ils laissent un espace de 3 à 5 mm entre le mur et le miroir pour permettre la ventilation.

Spécifications

Miroir :

- Forme : ***** / rectangulaire / carrée / ronde**
- Dimensions : largeur : ***** / 300 / 450** mm ; hauteur : ***** / 400 / 600 / min 900 (PMR)** mm
- Diamètre : ***** / min 900 (PMR)** mm

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le miroir sera placé de sorte que son bord inférieur se situe à une hauteur de ***** / maximum 90 (PMR)** cm du sol.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 1036-1, Verre dans la construction - Miroirs en glace argentée pour l'intérieur - Partie 1: Définitions, exigences et méthodes d'essai]

[NBN S 23-002, Vitrerie]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Dimensions : hauteur de minimum 90 cm [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)
- Placement : de sorte que le bord inférieur du miroir soit situé à une hauteur de maximum 90 cm du sol [AGRBC 2006-11-21] (Titre IV)

65.36.1c Accessoires complémentaires - porte-essuies lave-mains/lavabos CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un accessoire dont l'usage est destiné aux toilettes, salles de bains et/ou chambres à coucher,...

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Un porte-essuie fixé dans le mur *** / selon les directives du fabricant / à l'aide de vis dissimulées par des rosaces. Ils seront du type

OPTION 1 : porte-essuie mobile composé *** / d'un / deux profils tubulaires avec une âme en acier inoxydable, *** / chromés / revêtus de Nylon coloré / polyamide à âme pleine, longueur: nominale +45 cm; diamètre extérieur d'au moins *** / 20 / 25 / 30.

OPTION 2 : porte-essuie fixe composé d'un profil tubulaire avec *** / une âme en acier inoxydable, chromé / revêtu de Nylon coloré / polyamide à âme pleine;

Longueur : *** / 450 / 600 / 750 mm, diamètre extérieur : minimum *** / 15 mm;

OPTION 3: un anneau porte-essuie composé d'un profil support fixe et d'un élément mobile *** / rond / en forme de U, diamètre extérieur *** mm.

OPTION 4 : un crochet (lave-mains) pour essuie ou deux crochets (lavabo) à essuies, modèle simple en *** / laiton chromé / polyamide à âme pleine **Choix opéré** : *** / **OPTION 1** (porte-essuie mobile) / **OPTION 2** (porte-essuie fixe) / **OPTION 3** (anneau) / **OPTION 4** (deux crochets) Spécifications Porte-essuie :

- Type : *** / barre / anneau / crochet
- Matériau : *** / acier chromé / revêtu de Nylon coloré
- Forme: ***
- Dimensions : ***

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

65.36.1d Accessoires complémentaires - planchettes de lavabos CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un accessoire dont l'usage est destiné aux salles de bains et/ou chambres à coucher,...

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

ablette de lavabo, fabriquée en

OPTION 1: porcelaine sanitaire fixée à l'aide vis inoxydables dissimulées.

OPTION 2: verre trempé *** / transparent / opale, avec deux consoles et galerie en laiton chromé.

OPTION 3: matière synthétique, à fixation dissimulée à l'aide de deux consoles en Nylon de qualité supérieure, couleur ***

Choix opéré : *** / **OPTION 1** (porcelaine) / **OPTION 2** (verre) / **OPTION 3** (matière synthétique)

Spécifications

- Dimensions : *** / min 400 x 200 (PMR) / env. 600 (+/- 50) x 150 (tolérances +/- 20) mm.
- Modèle : *** / droit à angles arrondis / la face supérieure présentera un rebord périphérique.

Toutes les vis seront en acier inoxydable 18/8 ou en laiton chromé, avec des chevilles en PVC. Les joints entre les faïences et la tablette seront obturés avec des silicones *** / blancs / incolores, classe 6, avec application d'un primer si nécessaire.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La planchette sera placée à proximité du lavabo, à une hauteur de *** / max 85 cm du sol (PMR) / 35 cm au-dessus du lavabo.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Dimensions : minimum 20 x 40 cm [ISO 21542]
- Placement : à proximité du lavabo, à une hauteur de maximum 85 cm du sol [ISO 21542]

65.36.2 Accessoires complémentaires pour baignoires et douches CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires complémentaires pour baignoires et pour douches.

65.36.2a Accessoires complémentaires - rails & rideaux de douches CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des rails et rideaux de douche.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le rail pour le rideau de bain/douche se composera de

OPTION 1: un tube arrondi en *** / inox / laiton chromé, diamètre *** / 19 / 17 mm qui suit la circonférence intérieure du receveur de douche.

OPTION 2: un tube rond, avec âme en acier et revêtue de Nylon coloré dans la masse, diamètre extérieur *** / 30 mm, couleur à déterminer par l'auteur de projet.

Choix opéré : *** / OPTION 1 (tube arrondi) / OPTION 2 (tube rond)

Spécifications

- Les angles éventuels seront courbés (rayon de courbure environ 4 cm). Les deux extrémités de fixation seront pourvues d'une rosace en laiton chromé.
- Le rail sera équipé du nombre nécessaires d'anneaux, adaptés au type de rail. Les anneaux seront en *** / matière synthétique de qualité supérieure/ laiton chromé et peuvent être ouverts. Ils seront glissés sur le rail à rideau, à raison d'au moins 1 par 10 cm de longueur.

Accessoires

- Le rideau de douche doit être compris dans le prix unitaire. Il sera fabriqué en PVC lourd, non transparent et incolore (*** / 0,3 mm) dont les bords sont ourlés. Pour la fixation aux anneaux du rail, des œillets en *** / matière synthétique / laiton chromé seront prévus tous les +100 mm.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le rail sera fixé au mur de façon dissimulée à l'aide de rosaces appropriées ou selon la proposition du fabricant.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

65.36.2b Accessoires complémentaires - portes / cloisons de douches CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des portes et cloisons de douche.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le système se composera de parties fixes et mobiles et de profils d'adaptation afin de pouvoir fermer complètement l'angle de la douche conformément à la [NBN EN 14428:2015+A1]. Les portes et cloisons de douche seront fabriquées en verre de sécurité ou en acrylique; elles seront antichocs, transparentes et résistantes à la chaleur. Elles seront insérées dans un ou plusieurs cadres en profils d'aluminium.

Spécifications

- Type : *** / accès diagonal à deux panneaux coulissants / panneau fixe et porte ouvrante
- Dimensions (Lxl) : *** / 80 x 80 / 90 x 90 cm. Hauteur : minimum *** / 185 cm.
- Panneaux : *** / verre de sécurité, épaisseur au moins 4 mm / matière synthétique, *** / dessin
- Profils : *** / anodisés / laqués, à choisir dans la gamme de couleurs standard proposée par le fabricant.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'ensemble exécuté devra donner une impression de solidité, doit être facilement maniable et étanche aux éclaboussures.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 14428:2015+A1, Parois de douche - Prescriptions fonctionnelles et méthodes d'essai]

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Les cloisons de douche sont démontables ou amovibles lorsqu'elles traversent la zone de transfert située à côté du siège rabattable de la douche [SWL CALA]

65.36.2c Accessoires complémentaires - sièges de douches CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des sièges pour receveurs de douche.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'un siège de douche rabattable en matière synthétique antidérapante qui s'enclenchera sur un étrier horizontal en acier inoxydable.

Spécifications :

- Dimensions : largeur : *** / 40 (PMR) cm ; profondeur : *** / 50 (PMR) cm
- Face supérieure : *** / antidérapante (PMR) ; *** / percée d'ouvertures (PMR) pour l'écoulement facile de l'eau
- Coins frontaux : *** / arrondis (rayon de courbure de 10-15 mm) (PMR)
- Arrêtes de la face supérieure : *** / arrondies (rayon de courbure de 2-3 mm) (PMR)

- Finitions

Contraste : différence de LRV entre le siège et le mur support de *** / min 30 (PMR) %

- Prescriptions complémentaires

- Le siège est pourvu de *** / un dossier (PMR) et de *** / deux accoudoirs (PMR).
- Le siège est *** / réglable en hauteur (PMR).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le système de fixation devra satisfaire à une force de 1500 N (PMR).

La hauteur de pose sera ***** / de 50 cm à partir du revêtement de sol de la douche (PMR) / déterminée en concertation avec le maître d'ouvrage / siège réglable en hauteur (PMR)**. L'étrier sera fixé sur le mur de telle façon que le siège se situe à une hauteur de ***** / 50 (PMR) cm** à partir du revêtement de sol de la douche. Le siège sera placé de sorte que son axe se situe à ***** / max 45 (PMR) cm** du mur latéral.

La poignée sera fixée conformément à la proposition du fabricant, avec ou sans rosaces appropriées.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Dimensions : de préférence, 40 cm de largeur x 50 cm de profondeur [SWL CALA]
- Placement :
 - axe du siège : à maximum 45 cm du mur latéral [SWL CALA]
 - hauteur du siège : à 50 cm du sol ou siège réglable en hauteur [SWL CALA] et [BS 8300]
- La face supérieure du siège est antidérapante et permet un écoulement facile de l'eau (ouverture(s)) [CWATUP] (Article 415/12)
- Le siège a des coins frontaux arrondis (rayon de courbure de 10 à 15 mm) et des arêtes arrondies sur la face supérieure (rayon de courbure de 2 à 3 mm) [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre le siège et le mur support de minimum 30% [ISO 21542]
- Le siège est pourvu d'un dossier et de deux accoudoirs [BS 8300]
- Le système de fixation devra satisfaire à une force de 1500 N

65.36.3 Accessoires complémentaires pour WC et urinoirs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires complémentaires pour WC et urinoirs.

65.36.3a Accessoires complémentaires - bâtis supports pour WC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des bâtis supports pour WC suspendu à poser contre mur, à intégrer dans une cloison légère ou à encastrer dans un mur.

65.36.3b Accessoires complémentaires - bûts supports pour urinoirs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des bûts supports pour urinoirs suspendus à poser contre un mur, à intégrer dans une cloison légère ou à encastrer dans un mur.

65.36.3c Accessoires complémentaires - séparations d'urinoirs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des séparations en urinoirs à fixer au mur ou sur une cloison légère.

65.36.3d Accessoires complémentaires - porte-rouleaux WC CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'un accessoire dont l'usage est destiné aux toilettes ou salles de bains

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le rouleau de papier tiendra dans un support en forme de U, dont une extrémité est recourbée et est protégé par une plaque fixée à l'aide d'une charnière à la plaque murale. La plaque murale sera fixée dans le mur à droite de la cuvette, à une hauteur de *** / 60-70 (PMR) / 70-90 cm, à l'aide de vis chromées ou en acier inoxydable et de chevilles en PVC. La fixation cachée s'effectuera conformément aux directives du fabricant. Le porte-rouleau sera fabriqué en

OPTION 1 : acier inoxydable qualité 18/10 (épaisseur de la tôle au moins 0,8 mm, sans bords tranchants)

OPTION 2 : laiton chromé (épaisseur de la tôle au moins 0,8 mm, sans bords tranchants)

OPTION 3 : matière synthétique massive de qualité supérieure colorée dans la masse (couleur à choisir dans la gamme standard proposée par le fabricant)

OPTION 4 : acier inoxydable revêtu de Nylon (couleur à choisir dans la gamme standard proposée par le fabricant)

Choix opéré : *** / OPTION 1 (acier inoxydable) / OPTION 2 (laiton chromé) / OPTION 3 (matière synthétique) / OPTION 4 (acier inoxydable revêtu de Nylon)

- Prescriptions complémentaires

Options favorables aux PMR :

- Intégration du rouleau de papier dans la poignée rabattable (voir également article 65.36.4b Accessoires complémentaires - poignées murales / rabattables) : *** / OUI (PMR) / NON
- Distributeur de papiers individuels : *** / OUI (PMR) / NON
- WC lavant avec système de douchette pour l'hygiène intime (voir aussi articles 65.32.1a Cuvettes de W-C - sur pied et 65.32.1b Cuvettes de W-C - suspendues) : *** / OUI (PMR) / NON

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Hauteur de pose : entre 60 et 70 cm du sol [ISO 21542]
- Options à favoriser :
 - Intégration du rouleau de papier hygiénique dans la poignée rabattable [ISO 21542]
 - Distributeur de papiers individuels plutôt qu'un rouleau de papier [BS 8300]
 - WC lavant : avec un système de douchette pour l'hygiène intime [ISO 21542]

65.36.4 Accessoires complémentaires pour PMR CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires complémentaires pour PMR.

65.36.4a Accessoires complémentaires - poignées murales / fixes CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des poignées murales fixes pour PMR

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les poignées fixes se composeront d'un :

OPTION 1 : profil tubulaire plein en matière synthétique de couleur *** / à choisir dans la gamme de couleurs standard proposée par le fabricant.

OPTION 2 : profil tubulaire avec une âme en acier inoxydable, revêtue de Nylon de couleur *** / à choisir dans la gamme de couleurs standard proposée par le fabricant.

OPTION 3 : profil tubulaire creux en acier inoxydable brossé AISI 304.

Choix opéré : *** / OPTION 1 / OPTION 2 / OPTION 3

Spécifications :

- Type de poignée : *** / barre d'appui fixe en suspension (PMR) / barre d'appui fixe horizontale (PMR) / barre d'appui fixe verticale (PMR) / barre d'appui coudée à 90° (PMR) / barre d'appui coudée à 135° (PMR) / barre d'appui coudée à ...° (PMR)
- Forme : *** / circulaire (PMR)
- Diamètre extérieur : *** / 20 / 30 / 35 (PMR) / 40 (PMR) / 45 (PMR) / 50 (PMR) mm
- Distance entre les points de fixation : au moins *** mm
- Distance poignée – mur : *** / min 4 (PMR) cm

- Finitions

- Revêtement de surface : *** / antidérapant (PMR)
- Contraste : différence de LRV entre la poignée et le mur support de *** / min 30 (PMR) %

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le système de fixation devra satisfaire à une force de *** / 1500 / 1700 (PMR) N. La poignée sera fixée conformément à la proposition du fabricant, avec ou sans rosaces appropriées. La hauteur de pose sera déterminée en concertation avec le maître d'ouvrage.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type, la nature et/ou les dimensions de l'accessoire.

- nature du marché:

QF

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Type de poignée : barre d'appui fixe en suspension – barre d'appui fixe horizontale – barre d'appui fixe verticale – barre d'appui coudée à 90° – barre d'appui coudée à 135° – barre d'appui coudée à ...° [SWL CALA] et [ISO 21542]
- Forme : circulaire [ISO 21542]
- Diamètre extérieur : entre 35 et 50 mm [ISO 21542]
- Distance poignée – mur : 4 cm minimum [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la poignée et le mur support de minimum 30% [ISO 21542]
- Revêtement de surface : antidérapant, même quand la poignée est mouillée [ISO 21542]
- Système de fixation :
 - il est fonction du type de poignée et du type de mur portant [BS 8300]
 - il doit satisfaire à une force de minimum 1000 N (valeur recommandée de 1700 N), indépendamment de la direction [ISO 21542]

65.36.4b Accessoires complémentaires - poignées murales / rabattables CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des poignées murales rabattables pour PMR

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Spécifications :

- Type de poignée : *** / barre d'appui rabattable (PMR)
- Forme : *** / circulaire (PMR)
- Diamètre extérieur : *** / 20 / 30 / 35 (PMR) / 40 (PMR) / 45 (PMR) / 50 (PMR) mm
- Distance poignée – mur : *** / min 4 (PMR) cm

- Finitions

- Revêtement de surface : *** / antidérapant (PMR)

- Contraste : différence de LRV entre la poignée et le mur support de *** / min 30 (PMR) %

- Prescriptions complémentaires

Intégration du rouleau de papier dans la poignée rabattable : *** / OUI (PMR) / NON

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le système de fixation devra satisfaire à une force de *** / 1500 / 1700 (PMR) N.

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Type de poignée : barre d'appui rabattable
- Forme : circulaire [ISO 21542]
- Diamètre extérieur : entre 35 et 50 mm [ISO 21542]
- Distance poignée – mur : 4 cm minimum [ISO 21542]
- Contraste : différence de coefficient de réflexion (LRV) entre la poignée et le mur support de minimum 30% [ISO 21542]
- Revêtement de surface : antidérapant, même quand la poignée est mouillée [ISO 21542]
- Option à favoriser : intégration du rouleau de papier hygiénique dans la poignée rabattable [ISO 21542]
- Système de fixation :
 - il est fonction du type de poignée et du type de mur portant [BS 8300]
 - il doit satisfaire à une force de minimum 1000 N (valeur recommandée de 1700 N), indépendamment de la direction [ISO 21542]

65.36.4c Accessoires complémentaires - rehausseurs de WC pour PMR CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des rehausseurs de WC pour PMR

AIDE

Note à l'auteur de projet

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Les rehausseurs de WC doivent être conformes à la norme [NBN EN ISO 9999] : Produits d'assistance pour personnes en situation de handicap – Classification et terminologie
 - Classe 09 : Produits d'assistance aux soins et à la protection personnels
 - Classe 09.12 : Produits d'assistance à l'hygiène
 - Classe 09.12.09 : Abattants de WC
 - Classe 09.12.12 : Cadres surélévateurs de WC
 - Classe 09.12.15 : Surélévateurs de WC posés sur les WC
 - Classe 09.12.18 : Surélévateurs de WC fixés sur les WC
 - Classe 09.12.21 : Cuvettes de WC avec un mécanisme de levage incorporé pour aider à s'asseoir et à se lever
 - Si un socle est prévu pour la mise à hauteur de la cuvette des WC, celui-ci ne dépasse pas le profil de la cuvette [CWATUP] (Article 415/10)

65.36.5 Accessoires complémentaires pour éviers et vidoirs CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des accessoires complémentaires pour éviers et vidoirs.

65.36.6 Siphons CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des siphons pour lave-mains, lavabos, baignoires, receveurs de douche, éviers, vidoirs, urinoirs, etc, quand il ne font pas partie des appareils sanitaires

65.4 -

65.5 -

65.6 -

65.7 -

65.8 Sanitaire - Rénovation CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tout ce qui concerne la rénovation d'installations existantes ou situées dans des bâtiments en rénovation, liés à l'eau à usage domestique en général dans les installations sanitaires.

Il s'agit de tous les aspects de :

- Production d'eau chaude (chauffage) et eau froide sanitaire
- Distribution et évacuation de l'eau dans les installations sanitaires
- Raccordements, traitements et filtration de l'eau
- Equipements sanitaires :
 - Appareils sanitaires
 - Robinetteries d'installation et de service
 - Accessoires complémentaires
- Equipements d'installations : Pompes et circulateurs
- Equipements de récupération d'eau de pluie et d'eau de puits

66 Lutte contre l'incendie (LCI) CCTB 01.02

66.1 LCI - installation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et du raccordement des dispositifs d'extinction

- les extincteurs
- les hydrants muraux
- les bouches et bornes d'incendie
- les robinets d'incendie armés
- la couverture anti-feu
- les installations de sprinklers

Il s'agit également des conduites d'incendie et colonne montante alimentant ces différents dispositifs.

- Remarques importantes

Selon l'[AR 1994-07-07], les dispositifs d'extinction des incendies sont déterminés sur avis du service d'incendie compétent.

66.11 Lutte contre l'incendie CCTB 01.02

66.11.1 Installations CCTB 01.02

66.11.1a LCI - Installations CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste comprend tous les ouvrages et toutes les fournitures nécessaires à la réalisation des installations fixes et/ou portables prescrites et à leur bon fonctionnement, en vue de la lutte contre les incendies dans le bâtiment, conformément aux règlements et normes en vigueur et à l'avis du service d'incendie compétent. Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

la protection efficace des travaux déjà exécutés;

la fourniture et la pose des appareils et/ou des installations correspondantes;

l'exécution des essais nécessaires et des contrôles de l'installation;

les adaptations aux installations et/ou appareils qui n'auraient pas été retenus lors du contrôle par les pompiers;

le nettoyage des appareils, l'enlèvement des protections mises en places, la réparation et le nettoyage des plafonnages ou finitions salis ou endommagés pendant les travaux.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

Attention

Les systèmes de détection d'incendie et d'alarme sont décrits à l'élément 73.25 Equipements - systèmes de détection d'incendie, gaz, intrusion et systèmes d'alarme vocal mais seront exécutés en étroite collaboration avec le chapitre présent.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Sécurité

Conformément à la rubrique 04.60 coordination sécurité / techniques fluides, établie par le coordinateur-projet et annexée au cahier spécial des charges. Toutes les directives et indications concrètes en la matière données par le coordinateur-réalisation seront scrupuleusement respectées.

66.2 LCI - production CCTB 01.04

66.21 Equipements - actions sur la pression CCTB 01.02

66.21.1 LCI - production - augmentations de pression CCTB 01.02

66.3 LCI - distribution CCTB 01.04

66.31 Equipements - tuyauterie CCTB 01.02

66.31.1 Conduites d'incendie - tuyaux CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et du raccordement des conduites d'alimentation pour l'eau des systèmes d'extinction: les robinets d'incendie armés (voir 66.32.3 Robinets d'incendie armés), les hydrants muraux (voir 66.32.2a LCI - distribution - bornes d'incendie - hydrants muraux 66.32.2a LCI - distribution - bornes d'incendie - hydrants muraux), les installations de sprinklers (voir 66.32.5 Installations d'extinction automatique de type sprinkler 66.32.5 Installations d'extinction automatique de type sprinkler) et les bouches et bornes d'incendie (voir 66.32.2b LCI - distribution - bornes d'incendie - bornes et bouches 66.32.2b LCI - distribution - bornes d'incendie - bornes et bouches).

L'entrepreneur prévoira dans le prix de cet article tous les travaux et fournitures nécessaires à la réalisation, avec les autres postes du sous-titre 66.32 Equipements - éléments actifs (bornes d'incendie, robinets d'incendie armés, ...), d'une installation de lutte contre l'incendie qui soit complète et prête à l'usage et conforme à la réglementation et aux normes en vigueur et à l'avis du service d'incendie compétent (y compris tous les accessoires, clapets, robinets d'installation, manomètres, dispositifs de purge, raccordement aux robinets d'incendie armés fixes et/ou aux bornes d'incendie, ...). Conformément aux dispositions générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires compris dans ce poste devront toujours comprendre, soit selon leur ventilation dans le métré récapitulatif, soit dans leur totalité :

le sciage et/ou le découpage des traversées et saignées nécessaires;

la pose et la fixation des conduites sous pression, y compris tous les moyens de fixation, les manchons de dilatation, les raccords, etc.;

le raccordement, après le compteur, des conduites sous pression à l'approvisionnement en eau au moyen d'une vanne d'incendie / robinet à bille;

le rinçage des conduites avant le raccordement des appareils;

un essai de pression;

les plans as-built.

- Remarques importantes

Selon l'[AR 1994-07-07], les dispositifs d'extinction des incendies sont déterminés sur avis du service d'incendie compétent. Ils doivent en outre satisfaire aux prescriptions du [RGPT] et du [CODE 2017-04-28] sur le bien-être au travail.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

MATÉRIAUX

On utilisera uniquement des conduites qui, en fonction de leur utilisation et de leur emplacement, ne peuvent pas avoir de conséquences nuisibles suite à la formation de corrosion (électrolyse, ...).

Le type de conduites prescrites (y compris les colonnes) pour l'alimentation encastrée ou apparente, entre autres, des moyens d'extinction mentionnés ci-dessus (robinets d'incendie armés, hydrants, installation de sprinklers) et des moyens de fixation correspondants, des manchons de dilatation, des pièces de raccord etc. seront convenus en concertation avec le maître d'ouvrage. Les robinets d'installation devront répondre aux prescriptions de la norme [NBN E 29-320].

L'entrepreneur s'informerait au sujet de la pression prévue à l'endroit le plus bas du réseau de distribution, de la composition physique et chimique de l'eau et des matériaux dont l'usage est interdit en raison de cette composition.

Les matériaux et leur dimensionnement seront choisis de manière à satisfaire aux prescriptions de l'[AR 1994-07-07]. Les pressions et débits indiqués en fonction de leur destination comme arrivée d'eau pour les dispositifs d'extinction devront être respectés. Selon l'[AR 1994-07-07], la colonne montante qui alimente en eau sous pression les robinets d'incendie armés et les hydrants muraux présente les caractéristiques suivantes:

- bâtiments bas et moyens: diamètre intérieur et pression d'alimentation sont tels que la pression à l'hydrant le plus défavorisé satisfait aux prescriptions de la [NBN EN 671-1] en tenant compte que 3 robinets d'incendie armés doivent pouvoir être utilisés simultanément pendant 1/2 h. Les différents appareils sont alimentés en eau sous pression (2,5 bar (0,25 MPa) au point le plus défavorisé).
- bâtiments élevés:
 - le diamètre intérieur et la pression d'alimentation sont tels que la pression à l'hydrant le plus défavorisé satisfait aux prescriptions de la [NBN EN 671-1].
 - Le diamètre intérieur est de 70 mm au moins, la pression restante à l'hydrant le plus défavorisé est de 2,5 bar (0,25 MPa) au moins, quand il débite 500 l par minute sans tuyau ni lance. De plus, l'installation du bâtiment doit pouvoir fournir un débit minimal de 30 m³/h pendant 2 h au moins.
 - Le branchement par lequel la canalisation est raccordée au réseau public de distribution d'eau peut être :
 - soit à passage direct, sans compteur; soit pourvu d'un compteur, type "Woltmann" ou similaire, dont les caractéristiques de conception et de construction y réduisent la perte de charge à une faible valeur.
- Les prescriptions suivantes sont d'application :
 - les vannes d'arrêt général et toutes les vannes intermédiaires sont scellées en position ouverte;
 - pour les branchements à passage direct, la commande des appareils d'extinction est scellée en position fermée;
 - les canalisations exposées au gel sont soigneusement protégées sans que leur fonctionnement n'en soit entravé ou retardé;
 - les canalisations sont munies, de vannes de barrage et de vidange, en nombre strictement indispensable, pour parer aux dangers et inconvénients qu'entraîneraient leur rupture;
 - une vanne de barrage et une vanne de vidange sont placées au pied de chaque conduite verticale près de son point de jonction avec la conduite principale;
 - les indications relatives au sens d'ouverture des vannes de barrage et de vidange sont inscrites clairement sur les volants ou manettes commandant le fonctionnement de ces appareils;
 - un manomètre avec robinet de contrôle à trois voies est installé après la vanne d'arrêt général et un second au-delà de l'appareil le plus élevé par rapport au sol. Ces manomètres permettent la lecture de pressions allant jusqu'à 10 bar (1 MPa) avec une précision de 0,2 bar (0,02 MPa).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'exécution des travaux se fera selon les prescriptions des normes en vigueur et du fabricant de ces conduites.

L'étude sera fournie

- (soit) par l'auteur de projet / le bureau d'étude.
- (soit) l'entrepreneur et soumise à l'approbation de l'auteur de projet / du bureau d'étude.

En fonction de leur destination, les conduites assureront l'alimentation en eau des bornes d'incendie et/ou des robinets d'incendie armés et seront placées selon le tracé indiqué sur les plans.

L'installation devra pouvoir livrer un débit de 30 m³/heure pendant au moins deux heures. Les

appareils seront mis directement sous pression d'eau sans qu'un robinet ou une pompe ne doive préalablement être manœuvré.

Le réseau de conduites sera équipé du nombre strictement indispensable de robinets d'arrêt ou de vidage. Au pied de chaque conduite verticale, à proximité du branchement sur la conduite principale, on placera un robinet d'arrêt et un purgeur afin de pouvoir vidanger la conduite verticale afin de remédier à la stagnation trop longue de l'eau dans les conduites. L'utilisateur devra régulièrement contrôler si tous les appareils de l'installation et/ou les robinets d'isolement sont ouverts.

- Les conduites seront placées "en apparent" conformément au chapitre [1191](#)65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires (les conduites d'incendie devront être peintes dans les couleurs selon le code officiellement en vigueur) ou "encastrées" conformément au chapitre [1191](#)65.31.5 Conduites d'alimentation & accessoires

Les saignées dans les murs seront de section appropriée et seront ragréées après la pose des conduites avec un mortier approprié et en conformité avec la résistance au feu prescrite. Aucune conduite ne sera posée à moins de 1 cm de distance de la face finie des murs du bâtiment.

Les traversées de parois (verticales et horizontales) seront équipées de manchons dans lesquels les tuyaux peuvent librement bouger et seront percées avec un foret diamanté de section appropriée.

Toutes les conduites qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé.

Les conduites d'incendie seront entièrement peintes (conduites en acier) en couleur rouge signa

Les conduites dans les locaux sensibles au gel devront être calorifugées.

CONTRÔLES

Après la réalisation de l'installation, l'entrepreneur contrôlera l'étanchéité des raccordements effectués en présence de **l'auteur de projet / du bureau d'étude**.

La réception des conduites se fera exclusivement à une pression d'au moins **6 / ***** bars pour les conduites d'incendie. Les limites seront discutées avec **l'auteur de projet / le bureau d'étude**.

66.31.1a LCI - distribution - conduites d'incendie - tuyaux / acier CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

- Localisation

Conduites d'alimentation pour les robinets d'incendie armés prescrits

Conduites d'alimentation pour les bornes d'incendie prescrites

Conduites d'alimentation pour l'installation sprinkler prescrite

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

- (soit par défaut)
1. - Conduites : m
- Manomètres avec robinets d'isolement : p
- (soit)2. ftt

- code de mesurage:

- (soit par défaut)1.
- (soit)2.

- nature du marché:

- (soit par défaut)1. QF
- (soit)2. PG

66.32 Equipements - éléments actifs CCTB 01.02

66.32.1 Extincteurs CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de l'installation d'extincteurs indépendants et de leur préparation à l'emploi.

Un extincteur est un appareil contenant un agent extincteur qui peut être projeté et dirigé sur un feu par l'action d'une pression interne. On distingue les extincteurs portatifs (pour être portés et être utilisés à la main) et les extincteurs mobiles (pour être roulés et être utilisés à la main). Suivant l'agent extincteur, une distinction est faite:

- extincteur à poudre (ABC, BC et D)
- extincteur au CO₂
- extincteur à mousse (eau et additifs)
- extincteur à eau

La fourniture et l'installation des extincteurs se fait conformément à l'avis du service d'incendie compétent.

Les crochets de fixation des appareils et les pictogrammes correspondants seront compris dans le prix unitaire.

- Remarques importantes

Selon l'[AR 1994-07-07], les dispositifs d'extinction des incendies sont déterminés sur avis du service d'incendie compétent. Ils doivent en outre satisfaire aux prescriptions du [RGPT] et du [CODE 2017-04-28] sur le bien-être au travail

CONTRÔLES

Le contrôle et l'entretien des extincteurs portatifs et mobiles se feront selon les procédures décrites dans la norme [NBN S 21-050].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1866-1, Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 1 : Caractéristiques, performances et méthodes d'essai]

[NBN EN 1866-2, Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 2: Exigences pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques des extincteurs conformes aux exigences de l'EN 1866-1, dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar]

[NBN EN 1866-3, Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 3: Exigences relatives au montage, à la construction et à la résistance à la pression des extincteurs au dioxyde de carbone conformes aux exigences de l'EN 1866-1]

[NBN S 21-050, Inspection et maintenance des extincteurs d'incendie portatifs]

[NBN EN 3-7+A1, Extincteurs d'incendie portatifs - Partie 7: Caractéristiques, performances et méthodes d'essai]

[NBN EN 3-8, Extincteurs d'incendie portatifs - Partie 8: Exigences additionnelles à l'EN 3-7 pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques pour extincteurs dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar (+ AC:2007)]

[NBN EN 3-9, Extincteurs d'incendie portatifs - partie 9 : exigences additionnelles à l'en 3-7 relatives à la résistance à la pression des extincteurs au dioxyde de carbone]

[SWL GSI/T2/B, Guides sécurité incendie - Tome 2 Prévention active - Guide B Moyens d'extinction]

66.32.1a LCI - distribution - extincteurs à poudre CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des extincteurs portatifs ou mobiles à poudre (composés principalement de sels non toxiques inorganiques mélangés à des agents hydrofugeants et antiagglomérants). Il y a plusieurs types de poudres: ABC (poudre polyvalente), BC ou D.

- Localisation

Dans les cages d'escaliers et les voies de secours à tous les étages.

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature, de l'importance des risques d'incendie et des superficies à couvrir. Ces choix se font en concertation avec le service d'incendie compétent. Le nombre minimal requis est d'une unité d'extinction (U) par 150 m² de surface à protéger avec un minimum de deux unités d'extinction (U) par niveau de construction. (Aide à l'auteur de projet: voir §4.5.3 du [SWL GSI/T2/B])

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'extincteurs à poudre portatifs (selon les [NBN EN 2], [NBN EN 3-8], [NBN EN 3-9], [NBN EN 3-7+A1], [NBN EN 3-10]) ou mobiles (selon les [NBN EN 1866-1], [NBN EN 1866-2] et [NBN EN 1866-3]). La poudre extinctrice doit être conforme à la norme [NBN EN 615]. Elle sera destinée à l'extinction des incendies des classes A-B-C et devra au moins satisfaire aux prescriptions diélectriques des normes précitées. Les extincteurs à poudre auront atteint un foyer d'au moins 21 pour les incendies de classe A et 113 pour la classe B.

Les extincteurs seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Les appareils seront facilement rechargeables et garantis pendant au moins 5 ans.

Spécifications

Les extincteurs à poudre seront constitués de :

un réservoir à poudre, peinture électrostatique rouge cuite au four;

une tête en laiton ou alliage équivalent qui contient le mécanisme de percussion avec un dispositif de sécurité inoxydable;

un flexible, pourvu d'une poignée et d'une lance.

L'extincteur à poudre ne se trouvera pas sous pression permanente. L'intégration du sparklet sera sans risques.

L'extincteur sera actionné en appuyant la tête de percussion après avoir enlevé la bague de sécurité; la tête de percussion sera scellée afin de contrôler l'utilisation à vue. Le débit peut se contrôler sur la tête de l'appareil ou sur l'extrémité du tuyau.

Chaque appareil portera au moins les inscriptions suivantes : mode d'emploi, les types d'incendie pour lesquels il convient, l'unité d'assurance, le type, la quantité nécessaire au remplissage.

Capacité de poudre (extincteurs portatifs) : **2 / 6 / 9 / 12 / ***** kg

Capacité de poudre (extincteurs mobiles): **50 / ***** kg

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Fixation : ***

Hauteur de pose : **0.8 / 1 / ***** m à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement selon le type. Quantité nette.

- nature du marché:

QF

66.32.1b LCI - distribution - extincteurs au CO2 CCTB 01.08

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des extincteurs portatifs ou mobiles au CO₂.

- Localisation

Local des compteurs électriques : ***

Machinerie d'ascenseur : ***

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature, de l'importance des risques d'incendie et des superficies à couvrir. Ces choix se font en concertation avec le service d'incendie compétent. Le nombre minimal requis est d'une unité d'extinction (U) par 150 m² de surface à protéger avec un minimum de deux unités d'extinction (U) par niveau de construction. (Aide à l'auteur de projet: voir §4.5.3 du [SWL GSI/T2/B])

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'extincteurs au CO₂ portatifs selon les [NBN EN 2], [NBN EN 3-8], [NBN EN 3-9], [NBN EN 3-7+A1], [NBN EN 1866-1], [NBN EN 3-10], [NBN EN 1866-3], [NBN EN 1866-2]. Le CO₂ sera conforme à la norme [NBN EN 16798-1]. Les extincteurs au CO₂ auront atteint un foyer d'au moins 55B. Les extincteurs seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre

02.42.1 Critères d'acceptabilité. Les appareils pourront être remplis facilement et seront garantis pendant au moins 5 ans.

Spécifications

La commande des appareils est conçue comme une poignée fixe et un levier qui fonctionne comme soupape de réglage du débit. Le fonctionnement de l'appareil peut être interrompu en lâchant la poignée. Le mécanisme de décharge se trouve dans la tête de l'appareil. Le clapet et l'enveloppe seront fabriqués en laiton ou en alliage équivalent. La tige de sécurité avec anneau sera en acier nickelé ou en laiton. Les extincteurs au CO₂ seront équipés d'un tromblon de sublimation de neige carbonique du type diélectrique, en conformité avec la norme précitée.

Chaque appareil portera les indications suivantes : mode d'emploi, classe de CO₂, le type de feux qu'il peut éteindre, le système de remplissage, le type, la quantité nécessaire au remplissage.

Capacité nette de CO₂ : **2 / 5 / ***** kg

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Fixation : ***

Hauteur de pose : **0.8 / 1 / ***** m à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Éventuellement selon le type. Quantité nette

- nature du marché:

QF

66.32.1c LCI - distribution - extincteurs à mousse CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des extincteurs portatifs ou mobiles à mousse (eau + un ou plusieurs additifs projetant de la mousse pouvant augmenter la puissance d'extinction de l'eau).

- Localisation

Dans les cages d'escaliers et les voies de secours à tous les étages.

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature, de l'importance des risques d'incendie et des superficies à couvrir. Ces choix se font en concertation avec le service d'incendie compétent. Le nombre minimal requis est d'une unité d'extinction (U) par 150 m² de surface à protéger avec un minimum de deux unités d'extinction (U) par niveau de construction. (Aide à l'auteur de projet: voir §4.5.3 du [SWL GSI/T2/B])

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'extincteurs à eau avec un additif (tel que du carbonate de potassium, une solution aqueuse d'acétate de potassium, une solution aqueuse de sels inorganiques, ...) projetant de la mousse, selon la [NBN EN 3-7+A1]. Ces extincteurs auront atteint un foyer d'au moins 8 pour les incendies de classe A et 113 pour la classe B. Les extincteurs seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Les appareils seront garantis pendant au moins 5 ans.

Spécifications

Les extincteurs à mousse (eau + additif) seront constitués de :

un réservoir

une tête en laiton ou alliage équivalent qui contient le mécanisme de percussion avec un dispositif de sécurité inoxydable;

un flexible, pourvu d'une poignée et d'une lance.

L'extincteur sera actionné en appuyant la tête de percussion après avoir enlevé la bague de sécurité; la tête de percussion sera scellée afin de contrôler l'utilisation à vue. Le débit peut se contrôler sur la tête de l'appareil ou sur l'extrémité du tuyau.

Chaque appareil portera au moins les inscriptions suivantes : mode d'emploi, les types d'incendie pour lesquels il convient, l'unité d'assurance, le type, la quantité nécessaire au remplissage.

Capacité d'eau : minimum **2 / 3 / 6 / 9 / ***** |

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Fixation : ***

Hauteur de pose : **0.8 / 1 / ***** m à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Eventuellement selon le type. Quantité nette

- nature du marché:

QF

66.32.1d LCI - distribution - extincteurs à eau CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit des extincteurs portatifs ou mobiles à eau.

- Localisation

Dans les cages d'escaliers et les voies de secours à tous les étages.

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature, de l'importance des risques d'incendie et des superficies à couvrir. Ces choix se font en concertation avec le service d'incendie compétent. Le nombre minimal requis est d'une unité d'extinction (U) par 150 m² de surface à protéger avec un minimum de deux unités d'extinction (U) par niveau de construction. (Aide à l'auteur de projet: voir §4.5.3 du [SWL GSI/T2/B])

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit d'extincteurs à eau portables, selon les [NBN EN 2], [NBN EN 3-8], [NBN EN 3-9], [NBN EN 3-7+A1], [NBN EN 1866-1], [NBN EN 3-10], [NBN EN 1866-3], [NBN EN 1866-2]. Les extincteurs seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Les appareils seront facilement rechargeables et garantis pendant au moins 5 ans.

Spécifications

Les extincteurs à eau seront constitués de :

un réservoir à eau

une tête en laiton ou alliage équivalent qui contient le mécanisme de percussion avec un dispositif de sécurité inoxydable;

un flexible, pourvu d'une poignée et d'une lance.

L'extincteur sera actionné en appuyant la tête de percussion après avoir enlevé la bague de sécurité; la tête de percussion sera scellée afin de contrôler l'utilisation à vue. Le débit peut se contrôler sur la tête de l'appareil ou sur l'extrémité du tuyau.

Chaque appareil portera au moins les inscriptions suivantes : mode d'emploi, les types d'incendie pour lesquels il convient, l'unité d'assurance, le type, la quantité nécessaire au remplissage.

Capacité d'eau : minimum 2 / 3 / 6 / 9 / ***]

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B]

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Fixation : ***

Hauteur de pose : 0.8 / 1 / *** m à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

Pictogrammes : conformes à l' [AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Eventuellement selon le type. Quantité nette.

- nature du marché:

QF

66.32.2 Bornes d'incendie CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et du raccordement des appareils hydrauliques sur une conduite sous pression, afin de les approvisionner en eau pour l'extinction d'incendies.

- Remarques importantes

Selon l'[AR 1994-07-07], les dispositifs d'extinction des incendies sont déterminés sur avis du service d'incendie compétent. Ils doivent en outre satisfaire aux prescriptions du [RGPT] et du [CODE 2017-04-28] sur le bien-être au travail

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 1074-1, Robinetterie pour alimentation en eau - Prescriptions d'aptitude à l'emploi et vérifications s'y rapportant - Partie 1: Prescriptions générales]

[NBN EN 1074-6, Robinetterie pour l'alimentation en eau - Prescriptions d'aptitude à l'emploi et vérifications s'y rapportant - Partie 6: Poteaux et bouches]

[NBN S 21-033, Matériel de sauvetage et de lutte contre l'incendie - Regard et châssis de visite pour bouche d'incendie]

[NBN S 21-034, Matériel de sauvetage et de lutte contre l'incendie - Bouche d'incendie Ø 80 (avec erratum)]

[NBN S 21-042, Matériel de sauvetage et de lutte contre l'incendie - Standpipes (PN 16) pour bouches d'incendie DN 80]

[NBN EN 14339, Bouches d'incendie enterrées]

[NBN EN 14384, Poteaux d'incendie]

66.32.2a LCI - distribution - bornes d'incendie - hydrants muraux CCTB 01.07

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Un hydrant mural est un appareil hydraulique composé d'un robinet et d'un demi-raccord pour tuyau souple de refoulement de 45 mm, destiné à la lutte contre l'incendie.

- Localisation

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature et de l'importance des risques d'incendie et se fait en concertation avec le service d'incendie compétent.

Selon l'[AR 1994-07-07]:

- pour les bâtiments bas et moyens: chaque compartiment dont la surface > 500 m² dispose au moins d'un hydrant mural et tous les points du compartiment doivent pouvoir être atteints par le jet de la lance.
- pour les bâtiments élevés: chaque compartiment dispose au moins d'un hydrant mural et tous les points du compartiment doivent pouvoir être atteints par le jet de la lance

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les hydrants muraux intérieurs devront satisfaire à la [NBN EN 671-2] et se composeront d'un robinet et d'un demi-raccord symétrique pour flexible sous pression. Le boisseau sera fabriqué en bronze ou en laiton et aura un orifice d'entrée de 6/4" et un raccord femelle pour les flexibles sous pression. Ils seront équipés d'un raccord normalisé en métal léger ou en laiton selon l'[AR 1975-01-30] et d'un écrou DSP 45 mm avec une chaîne, un crochet et un robinet de vidange. Pour la sécurité, on placera sur le raccord un raccord aveugle avec une chaîne. L'entrepreneur soumettra préalablement la

documentation technique à l'approbation du maître d'ouvrage. Les appareils seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

.

Spécifications

Hauteur de pose : *** m à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent.

Boisseau : **laiton / fonte / *****

Type : **BH 80 (en surface) / BH 100 (en surface)**

La purge se fera entièrement et automatiquement dès la fermeture du clapet.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les hydrants muraux seront raccordés au réseau de conduites conformément aux prescriptions du fabricant et aux exigences du service d'incendie compétent.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type. Nombre de pièces.

- nature du marché:

QF

66.32.2b LCI - distribution - bornes d'incendie - bornes et bouches CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les bornes d'incendie et bouches d'incendie sont des appareils hydrauliques raccordés à une canalisation d'eau sous pression, destinées au raccordement des lances des pompiers en cas d'incendie. Les bouches d'incendie sont souterraines tandis que les bornes sont en surface (fixées en terre et s'élevant au-dessus du sol).

Le prix unitaire devra comprendre les fouilles et remblais nécessaires, les fondations, la fourniture des clés de manœuvre.

« L'évacuation et la gestion des déchets issus de travaux de démolition, de rénovation ou de construction font l'objet d'un ou plusieurs postes spécifiques, détaillés dans le Tome 0 en section 07 –Déchets : Préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets »

- Localisation

Le nombre et la localisation des bouches ou des bornes d'incendie sont déterminés en concertation avec le service d'incendie compétent.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Il s'agit de bouches d'incendie (souterraines) selon les normes [NBN S 21-034] et [NBN S 21-033] et des bornes d'incendie (en surface) selon les [NBN EN 1074-1], [NBN EN 1074-6] et [NBN EN 14384]. L'orifice de sortie sera équipé d'un raccord normalisé en concertation avec le service d'incendie compétent. Pour la sécurité, on placera sur le raccord un bouchon avec une chaîne. Au préalable, l'entrepreneur s'informerait auprès du service d'incendie compétent. La documentation technique sera soumise à l'approbation du maître d'ouvrage. Les bouches et bornes d'incendie seront couvertes par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

Spécifications

Boisseau : **laiton / fonte / *****

Type de borne d'incendie (en surface): **BH 80 / BH 100 / BHc 80 / BHc 100**

Type de bouche d'incendie (souterraine): **HI PN 10 / Hm PN 10 / HI PN 16 / Hm PN 16 / Hk PN 10 / Hk PN 16 /**

Le clapet de fermeture sera protégé contre toute dégradation de la partie en surface.

La purge se fera entièrement et automatiquement dès la fermeture du clapet.

Note à l'attention de l'auteur de projet

Une borne BH 80 ou BHc 80 aura 1 orifice de sortie central de 2 1/2" (Ø 70 mm). Une borne BH 100 ou BHc 100 aura 1 orifice de sortie centrale de 4" (Ø 110 mm) et 2 orifices latéraux de 2 1/2" (Ø 70 mm).

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

- Les bornes d'incendie (en surface) seront mises au niveau prescrit et fixées dans un cadre en béton légèrement armé. Autour du système de purge, on prévoira une couche de drainage d'au moins 150 L de pierrailles 20/40. Les bornes d'incendie seront raccordées aux conduites d'alimentation en eau. Toutes les parties extérieures seront dérouillées, peintes d'une couche de fond et d'une couche de laque couleur rouge signal à l'aide d'une peinture à base de résines alkydes.

- Les bouches d'incendie (souterraines) seront composées d'un conduit vertical en fonte comportant un orifice de sortie équipé d'un raccord à baïonnette, d'un organe d'obturation et d'un dispositif de vidange automatique. Le raccordement de la bouche d'incendie à la conduite est assuré par brides.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p

- code de mesurage:

Selon le type. Nombre de pièces.

- nature du marché:

QF

66.32.3 Robinets d'incendie armés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de l'installation et du raccordement des robinets d'incendie armés prescrits (postes d'incendie fixes raccordés à une conduite d'eau), y compris tous les accessoires afin de réaliser un ensemble prêt à fonctionner.

Remarque: le terme "robinet d'incendie armé" remplace l'ancienne dénomination "dévidoirs muraux à alimentation axiale".

- Remarques importantes

Selon l'[AR 1994-07-07], les dispositifs d'extinction des incendies sont déterminés sur avis du service d'incendie compétent. Ils doivent en outre satisfaire aux prescriptions du [RGPT] et du [CODE 2017-04-28] sur le bien-être au travail.

MATÉRIAUX

Les appareils seront du type fixe à alimentation axiale et se composeront de

Un dévidoir

Un robinet d'arrêt (manuel ou automatique)

Un tuyau semi-rigide

Une lance

Un orienteur (s'il y a lieu)

une plaque de fixation murale;

un tuyau en caoutchouc de **20 m (diamètre 3/4") / 30 m (diamètre 4/4"mm)**;

un support pour la lance, des boulons d'assemblage, ...

Chaque robinet d'incendie armé portera les indications suivantes :

la marque et/ou le nom du fabricant;

le numéro de la norme EN;

l'année de fabrication;

la pression de service maximale;

la longueur et le diamètre du tuyau;

le diamètre de l'embouchure de la lance;

un mode d'emploi clairement lisible.

Sur les volants ou les poignées permettant de manœuvrer les appareils, le fonctionnement et le sens d'ouverture des robinets d'isolement et de purge seront clairement indiqués.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les flasques seront laquées en couleur rouge signal avec une peinture résistant aux rayures et aux coups. L'intérieur du tambour sur lequel le tuyau en caoutchouc est enroulé constituera un ensemble fermé en matière synthétique ou tôle d'acier.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

A placer aux endroits indiqués sur les plans, conformément aux exigences de l'[AR 1994-07-07, Arrêté royal fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire], et les prescriptions du fabricant.

Le raccordement au réseau d'alimentation d'eau peut se faire :

- (soit) à passage droit, sans compteur;
- (soit) avec des compteurs à spirale du type "Woltmann" ou similaire, dont les caractéristiques de construction réduisent la perte de pression au minimum. .

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 671-1, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux - Partie 1: Robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides]

[NBN EN 671-2, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux - Partie 2: Postes d'eau muraux équipés de tuyaux plats]

[NBN EN 671-3, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes équipés de tuyaux - Partie 3: Maintenance des robinets d'incendie armés équipés de tuyaux semi-rigides et des postes d'eau muraux équipés de tuyaux plats]

[NBN 648, Matériel de sauvetage et de lutte contre l'incendie - Armoire pour hydrant mural]

66.32.3a LCI - distribution - robinets d'incendie armés CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Un robinet d'incendie armé est un appareil comportant un tuyau équipé d'une lance à son extrémité, capable de projeter de l'eau sous pression. Le tuyau est enroulé sur un tambour.

- Localisation

Leur nombre et emplacement sont choisis en fonction de la nature et de l'importance des risques d'incendie et se fait en concertation avec le service d'incendie compétent.

1 / *** au niveau d'évacuation et au 1 / *** au palier / *** du 1er / 2ème / 3ème / 4ème / *** étage.

1 / *** dans le garage en sous-sol.

Selon l'[AR 1994-07-07]:

- Un robinet d'incendie armé n'est pas requis lorsque la superficie utilisée d'un bâtiment est inférieure à 500 m², (excepté pour les risques spéciaux). Dans les autres cas, le nombre de robinets d'incendie armés est déterminé de la manière suivante :
- 1. le jet de la lance atteint chaque point du compartiment
- 2. les compartiments dont la superficie est supérieure à 500 m² disposent d'un robinet d'incendie armé au moins.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les robinets d'incendie armés (RIA) sont conformes à la norme [NBN EN 671-1]. Les RIA seront couverts par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité. Ils seront équipés d'un robinet d'arrêt sur l'alimentation, d'un tuyau en caoutchouc, d'un tambour à palier, d'une bague de guidage, d'une plaque de fixation murale, d'une lance avec une embouchure de 6 ou 8 mm de diamètre, d'un support pour la lance, les moyens de fixation nécessaires, ... Le raccordement au robinet d'incendie armé se fera au moyen d'un raccord vissé ou d'un raccord rapide avec bagues de serrage. A l'exception des pièces cadmiées, nickelées ou chromées et de celles en alliage de cuivre, toutes les autres pièces métalliques extérieures seront peintes ou laquées. Les robinets d'incendie armés seront pourvus d'un mode d'emploi clairement lisible.

Spécifications

Dimensions du dévidoir : 600 x 200 / *** x *** mm

Longueur du tuyau : 20 / 30

Diamètre interne du tuyau : 19mm / 25mm / 33mm

Type : fixe / pivotant

Lance : **laiton chromé / *** réglable en 3 / *** positions (arrêt / jet plein / jet pulvérisé)**

Robinet d'arrêt : laiton, type robinet à bille d'au moins 22 mm, satisfaisant à la [NBN E 29-320].

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les robinets d'incendie armés et leurs accessoires seront solidement fixés dans les murs. En aucun cas, les efforts ne pourront être supportés par les conduites d'alimentation. La distance entre le robinet et le sol se situera entre 80 et 110 cm.

Pictogrammes : conformes à l'[AR 1997-06-17], à convenir avec le maître d'ouvrage et le service d'incendie compétent

- Notes d'exécution complémentaires

Les robinets généraux et tous les robinets intermédiaires seront scellés en position ouverte, tandis que le dispositif de manœuvre des appareils d'extinction sera scellé en position ouverte lorsque le raccordement est effectué à passage direct.

Voir l'article 66.31.1 Conduites d'incendie - tuyaux pour les pressions minimales à garantir dans les conditions d'utilisation.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p.

- code de mesurage:

Nombre de pièces selon le type

- nature du marché:

QF

66.32.4 Armoires pour extincteurs, robinets d'incendie armés et/ou hydrants CCTB 01.02

66.32.4a LCI - distribution - armoires pour extincteurs, robinets d'incendie armés et/ou hydrants CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit d'une armoire avec une porte pour placer un extincteur, un hydrant mural ou un robinet d'incendie armé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

L'armoire doit être de dimensions suffisantes par rapport à l'équipement qu'elle contient (extincteurs, hydrant ou robinet d'incendie armé) et ne doit pas entraver l'utilisation de cet équipement. Les bords des armoires ne peuvent être acérés afin de ne pas endommager l'équipement.

Les armoires pour hydrant mural est conforme à la [NBN 648].

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

L'armoire métallique sera **appliquée sur / encastrée dans** le mur selon les prescriptions du fabricant. La distance entre le sol et le bas de l'armoire sera comprise entre 80 et 110 cm.

En fonction de l'équipement dans l'armoire, les pictogrammes correspondants (voir [AR 1997-06-17]) doivent être apposés à l'extérieur de la porte de l'armoire.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

p.

- code de mesurage:

Nombre de pièces selon le type

- nature du marché:

QF

66.32.5 Installations d'extinction automatique de type sprinkler CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture, de la pose et du raccordement prêt à fonctionner d'une installation d'extinction automatique du type sprinkleur, y compris tous les accessoires.

Les systèmes d'extinction automatique du type sprinkleur sont conçus pour détecter automatiquement un incendie et, selon le type de sprinkleur utilisé, pour le contrôler et le circonscrire ou pour l'éteindre (type ESFR ou mousse, système déluge, extinction au gaz).

MATÉRIAUX

Ces installations se composent d'un réseau de tuyauteries sur lesquelles sont montées, à des distances prescrites, des têtes de sprinkleur. Le réseau est relié à une ou plusieurs ressources en eau.

Les composants principaux d'une installation d'extinction automatique de type sprinkleur sont les suivants:

- réserve en eau
- la conduite principale (lien entre la réserve en eau et l'installation sprinkleur). Le diamètre varie généralement entre 100 et 300 mm.
- l'installation sprinkleur (système d'alarme, réseau de conduite et les têtes de sprinkleurs)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'installation sera conçue, installée et maintenue selon la [NBN EN 12845:2015+A1]. Le cahier des charges précisera si d'autres documents de références sont d'application: [CEA 4001], [NFPA 13] ou [FM Global DS2-0].

Les systèmes à sprinkleurs résidentiels seront conformes au [NFPA 13D] ou [NFPA 13R].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Matériau

[NBN EN 12259-1+A1/A3, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Composants des systèmes d'extinction du type Sprinkleur et à pulvérisation d'eau - Partie 1 : Sprinkleurs]

[NBN EN 12259-2/A2, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Composants des systèmes d'extinction du type sprinkleur et à pulvérisation d'eau - Partie 2 : Systèmes de soupape d'alarme hydraulique]

[NBN EN 12259-3/A1, Systèmes fixes de lutte contre l'incendie - Composants des systèmes sprinkleurs et à pulvérisation d'eau - Partie 3: Postes d'alarme sous air]

[NBN EN 12259-4, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Composants des systèmes d'extinctions du type Sprinkleur et à pulvérisateur d'eau - Partie 4: Turbines hydrauliques d'alarmes]

[NBN EN 12259-5, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Composants des systèmes sprinkleur et à pulvérisation d'eau - Partie 5: Indicateurs de passage d'eau]

[NBN EN 12845:2015+A1, Installations fixes de lutte contre l'incendie - Systèmes d'extinction automatique du type sprinkleur - Conception, installation et maintenance]

[NFPA 13, Standard for the installation of sprinkler systems, edition 2007.]

[NFPA 13D, Standard for the installation of sprinkler systems in one- and two-family dwellings and manufactured]

[NFPA 13R, Standard for the installation of sprinklersystmes in residential occupancies up to and including four stories in height]

[CEA 4001, Sprinkler Systems – Planning and Installation]

[FM Global DS2-0, Data Sheet - Installation Guidelines for Automatic Sprinklers - French (France)]

- Exécution

Le système, la disposition et le nombre de sprinkleurs satisferont à la norme [NBN EN 12845:2015+A1] (éventuellement complétée par une ou plusieurs normes précitées), en concertation avec le service d'incendie compétent et avec la société distributrice d'eau.

66.32.5a LCI - distribution - installations sprinkler - têtes de sprinklage CCTB 01.02

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

fft

- nature du marché:

PG

66.32.6 Autres moyens d'extinction CCTB 01.02

66.32.6a LCI - distribution - couvertures anti-feu CCTB 01.02

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture d'une couverture anti-feu permettant d'éteindre des petits feux (friteuse, ...) et pour envelopper une personne en feu (pour autant que la couverture soit assez grande).

La couverture sera faite dans un tissu peu combustible non hydrofugé en fibres de verre traditionnelles (traitées d'un revêtement siliconé ou d'une gomme synthétique) ou en fibres aramides. Elle sera conforme à la [NBN EN 1869].

- Localisation

Facilement accessible à proximité des endroits tels que les cuisines.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Taille : ***

Fixation du boîtier avec la couverture : *** conforme aux prescriptions du fabricant

Hauteur de pose : la distance entre le sol et le fond du boîtier est comprise entre 1,5 et 1,8 m

Support aux prescripteurs : [SWL GSI/T2/B] de la prévention active

66.33 Protection en vue de garantir la résistance au feu d'éléments de construction CCTB 01.02

66.33.1 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - tuyauteries CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de la fourniture et de la mise en œuvre de tous les matériaux afin de préserver la résistance au feu exigée des parois (horizontales et verticales) traversées par des conduites.

MATÉRIAUX

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

66.33.1a LCI - distribution - tuyauteries de tous types CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Toutes les conduites, qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé: voir l'Annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] pour les exigences et les solutions types satisfaisantes sans justification par essai (plus particulièrement la version du 12-7-2012).

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduites seront protégées par un resserrage ou un dispositif adéquat pour répondre aux exigences de l'[AR 1994-07-07] et de son annexe 7 (voir version du 12-07-2012 de l'AR en question) qui décrit les exigences à respecter et reprend des solutions types satisfaisantes sans justification par essai.

Dans certains cas, un dispositif particulier devra être mis en place : manchon encastré, manchons en applique, caisson isolant, combinaison de bandes souples et plâtre vermiculite, silicone au performance au feu amélioré, mastic foisonnant, mousse isolante, colles réfractaires, joint

intumescent, ... La résistance au feu de ce dispositif sera attestée par un rapport de classification basé sur un ou des essais de résistance au feu selon la norme d'essai ad hoc référencée dans la norme de classification [NBN EN 13501-2] ou [NBN EN 13501-3+A1].

Spécifications

Résistance au feu de la traversée de paroi (voir annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] **E30 / E60 / EI30 / EI60 / E120 / EI120 / *****

Diamètre nominal des tuyaux à protéger **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / ***** mm..

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La mise en oeuvre sera conforme à l'Annexe 7 de l'[AR 1994-07-07] en ce qui concerne les "solutions-types".

En dehors des "solutions-types" reprises dans l'[AR 1994-07-07], la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu au droit de la traversée sera conforme à la[NIT 254] ("Traversées de parois résistant au feu par des conduites et autres affaiblissements" - non encore publiée au moment de la rédaction du présent article) et des prescriptions de pose du fabricant.

Les prescriptions de pose devront être respectées scrupuleusement. Les points suivants, notamment, sont d'une importance particulière :

Le type de conduites (diamètre, combustibles ou incombustibles, avec ou sans isolation, ...)

Le type de paroi dans laquelle le dispositif peut être installé (paroi verticale et/ou horizontale, maçonnerie, béton, cloison légère, ...)

Le type de dispositif, ses caractéristiques et ses fixations

La section de l'ouverture dans la paroi par rapport à la section de la conduite et/ou du dispositif

Le calfeutrement entre le dispositif, la conduite et la paroi

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

fft

- nature du marché:

PG

66.33.2 Protections en vue de garantir la résistance au feu des éléments de construction - ventilation CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les équipements insérés dans les conduits de ventilation qui traversent un élément de construction (sol ou mur) et devant répondre à une exigence de résistance au feu.

Il s'agit des bouches de ventilation coupe-feu insérées dans la terminaison des gains au niveau des murs ou plafonds

66.33.2a LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu mécaniques motorisables CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les conduits de ventilation qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posés de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé (voir §6.7.3 des annexes 2, 3 et 4 de l'[AR 1994-07-07].

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée sauf si (art. 6.7.3.1 de l'[AR 1994-07-07]:

- les conduits de ventilation sont en matériaux de classe A1 selon la [NBN EN 13501-1] sur une distance de minimum 1 m de part et d'autre de la paroi (horizontale ou verticale) traversée et
- les conduits d'air qui sont raccordés à ces traversées et qui traversent des chemins d'évacuation horizontaux ne peuvent être raccordés aux bouches d'air qui se trouvent dans ces chemins d'évacuation et
- il s'agit d'un compartiment comprenant uniquement des locaux à occupation diurne

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduits de ventilation seront protégés par un dispositif adéquat répondant aux exigences de l'[AR 1994-07-07].

Le maintien de la résistance au feu de la paroi au niveau du percement par le tuyau de ventilation peut se faire par :

- Un clapet résistant au feu placé au droit de la traversée (fermeture mobile dans un conduit conçu pour empêcher la propagation du feu) avec une résistance au feu (EI-S) équivalente à celle exigée pour la paroi résistant au feu et conforme aux prescriptions de l'[AR 1994-07-07]. On distingue deux types de clapets résistant au feu: type A (clapet se fermant automatiquement lorsque la température du flux d'air dépasse une valeur limite) et type B (clapet de type A qui peut en outre être fermé par une commande à distance au moyen d'un système à sécurité positive). La résistance au feu du clapet est évaluée selon la [NBN EN 1366-2]. Le clapet portera le marquage CE conformément à la [NBN EN 15650].
- Une cartouche résistant au feu placé au droit de la traversée pour des sections de traversée $\leq 130 \text{ cm}^2$ (soit jusqu'à un diamètre de 125 mm). La résistance au feu est évaluée selon la [NBN EN 1366-2].
- Un conduit ayant une résistance au feu EI ($i \leftrightarrow o$) équivalente à celle exigée pour la paroi résistant au feu sur toute la longueur de la traversée d'un compartiment.
- Un conduit dans une gaine présentant une résistance au feu EI ($i \leftrightarrow o$) équivalente à celle exigée pour la paroi résistant au feu sur toute la longueur de la traversée d'un compartiment

Remarque: les clapets de type C sont prévus pour les systèmes d'évacuation de chaleur et fumée (EFC)

Spécifications

Clapets résistant au feu

Section du clapet: Circulaire / Rectangulaire

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit 40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / 450 / 500 / 560 / 630 / *** mm

Conduits rectangulaires: section nominale du conduit (L x h) 200x100 / 250x100 / 250x150 / 300x200 / 400x200 / 500x300 / 800x600 / *** mm

Résistance au feu (EI-S) du clapet : EI30(ho ↔ o)S / EI30(ve ↔ o)S / EI60(ho ↔ o)S / EI60(ve ↔ o)S / ***

Type de clapet : type A / type B

Cartouches résistant au feu

Diamètre nominal des conduits à protéger (≤ 125 mm selon l'[AR 1994-07-07]) 40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / *** mm.

Résistance au feu (EI-S) de la cartouche: EI30 / EI60 / ***

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La mise en oeuvre du clapet résistant au feu se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- jeu entre l'ouverture dans la paroi et la clapet résistant au feu
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- la fixation et le placement du clapet

Une distance minimale de 75 mm entre le clapet et les éléments de construction à proximité de la paroi traversée est recommandée pour faciliter le placement et le resserrage autour du clapet. Il convient également de laisser l'accès pour permettre l'entretien (montage / démontage) du mécanisme d'ouverture du clapet. Un espace de l'ordre de 240 mm autour du mécanisme est nécessaire.

La mise en oeuvre de la cartouche résistant au feu, pour des conduits ≤ 125 mm² selon l'[AR 1994-07-07], se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- le placement de la cartouche à l'intérieur du conduit

- Notes d'exécution complémentaires

En vue de l'inspection et de l'entretien du clapet, un portillon d'inspection aisément accessible est placé soit sur le caisson, soit sur la gaine à proximité immédiate du clapet. Ce portillon présente la même résistance au feu que celle exigée pour le conduit.

Afin de faciliter la localisation du clapet résistant au feu, un repère bien visible et indélébile indiquant un appareil de protection contre l'incendie portant les mots "clapet résistant au feu" est placé sur le portillon d'inspection ou dans le local à l'aplomb du clapet.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

[NBN EN 15423, Systèmes de ventilation des bâtiments - Précaution contre l'incendie pour les systèmes de distribution d'air dans les bâtiments]

- Exécution

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

66.33.2b LCI - distribution - éléments de ventilation - clapets coupe-feu à papillon
CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les conduits de ventilation qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posées de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé (voir §6.7.3 des annexes 2, 3 et 4 de l'[AR 1994-07-07].

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée sauf si (art. 6.7.3.1 de l'[AR 1994-07-07]:

- les conduits de ventilation sont en matériaux de classe A1 selon la [NBN EN 13501-1] sur une distance de minimum 1 m de part et d'autre de la paroi (horizontale ou verticale) traversée et
- les conduits d'air qui sont raccordés à ces traversées et qui traversent des chemins d'évacuation horizontaux ne peuvent être raccordés aux bouches d'air qui se trouvent dans ces chemins d'évacuation et
- il s'agit d'un compartiment comprenant uniquement des locaux à occupation diurne

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduits de ventilation seront protégés par un dispositif adéquat répondant aux exigences de l'[AR 1994-07-07].

Le maintien de la résistance au feu de la paroi au niveau du percement par le tuyau de ventilation est constitué de :

Un système de deux lames demi-rondes sont maintenues ensemble à l'aide d'un maillon fusible.

Lorsque la température dépasse les 72 °C, le maillon fusible se rompt. Les deux lames demi-rondes sont ainsi libérées.

Le clapet coupe-feu se ferme, empêchant la fumée et les flammes de passer.

Composition

Tunnel en acier

Maillon de fusible résistant aux temp. jusqu'à 70°C

Clapets en fibre de silicate

Spécifications

Clapets résistant au feu

Section du clapet: **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **40 / 50 / 63 / 75 / 110 / 125 / 160 / 200/ *** mm**

Résistance au feu (EI-S) de la cartouche: **EI30 / EI60 / EI90/ *****

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La mise en oeuvre du clapet résistant au feu se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- jeu entre l'ouverture dans la paroi et la clapet résistant au feu
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- la fixation et le placement du clapet

Une distance minimale de 75 mm entre le clapet et les éléments de construction à proximité de la paroi traversée est recommandée pour faciliter le placement et le resserrage autour du clapet. Il convient également de laisser l'accès pour permettre l'entretien (montage / démontage) du mécanisme d'ouverture du clapet. Un espace de l'ordre de 240 mm autour du mécanisme est nécessaire.

La mise en oeuvre de la cartouche résistant au feu, pour des conduits $\leq 125 \text{ mm}^2$ selon l'[AR 1994-07-07], se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- le placement de la cartouche à l'intérieur du conduit

- Notes d'exécution complémentaires

En vue de l'inspection et de l'entretien du clapet, un portillon d'inspection aisément accessible est placé soit sur le caisson, soit sur la gaine à proximité immédiate du clapet. Ce portillon présente la même résistance au feu que celle exigée pour le conduit.

Afin de faciliter la localisation du clapet résistant au feu, un repère bien visible et indélébile indiquant un appareil de protection contre l'incendie portant les mots "clapet résistant au feu" est placé sur le portillon d'inspection ou dans le local à l'aplomb du clapet.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Classification EI60(v_e, h_o o<->i)S à 300Pa suivant la norme [NBN EN 13501-3+A1, Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 3: Classement utilisant des données d'essais de résistance au feu de produits et éléments utilisés dans des installations d'entretien: Conduits et clapets résistants au feu] en paroi massive, dalle massive ou paroi flexible, certifié par rapport d'essais WFRG 12664C

[NBN EN 15423, Systèmes de ventilation des bâtiments - Précaution contre l'incendie pour les systèmes de distribution d'air dans les bâtiments]

- Exécution

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

66.33.2c LCI - distribution - éléments de ventilation - grilles coupe-feu CCTB 01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les conduits de ventilation qui traversent un élément de construction (sol ou mur) devant répondre à une exigence de résistance au feu, devront être posés de façon à ne pas altérer la résistance au feu de cet élément de construction traversé (voir §6.7.3 des annexes 2, 3 et 4 de l'[AR 1994-07-07].

- Localisation

Toutes les traversées dans les parois (horizontales ou verticales) pour lesquelles une exigence de résistance au feu est imposée sauf si (art. 6.7.3.1 de l'[AR 1994-07-07]:

- les conduits de ventilation sont en matériaux de classe A1 selon la [NBN EN 13501-1] sur une distance de minimum 1 m de part et d'autre de la paroi (horizontale ou verticale) traversée et
- les conduits d'air qui sont raccordés à ces traversées et qui traversent des chemins d'évacuation horizontaux ne peuvent être raccordés aux bouches d'air qui se trouvent dans ces chemins d'évacuation et
- il s'agit d'un compartiment comprenant uniquement des locaux à occupation diurne

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

En fonction de la résistance au feu exigée de la paroi traversée, les conduits de ventilation seront protégés par un dispositif adéquat répondant aux exigences de l'[AR 1994-07-07].

Le maintien de la résistance au feu de la paroi au niveau du percement par le tuyau de ventilation est constitué de :

Grilles résistant au feu

Les grilles de ventilation coupe-feu circulaires peuvent être utilisées pour le compartimentage anti-incendie des bâtiments.

La grille est composée de lamelles qui gonflent à une température d'environ 100 OC et ferment ainsi l'ouverture.

Les grilles coupe-feu peuvent uniquement être utilisées dans des systèmes non pressurisés ou dans des systèmes où l'installation s'éteint automatiquement en cas d'incendie, de sorte que les grilles ne soient plus soumises à aucune pression.

Les grilles sont constituées de :

Lamelles en PVC contenant un matériau intumescent

Anneau en aluminium destiné à maintenir les lamelles ensemble

Zone libre +/- 70 %

Section des grilles: **Circulaire / Rectangulaire**

Grilles circulaires: diamètre nominale du conduit **110 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / ***** mm

Grilles rectangulaires: section nominale du conduit (L x h) **200x100 / 250x100 / 250x150 / 300x200 / 400x200 / 500x300 / 800x600 / ***** mm

Résistance au feu (EI-S) de la grille: **EI60**

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

La mise en oeuvre du clapet résistant au feu se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- jeu entre l'ouverture dans la paroi et la clapet résistant au feu
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- la fixation et le placement du clapet

Une distance minimale de 75 mm entre le clapet et les éléments de construction à proximité de la paroi traversée est recommandée pour faciliter le placement et le resserrage autour du clapet. Il convient également de laisser l'accès pour permettre l'entretien (montage / démontage) du mécanisme d'ouverture du clapet. Un espace de l'ordre de 240 mm autour du mécanisme est nécessaire.

La mise en oeuvre de la cartouche résistant au feu, pour des conduits $\leq 125 \text{ mm}^2$ selon l'[AR 1994-07-07], se fera conformément à la [NIT 254] et aux prescriptions du fabricant.

Une attention toute particulière sera accordée aux points suivants qui conditionnent le choix et la mise en oeuvre du dispositif résistant au feu:

- type de paroi résistant au feu traversée (paroi verticale ou horizontale, cloison légère ou massive, ...)
- la fixation du conduit de ventilation de part et d'autre de la paroi
- le placement de la cartouche à l'intérieur du conduit

- Notes d'exécution complémentaires

En vue de l'inspection et de l'entretien du clapet, un portillon d'inspection aisément accessible est placé soit sur le caisson, soit sur la gaine à proximité immédiate du clapet. Ce portillon présente la même résistance au feu que celle exigée pour le conduit.

Afin de faciliter la localisation du clapet résistant au feu, un repère bien visible et indélébile indiquant un appareil de protection contre l'incendie portant les mots "clapet résistant au feu" est placé sur le portillon d'inspection ou dans le local à l'aplomb du clapet.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Certification de conformité aux normes [NEN 6069+A1, Beproeving en klassering van de brandwerendheid van bouwdeelen en bouwproducten] / [NBN 713-020, Protection contre l'incendie - Comportement au feu des matériaux et éléments de construction - Résistance au feu des éléments de construction (avec erratum)]

[NBN EN 15423, Systèmes de ventilation des bâtiments - Précaution contre l'incendie pour les systèmes de distribution d'air dans les bâtiments]

- Exécution

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. P / FF

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

66.33.2d LCI - distribution - éléments de ventilation - bouches coupe-feu CCTB
01.04

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de bouches de ventilation coupe-feu à insérer en terminaison d' une gaine de ventilation traversant un mur ou un plafond.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Bouches de ventilation coupe-feu de couleur blanche équipées d'un fusible thermique résistant jusqu'à 70°C avec une résistance au feu d'une heure.

Application

Pour le compartimentage anti-incendie dans les murs ou plafonds. Résistance au feu d'une heure.

Matière

Acier

Couleur

Blanc, RAL 9010

Composition

Corps en acier avec cône central réglable

Mécanisme de fermeture avec ressort et fusible thermique résistant jusqu'à 70 ° C

Matériau résistant à la chaleur à l'intérieur du cône

Cadre de montage en acier galvanisé

Montage

A monter à l'intérieur du cadre de montage en acier galvanisé, en tournant

Spécifications

Clapets résistant au feu

Section du clapet: **Circulaire**

Conduits circulaires: diamètre nominale du conduit **40 / 60 / 80 / 100 / 125 / 160 / 200/ 250/***** mm

Résistance au feu (EI-S) de la cartouche: **EI60 / *****

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRES

- Matériau

Les bouches de ventilation auront une résistance au feu de type Rf 1h

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

(soit par défaut)

1. p

(soit)

2. -

- code de mesurage:

(soit par défaut)

1. selon le type et le diamètre.

(soit)

2. Compris dans le prix de l'installation.

- nature du marché:

(soit par défaut)

1 . QF

(soit)

2 . PM

66.4 -

66.5 -

66.6 -

66.7 -

66.8 LCI - rénovation CCTB 01.02